

# PROSPECTIVE DES REALITES SAHELIENNES 2030

## RAPPORT FINAL

### THIERRY HOMMEL (DIR.)



IARAN

THIERRY HOMMEL CONSEIL



*futuribles*  
L'anticipation au service de l'action



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>EXECUTIVE SUMMARY .....</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>LISTE DES ABREVIATIONS.....</b>	<b>16</b>
<b>4</b>	<b>OBJECTIFS DU PROJET PRS 2030.....</b>	<b>18</b>
4.1	DE QUEL ESPACE ANTICIPER LES EVOLUTIONS A HORIZON DE 15 ANS ?.....	18
4.2	AIRE D'ETUDE PRS 2030 .....	20
4.2.1	Présence d'espaces institutionnels .....	20
4.2.2	Aire d'étude : le parti pris du projet PRS 2030.....	22
4.3	QU'ENTEND-ON PAR INTEGRATION ECONOMIQUE ?.....	24
4.3.1	Développement économique et social et développement humain .....	25
4.3.2	Sécurité, démocratie et résolution des conflits .....	25
4.3.3	Coopération régionale .....	26
4.3.4	Préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.....	26
<b>5</b>	<b>METHODE DE TRAVAIL.....</b>	<b>27</b>
5.1	DEFINITION DES VARIABLES CLEFS DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE .....	27
5.2	PRODUCTION DE FICHES VARIABLES, D'HYPOTHESES PROSPECTIVES ET DE SCENARIOS D'EVOLUTION .....	28
<b>6</b>	<b>PRESENTATION DES HYPOTHESES PROSPECTIVES.....</b>	<b>29</b>
6.1	ACTIVITES PRODUCTIVES.....	29
6.2	DEMOGRAPHIE .....	30
6.3	IDENTITES.....	31
6.4	INFRASTRUCTURES .....	33
6.5	MARCHES FINANCIERS, IDE ET FINANCES PUBLIQUES .....	34
6.6	MARCHE DU TRAVAIL.....	36
6.7	NORMES ET STANDARDS.....	37
6.8	SECURITE .....	39
6.9	SERVICES PUBLICS .....	40
6.10	OFFRE, DEMANDE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT .....	41
<b>7</b>	<b>SCENARIOS.....</b>	<b>43</b>
7.1	QUATRE SCENARIOS PRESENTES .....	43
7.2	DIFFERENCIATION DES SCENARIOS EN TERMES D'INTEGRATION .....	44
7.3	TRAJECTOIRES D'EVOLUTION DE L'AIRE PRS 2030 .....	46
7.4	ÉVALUER LES CHANGEMENTS EN DYNAMIQUE .....	47
7.5	PRESENTATION DES SCENARIOS.....	49
7.5.1	La vie rêvée des émergences .....	49
7.5.2	Marasme : une crise économique, politique et sociale renforcée .....	70
7.5.3	Ré-islamisation et réorientation géopolitique et économique en faveur des États du Golfe et .....	des BRICS
	92	
7.5.4	Hybridation des valeurs et des partenaires du développement.....	118
<b>8</b>	<b>RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>143</b>

<b>9 FICHES VARIABLES .....</b>	<b>146</b>
9.1 ACTIVITÉS PRODUCTIVES .....	191
9.2 DEMOGRAPHIE .....	197
9.3 IDENTITES .....	210
9.4 INFRASTRUCTURES .....	251
9.5 MARCHÉ DES CAPITAUX, IDE ET FINANCES PUBLIQUES .....	292
9.6 MARCHÉ DU TRAVAIL .....	329
9.7 NORMES ET STANDARDS .....	357
9.8 SÉCURITÉ.....	371
9.9 SERVICES PUBLICS.....	401
9.10 OFFRE, DEMANDE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT.....	425
<b>10 ANNEXES.....</b>	<b>453</b>
10.1 BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE ET PAYS .....	453
10.2 SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES CITEES DANS LES FICHES VARIABLES.....	503
10.2.1 Activités productives .....	503
10.2.2 Démographie .....	504
10.2.3 Identités .....	510
10.2.4 Infrastructures.....	511
10.2.5 Marchés financiers.....	515
10.2.6 Marché du travail.....	518
10.2.7 Normes et standards.....	523
10.2.8 Offre, demande et gestion des ressources naturelles et de l'environnement 523	
10.2.9 Sécurité .....	524
10.2.10 Services Publics.....	528
10.2.11 Sources citées dans le rapport et non répertoriées dans la bibliographie pays ou variable.....	530
10.3 LISTE DES PERSONNES RENCONTREES .....	533
10.4 IDENTITE DES CABINETS ET DES PERSONNES IMPLIQUES .....	546
10.5 LISTE DES MEMBRES DU COMITE SCIENTIFIQUE .....	546

# 1. REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu voir le jour sans l'appui financier et intellectuel du Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques (CSFRS) et du Inter-Agency Analysts Regional Network (IARAN – Action contre la faim et IRIS). Nous remercions sincèrement l'ensemble des équipes du CSFRS et particulièrement Jérôme Bove et Serge Hagège.

PRS 2030 doit également beaucoup aux membres de notre conseil scientifique, Mohamed Amara, André Bourgeot, Nicolas Normand, Jean-Paul Ngoumou Jikam, Frédéric Gaspard. Leurs débats contradictoires ont nourri notre réflexion. Nous associons à ces remerciements Jérôme Spinoza, Karim Ben Cheikh et Stéphane Auvray du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du Ministère des Affaires étrangères et Laurent Bossard, directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Enfin, ce travail n'aurait pu être mené à bien sans la sollicitude et la patience des personnes rencontrées sur le terrain.

Au nom de Futuribles International, d'Altai Consulting et de Thierry Hommel Conseil : **merci.**

## 2. EXECUTIVE SUMMARY

The Prospective Study on Sahelian Realities 2030 (PRS 2030), carried out between 2016 and 2017, aims to:

- 1) Assess, by 2030, the potential for economic integration and development in eight countries: Burkina Faso, Ivory Coast, Mali, Mauritania, Niger, Nigeria, Senegal and Chad. These eight countries form a group called Sahelo-Saharan: five are directly Sahelian; the other three are, for goods in particular, gateways to the Sahel.
- 2) Identify the brakes and levers for this integration of the Sahelo-Saharan space.

The study is multidisciplinary, systemic and prospective. It has benefited from the analyses of anticipatory work, former and on-going projects and sector studies. It also relied on a collection of original field data. Finally, PRS 2030 has mobilized a network of experts and an experienced project team bringing together analysts and development practitioners.

The project resulted in the production of four contrasting scenarios.

### Ten Variables

Ten variables were selected after discussions with our experts; our scenarios were produced after taking into consideration the potential evolutions of these variables.

These variables influence the possibilities of economic integration, its potential forms as well as its organization. For each of them, a “variable form” includes the subject definition, the key issues involved and the evolutionary trends by 2030 (heavy trends, weak signals of change and uncertainties) and the produced prospective hypotheses. The variables considered in PRS 2030 are:

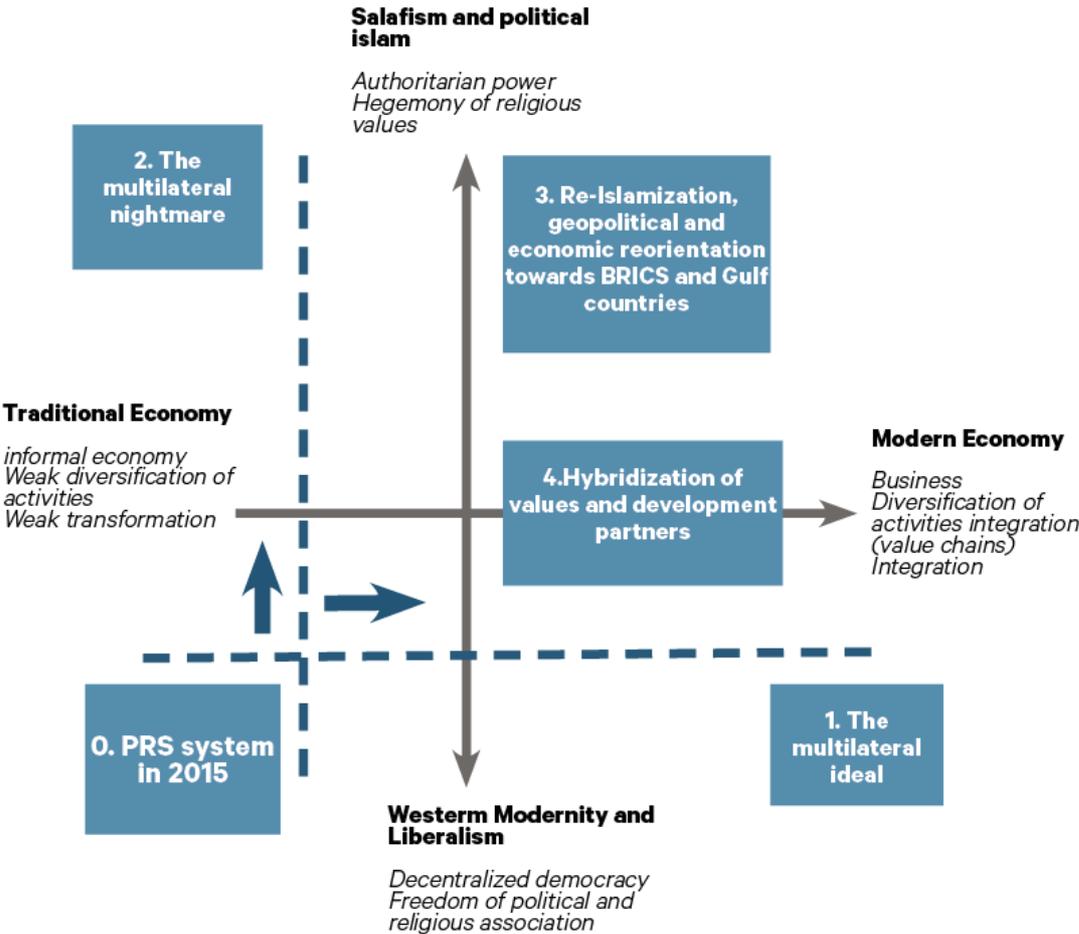
1. Demographics
2. Security
3. Labor market
4. Public finance and financial markets
5. Productive activities
6. Identity
7. Norms and standards
8. Supply, demand and management of natural resources and the environment
9. Infrastructure and
10. Public services

**Four Scenarios**

The four scenarios do not intend to reflect realities, but to indicate different possible development trajectories for this area. They are deliberately contrasted and bear the following headings:

1. **The multilateral ideal**
2. **The multilateral nightmare: an intensified economic, political and social crisis**
3. **Re-Islamization, geopolitical and economic reorientation toward Gulf and BRICS (Brazil, Russia, India, China, South Africa) countries**
4. **Hybridization of values and development partners**

The scenarios project different political and economic arrangements for the Sahelo-Saharan space by 2030. These modes of integration result from the combination of individual and collective values and the organization of the economies represented with their characteristics, on the abscissa and on the ordinate of the diagram below:



**Scenario One: The multilateral ideal** suggests integration centred on economic modernization and political liberalism. In this scenario:

- People live better and access basic services.
- Better structured main and secondary cities generate employment opportunities in the modern economic sector and facilitate the innovation of informal economic structures.
- The economies have diversified. The banking sector and the regional financial market accompany these structural transformations.
- The sense of citizenship develops as a result of the success of strategies deployed by the ruling authorities.
- The physical security of persons is assured and radical Islamism is contained.
- Democracy and the development of individual freedoms have become a societal project.



**Economic Community of the West African States (ECOWAS) is the driving force behind regional integration:** Morocco is a member, Mauritania has asked for membership again.

The institution is dynamic:

- It contributes to the standardization of the norms in effect in the eight countries. They have a common currency, derived from the former money, the Francs CFA XOF of the Western African Economic and Monetary Union (WAEMU), which has been merged into ECOWAS.
- It implements large-scale community projects that mainly concern transport, energy production, distribution, security and education.

**Integration is reinforced by the physical interconnection** of transport and energy exchange networks, environmental management, sanitary and health security, albeit with two possible differentiations:

- **V1:** integration has pushed states to consider their economic development in an integrated way.
- **V2:** integration remains political but the federation of nation states remains strongly attached to sovereignty and does not act in complementarity at the economic level.

Functional ad hoc bodies enable countries to cooperate in order to better understand certain sectorial issues (G5 Sahel on security and development, CILSS for drought and food security issues).

**Scenario Two: The multilateral nightmare** draws up an integration based on traditional economic arrangements and the predominance of a rigorous Islam. In this scenario:

- The growth, diversification and structural transformation of the Sahelian economies programed after 2010 have not been realized; the economies remain essentially informal, the modern sector is still not a major source of employment, and the capacity to create structured SMEs remains limited.
- Traditional values (religious, family, ethnic) take precedence over the construction of modern nation states.
- A conflict of religious norms pits the supporters of the traditional Malikite Islam on the one hand against followers of a quietist Salafism and supporters of a political Islam on the other. The latter are gaining ground in Mauritania and Mali. They are also present in the opposition in Chad and Niger, very organized in Ivory Coast and are hunted down in Senegal and Nigeria. This presence hinders the construction of modern states.
- States rely on the solidarity of Islamic associations to ensure the livelihoods of the poor and the vulnerable. The systems of religious and traditional solidarity continue to develop in the absence of services provided by public authorities. The latter do not have the means to finance access to basic services for vulnerable populations: the deterioration in public finances has been reinforced by the deterioration in the terms of trade.
- Development financing relies less on traditional partners. The financial markets, the Islamic Development Bank and the support of the Gulf countries serve as alternative windows. They do not impose the same conditions on loans. The Gulf countries provide abundant funding for the construction of mosques and the placement of imams, while traditional partners reduce their participation in official development assistance.

**ECOWAS exists as a "rhetorical" entity:**

- The political will is weak and its capacity for action has not been strengthened.
- The common currency project has not been implemented, the proportion of trade between countries has remained low and member states do not apply the common external tariff (TEC-ECOWAS).
- The physical security of people remains precarious in transportation corridors. It is almost nil in some enclaves 'administered' by armed jihadist groups.
- The major community projects (transport, energy, security, education) are slowing down, especially since dissensions are expressed between states that resist Salafism

(Senegal, Ivory Coast), those who seek to combat it (Burkina, Niger, Chad) and those who adopt it (Mauritania, Mali).

- The slowdown in sub-regional growth, mainly due to lower commodity prices and the increased presence of Salafi jihadist movements, led Morocco to slow down its integration with ECOWAS.

**Low political integration (states remain strongly attached to their sovereignty) and have become economic competitors.** Countries seek to diversify their economies without taking into account their complementarities and they thus limit the possibility of creating regional value chains that are well integrated and internationally competitive.

**Ad hoc bodies** theoretically allow countries to cooperate on targeted issues (G5 Sahel on security and development, CILSS for drought and food security issues), but they lack the necessary resources.

**Scenario Three: Re-Islamization and reorientation toward BRICS and Gulf countries suggests a regional integration stimulated by a reorientation of economic partnerships and the adoption of an Islamic identity.** In this scenario:

- Growth, diversification and structural transformation of the Sahelian economies does not take place at the programmed pace, but the economic performance is clearly higher than in the previous scenario. Despite the beginnings of decentralization, territorial planning remains imperfect.
- Populations are more urbanized and remain young. Access to basic services is slightly reinforced but still far from the poverty reduction target set in 2015.
- A conflict of religious norms opposes the supporters of a Malikite Islam to the hardline movements (quietist Salafism and political Islam). The latter dominate in Mauritania and Mali, where they are officially represented on the political level and participate in the governing coalition; they also sit in parliament in Nigeria and Burkina Faso, while they exist illegally in Chad and Niger. Less present in Senegal and Ivory Coast, their development is nevertheless closely monitored.
- Traditional values coexist with the will to build modern states. The main, or only official point of agreement between the supporters of a modern state and the followers of a quietist Salafi movement and political Islam lies in their joint condemnation of jihadism. The coexistence of traditional values and Western approaches clashes on issues such as women's rights, political and sexual freedoms, construction and regulation of financial markets.
- Traditional values, partially appropriated by the quietist Salafists take precedence over the modern and secular state and redirect the management of public affairs. Religious values have become involved in political discourse.

- States rely on the solidarity of Islamic associations to ensure the livelihoods of the poor and vulnerable. As a result of the deterioration in the terms of trade, public authorities do not have the resources to finance social safety nets that are supported by Salafist associations financed by the Gulf states.
- Development assistance relies less on multilateral partners (UN, IMF, World Bank, etc.). Financial markets, the Islamic Development Bank and the Gulf countries serve as alternative windows. Given that they do not impose the same conditions on loans, beneficiaries can organize their development by deviating from the visions and objectives of multilateral donors. These detachments lead to decreased attention on issues such as women's rights and civil and political freedom. Trade partners such as China and India have gained ground in technological fields formerly kept under strict control (construction, digitization of services, telecommunications, automotive, etc.) and their companies are replacing Western economic operators. The Gulf countries provide abundant funding for the construction of mosques and the placement of imams while injecting money into the development of economic activities (agriculture, mining, etc.).

The dynamic within ECOWAS crystallizes the clashes between religious currents:

- Security cooperation is strengthened to combat jihad.
- The physical safety of people in transportation corridors is guaranteed.
- Unconsolidated, monetary integration appears inevitable before 2050. Islamic finance is very developed.
- Major community projects (transport, energy, security, education) have been slowed by modest growth and security problems, but have not been abandoned.
- The presence of Morocco plays an important role in building bank capacities and maintaining dialogue with Western partners. It is the most diversified economy in ECOWAS, exporting its goods and services to the community. Morocco along with Senegal is also the bridgehead of the ideological struggle against Salafism.

Having opted for more homogeneous rather than complementary strategic choices, they have limited capacity to build regional value chains.

**Scenario Four: Hybridization of values and development partners suggests integration based on the diversification of development partners and the enhanced adoption of an Islamic identity.** In this scenario:

- The growth, diversification and structural transformation of the Sahelian economies have not been realized at the targeted rate, but diversification is nonetheless perceptible.
- Traditional values coexist with the will to build modern states integrated into a regional space. Despite the beginnings of decentralization underpinned by poverty reduction plans, territorial planning remains to be improved.
- The populations are more urban and young. They benefit from improved access to basic services, in proportions that remain far from the poverty reduction targets devised around 2010.
- A conflict of religious norms pits the supporters of Malikite Islam against followers of quietist Salafism and political Islam. The latter are gaining ground and are present in the opposition in Mauritania, Mali, Nigeria and Burkina Faso, highly structured in Ivory Coast and fought against in Senegal, Niger and Chad. This expanding trend is helping to shape an Islamic identity among the populations, but it faces opposition from supporters of a secular modernity, often from the urban middle classes. The main point of agreement between these two polar conceptions of development is the joint opposition to a contained but not eradicated jihadism. In other areas, the coexistence of these values is not always harmonious, and affects women's rights (inheritance, the nature of autonomy), political and sexual freedoms and financial practices, leading to tensions and intense debates. In general, religious values have become involved in the political discourse. Western partners continue to finance development, especially in the security sector: the presence of Morocco and, to a lesser extent, those of Senegal and Ivory Coast, which are counterbalancing the Gulf states, are reassuring factors for Western powers.
- States rely on the solidarity of Islamic associations to ensure the livelihoods of the poor and the vulnerable. Religious and traditional solidarity systems continue to develop in sharp contrast to the lack of action by public authorities that do not have



the resources to finance effective social safety nets because of the deterioration in the terms of trade.

- Development no longer relies solely on traditional partners. The financial markets, the Islamic Development Bank, the New Development Bank and Gulf support are used as alternative windows and do not impose the same conditions on loans. Countries may therefore depart or threaten to deviate from the liberal precepts of the World Bank and the IMF. These breaks lead to less attention paid to the emancipation of women. The Gulf states provide ample funding for the construction of mosques and the placement of imams, while traditional partners concentrate aid on consensual issues of infrastructure and security. Trading partners such as China and India have gained ground in areas of technological activities formerly managed by the traditional development partners, such as construction, services digitization, telecommunications, automotive, etc. This competition between aid and economic operators increases the bargaining power of the states concerned.

#### **ECOWAS has become dynamic:**

- Security cooperation is strengthened.
- The physical safety of persons is guaranteed in the transport corridors.
- Monetary integration is programmed and appears to be inevitable before 2050.
- Major community projects (transport, energy, security, education) have been slowed by modest growth, but integration is continuing.
- The presence of Morocco plays an important role: it is the premier economy of ECOWAS in terms of diversification. Morocco sells its goods and services within the regional grouping and plays an important role in arriving at an Islamic modernity that is a viable alternative to Salafism.

**Ad hoc bodies** outside international institutions allow countries to cooperate on sectorial issues (G5 Sahel on security and development, CILSS for drought and food security issues), but they still lack the means to assume their roles.

**Economic integration is complicated by the uniformity of the countries** under consideration. They opt for more homogeneous rather than complementary strategic choices that limit their capacity to build regional value chains.

## Four Recommendations

The following recommendations have been made in view of the scenarios. From the European point of view, two of the scenarios, which make it possible to maintain an economic, political and cultural presence within the given space, appear more desirable than the other two.

These scenarios are:

- **Scenario One: The multilateral ideal**
- **Scenario Four: Hybridization of values and development partners**

The multilateral ideal represents objectives for integration targeted by the development plans and the strategies of the donors, the scenario of hybridization derives from it, but suggests changes that remain compatible with the maintenance and the renewed development of partnerships between the EU and the eight states concerned. The other two suggest either a total failure of poverty reduction strategies and the resulting instability, or an evolutionary trajectory that emancipates from the dedicated frameworks of development. While these two scenarios may be considered detrimental to the interests of the countries concerned, they are certainly detrimental to the EU, which would see its economic position weakened and its cultural and political influences diminished.

In order to avoid them, the study recommends:

**1. Concentrate the means of aid and avoid the scattering of strategies and means.** From a European perspective, this means combining bilateral and multilateral support for an integrated strategy. The strategic framework currently adopted by the EU proposes three main orientations, which need to be financed:

- Improving the institutional capacity of the Sahelian states
- The need to strengthen regional cooperation on security and development issues in the Sahel
- Tying together security and development issues in the Sahel

To implement it, EU member states, led by France, will have to better cooperate and renew their conception of aid. French aid is mainly distributed through multilateral and UN agencies, which takes about €1.7 billion out of the 2.8 billion of the national budgetary effort. In terms of grants, France's bilateral aid is approximately €200 million annually, spread over 16 countries. The share of loans has increased sharply: loans plus interest account for €900 million, which is approximately divided by 12 to get a sense of the amounts actually injected. With €200 million annually for 16 countries, France, according to Serge Michailof<sup>1</sup>, can only practice sprinkling while the Sahel is going

---

<sup>1</sup> Michailof S. (2017), « L'aide française au Sahel n'est que du saupoudrage », *Le Point Afrique*, 9 mai : <http://www.iris-france.org/94127-laide-francaise-au-sahel-nest-que-du-saupoudrage/>

through a deep crisis. In order to increase the effectiveness of aid, it is essential to bring French, European, and development partners with a similar philosophy together quickly and to concentrate them on priority areas / strategic issues. With this in mind, the creation of a special fund, backed up by an initial €200 million French payment followed by the other EU member states, would increase the means of financing the integrated strategy. Serge Michailof estimates that the leverage of these €200 million could go up to €1 billion per year.

2. **Bringing together expertise:** a lot of expertise is disseminated in research institutions, national administrations and aid agencies, and international NGOs. It is essential to bring them together, to confront them, in order to better target the strategic priorities and the modalities of action to be taken. France and her EU partners would also benefit from better identifying the intellectuals and actors in Sahelian development, who have documented views of the area under consideration. The consolidation of this expertise presupposes the creation of a dedicated space to collectively address the issues.
3. **Targeting strategic interventions integrated with EU priorities.** The weakness of the resources mobilized on the identified strategic priorities leads to low aid effectiveness. The diagnoses highlight key areas of intervention:
  - Strengthening the institutional capacities of states, including the broader security sector (anti-terrorism, anti-crime).
  - Supporting productive activities by supporting rural development and the rise of entrepreneurship through an integrated vision aimed at combining the logistical, capital and skills resources needed to initiate economic activities.
  - Support to the social sector – including health as well as formal, basic and vocational education – in line with EU principles. In the long term, formal basic education is threatened by the presence of other, often religious, educational systems that are incompatible with the idea of a modern state. The multiplicity of these systems threatens the capacity to create a pluralistic state.
4. **Seeking strategic alliances with emerging partners in Sahelian countries.** The Sahel is undergoing a deep crisis. This crisis can be explained by weakened state structures, the vulnerability of large sections of the population, and the rise of imported religious norms, which radically contradict the principles of multilateral donors. In order to better grasp the fracture lines between the protagonists and, eventually, to reduce them, maintaining a dialogue with these states is vital. It is also necessary to identify partners in situ and in the vicinity of the Sahelo-Sahelian zone to limit the growing footprint of Salafist movements. From this point of view, EU member states would benefit from further strengthening their interactions with the Kingdom of Morocco, which represents an alternative to the expansion of Salafism and is a driver of economic integration in the given space. It is equally desirable not to sideline Algeria, which has considerable means of military intervention and intelligence. An integrated reflection at the European level will have to be carried out on the ways the EU supports the

concerned regional institutions (WAEMU, ECOWAS, G5-Sahel) in the areas of strengthening regional cooperation.

### 3. LISTE DES ABBREVIATIONS

ACF	Action contre la faim
AGIR	Alliance globale pour la résilience - Sahel et Afrique de l'Ouest
AICD	Africa Infrastructure Country Diagnostic
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
CAPS	Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du ministère des Affaires étrangères
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique Centrale
CSFRS	Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques
CILSS	Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel
C2D	Contrat de désendettement et de développement
EEEOA/WAPP	Système d'Echanges d'Énergie Electrique Ouest Africain (EEEOA)
ETSL	Ecovas Trade Liberalisation Scheme
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDA	Association internationale de développement
IDE	Investissement direct à l'étranger
ILO	International Labour Organization
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
NDB	New Development Bank
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA : acronyme anglais)

	pour Office for the Coordination of Humanitarian Affairs)
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations unies
PAM	Programme alimentaire mondial
PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
PRS 2030	Prospective des réalités sahéniennes 2030
RCI	République de Côte-d'Ivoire
SCN 2008	Système de comptabilité nationale 2008 des Nations unies
PPTTE	initiative pays pauvres très endettés
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNODC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
UMA	Union du Maghreb arabe

## 4. OBJECTIFS DU PROJET PRS 2030

La Prospective des réalités sahéennes 2030 (PRS 2030) évalue 1) les potentialités d'intégration et de développement économiques d'un espace saharo-sahélien comprenant les huit pays que sont le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Tchad à Horizon 2030. L'étude est conduite de façon pluridisciplinaire, systémique et prospective pour mettre l'accent sur 2) les freins et les leviers à cette intégration.

La réalisation de PRS 2030 s'est nourrie de l'analyse de travaux d'anticipation, de projets en cours et d'études sectorielles. Elle s'est aussi appuyée sur une collecte de données de terrain originale. Enfin, PRS 2030 a mobilisé un réseau d'experts et une équipe projet expérimentée associant analystes et praticiens du développement.

La réalisation du projet a débouché sur la production de quatre scénarios contrastés. Ces scénarios permettent d'appréhender différentes trajectoires de développement envisageables pour les pays de l'aire d'étude à horizon 2030. Les scénarios mettent l'accent sur l'analyse de variables spécifiques aux espaces considérés qui influencent les possibilités d'une intégration économique, ses formes potentielles et ses modalités d'organisation.

### 4.1 DE QUEL ESPACE ANTICIPER LES EVOLUTIONS A HORIZON DE 15 ANS ?

L'espace sahélo-saharien fait l'objet d'une attention prospective croissante <sup>2</sup>. La confluence d'enjeux traditionnels de développement (lutte contre la pauvreté et accès aux services de base), de problèmes environnementaux (désertification, érosion de la diversité biologique, épuisement des ressources naturelles), la résurgence de problèmes sécuritaires (présence de groupes islamistes radicaux dans l'espace sahéien) et la permanence de problématiques migratoires, de trafics et de défis humanitaires en font une zone d'observation stratégique, un terrain d'expérimentation et de mise en œuvre de projets divers.

La géométrie des initiatives concernant l'espace saharo-sahélien est variable. Le nombre de porteurs de projets, la multitude des objectifs poursuivis et la diversité des périmètres géographiques retenus pour les interventions sont frappants : certains acteurs optent pour des approches globales (Organisation des Nations unies, Union européenne), d'autres (Banque mondiale, Banque islamique de développement) retiennent des interventions multifactorielles alors qu'un dernier groupe d'intervenants, en lien avec leurs missions et compétences (Union africaine, Banque africaine de développement, Banque mondiale, CEDEAO) focalise son attention stratégique sur un enjeu particulier qui peut être la résilience, la sécurité ou la gouvernance. Par ailleurs, ces interventions stratégiques ne ciblent pas les mêmes aires géographiques. Toutes, néanmoins, intègrent le **Mali, le Niger et le Burkina Faso et en font le cœur d'un espace saharo-sahélien extensible.**

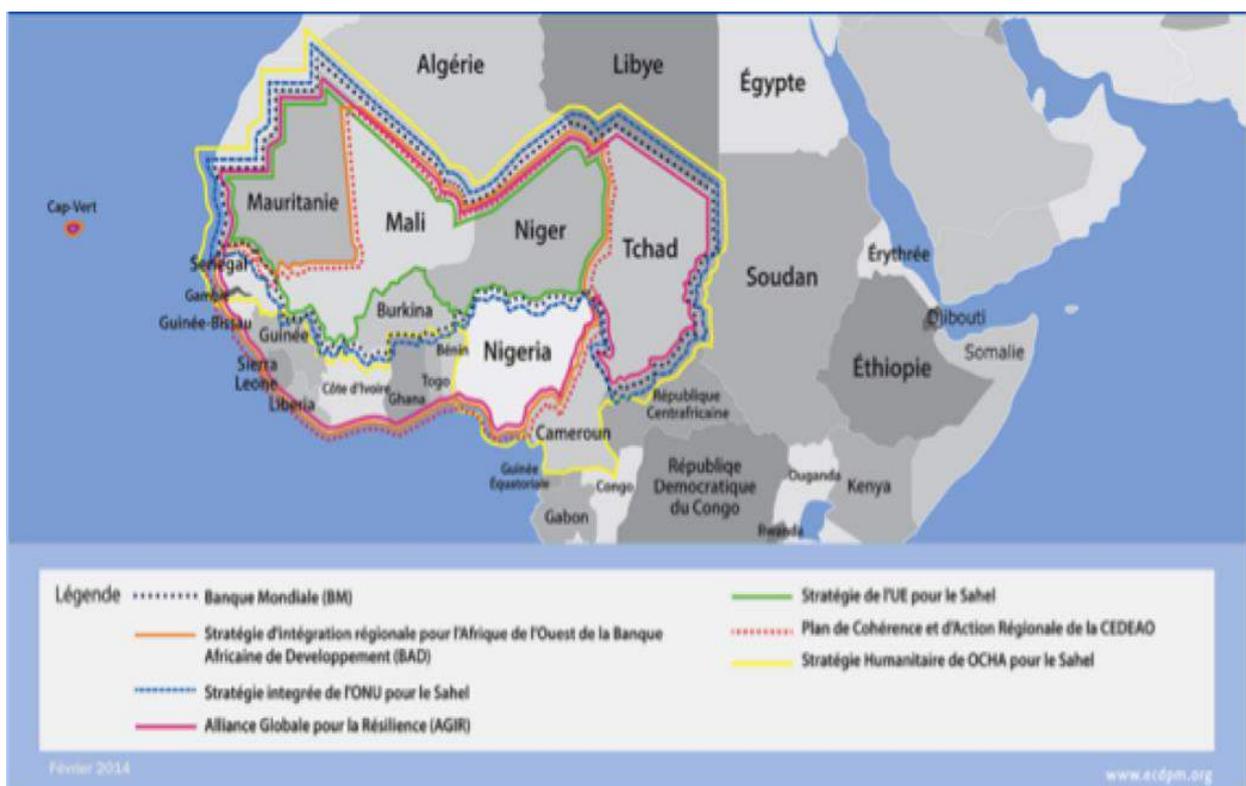
<sup>2</sup>. HELLY Damien, THEROUX-BENONI Lori-Anne, GALEAZZI Greta, MAÏGA Ibrahim et OUEDRAOGO Fatimata, « Stratégies Sahel : l'impératif de la coordination », ISS / Note d'analyse, n° 76, mars 2015. URL : <http://ecdpm.org/wp-content/uploads/Strategies-Sahel-ISS-ECDPM-Mars-2015.pdf>. Consulté le 8 août 2017.

Intervenant parmi d'autres, l'Union européenne est l'un des promoteurs d'une intervention intégrée. Rédigée en 2011, la « Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013 » préconise une approche globale de développement<sup>3</sup> et considère :

1. l'amélioration des capacités institutionnelles des États sahéliens ;
2. la nécessité du renforcement de la coopération régionale autour des enjeux de la sécurité et de développement au Sahel ;
3. l'indissociabilité des questions de sécurité et de développement au Sahel.

#### Carte 1. Les stratégies sahéliennes en février 2014

Source : Galeazzi Greta, Helly Damien, « Les Stratégies Sahel en perspective — Troisième conférence des donateurs sur le Mali. Avantages comparatifs ou jungle de coopération internationale ? », European Centre for Development Policy Management (ECDPM), 2014. URL : <http://ecdpm.org/fr/talking-points/strategies-sahel-perspective-troisieme-conference-donateurs-mali/>. Consulté le 8 août 2017.



<sup>3</sup>. Depuis 2015, la stratégie Sahel de l'UE bénéficie du 11<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED) et d'autres instruments spécifiques qui visent à favoriser la stabilité en Afrique de l'Ouest, et en particulier la gestion des espaces frontaliers. Cette stratégie constitue un tout nouveau terrain d'expérimentation pour la mise en œuvre de l'approche globale de l'UE particulièrement dans le domaine de la sécurité. En complément, le programme européen de contre-terrorisme au Sahel (CT Sahel) étend son action sur la Mauritanie, le Mali et le Niger. Précurseur, cette approche globale aurait inspiré la Stratégie Sahel de l'ONU et de l'Union africaine, engagée dans le processus de Nouakchott. Cette stratégie ne cible pas le Sahel oriental pourtant recensé comme zone d'action prioritaire dans le *Livre blanc : défense et sécurité nationale 2013* qui envisage le Sahel de la Mauritanie à la corne de l'Afrique. Sur ce point, voir Ministère de la Défense, *Livre blanc. Défense et sécurité nationale. 2013, mai 2013*. URL : [http://www.livreblancdefenseetsécurité.gouv.fr/pdf/le\\_livre\\_blanc\\_de\\_la\\_defense\\_2013.pdf](http://www.livreblancdefenseetsécurité.gouv.fr/pdf/le_livre_blanc_de_la_defense_2013.pdf). Consulté le 8 août 2017.

La 'Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel' de l'Union adoptée en 2011, s'est incarnée fin 2014 à travers un plan d'action destiné à la mettre en œuvre dans les cinq pays concernés (**Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad**). Le triptyque 'sécurité, croissance et lutte contre la pauvreté' est la matrice d'une trajectoire de développement et d'intégration économique. Pour atteindre son objectif, reconnecter le Sahel au commerce mondial et stimuler un commerce régional <sup>4</sup> peu développé en Afrique et au Sahel en particulier, cette stratégie a été pensée en intégrant les flux et réalités concrètes d'un espace sahélien en crise <sup>5</sup>.

Néanmoins, le caractère réticulaire des activités illicites pratiquées dans la sous-région suggère qu'il est essentiel de ne pas concentrer toute son attention stratégique sur le seul cœur de l'espace sahélien. Il convient de s'intéresser aux interconnexions entre cette aire géographique et les zones et activités qui sont susceptibles de le déstabiliser ou, *a contrario*, de le renforcer. Si les espaces d'insécurité ont des dynamiques qui leur sont propres, leurs potentielles interconnexions <sup>6</sup> et leur gestion devraient être appréhendées par le cadre d'action stratégique. C'est pourquoi le projet PRS 2030 s'est élargi au-delà des cinq pays embrassés par la stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel. L'existence et la reconfiguration de ces réseaux s'inscrivent dans une continuité <sup>7</sup>, l'analyse appréhende le Sahel à travers ses réalités d'hier et d'aujourd'hui. Elle se fait fort d'intégrer le temps long et les évolutions en cours dans l'analyse.

## 4.2 Aire d'étude PRS 2030

### 4.2.1 Présence d'espaces institutionnels

Dans l'espace sahélo-saharien, des dynamiques d'intégration sont d'ores et déjà à l'œuvre. Certaines, comme l'UEMOA-CEDEAO, font désormais preuve de capacité de convergence, de coopération, voire d'intégration ; d'autres sont originales au sens où, construites autour d'objectifs définis, elles conduisent à s'écarter des découpages institutionnels existants pour les recomposer au regard de critères variés : caractéristiques de l'environnement naturel, menaces et enjeux de sécurité, niveaux de développement, dynamiques culturelles. La présence de ces deux organisations régionales aux mandats et compétences qui se chevauchent partiellement ne facilite pas le travail de ces institutions. En dépit d'avancées significatives (convergence monétaire, subsidiarité dans les processus normatifs, etc.), les tensions, les chevauchements et le manque de convergence entre les deux organisations ont été nombreux. Ils persistent sur certains enjeux clés. Bien qu'il

<sup>4</sup> Entre 2007 et 2011, la part des exportations intra-africaines dans le total des exportations de marchandises était en moyenne de 11 % en Afrique à comparer aux 50 % dans les pays en développement d'Asie, 21 % en Amérique latine et dans les Caraïbes et 70 % en Europe. Voir Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, « Le développement économique en Afrique. Commerce intra-africain : libérer le dynamisme du secteur privé », 2013. URL : [http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2013\\_fr.pdf](http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2013_fr.pdf). Consulté le 8 août 2017.

<sup>5</sup> OCDE/CDSAO, « Un atlas du Sahara-Sahel : géographie, économie et insécurité ». *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest*, Éditions OCDE, 2014. URL : [http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/agriculture-and-food/un-atlas-du-sahara-sahel\\_9789264222335-fr#\\_WYm26oppxA#page1](http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/agriculture-and-food/un-atlas-du-sahara-sahel_9789264222335-fr#_WYm26oppxA#page1). Consulté le 8 août 2017. Voir chapitre 10 : « Le point de vue des institutionnels sur les enjeux saharo-sahéliens ».

<sup>6</sup> ABDERRAHMANE Abdelkader, « Terrorisme et trafic de drogue au Sahel », *Le Monde*, 19 juillet 2012. URL : [http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/07/19/terrorisme-et-traffic-de-drogues-au-sahel\\_1735046\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/07/19/terrorisme-et-traffic-de-drogues-au-sahel_1735046_3232.html). Consulté le 8 août 2017

<sup>7</sup> DUVAL SMITH Alex, « Inside Mali's Human-Trafficking Underworld in Gao », *BBC*, 21 avril 2015. <http://www.bbc.com/news/world-africa-32359142>. Consulté le 8 août 2017. Un chapelet de villes sahéliennes servirait de relais aux migrations : Gao, Kidal au Mali, mais aussi Agadès et Arlit au Niger. Toutes seraient reliées entre elles par des bus et auraient en commun de se situer au sein du pays touareg. Or les Touaregs ont toujours le contrôle de ces routes transsahariennes. Voir BRACHET Julien, « Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Air (Niger) », *Les Cahiers d'Outre-Mer, Revue de géographie de Bordeaux*, avril-septembre 2004. p. 226-227. URL : <http://com.revues.org/512>. Consulté le 8 août 2017 et Altai Consulting, « Irregular Migration between West Africa, North Africa and the Mediterranean », MIDWA, décembre 2015. URL : [http://www.altaiconsulting.com/wp-content/uploads/2016/03/Altai\\_Consulting\\_Free\\_Movement\\_and\\_Migration\\_in\\_West\\_Africa.pdf](http://www.altaiconsulting.com/wp-content/uploads/2016/03/Altai_Consulting_Free_Movement_and_Migration_in_West_Africa.pdf). Consulté le 8 août 2017.

existe un accord préalable entre les deux organisations d'aborder conjointement les enjeux de sécurité et de prévention des conflits dans le cadre du mécanisme existant de la CEDEAO, l'UEMOA avait, en 2011, déclaré son intention d'élaborer pour son compte un mécanisme de sécurité et de prévention des conflits. Sur ce point précis, un nouveau dispositif, le G5 Sahel, est désormais à l'œuvre. Ces organisations sont présentées ci-après. En effet, l'appartenance des pays sahéliens à l'une ou l'autre de ces organisations intégratrices est a priori un élément à considérer pour la définition de l'aire d'étude.

**La CEDEAO** est une organisation intergouvernementale ouest-africaine créée en 1975. Elle est la principale structure destinée à coordonner les actions des pays ouest-africains. Les quatre étapes prévues pour le processus d'intégration régionale consistent à créer une Zone de libre échange, une Union douanière, un Marché commun et une Union monétaire et économique<sup>8</sup>. La CEDEAO regroupe le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte-d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Nigeria, la Sierra Leone, le Togo. Anciennement membre, la Mauritanie a quitté la CEDEAO en 2000. Nouvellement membre d'une Union africaine qu'il avait quitté, le Maroc vient égale d'effectuer une demande d'adhésion à la CEDEAO. Force de proposition, puissance normative et zone de libre-échange, institution reconnue dans les domaines de l'appui à l'agriculture, à la fourniture d'infrastructures et notamment de l'énergie, la CEDEAO reste traversée par divers dysfonctionnements qui limitent son empreinte sur l'espace sahélien :

1. Elle est peu opérante face aux conflits internes aux États membres et aux organisations criminelles transnationales.
2. Elle reste déficitaire sur le plan institutionnel et organisationnel. Cela a limité son rôle dans le processus d'intégration comme dans la gestion et l'exécution de l'Aide publique au développement (APD).
3. Du fait de progrès constants mais limités, la mise en œuvre du futur Marché commun puis de l'Union monétaire et économique s'avère très complexe.
4. La libre circulation des personnes est freinée par l'existence de différents points de contrôle (immigration, douane, sécurité), le manque d'information des agents de contrôle, le manque de volonté politique des États membres et le traitement discriminatoire que certains pays donnent aux citoyens d'autres États membres, entre autres questions.

**L'UEMOA** a pour sa part été créée le 10 janvier 1994 à Dakar avec pour objectif essentiel l'édification, en Afrique de l'Ouest, d'un espace économique harmonisé et intégré, au sein duquel est assurée une totale liberté de circulation des personnes, des capitaux, des biens, des services et des facteurs de production, ainsi que la jouissance effective du droit d'exercice et d'établissement pour les professions libérales, de résidence pour les citoyens, sur l'ensemble du territoire communautaire. Huit États côtiers et sahéliens, liés par l'usage d'une monnaie commune, le FCFA, et bénéficiant de traditions culturelles communes,

<sup>8</sup> Groupe d'études africaines (GEA), *Les processus d'intégration régionale de la CEDEAO et la coopération internationale*, Madrid : Cooperation Española, juin 2014. URL : [http://www.aecid.es/Centro-Documentacion/Documentos/Eficacia%20y%20calidad/01\\_Informe%20CEDEAO\\_AECID\\_FR\\_FINAL.pdf](http://www.aecid.es/Centro-Documentacion/Documentos/Eficacia%20y%20calidad/01_Informe%20CEDEAO_AECID_FR_FINAL.pdf). Consulté le 8 août 2017.

composent l'UEMOA : le Bénin, le Burkina, la Côte-d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. L'UEMOA couvre une superficie de 3 506 126 km<sup>2</sup> et compte 112 millions d'habitants. Le taux de croissance du PIB (Produit intérieur brut), à prix constant, est de 7 % en 2015 <sup>9</sup>.

**Le G5 Sahel** a été créé le 16 février 2014. L'objectif majeur de sa création est de coordonner les politiques et stratégies de développement et de sécurité des cinq États. Il s'agit d'une organisation construite *ad hoc* entre États ouest-africains traversés par des enjeux communs. Les États membres sont le **Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad**. Ces pays sont homogènes au plan de leurs caractéristiques physico-naturelles, de leurs indicateurs de développement socioéconomique, et aussi homogènes de par l'histoire, la géographie et la culture ou même d'un point de vue géopolitique. Du point de vue de ses membres, le G5 est perçu comme le bon format et la bonne échelle pour traiter des questions spécifiquement sahéliennes. Il regroupe en effet un ensemble de pays touchés par des fragilités structurelles similaires et présentant un ensemble cohérent. Le G5 Sahel entend mettre en œuvre une stratégie intégrée.

1. À la différence des situations rencontrées dans le cadre de la CEDEAO, l'homogénéité des membres susciterait une forte volonté politique des États membres et un engagement fort des chefs d'État de circonscrire les préoccupations communes de sécurité, de développement mais également de démocratie.
2. L'un des principes directeurs de son action est d'allier dans toutes ses interventions la sécurité et le développement et de privilégier les zones transfrontalières, enclavées, à faible densité humaine, avec une faible présence de l'État et de ses partenaires caractérisée par des indicateurs socio-économiques très bas se situant généralement en dessous des moyennes nationales.
3. Il a vocation de réflexion et de coordination politique et technique des activités à dimension régionale de ses États membres, et des différentes stratégies Sahel, afin d'accroître l'attention portée aux zones enclavées et transfrontalières, moins bien desservis par les services publics des États, en inscrivant ses actions en cohérence avec les autres organisations régionales et son environnement proche, dans un esprit de complémentarité et de subsidiarité.
4. Le G5 Sahel s'est doté d'un Programme d'investissements prioritaires pour la période 2015-2017, avec des projets structurants dans les domaines de la sécurité, de la résilience, des infrastructures et de la gouvernance et qui est en train de formuler sa Stratégie pour le développement et la sécurité déclinée en plan d'actions pluriannuelles.

#### 4.2.2 Aire d'étude : le parti pris du projet PRS 2030

Se focaliser sur l'espace du G5 Sahel, qui est aussi celui que considère la stratégie européenne, aurait pu être un choix pertinent. Dans une optique d'intégration économique, nous avons jugé utile d'adjoindre à ces cinq pays trois autres États, côtiers,

<sup>9</sup> UEMOA : RSM juin 2016. URL : <http://www.uemoa.int/fr/presentation-de-luemoa>. Consulté le 8 août 2017.

avec lesquels ces pays du G5 Sahel commercent, et dont les évolutions internes sont susceptibles d'avoir des incidences économiques et politiques. Il est essentiel d'associer à la stratégie cœur des éléments relatifs aux zones tampons ou bordures, dynamiques ou frappées par l'instabilité, et d'intégrer des éléments stratégiques pour favoriser l'intégration ou inversement, éviter les contagions. Définir un espace en intégrant cette dimension aurait pu nous conduire à associer à la réflexion la Libye et d'autres pays dits de bordure. Sans les intégrer directement, nous avons, dans la formulation des scénarios, tenu compte de l'influence des instabilités libyennes et soudanaises comme du dynamisme du royaume du Maroc dans l'espace ouest-africain.

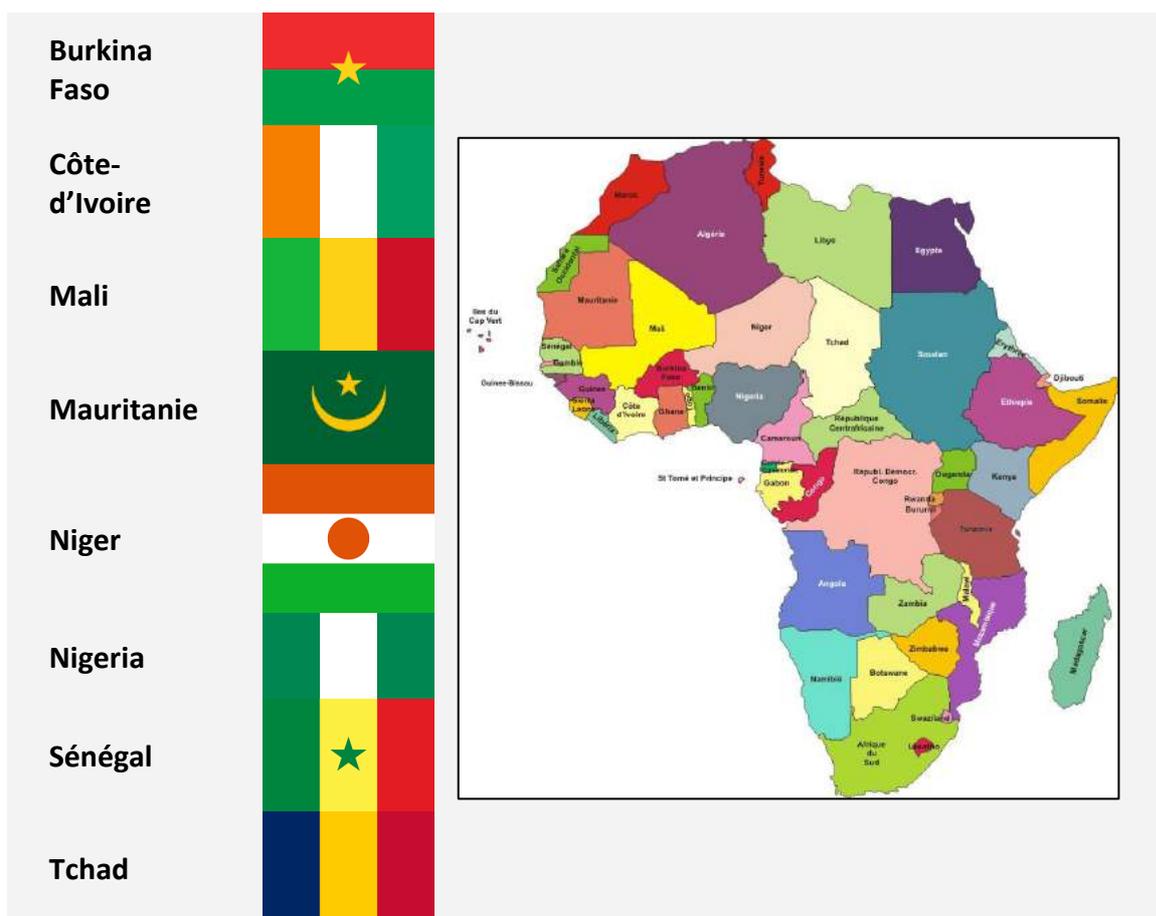
Pour circonscrire notre espace, nous nous sommes penchés sur la façon dont les différentes stratégies dites sahéennes caractérisaient la sous-région. Un premier examen suggère que certains pays, systématiquement retenus comme cible des plans susmentionnés, ne peuvent être écartés. Il s'agit du Niger, du Mali, de la Mauritanie et du Burkina Faso. Ces pays se considèrent comme liés par l'homogénéité des menaces rencontrées et une filiation culturelle forte. Le Tchad, membre du G5 Sahel, présente un profil de développement et une exposition aux menaces sensiblement similaires. Il est également au cœur de la stratégie de l'UE et du G5 Sahel qui sont superposés sur le plan géographique.

Le Sénégal, la Côte-d'Ivoire et le Nigeria ont également été associés. Trois arguments principaux justifient ce choix :

- Il s'agit de **poumons économiques** importants en vue d'une intégration : le Sénégal et la Côte-d'Ivoire sont les deux pays de l'espace ouest-africain UEMOA les plus performants économiquement. Ces deux pays disposent par ailleurs de capacités de transformation de ressources naturelles qui sont potentiellement exploitables à l'échelle sous-régionale. De plus, disposant d'accès à la mer, il s'agit également de pays dont les arrière-pays naturels sont les pays sus-mentionnés.
- Il s'agit de **pays confrontés aux menaces sécuritaires** : épargné par les attaques terroristes, le Sénégal est confronté aux enjeux du radicalisme. La Côte-d'Ivoire, si elle fait face à des menaces internes qui sont d'une autre nature, a pour sa part fait l'objet d'une attaque conduite par des ressortissants maliens. Le Nigeria est particulièrement frappé par les groupes djihadistes.
- Ces pays côtiers constituent **des points de connexions des trafics régionaux et internationaux** et des dynamiques commerciales qui affectent positivement et négativement le cœur sahéen.

NB : Nous n'avons pas, pour le Nigeria, effectué un travail d'enquêtes de terrain analogue à celui qui a été pratiqué sur les sept autres pays de l'aire d'étude. Le Nigeria a fait l'objet d'une analyse bibliographique poussée et d'échanges avec des spécialistes.

L'aire d'étude retenue pour le projet PRS 2030 comprend huit pays :



### 4.3 Qu'entend-on par intégration économique?

Les objectifs d'intégration économique de l'aire d'étude doivent être mis en lien avec les visées de la politique française et les valeurs des démocraties occidentales. L'intégration économique a quatre visées principales.

1. Une contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations par la création d'activités économiques décentes.
2. Un renforcement des capacités des États de l'aire d'étude à lutter contre le terrorisme et les grands trafics.
3. Un encouragement et une facilitation de la coopération régionale dans les domaines de la sécurité et du développement économique.
4. Un usage rationnel et durable des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables dans les stratégies de développement économique.

Les trois premières visées renvoient directement à des objectifs de développement économique et social, de renforcement de la sécurité et de maintien de la paix. Eu égard à l'importance des ressources naturelles pour le processus de développement et les conflits qu'elles peuvent cristalliser, il convient d'associer directement à ces objectifs celui de l'usage raisonné des ressources naturelles dans les stratégies de développement. Ces

ressources pourraient devenir le substrat d'une future croissance qui pourrait devenir simultanément **verte** et répondre aux canons du développement durable. Il conviendra alors de veiller à l'existence des externalités négatives que leur exploitation est susceptible de générer <sup>10</sup>.

#### 4.3.1 Développement économique et social et développement humain

Les stratégies entendent contribuer au développement économique. L'un des indicateurs de ce développement est le PIB, indicateur de la croissance économique. Cette contribution à la croissance peut se faire au moyen d'investissements directs à l'étranger (IDE) dans l'espace considéré, de signatures de contrat d'exportation vers les pays développés, de transferts de technologie, d'appuis à la formalisation des marchés financiers et à la création de produits financiers adaptés au contexte de développement et d'aides publiques ciblées sur des projets à fort potentiel économique.

Cette croissance doit être **inclusive** et contribuer à l'emploi décent pour les populations, idéalement dans le secteur moderne plutôt que dans l'économie informelle. La croissance économique doit viser les franges les plus vulnérables de la population. Le développement social suppose à la fois la création d'emplois formels, à haute intensité de main d'œuvre, et des politiques de protection des personnes vulnérables : filets sociaux, sécurité sociale.

La croissance doit être **territorialement mieux répartie**, non concentrée dans les grands pôles urbains et viser les espaces les plus vulnérables, dans lesquels la présence de l'État est lacunaire. Cela peut se faire en appui à la décentralisation notamment, mais aussi dans le cadre de projets d'urbanisme pour les quartiers précaires et sous-intégrés.

#### 4.3.2 Sécurité, démocratie et résolution des conflits

Les stratégies visent à renforcer la démocratie et à éliminer les menaces sécuritaires qui jalonnent l'espace sahélien. Ces menaces sont liées à la présence de groupes radicaux et à diverses formes de trafics (armes, stupéfiants, trafics humains). Ces menaces entravent les processus de développement économique, formel comme informel. Elles contribuent à l'exode de populations qui, souvent, viennent alimenter des camps de réfugiés <sup>11</sup> comme les zones non formalisées des métropoles urbaines.

Par sécurité, il convient aussi d'entendre sécurité sanitaire. Selon la Banque mondiale (BM), une épidémie de type Ebola, au-delà de la tragédie humaine qu'elle représente, a de forts effets sur le PIB des États concernés et des pays voisins. Dans le scénario dit bas de son rapport <sup>12</sup>, la BM avait estimé les pertes du PIB de l'Afrique de l'Ouest à 2,2 milliards de

<sup>10</sup> Des externalités qui peuvent être environnementales, mais également concerner le développement économique, comme la découverte du pétrole a pu le faire dans un grand nombre de pays (phénomène de maladie hollandaise).

<sup>11</sup> Le conflit au nord du Mali en 2012 et la crise alimentaire et nutritionnelle structurelle qui touche annuellement des centaines de milliers de ménages vulnérables ont entraîné des déplacements de population massifs vers le sud du pays. Selon une estimation du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations unies, 270 000 personnes étaient déjà déplacées par cette crise depuis janvier. L'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a enregistré 131 531 réfugiés (29 040 au Niger, 56 137 en Mauritanie, 46 354 au Burkina Faso) et estimé à 30 000 le nombre de personnes ayant fui en Algérie. De plus, entre 130 000 (selon le Programme alimentaire mondial) et 200 000 personnes (selon l'Assemblée nationale Malienne) sont déplacées internes dans les territoires du nord, du sud ou à Bamako. Une évaluation réalisée par le Programme alimentaire mondial et la Protection civile Malienne en mars 2012 estime à 19 788 les personnes qui ont voyagé du nord jusqu'à Bamako. Actuellement, ce chiffre doit être supérieur car les mouvements de déplacement vers Bamako continuent.

<sup>12</sup> The World Bank Group, *The Economic Impact of the 2014 Ebola Epidemic: Short and Medium Term Estimates for West Africa*, 7 octobre 2014. URL : <http://documents.worldbank.org/curated/en/524521468141287875/pdf/912190WP0see0a00070385314B00PUBLIC0.pdf> . Consulté le 9 août 2017.

dollars en 2014, et 1,6 milliard en 2015. Dans le scénario dit haut, ces pertes s'élevaient à 7,4 milliards en 2014 et 25,2 milliards en 2015. Ces deux scénarios prennent en compte des effets de contagion à d'autres pays. L'impact financier d'Ebola croît sous l'effet de coûts directs (dépenses publiques de santé) et indirects liés à la baisse de la productivité avec nombre de travailleurs malades, mourants ou assistant leurs proches. À cela s'ajoutent les coûts plus élevés des activités économiques dans chacun des pays, mais aussi des échanges entre ces pays.

Tout comme pour les enjeux liés aux groupes radicaux, des comportements de psychose s'observent face aux épidémies : la peur de contracter le virus Ebola aurait privé de nombreuses entreprises de leur main d'œuvre, perturbé les transports et conduit les ressortissants des pays touchés par l'épidémie à limiter leurs déplacements.

#### 4.3.3 Coopération régionale

La croissance économique doit se nourrir de l'interconnexion et de la complémentarité d'espaces, d'activités fragmentées pour épouser une vision propre à une aire géographique embrassant différents pays liés ou non par le biais d'institutions régionales. Les pays retenus pour l'aire d'étude devront pour cette raison faire preuve d'une homogénéité relative au plan de leurs caractéristiques physico-naturelles, de leurs indicateurs de développement socioéconomique. Idéalement, ces pays feront face à des problèmes partagés dont la résolution nécessite des coopérations ancrées dans des institutions existantes ou des dispositifs pensés *ad hoc*.

#### 4.3.4 Préservation des ressources naturelles et de la biodiversité

La croissance ne doit pas se faire au détriment des générations futures. Cela implique de préserver les écosystèmes cadre de vie, de déployer des stratégies de lutte contre le changement climatique et la désertification, mais aussi d'associer les ressources naturelles aux stratégies économiques des pays considérés. Ces ressources, qu'elles soient renouvelables ou non, devraient être gérées dans une perspective de développement durable.

## 5 METHODE DE TRAVAIL

### 5.1 Définition des variables clefs de l'intégration économique

Les pays de l'aire d'étude ont fait l'objet d'une recherche secondaire détaillée, laquelle a permis de préparer la recherche opérationnelle dans les différents pays visités et les différents entretiens menés sur le terrain avec les interlocuteurs clés. Des entretiens complémentaires ont été conduits en parallèle de ces rencontres pour compléter des points précis de la collecte. Ces analyses portent sur dix variables internes, considérées comme des facteurs importants pour l'analyse des capacités d'intégration économique telle que définie en section 3.3.

Ces variables font l'objet d'une présentation dans les fiches variables qui, sur chacun des sujets, exposent le développement de l'item traité dans les huit pays de l'aire d'étude. Le système qui en résulte est inscrit dans un environnement global pour lequel d'autres variables (la croissance économique mondiale, le changement climatique, les évolutions de l'aide au développement, l'évolution des institutions internationales et de leurs missions) influencent directement et indirectement les changements d'état de notre système. Pour rappel, les variables internes retenues pour l'analyse des évolutions du système PRS 2030 sont :

1. les activités productives ;
2. la démographie ;
3. le marché financier, les IDE et les finances publiques ;
4. l'offre, la demande et la gestion des ressources naturelles et de l'environnement ;
5. les identités ;
6. les infrastructures ;
7. le marché du travail ;
8. les normes et standards ;
9. la sécurité,
10. les services publics.

## 5.2 Production de fiches variables, d'hypothèses prospectives et de scénarios d'évolution

Les fiches variables permettent, pour chacun des sujets analysés, d'identifier des enjeux clés et des tendances d'évolution à l'horizon 2030. Ces tendances peuvent être :

- **Lourdes** : elles sont *a priori* inscrites dans un développement long et dotées, sur l'horizon considéré, d'un degré d'inertie qui permet d'anticiper leurs évolutions.
- **Émergentes** : elle ne s'inscrivent pas dans les évolutions antérieures et sont potentiellement annonciatrices de changements, mais leur influence et les conditions de ces changements ne sont pas encore documentées.
- **Incertaines** : elles ne sont pas probabilisables. Du fait de la complexité et de l'imbrication des phénomènes qui guident leur évolution, les modélisations restent encore peu opérantes pour instruire les sujets considérés.

Pour chaque variable, les différentes tendances identifiées permettent la formulation d'hypothèses prospectives pour lesquelles les conditions de réalisations sont soulignées. La combinaison des hypothèses compatibles pour chacune de ces variables permet de dessiner les scénarios d'évolution pour l'aire d'étude au regard des variables d'évolutions considérées.

Nous présentons quatre scénarios d'évolutions et les hypothèses qui les sous-tendent en section 6. La section 6 présente en amont des scénarios la réunion des hypothèses qui les sous-tendent, une analyse différentielle qui permet d'observer leurs principales distinctions et une liste d'indicateurs dont la documentation permet une appréhension dynamique des changements à l'œuvre, révélatrice de la trajectoire d'évolution de l'espace considéré. Parmi ces scénarios, deux apparaissent, pour les pouvoirs publics européens, *a priori* plus souhaitables que les autres. C'est en vue de l'inscription de l'espace PRS 2030 dans ces évolutions souhaitables que les recommandations, présentées en section 7, sont formulées. Les fiches variables sont ensuite présentées en section 8.

Elles précèdent les références bibliographiques qui sont classées de deux façons en section 9. La bibliographie générale (9.1) est classée par pays. La bibliographie des sources spécifiques ayant soutenu l'analyse des variables (9.2) est classée par variable. La liste des personnes rencontrées sur le terrain (9.3), des personnes impliquées dans la réalisation du travail (9.4) et des membres du comité scientifique (9.5) finalise le travail.

## 6. PRESENTATION DES HYPOTHESES PROSPECTIVES

Les hypothèses prospectives sont issues des analyses réalisées pour chacune des variables considérées. Les fiches variables peuvent être consultées en section 8.

### 6.1 Activités productives

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. Diversification retardée et croissance non inclusive</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Infrastructures de soutien non compétitives</li> <li>▪ Pas de transformation graduelle de l'économie. Inefficacité dans la mise en œuvre des plans stratégiques</li> <li>▪ La transformation du secteur informel est limitée : problèmes d'accès aux RH, aux capitaux et à la technologie.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Ralentissement de la croissance</b>, dégradation des termes de l'échange alors que la diversification n'est pas engagée</li> <li>2. <b>Perte d'attractivité pays et ralentissement des IDE et des investissements endogènes</b> : cours des matières premières, cadre des affaires encore perfectible, enjeux sécuritaires non réglés et non compétitivité des facteurs de production (infrastructures, marché des capitaux et RH)</li> <li>3. <b>Éparpillement et inefficacité des politiques sociales</b> : politique des bailleurs sur les filets sociaux, mais faible appui des États qui consacrent leurs ressources à l'amélioration des infrastructures et buttent sur les politiques sociales coûteuses et peu efficaces</li> </ol>
<p><b>B. Diversification, faible intégration des chaînes de valeur et inclusivité partielle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Infrastructures de soutien peu compétitives</li> <li>▪ Faible diversification intrasectorielle dans secteurs minier et pétrolier, faible intégration des chaînes de valeur (pas de transformation locale) mais émergence de certains secteurs : agriculture, services.</li> <li>▪ La transformation du secteur informel est amorcée</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Ralentissement de la croissance</b>, dégradation des termes de l'échange alors que la diversification n'est pas engagée ou s'engage</li> <li>2. Les premières transformations ne génèrent pas une forte amélioration des finances publiques car elles se font sur des secteurs miniers et pétroliers en crise ou des secteurs agricoles à faible valeur ajoutée sur le plan économique. La diversification reste intra-sectorielle</li> <li>3. <b>Les politiques sociales et la réforme du cadre des affaires</b> permettent à certains acteurs de l'informel de rejoindre le secteur moderne mais l'impact reste limité</li> </ol>

<p><b>C. Industrialisation et modernisation amorcées avec essor de la première transformation et croissance inclusive.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Infrastructures de soutien compétitives</li> <li>▪ Diversification et intégration des chaînes de valeur.</li> <li>▪ Transformation du secteur informel est soutenue par les politiques sociales et la réforme du cadre des affaires</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Croissance forte</b> : La crise des matières premières n'affecte pas les finances publiques et ne retarde pas l'investissement. Diversification intersectorielle (nouvelles spécialités métalliques, etc.) et 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformations</li> <li><b>2. Gain d'attractivités pays</b> : réforme du cadre des affaires, amélioration de la sécurité, etc.</li> <li><b>3. Efficacité des politiques sociales et réforme du cadre des affaires</b> : l'amélioration des finances publiques permet de déployer une politique efficace pour les populations vulnérables. La transformation du secteur informel est rendue possible par l'accès aux capitaux, à la connaissance et aux infrastructures</li> </ol>
--	--

## 6.2 Démographie

<p><b>A. Renforcement des effectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La survie de la population féminine s'améliorant, un surplus de reproduction (net) en résulte, et ce en dépit de l'émigration (plus particulièrement féminine) bien que le taux brut diminue ou stagne</li> <li>▪ Action des bailleurs (OMD x PPTE) produit des effets dans le domaine de la santé et de l'hygiène et contribue à une réduction lente de la mortalité</li> <li>▪ Des urbains toujours plus nombreux dans les villes principales et secondaires</li> <li>▪ Une population jeune en quête d'emplois</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Société traditionnelle</b> : permanence de composantes religieuses et culturelles ; maintien de taux de natalité élevés alors que la mortalité baisse lentement</li> <li><b>2. Peu de transformations économiques et croissance faible</b> : peu d'activités génératrices de revenus dans le secteur économique moderne ; faibles capacités d'investissement dans le secteur informel</li> <li><b>3. Peu de transformations sociales</b> : accès aux services de base (éducation, santé, énergie, eau) encore restreints et de qualité perfectible pour un grand nombre de populations vulnérables.</li> </ol>
<p><b>B. Transition lente et diminution lente des taux de dépendance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le rattrapage ne se fait pas au rythme escompté.</li> <li>▪ Action des bailleurs (OMD x PPTE) produit des effets dans le domaine de la santé et de l'hygiène et</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Société traditionnelle et urbanisation</b> : reconfiguration lente des valeurs au croisement de modes de vie traditionnels et de dynamiques urbaines. Baisse de la mortalité et baisse amorcée de la natalité avec des effets "plateaux" en ville, moindre évolution en milieu rural</li> </ol>

<p>contribue à une réduction lente de la mortalité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des urbains toujours plus nombreux dans les villes principales et secondaires</li> <li>▪ Stimulation de l'entrepreneuriat</li> </ul>	<p><b>2. Transformation lente du secteur économique moderne et croissance économique faible / croissance démographique</b> : pas assez d'activités génératrices de revenus dans le secteur moderne ; entrepreneuriat, innovation dans le secteur informel et amorce de formalisation</p> <p><b>3. Des transformations sociales</b> : filets sociaux, accès à la formation professionnelle / de base accrue pour les populations vulnérables + cadre des affaires des activités informelles amélioré</p>
<p><b>C. Transition démographique marquée et diminution forte des taux de dépendance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fenêtre positive pour dividende démographique</li> <li>▪ Action des bailleurs (OMD x PPTTE) produit des effets dans le domaine de la santé et de l'hygiène et contribue à une réduction lente de la mortalité</li> <li>▪ Actions engagées contribuent à la baisse de la natalité</li> <li>▪ Des urbains toujours plus nombreux</li> <li>▪ Entrepreneuriat et création d'emplois via diversification économique</li> </ul>	<p><b>1. Des politiques de population efficaces et un effet urbain</b> : comportements urbains occidentaux prennent le pas sur la tradition</p> <p><b>2. Des transformations économiques profondes et une croissance soutenue</b> : la croissance économique est forte et soutient l'investissement et l'épargne, le secteur moderne crée des emplois, le secteur informel est accompagné et structuré</p> <p><b>3. Des transformations sociales importantes</b> : les filets sociaux et les mesures de réduction de la pauvreté (multiplication des accès aux services essentiels) se traduisent par une amélioration des conditions de vie des populations pauvres. Les classes moyennes disposent d'accès à des services de marché pour les services.</p>

### 6.3 Identités

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. Le salafisme quiétiste et l'islam politique deviennent les normes d'action et de comportement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réorientation géostratégique et économique : émancipation progressive / cadre des bailleurs traditionnels.</li> <li>▪ L'identité devient essentiellement une question de conformation à l'islam quiétiste</li> </ul>	<p><b>1. État faible.</b> Faible présence de l'État moderne en région : retard de l'aménagement du territoire et du renforcement de la présence de l'État en région et dans les quartiers sous-formalisés</p> <p><b>2. Existence de guichets alternatifs aux APD.</b> Investissements non conditionnels des pays du Golfe et BRICS, existence de guichets qui font concurrence au Fonds</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Fragmentation sociale : césures entre l'identité urbaine de classes moyennes émergentes et des identités rurales et urbaines vulnérables résolument ancrés dans l'islam quiétiste.</li> </ul>	<p>monétaire international (FMI) et à la Banque Mondiale.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>3. Subsidiarité sociale forte.</b> Prise en charge du social par les institutions et organisations religieuses, essentiellement sur les franges vulnérables de la population</li> <li><b>4. Recomposition identitaire :</b> islamisation et appartenance religieuse et régionale plus que citoyenneté</li> </ol>
<p><b>B. Un équilibre s'instaure entre l'expression de l'islam politique et la conception occidentale de la démocratie dans le rejet du djihadisme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Diversification géostratégique : mise en concurrence du cadre de l'aide traditionnel et enrichissement des partenaires</li> <li>Un islam quiétiste pousse à une plus grande séparation des affaires publiques et privées</li> <li>Recomposition identitaire à la croisée de la subsidiarité : sentiment de citoyenneté embryonnaire, appartenances régionale et religieuse affirmées</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Affirmation de l'État et compromis sur l'organisation des affaires publiques :</b> recherche de maîtrise de l'expansion de la parole religieuse par les États. Certains sujets menacent l'équilibre et mettent en exergue les difficultés à composer autour de cadres de références parfois antinomiques. Conflits de normes État / instances religieuses sur des points sociaux et différenciation populations aisées / populations vulnérables</li> <li><b>2. Enrichissement des guichets de l'aide :</b> investissements des pays du Golfe et BRICS, nouvelle banque de développement, etc. Mise en concurrence des guichets traditionnels</li> <li><b>3. Subsidiarité sociale organisée et maîtrisée :</b> rôle fort mais encadré des institutions religieuses dans l'action sociale</li> </ol>
<p><b>C. Le développement reste ancré dans sa conception occidentale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Efficacité des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté dont autonomisation des femmes et des groupes vulnérables</li> <li>Décentralisation - aménagement du territoire</li> <li>Conception occidentale du développement et des libertés publiques régule la séparation de l'espace public et de l'espace privé</li> <li>Recomposition identitaire : l'islam quiétiste s'exprime, l'islam politique est rejeté, les populations se sentent citoyennes, exercent des contre-pouvoirs.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Affirmation de l'État :</b> affirmation d'une conception moderne et décentralisée de l'État. Administration du territoire et présence en région</li> <li><b>2. Faible diversification des guichets de l'aide :</b> les guichets concurrents (nouvelle banque de développement, aide bilatérale, solutions de marchés) n'offrent pas de solutions alternatives. Les États restent dépendants des bailleurs traditionnels.</li> <li><b>3. Prise en charge de la question sociale par l'État :</b> les États administrent leurs territoires et déploient des actions en faveur de populations vulnérables en milieu urbain et rural. Reflux des mouvements caritatifs salafistes</li> </ol>

## 6.4 Infrastructures

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. Infrastructures peu nombreuses et faiblement compétitives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politiques de filets sociaux et d'accès pour les plus vulnérables peu suivies et inefficaces</li> <li>▪ Faible progrès de la gouvernance publique et du cadre des affaires car ralentissement des capacités d'investissement public : gains d'attractivité limités</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Appui des bailleurs</b> et mise en œuvre des plans avec des financement assurés sur le long terme pour les infrastructures productives mais à rechercher pour les facteurs transverses (éducation, santé, etc.).</li> <li>2. <b>Sensibilité à la crise des matières premières</b> et arbitrage sur les projets avec primes aux projets productifs / projets sociaux (transverses) : plus de routes, moins d'écoles et d'hôpitaux</li> <li>3. <b>Faibles progrès de l'aménagement du territoire</b></li> <li>4. <b>Infrastructures non compétitives</b> : fonctionnement, gouvernance, entretiens, génèrent des surcoûts importants.</li> </ol>
<p><b>B. Fourniture d'infrastructures peu compétitives, accès amélioré aux services pour les populations vulnérables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politiques de filet sociaux et d'accès pour les plus vulnérables encore limitées, notamment en milieu rural</li> <li>▪ Amélioration lente de la gouvernance publique et du cadre des affaires car ralentissement des capacités d'investissement public : gains d'attractivité limités</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Appui efficace des bailleurs pour les infrastructures productives</b> mais moindre pour les investissements transversaux (éducation, santé, etc.).</li> <li>2. <b>Sensibilité à la crise des matières premières</b> et contrainte d'arbitrage sur la programmation des projets d'infrastructures en faveur des investissements productifs.</li> <li>3. <b>Amorce de décentralisation</b> mais couverture zones urbaines – zones rurales encore inégale.</li> <li>4. <b>Capacité de gestion et d'entretien des infrastructures limitée.</b></li> </ol>
<p><b>C. Fourniture d'infrastructures compétitives et multiplication des capacités d'accès pour les populations vulnérables.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politiques de filets sociaux pour les populations vulnérables urbaines et rurales.</li> <li>▪ Amélioration de la gouvernance publique et du cadre des affaires : programmation, suivi exécution des investissements : attractivité.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Appui efficace des bailleurs</b>, bon suivi et bonne exécution des plans de renforcement des infrastructures avec des financements assurés sur le long terme</li> <li>2. <b>Faible sensibilité de l'économie au cours des matières premières</b> et augmentation des capacités de financement endogène</li> <li>3. <b>Aménagement décentralisé du territoire</b></li> <li>4. <b>Capacité de gestion, d'entretien et de fonctionnement des infrastructures</b> : technique, humain, financier</li> </ol>

## 6.5 Marchés financiers, IDE et finances publiques

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. Ralentissement de la croissance et progrès lents des marchés financiers, dévaluation du CFA XOF de l'UEMOA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dégradation des termes de l'échange et endettement fort auprès des marchés financiers</li> <li>▪ Pas de renforcement important des capacités institutionnelles et du cadre des affaires</li> <li>▪ Faible demande de capitaux dans le secteur moderne. Demande non satisfaite dans le secteur informel</li> <li>▪ Contestation forte du CFA XOF monnaie coloniale et ajustements structurels requis par le FMI : dévaluation du franc CFA XOF de l'UEMOA et dérapage du naira nigérian</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La crise des matières premières dégrade les termes de l'échange et décourage les investissements étrangers miniers et pétroliers, mais moins fortement les investissements agri et agroalimentaires</li> <li>2. Les endettements des États sont forts eu égard à leurs décisions d'investissement dans les périodes de non crise</li> <li>3. Les États n'ont pas réalisé d'emprunts non soutenables, le suivi de la dette est mieux réalisé avec la modernisation des capacités institutionnelles et ils continuent d'être appuyés par les bailleurs traditionnels.</li> </ol>
<p><b>B. Creusement des déficits budgétaires et dérapage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Endettement multi-acteurs (bailleurs, marchés financiers) fort et faible amélioration du recouvrement fiscal, dégradation des termes de l'échange</li> <li>▪ Pas de modernisation suffisante de l'administration et du cadre des affaires</li> <li>▪ Faible demande de capitaux et faible innovation de services et de produits sur le marché des capitaux</li> <li>▪ Engagement d'une réforme monétaire de la CEDEAO et forte inflation</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Accès réduit à l'APD pour le financement des investissements publics.</b> L'APD baisse tendanciellement et est de plus en plus ciblée</li> <li>2. <b>Modernisation peu efficace</b> des services de l'État, faible présence de services déconcentrés et maintien de pratiques illicites</li> <li>3. <b>Faible intégration des activités économiques modernes</b> à l'échelle sous-régionale, diversification faible et pensée en concurrence pays</li> <li>4. <b>Croissance insuffisante</b> pour générer une transformation profonde de l'économie ; certains secteurs se modernisent</li> </ol>
<p><b>C. Maîtrise des finances publiques et structuration des marchés financiers, monnaie unique CEDEAO et maîtrise de l'inflation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestion axée sur les résultats et bon renforcement des capacités institutionnelles</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Accès aux bailleurs ou aux capitaux</b> pour soutenir l'investissement public</li> <li>2. <b>Modernisation des services de l'État et Restructuration des marchés financiers :</b> renforcement et déconcentration de l'administration et élargissement des produits, concentration des acteurs et rationalisation de la microfinance</li> </ol>

<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Programmation budgétaire bien alignée sur les priorités des programmes PPTE</li><li>▪ Demande forte sur les marchés nationaux et régionaux des capitaux et besoin de nouveaux produits et services</li><li>▪ Adoption d'une monnaie unique de la zone CEDEAO et maîtrise de l'inflation</li></ul>	<p><b>3. Intégration régionale des activités économiques</b> formalisées et diversification dans la complémentarité</p> <p><b>4. Croissance suffisante</b> pour soutenir la transformation de l'économie.</p>
---	---

## 6.6 Marché du travail

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. Faible encadrement du marché du travail et faibles capacités de création d'emploi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Demande de travail insatisfaite : inadéquation quantitative et qualitative.</li> <li>▪ Stagnation du secteur informel</li> <li>▪ Information sur le marché du travail et gouvernance de l'emploi non satisfaisantes</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Retard dans la mise en œuvre des conditionnalités procédurales</b> des bailleurs pour l'organisation et la régulation du marché du travail</li> <li><b>2. Crises économiques et sécuritaires</b> affectent et orientent le renforcement des capacités institutionnelles : faible diversification et faible modernisation de l'ensemble des secteurs économiques, le marché des capitaux reste imperméable aux populations vulnérables (pas de produits adaptés)</li> <li><b>3. Politiques sociales peu efficaces.</b> La crise économique ne permet pas de financer les filets sociaux sans APD et les financements ciblés ne sont pas efficaces : dispersion de l'aide, faible efficacité et accès limités à la sécurité sociale et aux prestations de base (eau, énergie, éducation, santé).</li> </ol>
<p><b>B. Amorce d'encadrement du marché du travail et créations d'emplois dans certains secteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déséquilibre en faveur de la demande, mais augmentation de l'offre</li> <li>▪ Amorce de transformation structurelle de l'économie</li> <li>▪ Information sur le marché du travail et gouvernance de l'emploi améliorés</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Les bailleurs imposent leurs conditionnalités</b> procédurales pour l'organisation du marché du travail</li> <li><b>2. Crises économiques et sécuritaires contenues :</b> la crise limite les investissements miniers et pétroliers faiblement créateurs d'emploi mais n'affecte pas fortement la création d'activités génératrices de revenus dans le secteur agricole et dans le domaine des services</li> <li><b>3. Politiques sociales en voie d'affirmation :</b> les politiques de filets sociaux sont assumées par les bailleurs, les États bénéficient de la transformation structurelle de l'économie pour financer durablement les politiques sociales. Ces politiques libèrent des capacités d'investissement qui facilitent la création d'entreprises du type TPE-PME, dans les secteurs où les investissements initiaux sont faibles</li> </ol>
<p><b>C. Bon encadrement du marché du travail et nombreuses créations</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Les bailleurs imposent leurs conditionnalités procédurales</b> pour l'organisation et la régulation du marché</li> </ol>

<p><b>d'emplois dans une économie diversifiée.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduction graduelle du déséquilibre qualitatif et quantitatif Offre / Demande</li> <li>▪ Diversification intra et intersectorielle de l'économie : transformation et modernisation des secteurs informels, diversification et entrepreneuriat</li> <li>▪ Information sur le marché du travail et gouvernance de l'emploi conformes aux attentes des bailleurs.</li> </ul>	<p>du travail. Les entreprises bénéficient des efforts effectués en matière de formation professionnelle et commencent à trouver des personnes qualifiées à la sortie des études. Le nombre croissant d'entrants sur le marché du travail est absorbé par les secteurs modernes et informels</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. La crise des matières premières et les enjeux sécuritaires n'affectent pas fortement les volontés et capacités de modernisation de l'État et de l'économie : les IDE et les investissements domestiques se multiplient. Indirectement, ces industries alimentent directement et indirectement un tissu de TPE / PME locales.</li> <li>3. Déploiement de politiques sociales : Les politiques de filets sociaux initiées par les bailleurs peuvent être prolongées par une action sociale efficace financée par l'État.</li> </ol>
---	--

## 6.7 Normes et standards

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. Statu quo dans des économies de rente et encore informelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Secteurs rentiers conformes aux standards internationaux</li> <li>▪ Secteur informel peu concerné par les enjeux normatifs</li> <li>▪ Pas de demande de qualité sur le marché régional</li> <li>▪ Faible effet d'entraînement horizontal et pas d'entraînement vertical dans les TPI</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Faible croissance</b> : la crise frappe les pays et affecte l'investissement</li> <li>2. <b>Faible amélioration du cadre des affaires</b></li> <li>3. <b>Le secteur informel reste la norme</b></li> <li>4. <b>Perception de la norme comme un coût</b> et non un avantage compétitif</li> <li>5. <b>Pas de cadre de concertation organisée</b> sur les normes et pas de réformes dans les structures de financement des activités normatives</li> </ol>
<p><b>B. Adoption des normes par les grands "champions" et effets d'entraînement vertical</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amorce de diversification de l'économie</li> <li>▪ Secteurs internationalisés de l'économie conformes aux exigences des marchés internationaux</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Croissance modérée</b> : les exportations de matières premières se poursuivent</li> <li>2. <b>Amélioration du cadre des affaires</b></li> <li>3. <b>Le secteur informel se modernise</b> doucement mais reste en proie à des difficultés d'investissement</li> <li>4. <b>Différentiation sectorielle</b> : les secteurs non exportateurs restent peu sensibilisés aux problèmes de barrières non tarifaires et peu stimulés par une demande de qualité interne</li> </ol>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Émergence d'une demande de qualité et de traçabilité sur le marché régional</li> <li>▪ Faible effet d'entraînement vertical hors grands champions et sous-traitants</li> </ul>	<p><b>5. Pas de cadre de concertation organisée</b> sur les normes et pas de réformes dans les structures de financement des activités normatives</p>
<p><b>C. Développement réel d'une culture normative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diversification et transformation structurelle de l'économie</li> <li>▪ Secteurs internationalisés de l'économie conformes aux exigences des marchés internationaux</li> <li>▪ Secteurs à vocation régionale tirés par une demande de traçabilité et de qualité sur le marché régional</li> <li>▪ Effet d'entraînement horizontal et vertical : adoption <i>cross</i> secteur et mise aux normes de la sous-traitance</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Croissance soutenue</b> : les exportations de matières premières se poursuivent, les services se développent</li> <li><b>2. Amélioration du cadre des affaires</b> : existence d'organismes de contrôle et de certification</li> <li><b>3. Modernisation de l'économie informelle</b> : accès au financement, à la technologie et aux infrastructures</li> <li><b>4. Prise de conscience</b> de l'importance des normes pour lutter contre les barrières à l'entrée non tarifaires et appui des bailleurs internationaux et des marchés</li> <li><b>5. Cadre de concertation</b>, implication des parties prenantes (ONG, État, industries, scientifiques) et existence de structures de financement des activités normatives</li> </ol>

## 6.8 Sécurité

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. Les enjeux sécuritaires restent importants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible amélioration des capacités institutionnelles des États</li> <li>▪ Augmentation des dépenses de sécurité (physique)</li> <li>▪ Investissements productifs inhibés</li> <li>▪ Déplacements de populations vers les zones sécurisées</li> <li>▪ Défi d'intégration régionale décuplé</li> <li>▪ Problèmes de sécurité alimentaire maintenus</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Action internationale peu efficace</li> <li>2. Pas d'efficacité des dispositifs régionaux et sous-régionaux</li> <li>3. Financement et recomposition permanente des groupes terroristes</li> <li>4. Pas d'aménagement du territoire et inefficacité des services de sécurité</li> <li>5. Pas de travail engagé avec les autorités religieuses pour lutter contre la radicalisation</li> <li>6. Faible croissance économique</li> </ol>
<p><b>B. Les enjeux de sécurité sont confinés à certains espaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration des capacités institutionnelles</li> <li>▪ Augmentation des dépenses de sécurité</li> <li>▪ Investissements productifs ralentis mais poursuivis</li> <li>▪ Renforcement du secteur agricole</li> <li>▪ Renforcement de l'intégration régionale</li> <li>▪ Amorce de renforcement de la sécurité sanitaire</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bonne coordination des politiques sécuritaires internationales</li> <li>2. Action efficace des dispositifs de coordination régionale</li> <li>3. Aménagement du territoire avec poche d'instabilité résiduelle mais maîtrise par les forces de sécurité de l'espace</li> <li>4. Travail de lutte contre la radicalisation auprès des populations vulnérables</li> <li>5. Croissance modérée mais réelle</li> </ol>
<p><b>C. Les enjeux de sécurité trafics et terrorisme disparaissent</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration des capacités institutionnelles</li> <li>▪ Augmentation des dépenses de sécurité</li> <li>▪ Faible ralentissement des investissements productifs</li> <li>▪ Renforcement de l'intégration régionale</li> <li>▪ Renforcement de la sécurité sanitaire</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Efficacité de l'action internationale de lutte contre les trafics et le terrorisme</li> <li>2. Efficacité des réponses régionales</li> <li>3. Incapacité des groupes à se reproduire : financement et armement sont coupés</li> <li>4. Perte d'influence en région : bonne administration des territoires, lutte contre la radicalisation</li> <li>5. Croissance économique</li> </ol>

## 6.9 Services publics

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. Dégradation de l'accès aux services publics faute de capacité de déploiement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expansion démographique forte et saturation des installations existantes</li> <li>▪ Faible capacité de mise en œuvre de nouvelles installations et priorité aux services de soutien à l'industrie / populations</li> <li>▪ Services publics peu compétitifs</li> <li>▪ Faible mise en œuvre de filets sociaux hors l'APD</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Problèmes sécuritaires aigus</b> et augmentation des dépenses de sécurité</li> <li>2. <b>Dégradation des termes de l'échange</b> et problèmes d'exécution des plans : retard, changement de cap et réorientation de dispositifs qui doivent être suivis dans le temps et coordonnés</li> <li>3. <b>Faible amélioration de la gouvernance publique</b> et renforcement restreint des capacités institutionnelles, difficultés d'aménagement du territoire</li> <li>4. <b>Déficit de gouvernance, RH peu compétentes et techniques obsolètes</b> dans les services publics</li> </ol>
<p><b>B. Amélioration limitée de l'accès aux services publics</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expansion démographique et saturation des installations existantes</li> <li>▪ Construction réelle mais restreinte du fait de contraintes budgétaires et priorité aux services de soutien à l'industrie / populations</li> <li>▪ Services publics peu compétitifs</li> <li>▪ Embryon de politiques sociales</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Problèmes sécuritaires aigus</b> et augmentation des dépenses de sécurité</li> <li>2. <b>Dégradation des termes de l'échange</b> et arbitrages sur les investissements publics en faveur des infrastructures de soutien à la production et moindre financement des politiques sociales</li> <li>3. <b>Amélioration limitée de la gouvernance publique</b> et aménagement territoriale décentralisé</li> <li>4. <b>Services peu compétitifs</b> (gouvernance, RH, entretien)</li> </ol>
<p><b>C. Essor des services publics.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expansion démographique et croissance économique forte</li> <li>▪ Construction réelle d'infrastructures et</li> <li>▪ Services publics compétitifs</li> <li>▪ Déploiement de politiques sociales</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Enjeux sécuritaires contenus</b></li> <li>2. <b>Faible sensibilité à la dégradation des termes de l'échange</b> et maintien d'une croissance forte</li> <li>3. <b>Maintien de financement des bailleurs sur les politiques sociales</b></li> <li>4. <b>Gouvernance publique améliorée</b></li> <li>5. <b>Services compétitifs</b> : RH compétentes, bonne gouvernance et technologies modernes</li> </ol>

## 6.10 Offre, demande et gestion des ressources naturelles et de l'environnement

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. <i>Statu quo</i> : augmentation des pressions et absence de gestion des ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de régulation de l'accès aux ressources avec pression démographique et dégradation accélérée de l'environnement</li> <li>▪ Effet démographique : augmentation des pressions eau et énergie</li> <li>▪ Pas de changement de comportements individuels et collectifs</li> <li>▪ Pas de gestion publique de l'environnement</li> <li>▪ Pression foncière renforcée</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Croissance faible : pas de diversification</li> <li>2. Augmentation des populations pauvres et concentration des populations pauvres en ville</li> <li>3. <i>Statu quo</i> des comportements avec raréfaction de l'offre : conflits</li> <li>4. Pas de société civile organisée autour de l'accès et de la consommation des ressources naturelles</li> <li>5. Situation environnementale au fil de l'eau (pas d'éducation à l'environnement, pas de gestion de l'environnement industriel, pas de traitement des déchets) avec augmentation des pressions (démographie et pauvreté)</li> </ol>
<p><b>B. Augmentation des pressions et faible gestion des ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effet démographique : augmentation des pressions actuelles sur eau et énergie</li> <li>▪ Peu de changement des comportements</li> <li>▪ Peu de gestion publique de l'environnement.</li> <li>▪ Pression foncière accrue sur terres arables (agriculture de subsistance) et quartiers informels.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Croissance ralentie, sensibilité des investissements à la crise des matières premières</li> <li>2. Maintien de la pauvreté et accroissement des populations : augmentation des pressions dans contexte de raréfaction de l'offre de ressources et risques de conflits</li> <li>3. Pas d'éducation aux enjeux par l'État</li> <li>4. Faible capacité de la société civile organisée à mettre les enjeux à l'agenda public</li> <li>5. Peu de mise aux normes des appareils productifs</li> </ol>
<p><b>C. Augmentation des pressions et gestion des ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intensification de l'exploitation des ressources naturelles : effet économique et démographique</li> <li>▪ Changement des pressions exercées par les populations : évolution des comportements / revenus</li> <li>▪ Gestion intégrée des ressources et régulation de l'accès aux ressources</li> <li>▪ La pression foncière s'accroît particulièrement dans les espaces</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Croissance forte et diversification : faible sensibilité des investissements à la crise des matières premières</li> <li>2. Embauches dans secteur moderne et génération de revenus pour les populations : substitution dans les consommations énergétiques et accès aux services</li> <li>3. Formation éducation et changements de comportements / environnement : efficacité énergétique, préservation des aquifères, hygiène et assainissement, espaces publics, etc.</li> <li>4. Présence d'une société civile organisée et concernée</li> </ol>

propices à l'exercice d'une activité génératrice de revenus	<b>5.</b> Mise aux normes environnementales des installations industrielles et évaluation - gestion des risques environnementaux
---	--

## 7. SCENARIOS

Considérant les différentes hypothèses et leurs combinaisons possibles et réalistes, quatre orientations sont envisageables. Elles dessinent les quatre scénarios proposés ci-après : Deux scénarios regroupent les hypothèses les plus tranchées. Deux autres résultent de la combinaison d'hypothèses médianes avec des hypothèses plus contrastées

### 1. La vie rêvée des émergences

Variable	Hypothèse
1. Démographie	C.
2. Identité	C.
3. Marché du travail	C.
4. Marché et flux de capitaux	C.
5. Activités productives	C.
6. Infrastructures	C.
7. Services publics	C.
8. Sécurité	C.
9. Normes et standards	C.
10. Offre et demande de ressources naturelles	C.

Scénarios extrêmes

### 2. Marasme

Combinaisons réalistes des hypothèses les plus contrastées

Variable	Hypothèse
1. Démographie	A.
2. Identité	A.
3. Marché du travail	A.
4. Marché et flux de capitaux	A.
5. Activités productives	A.
6. Infrastructures	A.
7. Services publics	A.
8. Sécurité	A.
9. Normes et standards	A.
10. Offre et demande de ressources naturelles	A.

**3 : Ré-islamisation + Réorientation Golfe & BRICS**

Variable	Hypothèse	
1. Démographie	A.	B.
2. Identité	A.	B.
3. Marché du travail	A.	B.
4. Marché et flux de capitaux	B.	
5. Activités productives	B.	
6. Infrastructures	A.	B.
7. Services publics	A.	B.
8. Sécurité	B.	
9. Normes et standards	A.	B.
10. Offre et demande de ressources naturelles	A.	B.

Scénarios médians

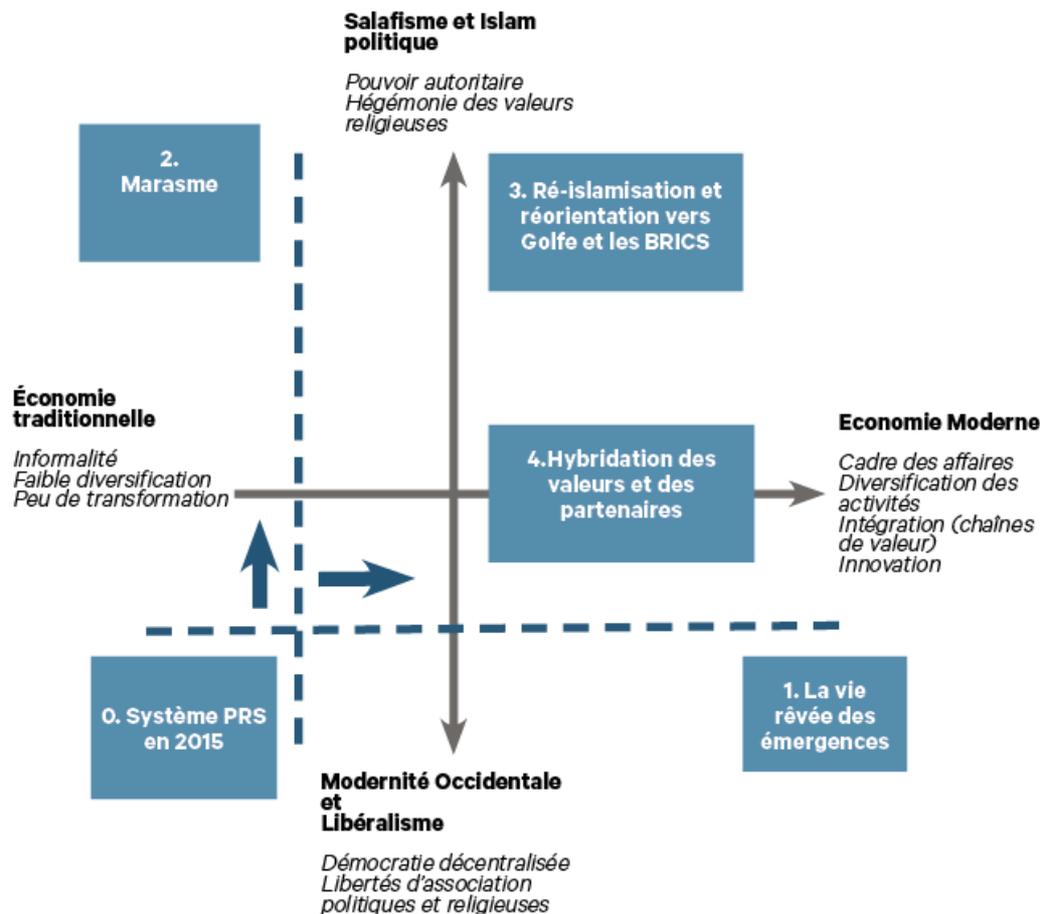
**4. Hybridation des valeurs et des Partenaires**

Intermédiaires avec une variation qui concerne essentiellement les valeurs et les libertés politiques contrastées

Variable	Hypothèse	
1. Démographie	B.	C.
2. Identité	B.	
3. Marché du travail	B.	C.
4. Marché et flux de capitaux	B.	C.
5. Activités productives	B.	
6. Infrastructures	B.	C.
7. Services publics	B.	C.
8. Sécurité	B.	
9. Normes et standards	B.	C.
10. Offre et demande de ressources naturelles	B.	C.

## 7.2 Différenciation des scénarios en termes d'intégration

Les modes d'intégration résultent de la combinaison de valeurs individuelles et collectives et de modalités d'organisation des économies qui sont représentées avec leurs caractéristiques, en abscisse et en ordonnée du cadran ci-dessous.



Le scénario 1 serait idéal du point de vue des bailleurs : il correspond à une bonne mise en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté dans le cadre de l'initiative PPT.

Le scénario 2 est son antipode. Les stratégies échouent et le système se trouve transitoirement dans une phase d'instabilité.

Le scénario 3 suggère une amorce de transformation structurelle des économies accompagnée d'un détachement prononcé des valeurs occidentales et des partenaires occidentaux.

Le scénario 4 dessine une amorce de transformation structurelle des économies et une diversification des partenaires du développement.

En situant, en comparant les situations initiales de ces pays à celles de leurs partenaires traditionnels du développement, le point de départ de la réflexion est représenté par le point zéro. Trois scénarios conduisent à des améliorations économiques plus ou moins sensibles.

Sur le plan politique, trois conduisent à un détachement plus ou moins prononcé des valeurs occidentales.

### 7.3 Trajectoires d'évolution de l'aire PRS 2030

Les scénarios d'évolution sont dessinés pour faire part d'évolutions potentielles relatives à huit pays. Bien évidemment, au regard de leurs spécificités, certains scénarios apparaissent plus crédibles pour certains pays que pour d'autres, bien que tous dégagent des tendances générales envisageables à l'échelle de l'aire d'étude.

Pour chacun des scénarios présentés, il est également possible d'assigner des probabilités de trajectoire d'évolution pour les pays de la zone. Nous avons retenu une échelle qualitative de graduation « Possible », « Peu probable » et « Très improbable ». Ces classements sont subjectifs mais appuyés par une consultation de nos experts et de certaines personnes rencontrées sur le terrain ainsi que les analyses des équipes de réalisation.

#### 1 : La vie rêvée des émergences

<b>Envisageable</b>	Sénégal, Côte-d'Ivoire
<b>Peu probable</b>	Nigeria, Burkina Faso, Mauritanie
<b>Très improbable</b>	Niger, Tchad

#### 2 : Marasme : une crise économique, politique et sociale renforcée

<b>Envisageable</b>	Mali, Mauritanie
<b>Peu probable</b>	Tchad, Niger, Burkina Faso, Nigeria
<b>Très improbable</b>	Côte-d'Ivoire, Sénégal

#### 3 : Ré-islamisation et réorientation géopolitique et économique en faveur des États du Golfe et des BRICS

<b>Possible</b>	Mali, Mauritanie, Burkina Faso
<b>Peu probable</b>	Tchad, Niger, Nigeria
<b>Très improbable</b>	Sénégal, Côte-d'Ivoire

#### 4 : Hybridation des valeurs et des partenaires

<b>Possible</b>	Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Nigeria, Niger, Tchad
-----------------	---

Dans les quatre scénarios, les évolutions projetées de la variable démographie sont identiques : l'horizon de temps de 15 ans est très court pour espérer des évolutions radicalement différentes des tendances qui se dégagent aujourd'hui.

Peu probable	Sénégal
Très improbable	Côte-d'Ivoire

#### 7.4 Évaluer les changements en dynamique

Pour rendre compte des évolutions en dynamique, nous avons retenu une batterie d'indicateurs. Nous avons fait le choix d'un nombre relativement restreint d'indicateurs susceptibles d'être documentés afin de pouvoir appréhender rapidement les évolutions en cours.

Des indicateurs de second rang peuvent être utiles pour rendre compte de ces évolutions avec plus de précision.

Variable	Indicateurs	Explication
<b>ACTIVITÉS PRODUCTIVES</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre d'entreprises transformant des matières premières produites dans l'aire d'étude</li> <li>2. % d'entreprises du secteur moderne / entreprises informelles</li> <li>3. Temps nécessaire pour créer et immatriculer une entreprise</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Création ou non de chaînes de valeur</li> <li>2. Formalisation des activités économiques</li> <li>3. Facilité à faire des affaires</li> </ol>
<b>DÉMOGRAPHIE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Évolution du taux de dépendance</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Évolution des capacités d'épargne et d'investissement endogènes</li> </ol>
<b>GESTION DE L'ENVIRONNEMENT, OFFRE ET DEMANDE DE RESSOURCES NATURELLES</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Nature du mix énergétique</li> <li>6. Nb d'hectares biologiques / superficies cultivées</li> <li>7. Nombre de villes et villages disposant d'un système d'assainissement moderne</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Prise en compte des enjeux climatiques dans la production énergétique</li> <li>6. Évolution des modalités de production agricole vers l'agroécologie ou l'agriculture industrielle</li> <li>7. Assainissement urbain</li> </ol>
<b>IDENTITÉ</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Évolution de l'application des droits de succession et part réelle</li> <li>9. Nombre de personnes en possession d'une carte d'identité</li> <li>10. Évolution du nombre de mosquées salafistes</li> <li>11. Nombre de bénéficiaires de l'assurance sociale publique</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Évolution de l'application du droit vers le droit moderne</li> <li>9. Capacité de l'État à recenser et organiser la vie publique</li> <li>10. Évolution des confessions</li> <li>11. Nombre de personnes protégées par l'État</li> </ol>

<b>INFRASTRUCTURES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>12. Distance à parcourir pour obtenir de l'eau potable</li> <li>13. Nombre de minutes de coupure d'électricité et prix moyen de l'électricité</li> <li>14. Km de routes bitumées / 100 km<sup>2</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>12. Accès à l'eau</li> <li>13. Accès à l'énergie</li> <li>14. Qualité du réseau routier</li> </ul>
<b>MARCHÉ DU TRAVAIL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>15. Nb d'emplois proposés annuellement par le secteur moderne en % des créations d'emplois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>15. Formalisation des activités économiques</li> </ul>
<b>NORMES ET STANDARDS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>16. Nb d'entreprises certifiées ISO 9000</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>16. Intégration des chaînes de valeur et intégration économique internationale</li> </ul>
<b>FLUX FINANCIERS, IDE ET FINANCES PUBLIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>17. % de Sukûk (obligations islamiques) dans les émissions d'obligations financières émises par les États</li> <li>18. Taux de bancarisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>17. Poids de la finance islamique</li> <li>18. Évolution de la bancarisation et de l'accès aux capitaux</li> </ul>
<b>SÉCURITE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>19. Nombre de groupes djihadistes implantés</li> <li>20. Saisies d'armes légères et de drogues</li> <li>21. Nombre de représentants des forces de l'ordre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>19. Évolution de la présence de groupe sur le territoire national</li> <li>20. Évolution subjective de la taille des trafics</li> <li>21. Évolution des effectifs dédiés à la sécurité</li> </ul>
<b>SERVICES PUBLICS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>22. Nombre d'enfants scolarisés dans des écoles publiques</li> <li>23. Nombre de lits dans les hôpitaux publics</li> <li>24. Nombre de cliniques privées</li> <li>25. Temps moyen du jugement d'un divorce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>22. Accès à l'éducation publique</li> <li>23. Accès à la santé publique</li> <li>24. Accès à la santé</li> <li>25. Accès à la justice</li> </ul>

## 7.5 Présentation des scénarios

### 7.5.1 La vie rêvée des émergences

**Tableau 1. Synthèse des hypothèses retenues**

Variable	Hypothèse
1. Démographie	C.
2. Identité	C.
3. Marché du travail	C.
4. Marché des capitaux et finances publiques	C.
5. Activités productives	C.
6. Infrastructures	C.
7. Services publics	C.
8. Sécurité	C.
9. Normes et standards	C.
10. Offre et demande de ressources naturelles	C.

Une intégration axée sur modernisation économique et libéralisme politique  
Les populations vivent mieux et accèdent aux services.

Les réseaux de villes principales et secondaires proposent des emplois formels, ou facilitent l'innovation dans les économies informelles.

Les économies se sont diversifiées, certaines commencent à se transformer. Le secteur bancaire et le marché financier régional accompagnent ces transformations structurelles.

- Le sentiment de citoyenneté s'est développé à la mesure du succès des stratégies déployées par les gouvernants.
- La sécurité physique des personnes est assurée. Le salafisme est contenu.
- La démocratie et l'épanouissement des libertés individuelles sont en projet.

La CEDEAO est le moteur de l'intégration régionale. Elle s'est élargie. Le Maroc est membre, la Mauritanie a redemandé son adhésion. La CEDEAO est dynamique :

- Elle contribue à homogénéiser les normes en vigueur et est assise sur une monnaie commune des États de la CEDEAO, issue de l'ex FCFA de l'UEMOA qui s'est fondue dans la CEDEAO.
- Projets de baccalauréat commun dans les ex-pays de l'UEMOA avec extension prévue à la CEDEAO.
- Grands chantiers communautaires : transport, énergie, sécurité, éducation.

L'intégration est renforcée par l'interconnexion physique des réseaux de transport et des réseaux d'échange d'énergie, des projets de gestion de l'environnement, des crises sanitaires et des enjeux de sécurité alimentaire avec deux versions possibles :

- V1 : l'intégration a poussé les États à envisager leur développement économique dans la complémentarité
- V2 : l'intégration reste politique mais la fédération des États-nations reste fortement attachée à la souveraineté et n'agit pas en complémentarité sur le plan économique.

Des instances ad hoc permettent aux pays de coopérer de façon bilatérale ou multilatérale en dehors des institutions afin de mieux appréhender les enjeux partagés (G5 Sahel sur sécurité et développement, CILSS pour la sécheresse et les enjeux de sécurité alimentaire)

2030. Les pays de l'aire d'étude ont atteint un niveau de prospérité encore inégalé. Les pays côtiers sont désormais des pays émergents. Moins avancés, les pays enclavés ont amorcé la diversification de leurs économies. Tous disposent de réseaux d'infrastructures améliorés (énergie, eau, transport, NTIC) relativement compétitifs. L'amélioration des capacités institutionnelles et l'aménagement des territoires ont permis d'aménager les villes principales et des villes secondaires dynamiques qui offrent des opportunités d'emplois dans le secteur formel, ou facilitent l'innovation et la modernisation des activités informelles.

« Or il ne faut jamais craindre qu'il y ait trop de sujets, trop de citoyens : vu qu'il n'y a richesse, ni force que d'hommes » (Jean Bodin)

**DÉMOGRAPHIE.** Le profil démographique des pays s'inscrit dans la continuité des évolutions observées en 2015. Sans rompre avec les tendances observées 15 ans auparavant, les taux de mortalité continuent de baisser. Les taux nets de reproduction ont diminué moins rapidement que la mortalité : en déclin léger, les taux d'accroissement naturel restent élevés.

**Tableau 2. Évolution des taux nets de reproduction (nombre de filles survivantes par mère)**

	1985 -1990	1990 -1995	1995 -2000	2000 -2005	2005 -2010	2010 -2015	2015 -2020	2020 -2025	2025 -2030
<b>Burkina Faso</b>	2,453	2,413	2,384	2,337	2,390	2,297	2,183	2,062	1,942
<b>Côte-d'Ivoire</b>	2,590	2,388	2,113	1,985	1,946	1,907	1,838	1,776	1,720
<b>Mali</b>	2,257	2,347	2,325	2,381	2,519	2,488	2,409	2,298	2,173
<b>Mauritanie</b>	2,411	2,354	2,269	2,161	2,070	1,991	1,886	1,784	1,689
<b>Niger</b>	2,280	2,423	2,603	2,775	2,926	3,148	3,161	3,097	2,963
<b>Nigeria</b>	2,188	2,107	2,049	2,054	2,104	2,117	2,042	1,961	1,874

<b>Sénégal</b>	2,682	2,528	2,291	2,200	2,198	2,316	2,204	2,091	1,981
<b>Tchad</b>	2,451	2,546	2,585	2,529	2,438	2,342	2,202	2,063	1,929

Sources : DIVISION DE LA POPULATION, *World Population Prospects: The 2015 Revision*, New York : Nations unies, 2015.

**Tableau 3. Taux d'accroissement naturel (pour 1 000 habitants)**

	1985 -1990	1990 -1995	1995 -2000	2000 -2005	2005 -2010	2010 -2015	2015 -2020	2020 -2025	2025 -2030
<b>Burkina Faso</b>	30,6	30,2	30,5	31	32,1	30,8	29,6	28,3	27,1
<b>Côte-d'Ivoire</b>	30,2	28,1	25	22,9	23,2	23,5	23,5	23	22,3
<b>Mali</b>	27,7	29,4	29,9	31,8	34	33,4	32,1	31,2	30,3
<b>Mauritanie</b>	30,3	29,8	29,1	28,1	27,1	25,9	24,3	22,9	21,5
<b>Niger</b>	31,6	33,6	35,7	37,1	38,1	40,2	40,2	39,7	38,7
<b>Nigeria</b>	26,3	25,3	25,2	25,8	26,9	27	25,6	24,5	23,6
<b>Sénégal</b>	32,6	31,2	29,3	29,5	30,6	32,4	30,1	28,2	26,8
<b>Tchad</b>	31,3	32,5	33,2	32,7	32	31,5	30,4	29	27,4

Sources : *World Population Prospects, op. cit.*

**Les populations sahéliennes restent jeunes.** La fécondité n'ayant que tardivement et modérément déclinée alors que la baisse de la mortalité se manifestait principalement dans les âges jeunes, le renouvellement de la population reste soutenu. Sauf à considérer la Mauritanie qui a (officiellement) amorcé sa transition plus tôt, le vieillissement démographique est un processus encore très émergent dans les pays de l'aire d'étude. La prise en charge de ce vieillissement est en passe de devenir un défi de moyen terme pour ces pays : si, à moyen terme, les taux de dépendance doivent baisser, ils devraient aussi être marqués par des évolutions internes, soit une baisse du nombre moyen de jeunes à charge et une augmentation graduelle du nombre de personnes âgées dépendantes, pour lesquelles il n'existe, en dehors de la structure familiale, pas encore de structures de prise en charge.

**Les populations sont plus urbaines.** Jamais démentie depuis 1950, cette tendance à l'urbanisation se ressent sur l'évolution des comportements, plus détachés des valeurs et des mécanismes de solidarité traditionnels qu'en 2015. L'urbanisation accompagne la forte croissance des économies sahéliennes : elle permet au secteur économique modernisé et diversifié de croître et d'embaucher, tout comme elle accompagne la transformation du secteur informel. Les réseaux de villes principales et secondaires sont prisés et densément peuplés. Saturées, les mégapoles régionales se sont modernisées. Elles offrent un confort certain aux ménages aisés mais restent moins attractives pour les classes moyennes en plein essor : le coût de la vie y est élevé (charges fixes : loyers, prix du foncier et coûts variables : prix des services).

De plus, l'emploi s'est fortement déconcentré : il est désormais possible d'obtenir un emploi salarié dans les villes secondaires. Les plans d'aménagement du territoire ont contribué à créer des pôles d'activités économiques régionaux attractifs — districts industriels, *clusters*, zones franches — et ont développé des activités agricoles et minières. Des activités de transformation industrielle se sont installées et s'appuient sur des

infrastructures productives (transport et énergie) compétitives. Si la tendance est relativement homogène, des écarts importants subsistent entre les pays : la Mauritanie et la Côte-d'Ivoire, qui présentaient les taux d'urbains les plus importants de la région en 2015 (50,3 % en Côte-d'Ivoire, 59,9 % en Mauritanie) ont été rejoints par le Nigeria (47,3 % en 2015 et 58,3 % en 2030), le Sénégal (43,7 % en 2015 et 50,3 % en 2030) et le Mali (39,9 % en 2015 et 50,3 % en 2030). Lagos est devenue la ville africaine la plus étendue. Le Burkina Faso (29 % en 2015, 41 % en 2030), mais surtout le Tchad (22,5 % en 2015, 26,6 % en 2030) et le Niger (18,7 % en 2014, 24,6 % en 2030) restent les pays les moins urbanisés.

***Les populations vivent mieux.*** Disposant désormais d'un accès amélioré aux capitaux, aux infrastructures et à la formation, le secteur économique informel peut désormais innover. Les populations les plus vulnérables étant désormais prises en charge par la puissance publique, les taux de dépendance ont baissé et cela conduit à la libération de potentiels d'épargne et d'investissement endogènes : les filets sociaux et les mesures de réduction de la pauvreté (multiplication des accès aux services essentiels) déployées à partir de 2015 ont conduit à une amélioration de l'accès aux services de base pour les populations pauvres. Les classes moyennes urbaines accèdent à des services réhabilités et modernisés délégués à des opérateurs privés (eau, énergie, santé, éducation). Les évolutions des pratiques d'héritage se sont également avérées favorables à l'émancipation des femmes en milieu rural et en ville : conformément au code de la famille, elles reçoivent leur part de l'héritage foncier laissé par le père, qu'il s'agisse de terrains vides, construits ou aménagés. Le plus souvent, il s'agit de terres ayant un titre foncier. En ville, c'est le code de la famille qui détermine les droits fonciers et de la femme. Fortes d'une meilleure maîtrise de leur corps (accès renforcé à la contraception), mieux éduquées et susceptibles d'accéder à des capitaux, les femmes se trouvent ainsi sur un sentier qui, à moyen terme, rend une plus forte autonomisation possible.

**Ces transformations** sont la résultante d'une dynamique de long terme. La baisse de la mortalité doit beaucoup à l'action des partenaires au développement dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD 2000-2015). Cette dynamique des OMD a précédé celle des plans de lutte intégrée contre la pauvreté (les plans d'urgence) engagée par les États de l'aire d'étude après 2010. Si les durées de vie se sont substantiellement allongées, la fécondité marque un déclin encore trop faible dans l'absolu, avec des différences sensibles entre pays.

Ainsi, le sous-emploi résiduel et les questions sociales sont toujours préoccupantes, mais semblent être gérables au regard d'une croissance soutenue à forte composante endogène. Les taux de dépendance (nombre d'inactifs à la charge d'un actif) qui sont de l'ordre de 40 à 50 inactifs pour 100 actifs dans les pays développés – se sont réduits pour approcher ceux observés dans les pays à revenus intermédiaires. Alors qu'ils oscillaient entre 113 inactifs pour 100 actifs au Niger et 76 en Mauritanie, ils sont désormais entre 95 au Niger et 57 en Mauritanie.

Cette diminution des taux de dépendance a libéré des potentiels d'épargne et d'investissement endogènes en Côte-d'Ivoire, au Sénégal et en Mauritanie, moins au Burkina Faso et au Mali, et encore trop peu dans les pays comme le Niger ou le Tchad où la fécondité n'a pas baissé assez vite (taux net de fécondité en augmentation). En encourageant mollement la contraception moderne sans la prescrire et en favorisant l'accès à l'éducation, notamment pour les filles, les États ont accompagné cette dynamique de transition démographique sans chercher à l'accélérer par la mise en œuvre de politiques de population. Il faut dire que certains problèmes demeurent : l'idéal de descendance reste au-dessus de cinq enfants par femme au Mali et au Burkina Faso et est supérieur au Tchad comme au Niger. Il approche cinq en Côte-d'Ivoire, au Sénégal et en Mauritanie.

### **Plausibilité**

**Côte-d'Ivoire / Sénégal /  
Mauritanie**

**Nigeria / Burkina Faso /  
Mali**

**Tchad / Niger**

*'Dans l'espace sahélien, ce n'est pas la Nation qui construit l'État, ce sont les États qui construisent les Nations'* (Latif Abdoul AÏDARA, Directeur de l'OM2R, Dakar, septembre 2016)

**IDENTITÉ.** Le succès des stratégies de réduction de la pauvreté a contribué à restaurer la confiance dans l'architecture internationale de l'aide, du système multilatéral et des autorités régaliennes. Les États sahéliens s'affirment à travers une conception moderne et décentralisée de l'action publique. La reconnaissance des principes de séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire y a, conformément aux attentes exprimées par les plans stratégiques de lutte contre la pauvreté, soutenu le processus d'aménagement du territoire.

**Des États affirmés et des politiques sociales.** Les libertés publiques sont garanties et la séparation entre l'espace public et la sphère privée respectée. Les élections y sont transparentes. Après avoir intenté des actions pour lutter contre la discrimination des femmes et des groupes vulnérables, les États ont ancré une culture de l'égalité des droits et de la parité dans la représentation politique. La société civile, organisée et connectée, est devenue force de proposition et d'opposition aux choix de politique publique. Soutenues par les partenaires traditionnels du développement, les politiques sociales engagées par les États (filets sociaux, création d'une sécurité sociale) sont efficaces et permettent d'assister les populations les plus vulnérables.

**Un équilibre entre pouvoirs régaliens et institutions religieuses.** L'ensemble contribue à ériger l'État-Nation en modèle : après 50 années (1960-2010) de désillusions et « d'impuissances publiques », les capacités institutionnelles modernisées des États permettent à l'administration de jouer son rôle auprès de citoyens plus civiques : leur attachement à la communauté nationale et aux institutions est encouragée par les programmes d'éducation civique inscrits dans les référentiels des *cursus* scolaires. La recomposition identitaire se traduit par une moindre présence des références religieuses dans la formulation des règles de droit, une séparation forte entre le droit public et privé et un cantonnement des structures caritatives et éducatives d'inspiration religieuse. Hormis au Sénégal, qui se caractérise par un islam soufi et malékite fortement enraciné, le poids et l'immiscion de la référence religieuse dans la formation du discours politique se sont affaiblis. Le discours religieux est pour sa part victime d'un conflit de normes. Taxés d'une trop grande proximité avec les milieux politiques et économiques, les tenants de la doctrine malékite, traditionnellement inscrite dans l'espace sahélien, ont perdu en influence. Ils sont concurrencés par un islam salafiste quiétiste qui refuse toute tentation politique (dans un contexte d'interdiction des partis islamiques) et condamne sans équivoque le djihadisme en Mauritanie, au Tchad, au Niger et au Mali. Afin d'éviter les dérives, les États régulent désormais les affaires religieuses et interviennent sur la formation des imams et le financement des cultes. Ils s'appuient à cet effet sur les expériences et les systèmes de formation marocains. Dans les pays qui regroupent des populations chrétiennes et musulmanes (Sénégal et surtout Côte-d'Ivoire), la coexistence religieuse est relativement harmonieuse.

**Ces transformations identitaires** s'effectuent dans une dépendance forte aux partenaires traditionnels de l'aide. Les plans de développement des pays étant la résultante de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTÉ), leur financement est soumis à de nombreuses conditionnalités, lesquelles orientent à la fois la construction des États et celle des marchés de biens et de services. Les transformations structurelles de la puissance publique lui permettent d'atteindre une efficacité nouvelle dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques.

Ces plans ont ancré le développement dans une conception politique et économique libérale ; l'affirmation des États et les résultats en matière de politique économique et sociale soutiennent un détachement aux mécanismes de solidarité et de formation traditionnels.

Côte-d'Ivoire / Sénégal /  
Burkina Faso

Nigeria / Mali / Niger

Mauritanie / Tchad

*'Les efforts de structuration et d'encadrement du marché du travail vont renforcer l'attractivité de nos pays sahéliens'* (Dior Sene DIOUF, chef du département compétitivité, Agence de la promotion des investissements et grands travaux, Dakar, Sénégal, septembre 2016)

**MARCHÉ DU TRAVAIL.** Alors que le marché du travail présentait en 2015 de déséquilibres qualitatifs (inadéquation entre les capacités des demandeurs et les besoins des offreurs) et quantitatifs (forte demande de travail dans le secteur moderne et très faible offre correspondante), la situation s'est doublement améliorée dans les pays qui ont le plus progressé pour se rapprocher, dans les pays côtiers, des caractéristiques observées au Maroc en 2011<sup>13</sup> (taux de sous-emploi de 10 % en moyenne sur le territoire national marocain).

**Les États disposent de politiques de l'emploi et d'administrations dédiées :** l'information sur le marché du travail et la gouvernance de l'emploi sont conformes aux attentes des partenaires au développement. La réduction graduelle du déséquilibre qualitatif offre / demande a été obtenue à l'appui d'un changement d'orientation dans la politique de l'éducation et de la formation professionnelle. Celle-ci a été réformée au regard d'une concertation avec les opérateurs économiques des secteurs publics et privés et financée paritairement. Les formations techniques aux métiers de la transformation se sont multipliées et sont conçues en concertation avec les demandeurs d'emploi.

**Les États se sont appuyés sur les opérateurs économiques pour monter des filières professionnelles cohérentes** qui permettent d'alimenter les industries locales en main d'œuvre. Ils ont soutenu la montée en puissance de l'entrepreneuriat qui s'est développé avec l'accès accru à la formation, à la logistique et aux capitaux. Modernisées, enregistrées, certaines petites entreprises locales peuvent s'appuyer sur la présence renforcée de chaînes de valeur initiées par les grands groupes pour obtenir des contrats de sous-traitance. Un nombre croissant d'entrants sur le marché du travail est absorbé par les secteurs modernes et informels mais la situation n'est pas idyllique : dans les pays qui ont le plus progressé, le chômage résiduel et le sous-emploi se situent à des niveaux qui deviennent comparables à ceux des pays émergents. Les taux nets d'activité (rapport entre la population active et la population en âge de travailler) ont fortement progressé et atteignent désormais 55 % en Mauritanie (46,3 % en 2014), 75 % au Mali (68,3 % en 2015) et au Burkina Faso (67,9 % en 2014). Les progrès sont plus spectaculaires au Sénégal et en Côte-d'Ivoire, qui approchent une situation de plein emploi, sans que les conditions d'emploi (revenus, accès à l'assurance sociale, régulation de la durée du travail) puissent

<sup>13</sup>. ROYAUME DU MAROC, *Évolution du marché du travail au Maroc. Situation et évolution récente*, Haut-Commissariat au Plan, 2012. URL : <http://recap.itcilo.org/fr/documentation/files-activite-4/rabat-8>. Consulté le 10 août 2017.

être comparées à celles des pays avancés. En effet, beaucoup de personnes vulnérables qui n'ont pas accédé aux formations sur les périodes précédentes et désormais en âge de travailler accèdent à des emplois peu qualifiés : dans l'entretien, la réhabilitation et l'extension des infrastructures urbaines et rurales. Hormis au Niger et au Tchad, la part de l'emploi informel s'est réduite. Elle a peu évolué au Tchad et au Niger (90 % en 2030 contre 93,6 % en 2016), ne représente plus « que » 85 % des emplois totaux au Mali, et a baissé de plus de 10 % dans les pays ayant le plus progressé (plus forte diversification et importante transformation structurelle) comme le Sénégal et la Côte-d'Ivoire.

**Les désirs professionnels des populations se sont également transformés** : alors que leurs parents voyaient la fonction publique comme un aboutissement (reconnaissance sociale, sécurité de l'emploi et des salaires, capacité d'accès à la sécurité sociale), leurs enfants rêvent désormais d'embauches salariées dans le secteur moderne et d'entrepreneuriat. Des incubateurs d'entreprises fleurissent à Bamako, Ouagadougou, Dakar et Abidjan et dans les villes secondaires. Ces incubateurs sont dynamiques dans le développement de l'offre de services (localisation, transactions et opérations financières, mise en relation, informations, suivi et traçabilité de biens, etc.), à l'appui des techniques numériques. Hormis au Niger et au Tchad, la contribution relative du secteur primaire au PIB (désormais composé d'un secteur agricole traditionnel et d'un secteur moderne et mécanisé) est en recul (autour de 3-4 %) alors que celles des secteurs tertiaire et secondaire (dans une moindre proportion) ont augmenté. Les investissements des migrants participent à cette dynamique. Souvent, ils choisissent de s'auto-employer, s'inscrivant ainsi dans une tendance encore émergente mais d'ores et déjà affirmée en 2015 où 33 % des migrants burkinabais de retour investissaient à partir de l'épargne accumulée durant la migration (soit 6,2 % des investissements réalisés annuellement au Burkina Faso en 2009). Au Sénégal, 17 % contribuaient à des investissements domestiques en 2009 (soit 2,6 % de l'investissement total au Sénégal) <sup>14</sup>.

Ces transformations ont été rendues possibles par l'amélioration de la gouvernance de l'emploi et la diversification économique créatrice d'emplois. Autrement dit, la crise des matières premières (minerais, gaz, pétrole, matières premières agricoles) et les dynamiques d'insécurité observées à la fin des années 2010 n'ont pas fortement affecté les volontés et capacités de modernisation de l'État et de l'économie : les investissements directs étrangers diversifiés (occidentaux, chinois, indiens et marocains essentiellement) se sont multipliés, des tâches de transformation ont été relocalisées à proximité des lieux d'extraction pour donner naissance à des chaînes de valeur dynamique, qui ont incité la création de services d'appuis réalisés par un tissu de TPE / PME locales. Sans qu'elle puisse être chiffrée, la contribution des migrants à ce développement semble duale, c'est-à-dire financière (réinjection d'épargne dans les économies locales) et technique (qualifications plus importantes et maîtrise des technologies).

<sup>14</sup> MEZGER Cora, « Who Comes Back? The Case of Senegalese Returning to Dakar », *MAFE working paper*, n° 4, décembre 2008. URL : [http://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/22089/wp4\\_mezger\\_2008.fr.pdf](http://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/22089/wp4_mezger_2008.fr.pdf). Consulté le 10 août 2017. Et MEZGER Cora, FLAHAUX Marie-Laurence, « Returning to Dakar: The Role of Migration Experience for Professional Reinsertion », *MAFE working paper*, n° 8, avril 2010. URL : [http://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/22089/wp8\\_mezger.flahaux\\_2010.fr.pdf](http://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/22089/wp8_mezger.flahaux_2010.fr.pdf). Consulté le 10 août 2017.

Nigeria / Sénégal / Côte-  
d'Ivoire

Burkina Faso / Mauritanie  
/ Mali

Tchad / Niger

*'L'augmentation des recettes fiscales est un grand sujet. Or, pour que l'État augmente ses recettes, il doit soit aider les entreprises à passer de l'informel au formel soit augmenter la pression fiscale sur les entreprises formelles'* (Bernard DAGOUASSAT, chef du service économique, Ambassade de France, Mali, décembre 2016).

**FINANCES PUBLIQUES ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS FINANCIERS.** Les États ont assis leur maîtrise budgétaire et se sont inscrits dans les processus de suivi adoptés à l'échelle internationale (gestion axée sur les résultats, renforcement des capacités institutionnelles). Ils sont en mesure d'effectuer des programmations budgétaires alignées sur leurs priorités de politique publique. Pour renforcer leur attractivité internationale et progresser dans le classement *Doing Business* du groupe de la Banque mondiale, ces États ont opté pour des mesures destinées à éradiquer la corruption au sein des administrations. La croissance a été soutenue entre 2015 et 2030. Les termes de l'échange pour les matières premières et l'amélioration des capacités de recouvrement fiscal dans le secteur informel ont permis aux États sahéliens d'améliorer leurs finances publiques, de bien gérer leur endettement et de réaliser les choix d'investissements programmés au titre de la lutte contre la pauvreté. Ancrés dans la CEDEAO (hormis le Tchad et la Mauritanie), ils disposent depuis 2025 d'une monnaie commune et appliquent le tarif extérieur commun.

- ***Variante 1 : la croissance est suffisante pour soutenir la transformation de l'économie, rentière en 2015 et plus diversifiée et plus régionalisée en 2030. Les États ont en outre opté pour une diversification dans la complémentarité*** (chaque États se focalisant sur les éléments pour lesquels il dispose, à l'échelle sous-régionale, d'avantages comparatifs) et se sont ainsi donnés les moyens de construire et d'intégrer des chaînes de valeurs régionales. Cette intégration renforce les interdépendances entre pays et leur résilience face aux chocs exogènes ou endogènes de leurs économies respectives. Les pays ont adopté une vision régionale de la sécurité alimentaire et redressé leurs agricultures dans la complémentarité : des chaînes de valeur production -transformation existent entre le Niger et le Nigeria, le Burkina Faso et la Côte-d'Ivoire, le Mali et le Sénégal, etc. En 2030, les taux de croissance correspondants avoisinent les 8 % en Côte-d'Ivoire, au Nigeria et au Sénégal, ils sont situés autour de 7 % en Mauritanie, 6 % au Burkina Faso et au Mali et 4 % au Niger et au Tchad. Le bon niveau d'intégration régional des chaînes de valeur et les complémentarités créées suggèrent la possibilité de prolonger cette croissance sur la décennie 2030-2040.
- ***Variante 2 : la croissance est suffisante pour soutenir la transformation de l'économie, mais les États ont opté pour une diversification dans la concurrence*** (mêmes types de transformation) et ne se sont pas donné les moyens d'intégrer mieux leurs économies sur la base de chaînes de valeur régionales. Ces

transformations mimétiques contribuent à créer des surcapacités régionales qui, avec le processus de concurrence, peuvent à moyen terme contribuer à l'effondrement des marchés pour ses productions. Les pays ont ainsi opté pour une vision de l'autosuffisance alimentaire nationale et non régionale ; ils produisent des biens faiblement transformés, plus concurrents que complémentaires. Cela nuit à terme à l'intégration commerciale régionale. En 2030, les taux de croissance correspondants avoisinent les 8 % en Côte-d'Ivoire au Nigeria et au Sénégal, ils sont situés autour de 7 % en Mauritanie, 6 % au Burkina et au Mali et 4 % au Niger et au Tchad. Le plus faible niveau d'intégration régional des chaînes de valeur interpelle quant à la possibilité de prolonger cette croissance sur la décennie 2030-2040.

**Financement des activités économiques.** Des produits diversifiés (obligations / actions / change) soutiennent les activités économiques des opérateurs du secteur moderne. Le marché régional qui avait permis de mobiliser plus de 3 500 milliards de francs CFA au profit des États, des institutions régionales et des sociétés privées en 2000 et 2016 a permis de réunir 6 000 milliards de francs CFA entre 2017 et 2030. Le réseau des banques est susceptible de proposer des produits adéquats aux différents types d'investisseurs (institutionnels, moyens et petits entrepreneurs, entrepreneurs encore informels). La diversification bancaire concerne aussi l'origine des opérateurs : désormais, les banques marocaines, nigérianes et celles issues des États du Golfe concurrencent fortement les filiales des banques occidentales installées depuis la période coloniale. Les taux de bancarisation ont fortement progressé. Au Nigeria, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal, ils atteignent les niveaux observés dans les BRICS (autour de 24 %). La gouvernance du secteur financier nigérian s'est sensiblement améliorée et les banques se sont défaites de leurs créances douteuses qui représentaient plus de 12,5 % de leurs avoirs en 2015. Le secteur de la microfinance, qui finançait de façon exclusive le secteur informel en 2010, s'est rationalisé. Sa gouvernance est modernisée et ses taux d'emprunt ont diminué : le nombre d'opérateurs s'est réduit (concentration), les emprunteurs sont mieux contrôlés (baisse du risque) et ces institutions de microfinance subissent la concurrence des institutions financières. Il est désormais possible d'emprunter sur des horizons de moyen et long termes, à des taux qui ne sont plus situés entre 15 et 22 % mais qui approchent 10 %.

Ces transformations sont à mettre en lien avec les besoins de financement des États et des opérateurs économiques privés, la formulation d'une demande forte de capitaux et une réorganisation des opérateurs présents pour répondre aux attentes. L'amélioration des finances publiques et l'attrait des matières premières locales ont attiré des investissements endogènes et exogènes (IDE) dans les secteurs de la production et de la transformation agricole et minière, mais aussi dans l'industrie du pétrole et du gaz. Le financement de ces investissements a été rendu possible par la présence d'un marché financier régional en structuration et en expansion (Abidjan est le poumon financier de la sous-région).

Ce marché s'est développé en taille et diversifié : il capte de plus en plus de financements et d'épargnes qui, avant 2015, relevaient de l'économie informelle. Pour faire face à la concurrence de nouveaux modèles (Mobile banking, etc.) et aux demandes fortes d'investissements, les opérateurs se sont regroupés (concentration bancaire) et sont désormais, comme l'exigeaient les plans de développement, soumis aux exigences de Bâle

3 et astreints aux tests de résistance bancaire (stress test bancaire). Cette concentration est plus observable dans les pays côtiers diversifiés comme le Sénégal et la Côte-d'Ivoire qui captent une large part des IDE régionaux que dans les pays enclavés (Mali, Tchad, Niger) : la moindre présence de services financiers, notamment pour les petits investisseurs, continue de pénaliser le développement endogène des économies locales restées plus informelles.

### Plausibilité

Nigeria / Côte-d'Ivoire /  
Sénégal

Burkina Faso / Mauritanie  
/ Mali

Tchad / Niger

*'Au lieu de vouloir tout produire, il serait mieux de se concentrer sur des produits porteurs en lien avec les avantages comparatifs'* (Oubeid EL HADRAMY, Banque mondiale, Nouakchott, Mauritanie, janvier 2017)

**ACTIVITÉS PRODUCTIVES.** Les pays de l'aire d'étude ont bien résisté à la crise des matières premières. Plus précisément, leur sensibilité à ces évolutions a diminué par rapport aux situations rencontrées avant la diversification. Après un cycle haussier entre 2008 et 2015, cette crise a affecté l'économie mondiale entre 2015 et 2025. La situation a naturellement frappé les économies sahéennes. Néanmoins, si la dégradation des termes de l'échange a handicapé la finance publique et temporairement contraint les capacités d'investissement des États, la diversification économique, l'amélioration du recouvrement fiscal, l'engagement de nombreuses activités économiques à haute intensité de main d'œuvre et la modernisation du secteur informel ont permis d'amortir ce choc.

**La baisse des cours ne s'est pas traduite par une totale désaffection des investissements étrangers :** les secteurs de l'énergie et de l'alimentation étant stratégiques, les opérateurs étrangers (Pays du Golfe, Japon, Chine, Inde) ont continué d'investir dans les terres en lien avec des problématiques de sécurité alimentaire et énergétique. Ces investisseurs ont certes réduit leurs investissements miniers, mais dans des proportions moindres qu'ils l'auraient fait en situation contracyclique avant 2010 : la modernisation des infrastructures (transport, énergie, eau) a contribué à rendre ces installations plus compétitives et moins sensibles à la baisse des cours. Dans ce contexte, les pays ont modernisé leurs industries extractives (fer en Mauritanie, uranium au Niger, or au Mali, Niger et Burkina Faso, phosphates au Sénégal, etc.), tout comme ils ont facilité le développement d'une agriculture plus mécanisée, complémentaire de l'agriculture pluviale. Alimentée par une main d'œuvre efficace (modernisation des formations dans les lycées techniques) qui réalise des tâches de travail encore peu mécanisées, la transformation agroindustrielle s'est développée (conserves de tomates, oignon, transformation du cacao en pâte base). Le succès de ces stratégies doit beaucoup aux soutiens accordés par les États aux services d'appui à ces productions, qui facilitent les transactions, le stockage mais aussi la culture (stations météo, etc.). Néanmoins, les contrastes entre pays demeurent. Au Niger et au Tchad, la modernisation s'effectue essentiellement sur des activités de base sans intégration de la chaîne de valeur.

En Mauritanie, certains prérequis handicapent la libération des potentiels : les contraintes énergétiques et de transport sont fortes pour la transformation du minerai de fer, et celles relatives aux produits de la pêche nécessitent des débouchés stables encore non intégralement identifiés. L'ensemble a légèrement différé les investissements. Au total, les États côtiers, plus dotés en infrastructures et disposant de marchés captifs dans les pays enclavés, ont tiré un meilleur parti de la situation : les coûts de transport et d'accès à l'énergie étant moindres que dans les pays enclavés, ils bénéficient d'importants atouts pour attirer des entreprises intermédiaires. Depuis peu, des savoirs faire plus *high-tech* se développent. Comme au Maroc 20 ans auparavant, des usines de mécanique de précision et des chaînes de montage s'établissent dans des zones franches où elles bénéficient de conditions matérielles, logistiques et financières attractives. En Côte-d'Ivoire, à l'appui de financement essentiellement chinois et indien un *hub* des NTIC dont l'essor doit beaucoup aux financements de grands opérateurs indiens, chinois mais aussi marocains irrigue désormais l'ensemble de la sous-région.

Au Nigeria, la transformation des produits alimentaires et agricoles, la transformation des métaux et minéraux solides, les industries liées au pétrole et au gaz, la construction, l'industrie légère et les services se sont développés avec à l'appui de capitaux indiens et brésiliens qui concurrencent sérieusement les financements privés européens et nord américains. Dans les pays plus enclavés, des améliorations ont également été effectuées. L'accès et le raccordement au réseau ferroviaire pour le Niger comme le Burkina Faso, le passage d'infrastructures de transport d'énergie (gazoduc Algérie-Nigeria) et les plans d'aménagement des territoires ont contribué à les intégrer à des corridors d'échange. Leur attractivité et leur compétitivité s'en trouvent renforcées ; s'ils ne transforment pas autant que les pays côtiers et s'ils réalisent des opérations de transformation moins intensives en capital, les pays enclavés bénéficient d'une main d'œuvre compétitive (qualification et coût) pour la réalisation des tâches simples qui compense le handicap de localisation (l'association coûts de main d'œuvre et transport reste plus compétitive que la transformation dans les pays côtiers où la main d'œuvre est plus coûteuse).

Ces transformations se sont initialement appuyées sur les rentes liées aux ventes de matières premières, sur l'essor du secteur agricole et sur les emprunts obligataires effectués par les États et les partenaires du développement. Depuis 2020, la montée en puissance de la transformation, la diversification économique et l'amélioration des termes de l'échange pour les matières premières ont encore renforcé les capacités d'investissement sous-régionales.

***Les États conduisent une politique industrielle*** visant à regrouper les activités complémentaires dans des zones franches, des districts ou des *clusters* de production dans lesquels les services logistiques et les accès aux infrastructures de base sont garantis à des tarifs souvent très préférentiels. Le regroupement d'opérateurs est aussi un levier pour susciter de l'innovation, notamment en termes de complémentarités dans l'usage des sous-produits et résidus de production (modèles embryonnaires d'économie circulaire). Cela participe à l'amélioration de l'attractivité pays, contribue à attirer les IDE et facilite le rapatriement de l'épargne des migrants.

**Les industries de base sont secondées par des opérations de transformation** qui permettent de capter plus de valeur ajoutée. Il s'agit essentiellement d'opérations dites de première transformation. Pour être réalisées, ces opérations supposent la présence conjointe de main d'œuvre qualifiée, d'infrastructures (énergie, eau, transport) et de capitaux. Dans les pays côtiers, des opérations de seconde transformation, plus techniques et plus qualitatives, commencent à s'effectuer dans les secteurs stratégiques visés par les plans en 2010. Depuis 2017, la Côte-d'Ivoire transforme son cacao en pâte (première transformation). En 2025, elle a amorcé la seconde transformation (produits chocolatiers pour clientèle finale). En l'espace de 25 ans et comme le Sénégal, elle amorce une trajectoire d'émergence à la marocaine marquée par la diversification et l'intégration des chaînes de valeur dans des domaines d'activités de plus en plus technologiques. Le Nigeria est également devenu un transformateur de produits agroalimentaires (tomate, blé, manioc), mais aussi de métaux et minéraux solides. Il s'adonne fortement à l'industrie légère et au développement des services. Il est aussi très dynamique dans l'industrie des services et poursuit sa réindustrialisation : des réflexions visant à y rétablir des chaînes de montage automobile y sont en cours. Il raffine désormais plus de 50 % de sa production pétrolière contre 10 % en 2015. La Mauritanie, le Tchad et le Niger sont en retrait. La Mauritanie transforme une infime partie de ses produits de pêche mais n'a toujours pas engagé la transformation des minerais de fer pour des raisons qui touchent essentiellement aux besoins en énergie et en transport et à l'existence d'une demande stable venant justifier ces investissements conséquents. Le Tchad et le Niger restent encore très informels et viennent d'amorcer la transformation de leurs produits agroalimentaires alors qu'au Mali, au Burkina Faso, mais aussi au Sénégal, la transformation agroalimentaire (tomate, oignon, transformation des céréales en alimentation pour le bétail, etc.) se développe depuis 2015.

**Les petits entrepreneurs** trouvent tout au long de ces chaînes de valeur des activités à exercer ; l'enrichissement des classes moyennes urbanisées et l'évolution de leurs modes de vie (salarial, travail des femmes, mobilité) génèrent de nombreux besoins comblés par une offre de services en développement. Agiles, ces entrepreneurs sont innovants : ils connaissent bien les besoins et les contraintes des marchés régionaux et rivalisent pour proposer des services à la personne et aux entreprises. Des services innovants de transport de marchandise (drones) et de personnes (création de compagnies de transport visant à désenclaver certaines zones d'habitation isolées) et d'informations (applications numériques) se développent, particulièrement en Côte-d'Ivoire, au Nigeria et au Sénégal qui ont misé sur les NTIC.

**L'artisanat se développe** en lien avec le renouveau du tourisme dans certains pays (Mali, Sénégal, Côte-d'Ivoire) et, ailleurs, avec les besoins des populations aux moyens modestes qui ne peuvent faire l'acquisition de biens industriels. L'artisanat est encadré : des formations existent et l'acquisition des compétences professionnelles et l'exercice d'un métier sont désormais doublés d'une inscription sur les registres officiels.

**Ces transformations** doivent beaucoup à l'amélioration des infrastructures et aux efforts de bonne gouvernance qui permettent aux secteurs clés de devenir compétitifs. Elles doivent également aux efforts réalisés par les acteurs publics en vue d'améliorer le cadre des affaires et la sécurité des investissements, tout comme à l'efficacité des politiques sociales : l'amélioration des finances publiques permet de déployer une politique efficace pour les populations vulnérables. La transformation du secteur informel est rendue possible par l'accès aux capitaux, à la connaissance et aux infrastructures.

### Plausibilité

---

**Nigeria / Côte-d'Ivoire / Mauritanie / Burkina Faso / Tchad / Niger**  
**Sénégal Mali**

**INFRASTRUCTURES.** Si les stratégies pays rencontrent un certain succès, elles le doivent beaucoup au renforcement des infrastructures productives.

**Dans l'ensemble des pays,** des efforts conséquents ont permis de disposer de réseaux de transport réhabilités et étendus (routes, ports et aéroports) qui desservent les villes principales et secondaires et interconnectent les pays. De la même façon, les réseaux de distribution énergétique haute-tension sont interconnectés dans la CEDEAO et les villes sont alimentées par des réseaux d'eau. S'il reste encore — du fait de la difficulté à trouver un modèle économique viable — des difficultés à alimenter les zones rurales peu denses et les zones précaires (en disparition) d'habitat périurbains, l'accès aux infrastructures de base est en passe de devenir universel au Sénégal, au Burkina Faso et en Côte-d'Ivoire. Il l'est également en Mauritanie pour les populations maures urbanisées, mais reste un objectif au Mali, et plus encore au Niger et au Tchad, handicapés par la faible densité des populations sur le territoire et la ruralité. Certaines zones du Nigeria doivent également encore être couvertes.

**Ces infrastructures sont compétitives** et permettent aux opérateurs économiques d'investir ; elles sont accessibles pour les populations les plus vulnérables qui disposent de tarifs sociaux pour l'accès à l'énergie et à l'eau. Les États qui ont engagé les chantiers d'infrastructures ont pu disposer des moyens techniques, financiers et humains pour maintenir ces tarifs. Dans l'ensemble des pays, ces infrastructures sont désormais fonctionnelles. Seul le Tchad, en retard sur les autres pays concernant le point d'achèvement de l'initiative PPTE, et qui dispose d'un territoire vaste et peu dense, reste encore en retrait. Au Niger, les villes ont fait l'objet d'efforts mais l'aménagement des

espaces ruraux reste insuffisant. Pacifiées depuis peu, quelques zones enclavées du Nigeria (essentiellement au Nord, à proximité du lac Tchad) doivent encore être aménagées.

Ces transformations engagées sur l'ensemble des territoires, en lien avec les besoins d'aménagement ciblés par les plans de développement, ont été appuyées par le travail des partenaires au développement qui ont financé et suivi l'exécution d'une grande part de ces infrastructures productives. L'amélioration de la gouvernance publique a également facilité l'exécution de ces chantiers qui doivent beaucoup à la diversification des sources de financement : l'appui sur les marchés pour l'emprunt (emprunts obligataires) permet de lever des fonds pour le financement des infrastructures publiques qui, en matière de transport, sont financées à l'appui de partenariats publics privés alors que plusieurs modèles coexistent dans le secteur de l'énergie (PPP, agence de développement rurale).

### Plausibilité

Côte-d'Ivoire / Sénégal / Burkina Faso / Mali / Niger Tchad  
Nigeria / Mauritanie

*'Les priorités sont l'accès à l'école, la qualité des cursus et le maintien des élèves à l'école'*  
(Hamidou ILLA, chargé du secteur éducation, AFD, Niamey, Niger, octobre 2016)

**SERVICES PUBLICS DE BASE.** Dans un contexte d'expansion démographique marqué et de déficit des services disponibles, les États ont engagé des politiques de renforcement de la présence de l'état dans l'espace public, tant en ville que dans les zones rurales.

**Cela s'est traduit par la réhabilitation de commissariats, de prisons et de tribunaux.** Le système sécuritaire et judiciaire est désormais accessible pour les populations qui vivent en région. À l'exception du Niger et du Tchad qui sont restés en retrait dans ce processus, les villes secondaires sont désenclavées et disposent toutes de services administratifs modernisés.

L'accès aux services d'eau et d'énergie est renforcé, sachant qu'une attention particulière est accordée à l'accessibilité de ces services qui sont désormais de qualité mais dont les prix peuvent être encore élevés. Pour remédier à ce problème, les États ont mis en place des systèmes de tarifs sociaux pour les services payants, et travaillé sur l'accessibilité des services publics sous différentes formes : présence réelle de fonctionnaires, dématérialisation des actes, etc. L'accès à des sources d'eau potable améliorées est devenu quasi universel en Côte-d'Ivoire (80 % en 2008), au Sénégal (69 % en 2008) et au Burkina Faso (76 % en 2008). Les progrès existent ailleurs mais restent plus modérés en terme de couverture géographique, eu égard à l'immensité des territoires concernés au Niger, au Tchad, au Mali, en Mauritanie et au Nigeria.

Le financement de la santé et de l'éducation s'est avéré complexe du fait des efforts de rattrapage à engager. Une offre de service s'est pourtant constituée. Du fait de l'élargissement de la couverture des systèmes de sécurité sociale à l'ensemble des populations actives, des services dits publics de qualité moyenne sont désormais accessibles aux plus pauvres. Les classes moyennes urbanisées accordent quant à elles leur préférence à des services de santé et d'éducation privés, de qualité supérieure ; les élites continuent de privilégier la mobilité pour l'éducation supérieure et le tourisme médical vers le Maghreb, l'Europe ou les États-Unis pour les opérations pointues. Les enjeux de santé publique ne sont plus ceux qui prévalaient dans un Sahel pauvre et déshérité. D'une part, les partenaires du développement ont largement appuyé la lutte contre les grandes pandémies (VIH-Sida, paludisme, tuberculose) et contribué à une très forte baisse des taux de prévalence pour ces maladies, de l'autre, les comportements individuels et collectifs ont changé avec l'augmentation des revenus et l'urbanisation, pour s'inscrire dans les pas des consommateurs occidentaux. Comme les pays du Nord, les pays de l'aire d'étude font désormais face à des maladies industrielles : le cancer, l'hypertension, le diabète sont des fléaux qui frappent et qui peuvent être traités in situ. La vaccination (polio, rougeole, tuberculose) est devenue quasi universelle (le Tchad était le mauvais élève et présentait en 2010 des taux de vaccination contre la tuberculose de 52 %, de 63 % contre la polio et 46 % contre la rougeole). Des inégalités existent encore entre zones rurales et zones urbaines, le Nigeria étant l'un des pays les plus inégalitaires dans ce domaine : le Nord, qui a souffert des problèmes de sécurité, est resté sous-développé jusqu'en 2020 alors que le Sud continuait de se moderniser.

Une fois les problèmes sécuritaires réglés, le développement du Nord est devenue une priorité. En Mauritanie, l'opposition entre groupes ethniques se traduit par un accès toujours plus faible aux services de base pour les populations négro-mauritaniennes ; de façon générale, la présence des services sur l'ensemble des territoires administrés est plus forte dans les pays à faible population rurale et ou à forte densité de population (et donc inférieure au Mali, au Niger, en Mauritanie, au Tchad et au Nigeria qu'au Burkina Faso, Sénégal ou Côte-d'Ivoire). Les évolutions observées dans le domaine de l'éducation sont assez équivalentes. Le système public reste en proie à des problèmes qualitatifs. S'il a amorcé sa mutation pour proposer des enseignements adaptés aux nouveaux besoins affichés par les secteurs industriels émergents, il réintègre plus de jeunes qui optaient pour des enseignements non conventionnels mais peine à absorber l'ensemble de la jeunesse dans des conditions d'accueil décentes en dépit de constructions massives d'écoles et d'infrastructures. Pour cette raison, une partie des populations pauvres continue de ne pas faire confiance au système public et maintient ses enfants dans des systèmes privés et religieux. Les élites continuent de faire confiance aux écoles privées, souvent confessionnelles et catholiques. Au niveau supérieur, une offre élargie d'institutions privées, souvent non confessionnelle, concurrence l'université et attirent les classes moyennes. Les populations d'adultes alphabétisés sont plus nombreuses. Ils sont désormais 40 % au Burkina Faso (contre 29 % entre 2005 et 2010), 60 % au Sénégal (contre 54 % entre 2005 et 2010), 65 % en Côte-d'Ivoire et 75 % au Nigeria (66,7 % en 2015). Cela tient à une forte progression des taux nets de scolarisation après 2010 et à l'engagement d'un travail particulier en direction des adultes.



**La criminalité urbaine est jugulée.** Dans les villes, les forces de l'ordre désormais équipées peuvent lutter contre une petite criminalité organisée en baisse, avec la disparition progressive des bidonvilles ou quartiers sous-formalisés qui caractérisaient les grandes mégapoles régionales, tout comme elles disposent des moyens de lutte contre la criminalité moderne (cybercriminalité et autres). Ces organisations d'État peuvent s'appuyer sur le civisme d'organisations citoyennes dédiées aux luttes contre les discriminations et les comportements frauduleux et sur une presse et des médias indépendants. Ces réseaux renforcent la vigilance publique, servent de lanceurs d'alerte et favorisent le travail des instances publiques en charge de la sécurité et de la justice. Seules quelques zones enclavées, souvent frontalières (frontière mauritano-malienne, frontière Nord-Nigeria) restent encore fortement sous-administrées.

**Dans le domaine de la sécurité alimentaire,** la coopération est également renforcée. D'une part, l'agriculture s'est transformée et modernisée pour produire plus, de sorte que les pays sont majoritairement devenus autosuffisants en riz, ont développé l'élevage et la pisciculture. D'autre part, dans les zones rurales, les tensions liées aux périodes de soudure entre deux récoltes (agriculture pluviale), caractéristiques de l'espace sahélien, sont mieux gérées par les États qui, avec le système international (UNICEF, PAM, FAO, PNUD) ont renforcé le système d'aide d'urgence et de distribution de vivres mais surtout œuvré à la prévention des risques par la constitution de stocks. La région du Nord-Est nigérian dans laquelle 500 000 à 800 000 personnes étaient frappées de malnutrition sévère et où 1 à 2 millions de personnes avaient été déplacées a fait l'objet d'une mobilisation forte après la pacification de la zone en 2019.

**Dans le domaine de la gestion des crises sanitaires,** les crises épidémiques intervenues dans les années 2010 ont servi de base à la création d'un système de veille sanitaire et de gestion des crises dans les États côtiers plus exposés (ouverture maritime, ports) et mieux

Ces résultats ont été obtenus via l'action de la communauté internationale (financement et coopération dans la lutte contre les activités terroristes et criminelles), sous l'effet du renforcement de la coopération entre États sahéliens, à l'image du dispositif G5 Sahel et du fait de la modernisation des services publics nationaux (santé, éducation, services administratifs, sécurité et justice).

dotés financièrement. Dans ce domaine, le Niger, le Mali et le Tchad, qui ont eu plus à faire en matière de sécurité physique, sont restés en retrait. Les épidémies de méningite (en 2015, plus de 13 700 personnes avaient été infectées et plus de 1 100 étaient mortes lors d'une flambée au Nigeria et au Niger voisin). Les cas de grippe aviaire (épidémie au Burkina en 2015) continuent de représenter une menace importante en dépit de l'amélioration des conditions d'hygiène dans les élevages. La région du Sahel accueille naturellement de nombreux oiseaux migrateurs, vecteurs du virus influenza aviaire, hautement pathogène.

### **Plausibilité**

---

**Côte-d'Ivoire / Sénégal / Burkina Faso / Nigeria / Mali / Niger  
Mauritanie Tchad**

*'Le développement d'une culture normative est l'une des conditions de l'émergence économique des pays sahéliens'* (Constant BOKA, directeur général de Codinorm, Côte-d'Ivoire, novembre 2016)

**NORMES ET STANDARDS.** La diversification et la transformation structurelle de l'économie ont conduit les pays à produire des biens échangeables et insérables dans les chaînes de valeur internationalisées. Or, ces dernières, pour s'organiser, reposent essentiellement sur des processus de standardisation et de normalisation des produits. Ces normes sont des normes de marché.

*Les pays de l'aire d'étude, qui transforment désormais partiellement leurs matières premières, ont été dans l'obligation d'adopter les normes de marché :* leur non-adoption s'apparentait à des barrières non tarifaires pour les marchés projetés, qui requièrent des signes de qualité pour les produits mais aussi pour les *process* de production. Les secteurs internationalisés se sont mis aux normes et répondent à ces exigences. Plus, ils les ont relayées sur leurs sous-traitants, initiant ainsi un effet d'entraînement vertical des normes. Dans les industries extractives, aux forts impacts environnementaux, les organisations non gouvernementales (ONG) accordent une attention particulière au bien-être des communautés avoisinantes et au maintien des capacités d'exercice de ces riverains. Plus largement, les problématiques environnementales sont devenues des enjeux partagés des populations, des gouvernants et des opérateurs économiques. Les plus grands opérateurs économiques n'hésitent plus à mettre en œuvre des politiques de responsabilité sociale des organisations (RSO) qui s'appuient sur des standards normatifs privés (ISO 26.000 ; Lignes directrice de la Global Reporting Initiative). Membres des grandes conventions d'environnement, les États ont intégré dans les codes sectoriels les dispositions visant à encadrer leur développement et déployé les moyens de contrôle afférents. L'univers de la consommation est également touché par cette évolution : à l'image des consommateurs occidentaux, les consommateurs sahéliens ont évolué.

*Dans les espaces urbanisés, les classes moyennes font désormais attention à la composition et à l'origine des produits,* ce qui pousse les secteurs à vocation régionale à s'intéresser à la demande de qualité et de traçabilité, notamment dans le secteur de l'alimentation. Alors que les consommateurs s'approvisionnaient sur des marchés informels où la traçabilité des produits était faible, ils s'inscrivent désormais dans des dynamiques de consommation sensiblement comparables à celles observés en dehors du continent. Au Nigeria, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal, ces consommateurs achètent dans des 'shopping malls' combinant services récréatifs et espaces commerciaux, mais sont également devenus des e-consommateurs. Ils comparent et font jouer la concurrence pour faire valoir leurs préférences qui ont également évolué. Les distributeurs et producteurs font désormais face à des consommateurs qualifiés, demandeurs de qualité, qui se réfèrent aux labels et signaux de qualité qui fleurissent sur les marchés et orientent l'innovation locale, tant en termes de processus que de produits. L'ensemble a conduit les gouvernants à mettre en place et à financer, paritairment avec l'industrie, des cadres de concertation qui impliquent les ONG, l'État, les industries et les scientifiques dans les activités normatives. Les associations nationales de normalisation peuvent désormais financer une

grande part de leur activité par la vente de normes. Au-delà de l'élaboration des normes, la présence renforcée des organismes de certification et de contrôle implique que ces contrôles de mise en œuvre sont devenus plus réguliers.

**Concernant les normes réglementaires**, l'amélioration de la gouvernance publique conduit à une meilleure surveillance de leur adoption et à des sanctions pour ceux qui ne les auraient pas adoptées. Ces normes sont d'ailleurs devenues régionales : elles relèvent de la CEDEAO, devenue une puissance normative importante, aidée en cela par l'Union européenne. Les pays dont les économies se sont le plus diversifiées — la Côte-d'Ivoire, le Nigeria et le Sénégal — sont *leaders* dans le domaine de la normalisation. La Mauritanie est très pointue dans des secteurs d'activités particuliers, extraction et pêche, mais peu diversifiées. Elle reste défailante dans les autres secteurs (hormis la construction). Le Mali, le Niger et le Burkina Faso sont contraints au respect de normes réglementaires par leur appartenance à la CEDEAO et sont, comme le Nigeria, devenus des transformateurs de productions agricoles certifiées, mais ils restent en retrait dans les domaines d'activité peu présents sur leurs territoires respectifs. Membre de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), moins dynamique que la CEDEAO en matière de culture normative et caractérisé par son économie peu diversifiée, le Tchad est resté en retrait de ces évolutions.

Ce processus est soutenu par la modernisation des économies et leur intégration croissante aux marchés mondiaux, mais aussi par une volonté gouvernementale affirmée d'assurer des débouchés aux productions nationales. Il répond enfin à la transformation des consommateurs régionaux dans les espaces urbanisés et à la circulation croissante d'informations numériques sur les produits. Les programmes dédiés à l'amélioration de la culture normative et à sa mise en œuvre ont été soutenus par les bailleurs, notamment l'Union européenne, depuis le début des années 2000 dans le domaine de la qualité.

### Plausibilité

Côte-d'Ivoire / Sénégal / Burkina Faso / Mauritanie / Tchad  
Nigeria Mali / Niger

*'Les efforts de protection de l'environnement et les comportements des populations ne nous conduisent pas vers un développement durable'* (Alain GOKPA, secrétaire permanent ONG Ivoire DD, novembre 2016)

**OFFRE ET DEMANDE DE RESSOURCES NATURELLES.** La modernisation des économies sahéniennes s'est appuyée sur l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles. Le développement économique ne s'inscrit pas assez dans une optique de durabilité.

**Les ressources sont exploitées sur des rythmes qui sont peu compatibles avec l'idée de croissance verte et inclusive**, ce qui conduit à des pressions sur les stocks (poissons et

céphalopodes, forêts) et / ou à des impacts environnementaux importants (activités agroindustrielles, plantations, industries extractives). Néanmoins, la pratique de ces activités s'est sensiblement améliorée : les installations industrielles ont été mises aux normes et les risques environnementaux et sociaux font l'objet d'études d'impact préalables. La mutation de l'agriculture, qui tend à se spécialiser et à s'intensifier, pose question dans des espaces où l'agroécologie et l'agriculture biologique offrent à la fois des alternatives pertinentes sur le plan environnemental, mais aussi d'un point de vue économique.

***Le parallèle à cette exploitation renforcée et industrielle des ressources est l'évolution de la vigilance publique face aux dégradations environnementales :*** les comportements ont évolué en lien avec l'augmentation des revenus et des niveaux d'éducation pour faire place à plus de civisme dans l'utilisation des ressources collectives et dans la gestion de l'environnement (assainissement, gestion des déchets, etc.) mais restent encore très éloignés de ceux observés dans les pays d'Europe du Nord pris en modèle. De plus, certains espaces périurbains et urbains sont devenus très saturés comme l'étaient les villes principales au début des années 2010, ce qui ne manque pas de générer des conflits d'usage sur les sols et des conflits fonciers importants dans les espaces propices à l'exercice d'une activité génératrice de revenus. Si, officiellement, l'ensemble des pays se préoccupe de ces enjeux, les pays les plus denses (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Nigeria), déjà touchés par les dégradations environnementales, font preuve de plus de sensibilité que les pays moins denses (Mali, Niger, Mauritanie). Ces enjeux fonciers sont à l'agenda public et ont fait l'objet de réformes judiciaires dont la mise en œuvre reste, dans les quelques régions qui demeurent enclavées, pénalisée par la persistance du recours à des lois coutumières.

***L'évolution de la démographie*** conduit au renforcement des besoins en eau, mais l'amélioration de la gestion des aquifères sahéliers, le renforcement important des infrastructures hydrauliques et le retour de conditions sécuritaires satisfaisantes permettent de soutenir l'évolution des besoins. La mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau permet de gérer les aquifères et les déséquilibres régionaux entre régions déficitaires et régions caractérisées par une abondante présence de l'eau.

La mise aux normes des installations industrielles est liée à l'intégration économique des pays de l'aire d'étude mais aussi à leur insertion dans la diplomatie : ces pays sont signataires des grandes conventions d'environnement et se sont engagés à les mettre en œuvre. Les évolutions des comportements s'expliquent en tenant compte de l'évolution des enseignements primaires et secondaires afférents mais aussi via la montée en puissance de cette thématique dans les médias. Il est de plus palpable dans l'aire d'étude où le cycle climatique, essentiel pour l'agriculture pluviale qui reste importante, est en transformation.

### ***Plausibilité***

Côte-d'Ivoire / Sénégal / Burkina Faso / Mauritanie Tchad / Niger  
Nigeria / Mali

## 7.5.2 Marasme : une crise économique, politique et sociale renforcée

Tableau 4. Synthèse des hypothèses retenues

Variable	Hypothèse
1. Démographie	A.
2. Identité	A.
3. Marché du travail	A.
4. Marché des capitaux et finances publiques	A.
5. Activités productives	A.
6. Infrastructures	A.
7. Services publics	A.
8. Sécurité	A.
9. Normes et standards	A.
10. Offre et demande de ressources naturelles	A.

### Marasme : une intégration axée sur des économies traditionnelles et un islam rigoriste.

La croissance, la diversification et la transformation structurelle des économies sahéliennes ne se sont pas réalisées. Les valeurs traditionnelles prennent le pas sur la volonté de construire des États modernes intégrés dans un espace régional.

Un conflit de normes religieuses oppose les tenants d'un islam malékite aux salafistes quiétistes et à l'islam politique. Ces derniers gagnent du terrain en Mauritanie et au Mali, sont présents dans l'opposition au Tchad et au Niger, très encadrés en Côte-d'Ivoire et combattus au Sénégal et au Nigeria. Cette tendance en expansion contribue à façonner une identité islamique non soufie aux populations et s'impose à l'encontre de la construction des États modernes.

Les États s'appuient beaucoup sur la solidarité des associations islamiques pour assurer la subsistance des populations pauvres et des personnes vulnérables. Les systèmes de solidarité religieuse et traditionnelle continuent de se développer en creux de l'absence d'action des pouvoirs publics qui ne disposent pas des moyens pour financer les filets sociaux du fait de la dégradation des termes de l'échange.

Le développement ne s'appuie plus uniquement et de moins en moins sur les partenaires traditionnels. Les marchés financiers, la Banque islamique de développement, les appuis des pays du Golfe servent de guichets alternatifs et ne posent pas les mêmes conditionnalités aux prêts. Les pays peuvent par conséquent s'écarter des préceptes libéraux de la Banque mondiale et du FMI. Ces détachements conduisent à une moindre attention portée à l'émancipation des femmes. Les pays du Golfe financent abondamment la construction de mosquées et l'envoi d'imams alors que les partenaires traditionnels diminuent l'aide.

La CEDEAO est peu dynamique et reste essentiellement une entité rhétorique :

- La volonté politique est faible et ses capacités d'action n'ont pas été renforcées.

- Elle ne dispose toujours pas d'une monnaie commune et les États membres n'appliquent pas le tarif extérieur commun (Tec-CEDEAO).
- La sécurité physique des personnes reste précaire sur les corridors de transport.
- Les grands chantiers communautaires (transport, énergie, sécurité, éducation) avancent doucement, d'autant plus que des dissensus s'expriment entre les États qui résistent au salafisme (Sénégal, Côte-d'Ivoire), ceux qui cherchent à le combattre en interne (Burkina, Niger, Tchad) et ceux qui l'adoptent (Mauritanie, Mali).
- Le ralentissement de la croissance et la mouvance salafiste ont conduit le Maroc à freiner son intégration à la CEDEAO.

La faible intégration politique (les États restent fortement attachés à la souveraineté) se double d'une mise en concurrence économique : les pays cherchent à diversifier sans tenir compte des complémentarités, limitant la possibilité de créer des chaînes de valeur régionale fortement intégratrices.

Des instances ad hoc hors institutions internationales permettent théoriquement aux pays de coopérer de façon bilatérale ou multilatérale sur des enjeux uniquement sectoriels en dehors des institutions afin de mieux appréhender des enjeux partagés (G5 Sahel sur sécurité et développement, CILSS pour la sécheresse et les enjeux de sécurité alimentaire). En pratique, elles manquent de moyens.

**2030.** Les pays de l'aire d'étude n'ont pas atteint les cibles de développement projetées dans les documents stratégiques de lutte contre la pauvreté au début des années 2010. Dans un contexte de crise des matières premières, les pays sahéliens n'ont pas réalisé la transformation structurelle et la diversification de leurs économies. Les populations restent majoritairement pauvres et continuent d'exercer des activités informelles de subsistance. La dégradation des termes de l'échange et l'absence de ressources a contraint les capacités de financement du développement, et nuit à l'aménagement des territoires et au renforcement de la présence de l'État en région. Les sociétés sont restées traditionnelles, rejettent de façon croissante les valeurs occidentales et ne reconnaissent pas la primauté de l'État ; plus, elles se sont islamisées, la présence de l'islam salafiste étant devenue la norme de comportement. L'islam s'exprime également sur le plan politique et la mouvance djihadiste n'a pas été éradiquée : elle prospère sur les territoires enclavés et les différentes mouvances s'y interconnectent.

*'La Démographie est un facteur clé pour l'intégration et le développement économique, mais les autorités ne semblent pas conscientes des enjeux.'* (Aboubacar Sedikh BEYE, directeur général, Agence nationale de la statistique et de la démographie, Dakar, Sénégal, septembre 2016)

**DÉMOGRAPHIE** - Le profil démographique des pays s'inscrit dans la continuité des situations rencontrées en 2015. Les taux de mortalité continuent de baisser. Les taux nets de reproduction ont diminué moins rapidement que la mortalité. Les taux d'accroissement naturel restent élevés.

Tableau 5. Évolution des taux nets de reproduction (nombre de filles survivantes par mère)

	1985 -1990	1990 -1995	1995 -2000	2000 -2005	2005 -2010	2010 -2015	2015 -2020	2020 -2025	2025 -2030
<b>Burkina Faso</b>	2,453	2,413	2,384	2,337	2,390	2,297	2,183	2,062	1,942
<b>Côte-d'Ivoire</b>	2,590	2,388	2,113	1,985	1,946	1,907	1,838	1,776	1,720
<b>Mali</b>	2,257	2,347	2,325	2,381	2,519	2,488	2,409	2,298	2,173
<b>Mauritanie</b>	2,411	2,354	2,269	2,161	2,070	1,991	1,886	1,784	1,689
<b>Niger</b>	2,280	2,423	2,603	2,775	2,926	3,148	3,161	3,097	2,963
<b>Nigeria</b>	2,188	2,107	2,049	2,054	2,104	2,117	2,042	1,961	1,874
<b>Sénégal</b>	2,682	2,528	2,291	2,200	2,198	2,316	2,204	2,091	1,981
<b>Tchad</b>	2,451	2,546	2,585	2,529	2,438	2,342	2,202	2,063	1,929

Tableau 6. Taux d'accroissement naturel (pour 1 000 habitants)

	1985 -1990	1990 -1995	1995 -2000	2000 -2005	2005 -2010	2010 -2015	2015 -2020	2020 -2025	2025 -2030
<b>Burkina Faso</b>	30,6	30,2	30,5	31	32,1	30,8	29,6	28,3	27,1
<b>Côte-d'Ivoire</b>	30,2	28,1	25	22,9	23,2	23,5	23,5	23	22,3
<b>Mali</b>	27,7	29,4	29,9	31,8	34	33,4	32,1	31,2	30,3
<b>Mauritanie</b>	30,3	29,8	29,1	28,1	27,1	25,9	24,3	22,9	21,5
<b>Niger</b>	31,6	33,6	35,7	37,1	38,1	40,2	40,2	39,7	38,7
<b>Nigeria</b>	26,3	25,3	25,2	25,8	26,9	27	25,6	24,5	23,6
<b>Sénégal</b>	32,6	31,2	29,3	29,5	30,6	32,4	30,1	28,2	26,8
<b>Tchad</b>	31,3	32,5	33,2	32,7	32	31,5	30,4	29	27,4

Sources : World Population Prospects, op. cit.

**L'amélioration de la survie des femmes a surcompensé l'effet du déclin de la fécondité entre 2010 et 2030.** Hormis en Mauritanie, la zone n'est pas caractérisée par un vieillissement de la population. Entre 2010 et 2015, le taux net de remplacement excède son niveau des premières années 1950 : de + 12 % en Mauritanie (2 filles survivantes par femme, en moyenne, contre 1,8 en 1950), de + 34 % au Tchad (2,3 filles survivantes par femme, en moyenne, contre 1,8 en 1950), de + 56 % au Burkina Faso (2,3 filles survivantes

par femme, en moyenne, contre 1,5 en 1950), de + 68 % au Niger, seul pays de l'aire d'étude où le taux net de remplacement n'a pas encore entamé son déclin (3,2 filles survivantes par femme, en moyenne, contre 1,9 en 1950) et de + 75 % au Mali (2,3 filles survivantes par femme, en moyenne, contre 1,4 en 1950) ; soit des augmentations comparables (Mauritanie) ou très nettement supérieures à celle de 14 % observée pour l'Afrique subsaharienne dans son ensemble (2,1 filles survivantes par femme, en moyenne, contre 1,8 en 1950).

**Les populations restent jeunes.** La fécondité n'ayant décliné que tardivement et modérément et la baisse de la mortalité s'étant principalement manifestée dans les âges jeunes, le renouvellement de la population reste soutenu. Pour cette raison, le vieillissement démographique est un processus très émergent dans les pays de l'aire d'étude, sauf à considérer la Mauritanie qui a officiellement amorcé sa transition plus tôt. La prise en charge des personnes âgées et des jeunes se fait dans un cadre communautaire et familial.

**Les populations sont plus urbaines.** Des écarts importants subsistent entre les pays : la Mauritanie depuis le début 2000, mais aussi le Sénégal et la Côte-d'Ivoire ont désormais plus d'urbains que de ruraux. Le Burkina est quasi à l'équilibre alors que le Mali, le Tchad et le Niger restent les pays les plus ruraux. Pour la majorité d'entre eux, ces néo-urbains sont des personnes pauvres et des familles vulnérables qui vivent dans des quartiers sous-formalisés, privés d'accès aux services de base. Jamais démentie depuis 1950, cette tendance génère une urbanisation non maîtrisée : ces zones de précarité coexistent avec la ville formelle où vivent les classes moyennes et les salariés du secteur moderne. Si les tendances sont homogènes, les situations rencontrées restent variables. Le Burkina Faso, le Niger et le Tchad restent les pays les moins urbanisés alors que la Mauritanie, le Nigeria et la Côte-d'Ivoire sont les pays les plus urbanisés. Néanmoins, cette urbanisation anarchique et la présence de nombreux indigents, vulnérables, en incapacité de trouver un emploi dans le secteur moderne, génèrent à la fois des problèmes d'incivilité, de criminalité et de trafics, et oriente ces populations vers des activités informelles, non capitalistiques, à faible valeur ajoutée pour les ménages, et non rémunératrices pour les États (pas de ressources fiscales prélevées sur ces activités).

Les femmes restent fortement pénalisées par une application plus coutumière que statutaire des lois d'héritage, mais bénéficient d'un ré-enchâssement plus important des coutumes dans le droit islamique. Dans la pratique, la situation de la femme reste soumise aux effets conjugués de plusieurs facteurs dus au chevauchement de trois cadres juridiques : coutumier, civile et islamique, entraînant une interprétation souvent erronée des dispositions contenues dans ces différentes sources définissant les droits de la femme. Si en théorie, le droit à l'héritage et l'accès à la terre sont reconnus à la femme par les dispositions civiles, dans la pratique, la femme hérite très difficilement de la terre qui est considérée comme un bien commun de la famille. Le renforcement du droit musulman ouvre de nouvelles perspectives sachant que les règles énoncées par le Coran prévoient l'attribution de deux parts aux hommes et une seule part aux femmes (bien que l'islam n'interdise pas aux héritiers de se mettre d'accord sur un mode de répartition différent de celui proposé par le Coran). Avec l'application des règles islamiques dans le partage des terres au lieu des règles coutumières qui l'ont toujours exclue de l'héritage foncier, la

femme commence à accéder à la terre. Néanmoins, ce trait est émergent puisque le mode de répartition prévu par le Coran ne s'applique qu'en l'absence de partage à l'amiable. La permanence du partage reste de plus menacée par le veuvage. En droit musulman, après le décès de son mari, la femme est placée sous la tutelle d'un beau-frère. En matière successorale, elle reste exposée à la spoliation et au refus du partage d'héritage, à l'enlèvement de ses enfants par la belle famille lorsque le défunt père a laissé des biens et souvent au refus de l'accès à la terre que son mari a laissée.

**Les populations ne vivent pas mieux.** Les populations vulnérables, qu'elles soient urbaines ou rurales, restent majoritairement privées d'accès aux services de base. Le marasme économique de la période 2015-2020 (crise des matières premières et dégradation des termes de l'échange) n'a pas permis aux États sahéliens de maintenir les filets sociaux initiés par les partenaires du développement à l'aune des années 2010. Faute de ressources propres, ces initiatives ont été abandonnées et de nombreux citoyens se trouvent à nouveau dans des situations comparables à celles de la période 2000-2010 : ils sont souvent dans des zones où les services n'existent pas ou, lorsqu'ils existent, leur faible solvabilité leur en interdit l'accès. Avec les organisations internationales humanitaires qui restent présentes, ce sont les associations islamiques qui se montrent les plus visibles sur le terrain.

**Ces transformations** sont la résultante d'une dynamique de long terme. La baisse de la mortalité doit beaucoup à l'action des partenaires au développement dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD 2000-2015). Cette dynamique des OMD a précédé celle des plans de lutte intégrée contre la pauvreté (les plans d'urgence) engagée par les États de l'aire d'étude après 2010. Encourageants, les résultats sont modestes. Si les durées de vie se sont déjà substantiellement allongées, la fécondité marque un déclin encore trop faible dans l'absolu, avec des différences sensibles entre pays. Les taux de dépendance, qui sont de l'ordre de 40 à 50 inactifs pour 100 actifs dans les pays développés, restent trop importants. Alors qu'ils oscillaient entre 113 inactifs pour 100 actifs au Niger et 76 en Mauritanie en 2015, ils sont restés alignés sur ces tendances avec un renforcement constaté au Niger ! Trop faible ou inexistante, cette diminution des taux de dépendance n'a pas permis de libérer des potentiels d'épargne et d'investissement endogènes, à l'exception de la Côte-d'Ivoire et du Nigeria qui disposent de différentes rentes (cacao, noix de cajou, or, pétrole) et de capacités de transformation pour leurs ressources principales. L'absence de politique de population n'a, par ailleurs, pas pu contenir le caractère expansionniste des démographies des pays sahéliens où l'idéal de descendance reste peu compatible avec les visées d'urgence.

Niger

Tchad / Burkina Faso /  
Mali

Nigeria / Côte-d'Ivoire /  
Sénégal / Mauritanie

*' Les populations avaient et ont toujours des comportements différents qui ont une finalité commune, compenser l'absence de présence de l'État en région. En région, chaque groupe élabore son propre agenda de développement' (Pr. Papa Demba FALL, IFAN-UCAD de Dakar, Sénégal, septembre 2016)*

**IDENTITÉ.** L'échec des stratégies de réduction de la pauvreté a définitivement sapé la confiance des populations dans l'appareil d'État et fragilisé la position de ses partenaires multilatéraux, dont les orientations de développement sont fortement remises en cause. L'architecture internationale de l'aide, le système multilatéral comme l'action des États sont fortement contestés. Les États sahéliens ne sont pas parvenus à affirmer une conception moderne et décentralisée de l'action publique ; dans un contexte de corruption généralisée et de marasme économique, l'État moderne et ses partenaires ne représentent pas la solution. Ce sont d'une part les mécanismes de solidarité traditionnelle (famille, solidarité ethnique, solidarité religieuse) et d'autre part une émancipation des États par rapport à leurs partenaires traditionnels du développement (Banque mondiale, FMI, Union européenne, États-Unis, Japon) qui doivent permettre de lutter contre la pauvreté. En 2030, ces États peuvent s'appuyer sur les nouvelles banques de développement économique et bénéficier de l'appui financier des pays du Golfe dont les conditionnalités de prêts / dons diffèrent sensiblement de celles de la Banque mondiale et des partenaires traditionnels.

**Des États non incarnés et une disparition des politiques sociales.** Soutenues par les partenaires traditionnels du développement, les politiques sociales engagées par les États (filets sociaux, création d'une sécurité sociale) n'ont pas été poursuivies après 2020 alors qu'elles permettaient de subvenir aux besoins des populations les plus pauvres. Ces activités sont désormais assumées par des organisations caritatives d'orientation salafistes, proches des pouvoirs religieux. Les associations salafistes agissent en subsidiarité de l'action publique et assument désormais l'œuvre sociale au Mali, au Niger et au Tchad, comme ils le faisaient déjà en 2015 en Mauritanie. Si les libertés publiques restent garanties par la loi, hormis au Mali et en Mauritanie où la charia règne, la mobilisation citoyenne est atrophiée et les faits têtus : en l'absence de transformations réelles des États, la politique du ventre (entrisme et clientélisme) reste de mise pour l'accès aux ressources. Dénoncées par les salafistes qui vilipendent une collusion forte entre les autorités politiques et les représentants de l'Islam malékite, ces mauvaises pratiques condamnent la démocratie en tant que système mais aussi en tant qu'idée. S'inscrire dans les pas de la modernité occidentale — États modernes et économie libérale — n'apparaît plus comme une garantie de mieux vivre. Ce mieux vivre est plus associé à un retour aux sources de l'islam et à un détachement des valeurs matérialistes qu'incarne le salafisme quiétiste. Ultra-orthodoxe et ultra-conservateur, le salafisme quiétiste s'intéresse particulièrement à la prédication et à la formation religieuse. Il met l'accent sur l'éducation islamique. Ses fidèles partent du

principe que les musulmans pratiquent un islam galvaudé, et qu'il est important de les appeler au « véritable » islam. Le salafiste s'est en effet renforcé au détriment d'un islam traditionnel, malékite et soufi, délité et discrédité par l'enrichissement des marabouts et la mise à plat de leurs liens avec les dirigeants gouvernementaux corrompus. Ce salafisme quiétiste n'entend pas intervenir dans le champs politique et se veut officiellement non-violent : un certain nombre de figures du salafisme mondial ont émis des *fatwas* condamnant les actions menées par les djihadistes, mais ces condamnations visent les moyens (la violence) et non la finalité des actions considérées. Reprenant la lecture religieuse du salafisme quiétiste, le salafisme politique prône la nécessité de s'organiser en partis politiques et d'investir l'espace public. Il a désormais cours au Mali, au Niger comme au Tchad alors que ces pays interdisaient les partis islamistes avant 2015. La fragmentation sociale est forte dans les pays de l'aire d'étude : des césures opposent l'identité urbaine de classes moyennes enracinées dans une conception occidentale de la modernité à des identités rurales et urbaines vulnérables résolument ancrées dans l'islam quiétiste. Cette situation crée de nouvelles dynamiques de fragmentation sociale.

***Un pouvoir régalien sous influence religieuse.*** Si les salafistes ont critiqué la collusion entre l'islam malékite et le pouvoir politique pour rabaisser cette variante de l'islam, ils ont *in fine* pris leur place : c'est désormais le politique qui s'islamise et s'adosse au discours religieux. Sous l'angle de la critique sociale et politique, cet islam a pu mobiliser et organiser une opposition contre des normes et pratiques sociales qu'il considérait comme non-islamiques ou anti-islamiques (les campagnes de promotion de la planification familiale invitant à l'usage du préservatif dans le cadre de l'espacement des naissances, les tentatives d'institution d'un code de la famille, la ratification de conventions internationales promouvant les droits des femmes). Il a ainsi suscité la critique, l'opposition et le rejet de cette société civile islamique et infléchi les vellétés des gouvernants à la matière. De plus, cet islam revendique de plus en plus un rôle public. L'importance de l'action sociale engagée par ces mouvements (dont la proximité avec les frères musulmans est forte) rend l'État dépendant et leur permet d'exercer de fortes pressions pour aligner les lois positives sur les lois naturelles islamiques (charia).

Ce renforcement des références religieuses dans le discours politique des dirigeants est également imposé par la présence, dans l'opposition, de mouvements islamiques qui, en Mauritanie et au Mali, ont pris le pouvoir alors qu'ils restent encore confinés dans l'opposition légale au Niger et au Tchad. Du fait de la structure particulière de son modèle religieux et de la puissance des confréries soufies, le Sénégal a résisté à cette transformation mais en subit les conséquences : il est devenu la cible privilégiée des mouvements djihadistes en Afrique de l'Ouest. Le Burkina Faso, où les salafistes restent dans une optique purement quiétiste du fait de l'interdiction de leur entrée en politique est également l'objet d'attaques répétées. Dans les pays qui regroupent des populations chrétiennes et musulmanes (Sénégal et surtout Nigeria et Côte-d'Ivoire), la coexistence religieuse est devenue plus difficile, chacun des groupes tendant à s'écarter de sa doctrine traditionnelle pour embrasser une vision plus radicale de la religion (salafisme et pentecôtisme en Côte-d'Ivoire). Le Nigeria vit une situation quasi similaire, mais plus violente. Les tensions entre musulmans et chrétiens y sont une réalité continue qui fait intervenir des éléments ethniques, soit entre le Nord et le Sud, soit aussi dans le Nord,

entre les ethnies dominantes majoritairement musulmanes et d'autres, d'abord de religion traditionnelle et ensuite devenues chrétiennes.

De plus, la formation plus poussée des gens du Sud et le meilleur accès aux services de base provoquent des ressentiments au Nord où les flambées de violence entre musulmans et chrétiens sont devenues récurrentes. Les manifestants s'attaquent notamment aux symboles religieux (destruction des églises et des mosquées), à tel point que le maintien d'une constitution laïque fait désormais l'objet de contestation dans les communautés musulmanes et chrétiennes de l'ensemble du pays. Pour l'ensemble des pays, l'appartenance religieuse a plus de poids que la citoyenneté dans l'affirmation de l'identité. Cela a contribué à réorienter les revendications féministes : ces dernières insistent sur un ordre social émanant d'Allah. Dans ce contexte, les appropriations féministes de l'islam consistent à chercher le rétablissement des droits de la femme contre les abus non-islamiques des musulmans. Si elles reconnaissent les obligations de l'époux vis-à-vis de ses épouses comme la première fondation d'une vie musulmane, les associations féministes islamiques refusent l'égalité de principe entre citoyens qui fonde le discours des droits de l'Homme. L'acquisition du savoir islamique par la femme (potentiellement subversif par rapport à l'ordre établi) est perçue comme la condition première de l'économie domestique. Les violations du droit coutumier et du droit islamique de la femme sont dénoncées. En matière de divorce ou de séparation, ces associations rejettent les traitements non-islamiques comme la répudiation.

*Ces transformations identitaires* traduisent une volonté de s'abstraire de la dépendance forte aux partenaires traditionnels de l'aide et une volonté d'émancipation par rapport aux stratégies de développement peu fructueuses des partenaires traditionnels du développement. Les promesses d'émergence ont fait place à la frustration, à l'humiliation et à la résignation pour certains, à la radicalisation pour d'autres. Le délitement des États a favorisé un rattachement des populations aux mécanismes de solidarité islamique et une réorientation des partenariats économiques et géostratégiques : pour s'émanciper des bailleurs traditionnels, les États de l'aire d'étude cherchent à s'appuyer sur les financements de la Banque islamique de développement, les financements directs des pays du Golfe (Arabie Saoudite, Qatar, Koweït) dont la contrepartie visible est la construction de mosquées (tenues par des personnalités salafistes) et sur ceux de la Nouvelle banque de développement (NDB BRICS) inaugurée en 2015.

### **Plausibilité**

---

**Mauritanie / Mali**

**Nigeria / Tchad / Niger / Sénégal / Côte-d'Ivoire  
Burkina Faso**

*'Le secteur moderne est rentier, le secteur informel non rentable'* (Babacar BA, Performances group, Sénégal, septembre 2016)

**MARCHÉ DU TRAVAIL.** Le marché du travail présentait en 2015 de nombreux déséquilibres qualitatifs (inadéquation entre les capacités des demandeurs et les besoins des offreurs) et quantitatifs (forte demande de travail dans le secteur moderne et très faible offre) : en 2030, la situation a *in fine* peu évolué. Le marché du travail reste peu encadré et les capacités de création d'emplois dans le secteur moderne restent faibles. Pour les populations pauvres, l'entrepreneuriat est essentiellement un entrepreneuriat dévoyé, c'est-à-dire une activité plus contrainte que choisie, peu en mesure de générer des profits à réinvestir, et inscrite dans une optique de subsistance.

***Persistance du déséquilibre qualitatif et quantitatif entre l'offre et la demande d'emplois :*** suite aux premières réformes engagées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'information sur le marché du travail et la gouvernance de l'emploi s'est améliorée. Néanmoins, les coupes budgétaires n'ont pas permis d'achever la réforme du marché du travail et la gouvernance de l'emploi reste peu compatible avec des visées d'émergence. Avec la crise des matières premières et la baisse des IDE, les ressources budgétaires des États ont fondues après 2018. Eu égard aux retards pris dans l'exécution des réformes dans les secteurs de l'éducation et de la formation professionnelle, la réduction graduelle du déséquilibre qualitatif offre / demande n'a pas été réalisée.

***La crise des matières premières*** a fortement impacté les États qui comptaient diversifier leurs économies en attirant des grands groupes privés selon une logique d'IDE. Dans un contexte de baisse des cours, ces investissements non prioritaires ont été retardés, privant les États des emplois promis dans le secteur moderne. Les PME locales peinent à trouver des débouchés et le secteur informel est resté prépondérant. Il reste négligé par un secteur financier traditionnel, peu enclin à lui faciliter l'accès aux capitaux étant donné les taux (qui se situent entre 8 % et 15 %) et les conditions d'emprunts dessinées pour le secteur moderne. Selon leur taille et leurs activités, les entrepreneurs informels recourent à la finance et à la microfinance islamiques en plein essor pour subsister. Si les conditions d'emprunt améliorées peuvent faciliter l'accès aux capitaux, les problèmes de formation (les partenaires ont retiré leurs projets d'appui à la formation au regard des évolutions politiques des pays considérés) et les progrès trop limités des infrastructures continuent d'handicaper la libération des potentiels économiques. Dans ce contexte, le chômage résiduel et le sous-emploi se situent à des niveaux qui ne sont pas comparables avec ceux des pays émergents.

***Les désirs professionnels des populations se sont transformés :*** alors que leurs parents voyaient la fonction publique comme un aboutissement (reconnaissance sociale, sécurité de l'emploi et des salaires, capacité d'accès à la sécurité sociale), leurs enfants rêvent désormais d'embauches salariées dans le secteur moderne et d'entrepreneuriat dans des entreprises respectueuses des lois islamiques ou favorables à la promotion de la culture musulmane.

**Les crises économiques et sécuritaires** qui affectent les pays de l'aire d'étude ont ralenti le renforcement des capacités institutionnelles et limité l'attractivité de ces pays pour les IDE. La faible diversification des économies sahéliennes et l'imperméabilité du marché des capitaux aux besoins des populations vulnérables n'ont pas favorisé la création d'emplois. Les situations de sous-emploi et de chômage restent préoccupantes au regard d'une démographie qui peine à s'essouffler. Sur fond de coupes budgétaires, l'abandon de nombreuses politiques sociales a renforcé un état de pauvreté qui, sur le terrain, n'est combattu que par les organisations caritatives. Les taux nets d'activité (rapport entre la population active et la population en âge de travailler) n'ont pas beaucoup progressé par rapport à la période 2000-2015. Ils se situent entre 50 % en Mauritanie (46,3 % en 2014), 70 % au Mali (68,3 % en 2015) et au Burkina Faso (67,9 % en 2014), et 70 % au Sénégal (65,2 % en 2015). Ils restent en deçà au Niger et au Tchad.

### Plausibilité

Mauritanie / Mali

Tchad / Niger / Burkina  
Faso / Nigeria

Sénégal / Côte-d'Ivoire

*'La corruption reste endémique. Elle étouffe l'initiative privée et discrédite les administrations publiques'* (M. Dossolo DIARRA, représentant résident de l'UEMOA à Dakar, Sénégal, septembre 2016)

**FINANCES PUBLIQUES ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS FINANCIERS.** Les États ont assis leur maîtrise budgétaire et se sont inscrits dans les processus de suivi adoptés à l'échelle internationale (gestion axée sur les résultats, renforcement des capacités institutionnelles). Les États n'ont pas réalisé d'emprunts non soutenables ; avec la modernisation des capacités institutionnelles, le suivi de la dette est mieux réalisé. De plus, les États continuent d'être appuyés par les bailleurs traditionnels. Pourtant, les finances publiques ne sont pas en bonne santé.

**Le cadre des affaires reste perfectible** et les réformes engagées n'ont pas toutes été menées à bien. Nombre d'entre elles ont été affectées par les coupes budgétaires, bien que des différences sensibles s'observent entre pays. Le Tchad et le Niger restent les plus défaillants, La Côte-d'Ivoire et le Nigeria ont progressé sans atteindre les standards visés dans leurs stratégies de développement, alors que le Sénégal fait figure de bon élève.

**Dans le domaine des capacités institutionnelles,** les progrès sont mitigés. Conformément aux attentes des bailleurs, les États ont bien renforcé leur appareil statistique, réformé les régimes de propriété, promu une économie axée sur le marché. Ils gèrent mieux les dépenses publiques et utilisent mieux l'aide mais ils sont restés défaillants en termes de

capacité à acheminer ces services publics en région ; la corruption reste endémique, et la mise en place de cadres prudentiels appropriés pour les banques et les entreprises n'est pas achevée : l'ensemble limite encore l'attractivité des pays qui ont peu progressé dans le classement *Doing business* de la Banque mondiale.

***Le marché financier ne s'est pas suffisamment développé.*** Entre 2000 et 2016, ce marché régional était devenu important et aurait permis de mobiliser plus de 3 500 milliards de Francs CFA au profit des États, des institutions régionales et des sociétés privées. En 2030, la Bourse régionale des valeurs monétaires (BRVM), basée à Abidjan, reste la principale bourse régionale mais n'a pas pu assumer ses ambitions internationales bien qu'elle soit désormais experte dans le domaine des obligations islamiques. Les taux de bancarisation restent sous la moyenne des pays émergents (24 % pour les pays du BRICS, 58 % pour les PECO<sup>15</sup> et 94 % dans les pays développés), il est désormais de 15 % en Côte-d'Ivoire, pays *leader* de la région. Les banques ont souffert d'une faible demande de capitaux dans le secteur économique moderne et du ralentissement de la croissance. Elles restent peu intéressées par les acteurs du secteur informel qui bénéficient de la montée en puissance de la finance islamique et du microcrédit, dont les taux d'emprunt restent très élevés (autour de 15 % en moyenne contre plus de 18 % en 2015 en dépit d'une rationalisation du secteur). La situation de crise financière s'est perpétuée au Nigeria après 2017 : la monnaie nationale a fait l'objet de deux dévaluations et les travaux relatifs à l'achèvement d'une monnaie commune pour la CEDEAO ont été abandonnés. De plus, l'offre de devise reste faible et contraint l'investissement. L'UEMOA a également subi une dévaluation du franc CFA, avec des effets mitigés sur l'attractivité des produits locaux et un renchérissement du coût des importations.

---

<sup>15</sup>. PECO : pays d'Europe centrale et orientale

Entre 2010 et 2015, ces États qui ont emprunté aux partenaires et aux marchés financiers (emprunts obligataires) ont fortement investi dans le renouvellement et la réhabilitation de leurs infrastructures : cela a généré un réendettement important des États concernés. Ce réendettement était jugé viable par les partenaires du développement, lesquels misaient sur la diversification et la transformation structurelle des économies pour pérenniser les finances publiques. Or, la crise des matières premières a différé les IDE dans les secteurs prioritaires (extraction, agriculture, élevage, BTP) et mis à mal la capacité des États à conduire leurs politiques publiques et à financer le développement. Cette crise des matières premières a fortement impacté les investissements miniers et pétroliers. Elle s'est moins répercutée sur les investissements agricoles et agroalimentaires : dans ces secteurs stratégiques, les IDE ne répondent pas uniquement à des problématiques de marché mais aussi à des objectifs géopolitiques en lien avec la sécurité alimentaire. Mais la crise ne peut tout expliquer : les États sahéliens peinent à renforcer leurs capacités institutionnelles et font face à un défaut d'attractivité.

### Plausibilité



Mali / Tchad / Niger

Mauritanie / Nigeria /  
Burkina Faso

Sénégal / Côte-d'Ivoire

*'Il faut des politiques qui favorisent le retour vers les terroirs. Les zones périurbaines (bidonvilles) sont des lieux de promiscuité très préjudiciables'* (Mme Mbeinda DIOP, présidente du Collectif Sénégalais des Africaines pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (COSAPERÉ), septembre 2016)

**ACTIVITÉS PRODUCTIVES.** Les pays de l'aire d'étude ont été frappés par la crise des matières premières qui, après un cycle haussier entre 2008 et 2015, a affecté l'économie mondiale entre 2015 et 2025. La dégradation des termes de l'échange a handicapé les finances publiques, temporairement contraint les capacités d'investissement des États, et pénalisé la diversification économique.

**La baisse des cours a réduit fortement le volume des investissements directs étrangers :** le secteur de l'alimentation étant stratégique, les opérateurs étrangers (pays du Golfe, Chine) ont continué d'investir dans les terres en lien avec des problématiques de sécurité alimentaire. Ils ont différé leurs investissements pétroliers et miniers. Les activités de transformation (première et seconde transformations) ne se sont pas installées, à défaut de pouvoir s'appuyer sur des infrastructures (énergie et transport) compétitives. Ainsi, les promesses de transformation des produits de la pêche (Mauritanie) et de l'élevage (Mali, Burkina Faso) n'ont pas été réalisées. Seuls la Côte-d'Ivoire, qui transforme son cacao depuis 2017, et le Nigeria (fabrication de pâtes, autres transformations du blé et transformation des produits pétroliers) peuvent réellement être considérés comme des

pays de transformation industrielle... en devenir. Les deux ont par ailleurs refondu leurs raffineries qui alimentent une large part de la sous-région. Ainsi, et de façon générale, la structure des emplois reste assez similaire à celle observée avant 2015. L'agriculture vivrière et pluviale reste prépondérante, les activités de services informels (transport, *packaging*, stockage, intermédiations financières, etc.) restent prépondérantes dans les zones rurales alors que le secteur industriel reste fortement atrophié. L'afflux des populations rurales vers les villes a généré une forte activité agricole périurbaine qui alimente les marchés urbains informels. Dans les campagnes, l'agriculture pluviale reste dominante et à l'exception du Sénégal, le développement de l'agriculture irriguée est plus modeste que programmé, notamment en Mauritanie et au Nigeria.

**Les transformations du secteur informel restent limitées.** En dépit d'un accès amélioré mais toujours déficitaire aux capitaux (apports de la finance et de la microfinance islamiques), les entrepreneurs informels ne disposent toujours pas de bons accès à la formation et aux infrastructures. Dans les quartiers urbains sous-formalisés, les conditions de vie restent exécrables.

**La faible transformation structurelle** doit beaucoup au ralentissement de la croissance mondiale et à la baisse du cours des matières premières. Elle trouve également son origine dans le trop faible renforcement des capacités institutionnelles. Les problématiques sécuritaires ont également affecté la refonte des économies sahéliennes : ils entravent les investissements, pénalisent la production agricole et l'entrepreneuriat dans les régions enclavées et touchées par les attaques terroristes. L'éparpillement et l'inefficacité des politiques sociales ont fait le reste. Alors qu'elles avaient été bien conçues, les politiques de filets sociaux n'ont pas pu être pérennisées par les États qui ont consacré leurs ressources aux infrastructures... sans s'assurer de leur compétitivité. Les programmes épars d'aides ne permettent pas aux populations vulnérables et aux acteurs du secteur informel, enfermés dans des trappes de pauvreté, d'innover pour sortir de la subsistance.

### Plausibilité

Mauritanie / Mali

Tchad / Niger / Burkina  
Faso / Sénégal

Nigeria / Côte-d'Ivoire

*'Construire des infrastructures pour accompagner le développement des économies suppose aussi qu'elles soient compétitives'* (M. Abou TOURÉ, directeur général adjoint, Ageroute, Abidjan, Côte d'Ivoire, novembre 2016)

**INFRASTRUCTURES** – De nombreux projets d’infrastructures ont été programmés et déployés sur les premières tranches de mise en œuvre des plans de lutte contre la pauvreté. Néanmoins, peu d’entre elles s’avèrent compétitives.

*Dans l’ensemble des pays*, des efforts conséquents ont permis de disposer de réseaux de transport réhabilités et étendus (routes, ports et aéroports) qui desservent les villes principales et secondaires et interconnectent les pays. De la même façon, les réseaux de distribution énergétique haute tension sont interconnectés dans la CEDEAO et les villes sont alimentées par des réseaux d’eau. Néanmoins, ces infrastructures ne permettent pas de soutenir des services compétitifs. Les prix moyens du transport et de l’énergie restent peu compétitifs par rapport aux autres régions du monde pour des motifs qui tiennent aux coûts de fonctionnement, au mauvais entretien et aux problèmes encore récurrents de gouvernance au sein des entreprises ou agences en charge de la production et de la distribution.

*Un arbitrage marqué pour les infrastructures productives.* Les investissements tournés vers les infrastructures productives se sont effectués au détriment du renforcement pourtant programmé des infrastructures éducatives et sanitaires et plus largement des infrastructures à vocation sociale. Les accès à l’eau et à l’énergie, désormais bons en zones urbaines, restent peu développés en zones rurales, peu denses du fait de la difficulté à identifier un modèle économique pertinent. Ici encore, se sont les pays côtiers qui ont tiré le meilleur parti de cette situation. La Côte-d’Ivoire a achevé la réhabilitation et l’extension de ses infrastructures routières et énergétiques, mais est restée très en retrait dans le domaine tout aussi prioritaire de l’éducation. Le Sénégal a suivi une trajectoire similaire et, comme la Côte-d’Ivoire, s’est trouvé dans l’incapacité de maintenir des fortes dépenses de fonctionnement dans le secteur éducatif après 2017. Au Nigeria, le Nord reste sous-développé et en proie à d’intenses problèmes sécuritaires.

*Ces infrastructures productives restent peu compétitives.* Les infrastructures ne permettent pas de soutenir des services compétitifs. Les prix moyens du transport et de l’énergie restent peu compétitifs par rapport aux autres régions du monde pour des motifs qui tiennent aux coûts de fonctionnement, au mauvais entretien et aux problèmes encore récurrents de gouvernance au sein des entreprises. Indépendamment du cours des matières premières, il s’agit d’un handicap structurel majeur dans des économies basées sur l’exploitation de leurs ressources naturelles.

Les bailleurs avaient financé les premières tranches de mise en œuvre des plans stratégiques de lutte contre la pauvreté fortement axées sur la réhabilitation et l'extension des infrastructures productives. La sensibilité des économies sahéliennes à la crise des matières premières a mis les États en situation d'arbitrage sur des projets prioritaires et intégrés. Cela s'est traduit par plus de routes, moins d'écoles et d'hôpitaux. Or, ces routes et infrastructures dites productives ne sont pas suffisantes pour offrir aux investisseurs des coûts et conditions de transport compétitifs par rapport à d'autres choix de localisation. Les coûts d'accès à l'énergie sont élevés du fait de la nature très fossile des mix de production et de la qualité médiocre des réseaux de distribution dont la performance et l'entretien restent problématiques.

### Plausibilité

Côte-d'Ivoire / Sénégal

Burkina Faso / Mali / Niger  
/ Nigeria / Mauritanie

Tchad

*'Les services publics en Afrique de l'Ouest ? Quels services publics ?'* (Mme Annick MADY, présidente de l'association de soutien à l'autopromotion sanitaire et urbaine, Abidjan, Côte-d'Ivoire, novembre 2016)

**SERVICES PUBLICS DE BASE** – Dans un contexte d'expansion démographique marqué et de déficit des ressources disponibles, les services publics de base n'ont pas été suffisamment renforcés. Au regard de l'expansion démographique, cela s'est traduit par une dégradation de l'accès aux services alors que les infrastructures productives étaient privilégiées. Ces services publics ne sont toujours pas universels, l'accès en zones rurales peu denses (cas de la Mauritanie, du Niger, du Mali, du Tchad et de certaines enclaves nigérianes) reste mauvais.

**Les installations existantes sont saturées et peu efficaces.** Lorsque des installations à vocation sociale sont construites, elles peinent à trouver les personnels correspondants. Ainsi, de nombreux dispensaires, de nombreuses écoles ne disposent ni des enseignants ni du matériel pédagogique adéquat ; *idem* dans les structures de soins où les faibles salaires ne permettent pas facilement d'attirer les personnels nationaux qui exercent hors du pays. Dans les villes, une médecine privée se développe à l'intention des personnes aisées et des classes moyennes. Dans le domaine de l'éducation, la situation de précarité des écoles publiques et la puissance des mouvements salafistes conduisent de nombreux enfants pauvres à intégrer des écoles coraniques de diverses natures (madradas salafistes, autres), dont les référentiels, s'ils ne poussent pas forcément à la violence, sont totalement détachés des enseignements classiques dispensés à l'école publique, lesquels relèvent essentiellement d'une conception occidentale de l'éducation.

**L'aménagement du territoire est limité.** Si la présence des services en ville s'est améliorée, elle reste faible en zones rurales. Alors que les plans misaient sur la décentralisation, le territoire reste *in fine* peu administré dans les grands pays sahéliens que sont le Tchad, le Mali, le Niger et la Mauritanie. La disponibilité est plus forte au Sénégal, en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso plus densément peuplés. Le Nigeria a bénéficié d'importants chantiers d'infrastructures (chemin de fer, gazoduc, routes) mais est resté dans l'incapacité d'investir sur les équipements des régions les plus enclavées et en proie au terrorisme.

**Les services à vocation sociale n'ont pas pu être maintenus.** Après 2020, les compagnies privatisées d'électricité et d'eau n'ont pas pu maintenir les tarifs sociaux (qui ne reflètent pas les coûts réels du service) pour les populations vulnérables. Ces tarifs reposaient sur des subventions octroyées par les États aux populations vulnérables, selon différents critères d'éligibilité : la crise a mis fin à ces subventions qui rompent avec l'orthodoxie financière des partenaires du développement. La faible diversification économique et par conséquent, la faible présence de gros comptes (clients industriels) ne permettant pas à ces opérateurs de proposer des tarifs bas sans apport de ressources financières externes, ces compagnies ont rehaussé leurs prix pour ne pas faire faillite. Les subsides des organisations salafistes permettent aux populations pauvres fidélisées d'accéder à des services de distribution de vivre et d'eau alternatifs.

Les problèmes sécuritaires, la crise des matières premières et les déficits de gouvernance n'ont pas conduit à l'ouverture promise des services publics en région. Dans les villes, les ressources humaines peu compétentes, l'usage de technologies obsolètes et un déficit encore patent de gouvernance limite l'efficacité des services publics.

### Plausibilité

Mali / Mauritanie

Niger / Tchad

Côte-d'Ivoire / Burkina Faso / Sénégal / Nigeria

*'La politique est toujours de concentrer les réfugiés sur des sites, dans des camps, qui se perpétuent. On pare aux urgences, on ne développe pas.'* (Ermanna FAVARETTO, console honoraire de l'Italie et de la Suède au Tchad, N'Djaména, Tchad, janvier 2017)

**SÉCURITÉ.** En dépit d'investissements importants dans la sécurité (qui inhibent partiellement la capacité à réaliser des investissements dans les secteurs sociaux), l'aire d'étude est restée très en proie aux trafics et aux activités terroristes et la coopération entre États pâtit d'un déficit de coordination.

**Les États n'administrent pas leurs territoires.** Ils ne sont toujours pas en mesure d'intervenir dans les espaces enclavés et peu connectés. Faute d'obtenir des moyens octroyés par des partenaires peu enclins à déléguer les questions sécuritaires, le G5 Sahel, dont le *design* semblait adapté à l'évolution des menaces, est resté, par manque de moyens et de volonté réelle, peu opérant. Il a de plus refusé de s'élargir au Sénégal et au Nigeria et s'est ainsi coupé de potentielles ressources financières, mais surtout logistiques et humaines, importantes. De nombreuses activités criminelles et terroristes, notamment djihadistes, continuent de sévir au Burkina Faso, au Tchad, et au Niger qui résistent avec difficultés aux sirènes de l'islam politique. Resté attaché aux confréries soufies et très impliqué dans la prévention de la radicalisation, le Sénégal est une cible pour ces groupes dont les zones d'activités se sont étendues et interconnectées. Alignés sur les doctrines rigoristes, le Mali et la Mauritanie sont désormais protégés des attaques. *De facto*, les forces internationales (mission onusienne, mission de l'Union africaine) ne parviennent toujours pas à contrôler un territoire vaste, qui s'étend désormais de la Mauritanie à la Somalie.

Elles pâtiennent de difficultés de collaboration avec les États sahéliens salafisés, de la paralysie interne des États en lutte (Niger, Tchad, Burkina Faso, Nigeria) et leur engagement restreint sur un nombre considérable de fronts limite l'efficacité des actions déployées dans l'aire d'étude : des territoires de proximité, en proie à des conflits armés (Sud-Soudan, Lybie, Centrafrique) servent de base de repli à ces mouvements. De plus, les tensions internationales entre les membres du conseil de sécurité de l'ONU paralysent l'action internationale. Dans le contexte de crise économique, l'attrait financier des activités criminelles s'est renforcé : les trafics offrent des sources non négligeables de revenu, tout comme le Djihad s'avère lucratif : les simples soldats sont payés 300 euros dans la Macina, et disposent d'un *pick-up* et d'une arme. Ils disposent de financements conséquents, *a priori* originaires du Golfe et ont été rejoints par les djihadistes moyen-orientaux qui, en 2015, opéraient entre l'Irak et la Syrie.

**Les populations menacées se sont déplacées vers des zones plus sécurisées.** Les populations des zones enclavées et menacées ont été déplacées, laissant des territoires vierges. Ces populations rurales, qui vivent de leur activité agricole, se trouvent démunies et sans ressources. Leur arrivée massive dans des zones où la sécurité alimentaire est tout juste assurée soulève des conflits avec les populations autochtones. 40 000 maliens qui avaient trouvé refuge à la frontière mauritanienne ont émigré vers le Burkina Faso. Dans l'État de Bono (Nord du Nigeria), plus de 1,5 millions ont émigré vers les pays frontaliers qui ne disposent pas de structures d'accueil.

**La sécurité urbaine reste précaire :** les États n'ayant pas pu investir suffisamment dans la réhabilitation des quartiers précaires, les trafics et la petite criminalité y restent de mise. Les efforts de prévention conduisent les forces de l'ordre à intervenir dans ces quartiers mais les résultats restent modestes, eu égard aux sous-effectifs et manques de moyens des

forces de l'ordre : si des investissements importants ont été réalisés pour moderniser les appareils de sécurité, les efforts ont essentiellement porté sur les forces armées et sur la modernisation du renseignement alors que la police de proximité et la gendarmerie étaient négligées.

**Les programmes de prévention du radicalisme** ne se sont pas montrés très efficaces. Faute de moyens, les États qui avaient initié une lutte préventive contre la radicalisation notamment à travers la formation des imans et l'éducation civique, ne parviennent pas à prévenir une radicalisation alimentée par la pauvreté urbaine et rurale qui joue contre la construction du sentiment national. Autrement dit, les États restent des carcans administratifs abritant une myriade de groupes, pas toujours solidaires et dont l'existence est parfois menacée par les fortes tensions internes. Le Sénégal et le Burkina se distinguent néanmoins par leur persévérance dans la prévention du radicalisme. En Côte-d'Ivoire, la montée en puissance du salafisme est réelle et fait l'objet d'une surveillance. L'État s'efforce de prévenir également les dérives potentielles attachées à la montée en puissance des mouvements pentecôtistes chrétiens qui se développent essentiellement au sud du pays. Islamophobes, ils apparaissent susceptibles d'instrumentaliser les questions religieuses pour raviver les tensions internes entre populations nordistes et sudistes qui s'étaient opposées lors de la crise politico-militaire entre 2002 et 2010. Les tensions sont également très vives au Nigeria.

**Dans le domaine de la sécurité alimentaire**, la coopération interétatique est renforcée mais les activités terroristes continuent de peser sur les productions qui peinent à suivre le rythme de la croissance démographique. L'ensemble conduit à d'importantes tensions dans certaines zones (Tchad, Mauritanie, Niger, Nord-Nigeria) notamment pendant les périodes de soudure entre deux récoltes (cas de l'agriculture pluviale). Les problèmes de sécurité physique continuent d'handicaper les activités des ONG de santé et de développement. Plus largement, l'action de développement du système international (Unicef, PAM, FAO, PNUD) a renforcé le système d'aide d'urgence et de distribution de vivre mais a surtout œuvré à la prévention des risques par la constitution de stocks. L'analyse des dynamiques endogènes met en évidence l'importance de la faiblesse des États et de leurs économies, de la fragmentation de l'aide publique ou privée et la faiblesse des économies dans l'accroissement de la dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire d'urgence. Confrontés à l'évolution de la pluviométrie (baisse des précipitations, augmentation des événements extrêmes, décalage des saisons), les États sahéliens font face à des décalages des périodes de récolte et aux difficultés d'action des ONG urgentistes et des structures d'aide alimentaire que les transformations du secteur agricole (irrigation et mécanisation) auraient pu permettre de contourner.

**Dans le domaine de la gestion des crises sanitaires**, les crises épidémiques intervenues dans les années 2010 n'ont pas servi de base à la création d'un système de veille sanitaire et de gestion des crises. Les épidémies classiques de méningite et de grippe aviaire sont courantes dans l'aire d'étude. Ces États restent perfectibles en matière de soins de base et ne disposent pas des ressources pour mettre en œuvre une veille sanitaire efficace. Dans ce domaine, le Niger et le Tchad, qui ont eu plus fort à faire en matière de sécurité physique, sont restés en retrait.

Cette situation est la résultante d'une action internationale morcelée et peu efficace, de la faiblesse des dispositifs de coopération régionaux (G5 Sahel), du financement et de la recomposition permanente des groupes terroristes, du déficit d'aménagement des territoires par les États sahéliens et de l'inefficacité relative des forces internationales depuis 2015.

### Plausibilité

Tchad / Niger / Burkina  
Faso

Nigeria / Sénégal / Côte-  
d'Ivoire

Mali / Mauritanie

« Il faut être présent partout, dans la construction des normes pour ne pas les subir, dans la mise en œuvre pour faciliter l'intégration économique' (Mohamed Ould Abdallahi Ould ETHMANE, président, Programme qualité de l'Afrique de l'Ouest, Nouakchott, Mauritanie, janvier 2017)

**NORMES ET STANDARDS.** La diversification et la transformation structurelle de l'économie étant au point mort, les pays ne disposent toujours pas de capacités réelles de production de biens échangeables et insérables dans les chaînes de valeur internationalisées. Par conséquent, les opérateurs économiques restent peu sensibles aux enjeux de la normalisation. Seuls les producteurs de matières premières (grandes industries extractives, gros opérateurs agricoles, transformateurs) insérés dans des chaînes de valeur internationalisées font preuve d'une culture normative affirmée.

**L'adoption des normes de marché est faible.** Les productions étant encore souvent informelles, elles ne recourent pas à des signaux de qualité ou à des dispositifs de traçabilité. Les acteurs économiques continuent d'ignorer majoritairement l'intérêt des normes de marché. Ces acteurs, qui ne se sont pas inscrits dans des dynamiques économiques modernes, estiment que les normes nécessitent des investissements conséquents pour des contreparties très incertaines : la norme est perçue comme une contrainte et un coût, non comme un levier pour s'octroyer des avantages réputationnels et compétitifs. De fait, l'absence de demandes des clients pour des produits certifiés handicape la montée en puissance des normes de marché. Les opérateurs répondent rarement à leurs obligations réglementaires. Si la CEDEAO et la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique Centrale) sont devenues des puissances normatives, formellement, la situation n'a pas beaucoup évolué : la faiblesse des contrôles dans les États membres et le déficit de veille réglementaire chez les acteurs économiques pénalisent leur mise en œuvre. Ce trait est particulièrement valide dans les économies qui sont restées les plus informelles (Tchad, Niger), moins dans les pays qui disposent de quelques biens insérés dans les chaînes de valeur mondialisées (cacao ivoirien, phosphates sénégalais, fer mauritanien, pétrole nigérian). Ainsi, les secteurs rentiers et internationalisés répondent

aux normes internationales sectorielles, alors que les autres ne portent pas ou peu attention aux activités normatives.

***Faible représentation internationale des États sahéliens dans les comités internationaux de fabrication des normes de marché.*** Les cadres de concertation et de financement paritaire pour le financement des activités normatives que les États ont déployés autour de 2015 sont restés des coquilles vides. Au niveau régional, les concertations nombreuses restent faibles. Les organisations nationales de normalisation disposent de peu de moyens financiers — peu de ressources publiques et faible volume de ventes de normes — et de capacités d’expertise souvent dérisoires. Certains (Mauritanie, Niger) sont restés observateurs à l’ISO, d’autres (Tchad) n’y sont toujours pas représentés. Dans les deux cas, ils ne disposent pas de prise pour peser sur le contenu des normes, faute de pouvoir mobiliser les experts nécessaires ou de bénéficier du statut adéquat pour voter. Avec une participation à 54 comités techniques ISO en 2017, dont certains sont hautement stratégiques, la Côte-d’Ivoire faisait, avec le géant nigérian, figure d’exemple à suivre pour les autres pays de l’aire d’étude qui participent de façon croissante aux comités afin de ne plus « subir les normes ». En 2030, elle a consolidé cette participation aux travaux des comités internationaux sans que cela impacte réellement la culture de l’entrepreneuriat national qui, peu soutenu par la croissance, ne s’est pas internationalisé comme le prévoyait le Plan national de développement.

***L’univers de la consommation est resté imperméable aux évolutions normatives et les consommateurs sahéliens n’ont pas beaucoup évolué.*** Dans les espaces urbanisés, les classes moyennes sont peu nombreuses mais commencent à porter attention à la composition et à l’origine des produits. Cela reste insuffisant pour inciter les secteurs à vocation régionale à s’intéresser à la demande de qualité et de traçabilité : dans leur immense majorité, les consommateurs pauvres vivent dans l’informalité et dans la subsistance ; cette situation les pousse à rechercher des prix bas et des quantités importantes sans se soucier des enjeux de qualité des produits consommés ou de leur traçabilité et n’incite pas les opérateurs économiques à les adopter. La seule activité de contrôle réellement développée est la certification de conformité halal.

***Les normes réglementaires*** ne sont pas mises en œuvre faute de sanctions crédibles et de contrôles. Dans l’espace CEDEAO, ces normes sont devenues régionales. Aidée par l’UE, la CEDEAO est devenue une puissance normative mais ne dispose pas des moyens de mise en œuvre qui continuent de relever des États paralysés par le creusement de leur déficit budgétaire et les problèmes de sécurité. Le Tchad, membre de la CEMAC, est encore plus en retrait de ces évolutions.

*La faiblesse de la normalisation est conséquente de la faible internationalisation des marchés* et d'une déconnexion entre les productions de l'aire régionale et les chaînes de valeur internationalisées. Les programmes dédiés à l'amélioration de la culture normative et à sa mise en œuvre ont été soutenus par les bailleurs, notamment l'Union européenne, depuis le début des années 2000 dans le domaine de la qualité, sans que cela soit relayé aux opérateurs économiques du fait de la faible concertation entre les parties prenantes. La faible transformation des modes de consommation (e-consommation, intérêt pour les labels, les signaux de qualité et la traçabilité des produits consommés) n'a pas non plus incité les opérateurs locaux à investir dans des signaux de qualité.

### Plausibilité

Tchad / Niger

Mauritanie / Burkina Faso  
/ Mali

Côte-d'Ivoire / Sénégal /  
Nigeria

*'Les projets de développement de l'économie interpellent les enjeux de protection de l'environnement'* (Sidi Med Lemine KHALIFOU, président, Ecodev, Nouakchott, Mauritanie, janvier 2017)

**OFFRE ET DEMANDE DE RESSOURCES NATURELLES.** La modernisation des économies sahéliennes souhaitait s'appuyer sur l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles. La contrepartie de ce choix est la mise en œuvre d'une gestion intégrée de ces ressources et des conditions de leur exploitation. Or ces prérequis n'ont pas été mis en œuvre. Si les pays sont signataires des grandes conventions d'environnement, leur administration environnementale (capacités d'expertise, de police) reste faible. Dans le contexte de marasme économique, la préservation des ressources n'apparaît toujours pas comme une priorité alors qu'elle est pourtant génératrice d'importants conflits.

*Les ressources restent exploitées sur des rythmes qui sont peu compatibles avec l'idée de croissance verte et inclusive*, ce qui conduit à des pressions sur les stocks (poissons et céphalopodes, forêt) et / ou à des impacts environnementaux importants (activités agroindustrielles, plantations, industries extractives). La pratique de ces activités s'est sensiblement améliorée : les grandes installations industrielles ont été mises aux normes, les risques environnementaux et sociaux font l'objet d'études d'impact préalables mais les autres installations ne sont pas contrôlées. Pourtant, il s'agit de sujets phare pour la presse et les médias, voire pour les politiques. On constate ainsi une déconnexion totale entre le discours et les pratiques.

*La vigilance publique face aux dégradations environnementales est faible* : l'éducation à l'environnement n'est toujours pas enseignée dans les écoles et la faiblesse de la société civile organisée ne permet pas de diffuser une culture de la protection environnementale

aux populations qui continuent de dégrader leur environnement local (mauvaise gestion des déchets, faible attention à la salubrité publique). La protection de l'environnement est vécue comme une activité de nantis. Néanmoins, dans les villes qui sont fortement polluées, une vigilance environnementale s'esquisse. À Dakar et Abidjan, quelques ONG proposent des sessions de formation aux citoyens et interviennent dans les écoles. Dans les zones rurales, seuls les phénomènes sensibles et directement perceptibles — évolutions des précipitations, changement des cycles climatiques — génèrent des inquiétudes et poussent les populations à intégrer l'environnement dans leurs préoccupations.

### ***L'évolution de la démographie génère des pressions foncières et des pressions sur l'eau.***

Les populations quittent les zones peu viables (enclavées avec faible capacité à créer des activités génératrices de revenu). Cela conduit à une sélection forte entre les espaces attractifs et ceux qui ne le sont pas. Dans ces zones prisées, les conflits d'usage des sols augmentent. La pression foncière est très forte. Cela est particulièrement vrai dans certaines régions du Sénégal, de la région Nord du Nigeria, en Côte-d'Ivoire et dans le sud de la Mauritanie. Des pressions existent également au Burkina Faso. Dans le domaine de l'accès à l'eau, l'absence d'aménagement hydraulique dans les régions enclavées associée à la non mise en œuvre d'une gestion intégrée de la ressource a conduit à sa dégradation qualitative et à une augmentation des pressions quantitatives.

La faible mise aux normes des installations est à mettre sur le compte du déficit public en matière de gouvernance environnementale que les États ne semblent pas considérer comme une priorité en dépit de leurs engagements diplomatiques : ces pays sont signataires des grandes conventions d'environnement et se sont engagés à les mettre en œuvre mais les évolutions économiques peu favorables ont généré une décroissance de l'attention environnementale alors que des gisements de pétrole et de gaz restent inexploités et font l'objet de toutes les spéculations en vue d'amorcer la relance des économies moroses au Sénégal, en Côte-d'Ivoire et en Mauritanie. La faible évolution des comportements individuels trouve son origine dans le maintien d'une forte pauvreté et de comportements de subsistance ancrés dans le quotidien.

### ***Plausibilité***

**Mauritanie / Côte-d'Ivoire  
/ Sénégal / Nigeria**

**Burkina Faso / Mali**

**Niger / Tchad**

### 7.5.3 Ré-islamisation et réorientation géopolitique et économique en faveur des États du Golfe et des BRICS

Tableau 7. Synthèse des hypothèses retenues

Variable	Hypothèse	
1. Démographie	A.	B.
2. Identité	A.	B.
3. Marché du travail	A.	B.
4. Marché des capitaux et finances publiques	B.	
5. Activités productives	B.	
6. Infrastructures	A.	B.
7. Services publics	A.	B.
8. Sécurité	B.	
9. Normes et standards	A.	B.
10. Offre et demande de ressources naturelles	A.	B.

#### Ré-islamisation et réorientation BRICS pays du Golfe : une intégration fondée sur une réorientation des partenaires économiques et l'adoption d'une identité islamique.

- La croissance, la diversification et la transformation structurelle des économies sahéniennes ne se sont pas réalisées aux rythmes programmés.
- Les populations sont plus urbaines et restent jeunes. Elles accèdent mieux aux services, mais restent loin de l'universalité recherchée par les plans de réduction de la pauvreté.
- Un conflit de normes religieuses oppose les tenants d'un islam malékite aux salafistes quiétistes et à l'islam politique. Ces derniers gagnent du terrain. Ils dominent en Mauritanie et au Mali, où ils sont officiellement représentés sur le plan politique et participent à la coalition gouvernementale ; ils siègent aussi au parlement au Nigeria et au Burkina Faso et sont très représentés dans les États du Nord, alors qu'ils existent illégalement et dans l'opposition au Tchad et au Niger.
- Les valeurs traditionnelles coexistent avec la volonté de construire des États modernes intégrés. En dépit des amorces de décentralisation sur la base des plans de réduction de la pauvreté, l'aménagement des territoires reste à parfaire. La coexistence des valeurs traditionnelles et des approches occidentales est conflictuelle. Partiellement, réinscrites et réappropriées par un salafisme quiétiste, les valeurs traditionnelles prennent le pas sur l'État moderne et laïque et réorientent la gestion des affaires publiques : de façon générale, les valeurs religieuses se sont immiscées dans le discours politique. Les partenaires occidentaux sont devenus très méfiants et perdent du terrain sur le plan économique du fait d'une forte mise en concurrence (BRICS, États du Golfe).
- Le principal, ou seul point d'accord entre les tenants d'un État moderne et les adeptes de la mouvance salafiste, réside dans le combat du djihadisme. La coexistence de ces

valeurs n'est en effet pas toujours harmonieuse, et achoppe sur les questions de droits des femmes, de libertés politiques et sexuelles, de construction des marchés financiers.

- Les États s'appuient sur la solidarité des associations islamiques pour assurer la subsistance des populations pauvres et des personnes vulnérables. Du fait de la dégradation des termes de l'échange, les pouvoirs publics ne disposent pas des moyens prévus pour financer les filets sociaux qui sont financés par des associations salafistes *via* les États du Golfe.
- Le développement ne s'appuie plus uniquement et de moins en moins sur les partenaires traditionnels. Les marchés financiers, la Banque islamique de développement, les appuis des pays du Golfe, servent de guichets alternatifs et ne posent pas les mêmes conditionnalités aux prêts. Les pays peuvent par conséquent s'écarter des préceptes libéraux de la Banque mondiale et du FMI. Ces détachements conduisent à une moindre attention portée à l'émancipation des femmes. Les pays du Golfe financent abondamment la construction de mosquées et l'envoi d'imams alors que les partenaires traditionnels diminuent l'aide et la concentrent sur des enjeux consensuels : infrastructures, filets sociaux. Les partenaires commerciaux comme la Chine et l'Inde ont gagné du terrain dans des domaines d'activités technologiques autrefois chassés gardés (BTP, numérisation des services, télécommunication, automobile, etc.) et leurs entreprises remplacent les opérateurs économiques occidentaux.
- La CEDEAO est à la fois dynamique et cristallise les affrontements entre courants religieux :
  - La coopération sécuritaire est renforcée pour lutter contre le Djihad.
  - La sécurité physique des personnes sur les corridors de transport est garantie.
  - Elle ne dispose toujours pas d'une monnaie commune mais cela apparaît désormais inéluctable avant 2050. La finance islamique y est très développée.
  - Les grands chantiers communautaires (transport, énergie, sécurité, éducation) ont été ralentis par la croissance modeste et les problèmes sécuritaires.
- La présence du Maroc joue un rôle important dans la construction des capacités bancaires. Il s'agit de l'économie la plus diversifiée de la CEDEAO, elle exporte ses biens et services dans l'espace communautaire. Associé au Sénégal, le Maroc est également la tête de pont de la lutte idéologique contre le salafisme mais rencontre des oppositions fortes.
- Les instances *ad hoc* qui permettaient aux pays de coopérer de façon bilatérale ou multilatérale sur des enjeux uniquement sectoriels en dehors des institutions afin de mieux appréhender des enjeux partagés (G5 Sahel sur sécurité et développement, CILSS pour la sécheresse et les enjeux de sécurité alimentaire) se sont écroulées alors que le Mali et la Mauritanie basculaient dans le salafisme.

L'intégration économique est faible du fait du mimétisme stratégique des pays considérés. En ayant opté pour des choix stratégiques plus homogènes que complémentaires, ces derniers ont limité les capacités de construction de chaînes de valeur régionales.

**2030.** Les pays de l'aire d'étude n'ont pas atteint les cibles de développement projetées, au début des années 2010, dans les documents stratégiques de lutte contre la pauvreté ; certains sont néanmoins sur des trajectoires qui rendent possibles l'atteinte de ces cibles au cours des prochaines décennies. Dans un contexte de crise des matières premières, les pays sahéliens n'ont pu entièrement réaliser la transformation structurelle et la diversification de leurs économies. Avec une démographie qui reste très expansionniste, le nombre de personnes pauvres est resté conséquent. Ces populations continuent d'exercer des activités informelles. D'autres ont intégré un secteur économique moderne plus étendu, mais qui n'a pas atteint la taille critique espérée en 2015. La dégradation des termes de l'échange a en effet contraint les capacités de financement du développement et nuit à l'aménagement des territoires comme au renforcement de la présence de l'État en région. Toutefois, ces dynamiques d'aménagement territorial sont engagées alors que les sociétés sont clivées et orientées par deux référentiels qui coexistent avec difficulté dans l'espace considéré : celui de l'État moderne, inscrit dans une conception politique libérale occidentale et l'islam salafiste, importé des pays du Golfe, désormais enraciné dans l'aire d'étude. Combattue par les États et rejetée par l'islam quiétiste et politique comme par les tenants de l'islam malékite, la mouvance salafiste djihadiste n'a pas été éradiquée : elle prospère sur les territoires enclavés et continue d'entraver le développement économique et social de l'aire d'étude.

*'Les politiques de populations existent mais ne sont pas mises en œuvre. Par conséquent, nous fabriquons des pauvres en série'* (Babacar Socrate DIALLO, directeur général, École panafricaine d'intelligence économique et de stratégie, Dakar, Sénégal, septembre 2016)

**DÉMOGRAPHIE.** Le profil démographique des pays s'inscrit dans la continuité des situations rencontrées en 2015. Les taux de mortalité ont baissé, les taux nets de reproduction ont diminué mais moins rapidement que la mortalité. Les taux d'accroissement naturel restent élevés.

**Tableau 8. Évolution des taux nets de reproduction (nombre de filles survivantes par mère)**

	1985 - 1990	1990 - 1995	1995 - 2000	2000 - 2005	2005 - 2010	2010 - 2015	2015 - 2020	2020 - 2025	2025 - 2030
<b>Burkina Faso</b>	2,453	2,413	2,384	2,337	2,390	2,297	2,183	2,062	1,942
<b>Côte-d'Ivoire</b>	2,590	2,388	2,113	1,985	1,946	1,907	1,838	1,776	1,720
<b>Mali</b>	2,257	2,347	2,325	2,381	2,519	2,488	2,409	2,298	2,173
<b>Mauritanie</b>	2,411	2,354	2,269	2,161	2,070	1,991	1,886	1,784	1,689
<b>Niger</b>	2,280	2,423	2,603	2,775	2,926	3,148	3,161	3,097	2,963
<b>Nigeria</b>	2,188	2,107	2,049	2,054	2,104	2,117	2,042	1,961	1,874
<b>Sénégal</b>	2,682	2,528	2,291	2,200	2,198	2,316	2,204	2,091	1,981
<b>Tchad</b>	2,451	2,546	2,585	2,529	2,438	2,342	2,202	2,063	1,929

Sources : World Population Prospects, op. cit.

**Tableau 9. Taux d'accroissement naturel (pour 1 000 habitants)**

	1985 - 1990	1990 - 1995	1995 - 2000	2000 - 2005	2005 - 2010	2010 - 2015	2015 - 2020	2020 - 2025	2025 - 2030
<b>Burkina Faso</b>	30,6	30,2	30,5	31	32,1	30,8	29,6	28,3	27,1
<b>Côte-d'Ivoire</b>	30,2	28,1	25	22,9	23,2	23,5	23,5	23	22,3
<b>Mali</b>	27,7	29,4	29,9	31,8	34	33,4	32,1	31,2	30,3
<b>Mauritanie</b>	30,3	29,8	29,1	28,1	27,1	25,9	24,3	22,9	21,5
<b>Niger</b>	31,6	33,6	35,7	37,1	38,1	40,2	40,2	39,7	38,7
<b>Nigeria</b>	26,3	25,3	25,2	25,8	26,9	27	25,6	24,5	23,6
<b>Sénégal</b>	32,6	31,2	29,3	29,5	30,6	32,4	30,1	28,2	26,8
<b>Tchad</b>	31,3	32,5	33,2	32,7	32	31,5	30,4	29	27,4

Sources : World Population Prospects, op. cit.

**L'amélioration de la survie des femmes a surcompensé l'effet du déclin de la fécondité entre 2010 et 2030.** Entre 2010 et 2015, le taux net de remplacement excède son niveau des premières années 1950 : de + 12 % en Mauritanie (2 filles survivantes, en moyenne, par femme, contre 1,8 en 1950), de + 34 % au Tchad (2,3 filles survivantes, en moyenne, par femme contre 1,8 en 1950), de + 56 % au Burkina Faso (2,3 filles survivantes, en moyenne, par femme contre 1,5 en 1950), de + 68 % au Niger, seul pays de l'aire d'étude où le taux net de remplacement n'a pas encore entamé son déclin (3,2 filles survivantes, en moyenne, par femme, contre 1,9 en 1950) et de + 75 % au Mali (2,3 filles survivantes, en moyenne, par femme, contre 1,4 en 1950) ; soit des augmentations comparables (Mauritanie) ou très nettement supérieures à celle de 14 % observée pour l'Afrique subsaharienne dans son ensemble (2,1 filles survivantes, en moyenne, par femme, contre 1,8 en 1950).

**Les populations restent jeunes.** La fécondité n'ayant décliné que tardivement et modérément, la baisse de la mortalité s'étant principalement manifestée dans les âges jeunes, le renouvellement de la population reste soutenu. Pour cette raison, le vieillissement démographique est un processus très émergent dans les pays de l'aire d'étude, sauf à considérer la Mauritanie qui a officiellement amorcé sa transition plus tôt.

**Les populations sont plus urbaines.** Des écarts importants subsistent entre les pays : depuis le début 2000, la Mauritanie possède plus d'urbains que de ruraux. C'est désormais le cas pour le Sénégal et la Côte-d'Ivoire. Le Burkina Faso est quasi à l'équilibre alors que le Mali, le Tchad et le Niger restent les pays les plus ruraux. Ces néo-urbains ont deux grands types de profil socioéconomique. Les uns sont des personnes pauvres qui vivent dans des quartiers sous-formalisés, où l'accès aux services de base doit essentiellement à l'action de l'État et aux organisations caritatives islamiques. Les autres ont trouvé un emploi salarié dans le secteur moderne ou disposent des capitaux pour investir et créer leur propre activité, et peuvent espérer des augmentations de revenu qui les positionnent prochainement dans la catégorie des classes moyennes. Ces populations ne sont pas orientées par les mêmes référentiels. Les unes s'alignent sur le rigorisme de la pratique salafiste alors que les autres restent ancrées dans la modernité occidentale (comportements d'achat, type de loisirs, structuration des ménages). L'urbanisation va de pair avec l'idée de résorber la fracture sociale entre ville formelle et quartiers sous-urbanisés qui sont progressivement réhabilités. L'activité caritative des groupes et associations salafistes contribue à améliorer la qualité de vie des populations pauvres. L'urbanisation n'est plus seulement une affaire de ville principale : les territoires sont en phase d'aménagement et les villes secondaires ont également bénéficié d'importants efforts qui les rendent plus attractives, notamment du fait de la présence d'emplois salariés et d'un accès amélioré aux services de base.

**Les populations vivent mieux.** Les populations vulnérables, qu'elles soient urbaines ou rurales, ne sont plus privées des services de base. Si la situation économique délicate des années 2015-2020 (crise des matières premières et dégradation des termes de l'échange) a conduit à un ralentissement des investissements publics, ces derniers n'ont pas été abandonnés : ils ont continué de bénéficier de l'appui des bailleurs traditionnels et ont pu se tourner vers les nouveaux partenaires pour maintenir les filets sociaux initiés par les partenaires du développement à l'aune des années 2010. Cet accès aux services de base, doublé d'une amélioration de l'accès aux capitaux, facilite la création d'activités économiques informelles innovantes et permet une meilleure génération de revenus. La formalisation des activités en fait par ailleurs des sous-traitants potentiels pour le secteur moderne en lente expansion. Les salariés du secteur moderne et les entrepreneurs vivent dans des quartiers réhabilités ou dans les villes nouvelles. Ils disposent des accès payants aux services de base que leurs revenus permettent de financer.

**Ces transformations** sont la résultante d'une dynamique de long terme. La baisse de la mortalité doit beaucoup à l'action des partenaires au développement dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD 2000-2015). Cette dynamique des OMD a précédé celle des plans de lutte intégrée contre la pauvreté (les plans d'urgence) engagée par les États de l'aire d'étude après 2010. Encourageants, les résultats restent insuffisants au regard des cibles visées. Si les durées de vie se sont substantiellement allongées, la fécondité marque un déclin encore trop faible dans l'absolu, avec des différences sensibles entre pays. Les taux de dépendance, qui sont de l'ordre de 40 à 50 inactifs pour 100 actifs dans les pays développés, restent trop importants. Alors qu'ils oscillaient entre 113 inactifs pour 100 actifs au Niger et 76 en Mauritanie en 2015, ils sont désormais entre 85 pour le Niger et 65 en Mauritanie. Encore trop faible pour atteindre des niveaux compatibles avec ceux des pays émergents, cette diminution des taux de dépendance n'a pas permis de libérer suffisamment de potentiels d'épargne et d'investissement endogènes, à l'exception de la Côte-d'Ivoire et du Nigeria qui disposent de différentes rentes exploitables (cacao, noix de cajou, or, pétrole, gaz) et de capacités de transformation pour ces ressources. L'absence de politique de population – tabous dans l'univers Ouest Africain et plus encore avec la montée du salafisme – n'a néanmoins pas pu contenir le caractère expansionniste des démographies des pays sahéliers où l'idéal de descendance reste peu compatible avec les visées d'émergence : hormis les différences entre pays, une césure forte s'opère entre les urbains aisés pour lesquels l'adoption de la contraception permet d'espacer et de limiter les naissances, et les urbains pauvres et les ruraux qui ne recourent pas ou très peu à la contraception moderne.

### Plausibilité

Côte d'Ivoire / Sénégal /  
Nigeria

Burkina Faso / Mali /  
Mauritanie

Niger / Tchad

*'C'est très séparé. On est soit arabophone soit francophone' (Sœur Ayda, Centre culturel Al Mouna, N'Djaména, Tchad, janvier 2017)*

**IDENTITÉ.** La société est traversée par un conflit de normes religieuses (islam malékite versus islam salafiste) et la coexistence peu harmonieuse de deux référentiels (l'État moderne versus la solidarité islamique), mais la mouvance salafiste gagne en légitimité à mesure de sa participation à la prise en charge d'indigents que les États ne peuvent, à eux seuls, absorber. Les femmes bénéficient de l'appui des associations musulmanes pour financer l'accès aux services de base alors que les secteurs de la santé et de l'éducation restent sous-dimensionnés et qualitativement très peu performants. Cela conduit à une désaffection des structures de soins publiques au profit de structures privées dans les deux domaines. Dans le domaine de l'éducation, les écoles traditionnelles sont désormais

conurrencées par des écoles coraniques où les élèves des quartiers sous-intégrés, appuyés par les associations caritatives, apprennent en langues dialectales et en arabe, ce qui ne facilite pas les mobilités étudiantes internationales sachant que les *cursus* sont ensuite dispensés en anglais, français ou dans d'autres langues occidentales. Cette coexistence de référentiels sape également, à moyen terme, la cohésion sociale.

**Hybridation identitaire.** Depuis plusieurs décennies, les pays sont traversés par un conflit de normes religieuses. L'islam salafiste, dans son expression quiétiste, s'est imposé sans porter préjudice à la légitimité de l'État à conduire les affaires publiques. S'il existe des tensions entre les expressions religieuses et la parole des États, notamment au niveau des problématiques Genre, de la discrimination au sens large, et du *design* des activités économiques et financières, un équilibre s'est instauré entre les valeurs islamiques et les États modernes. Le trait d'union de ces deux expressions est le rejet du djihadisme, qui menace à la fois la légitimité de la parole religieuse et la sécurité de l'État. Un sentiment de citoyenneté naissant s'exprime. Ce sentiment est nourri par l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres, amélioration qui tient plus à la subsidiarité exemplaire entre instances publiques et associations caritatives qu'aux progrès réalisés par les États en matière de prise en charge des populations vulnérables. Les conflits de normes religieuses sont marqués en Mauritanie, au Mali, au Niger et au Tchad. Au Sénégal et au Burkina, le rejet du salafisme est devenu une affaire d'État. Au Nigeria et en Côte-d'Ivoire, la coexistence déjà difficile des communautés chrétienne et musulmane est entachée par les évolutions des normes religieuses (salafisme et pentecôtisme) mais soutenue par des constitutions et le renforcement des pouvoirs régaliens qui restent ancrés dans la laïcité.

**Organisation du partage de l'espace public.** Le partage de la parole publique entre pouvoir politique et pouvoir religieux obéit à des règles bien définies : le rôle des institutions religieuses est affirmé en même temps qu'il est circonscrit : hormis au Mali et en Mauritanie, l'islam politique est interdit, mais partout les références islamiques envahissent le discours politique. Dans ce processus, l'affirmation de la citoyenneté a pour corolaire la proclamation d'un sentiment religieux partagé dans l'espace sous-régional et qui contribue à faire émerger un sentiment d'appartenance régionale. Ainsi, les populations tchadienne, mauritanienne, malienne et nigérienne sont citoyennes, musulmanes et sahéliennes. Au Mali, en Mauritanie, au Burkina Faso et dans le Nord du Nigeria, les expressions salafistes sont devenues dominantes ; elles sont également présentes au Niger et au Tchad mais y sont combattues alors qu'elles restent minoritaires en Côte-d'Ivoire et au Sénégal. Dans les deux premiers pays cités, le salafisme politique gouverne. Croiser des femmes intégralement voilées à Nouakchott, Abuja, Bamako, Niamey ou N'Djaména est devenu monnaie courante. Au Sénégal, les confréries, essentiellement mourides et tidjanes, ont gardé la mainmise mais les salafistes cherchent des relais d'opinion. En Côte-d'Ivoire, les tensions communautaires ravivent les oppositions religieuses et poussent à la radicalisation des pratiques : l'expression salafiste est présente dans les esprits et gagne du terrain dans les populations musulmanes.

**L'émancipation de la femme, facteur de tensions.** Si le secteur associatif est en expansion, il est quasi systématiquement confessionnel et se garde généralement d'intervenir dans les débats d'opinion. Les femmes sont très encadrées et écartées de certaines fonctions auxquelles elles doivent aspirer dans un espace démocratique. Pour autant, si certaines se

refusent à abandonner certains droits fondamentaux et combattent les évolutions en cours à l'appui d'une vision libérale et occidentale, leurs opposantes ne sont pas vierges de revendications. Ces dernières insistent sur un ordre social émanant d'Allah. Leurs appropriations féministes de l'Islam les poussent à rechercher le rétablissement des droits de la femme contre les abus non-islamiques des musulmans. Si elles reconnaissent les obligations de l'époux vis-à-vis de ses épouses comme la première fondation d'une vie musulmane, les associations féministes islamiques refusent l'égalité de principe entre citoyens qui fonde le discours des droits de l'Homme. L'acquisition du savoir islamique par la femme (potentiellement subversif par rapport à l'ordre établi) est perçue comme la condition première de l'économie domestique. Les violations du droit coutumier et du droit islamique de la femme propres aux pratiques familiales et coutumières irrespectueuses sont dénoncées et favorisent un meilleur accès à l'héritage. En matière de divorce ou de séparation, ces associations rejettent les traitements non-islamiques comme la répudiation. Entre ces deux visions polaires du féminisme, la coexistence est difficilement harmonieuse et ces conflits contribuent à les positionner en sentinelle des luttes et des revendications.

La puissance des salafistes en impose au pouvoir politique. Leur présence dominante sur la scène politique mauritanienne et malienne en fait un contrepoids au développement d'États modernes au sein des structures étatiques. Dans les autres États de l'aire d'étude, la libération de la parole salafiste et l'adhésion forte des populations vulnérables conduit à mettre les gouvernants sous tension et à louvoyer entre l'affirmation de la citoyenneté moderne et la conformation au véritable islam dans un exercice aussi délicat que dangereux : dans un jeu d'instrumentation croisée de la parole politique et religieuse, les salafistes servent à la fois de repoussoir et de moyen de pression aux gouvernants locaux.

Les gouvernements locaux procèdent à un rééquilibrage géostratégique. Orientés dans leur vision du développement par les partenaires traditionnels de l'aide, la situation de semi-succès semi-échec des stratégies de développement et l'intransigeance des bailleurs sur les conditionnalités et les procédures de l'aide (dénoncée comme une ingérence néocolonialiste), les pays cherchent de nouveaux partenaires, *a priori* moins intrusifs, avec lesquels les conditions de prêts voire de dons sont négociées sur d'autres bases. Ces partenaires, la Banque islamique de développement, mais aussi les fonds koweïti, qatari ou saoudiens comme la Nouvelle banque de développement (NDB BRICS) permettent de continuer le développement en s'émancipant de certains cadres fixés par les bailleurs, notamment en termes de libertés civiles et d'autonomisation des femmes. La géostratégie pousse également ces pays à rechercher de nouveaux partenaires pour la fourniture de technologie où Indiens, Chinois et citoyens d'autres pays émergents disposant des savoir-faire remplacent peu à peu les opérateurs économiques occidentaux.

*Ces transformations identitaires* traduisent une volonté de reprise en main des destinées locales par une limitation de la dépendance forte aux partenaires traditionnels de l'aide. Il s'agit aussi d'une réaction face à des stratégies de développement dont les résultats sont décevants car peu inclusifs. Les promesses d'émergence ont conduit à l'amélioration des conditions de vie pour certaines populations qui entreprennent ou accèdent à l'emploi, d'autres sont restées écartées des progrès et les espoirs ont majoritairement fait place à la frustration, l'humiliation et la résignation voire, isolément, à la radicalisation. Les sociétés sont par conséquent clivées. Le délitement des États a favorisé un rattachement des populations aux mécanismes de solidarité islamique et une réorientation des partenariats économiques et géostratégiques : pour s'émanciper des bailleurs traditionnels, les États de l'aire d'étude cherchent à s'appuyer sur les financements de la Banque islamique de développement, les financements directs des pays du Golfe (Arabie Saoudite, Qatar, Koweït) dont la contrepartie visible est la construction de mosquées (tenues par des personnalités salafistes) et sur ceux de la Nouvelle banque de développement inaugurée en 2015.

### **Plausibilité**

**Mauritanie / Mali**

**Nigeria / Burkina Faso /  
Niger / Tchad**

**Sénégal / Côte-d'Ivoire**

*'Nous restons encore trop informels et pas assez structurés. Il est nécessaire de définir des politiques attractives pour inciter les entreprises à se formaliser'* (Baïdy DIAKITE, directeur général, Centre du secteur privé, Bamako, Mali, décembre 2016)

**MARCHÉ DU TRAVAIL.** En 2015, le marché du travail présentait de nombreux déséquilibres qualitatifs (inadéquation entre les capacités des demandeurs et les besoins des offreurs) et quantitatifs (forte demande de travail dans le secteur moderne et très faible offre) : en 2030, la situation s'est très légèrement améliorée. Le marché du travail reste insuffisamment encadré et les capacités de création d'emplois dans le secteur moderne sont trop faibles pour absorber la population en âge de travailler.

#### ***Persistance du déséquilibre qualitatif et quantitatif entre l'offre et la demande d'emplois.***

Suite aux premières réformes engagées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'information sur le marché du travail et la gouvernance de l'emploi s'est améliorée. La création d'emplois reste pourtant limitée. La crise des matières premières s'est fortement répercutée sur les secteurs minier, gazier et pétrolier, où les investissements ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées entre 2010 et 2015. Dans le secteur agricole, les investissements ont été mieux poursuivis : d'une part, ils répondent à une volonté stratégique de long terme pour les investisseurs étrangers (sécurité alimentaire), d'autre part, certains investissements sont adressés à un marché régional qui, en dépit d'un ralentissement de la croissance, continue mécaniquement de croître. Pour autant, la faiblesse relative des IDE a porté préjudice aux capacités budgétaires des États

(dégradation des termes de l'échange, investissement en décroissance) et entravé les réformes des secteurs transverses que sont l'éducation et la santé. La formation professionnelle reste trop limitée et l'offre de travail ne dispose que trop rarement des compétences nécessaires à l'exercice d'une activité salariée : la réduction graduelle du déséquilibre qualitatif offre / demande est insuffisante.

***Le secteur informel s'est réformé sans se transformer : le nombre d'opérateurs ayant réussi à passer de la subsistance à l'innovation est faible.*** La faiblesse des IDE et le ralentissement de la croissance se sont répercutés sur les PME-TPE et sur les acteurs du secteur informel. S'ils ont bénéficié des améliorations infrastructurelles (meilleur accès aux routes, à l'énergie), leurs compétences ne sont toujours pas reconnues. Leur situation d'habitat (pas d'adresse fixe, état civil encore perfectible) les écarte toujours du système bancaire traditionnel mais les alternatives à ces financements se sont multipliées. Le secteur de la microfinance traditionnelle continue de jouer un rôle majeur, en dépit de ses taux toujours élevés. Il est désormais fortement concurrencé par la microfinance islamique qui permet de libérer des potentiels d'investissement. Ce secteur informel se modernise également du fait de l'action sociale des États (filets sociaux en contrepartie de faibles licences et redevances à payer aux États) et de l'appui des associations caritatives islamiques.

***Les désirs professionnels des populations se sont transformés :*** alors que leurs parents voyaient la fonction publique comme un aboutissement (reconnaissance sociale, sécurité de l'emploi et des salaires, capacité d'accès à la sécurité sociale), les enfants de la classe moyenne urbanisée rêvent désormais d'embauches salariées dans le secteur moderne et d'entrepreneuriat. La tradition marchande inscrite en creux de l'islam et les préceptes de l'islam rigoriste orientent également les désirs professionnels des populations islamisées qui aspirent à pratiquer des activités compatibles avec la foi musulmane. L'entrepreneuriat de proximité est encouragé et se traduit par la multiplication des services aux personnes pauvres. Les financements des organisations salafistes nourrissent ces activités commerciales.

*Les crises économiques et sécuritaires* qui ont affecté les pays de l'aire d'étude entre 2015 et 2020 ont ralenti le renforcement des capacités institutionnelles et la transformation structurelle des économies qui recherchent de nouvelles sources de financement pour se développer et de nouveaux investisseurs. La faible diversification des économies sahéliennes et l'imperméabilité du marché des capitaux aux besoins des populations vulnérables n'ont pas aidé à la création d'emplois. Les situations de sous-emploi et de chômage sont restées préoccupantes au regard d'une démographie qui peine à s'essouffler mais les populations déshéritées disposent de plus de levier qu'en 2010 pour améliorer leur situation : certaines peuvent bénéficier des filets sociaux et d'autres mobilisent les réseaux d'entraide financière, éducative et sanitaire islamiques. De plus, le secteur moderne recommence à créer des emplois depuis 2025 eu égard à la reprise de la croissance après 2020. Les taux nets d'activité (rapport entre la population active et la population en âge de travailler) ont progressé par rapport à la période 2000-2015. Ils se situent entre 55 % en Mauritanie (46,3 % en 2014), 75 % au Mali (68,3 % en 2015) et au Burkina (67,9 % en 2014), et 80 % au Sénégal (65,2 % en 2015). Ils restent en deçà au Niger et au Tchad.

### Plausibilité

Tchad / Niger

Burkina Faso / Mauritanie  
/ Mali / Nigeria

Sénégal / Côte-d'Ivoire

*'Ce qui coûte le plus, ce sont les infrastructures hydrauliques (barrage de Kanadaji, barrage de Gourou-Banda), l'aménagement des villes secondaires'* (Maman Laoual Abdou RAFA, Comité interministériel de suivi de la politique d'endettement de l'État et de négociation des aides budgétaires, Niamey, Niger, octobre 2016)

**FINANCES PUBLIQUES ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS FINANCIERS.** Les États se sont inscrits dans les processus de suivi adoptés à l'échelle internationale (gestion axée sur les résultats, renforcement des capacités institutionnelles). L'état des finances publiques reste préoccupant du fait du réendettement consécutif des premières tranches d'investissement dans les infrastructures prioritaires, de la faiblesse relative des IDE et du recouvrement de l'impôt qui reste à parfaire, tout comme son assiette qui doit être élargie. Néanmoins, avec l'appui des bailleurs, ils ont maintenus certains filets sociaux pour éviter les troubles sociaux. Le faible dynamisme des économies réelles rejait sur le développement des marchés financiers dont le rythme est plus lent qu'espéré. Ce développement ne prend pas non plus la forme attendue. La concentration des banques classiques et leur faible intérêt pour les PME laissent une place au développement de la finance islamique alors que la microfinance islamique prend également le relais de la microfinance traditionnelle. Cette tradition financière islamique s'est aussi fortement enracinée sur les marchés obligataires où les États n'hésitent plus à recourir aux *Sukûk* (emprunts obligataires islamiques). Présenté comme une monnaie coloniale, le franc CFA est contesté. Il offre néanmoins une

stabilité importante aux pays de l'UEMOA qui en souhaitent l'évolution (un arrimage à plusieurs monnaies plutôt qu'un lien unique à l'Euro) plutôt que la disparition. Les évolutions politiques contrastés des pays de l'aire d'étude attisent néanmoins des tensions qui rendent l'opérationnalisation de cette velléité très difficile. Alors qu'il est englué dans ses difficultés macroéconomiques et financières, le Nigeria cherche pour sa part, avec le Maroc, à relancer l'idée de monnaie commune de la CEDEAO.

***Le cadre des affaires reste perfectible*** et les réformes engagées n'ont pas toutes été menées à bien. Nombre d'entre elles ont été affectées et retardées par les difficultés budgétaires. Si les guichets d'appui à la création d'entreprise existent, des problèmes perdurent en matière de sécurisation du foncier et des droits de propriété. Les arbitrages restent encore longs ; l'ensemble ne favorise pas le développement des économies formelles. La corruption est officiellement combattue mais reste enracinée dans les hautes sphères de l'État et dans les administrations. La passation de marchés publics reste encore opaque, bien que des différences sensibles s'observent entre pays. Le Tchad et le Niger restent les plus défaillants, le Mali, le Burkina Faso et le Nigeria ne progressent pas, la Côte-d'Ivoire affiche des progrès modérés et le Sénégal fait figure de bon élève.

***Dans le domaine des capacités institutionnelles***, les progrès sont mitigés. Conformément aux attentes des bailleurs, les États ont bien renforcé leur appareil statistique et promu une économie axée sur le marché. Ils gèrent mieux les dépenses publiques et utilisent mieux l'aide, mais ils sont restés défaillants en termes de capacité à acheminer ces services publics en région ; la corruption reste endémique, et la mise en place de cadres prudentiels appropriés pour les banques et les entreprises n'est pas achevée : l'ensemble limite encore l'attractivité des pays qui, à l'exception du Sénégal et, dans une moindre mesure, de la Côte-d'Ivoire et du Nigeria, ont peu progressé dans le classement *Doing business* de la Banque mondiale.

***Le marché financier ne s'est pas suffisamment développé.*** Entre 2000 et 2016, ce marché régional était devenu important et aurait permis de mobiliser plus de 3 500 milliards de FCFA au profit des États, des institutions régionales et des sociétés privées. En 2030, la Bourse régionale des valeurs monétaires (BRVM basée à Abidjan) reste la principale bourse régionale mais n'a pas pu assumer ses ambitions internationales. Les taux de bancarisation restent sous la moyenne des pays émergents (24 % pour les pays du BRICS, 58 % pour les PECO et 94 % dans les pays développés), il est désormais de 15 % en Côte-d'Ivoire, pays *leader* de la région. Les banques ont souffert d'une faible demande de capitaux dans le secteur économique moderne et du ralentissement de la croissance. Elles restent peu intéressées par les acteurs du secteur informel qui bénéficient de la montée en puissance de la finance islamique qui s'enracine et du microcrédit, dont les taux d'emprunt restent très élevés (autour de 15 % en moyenne contre plus de 18 % en 2015 en dépit d'une rationalisation du secteur). Il faut également noter la présence renforcée d'opérateurs bancaire marocains, devenus *leader* sur le marché, celle de banques panafricaines et nigérianes et celle de banques issues des États du Golfe.

Entre 2010 et 2015, ces États, qui ont emprunté aux partenaires et aux marchés financiers (emprunts obligataires) ont fortement investis dans le renouvellement et la réhabilitation de leurs infrastructures. Cela a généré un réendettement important des États concernés. Ce réendettement était jugé viable par les partenaires du développement, lesquels misaient sur la diversification et la transformation structurelle des économies pour pérenniser les finances publiques. Or, la crise des matières premières a différé les IDE dans les secteurs prioritaires (extraction, agriculture, élevage, BTP) et mis à mal la capacité des États à conduire leurs politiques publiques et à financer le développement. Cette crise des matières premières a fortement impacté les investissements miniers et pétroliers. Elle s'est moins répercutée sur les investissements agricoles et agroalimentaires : dans ces secteurs stratégiques, les IDE ne répondent pas uniquement à des problématiques de marché, mais aussi à des objectifs géopolitiques en lien avec la sécurité alimentaire. Mais la crise ne peut tout expliquer : les États sahéliens peinent à renforcer leurs capacités institutionnelles et font face à un défaut d'attractivité lié aux faibles capacités des ressources humaines.

### *Plausibilité*

Tchad / Niger

Burkina Faso / Mauritanie  
/ Mali : Nigeria

Côte-d'Ivoire / Sénégal

*'Produire en Afrique de l'Ouest, c'est posséder des marchés locaux ; dans les autres cas, ils ne sont pas compétitifs'* (Karim Taghi, directeur développement Afrique, Cimaf (Ciments de l'Afrique), Abidjan, Côte-d'Ivoire, novembre 2016)

**ACTIVITÉS PRODUCTIVES.** Frappés par la morosité des économies mondiales et la dépréciation des matières premières, les pays n'ont pas pu transformer leurs économies comme ils l'entendaient. Par conséquent, la diversification est faible et l'intégration des tâches de transformation (première et seconde transformations), qui sollicite plus de compétences et des infrastructures compétitives, encore très embryonnaire.

#### ***La baisse des cours a réduit le volume des investissements directs étrangers occidentaux.***

Le secteur de l'alimentation étant stratégique, les opérateurs étrangers (pays du Golfe, Chine) ont continué d'investir dans les terres en lien avec des problématiques de sécurité alimentaire. À l'exception du Sénégal, du Mali et du Burkina, le développement de l'agriculture irriguée, réel, reste plus modeste que programmé, notamment en Mauritanie et en Côte-d'Ivoire où des litiges fonciers renforcent le déficit d'attractivité généré par la crise économique et le faible cours des matières premières entre 2015 et 2020. Dans l'ensemble des pays, l'afflux non démenti des populations rurales vers les villes a généré

une forte activité agricole périurbaine qui alimente les marchés informels des villes. Négligée avant 2015, le Nigeria a fortement redéveloppé son agriculture vivrière. Dans l'ensemble de l'aire d'étude, les investissements pétroliers et miniers ont été plus contractés que les investissements dans le secteur agricole, mais ils existent sous l'influence croissante des États du Golfe : ces États voient leurs réserves diminuer mais investissent dans la transformation des produits pétroliers et le raffinage. Leur capacité les rend demandeurs de nouveaux approvisionnements, tout comme l'Inde et la Chine le sont.

Ainsi, en dépit de leur faible attractivité (faute de pouvoir s'appuyer sur des infrastructures — énergie et transports — compétitives et de disposer de conditions d'exercice sécurisées, les gisements sahéliens restent, en situation de cours faible, moins attractifs que d'autres dont l'exploitation est moins coûteuse), ces gisements attirent des convoitises qui contrecarrent l'idée de transformation locale des produits pétroliers. Les promesses de transformation des produits de la pêche (Mauritanie) et de l'élevage (Mali, Burkina Faso) n'ont pas été tenues mais sont plus avancées au Nigeria, au Sénégal et en Côte-d'Ivoire. *In fine*, seuls le Nigeria, le Sénégal et la Côte-d'Ivoire transforment quelques matières premières (cacao, pétrole, phosphate). Par conséquent, la structure des emplois dans le secteur moderne reste assez similaire à celle observée avant 2015 alors que les actifs potentiels sont plus nombreux. Le secteur secondaire reste sous-développé. Les activités de service se multiplient dans l'informalité. Et l'agriculture pluviale, désormais adossée à une agriculture plus mécanisée essentiellement exportatrice vers les pays investisseurs désireux d'assurer leur sécurité alimentaire (États du Golfe, Chine), reste prépondérante pour l'emploi dans les zones rurales.

**Les transformations du secteur informel sont amorcées.** Les entrepreneurs informels ne disposent toujours pas d'accès à des formations pertinentes. Leur accès aux capitaux (microfinance traditionnelle et microfinance islamique) s'est amélioré, tout comme l'accès aux infrastructures de base pour les urbains vulnérables : ces accès ont été initialement financés par les bailleurs, lesquels ont limité la constitution de systèmes assurantiels (sécurité sociale) pour privilégier le financement des accès aux services de base (eau, énergie). Ces mécanismes ont ensuite (après 2020) été pérennisés mais non rationalisés (réflexion sur les cibles, conditions d'éligibilité aux filets sociaux, type d'appui, etc..) par les dons et prêts des nouveaux partenaires au développement : ainsi, des aides existent, mais elles sont éparpillées et leur impact, non évalué, semble modeste au regard des moyens consacrés et les organisations caritatives interviennent ici aussi en subsidiarité de l'État. Si certains entrepreneurs informels émergent en s'appuyant sur ces leviers, l'effet global reste limité : faute de compétences et de formations adéquates, une grande part reste dans des logiques de subsistance ou d'entrepreneuriat « subi ». Des différences marquées existent entre les pays. Plus diversifiés et plus performants dans le domaine de la réforme du cadre des affaires, les pays côtiers ont désormais une bonne connaissance des acteurs du secteur informel. Dans les pays enclavés, cette connaissance est moindre : les capacités statistiques y restent moins développées et l'écart s'est renforcé du fait du retrait amorcé des partenaires traditionnels qui assistaient cette montée en puissance.

Faute de transformation structurelle et profonde, les économies sous-régionales restent des économies rentières et cycliques : la hausse des cours des matières premières *post* 2020 a commencé à produire des effets notables en termes d'investissements du secteur

moderne après 2025 et alimente depuis cinq ans et progressivement une demande de sous-traitance des PME du secteur moderne. Cette demande échappe encore souvent aux opérateurs informels qui ne disposent pas des prérequis pour alimenter une activité économique moderne (certification, normes, capacité à tenir des délais, etc.).

*Ces transformations limitées* sont à mettre sur le compte du ralentissement de la croissance mondiale entre 2015 et 2020 et sur la baisse du cours des matières premières. Elles découlent également des trop faibles progrès réalisés en termes de renforcement des capacités institutionnelles. Dans les régions enclavées touchées par les attaques terroristes, les problématiques sécuritaires ont affecté la refonte des économies sahéliennes et pénalisé la production agricole et l'entrepreneuriat. L'éparpillement et l'inefficacité des politiques sociales ont fait le reste. Alors qu'elles avaient été bien conçues, les politiques de filets sociaux n'ont pas pu être intégralement pérennisées par les États qui ont consacré leurs ressources aux accès aux services de base et aux infrastructures, négligeant les systèmes d'assurance des personnes vulnérables. Désormais pilotés avec l'appui financier des nouveaux partenaires au développement, les programmes épars d'aides restent insuffisants pour soutenir une sortie de la subsistance et justifient de ce fait la subsidiarité pratiquée par les organisations salafistes

### ***Plausibilité***

**Mauritanie / Tchad / Niger**

**Burkina Faso / Mali**

**Nigeria / Côte-d'Ivoire /  
Sénégal**

*'La très grande faiblesse réside dans les facteurs de production : coût de l'énergie et des transports'* (Laziz Tély R. HÉMA, Agence de promotion des investissements du Burkina Faso, janvier 2017)

**INFRASTRUCTURES.** De nombreux projets d'infrastructures ont été programmés et déployés sur les premières tranches de mise en œuvre des plans de lutte contre la pauvreté (2010-2017). Néanmoins, peu d'infrastructures s'avèrent compétitives.

*Dans l'ensemble des pays,* des efforts conséquents ont permis de disposer de réseaux de transport réhabilités et étendus (routes, ports et aéroports) qui desservent les villes principales et secondaires et interconnectent les pays. De la même façon, les réseaux de distribution énergétique haute tension et très haute tension sont interconnectés dans la CEDEAO ; les villes sont alimentées par des réseaux d'eau. Néanmoins, ces infrastructures ne permettent pas de délivrer des services compétitifs (coûts de fonctionnement, mauvais entretien, problèmes récurrents de gouvernance au sein des entreprises) par rapport à certains pays d'Afrique australe (Afrique du Sud, Tanzanie), de l'Est (Kenya, Éthiopie) et du Maghreb (Maroc et Tunisie). De plus, des différences encore sensibles de capacité et de prix d'accès perdurent entre les espaces urbains denses et les zones rurales à faible densité de population qui soulèvent des problèmes de coûts d'investissement et de modèle économique viable pour pérenniser les services. Ce déficit de compétitivité est beaucoup plus important dans les pays ou régions (Nord-Nigeria) enclavés et frappés par l'insécurité.

*Un arbitrage marqué pour les infrastructures productives.* Le financement des infrastructures productives s'est effectué au détriment du renforcement, pourtant programmé, des infrastructures éducatives et sanitaires, et plus largement des infrastructures à vocation sociale. Les accès à l'eau et à l'énergie, désormais bons en zone urbaine, restent peu développés en zone rurale peu dense du fait de la difficulté à identifier un modèle économique pertinent. Ici encore, ce sont les pays côtiers qui ont tiré le meilleur parti de cette situation. La Côte-d'Ivoire et le Nigeria ont achevé la réhabilitation et l'extension de leurs infrastructures routières et énergétiques, mais sont restés plus en retrait dans les domaines tout aussi prioritaires de l'éducation et de la santé. Le Sénégal a suivi une trajectoire similaire. Comme la Côte-d'Ivoire, il s'est trouvé dans l'incapacité de maintenir des fortes dépenses de fonctionnement dans le secteur éducatif après 2017. Il a dû s'appuyer sur des organisations caritatives confessionnelles pour « limiter la casse ». Financé par la Banque islamique de développement et le Maroc, le Sénégal a, eu égard au rôle que jouent ces écoles dans la lutte contre l'analphabétisme et la promotion de la scolarisation des enfants, alloué des fonds considérables pour l'appui et la coordination des écoles coraniques ou des médersas, tout en assurant une plus grande cohérence de ce type d'enseignement avec les visées éducatives nationales. Au Tchad, au Mali, au Niger et dans le Nord du Nigeria, les fonds en provenance des monarchies du Golfe irriguent le secteur de l'éducation islamique. Dans les régions rurales de ces pays, cela a permis à des mouvements d'influence salafiste d'étendre leur contrôle sur l'éducation. Dans le sud du Nigeria et en Côte-d'Ivoire, les structures éducatives pentecôtistes se sont également multipliées.

*Ces infrastructures productives restent peu compétitives.* Les infrastructures ne permettent pas de soutenir des services compétitifs. Les prix moyens du transport et de l'énergie restent peu compétitifs par rapport aux autres régions du monde pour des motifs qui tiennent aux coûts de fonctionnement, au mauvais entretien et aux problèmes encore récurrents de gouvernance au sein des entreprises. Indépendamment du cours des matières premières, il s'agit d'un handicap structurel majeur dans des économies basées

sur l'exploitation de leurs ressources naturelles. Ce handicap est moindre pour les pays côtiers, où les fonds routiers et les agences favorisent la perception de taxes qui alimentent l'entretien des infrastructures de base, par ailleurs plus regroupées et plus utilisées, que pour les pays enclavés où, faute de ressources, ces infrastructures restent soumises à un entretien à la fois plus coûteux et plus aléatoire. Les pays enclavés et étendus comme le Niger, le Tchad, le Mali ont en effet rencontré des difficultés financières pour aménager leur territoire : les infrastructures rurales y souffrent d'un déficit chronique d'entretien et sont souvent détruites dans les régions en proie à l'insécurité.

Les bailleurs avaient financé les premières tranches de mise en œuvre des plans stratégiques de lutte contre la pauvreté fortement axées sur la réhabilitation et l'extension des infrastructures productives. La sensibilité des économies sahéniennes à la crise des matières premières a mis les États en situation d'arbitrage sur des projets prioritaires et intégrés. Cela s'est traduit par plus de routes, moins d'écoles et d'hôpitaux publics, avec une répartition plus équilibrée de ces infrastructures sur les territoires des pays côtiers que sur ceux des grands pays enclavés comme le Mali, le Niger ou le Tchad. Le nord du Nigeria est également sous-administré et sous-développé en termes de réseaux d'infrastructures alors que le sud et le centre ont beaucoup progressé. Partout où le vide étatique reste de mise, l'espace social ouvre des perspectives aux organisations caritatives confessionnelles.

### *Plausibilité*

Côte-d'Ivoire / Sénégal

Burkina Faso / Mali / Niger  
/ Mauritanie / Nigeria

Tchad

*'Les partenaires du développement financent des filets sociaux pour contenir l'indigence, et après ?' (Mariam DAO GABALA, présidente, Stand Up Africa 2050, Abidjan, Côte-d'Ivoire, novembre 2016)*

**SERVICES PUBLICS DE BASE.** Dans un contexte d'expansion démographique marquée et de déficit des ressources disponibles, les services publics de base n'ont pas été suffisamment renforcés. Cela s'est traduit par une dégradation de l'accès aux services dans certaines zones rurales où les infrastructures productives étaient privilégiées. Ces services publics ne sont toujours pas universels, l'accès en zone rurale peu dense (cas de la Mauritanie, du Niger, du Mali, de certaines enclaves nigérianes et du Tchad) reste mauvais.

**Les installations existantes sont saturées et peu efficaces.** Lorsque des installations à vocation sociale sont construites, elles peinent à trouver les personnels correspondants. De nombreuses écoles publiques ne disposent ni des enseignants ni du matériel pédagogique adéquat ; *idem* dans les structures de soin où les faibles salaires et le sous-équipement pénalisent la réintégration, dans les hôpitaux publics, des personnels nationaux exerçant hors du pays. En cas de retour, les médecins privilégient le plus souvent les structures de soin privées qui se développent en ville à l'intention des populations solvables. Pour les plus vulnérables, les services restent ainsi publics et médiocres ou relèvent de structures confessionnelles, chrétiennes ou musulmanes, lesquelles se multiplient et dispensent des soins d'une qualité supérieure à celle des structures publiques. Dans le domaine de l'éducation, la situation de précarité des écoles publiques et la puissance des mouvements salafistes conduit de nombreux enfants pauvres à intégrer des écoles coraniques dont les référentiels sont totalement détachés des enseignements classiques dispensés à l'école publique, lesquels relèvent essentiellement d'une conception occidentale de l'éducation.

**L'aménagement du territoire est limité.** Si la présence des services en ville s'est améliorée, elle reste faible en zone rurale. Alors que les plans misaient sur la décentralisation, le territoire reste *in fine* peu administré dans les grands pays sahéliens que sont le Tchad, le Mali, le Niger et la Mauritanie. La disponibilité est plus forte au Sénégal, au Nigeria (sauf au Nord), en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso plus densément peuplés. Outre les questions financières, les problèmes sécuritaires qui ont conduit les États à accorder la priorité à la pacification des zones enclavées, ont limité le renforcement des services publics de base en région. Les zones frontalières entre le Niger, le Burkina Faso et le Mali sont particulièrement touchées.

**Les services à vocation sociale ont été maintenus.** Les compagnies privatisées d'électricité et d'eau qui ont réhabilité et modernisé les réseaux urbains n'ont pas pu maintenir les tarifs sociaux proposés aux populations vulnérables après 2020. Ces tarifs qui ne correspondent pas aux coûts réels de production, reposent sur des subventions octroyées par les États aux populations vulnérables selon différents critères d'éligibilité. La faible diversification économique et, par conséquent, la faible présence de gros comptes (clients industriels) ne permet pas à ces opérateurs de proposer ces tarifs sans apport de ressources financières externes. Rompant avec l'orthodoxie financière des bailleurs qui interdit le recours à des subventions croisées, les États enclavés et islamisés (Mauritanie, Mali, Tchad, Niger) ont argué qu'il s'agissait d'un enjeu social majeur. Ils ont, en s'appuyant sur des financements octroyés par la Banque islamique de développement et les nouveaux partenaires des pays du Golfe, prolongé ces subventions et maintenu l'accès aux services des personnes éligibles sans pour autant inciter les États bénéficiaires à rationaliser ces aides. Ces effets sont palpables dans les villes principales et secondaires, mais de nombreuses régions et villes de

moins importance sont restées ignorées par le développement. L'accessibilité n'y est toujours pas une question financière, elle reste un problème physique, ces espaces n'étant pas raccordés.

Les problèmes sécuritaires, la crise des matières premières et les déficits de gouvernance n'ont pas conduit à l'ouverture promise des services publics en région. Dans les villes, les ressources humaines peu compétentes, l'usage de technologies obsolètes et un déficit encore patent de gouvernance limitent l'efficacité des services publics, mais leur accessibilité est garantie par des politiques sociales.

### Plausibilité

Côte-d'Ivoire / Burkina  
Faso / Sénégal

Mali / Mauritanie

Nigeria / Niger / Tchad

*'L'extrémisme est transfrontalier tandis que les États sont dans leurs frontières'* (Bakari SALI, professeur à l'École normale, département Histoire, N'Djaména, Tchad, janvier 2017)

**SÉCURITÉ.** En dépit d'investissements importants dans la sécurité (qui inhibent partiellement la capacité à réaliser des investissements dans les secteurs sociaux), certaines zones enclavées de l'aire d'étude sont restées très en proie aux trafics et aux activités terroristes. Souvent transfrontalières, ces zones restent mal surveillées en dépit du renforcement de la coopération entre les États. Plus précisément, les groupes qui y opèrent disposent de moyens financiers, humains et techniques qui leur permettent de se soustraire à la surveillance renforcée des forces armées.

**Les États n'administrent pas l'intégralité de leurs territoires.** Ils ne sont toujours pas en mesure d'intervenir dans les espaces enclavés et peu connectés. Faute d'obtenir des moyens octroyés par des partenaires peu enclins à déléguer les questions sécuritaires, le G5 Sahel, dont le *design* semblait adapté à l'évolution des menaces, est resté, par manque de moyens et de volonté réelle, peu opérant. De nombreuses activités criminelles et terroristes, notamment djihadistes, continuent de sévir au Burkina Faso, au Nigeria, au Niger et au Tchad, ces deux derniers pays ayant des difficultés à résister aux sirènes de l'islam politique. La Mauritanie et le Mali sont plus préservés par leur adhésion à la doctrine salafiste. Resté attaché aux confréries soufies et très impliqué dans la prévention de la radicalisation, le Sénégal est une cible pour ces groupes dont les zones d'activités se sont réduites. Auparavant fortement ancré dans la laïcité, le Burkina Faso fait également l'objet d'attaques régulières. La connexion entre ces groupes, des personnalités maliennes et certains acteurs de la politique locale y est soupçonnée mais non démontrée.

**L'effort des forces internationales est moyennement efficace.** Les forces internationales (mission onusienne, mission de l'Union africaine) peinent toujours à contrôler l'aire

d'étude ; seules quelques zones, stratégiques car essentielles aux approvisionnements en matières premières, sont réellement sécurisées. Au regard de l'importance de cette menace, l'action internationale s'est pourtant renforcée et la lutte contre ces groupes s'est poursuivie et intensifiée après 2015. Les patrouilles transfrontalières, les dispositions favorisant la poursuite des groupes armés sur des territoires étrangers se sont avérées peu efficaces. De plus, l'absence de confiance accordée aux États concernés par des forces internationales en sous-effectifs et les dissensus internes entre États ont bénéficié aux djihadistes qui disposent de bases retranchées leur permettant de reconstituer leurs forces. Dans le contexte de crise économique, l'attrait financier des activités criminelles reste important : tout comme le djihad, les trafics s'avèrent lucratifs. Les simples soldats sont payés 300 euros dans les régions touchées, y disposent d'un *pick-up* et d'une arme. Ils s'appuient sur des financements conséquents, *a priori* originaires du Golfe, qui leur autorisent l'accès à des armements et à du matériel de surveillance moderne. Les zones totalement hors de contrôle sont peu nombreuses, mais leur continuité géographique permet le passage et le déplacement de ces djihadistes sur de grandes distances. Ces groupes sont, de plus, alimentés par des combattants issus d'autres zones de conflits (Moyen-Orient).

***Les populations des espaces enclavés se sont déplacées vers des zones plus sécurisées.*** Les populations des zones enclavées et menacées ont été déplacées, laissant des territoires vierges. Ces populations rurales, qui vivent de leur activité agricole, se trouvent démunies et sans ressources. Leur arrivée massive dans des zones où la sécurité alimentaire est tout juste assurée soulève des conflits avec les populations autochtones. 40 000 maliens ont trouvé refuge au Burkina Faso alors que les populations du Nord Nigeria (État de Borno au Nord-Est notamment) s'exilent également. Alors que l'aide alimentaire acheminée concernait plus d'un million de personnes en 2017 (1,08 million selon le PAM), la région est devenue quasi désertique : les populations ont trouvé refuge au Tchad, au Niger, voire au Cameroun, mais leur arrivée a contribué à créer des tensions avec les autochtones (pression foncière, alimentaire, hydrique, etc.). Le sud du Mali et le nord du Burkina sont également désertés par les populations.

***La sécurité urbaine s'est améliorée et les associations salafistes y prennent part :*** les États n'ayant pas suffisamment investi dans la réhabilitation des quartiers précaires, les trafics et la petite criminalité y restent de mise. Les capacités d'intervention (sous-effectifs et manque de moyens des forces de l'ordre) y restent faibles : si des investissements importants ont été réalisés pour moderniser les appareils de sécurité, les efforts ont essentiellement porté sur les forces armées, la modernisation du renseignement et la lutte antiterroriste. Ce sont donc essentiellement les associations salafistes qui assument un rôle de police des mœurs et de surveillance dans les quartiers des villes maliennes, mauritaniennes et dans un moindre degré, tchadiennes, burkinabaises et nigériennes où elles rencontrent des oppositions de l'État et des confréries. Des exceptions existent. Au Nigeria, la lutte contre les trafics de drogues a fait l'objet d'une forte intensification et de succès non négligeables du fait des renforcements de la sécurité maritime et de la surveillance des côtes, mais aussi du démantèlement à la source de nombreux laboratoires clandestins producteurs de drogues de synthèse. En Côte-d'Ivoire, les améliorations de la sécurité maritime sont palpables mais des coupeurs de routes continuent de sévir au Nord, dans des proportions moindres qu'en 2015. Au Sénégal, l'appareil de sécurité s'est

reconfiguré pour faire face aux menaces intérieures (trafic, radicalisation), et la surveillance des quartiers est assurée par les services de l'État.

*Les programmes de prévention du radicalisme*, relayés par les organisations salafistes quiétistes, font preuve d'une efficacité certaine. Si les groupes salafistes continuent de sévir, l'attrait qu'ils exercent auprès des jeunes des quartiers pauvres semble s'essouffler. Les États qui avaient initiés une lutte préventive contre la radicalisation avec l'appui des partenaires et celui du Maroc, notamment à travers la formation des imans et l'éducation civique, contribuent à cette déradicalisation. Au Mali et en Mauritanie, la conformation croissante à la charia et le travail des salafistes quiétistes rendent la nécessité du djihad moins impérieuse. Dans les régions enclavées, leur moindre présence conduit encore à des enrôlements plus nombreux de jeunes djihadistes. Le Tchad, le Niger et le Sénégal se distinguent par leur persévérance dans la prévention, alors que le Burkina Faso rencontre des difficultés croissantes au Nord, fortement marqué par l'influence malienne. En Côte-d'Ivoire, la montée en puissance du salafisme est réelle et fait l'objet d'une surveillance. Au Nigeria, où les oppositions entre communautés chrétiennes et communautés musulmanes sont très affirmées, l'État s'efforce de prévenir également les dérives potentielles attachées à la montée en puissance des mouvements pentecôtistes chrétiens qui se développent essentiellement au sud du pays. Islamophobes, ils apparaissent susceptibles d'instrumentaliser les questions religieuses pour raviver les tensions internes entre populations nordistes et sudistes qui s'étaient opposées lors de la crise politico-militaire entre 2002 et 2010. Contrepoids aux financements en provenance des États du Golfe, les financements marocains au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Burkina Faso, au Tchad et au Niger appuient la diffusion de prêches modérés.

*Dans le domaine de la sécurité alimentaire*, la coopération interétatique comme la coopération internationale sont renforcées. La coordination avec les bailleurs traditionnels, qui ne souffre pas de différends idéologiques, se poursuit. Les nouveaux partenaires apportent leur contribution et les partenaires du développement sont secondés par les associations salafistes. Le secteur agricole a continué à se développer en dépit de la crise économique des années 2015-2020, mais les investissements ont été réalisés par des opérateurs étrangers dont le souci n'est pas la production locale mais essentiellement la réimportation dans leurs pays dans des perspectives de sécurité alimentaire. Ces investissements n'ont donc pas énormément contribué à la réduction de l'insécurité alimentaire dans l'aire d'étude où la croissance démographique pèse. L'ensemble conduit à d'importantes tensions dans certaines zones (Tchad, Mauritanie, Niger, Nord Nigeria) notamment pendant les périodes de soudure entre deux récoltes (cas de l'agriculture pluviale). Suite aux crises marquées de 2017 dans la région du Lac Tchad, les partenaires du développement ont renforcé le système d'aide d'urgence et de distribution de vivre et œuvré à la prévention des risques par la constitution de stocks dont l'importance s'est renforcée (la faiblesse des États et de leurs économies, la fragmentation de l'aide publique ou privée et la croissance démographique forte ont contribué à l'accroissement de la dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire d'urgence). Confrontés à l'évolution de la pluviométrie (baisse des précipitations, augmentation des événements extrêmes, décalages des saisons), les États sahéliens font face à des décalages des périodes de récolte et les pénuries alimentaires sont aggravées par l'expansion démographique : Une large part

des productions régionales en forte hausse (mécanisation et irrigation de surfaces agricoles) est exportée vers des pays tiers.

*Dans le domaine de la gestion des crises sanitaires*, les crises épidémiques intervenues dans les années 2010 n'ont pas servi de base à la création d'un système de veille sanitaire et de gestion des crises. Ces États restent perfectibles en matière de soins de base et ne disposent pas des ressources pour mettre en œuvre une veille sanitaire efficace. Dans ce domaine, la coopération avec les partenaires traditionnels reste de mise mais les progrès sont lents, la priorité étant accordée au renforcement des soins de base. Les épidémies de grippe aviaire et de méningites continuent de sévir. Dans ce domaine, le Niger et le Tchad, qui ont eu plus fort à faire en matière de sécurité physique, sont restés en retrait.

**Cette situation est la résultante** d'une action internationale morcelée et peu efficace, de la faiblesse des dispositifs de coopérations régionaux (G5 Sahel), du financement et de la recomposition permanente des groupes terroristes et du déficit d'aménagement des territoires par les États sahéliens. Concernant la sécurité alimentaire, les principaux efforts ont été dirigés vers des installations exportatrices qui ne contribuent pas à la sécurité alimentaire régionale cependant renforcée par une coordination des partenaires de l'aide alimentaire devenue plus efficace. Sur le fond, la question sanitaire reste entière

### *Plausibilité*

Mali / Mauritanie

Tchad / Niger / Nigeria

Burkina Faso / Sénégal /  
Côte-d'Ivoire

*'À terme, l'UEMOA est menacée car le mouvement est une convergence avec la CEDEAO. Ce qui n'est pas un problème mais ce mouvement fait l'objet de beaucoup de discussions sans véritables avancées'* (Aly COULIBALY, Director of the Strategic Planning and Research Center, UEMOA, Ouagadougou, Burkina Faso, Janvier 2017)

**NORMES ET STANDARDS.** La diversification et la transformation structurelle de l'économie sont modestes. Les pays produisent toujours très peu de biens échangeables et insérables dans les chaînes de valeur internationalisées. L'attrait des processus de standardisation et de normalisation des produits reste modéré.

*Les pays de l'aire d'étude, qui sont toujours dans la perspective de transformation commencent à enrichir leur culture normative* : les États cherchent à organiser la concertation entre les parties prenantes et à renforcer leur participation aux comités stratégiques de normalisation. Hormis pour les groupes d'ores et déjà insérés dans des chaînes de valeur où ces prérequis existent (pêche en Mauritanie, activités minières), cet intérêt ne se traduit pas par une forte adoption de norme. Les secteurs internationalisés peinent à relayer ces normes sur leurs sous-traitants dont les capacités d'investissement restent faibles (croissance modérée, ralentissement). Dans les industries extractives aux

forts impacts environnementaux, les politiques de responsabilité sociale des entreprises (RSE) existent. Les problématiques environnementales sont devenues des enjeux partagés des populations, des gouvernants et des opérateurs économiques. Membres des grandes conventions d'environnement, les États ont intégré dans les codes sectoriels les dispositions visant à encadrer leur développement et déployé les moyens de contrôle afférents. L'univers de la consommation est également touché par cette évolution : à l'image des consommateurs occidentaux, certains consommateurs sahéliens urbanisés ont évolué.

***Dans les espaces urbanisés, les classes moyennes font désormais attention à la composition et à l'origine des produits.*** Émergents, ces changements sont lents mais poussent néanmoins les secteurs à vocation régionale à s'intéresser à la demande de qualité et de traçabilité, notamment dans le secteur de l'alimentation. Alors qu'ils s'approvisionnaient auparavant sur des marchés informels où la traçabilité des produits était faible, ils s'inscrivent désormais dans des dynamiques de consommation sensiblement comparables à celles observées en Europe occidentale deux décennies auparavant. Ces consommateurs comparent et font jouer la concurrence pour faire valoir leurs préférences qui ont également évolué. Les consommateurs islamisés ont pour leur part une attention croissante aux référentiels susceptibles d'attester de la conformité religieuse des biens et services consommés qui transcende désormais largement le secteur alimentaire. Les distributeurs et producteurs font face à des consommateurs demandeurs de traçabilité. L'ensemble a conduit les gouvernants à mettre en place et à financer, paritairement avec l'industrie, des cadres de concertation qui impliquent les ONG, l'État, les industries et les scientifiques dans les activités normatives. Au-delà de l'élaboration des normes, des contrôles de mise en œuvre sont devenus réguliers, eu égard à la présence renforcée des organismes de certification et de contrôle. Cela vaut particulièrement pour le contrôle du charia compatible, moins dans les autres domaines.

***Concernant les normes réglementaires,*** l'amélioration de la gouvernance publique conduit à une meilleure surveillance de leur adoption : d'inexistante, la culture normative est devenue balbutiante. Si les référentiels sont désormais connus, ils ne sont pas ou trop peu mis en œuvre, du fait de contrôles défaillants. Alors que l'enjeu normatif était l'une des principales visées de coopération avec l'Union européenne au début des années 2010, l'effacement progressif des opérateurs économiques occidentaux a conduit à limiter les financements européens dédiés. Les pays dont les économies se sont le plus diversifiées — le Nigeria, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal — sont *leaders* dans le domaine de la normalisation. La Mauritanie est très pointue dans des secteurs d'activités particuliers, extraction et pêche, mais, peu diversifiée, elle reste défaillante dans les autres secteurs (hormis la construction). Comme le Nigeria, la Côte-d'Ivoire ou le Sénégal, le Mali, le Niger et le Burkina sont contraints au respect de normes réglementaires par leur appartenance à la CEDEAO, qui a absorbé l'UEMOA, mais peinent à mettre en place des systèmes d'information à l'intention des adopteurs de normes et des contrôles d'application efficaces. Membre de la CEMAC, moins dynamique que la CEDEAO en matière de culture normative, le Tchad est très en retrait de ces évolutions.

*Ce processus* est soutenu par la modernisation des économies et leur intégration croissante aux marchés mondiaux, mais aussi par une volonté gouvernementale affirmée dont l'objet est d'assurer des débouchés aux productions nationales. Elle répond enfin à la transformation des consommateurs régionaux dans les espaces urbanisés et à la circulation croissante d'informations numériques sur les produits. Les programmes dédiés à l'amélioration de la culture normative et à sa mise en œuvre ont été soutenus par les bailleurs, notamment l'Union européenne, depuis le début des années 2000 dans le domaine de la qualité. Le ralentissement de la croissance a impacté la propagation de normes mais n'a jamais inhibé la volonté publique. L'islamisation croissante conduit par ailleurs à la propagation de référentiels halals qui apparaissent, aux yeux des consommateurs, comme étant les plus importants.

### *Plausibilité*

Côte-d'Ivoire / Sénégal /  
Nigeria

Mauritanie / Burkina Faso  
/ Niger / Mali

Tchad

*'Sans sécurité foncière, ce n'est pas possible d'investir durablement'* (Dr. Daniel Armand THIEBA, spécialiste en évaluation, directeur du bureau d'études GREFCO (Groupe de recherche, de formation et de conseils, Ouagadougou, Burkina Faso, janvier 2017)

**OFFRE ET DEMANDE DE RESSOURCES NATURELLES.** La modernisation des économies sahéliennes souhaitait s'appuyer sur l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles. La contrepartie de ce choix est la mise en œuvre d'une gestion intégrée de ces ressources et des conditions de leur exploitation. Or ces prérequis n'ont pas été mis réellement en œuvre. Si les pays sont signataires des grandes conventions d'environnement, leurs administrations environnementales (capacités d'expertise, de police) restent faibles. Ces États sont, d'une certaine façon, entrés de plain-pied dans le piège qui oppose développement et préservation des ressources alors que la mise en avant de la notion de durabilité entend les réunir. Ainsi, la préservation des ressources n'apparaît toujours pas comme une priorité alors que d'importants gisements gaziers et pétroliers sont en passe d'être exploités au Sénégal, en Mauritanie, en Côte-d'Ivoire dans des environnements déjà très dégradés.

*Les ressources sont exploitées sur des rythmes qui sont peu compatibles avec l'idée de croissance verte et inclusive*, ce qui conduit à des pressions sur les stocks (poissons et céphalopodes, forêt) et / ou à des impacts environnementaux importants (activités agroindustrielles, plantations, industries extractives). La pratique de ces activités s'est sensiblement améliorée : les grandes installations industrielles ont été mises aux normes, les risques environnementaux et sociaux font l'objet d'études d'impact préalables mais les autres installations ne sont pas contrôlées. S'il s'agit de sujets phare pour la presse et les médias, voire pour les politiques, on constate une déconnexion totale entre le discours et les pratiques.

*La vigilance publique face aux dégradations environnementales est faible* : l'éducation à l'environnement n'est toujours pas enseignée dans les écoles, et la faiblesse de la société civile organisée ne permet pas de diffuser une culture de la protection environnementale aux populations qui continuent de dégrader leur environnement local (mauvaise gestion des déchets, faible attention à la salubrité publique). La protection de l'environnement est souvent présentée comme une activité de nantis. Néanmoins, dans les villes qui sont fortement polluées, une vigilance environnementale s'esquisse. À Dakar et Abidjan, quelques ONG proposent des sessions de formation aux citoyens et interviennent dans les écoles. Dans les zones rurales, seuls les phénomènes sensibles et directement perceptibles — évolutions des précipitations, changement des cycles climatiques — génèrent des inquiétudes et poussent les populations à intégrer l'environnement dans leurs préoccupations.

*L'évolution de la démographie génère des pressions foncières.* Les populations quittent les zones peu viables (enclavées avec faible capacité à créer des activités génératrices de revenu). Cela conduit à une sélection forte entre les espaces attractifs et ceux qui ne le sont pas. Dans ces zones prisées, les conflits d'usage des sols augmentent. La pression foncière est très forte. Cela est particulièrement vrai dans certaines régions du Sénégal, en Côte-d'Ivoire et dans le sud de la Mauritanie. Des pressions existent également au Burkina Faso.

La faible mise aux normes des installations est à mettre sur le compte du déficit public en matière de gouvernance environnementale que les États ne semblent pas considérer comme une priorité en dépit de leurs engagements diplomatiques : ces pays sont signataires des grandes conventions d'environnement et se sont engagés à les mettre en œuvre. La faible évolution des comportements est liée au maintien d'une forte pauvreté et de comportements de subsistance ancrés dans le quotidien.

### *Plausibilité*



## 7.5.4 Hybridation des valeurs et des partenaires du développement

Tableau 10. Synthèse des hypothèses retenues

Variable	Hypothèse	
1. Démographie	B.	C.
2. Identité	B.	
3. Marché du travail	B.	C.
4. Marché et flux de capitaux	B.	C.
5. Activités productives	B.	
6. Infrastructures	B.	C.
7. Services publics	B.	C.
8. Sécurité	B.	
9. Normes et standards	B.	C.
10. Offre et demande de ressources naturelles	B.	C.

### Hybridation des valeurs et des partenaires du développement: une intégration fondée sur la diversification des partenaires du développement et l'adoption renforcée d'une identité islamique

- La croissance, la diversification et la transformation structurelle des économies sahéniennes ne se sont pas réalisées aux rythmes programmés en 2010.
- Les valeurs traditionnelles coexistent avec la volonté de construire des États modernes intégrés dans un espace régional. En dépit des amorces de décentralisation engagées à partir des plans de réduction de la pauvreté, l'aménagement des territoires reste à parfaire.
- Les populations sont plus urbaines et restent jeunes. Elles accèdent mieux aux services, mais restent loin de l'universalité recherchée au début des années 2000 par les plans de réduction de la pauvreté.
- Un conflit de normes religieuses oppose les tenants d'un islam malékite aux salafistes quiétiste et à l'islam politique. Ces derniers gagnent du terrain et sont présents dans l'opposition en Mauritanie, au Mali, au Nigeria et au Burkina Faso, très encadrés en Côte-d'Ivoire et combattus au Sénégal, au Niger, au Tchad. Cette tendance en expansion contribue à façonner une identité islamique aux populations mais se heurte aux tenants d'une modernité occidentale, souvent issue des classes moyennes urbanisées. Le principal point d'accord entre ces deux conceptions polaires du développement est le combat d'un djihadisme contenu mais non éradiqué. Sur les autres domaines, la coexistence de ces valeurs n'est en effet pas toujours harmonieuse, et achoppe sur les questions des droits des femmes (modalité de la succession, nature de l'autonomie), de libertés politiques et sexuelles, de pratiques financières mais les débats se poursuivent. De façon générale, les valeurs religieuses se sont immiscées dans le discours politique. Les partenaires occidentaux sont devenus très méfiants mais continuent de financer, notamment dans le secteur de la sécurité. La présence du

Maroc qui fait contrepoids au États du Golfe est un facteur rassurant pour les occidentaux.

- Les États s'appuient sur la solidarité des associations islamiques pour assurer la subsistance des populations pauvres et des personnes vulnérables. Les systèmes de solidarité religieuse et traditionnelle continuent de se développer en creux de l'absence d'action des pouvoirs publics qui ne disposent pas des moyens pour financer des filets sociaux efficaces du fait de la dégradation des termes de l'échange.
- Le développement ne s'appuie plus uniquement sur les partenaires traditionnels. Les marchés financiers, la Banque islamique de développement, les appuis des pays du Golfe servent de guichets alternatifs et ne posent pas les mêmes conditionnalités aux prêts. Les pays peuvent par conséquent s'écarter ou menacer de s'écarter des préceptes libéraux de la Banque mondiale et du FMI. Ces détachements conduisent à une moindre attention portée à l'émancipation des femmes. Les pays du Golfe financent abondamment la construction de mosquées et l'envoi d'imams alors que les partenaires traditionnels concentrent l'aide sur des enjeux consensuels : infrastructures, sécurité. Les partenaires commerciaux comme la Chine et l'Inde ont gagné du terrain dans des domaines d'activités technologiques autrefois chasses gardées (BTP, numérisation des services, télécommunication, automobile, etc.) des partenaires traditionnels du développement dans les domaines d'activités technologiques où ces derniers restent néanmoins présents du fait de leurs savoir-faire et de leur compétitivité. Cette concurrence des aides et des opérateurs économiques augmente le pouvoir de négociation des États concernés.
- La CEDEAO est devenue dynamique :
  - La coopération sécuritaire est renforcée.
  - La sécurité physique des personnes sur les corridors de transport est garantie.
  - Elle ne dispose toujours pas d'une monnaie commune mais cela apparaît désormais inéluctable avant 2050.
  - Les grands chantiers communautaires (transport, énergie, sécurité, éducation) ont été ralentis par la croissance modeste, mais l'intégration se poursuit.
  - La présence du Maroc joue un rôle important dans la construction des capacités bancaires. Il s'agit de la première économie de la CEDEAO en termes de diversification. Le Maroc vend ses biens et services dans l'espace communautaire. Il joue également un rôle important dans l'accomplissement d'une modernité islamique alternative au salafisme.
- Des instances *ad hoc* hors institutions internationales permettent aux pays de coopérer de façon bilatérale ou multilatérale sur des enjeux uniquement sectoriels en dehors des institutions afin de mieux appréhender des enjeux partagés (G5 Sahel sur sécurité et développement, CILSS pour la sécheresse et les enjeux de sécurité alimentaire) mais ces instances manquent de moyens.
- L'intégration économique est complexifiée par le mimétisme stratégique des pays considérés. Ils ont des choix stratégiques plus homogènes que complémentaires et limitent les capacités de construction de chaîne de valeur régionale.

**2030.** Les pays de l'aire d'étude n'ont pas atteint les cibles de développement projetées au début des années 2010 dans les documents stratégiques de lutte contre la pauvreté ; certains sont néanmoins sur des trajectoires qui rendent possible l'atteinte de ces cibles au cours des prochaines décennies. Dans un contexte de crise des matières premières, les pays sahéliens n'ont pu entièrement réaliser la transformation structurelle et la diversification de leurs économies. Avec une démographie qui reste très expansionniste, le nombre de personnes pauvres est resté conséquent. Ces populations continuent d'exercer des activités informelles qui bénéficient d'appuis plus importants pour se développer. D'autres ont intégré un secteur économique moderne plus étendu, mais qui n'a pas atteint la taille critique espérée en 2015. La dégradation des termes de l'échange a en effet contraint les capacités de financement du développement et nuit à l'aménagement des territoires comme au renforcement de la présence de l'État en région. Toutefois, ces dynamiques d'aménagement territorial sont engagées alors que la société est clivée et orientée par deux référentiels dont la coexistence n'est pas harmonieuse : celui de l'État moderne, inscrit dans une conception politique libérale occidentale et celui de l'islam salafiste, importé des pays du Golfe, désormais enraciné dans l'aire d'étude. Combattue par les États et rejetée par l'islam quiétiste et politique comme par les tenants de l'islam malékite, la mouvance salafiste djihadiste n'a pas été éradiquée : contenue, elle perdure sur les territoires enclavés et continue d'entraver le développement économique et social de l'aire d'étude.

**DÉMOGRAPHIE.** Le profil démographique des pays s'inscrit dans la continuité des situations rencontrées en 2015. Les taux de mortalité ont baissé, les taux nets de reproduction ont diminué mais moins rapidement que la mortalité. Les taux d'accroissement naturel restent élevés.

**Tableau 11. Évolution des taux nets de reproduction (nombre de filles survivantes par mère)**

	1985 -1990	1990 -1995	1995 -2000	2000 -2005	2005 -2010	2010 -2015	2015 -2020	2020 -2025	2025 -2030
<b>Burkina Faso</b>	2,453	2,413	2,384	2,337	2,390	2,297	2,183	2,062	1,942
<b>Côte-d'Ivoire</b>	2,590	2,388	2,113	1,985	1,946	1,907	1,838	1,776	1,720
<b>Mali</b>	2,257	2,347	2,325	2,381	2,519	2,488	2,409	2,298	2,173
<b>Mauritanie</b>	2,411	2,354	2,269	2,161	2,070	1,991	1,886	1,784	1,689
<b>Niger</b>	2,280	2,423	2,603	2,775	2,926	3,148	3,161	3,097	2,963
<b>Nigeria</b>	2,188	2,107	2,049	2,054	2,104	2,117	2,042	1,961	1,874
<b>Sénégal</b>	2,682	2,528	2,291	2,200	2,198	2,316	2,204	2,091	1,981
<b>Tchad</b>	2,451	2,546	2,585	2,529	2,438	2,342	2,202	2,063	1,929

Sources : *World Population Prospects, op. cit.*

Tableau 12. Taux d'accroissement naturel (pour 1 000 habitants)

	1985 -1990	1990 -1995	1995 -2000	2000 -2005	2005 -2010	2010 -2015	2015 -2020	2020 -2025	2025 -2030
<b>Burkina Faso</b>	30,6	30,2	30,5	31	32,1	30,8	29,6	28,3	27,1
<b>Côte-d'Ivoire</b>	30,2	28,1	25	22,9	23,2	23,5	23,5	23	22,3
<b>Mali</b>	27,7	29,4	29,9	31,8	34	33,4	32,1	31,2	30,3
<b>Mauritanie</b>	30,3	29,8	29,1	28,1	27,1	25,9	24,3	22,9	21,5
<b>Niger</b>	31,6	33,6	35,7	37,1	38,1	40,2	40,2	39,7	38,7
<b>Nigeria</b>	26,3	25,3	25,2	25,8	26,9	27	25,6	24,5	23,6
<b>Sénégal</b>	32,6	31,2	29,3	29,5	30,6	32,4	30,1	28,2	26,8
<b>Tchad</b>	31,3	32,5	33,2	32,7	32	31,5	30,4	29	27,4

Sources : World Population Prospects, op. cit.

*'Le dividende démographique dans les pays d'Afrique de l'Ouest ? Soyons sérieux'*  
(Alain PARANT, Institut national d'études démographiques, démographe, Paris, France, février 2017)

**L'amélioration de la survie des femmes a surcompensé l'effet du déclin de la fécondité entre 2010 et 2030.** Entre 2010 et 2015, le taux net de remplacement excède son niveau des premières années 1950 : de + 12 % en Mauritanie (2 filles survivantes en moyenne par femme contre 1,8 en 1950), de +34 % au Tchad (2,3 filles survivantes en moyenne par femme contre 1,8 en 1950), de + 56 % au Burkina Faso (2,3 filles survivantes en moyenne par femme contre 1,5 en 1950), de + 68 % au Niger, seul pays de l'aire d'étude où le taux net de remplacement n'a pas encore entamé son déclin (3,2 filles survivantes en moyenne par femme contre 1,9 en 1950) et de + 75 % au Mali (2,3 filles survivantes en moyenne par femme contre 1,4 en 1950) ; soit des augmentations comparables (Mauritanie) ou très nettement supérieures à celle de 14 % observée pour l'Afrique subsaharienne dans son ensemble (2,1 filles survivantes en moyenne par femme contre 1,8 en 1950).

**Les populations restent jeunes.** La fécondité n'ayant déclinée que tardivement et modérément, la baisse de la mortalité s'étant principalement manifestée dans les âges jeunes, le renouvellement de la population reste soutenu. Pour cette raison, le vieillissement démographique est un processus très émergent dans les pays de l'aire d'étude, sauf à considérer la Mauritanie qui a officiellement amorcé sa transition plus tôt.

**Les populations sont plus urbaines.** Des écarts importants subsistent entre les pays : depuis le début 2000, la Mauritanie possède plus d'urbains que de ruraux. C'est désormais le cas pour le Sénégal et la Côte-d'Ivoire. Le Burkina Faso est quasi à l'équilibre alors que le Mali, le Tchad et le Niger restent les pays les plus ruraux. Ces néo-urbains ont deux grands types de profil socioéconomique. Les uns sont des personnes pauvres qui vivent dans des quartiers sous-formalisés, où l'accès aux services de base doit essentiellement à l'action de l'État et aux organisations islamiques. D'autres ont trouvé un emploi salarié dans le secteur moderne ou disposent des capitaux pour investir et créer leur propre activité et peuvent

espérer des augmentations de revenu qui les projettent dans la catégorie des classes moyennes. Ces populations ne sont pas orientées par les mêmes référentiels et systèmes de valeur. Les unes s'alignent sur le rigorisme de la pratique salafiste alors que les autres restent ancrées dans la modernité occidentale (comportements d'achat, type de loisir, structuration des ménages) tout en étant fidèles à une identité religieuse malékite. L'urbanisation va de pair avec l'idée de résorber la fracture sociale entre ville formelle et quartiers sous-urbanisés qui sont progressivement réhabilités mais doivent absorber des flux constants de populations. Dans ces quartiers, l'activité des groupes et associations salafistes, mais aussi malékites, en lutte d'influence avec les salafistes, contribue à améliorer la qualité de vie des populations pauvres et des indigents mais rend les tensions entre protagonistes visibles. L'urbanisation n'est plus seulement une affaire de ville principale : les territoires sont en phase d'aménagement et les villes secondaires ont également bénéficié d'importants efforts qui les rendent plus attractives, notamment du fait de la présence d'emplois salariés et d'un accès amélioré aux services de base. Ces villes sont souvent les cibles prioritaires des associations salafistes.

***Les populations vivent mieux.*** Les populations vulnérables, qu'elles soient urbaines ou rurales, ne sont plus privées des services de base. Si la situation économique délicate des années 2015-2020 (crise des matières premières et dégradation des termes de l'échange) a conduit à un ralentissement des investissements publics, ces derniers n'ont pas été abandonnés : ils ont continué de bénéficier de l'appui des bailleurs traditionnels et ont pu se tourner vers les nouveaux partenaires pour maintenir les filets sociaux initiés par les partenaires du développement à l'aune des années 2010. Cet accès aux services de base, doublé d'une amélioration de l'accès aux capitaux, facilite la création d'activités économiques informelles innovantes et permet une meilleure génération de revenus. La formalisation des activités en fait, par ailleurs, des sous-traitants potentiels pour le secteur moderne en lente expansion. Les salariés du secteur moderne et les entrepreneurs vivent dans des quartiers réhabilités ou dans les villes nouvelles. Ils disposent des accès payants aux services de base que leurs revenus permettent de financer.

**Ces transformations** sont la résultante d'une dynamique de long terme. La baisse de la mortalité doit beaucoup à l'action des partenaires au développement dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD 2000-2015). Cette dynamique des OMD a précédé celle des plans de lutte intégrée contre la pauvreté (les plans d'urgence) engagés par les États de l'aire d'étude après 2010. Encourageants, les résultats restent insuffisants au regard des cibles visées. Si les durées de vie se sont substantiellement allongées, la fécondité marque un déclin encore trop faible dans l'absolu, avec des différences sensibles entre pays. Les taux de dépendance, qui sont de l'ordre de 40 à 50 inactifs pour 100 actifs dans les pays développés, restent trop importants. Alors qu'ils oscillaient entre 113 inactifs pour 100 actifs au Niger et 76 en Mauritanie en 2015, ils sont désormais entre 85 pour le Niger et 65 en Mauritanie.

Encore trop faible pour atteindre des niveaux compatibles avec ceux des pays émergents, cette diminution des taux de dépendance n'a pas permis de libérer suffisamment de potentiels d'épargne et d'investissement endogènes, à l'exception de la Côte-d'Ivoire et du Nigeria qui disposent de différentes rentes exploitables (cacao, noix de cajou, or, pétrole, gaz) et de capacités de transformation pour ces ressources. L'absence de mise en œuvre de politiques de population — tabous dans l'univers ouest-africain et plus encore avec la montée du salafisme — n'a néanmoins pas pu contenir le caractère expansionniste des démographies des pays sahéliers où l'idéal de descendance reste peu compatible avec les visées d'émergence : hormis les différences entre pays, une césure forte s'opère entre les urbains aisés et les classes moyennes pour lesquels l'adoption de la contraception permet d'espacer et de limiter les naissances, et les urbains pauvres et les ruraux qui ne recourent pas ou très peu à la contraception moderne. La question est d'ailleurs un sujet de conflit qui oppose les tenants de l'islam salafiste, de l'islam malékite et les partisans de l'État moderne et laïque.

### **Plausibilité**

**Côte-d'Ivoire / Sénégal /  
Nigeria**

**Burkina / Mali / Tchad**

**Mauritanie / Niger**

*'Les acteurs sociaux donnent des dimensions identitaires aux conflits, par exemple celui entre les éleveurs et les agriculteurs là où j'y vois essentiellement des déterminants économiques'* (Abdoua Elhadji DAGOBI, directeur scientifique et socio-anthropologue, Lasdel, Niamey, Niger, Octobre 2016)

**IDENTITÉ.** Sur fond de pauvreté, la société est traversée par un conflit de normes religieuses (islam malékite versus islam salafiste) et la coexistence peu harmonieuse de deux référentiels (l'État moderne versus la solidarité islamique), mais la mouvance salafiste gagne en légitimité à mesure de sa participation à la prise en charge d'indigents que les États ne peuvent, à eux seuls, absorber. Les femmes bénéficient de l'appui des associations musulmanes pour financer l'accès aux services de base alors que les secteurs de la santé et de l'éducation restent non seulement sous-dimensionnés mais aussi qualitativement très peu performants. Cela conduit à une désaffectation des structures de soins publiques au profit de structures privées dans les deux domaines. Dans le domaine de l'éducation, les écoles traditionnelles sont désormais concurrencées par des écoles coraniques où les élèves des quartiers sous-intégrés, appuyés par les associations caritatives, apprennent en langue dialectale et en arabe, ce qui ne facilite pas les mobilités étudiantes internationales sachant que les *cursus* sont ensuite dispensés en anglais, français ou dans d'autres langues occidentales. Cette coexistence de référentiels et l'absence de passerelles sape à moyen terme la cohésion sociale.

**Hybridation identitaire.** Depuis plusieurs décennies, les pays sont traversés par un conflit de normes religieuses. L'islam salafiste, dans son expression quiétiste, s'est imposé sans porter préjudice à la légitimité de l'État à conduire les affaires publiques. S'il existe des tensions entre les expressions religieuses et la parole des États, notamment dans ce qui concerne les problématiques Genre, la discrimination au sens large, et le *design* des activités économiques et financières, un équilibre s'est instauré entre les valeurs islamiques et les États modernes. Le trait d'union de ces deux expressions est le rejet du djihadisme, qui menace à la fois la légitimité de la parole religieuse et la sécurité de l'État. Un sentiment de citoyenneté naissant s'exprime. Ce sentiment est nourri par l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres, amélioration qui tient plus à la complémentarité des actions engagées par les instances publiques et les associations caritatives. Les conflits de normes religieuses sont marqués en Mauritanie et au Mali où la mouvance salafiste est très implantée, au Niger et au Tchad où les confrontations sont fortes et où l'islam politique reste interdit. Au Sénégal et au Burkina Faso, le rejet du salafisme est devenu une affaire d'État. Au Nigeria et en Côte-d'Ivoire, la coexistence déjà difficile des communautés chrétiennes et musulmanes est entachée par les évolutions des normes religieuses (salafisme et pentecôtisme) mais soutenues par des constitutions et le renforcement des pouvoirs régaliens qui restent ancrés dans la laïcité.

**Organisation du partage de l'espace public.** Le partage de la parole publique entre pouvoir politique et pouvoir religieux obéit à des règles bien définies : le rôle des institutions religieuses est affirmé en même temps qu'il est circonscrit. Hormis au Mali et en Mauritanie, l'islam politique est interdit, mais partout les références islamiques envahissent le discours politique. Dans ce processus, l'affirmation de la citoyenneté a pour corolaire la proclamation d'un sentiment religieux partagé dans l'espace sous-régional et qui contribue à faire émerger un sentiment d'appartenance régionale. Ainsi, les populations tchadienne, mauritanienne, malienne et nigérienne sont citoyennes, musulmanes et sahéliennes. Au Mali, en Mauritanie, au Tchad, au Niger et dans le nord du Nigeria, les expressions salafistes sont devenues dominantes. Croiser des femmes intégralement voilées à Nouakchott, Bamako, Niamey ou N'Djaména est devenu monnaie courante, mais les prêches et l'installation des mosquées salafistes font l'objet d'une

intense surveillance. Au Sénégal, les confréries, essentiellement mourides et tidjanes, ont gardé la mainmise mais les salafistes cherchent des relais d'opinion. En Côte-d'Ivoire, les tensions communautaires ravivent les oppositions religieuses et poussent à la radicalisation des pratiques : l'expression salafiste est présente dans les esprits et gagne du terrain dans les populations musulmanes alors que les décideurs restent pour leur part attachés à la construction d'États modernes et laïques. Les jeux d'influence locale quant à la pratique de l'islam opposent de façon moins visible une influence marocaine à une influence dont l'origine se situe dans les États du Golfe.

***L'émancipation de la femme, facteur de tensions.*** Si le secteur associatif est en expansion, il est quasi systématiquement confessionnel et se garde généralement d'intervenir dans les débats d'opinion. Les femmes sont très encadrées et écartées de certaines fonctions auxquelles elles doivent aspirer dans un espace démocratique. Pour autant, si certaines se refusent à abandonner certains droits fondamentaux et combattent les évolutions en cours à l'appui d'une vision libérale et occidentale, leurs opposantes ne sont pas vierges de revendications. Ces dernières insistent sur un ordre social émanant d'Allah. Leurs appropriations féministes de l'Islam les poussent à rechercher le rétablissement des droits de la femme contre les abus non-islamiques des musulmans. Si elles reconnaissent les obligations de l'époux vis-à-vis de ses épouses comme la première fondation d'une vie musulmane, les associations féministes islamiques refusent l'égalité de principe entre citoyens qui fonde le discours des droits de l'Homme. L'acquisition du savoir islamique par la femme (potentiellement subversif par rapport à l'ordre établi) est perçue comme la condition première de l'économie domestique. Les violations du droit coutumier et du droit islamique de la femme propres aux pratiques familiales et coutumières irrespectueuses sont dénoncées. En matière de divorce ou de séparation, ces associations rejettent les traitements non-islamiques comme la répudiation et les abus lors des situations de succession, sans se départir des normes coraniques qui légitime un partage inégal entre hommes et femmes. Entre ces deux visions polaires du féminisme, la coexistence est difficilement harmonieuse et ces conflits contribuent à les positionner en sentinelle des luttes et des revendications.

La puissance des salafistes en impose au pouvoir politique. Leur présence sur la scène politique mauritanienne et malienne en fait un contrepoids au développement d'États modernes au sein des structures étatiques. Dans les autres États de l'aire d'étude, la libération de la parole salafiste et l'adhésion forte des populations vulnérables conduit à mettre les gouvernants sous tension et à louvoyer entre l'affirmation de la citoyenneté moderne et la conformation au véritable islam dans un exercice aussi délicat que dangereux : dans un jeu d'instrumentation croisée de la parole politique et religieuse, les salafistes servent à la fois de repoussoirs et de moyens de pression aux gouvernants locaux. Poussés par les oppositions internes, les gouvernants opèrent un compromis géostratégique. La nécessité de satisfaire les tenants de deux visions diamétralement opposées de la vie en collectivité les conduit à rééquilibrer le dialogue avec les partenaires traditionnels du développement (présentés par leurs adversaires comme des technocrates au service des intérêts de l'Occident) en y associant d'autres partenaires tenants de modernités alternatives. Ils multiplient les contacts avec les pays du Golfe, lesquels investissent différents domaines de l'aide et favorisent les mouvements salafistes et les nouveaux émergents comme le Brésil, mais surtout l'Inde et la Chine, fortement

demandeurs de matières premières. Ces partenaires, la Banque islamique de développement, mais aussi les fonds koweïti, qatari ou saoudiens comme la Nouvelle banque de développement permettent de mettre en œuvre des projets en s'émancipant de certains cadres fixés par les bailleurs, notamment en termes de libertés civiles et d'émancipation des femmes.

Cela crée des tensions avec les partenaires traditionnels qui demeurent très présents dans la lutte contre le terrorisme et l'aide d'urgence (sanitaire et alimentaire). Cela crée également des tensions avec le Maroc, important partenaire commercial, très attaché à une pratique malékite de l'islam et partenaire privilégié des occidentaux. La géostratégie pousse également ces pays à rechercher de nouveaux partenaires pour la fourniture de technologies où Indiens, chinois et d'autres disposent des savoir-faire pour mettre en concurrence les opérateurs économiques occidentaux. Cette concurrence renforce les pouvoirs de négociation des pays de l'aire d'étude, mais les contorsions opérées par les gouvernants sont souvent dénoncées tant par les tenants de l'islam politique que par ceux de l'État moderne. Pour autant, ce double jeu s'est avéré bénéfique dans un contexte de croissance faible. La Côte-d'Ivoire, le Sénégal et le Nigeria ont par ailleurs bénéficié d'importants investissements marocains dans le secteur des services, de la fourniture d'énergie et dans l'agriculture. Ces investissements traduisent également la volonté du Maroc, fortement modernisé et ancré dans l'islam malékite, de contrer les influences salafistes dans le sahel et de bénéficier d'un marché régional important pour certains de ses produits d'exportation.

*Ces transformations identitaires* traduisent une volonté de reprise en main des destinées locales par une limitation de la dépendance forte aux partenaires traditionnels de l'aide. Il s'agit également d'une réaction face à des stratégies de développement dont les résultats restent mitigés. Les promesses d'émergence ont conduit à l'amélioration des conditions de vie pour certaines populations qui entreprennent ou accèdent à l'emploi, d'autres sont restées écartées des progrès et les espoirs ont majoritairement fait place à la frustration, l'humiliation et la résignation, voire, isolément, à la radicalisation. Les sociétés sont clivées. Le délitement des États a favorisé un rattachement des populations pauvres aux mécanismes de solidarité islamique et une réorientation des partenariats économiques et géostratégiques : pour rééquilibrer leurs relations avec les bailleurs traditionnels et obtenir certaines concessions, les États de l'aire d'étude cherchent à s'appuyer sur les financements de la Banque islamique de développement, les financements directs des pays du Golfe (Arabie Saoudite, Qatar, Koweït) dont la contrepartie visible est la construction de mosquées (tenues par des personnalités salafistes) et sur ceux de la Nouvelle banque de développement inaugurée en 2015. Le Maroc est également l'un de ces nouveaux partenaires, mais ses visées sont le renforcement d'un islam malékite et la constitution d'un marché pour les nouvelles productions marocaines.

Burkina Faso / Nigeria /  
Niger / Tchad

Mauritanie / Mali

Sénégal / Côte-d'Ivoire

*'Nos efforts sont constants mais les déséquilibres initiaux si importants que l'État peine à rattraper les retards'* (Nakloba SQUARE, directeur de cabinet, ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des jeunes et du Service civique, Abidjan, Côte-d'Ivoire, novembre 2016)

**MARCHÉ DU TRAVAIL.** En 2015, le marché du travail présentait de nombreux déséquilibres qualitatifs (inadéquation entre les capacités des demandeurs et les besoins des offreurs) et quantitatifs (forte demande de travail dans le secteur moderne et très faible offre). En 2030, la situation s'est très légèrement améliorée. Le marché du travail reste insuffisamment encadré et les capacités de création d'emplois dans le secteur moderne restent trop faibles pour absorber la population en âge de travailler.

***Persistance du déséquilibre qualitatif et quantitatif entre l'offre et la demande d'emplois.***

Suite aux premières réformes engagées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'information sur le marché du travail et la gouvernance de l'emploi s'est améliorée. La création d'emplois reste pourtant trop faible. La crise des matières premières s'est fortement répercutée sur les secteurs minier, gazier et pétrolier, où les investissements ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées entre 2010 et 2015. Dans le secteur agricole, les investissements ont été mieux poursuivis : d'une part, ils répondent à une volonté stratégique de long terme pour les investisseurs étrangers (sécurité alimentaire), d'autre part, certains investissements sont adressés à un marché régional qui, en dépit d'un ralentissement de la croissance, continue mécaniquement de croître. Pour autant, la faiblesse relative des IDE a momentanément (2015-2020) porté préjudice aux capacités budgétaires des États (dégradation des termes de l'échange, investissements en décroissance) et entravé les réformes des secteurs transverses que sont l'éducation et la santé. Du fait des retards pris sur les objectifs en creux des plans de développement, la formation professionnelle reste trop limitée et l'offre de travail ne dispose que trop rarement des compétences nécessaires à l'exercice d'une activité salariée : la réduction graduelle du déséquilibre qualitatif offre / demande est insuffisante et le sous-emploi reste important. Il l'est plus dans les pays enclavés que dans les pays côtiers : les infrastructures et la formation s'avèrent meilleures que dans les pays enclavés et les partenaires au développement sont plus présents.

***Le secteur informel s'est réformé sans se transformer : le nombre d'opérateurs ayant réussi à passer de la subsistance à l'innovation est faible.*** La faiblesse des IDE et le ralentissement de la croissance se sont répercutés sur les PME-TPE et sur les acteurs du secteur informel. S'ils ont bénéficié des améliorations infrastructurelles (meilleur accès aux routes, à l'énergie), leurs compétences ne sont toujours pas reconnues. Leur situation d'habitat (pas d'adresse fixe, état civil encore perfectible) les écarte toujours du système bancaire traditionnel mais les alternatives à ces financements se sont multipliées. Le

secteur de la microfinance traditionnelle continue de jouer un rôle majeur, en dépit de ses taux toujours élevés. Il est désormais fortement concurrencé par la microfinance islamique qui permet de libérer des potentiels d'investissement. Ce secteur informel se modernise également du fait de l'action sociale des États (filets sociaux en contrepartie de faibles licences et redevances à payer aux États) et de l'appui des associations caritatives islamiques. Plus dynamiques que les acteurs occidentaux, les banques panafricaines et marocaines envisagent de nouveaux produits pour concurrencer ces guichets alternatifs.

**Les crises économiques et sécuritaires** qui ont affecté les pays de l'aire d'étude entre 2015 et 2020 ont ralenti le renforcement des capacités institutionnelles et la transformation structurelle des économies qui recherchent de nouvelles sources de financement pour se développer et de nouveaux investisseurs. La faible diversification des économies sahéliennes et l'imperméabilité du marché des capitaux aux besoins des populations vulnérables n'ont pas aidé à la création d'emplois. Les situations de sous-emploi et de chômage sont restées préoccupantes au regard d'une démographie qui peine à s'essouffler mais les populations déshéritées disposent de plus de leviers qu'en 2010 pour améliorer leur situation : certaines peuvent bénéficier des filets sociaux et d'autres mobilisent les réseaux d'entraide financière, éducative et sanitaire islamiques. De plus, le secteur moderne recommence à créer des emplois depuis 2025 eu égard à la reprise de la croissance après 2020. Les taux nets d'activité (rapport entre la population active et la population en âge de travailler) ont progressé par rapport à la période 2000-2015. Ils se situent entre 55 % en Mauritanie (46,3 % en 2014), 75 % au Mali (68,3 % en 2015) et au Burkina (67,9 % en 2014), et 80 % au Sénégal (65,2 % en 2015). Ils restent en deçà au Niger et au Tchad.

**Les désirs professionnels des populations se sont transformés** : alors que leurs parents voyaient la fonction publique comme un aboutissement (reconnaissance sociale, sécurité de l'emploi et des salaires, capacité d'accès à la sécurité sociale), les enfants de la classe moyenne urbanisée rêvent désormais d'embauches salariées dans le secteur moderne et d'entrepreneuriat. La tradition marchande inscrite en creux de l'islam et les préceptes de l'islam rigoriste orientent également les désirs professionnels des populations islamisées qui aspirent à pratiquer des activités compatibles avec la foi musulmane. L'entrepreneuriat de proximité est encouragé et se traduit par la multiplication des services aux personnes pauvres. Les financements des organisations salafistes nourrissent ces activités commerciales. Le Maroc et les États occidentaux appuient la formation à l'entrepreneuriat via le financement d'écoles de formation professionnelle et d'incubateurs.

### Plausibilité

Tchad / Niger

Burkina Faso / Mauritanie  
/ Mali

Nigeria / Côte-d'Ivoire /  
Sénégal

*'Nous sommes rentrés dans une logique de bonne gestion financière, mais il nous faut tout apprendre' (Aliou NDIAYE, direction de la monnaie et du crédit, ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, Dakar, Sénégal, septembre 2016)*

**FINANCES PUBLIQUES ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS FINANCIERS.** Les États se sont inscrits dans les processus de suivi adoptés à l'échelle internationale (gestion axée sur les résultats, renforcement des capacités institutionnelles). L'état des finances publiques reste préoccupant du fait du réendettement consécutif des premières tranches d'investissements dans les infrastructures prioritaires, de la faiblesse relative des IDE et du recouvrement de l'impôt qui reste à parfaire, tout comme son assiette qui se doit d'être élargie. Néanmoins, avec l'appui des bailleurs, ils ont maintenu certains filets sociaux pour éviter les troubles. Le faible dynamisme des économies réelles rejait sur l'évolution des marchés financiers qui se développent à un rythme plus lent qu'espéré. Le développement de ces marchés ne prend pas non plus la forme attendue. La concentration des banques classiques et leur faible intérêt pour les PME laissent une place au développement de la finance islamique alors que la microfinance islamique prend également le relais de la microfinance traditionnelle. Cette tradition financière islamique s'est aussi fortement enracinée sur les marchés obligataires où les États n'hésitent plus à recourir aux Sukûk (emprunts obligataires islamiques).

**Le cadre des affaires reste perfectible** et les réformes engagées n'ont pas toutes été menées à bien. Nombre d'entre elles ont été retardées par les difficultés budgétaires. Si les guichets d'appui à la création d'entreprise existent, des problèmes perdurent en matière de sécurisation du foncier et des droits de propriété. Les arbitrages restent encore longs ; l'ensemble ne favorise pas le développement des économies formelles. La corruption est officiellement combattue mais reste enracinée dans les hautes sphères de l'État et dans les administrations. La passation de marchés publics reste encore opaque, bien que des différences sensibles s'observent entre pays. Le Tchad et le Niger restent les plus défaillants, le Nigeria a progressé mais en deçà des attentes des bailleurs alors que le Sénégal fait figure de bon élève. Dans la CEDEAO, en dépit des luttes intestines entre tenants de la doctrine marocaine et acteurs plus proches d'un islam plus rigoriste, le débat sur la monnaie unique est vif. La nécessité d'une monnaie commune est devenue évidente face aux critiques répétées du Franc CFA de l'UEMOA, à la faiblesse structurelle de la monnaie nigériane et aux volontés d'intégration régionales accélérées marocaines. Néanmoins, les désaccords entre protagonistes restent trop importants pour envisager une adoption avant 2030.

**Dans le domaine des capacités institutionnelles**, les progrès sont mitigés. Conformément aux attentes des bailleurs, les États ont bien renforcé leur appareil statistique et promu une économie axée sur le marché. Ils gèrent mieux les dépenses publiques et utilisent mieux l'aide mais ils sont restés défaillants en termes de capacité à acheminer ces services publics en région. La corruption reste endémique et la mise en place de cadres prudentiels appropriés pour les banques et les entreprises n'est pas achevée : l'ensemble limite encore l'attractivité des pays qui ont peu progressé dans le classement *Doing business* de la Banque mondiale. Le Sénégal a réalisé les progrès les plus substantiels. Le Tchad fait figure de mauvais élève.

**Le marché financier ne s'est pas suffisamment développé.** Entre 2000 et 2016, ce marché régional était devenu important et aurait permis de mobiliser plus de 3 500 milliards de Francs CFA au profit des États, des institutions régionales et des sociétés privées. En 2030,

la Bourse régionale des valeurs monétaires (BRVM basée à Abidjan) reste la principale bourse régionale mais n'a pas pu assumer ses ambitions internationales. Les taux de bancarisation restent sous la moyenne des pays émergents (24 % pour les pays du BRICS, 58 % pour les PECO et 94 % dans les pays développés), il est désormais de 15 % en Côte-d'Ivoire, pays *leader* de la région. Les banques ont souffert d'une faible demande de capitaux dans le secteur économique moderne et du ralentissement de la croissance. Elles restent peu intéressées par les acteurs du secteur informel qui bénéficient de la montée en puissance de la finance islamique qui s'enracine et du microcrédit, dont les taux d'emprunts restent très élevés (autour de 15 % en moyenne contre plus de 18 % en 2015 en dépit d'une rationalisation du secteur). Il faut également noter la présence renforcée d'opérateurs bancaires marocains, devenus *leaders* sur le marché, et celle de banques issues des États du Golfe. Les marchés se sont donc à la fois segmentés (différentes offres par différents porteurs) et concentrés (concentration pour chaque offre autour d'un nombre plus restreint de partenaires).

Entre 2010 et 2015, ces États qui ont emprunté aux partenaires et aux marchés financiers (emprunts obligataires) ont fortement investi dans le renouvellement et la réhabilitation de leurs infrastructures : cela a généré un réendettement important des États concernés. Ce réendettement était jugé viable par les partenaires du développement, lesquels misaient sur la diversification et la transformation structurelle des économies pour pérenniser les finances publiques. Or la crise des matières premières a différé les IDE dans les secteurs prioritaires (extraction, agriculture, élevage, BTP) et mis à mal la capacité des États à conduire leurs politiques publiques et à financer le développement. Cette crise des matières premières a fortement impacté les investissements miniers et pétroliers. Elle s'est moins répercutée sur les investissements agricoles et agroalimentaires : dans ces secteurs stratégiques, les IDE ne répondent pas uniquement à des problématiques de marché, mais aussi à des objectifs géopolitiques en lien avec la sécurité alimentaire. Mais la crise ne peut tout expliquer : les États sahéliens peinent à renforcer leurs capacités institutionnelles et font encore face à un défaut d'attractivité lié aux faibles capacités des ressources humaines.

### **Plausibilité**

**Tchad / Niger / Mali /  
Mauritanie**

**Burkina Faso / Nigeria**

**Côte-d'Ivoire / Sénégal**

*'Nos agricultures sont pluviales ou mécanisées, mais trop peu biologiques et le gouvernement ne nous aide pas.'* (Basile GORÉ, Directeur commercial et marketing Agribio, Abidjan, Côte-d'Ivoire, novembre 2016)

**ACTIVITÉS PRODUCTIVES.** Frappés par la morosité des économies mondiales et la dépréciation des matières premières, les pays n'ont, entre 2015 et 2020, pas pu transformer leurs économies comme ils l'entendaient. Par conséquent, la diversification est faible et l'intégration des tâches de transformation (première et seconde), laquelle sollicite plus de compétences et des infrastructures compétitives, très embryonnaire.

***La baisse des cours a réduit le volume des investissements directs étrangers occidentaux.***

Le secteur de l'alimentation étant stratégique, les opérateurs étrangers (pays du Golfe, Chine) ont continué d'investir dans les terres en lien avec des problématiques de sécurité alimentaire. À l'exception du Sénégal et du Nigeria, le développement de l'agriculture irriguée, réel, reste plus modeste que programmé, notamment en Mauritanie et en Côte-d'Ivoire où des litiges fonciers renforcent le déficit d'attractivité induit, entre 2015 et 2020, par la crise économique et le faible cours des matières premières. Dans l'ensemble des pays, l'afflux non démenti des populations rurales vers les villes a généré une forte activité agricole périurbaine qui alimente les marchés informels des villes. Négligée avant 2015, le Nigeria a fortement redéveloppé son agriculture vivrière et industrielle mais néglige les pratiques respectueuses de l'environnement au profit d'une agriculture très intensive. Dans l'ensemble de l'aire d'étude, les investissements pétroliers et miniers ont été plus contractés que les investissements dans le secteur agricole mais non négligeables. Faute de pouvoir s'appuyer sur des infrastructures (énergie et transport) compétitives et de disposer de conditions d'exercice sécurisées, les gisements sahéliens restent, en situation de cours faible, moins attractifs que d'autres ; néanmoins, ils sont stratégiques pour les États du Golfe qui disposent de forte capacité de transformation pour ces produits et accusent des baisses de leurs productions nationales. Leurs tentatives d'investissements dans une période de moindres investissements occidentaux ne visent pas la mise en œuvre d'opérations de transformation (première et seconde) qui ont été différées. Les promesses de transformation des produits de la pêche (Mauritanie) et de l'élevage (Mali, Burkina Faso) n'ont pas non plus été tenues. Partiellement amorcées, ces transformations restent très embryonnaires et seuls le Sénégal, le Nigeria et la Côte-d'Ivoire transforment quelques matières premières (cacao, phosphates, pétrole). Par conséquent, la structure des emplois dans le secteur moderne reste assez similaire à celle observée avant 2015 alors que les actifs potentiels sont plus nombreux. Le secteur secondaire reste sous-développé ; les activités de service se multiplient dans l'informalité et l'agriculture pluviale, désormais adossée à une agriculture plus mécanisée essentiellement exportatrice vers les pays investisseurs, reste prépondérante pour l'emploi dans les zones rurales.

***Les transformations du secteur informel sont amorcées.*** Les entrepreneurs informels ne disposent toujours pas d'un bon accès à des formations pertinentes bien que les partenaires occidentaux et le Maroc multiplient les initiatives de formation. Leur accès aux capitaux (microfinance traditionnelle et microfinance islamique) s'est amélioré, tout comme l'accès aux infrastructures de base pour les urbains vulnérables : ces accès ont été initialement financés par les bailleurs, lesquels ont limité la constitution de systèmes assurantiels (sécurité sociale) pour privilégier le financement des accès aux services de base (eau, énergie). Ces mécanismes ont ensuite (après 2020) été pérennisés mais non rationalisés (réflexion sur les cibles, conditions d'éligibilité aux filets sociaux, type d'appui, etc.) par les dons et prêts des nouveaux partenaires au développement : ainsi, des aides existent, mais elles sont éparpillées et leur impact, non évalué, semble modeste au regard

des moyens consacrés. Si certains entrepreneurs informels émergent en s'appuyant sur ces leviers, l'effet global reste limité : faute de compétences et de formations adéquates, une grande part reste dans des logiques de subsistance ou d'entrepreneuriat subi et assisté plus que d'entrepreneuriat positif. Des différences marquées existent entre les pays. Plus diversifiés et plus performants dans le domaine de la réforme du cadre des affaires, les pays côtiers ont désormais une bonne connaissance des acteurs du secteur informel. Dans les pays enclavés, cette connaissance est plus restreinte du fait d'un moindre développement des capacités statistiques. Faute de transformation structurelle et profonde, les économies sous-régionales restent des économies rentières et cycliques : la hausse des cours des matières premières *post* 2020 a commencé à produire des effets notables en termes d'investissements du secteur moderne après 2025 et alimente depuis cinq ans et progressivement une demande de sous-traitance des PME du secteur moderne. Cette demande échappe encore souvent aux opérateurs informels qui ne disposent pas des prérequis pour alimenter une activité économique moderne (certification, normes, capacité à tenir des délais, etc.).

**Ces transformations limitées** sont à mettre sur le compte du ralentissement de la croissance mondiale entre 2015 et 2020 et de la baisse du cours des matières premières. Elles découlent également des trop faibles progrès réalisés en termes de renforcement des capacités institutionnelles. Les problématiques sécuritaires ont également affecté la refonte des économies sahéliennes et pénalisé la production agricole et l'entrepreneuriat dans les régions enclavées touchées par les attaques terroristes. L'éparpillement et l'inefficacité des politiques sociales ont fait le reste. Alors qu'elles avaient été bien conçues, les politiques de filets sociaux n'ont pas pu être intégralement pérennisées par les États qui ont consacré leurs ressources aux accès aux services de base et aux infrastructures mais ont négligé les systèmes d'assurance des personnes vulnérables qui restent démunies face aux problèmes de santé. Bienvenus, les programmes épars d'aides, désormais soutenus par les partenaires traditionnels et leurs nouveaux concurrents, restent insuffisants pour permettre aux populations vulnérables et aux acteurs du secteur informel d'innover pour sortir de la subsistance. Ils justifient de ce fait la subsidiarité des organisations caritatives malékites et salafistes et des systèmes d'entraide publique.

### **Plausibilité**

**Mauritanie / Mali / Tchad  
/ Niger**

**Burkina Faso / Nigeria**

**Côte-d'Ivoire / Sénégal**

*'L'entrepreneuriat ? Il est souvent plus subi que souhaité. Comment entreprendre sans infrastructures compétitives ?'* Mamé KANÉ, Consultante à la Banque Mondiale, Nouakchott, Mauritanie, janvier 2017)

**INFRASTRUCTURES** – De nombreux projets d’infrastructures ont été programmés et déployés sur les premières tranches de mise en œuvre des plans de lutte contre la pauvreté (2010-2017). Néanmoins, peu d’infrastructures s’avèrent suffisamment compétitives pour attirer les IDE.

*Dans l’ensemble des pays*, des efforts conséquents ont permis de disposer de réseaux de transport réhabilités et étendus (routes, ports et aéroports) qui desservent les villes principales et secondaires et interconnectent les pays. De la même façon, les réseaux de distribution énergétique haute tension et très haute tension sont interconnectés dans la CEDEAO ; les villes sont alimentées par des réseaux d’eau. Néanmoins, ces infrastructures ne permettent pas de délivrer des services compétitifs (coûts de fonctionnement, mauvais entretien, problèmes récurrents de gouvernance au sein des entreprises) par rapport à certains pays d’Afrique australe (Afrique du Sud, Tanzanie), de l’Est (Kenya, Éthiopie) et du Maghreb (Maroc et Tunisie). De plus, des différences encore sensibles de capacité et de prix d’accès perdurent entre les espaces urbains denses et les zones rurales à faible densité de population qui soulèvent des problèmes de coûts d’investissement et de modèle économique viable pour pérenniser les services. Ce déficit de compétitivité est beaucoup plus important dans les pays ou régions (Nord-Nigeria, sud du Mali et du Niger, nord du Burkina Faso) enclavés et touchés par l’insécurité.

*Un arbitrage marqué pour les infrastructures productives.* Le financement des infrastructures productives s’est effectué au détriment du renforcement, pourtant programmé, des infrastructures éducatives et sanitaires, et plus largement, des infrastructures à vocation sociale. Les accès à l’eau et à l’énergie, désormais bons en zones urbaines, restent peu développés en zones rurales peu denses du fait de la difficulté à identifier un modèle économique pertinent. Ici encore, les pays côtiers ont tiré le meilleur parti de cette situation. La Côte-d’Ivoire et le Nigeria ont achevé la réhabilitation et l’extension de leurs infrastructures routières et énergétiques, mais sont restés plus en retrait dans les domaines tout aussi prioritaires de l’éducation et de la santé. Le Sénégal a suivi une trajectoire similaire. Comme la Côte-d’Ivoire, il s’est trouvé dans l’incapacité de maintenir des fortes dépenses de fonctionnement dans le secteur éducatif après 2017. Il a dû s’appuyer sur des organisations caritatives confessionnelles pour « limiter la casse ». Financé par la Banque islamique de développement et le Maroc, le Sénégal a, eu égard au rôle que jouent ces écoles dans la lutte contre l’analphabétisme et la promotion de la scolarisation des enfants, alloué des fonds considérables pour l’appui et la coordination des écoles coraniques ou des médersas, tout en assurant une plus grande cohérence de ce type d’enseignement avec les visées éducatives nationales. Au Tchad, au Mali, au Niger et dans le Nord du Nigeria, les fonds marocains ont été concurrencés par des fonds en provenance des monarchies du Golfe. Dans les régions rurales de ces pays, cela a permis à des mouvements d’influence salafiste d’étendre leur contrôle sur l’éducation. Dans le sud du Nigeria et en Côte-d’Ivoire, les structures éducatives pentecôtistes se sont également multipliées.

*Ces infrastructures productives restent peu compétitives.* Les infrastructures ne permettent pas de soutenir des services compétitifs. Les prix moyens du transport et de l’énergie restent peu compétitifs par rapport aux autres régions du monde pour des motifs

qui tiennent aux coûts de fonctionnement, au mauvais entretien et aux problèmes encore récurrents de gouvernance au sein des entreprises. Indépendamment du cours des matières premières, il s'agit d'un handicap structurel majeur dans des économies basées sur l'exploitation de leurs ressources naturelles. Ce handicap est moindre pour les pays côtiers, où les fonds routiers et les agences favorisent la perception de taxes qui alimentent l'entretien des infrastructures de base par ailleurs plus regroupées et plus utilisées, que pour les pays enclavés où, faute de ressources, ces infrastructures restent soumises à un entretien à la fois plus coûteux et plus aléatoire. Les pays enclavés et étendus comme le Niger, le Tchad ou le Mali ont en effet rencontré des difficultés financières pour aménager leur territoire : les infrastructures rurales y souffrent d'un déficit chronique d'entretien et sont souvent détruites dans les régions en proie à l'insécurité.

Les bailleurs avaient financé les premières tranches de mise en œuvre des plans stratégiques de lutte contre la pauvreté fortement axées sur la réhabilitation et l'extension des infrastructures productives. La sensibilité des économies sahéliennes à la crise des matières premières a mis les États en situation d'arbitrage sur des projets prioritaires et intégrés. Cela s'est traduit par plus de routes, moins d'écoles et d'hôpitaux publics, avec une répartition plus équilibrée de ces infrastructures sur les territoires des pays côtiers que sur ceux des grands pays enclavés comme le Mali, le Niger ou le Tchad. Le nord du Nigeria est également sous-administré et sous-développé en termes de réseaux d'infrastructures alors que le sud et le centre ont beaucoup progressé. Partout où le vide étatique reste de mise, l'espace social ouvre des perspectives aux organisations caritatives confessionnelles et à leurs luttes intestines.

### ***Plausibilité***

**Côte-d'Ivoire / Sénégal**

**Nigeria / Burkina Faso /  
Mali / Niger / Mauritanie**

**Tchad**

*'Sur les 10 années de recette pétrolières (années 2000), il y a eu un certain développement d'infrastructures. Routes notamment. Mais beaucoup de choses non finies. Mais le hard doit être accompagné par le soft : il faut de la formation, des capacités.'* (Laurent RUDASINGWA, chef de section, PNUD, N'Djaména, Tchad, janvier 2017)

**SERVICES PUBLICS DE BASE.** Dans un contexte d'expansion démographique marqué et de déficit des ressources disponibles, les services publics de base ont été renforcés sans suivre le rythme des besoins afférents au dynamisme démographique. Cela s'est traduit par une dégradation de l'accès aux services dans certaines zones rurales où les infrastructures productives étaient privilégiées. Ces services publics ne sont toujours pas universels, l'accès en zones rurales peu denses (cas de la Mauritanie, du Niger, du Mali, de certaines enclaves nigérianes et du Tchad) reste mauvais.

**Les installations existantes sont saturées et peu efficaces.** Lorsque des installations à vocation sociale sont construites, elles peinent à trouver les personnels correspondants. De nombreuses écoles publiques ne disposent ni des enseignants ni du matériel pédagogique adéquat ; *idem* dans les structures de soin où les faibles salaires et le sous-équipement pénalisent la réintégration, dans les hôpitaux publics, des personnels nationaux exerçant hors du pays. En cas de retour, les médecins privilégient le plus souvent les structures de soin privées qui se développent en ville à l'intention des populations solvables. Pour les plus vulnérables, les services restent ainsi publics et médiocres ou relèvent de structures confessionnelles, chrétiennes ou musulmanes, lesquelles se multiplient et dispensent des soins d'une qualité supérieure à celles des structures publiques. Dans le domaine de l'éducation, la situation de précarité des écoles publiques et la puissance des mouvements salafistes conduit de nombreux enfants pauvres à intégrer des écoles coraniques dont les référentiels sont totalement détachés des enseignements classiques dispensés à l'école publique, lesquels relèvent essentiellement d'une conception occidentale de l'éducation. Cette bataille autour de l'éducation est perceptible à travers la structure de financement de l'aide. Les partenaires traditionnels ont maintenu leur appui et tenté d'appuyer la formation professionnelle, les partenaires du Golfe investissant, dans une lutte fratricide avec le Maroc, le secteur de l'éducation islamique (forme traditionnelle et rigoriste des Pays du Golfe versus hybridée avec les enseignements classiques pour le Maroc). Cette lutte intervient à tous les niveaux : éducation de base, formation professionnelle et formation supérieure.

**L'aménagement du territoire est limité.** Si la présence des services en ville s'est améliorée, elle reste faible en zone rurale. Alors que les plans misaient sur la décentralisation, le territoire reste *in fine* peu administré dans les grands pays sahéliens que sont le Tchad, le Mali, le Niger et la Mauritanie. La disponibilité est plus forte au Sénégal, au Nigeria (sauf au Nord), en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso (hormis au Nord) plus densément peuplés. Outre les questions financières, les problèmes sécuritaires, qui ont conduit les États à accorder la priorité à la pacification des zones enclavées, ont limité le renforcement des services publics de base en région.

**Les services à vocation sociale ont été maintenus.** Les compagnies privatisées d'électricité et d'eau qui ont réhabilité et modernisé les réseaux urbains n'ont pas pu maintenir les tarifs sociaux proposés aux populations vulnérables après 2020. Ces tarifs qui ne correspondent pas aux coûts réels de production, reposent sur des subventions octroyées par les États aux populations vulnérables, selon différents critères d'éligibilité. La faible diversification économique et, par conséquent, la faible présence de gros comptes (clients industriels) ne permet pas à ces opérateurs de proposer ces tarifs sans apport de ressources financières externes. Rompant avec l'orthodoxie financière des bailleurs qui interdit le recours à des

subventions croisées, les États enclavés et islamisés (Mauritanie, Mali, Tchad, Niger) ont argué qu'il s'agissait d'un enjeu social majeur. Ils ont, en s'appuyant sur des financements octroyés par la Banque islamique de développement et les nouveaux partenaires des pays du Golfe, prolongé ces subventions et maintenus l'accès aux services des personnes éligibles sans pour autant inciter les États bénéficiaires à rationaliser ces aides. Ces effets sont palpables dans les villes principales et secondaires, mais de nombreuses régions et villes de moindre importance sont restées ignorées par le développement. L'accessibilité n'y est toujours pas une question financière, elle reste un problème physique, ces espaces n'étant pas raccordés.

La crise des matières premières et les déficits de gouvernance n'ont pas conduit à l'ouverture promise des services publics en région. Les améliorations sont notables sans que les cibles aient été atteintes. Dans les villes, les ressources humaines peu compétentes, l'usage de technologies obsolètes et un déficit encore patent de gouvernance limite l'efficacité des services publics dont l'accessibilité est désormais garantie par des politiques sociales.

### Plausibilité

Sénégal / Côte-d'Ivoire /  
Burkina Faso

Nigeria / Mauritanie / Mali

Niger / Tchad

*'La prévention de la radicalisation est essentielle. C'est dans les quartiers que les choses se jouent'* (Bacary SAMBÉ, Université Gaston Bergé de Saint Louis du Sénégal, Paris, Avril 2017)

**SÉCURITÉ.** En dépit d'investissements importants dans la sécurité (qui inhibent partiellement la capacité à réaliser des investissements dans les secteurs sociaux), certaines zones enclavées de l'aire d'étude sont restées très en proie aux trafics et aux activités terroristes. Souvent transfrontalières, ces zones restent mal surveillées en dépit du renforcement de la coopération entre les États. Plus précisément, les groupes qui y opèrent disposent de moyens financiers, humains et techniques qui leurs permettent de se soustraire à la surveillance renforcée des forces armées.

**Les États n'administrent pas l'intégralité de leurs territoires.** Ils ne sont toujours pas en mesure d'intervenir dans un nombre restreint de zones enclavées. Faute d'obtenir des moyens octroyés par des partenaires peu enclins à déléguer les questions sécuritaires, le G5 Sahel, dont le *design* semblait adapté à l'évolution des menaces, est resté, par manque de moyens et de volonté réelle, peu opérant. De nombreuses activités criminelles et terroristes, notamment djihadistes, continuent de sévir au Burkina Faso, au Nigeria, au Niger et au Tchad. La Mauritanie et le Mali sont plus préservés des attaques par une adhésion plus marquée à la doctrine salafiste mais des mouvements continuent d'y opérer. Resté attaché aux confréries soufies et très impliqué dans la prévention de la radicalisation,

le Sénégal est une cible pour ces groupes dont les zones d'activités se sont réduites. Zone de prédilection et d'origine de Boko Haram, le nord du Nigeria n'est toujours pas pacifié. Le Burkina est devenu un terrain d'action important pour les djihadistes et fait, essentiellement au Nord et en arrière plan de la crise malienne, l'objet d'attaques régulières.

***L'effort des forces internationales est relativement efficace.*** Les forces internationales (mission onusienne, mission de l'Union africaine) peinent toujours à contrôler l'aire d'étude mais les espaces de circulation et d'activités économiques sont sous contrôle. Seules quelques zones, stratégiques car essentielles aux approvisionnements en matières premières, sont réellement sécurisées. Au regard de l'importance de cette menace, l'action internationale s'est pourtant renforcée et la lutte contre ces groupes s'est poursuivie et intensifiée après 2015. Les patrouilles transfrontalières, les dispositions favorisant la poursuite des groupes armés sur des territoires étrangers, se sont avérées assez efficaces. Les zones totalement hors de contrôle sont peu nombreuses, mais leur continuité géographique permet le passage et le déplacement de ces djihadistes sur de grandes distances. Pour autant, les efforts de renseignement ont permis d'éviter l'afflux massif de djihadistes opérant hors du continent africain dans la zone d'étude.

***Les populations des espaces enclavés se sont déplacées vers des zones plus sécurisées.*** Les populations des zones enclavées et menacées ont été déplacées, laissant des territoires vierges. Ces populations rurales, qui vivent de leur activité agricole, se trouvent démunies et sans ressources. Leur arrivée massive dans des zones où la sécurité alimentaire est tout juste assurée soulève des conflits avec les populations autochtones. 40 000 maliens ont trouvé refuge au Burkina Faso alors que les populations du Nord Nigeria (État de Borno au Nord-Est notamment), s'exilent également. Alors que l'aide alimentaire acheminée concernait plus d'un million de personnes en 2017 (1,08 million selon le PAM), la région est devenue quasi désertique : les populations ont trouvé refuge au Tchad, au Niger, voire au Cameroun, mais leur arrivée a contribué à créer des tensions avec les autochtones (pression foncière, alimentaire, hydrique, etc.).

***La sécurité urbaine s'est améliorée et les associations salafistes y prennent part.*** Les États n'ayant pas suffisamment investi dans la réhabilitation des quartiers précaires, les trafics et la petite criminalité y restent de mise. Les capacités d'intervention (sous-effectifs et manque de moyens des forces de l'ordre) y restent faibles : si des investissements importants ont été réalisés pour moderniser les appareils de sécurité, les efforts ont essentiellement porté sur les forces armées, la modernisation du renseignement et la lutte antiterroriste. Ce sont donc essentiellement les associations salafistes ou malékites qui assument un rôle de police des mœurs et de surveillance dans les quartiers. Les États ne sont pas en reste. Au Nigeria, la lutte contre les trafics de drogues a fait l'objet d'une forte intensification et de succès non négligeables du fait des renforcements de la sécurité maritime et de la surveillance des côtes, mais aussi du démantèlement « à la source » de nombreux laboratoires clandestins producteurs de drogues de synthèse. En Côte-d'Ivoire, les améliorations de la sécurité maritime sont palpables mais des coupeurs de routes continuent de sévir au Nord, dans des proportions moindres qu'en 2015. Au Sénégal, un travail de proximité associe la police et les associations de quartier.

***Les programmes de prévention du radicalisme***, relayés par les organisations salafistes quiétistes, font preuve d'une efficacité certaine. Si les groupes salafistes continuent de sévir, l'attrait qu'ils exercent auprès des jeunes des quartiers pauvres semble s'essouffler. Les États, qui avaient initié une lutte préventive contre la radicalisation avec l'appui des partenaires et celui du Maroc, notamment à travers la formation des imans et l'éducation civique, contribuent à cette déradicalisation. La conformation croissante de ces États à la charia et le travail des salafistes quiétistes rendent par ailleurs la nécessité du Djihad moins impérieuse. Dans les régions, leur moindre présence conduit encore à des enrôlements plus nombreux de jeunes djihadistes. Le Sénégal et le Burkina se distinguent par leur persévérance dans la prévention. En Côte-d'Ivoire, la montée en puissance du salafisme est réelle et fait l'objet d'une surveillance. Comme au Nigeria, où les oppositions entre communautés chrétiennes et communautés musulmanes sont très affirmées, l'État s'efforce à prévenir également les dérives potentielles attachées à la montée en puissance des mouvements pentecôtistes chrétiens qui se développent essentiellement au sud du pays. Islamophobes, ils apparaissent susceptibles d'instrumentaliser les questions religieuses pour raviver les tensions internes entre populations nordistes et sudistes qui s'étaient opposées lors de la crise politico-militaire entre 2002 et 2010.

***Dans le domaine de la sécurité alimentaire***, la coopération interétatique comme la coopération internationale sont renforcées. La coordination avec les bailleurs traditionnels, qui ne souffre pas de différends idéologiques, se poursuit, les nouveaux partenaires apportent leur contribution et les partenaires du développement sont secondés par les associations salafistes. Le secteur agricole a continué de se développer en dépit de la crise économique des années 2015-2020, mais les investissements ont été effectués par des opérateurs étrangers dont le souci n'est pas la production locale mais essentiellement la réimportation dans leurs pays dans des perspectives de sécurité alimentaire. Ces investissements n'ont donc pas énormément contribué à la réduction de l'insécurité alimentaire dans l'aire d'étude où la croissance démographique pèse. L'ensemble conduit à d'importantes tensions dans certaines zones (Tchad, Mauritanie, Niger, Nord Nigeria) notamment pendant les périodes de soudure entre deux récoltes (cas de l'agriculture pluviale). Suite aux crises marquées de 2017 dans la région du lac Tchad, les partenaires du développement ont renforcé le système d'aide d'urgence et de distribution de vivre et œuvré à la prévention des risques par la constitution de stocks dont l'importance s'est renforcée (la faiblesse des États et de leurs économies, la fragmentation de l'aide publique ou privée, la croissance démographique forte ont contribué à l'accroissement de la dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire d'urgence). Confrontés à l'évolution de la pluviométrie (baisse des précipitations, augmentation des événements extrêmes, décalages des saisons), les États sahéliens font face une insécurité alimentaire renforcée alors que des transformations du secteur agricole non dédiées à l'exportation (irrigation et mécanisation) auraient pu permettre de les éviter. Heureusement, l'aide d'urgence est devenue plus efficace et les associations islamiques, les nouveaux bailleurs et les anciens partenaires parviennent à collaborer.

***Dans le domaine de la gestion des crises sanitaires***, les crises épidémiques intervenues dans les années 2010 n'ont pas servi de base à la création d'un système de veille sanitaire et de gestion des crises. Ces États restent perfectibles en matière de soins de base et ne disposent pas des ressources pour mettre en œuvre une veille sanitaire efficace. Dans ce

domaine, la coopération avec les partenaires traditionnels reste de mise, mais les progrès sont lents, la priorité étant accordée au renforcement des soins de base. Les épidémies de grippe aviaire et de méningite continuent de sévir. Dans ce domaine, le Niger et le Tchad, qui ont eu plus fort à faire en matière de sécurité physique, sont restés en retrait.

**Cette situation est la résultante d'une action internationale assez efficace et d'une bonne coordination entre pays concernés et partenaires. Concernant la sécurité alimentaire, les principaux efforts ont été dirigés vers des installations exportatrices qui ne contribuent pas à la sécurité alimentaire régionale mais la coordination des partenaires de l'aide alimentaire est devenue plus efficace. Dans le domaine de la sécurité sanitaire, les progrès sont marginaux.**

### ***Plausibilité***

**Mali / Mauritanie**

**Tchad / Niger / Burkina  
Faso / Nigeria**

**Côte-d'Ivoire / Sénégal**

*'Le Rôle de la CEDEAO dans l'intégration régionale est déjà moteur et s'amplifiera dans les prochaines années. La volonté politique est forte'* (Jean DIOUF, direction de l'intégration régionale, Bureau national CEDEAO, Dakar, Sénégal, septembre 2016)

**NORMES ET STANDARDS.** La diversification et la transformation structurelle de l'économie sont modestes. Les pays produisent toujours très peu de biens échangeables et insérables dans les chaînes de valeur internationalisées. L'attrait des processus de standardisation et de normalisation des produits reste modéré.

*Les pays de l'aire d'étude, qui sont toujours dans la perspective de transformation commencent à enrichir la « culture normative » :* les États cherchent à organiser la concertation entre les parties prenantes et à renforcer leur participation aux comités stratégiques de normalisation. Cet intérêt ne se traduit pas, hormis pour les groupes d'ores et déjà insérés dans des chaînes de valeur où ces prérequis existent (pêche en Mauritanie, activités minières) par une forte adoption de normes. Les secteurs internationalisés peinent à les relayer sur leurs sous-traitants dont les capacités d'investissements restent faibles (croissance modérée, ralentissement). Dans les industries extractives, aux forts impacts environnementaux, les politiques de responsabilité sociale des entreprises (RSE) existent. Les problématiques environnementales sont devenues des enjeux partagés des populations, des gouvernants et des opérateurs économiques. Membres des grandes conventions d'environnement, les États ont intégré dans les codes sectoriels les dispositions visant à encadrer leur développement et déployé les moyens de contrôle afférents. L'univers de la consommation est également touché par cette évolution : à l'image des consommateurs occidentaux, certains consommateurs sahéliens urbanisés ont évolué.

*Dans les espaces urbanisés, les classes moyennes font désormais attention à la composition et à l'origine des produits.* Ces changements poussent lentement les secteurs à vocation régionale à s'intéresser à la demande de qualité et de traçabilité, notamment dans le secteur de l'alimentation. Alors qu'ils s'approvisionnaient auparavant sur des marchés informels où la traçabilité des produits était faible, ils s'inscrivent désormais dans des dynamiques de consommation sensiblement comparables à celles observées en dehors du continent. Ces consommateurs comparent et font jouer la concurrence pour faire valoir leurs préférences qui ont également évolué. Les consommateurs islamisés ont pour leur part une attention croissante aux référentiels susceptibles d'attester le caractère halal des biens consommés qui dépassent désormais largement le secteur alimentaire. Les distributeurs et producteurs font désormais face à des consommateurs demandeurs de traçabilité. L'ensemble a conduit les gouvernants à mettre en place et à financer paritairement avec l'industrie des cadres de concertation qui impliquent les ONG, l'État, les industries et les scientifiques dans les activités normatives. Au-delà de l'élaboration des normes, des contrôles de mise en œuvre sont devenus réguliers, eu égard à la présence renforcée des organismes de certification et de contrôle et du maintien des appuis de l'Union européenne pour le renforcement de ces capacités normatives.

*Concernant les normes réglementaires,* l'amélioration de la gouvernance publique conduit à une meilleure surveillance de leur adoption : d'inexistante, la culture normative est devenue balbutiante. Si les référentiels sont désormais connus, ils ne sont pas ou trop peu mis en œuvre, du fait de contrôles défaillants. Alors que l'enjeu normatif était l'une des principales visées de coopération avec l'Union européenne au début des années 2010, l'effacement progressif des opérateurs économiques occidentaux a conduit à limiter les financements européens dédiés. Les pays dont les économies se sont le plus diversifiées —

le Nigeria, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal — sont *leaders* dans le domaine de la normalisation. La Mauritanie est très pointue dans des secteurs d'activités particuliers, extraction et pêche, mais peu diversifiée, elle reste défailante dans les autres secteurs (hormis la construction). Comme le Nigeria, la Côte-d'Ivoire ou le Sénégal, le Mali, le Niger et le Burkina sont contraints au respect de normes réglementaires par leur appartenance à la CEDEAO mais peinent à mettre en place des systèmes d'information à l'intention des adopteurs et les contrôles d'application. Membre de la CEMAC, le Tchad est en retrait de ces évolutions.

*Ce processus* est soutenu par la modernisation des économies et leur intégration croissante aux marchés mondiaux, mais aussi par une volonté gouvernementale affirmée dont l'objet est d'assurer des débouchés aux productions nationales. Elle répond enfin à la transformation des consommateurs régionaux dans les espaces urbanisés et à la circulation croissante d'informations numériques sur les produits. Les programmes dédiés à l'amélioration de la culture normative et à sa mise en œuvre ont été soutenus par les bailleurs, notamment l'Union européenne, depuis le début des années 2000 dans le domaine de la qualité. Le ralentissement de la croissance a impacté la propagation de normes mais jamais inhibé la volonté publique. L'islamisation croissante conduit par ailleurs à la propagation de référentiels halals qui apparaissent, aux yeux des consommateurs, comme étant les plus importants.

### Plausibilité

Côte-d'Ivoire / Sénégal /  
Nigeria

Mauritanie / Burkina Faso  
/ Niger / Mali

Tchad

*'Nos capacités d'évaluation restent très faibles et ne sont pas les priorités de l'État'* (Brou N'GBIN KOUASSI, sous-directeur des études d'impact environnemental et du contrôle des projets, Agence nationale de l'environnement, Abidjan, Côte-d'Ivoire, novembre 2016)

**OFFRE ET DEMANDE DE RESSOURCES NATURELLES.** La modernisation des économies sahéniennes souhaitait s'appuyer sur l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles. La contrepartie de ce choix est la mise en œuvre d'une gestion intégrée de ces ressources et des conditions de leur exploitation. Or ces prérequis n'ont pas été mis réellement en œuvre. Si les pays sont signataires des grandes conventions d'environnement, leurs administrations environnementales (capacités d'expertise, de police) restent faibles. Ces États sont, d'une certaine façon, entrés de plain-pied dans le piège qui oppose développement et préservation des ressources alors que la mise en avant de la notion de durabilité entend les réunir. Ainsi, la préservation des ressources n'apparaît toujours pas comme une priorité alors qu'elle est pourtant génératrice de conflits importants.

**Les ressources sont exploitées sur des rythmes qui sont peu compatibles avec l'idée de croissance verte et inclusive** ce qui conduit à des pressions sur les stocks (poissons et céphalopodes, forêt) et ou à des impacts environnementaux importants (activités agroindustrielles, plantations, industries extractives). La pratique de ces activités s'est sensiblement améliorée : les grandes installations industrielles ont été mises aux normes, les risques environnementaux et sociaux font l'objet d'études d'impacts préalables mais les autres installations ne sont pas contrôlées. Pourtant, il s'agit de sujets phare pour la presse et les médias, voire pour les politiques. On constate ainsi une déconnexion totale entre le discours et les pratiques.

**La vigilance publique face aux dégradations environnementales est faible.** L'éducation à l'environnement n'est toujours pas enseignée dans les écoles, et la faiblesse de la société civile organisée ne permet pas de diffuser une culture de la protection environnementale aux populations qui continuent de dégrader leur environnement local (mauvaise gestion des déchets, faible attention à la salubrité publique). La protection de l'environnement est vécue comme une activité de nantis. Néanmoins, dans les villes qui sont fortement polluées, une vigilance environnementale s'esquisse. À Dakar et Abidjan, quelques ONG proposent des sessions de formation aux citoyens et interviennent dans les écoles. Dans les zones rurales, seuls les phénomènes sensibles et directement perceptibles — évolutions des précipitations, changement des cycles climatiques — génèrent des inquiétudes et poussent les populations à intégrer l'environnement dans leurs préoccupations.

**L'évolution de la démographie génère des pressions foncières.** Les populations quittent les zones peu viables (enclavées avec faible capacité à créer des activités génératrices de revenu). Cela conduit à une sélection forte entre les espaces attractifs et ceux qui ne le sont pas. Dans ces zones prisées, les conflits d'usage des sols augmentent. La pression foncière est très forte. Cela est particulièrement vrai dans certaines régions du Sénégal, en Côte-d'Ivoire et dans le sud de la Mauritanie. Des pressions existent également au Burkina Faso.

La faible mise aux normes des installations est à mettre sur le compte du déficit public en matière de gouvernance environnementale que les États ne semblent pas considérer comme une priorité en dépit de leurs engagements diplomatiques : ces pays sont signataires des grandes conventions d'environnement et se sont engagés à les mettre en œuvre. La faible évolution des comportements est liée au maintien d'une forte pauvreté et de comportements de subsistance ancrés dans le quotidien.

#### Plausibilité

Côte-d'Ivoire / Sénégal /  
Nigeria

Burkina Faso / Mauritanie  
Mali / Niger

Tchad

## 8. RECOMMANDATIONS

À l'évidence, deux des scénarios, qui permettent de maintenir une intégration économique, politique et culturelle avec l'espace considéré, apparaissent plus désirables que les deux autres. Ces scénarios sont :

- La vie rêvée des émergences ;
- Hybridation des valeurs et des partenaires du développement.

Plus précisément, la vie rêvée des émergences représente l'objectif d'intégration visé par les plans de développement et les stratégies des bailleurs. Le scénario d'hybridation s'en écarte mais suggère des évolutions qui restent compatibles avec le maintien et le développement renouvelé de partenariats entre l'Union européenne et les huit États considérés. Les deux autres suggèrent soit un échec total des stratégies de réduction de la pauvreté et une situation d'instabilité qui en résulte, soit une trajectoire d'évolution qui s'émancipe des cadres consacrés du développement. Ces deux scénarios sont *a priori* néfastes aux intérêts des pays considérés, mais aussi et surtout à l'Union européenne qui verrait son positionnement économique fragilisé et ses influences culturelles et politiques diminuées. Afin de les éviter, il nous semble important de :

**1. Concentrer les moyens de l'aide** : éviter la forte dispersion des moyens alloués par les donateurs. Une première recommandation a donc trait à la limitation de l'éparpillement des moyens, laquelle limite l'efficacité des actions intentées. Cela passe par la réunion des aides bilatérales et multilatérales européennes autour d'une stratégie intégrée. Le cadre de l'Union européenne propose trois grandes orientations qu'il est essentiel de financer :

- l'amélioration des capacités institutionnelles des États sahéliens ;
- la nécessité du renforcement de la coopération régionale autour des enjeux de la sécurité et du développement au Sahel ;
- l'indissociabilité des questions de sécurité et de développement au Sahel.

L'aide française est tout d'abord principalement distribuée par le canal des institutions multilatérales et onusiennes qui bénéficient d'environ 1,7 milliard d'euros sur les 2,8 milliards de l'effort budgétaire national. L'aide bilatérale de la France en matière de dons s'établit actuellement à environ 200 millions d'euros par an, et cette enveloppe doit être répartie entre 16 pays dont beaucoup sont situés hors d'Afrique. La part des prêts a fortement augmenté : bonifié, leur volume représente 900 millions d'euros, qu'il faudrait diviser par 12 pour appréhender les montants réellement injectés. Avec 200 millions annuels pour 16 pays, la France ne peut, selon Serge Michailof<sup>16</sup>, que pratiquer le saupoudrage alors que le Sahel est en crise profonde. Il convient donc de réunir les moyens

<sup>16</sup> MICHAILOF Serge, « L'aide française au Sahel n'est que du saupoudrage », *Le Point Afrique*, 9 mai 2017. URL : <http://www.iris-france.org/94127-laide-francaise-au-sahel-nest-que-du-saupoudrage/>. Consulté le 23 août 2017.

français, européens, et ceux des partenaires au développement porteurs d'une philosophie analogue pour mieux les concentrer sur les espaces stratégiques jugés prioritaires et augmenter l'efficacité de l'aide. Dans cet esprit, la création d'un fonds spécial abondé par un premier versement français de 200 millions d'euros, suivi des autres États membres de l'Union, permettrait d'augmenter les moyens autour d'une stratégie intégrée. Serge Michailof estime que l'effet de levier de ces 200 millions d'euros pourrait aller jusqu'à 1 milliard d'euros par an.

**2. Réunir les expertises.** Il existe, dans les différents domaines d'intervention, de nombreuses expertises disséminées dans les institutions de recherche, les administrations nationales, les agences d'aide et les ONG internationales. Il est indispensable de les réunir, de les confronter, afin de mieux cibler les priorités stratégiques et les modalités d'action à retenir. La France et les partenaires de l'Union gagneraient par ailleurs à mieux identifier les intellectuels et acteurs du développement sahéliens qui disposent de regards pertinents et documentés sur l'espace considéré. La réunion de cette expertise suppose certainement la création d'un espace dédié ou l'élargissement des missions et des moyens de l'un des espaces d'accueil de ces expertises fragmentées.

**3. Cibler des interventions stratégiques intégrées aux priorités exprimées par les stratégies européennes.** La faiblesse des moyens mobilisés sur les priorités stratégiques identifiées conduit à une faible efficacité de l'aide. Les diagnostics mettent en évidence des domaines d'intervention clés :

- Le renforcement des capacités institutionnelles des États, dont le secteur de la sécurité au sens large (lutte antiterrorisme, lutte contre la criminalité, lutte contre l'incivisme).
- L'appui aux activités productives par le soutien du développement rural et par la montée de l'entrepreneuriat à travers une vision intégrée visant la réunion des moyens logistiques, du capital et des compétences nécessaires à l'amorce d'activités économiques.
- L'appui aux secteurs sociaux pour soutenir les plus vulnérables, en lien avec la philosophie des États membres de l'Union : appui aux secteurs de la santé et de l'éducation formelle, de base et professionnelle qui, à terme, est menacée d'éviction au profit de systèmes d'éducation incompatibles avec l'idée d'État moderne, et dont la multiplication et la diversité des référentiels menacent la capacité à créer une identité plurielle et citoyenne dans l'aire d'étude.

**4. Rechercher des alliances stratégiques avec les partenaires émergents des pays sahéliens.** Le Sahel est traversée par une crise profonde. Cette crise s'explique en considérant l'effacement des États, la vulnérabilité d'un grand nombre de personnes et la montée en puissance d'une norme religieuse importée dont certains préceptes heurtent radicalement la philosophie des bailleurs. Pour mieux saisir les lignes de fractures qui nous éloignent de cet espace, et éventuellement les résorber, il est important de maintenir un dialogue avec ces États. Il convient également d'identifier

des potentiels partenaires reconnus dans l'espace considéré pour limiter l'empreinte de cette norme religieuse. De ce point de vue, les européens gagneraient à renforcer leurs interactions avec le Royaume du Maroc, qui représente une alternative à l'expansion du salafisme et un vecteur d'intégration économique de l'espace, tout comme il apparaît indispensable de ne pas occulter l'Algérie qui dispose de moyens d'intervention et de renseignements militaires conséquents. La façon dont l'Union européenne appuie les institutions régionales concernées (UEMOA, CEDEA, G5 Sahel) dans les domaines du renforcement de la coopération régionale est également à considérer.

## 9. FICHES VARIABLES

Les fiches variables sont présentées page suivante dans un format homogénéisé qui permet de les lire de façon indépendante.

### Encadré 1. Structure des fiches variables

1. Définition
2. Enjeux clefs
3. Evolutions 2030
  - 3.1 Tendances lourdes
  - 3.2 Signaux de changements
  - 3.3 Incertitudes
  - 3.4 Zoom pays (si nécessaire)
4. Hypothèses prospectives

### 9.1 ACTIVITÉS PRODUCTIVES

#### 1. DEFINITION

Les activités productives satisfont à trois critères :

- elles reposent sur le travail de l'homme ;
- elles représentent une utilité pour la collectivité considérée dans son ensemble ;
- elles peuvent être évaluées sur une base monétaire.

Pour le Système de comptabilité nationale des Nations unies (SCN 2008)<sup>17</sup>, une activité productive est exercée sous la responsabilité et le contrôle d'une unité institutionnelle et gérée par elle, et met en œuvre des entrées/inputs (travail, capital, biens et services) dans le but de produire des sorties/outputs (biens et services). Dans cette perspective et d'un point de vue économique, un processus purement naturel, sans intervention ni contrôle humain, ne constitue pas une production : il s'agit d'un service rendu par la nature<sup>18</sup>. Les activités productives peuvent être exercées de façon formelle à travers un secteur

<sup>17</sup> BANQUE MONDIALE, COMMISSION EUROPEENNE, FMI, OCDE et NATIONS UNIES (2008), *Système de comptabilité nationale 2008* : <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/SNA2008FR.pdf>. Le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) est un cadre statistique préparé et publié sous les auspices des Nations unies, de la Commission européenne, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

<sup>18</sup> L'accroissement incontrôlé des stocks de poissons dans les eaux internationales ne constitue pas une production, au contraire de la pisciculture. Pour ces services rendus par la nature, on parlera de services écosystémiques. Cf. CHEVASSUS-AU-LOUIS Bernard, *et al.* (2009), *Evaluation économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes*, Rapport du Conseil d'Analyse Economique, Paris. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000203.pdf>

économique dit moderne, ou de façon informelle<sup>19</sup>, ce qui est le cas le plus courant dans l'aire d'étude PRS 2030. Les différentes activités productives sont généralement considérées comme des sous-ensembles de secteurs d'activité plus vastes.

- **Secteur primaire** - Le secteur primaire intègre les activités liées à l'extraction des ressources naturelles. Il comprend l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière et l'exploitation minière.
- **Secteur secondaire** - Le secteur secondaire intègre les activités liées à la transformation des matières premières issues du secteur primaire. Il comprend des activités aussi variées que l'industrie du bois, l'aéronautique et l'électronique, le raffinage du pétrole...
- **Secteur tertiaire** - Le secteur tertiaire regroupe toutes les activités économiques qui ne font pas partie des deux secteurs susmentionnés, essentiellement des [services](#). Le conseil, l'assurance, l'enseignement, la grande distribution font partie du secteur tertiaire.
- Certains évoquent également le **secteur quaternaire** qui regrouperait les industries *hi-tech*, (technologies informatiques, aérospatiale, bioindustrie, etc.) et les services très sophistiqués (recherche et éducation de pointe, conseil stratégique, ingénierie financière, activités médicales de pointe, etc.).

## 2. ENJEUX CLEFS

Les activités productives peuvent conduire à la production de biens et de services échangés, concerner des activités de sous-traitance ou soutenir les échanges en tant qu'activités de support/soutien et logistiques. Le volume d'activités productives est le déterminant de la croissance économique, définie comme la variation positive de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée (l'indicateur le plus utilisé pour la mesurer est le produit intérieur brut ou PIB). Si la contribution des activités productives à la croissance n'est pas débattue, sa contribution à la réduction de la pauvreté et au bien être des populations est plus controversée dans l'analyse économique<sup>20</sup>. Aujourd'hui, la rhétorique adoptée dans l'aire d'étude est celle de la mise en œuvre d'une croissance inclusive, répartie entre les différentes franges de la population, populations vulnérables comprises. Cette croissance devrait par ailleurs être respectueuse

---

<sup>19</sup> Le secteur informel se définit comme l'ensemble des activités économiques légales qui échappent à toute législation en vigueur. Il regroupe les petites activités et entreprises rémunératrices, souvent individuelles ou familiales, et se caractérise par le non respect au cadre fiscal et juridique étatique, l'absence d'une comptabilité légalement tenue, les salaires non déclarés etc. Pour le Bureau international du travail (BIT, Résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel, adoptée par la 15<sup>ème</sup> Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, 1993), le secteur informel est officiellement défini comme « un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Lorsqu'elles existent, les relations de travail sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme». Voir également : OIT (2013), *Mesurer l'informalité: Manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel*, Genève : [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_222982.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_222982.pdf)

<sup>20</sup> Voir les travaux du CAE sur les liens entre croissance et développement. De façon générale, la posture désormais dominante est celle de la nécessité d'une croissance respectueuse de l'environnement et créatrice de revenus pour les plus pauvres, dite croissance « verte et inclusive ».

des écosystèmes, particulièrement lorsque le socle des activités économique concerne essentiellement l'exploitation de ressources naturelles. Selon la BAD, *il existe une très forte relation inverse entre la croissance économique et les taux de pauvreté en Afrique. Toutefois la croissance n'est pas inclusive.... Pour résoudre ces problèmes de dégradation environnementale et d'inégalité tout en maintenant les tendances de la croissance, les pays africains devraient opter pour un processus de croissance verte* » (BAD, 2012).

Dans son acception internationale, la définition de la croissance verte affirme une stratégie économique qui repose sur la création d'emplois, une croissance économique compatible avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des gains d'efficacité dans l'utilisation des ressources naturelles et la protection des écosystèmes (OCDE 2011, Banque Mondiale 2012, PNUE 2011). Pour opérationnaliser la croissance verte<sup>21</sup>, les institutions préconisent de réunir les composantes de réformes publiques qui s'inscrivent dans la continuité des ajustements structurels (efficacité productive et des services administratifs), des approches en termes de Développement humain (inclusivité) et de Développement durable (protection de l'environnement). Malheureusement, la rhétorique reste encore éloignée de la programmation des plans qui, s'ils concèdent à la vision traditionnelle de la croissance sur le plan de l'inclusivité, restent très en retrait sur la protection de l'environnement, alors même que l'exploitation des ressources naturelles constitue la pierre angulaire du développement programmé. Plus que la protection de l'environnement, très artificiellement raccordée au discours des gouvernants, ce sont les quatre dynamiques suivantes qui s'observent :

## 2.1 Diversification de l'économie nationale.

**Les économies sahéliennes sont rentières.** Contrairement à certaines idées reçues, les pays sahéliens sont loin d'être dépourvus de ressources fossiles (gaz et pétrole au Sénégal, en Mauritanie, au Tchad et en Côte-d'Ivoire) ou minières (Uranium au Niger, filière aurifère au Mali et en Mauritanie) et d'autres ressources naturelles exploitables (réserves halieutiques en Mauritanie, au Sénégal, terres cultivables au Niger, en Mauritanie, en Côte-d'Ivoire au Burkina Faso). Alors que ces richesses devraient suffire à assurer le développement, les résultats ne sont pas au rendez-vous. Dans les structures économiques rentières, une très large part des investissements est drainée vers ces secteurs d'activité

<sup>21</sup> OCDE (2011), *Vers une croissance verte, Résumé à l'intention des décideurs*, Rapport, mai : <https://www.oecd.org/fr/croissanceverte/48537006.pdf> ; WORLD BANK (2012), *Inclusive Green Growth : The Pathway to Sustainable Development*, Main Report. Washington, DC : [http://siteresources.worldbank.org/EXTSDNET/Resources/Inclusive\\_Green\\_Growth\\_May\\_2012.pdf](http://siteresources.worldbank.org/EXTSDNET/Resources/Inclusive_Green_Growth_May_2012.pdf) ; PNUE (2011), *Vers une économie verte. Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté*, Rapport : [https://www.unep.org/greeneconomy/sites/unep.org/greeneconomy/files/field/image/final\\_ger\\_french.pdf](https://www.unep.org/greeneconomy/sites/unep.org/greeneconomy/files/field/image/final_ger_french.pdf)<sup>21</sup> La notion de « maladie hollandaise » ou « syndrome hollandais » fait référence à une figure théorique dont l'ancrage empirique est une situation observée aux Pays-Bas dans les années 1960. La découverte d'importants gisements de gaz dans la province du Groningue participe simultanément à l'augmentation des revenus commerciaux nationaux et au recul de sa production industrielle de biens transformés. Quelques années plus tard, les économistes Corden *et alii* en proposent une explication théorique : l'afflux de revenus issus des exportations de ressources primaires ou de l'aide internationale se traduit, dans des économies ouvertes, par un accroissement de la demande locale de biens et services. Insuffisante pour peser sur le prix des biens et services importés, l'augmentation de la demande locale agrégée surenchérit les prix de biens et services produits localement (des biens non échangeables dans une économie mondiale, à l'image de certains matériaux de construction et produits alimentaires locaux). Les investissements nationaux sont alors drainés sur ces productions de rente et délaissent d'autres biens et services exportables. Rapidement, ces industries à vocation exportatrice perdent en compétitivité sur les marchés mondiaux (sous-investissement, obsolescence technologique) et disparaissent. Ne subsistent en interne que les industries extractives génératrices de revenus et les monopoles locaux sans concurrence étrangère (celles pour lesquelles il n'existe pas de produits de substitution importables à moindre coût). Voir CORDEN Max and NEARY Peter J. (1982), « Booming sector and deindustrialisation in a Small open economy », *Economic Journal*, vol. 92, décembre 1982, pp. 825 -848.

au détriment des autres. Cela peut générer ce que les analystes appellent la maladie hollandaise<sup>22</sup>.

Cette 'maladie' est accompagnée d'une autre pathologie locale, la corruption : le système pourrait être viable si les ressources générées étaient redistribuées, notamment dans les infrastructures publiques (écoles, hôpitaux, infrastructures d'accès aux services essentiels...) mais cette redistribution est très opaque et effectuée au profit d'une petite minorité. Au Nigeria, les effets de la maladie hollandaise ont été très perceptibles, avec une régression continue des secteurs primaires et des autres secteurs manufacturiers. Les efforts de relance du secteur agricole et de diversification ont des effets correcteurs sur ces évolutions et le pays présente une structure de PNB plus équilibrée que celles rencontrées dans les autres pays de l'aire d'étude. Si les poids relatifs des secteurs secondaires et tertiaires y sont comparables avec ceux de la Côte-d'Ivoire, la diversité des activités secondaires et tertiaires y est plus importante. La relance du secteur agricole, dont la contribution en termes d'emplois est très importante, y est, comme dans les autres pays, une priorité stratégique. Elle doit permettre aux populations rurales d'augmenter leurs revenus et soutenir la transformation locale de ces produits.

---

<sup>22</sup> La notion de « maladie hollandaise » ou « syndrome hollandais » fait référence à une figure théorique dont l'ancrage empirique est une situation observée aux Pays-Bas dans les années 1960. La découverte d'importants gisements de gaz dans la province du Groningue participe simultanément à l'augmentation des revenus commerciaux nationaux et au recul de sa production industrielle de biens transformés. Quelques années plus tard, les économistes Corden *et alii* en proposent une explication théorique : l'afflux de revenus issus des exportations de ressources primaires ou de l'aide internationale se traduit, dans des économies ouvertes, par un accroissement de la demande locale de biens et services. Insuffisante pour peser sur le prix des biens et services importés, l'augmentation de la demande locale agrégée surenchérit les prix de biens et services produits localement (des biens non échangeables dans une économie mondiale, à l'image de certains matériaux de construction et produits alimentaires locaux). Les investissements nationaux sont alors drainés sur ces productions de rente et délaissent d'autres biens et services exportables. Rapidement, ces industries à vocation exportatrice perdent en compétitivité sur les marchés mondiaux (sous-investissement, obsolescence technologique) et disparaissent. Ne subsistent en interne que les industries extractives génératrices de revenus et les monopoles locaux sans concurrence étrangère (celles pour lesquelles il n'existe pas de produits de substitution importables à moindre coût). Voir CORDEN Max and NEARY Peter J. (1982), « Booming sector and deindustrialisation in a Small open economy », *Economic Journal*, vol. 92, décembre 1982, pp. 825 -848.

Tableau 2. Le PNB du Nigeria en 2015

Estimated Split of Formal and Informal Sector 2015 Gross Domestic Product At Current Basic Prices					
ACTIVITY SECTOR	Nominal GDP N'Millions	Share of Informal Sector GDP %	Share of Formal Sector GDP %	Value of Informal Sector GDP N'Millions	Value of Formal Sector GDP N'Millions
<b>AGRICULTURE</b>	<b>19,636,969</b>	<b>91.85</b>	<b>8.2</b>	<b>18,035,680</b>	<b>1,601,289</b>
1. Crop Production	17,189,973	92.5	7.5	15,892,642	1,297,331
2. Livestock	1,748,025	89.6	10.4	1,566,230	181,795
3. Forestry	222,827	72.1	27.9	160,658	62,169
4. Fishing	476,144	87.4	12.6	416,150	59,994
<b>MINING AND QUARRYING</b>	<b>6,100,009</b>	<b>0.4</b>	<b>99.6</b>	<b>26,123</b>	<b>6,073,886</b>
5. Crude Petroleum and Natural Gas	5,990,417	0.0	100.0	-	5,990,417
6. Coal Mining	7,983	52.9	47.1	4,220	3,764
7. Metal Ores	4,462	76.5	23.5	3,411	1,050
8. Quarrying and Other Minerals	97,147	19.0	81.0	18,491	78,655
<b>MANUFACTURING</b>	<b>8,973,773</b>	<b>12.1</b>	<b>87.9</b>	<b>1,090,276</b>	<b>7,883,497</b>
9. Oil Refining	248,020	0.0	100.0	-	248,020
10. Cement	749,930	0.0	100.0	-	749,930
11. Food, Beverage and Tobacco	4,291,523	4.3	95.7	184,141	4,107,382
12. Textile, Apparel and Footwear	1,871,580	27.9	72.1	522,904	1,348,676
13. Wood and Wood Products	259,259	46.0	54.0	119,218	140,041
14. Pulp, Paper and Paper Products	66,091	14.4	85.6	9,549	56,542
15. Chemical and Pharmaceutical Products	190,129	10.4	89.6	19,741	170,387
16. Non-Metallic Products	315,595	1.6	98.4	4,918	310,677
17. Plastic and Rubber products	267,160	0.0	100.0	-	267,160
18. Electrical and Electronics	6,021	0.0	100.0	-	6,021
19. Basic metal , Iron and Steel	207,303	32.7	67.3	67,856	139,448
20. Motor vehicles & assembly	70,056	0.0	100.0	-	70,056
21. Other Manufacturing	431,106	37.6	62.4	161,950	269,156
22. ELECTRICITY, GAS ,STEAM AND AIR CONDITIONING	536,673	0.0	100.0	-	536,673
23. WATER SUPPLY,SEWERAGE, WASTE MANAGEMENT	105,866	34.6	65.4	36,598	69,268
<b>24. CONSTRUCTION</b>	<b>3,472,255</b>	<b>11.6</b>	<b>88.4</b>	<b>401,390</b>	<b>3,070,865</b>
<b>25. TRADE</b>	<b>18,028,895</b>	<b>55.7</b>	<b>44.3</b>	<b>10,041,419</b>	<b>7,987,476</b>
<b>26. ACCOMMODATION AND FOOD SERVICES</b>	<b>893,670</b>	<b>52.1</b>	<b>47.9</b>	<b>465,602</b>	<b>428,068</b>
<b>TRANSPORTATION AND STORAGE</b>	<b>1,361,065</b>	<b>18.1</b>	<b>81.9</b>	<b>246,229</b>	<b>1,114,837</b>
27. Road Transport	1,156,293	19.6	80.4	226,133	930,160
28. Rail Transport & Pipelines	282	0.0	100.0	-	282
29. Water Transport	8,072	59.0	41.0	4,764	3,308
30. Air Transport	95,736	0.0	100.0	-	95,736
31. Transport Services	72,953	20.1	79.9	14,646	58,307
32. Post and Courier Services	27,729	2.5	97.5	686	27,043
<b>INFORMATION AND COMMUNICATION</b>	<b>10,781,077</b>	<b>12.2</b>	<b>87.8</b>	<b>1,314,797</b>	<b>9,466,280</b>
33. Telecommunications and Information Service	8,147,608	2.4	97.6	193,913	7,953,695
34. Publishing,	25,142	30.7	69.3	7,715	17,427
34. Motion Pictures, Sound recording and Music	1,136,692	97.9	2.1	1,113,169	23,523
36. Broadcasting	1,471,635	0.0	100.0	-	1,471,635
<b>37. ARTS, ENTERTAINMENT AND RECREATION</b>	<b>210,415</b>	<b>89.1</b>	<b>10.9</b>	<b>187,417</b>	<b>22,999</b>
<b>FINANCIAL AND INSURANCE</b>	<b>3,260,496</b>	<b>0.0</b>	<b>100.0</b>	<b>-</b>	<b>3,254,811</b>
38. Financial Institutions	2,842,390	0.2	99.8	5,685	2,836,706
39. Insurance	418,106	0.0	100.0	-	418,106
<b>40. REAL ESTATE</b>	<b>8,187,548</b>	<b>64.7</b>	<b>35.3</b>	<b>5,295,736</b>	<b>2,891,813</b>
41. PROFESSIONAL, SCIENTIFIC AND TECHNICAL SERV	3,927,298	2.3	97.7	91,051	3,836,246
<b>42. ADMINISTRATIVE &amp; SUPPORT SERVICES</b>	<b>22,252</b>	<b>47.1</b>	<b>52.9</b>	<b>10,481</b>	<b>11,771</b>
<b>43. PUBLIC ADMINISTRATION</b>	<b>2,552,450</b>	<b>0.0</b>	<b>100.0</b>	<b>-</b>	<b>2,552,450</b>
<b>44. EDUCATION</b>	<b>2,116,348</b>	<b>2.1</b>	<b>97.9</b>	<b>44,211</b>	<b>2,072,138</b>
<b>45. HUMAN HEALTH AND SOCIAL SERVICES</b>	<b>682,697</b>	<b>17.7</b>	<b>82.3</b>	<b>121,098</b>	<b>561,599</b>
<b>46. OTHER SERVICES</b>	<b>3,295,203</b>	<b>48.4</b>	<b>51.6</b>	<b>1,595,970</b>	<b>1,699,233</b>
<b>GROSS DOMESTIC PRODUCT AT BASIC PRICES</b>	<b>94,144,960</b>	<b>41.43</b>	<b>58.56</b>	<b>39,004,077</b>	<b>55,135,199</b>

Source : FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA (2015), National bureau of Statistics : <file:///Users/ThierryHommel/Downloads/2015%20gdp%20formal%20and%20informal%20sector%20split.pdf>

Dans l'ensemble des pays, la transformation structurelle de l'économie prévoit à moyen terme une diminution de la contribution du secteur primaire au PIB et un accroissement du poids du secteur tertiaire. Cet accroissement des contributions des autres secteurs n'implique pas que l'agriculture ne soit plus le principal employeur, eu égard aux nombreuses activités à haute intensité de main d'œuvre qui lui sont associées et aux activités de transformation artisanales qui se développent en milieu rural.

Tableau 14. Comparaison de la structure des PNB des pays de l'aire d'étude

Contribution au PIB	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
Burkina (2014)	33,6 %	20,2 %	46,2 %
Côte-d'Ivoire (PND, 2012-2015)	22,4 %	21,1 %	56,5 %
Mali (FMI, 2015)	40 %	15,6 %	44,3 %
Mauritanie (Banque mondiale, 2014)	23 %	36 %	42 %
Niger (PDES, 2012-2015)	42,2 %	17,8 %	40 %
Nigeria (NBS, 2016)	20,8 %	20,4 %	58,8 %
Sénégal (PSE, 2014)	14 %	21 %	65 %
Tchad (ANIE, 2011)	61,9 %	7,7 %	23,7 %

Sources : PORTAIL POUR LE DEVELOPPEMENT AU BURKINA (2016), « Economie du Burkina », 31 janvier : <http://www.burkina-ntic.net/spip.php?article334> ; REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE (2012) : *Plan national de développement 2012-2015* ; FMI (2015), *Mali : questions générales*, Rapport du FMI n°15/340 ; BANQUE MONDIALE (2017), *Mauritanie – Vue d'ensemble* : <http://www.banquemondiale.org/fr/country/mauritania/overview> ; BANQUE MONDIALE, *Mauritanie, Données*, Site interactif : <http://donnees.banquemondiale.org/pays/mauritanie> ; REPUBLIQUE DU NIGER (2012), *Plan de développement économique et social du Niger*, Ministère du Plan, de l'aménagement du territoire et du développement Communautaire ; FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA (2016), *Nigeria Gross Domestic Product Report*, National Bureau of Statistics : <file:///Users/ThierryHommel/Downloads/NBS%20GDP%20Q4%202016%20FULL%20REPORT-min.pdf> ; REPUBLIQUE DU SENEGAL (2014), *Plan Sénégal Emergent* : [http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/planning\\_cycle\\_repository/senegal/plan\\_senegal\\_emergent\\_vp.pdf](http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/planning_cycle_repository/senegal/plan_senegal_emergent_vp.pdf) ; REPUBLIQUE DU TCHAD (2015), Agence nationale des investissements et des exportations : <http://www.anie-tchad.com/fr/article/leconomie-au-tchad>

## 2.2 Intégration des chaînes de valeur.

**Les activités économiques sont éparées, peu complémentaires et ne permettent pas de créer des chaînes de valeur intégrées.** Or, ce sont les opérations de transformation qui, dans les processus industrialisés, contribuent à la plus grande part de la création de richesse. Intégrer ces chaînes de valeur permet aux États d'obtenir en retour plus de recettes fiscales. Il existe des prérequis pour réussir cette intégration. Les États doivent disposer des infrastructures logistiques, de services compétitifs et d'une main d'œuvre dûment formée. Si ces conditions sont réunies, ils peuvent transformer localement des produits extractifs, fossiles ou agricoles afin de capter une plus grande part de la valeur ajoutée et de contribuer à l'emploi des populations locales.

## Encadré 2. Transformation en Côte-d'Ivoire

Cela peut paraître paradoxal, mais le premier producteur de fèves de cacao au monde ne produit quasiment pas de chocolat. Une erreur en passe d'être corrigée puisque l'un des géants du secteur, le français Cémoi, vient d'inaugurer sa première usine de transformation du beurre de cacao en pâte à tartiner ou en poudre pour le petit déjeuner. Cette usine a été inaugurée par le président Alassane Ouattara dans la zone industrielle de Yopougon à Abidjan et les autorités ivoiriennes espèrent que c'est la première d'une longue série.

Bien qu'implantée depuis 20 ans en Côte-d'Ivoire, ce n'est que depuis hier que l'entreprise Cémoi transforme les fèves de cacao en chocolat. Un chocolat pour la consommation courante ivoirienne et plus tard sous-régionale puisque l'objectif annoncé par les dirigeants de l'entreprise française est de viser le marché de 350 millions de personnes que représente la CEDEAO.

Mais pour le moment, on commence modestement avec 2 000 à 3 000 des 150 000 tonnes de fèves achetées chaque année par Cémoi aux planteurs ivoiriens. Cette usine, lorsqu'elle tournera à plein rendement, devrait créer 350 emplois permanents et il y aura, annonce-t-on, des emplois induits dans la commercialisation des produits.

Avec cette première expérience, ce qu'espèrent les autorités ivoiriennes, c'est que d'autres géants du secteur cacao suivent l'exemple, afin de limiter l'exportation de fèves brutes ou semi-transformées. Ce produit rapporte déjà la moitié des recettes d'exportations de la Côte-d'Ivoire mais ces revenus pourraient sans doute être décuplés si le beurre de cacao était raffiné sur place avant d'être revendu à travers le monde.

Source : RFI (2015), 'La Côte-d'Ivoire inaugure sa première usine de transformation de cacao', 19 mai : <http://www.rfi.fr/afrique/20150519-producteur-beurre-cacao-cote-ivoire-chocolat-feve-cemoi>

### 2.3 Modernisation du secteur informel

**Les économies de l'aire d'étude sont essentiellement informelles.** Les revenus de l'activité échappent aux circuits financiers modernes et ne génèrent pas assez de revenus fiscaux pour les pays. Le manque à gagner handicape la modernisation de l'État et ce faisant, le développement de l'économie. Dans les pays de l'aire d'étude, l'économie est largement informelle, à hauteur de 70-80 % des activités, sans que ces estimations soient réellement étayées par des données fiables et que la contribution au PNB soit calculée. Les mesures les plus précises se trouvent au Nigeria où le Bureau de la Statistique (National Bureau of Statistics) a analysé sa contribution au PNB à 41,1 % en valeur totale (38,7 trillions de dollars sur une valeur totale de 94,1 trillions de dollars). Le recensement de ces activités et la meilleure connaissance des conditions dans lesquelles elles sont exercées devraient permettre de les intégrer progressivement au secteur économique moderne. Ceci suppose de supprimer les barrières qui interdisent cette formalisation. Un accès aux infrastructures

financières et logistiques comme l'existence de politiques de formations professionnelles et de reconnaissance des compétences acquises sont indispensables. À court terme, cette intégration peut être vecteur d'importantes pertes de revenus puisque ces activités, qui génèrent de faibles revenus, sont de surcroît ponctionnées par l'impôt. Pour faciliter l'acceptation de cette formalisation, il convient de compenser la dégradation financière attendue par l'accès à des prestations nouvelles : services financiers et dispositifs d'accompagnement des opérateurs économiques, ou renforcement de la protection sociale financée par l'apport des recettes fiscales captées dans le cadre du processus de formalisation comme le prévoient le plan sénégalais pour certaines branches (pêche, transformation des produits agricoles, mécanique automobile, cuirs et peaux)<sup>23</sup> ou le plan de développement ivoirien<sup>24</sup>.

## 2.4 Décentralisation de l'activité économique et organisation des marchés

**Les activités économiques sont concentrées dans les grands pôles urbains** avec pour conséquences un engorgement des centres urbains, une concentration de la population dans ces grands centres et un renforcement de l'exode rural. Les stratégies déployées visent à déconcentrer l'activité économique. Trois principaux leviers permettent d'y parvenir :

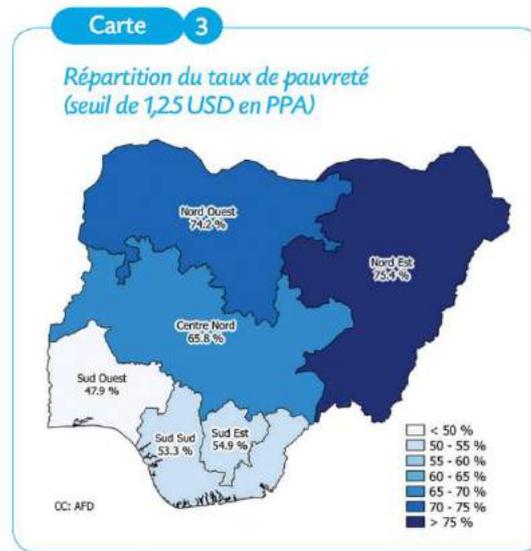
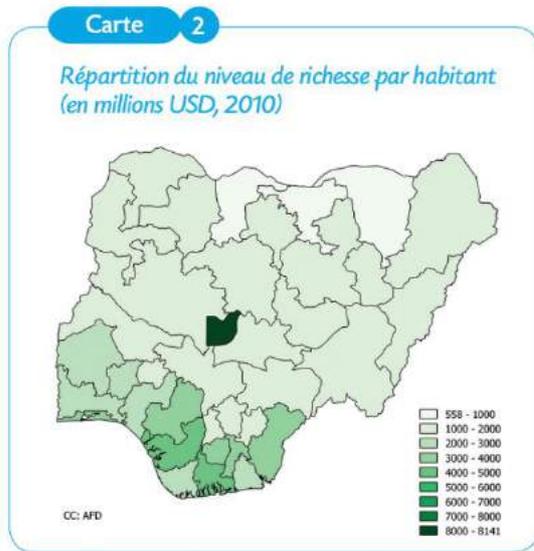
- le renforcement des capacités d'emploi dans les villes secondaires,
- la création *ad hoc* de districts industriels ou de hubs spécialisés sur des activités sectorielles ou multisectorielles à proximité des grands centres de production, afin de déconcentrer l'activité économique et de lui prodiguer les facteurs de production compétitifs,
- le développement rural et la création d'activités génératrices de revenus dans les campagnes autour des activités agricoles et des activités d'appui à la production agricole. À haute intensité de main d'œuvre, ces activités rurales contribuent à fixer les populations en dehors des espaces urbains.

**La décentralisation et l'aménagement des territoires enclavés** sont essentiels pour l'ensemble des pays qui présentent des différentiels importants en termes de revenus et d'accès aux services. Ainsi, au Nigeria, les disparités régionales ont des traductions économiques et sociales manifestes : au Nord du pays, le taux de pauvreté est de 70 % contre 52 % au sud. Cela traduit un développement économique inégal, concentré sur trois pôles : Abuja, la capitale administrative, Lagos, la capitale économique et Port-Harcourt, la capitale pétrolière. Ces trois régions représentent plus de 32 % de la richesse produite.

<sup>23</sup> SENENEWS (2016), « HDCS : vers la modernisation du secteur informel », 18 octobre : [https://www.seneneews.com/2016/10/18/hcds-vers-la-modernisation-du-secteur-informel\\_169186.html](https://www.seneneews.com/2016/10/18/hcds-vers-la-modernisation-du-secteur-informel_169186.html)

<sup>24</sup> La majorité des programmes de filets sociaux étaient axés sur l'aide d'urgence (la distribution de vivres lors des périodes de sécheresse ou d'insécurité alimentaire, par exemple). Désormais, il existe également des programmes de transferts monétaires plus réguliers et des programmes de travaux contre rémunération qui ciblent les pauvres et les ménages vulnérables. Bien ciblés, les programmes de filets sociaux peuvent être soutenables si les budgets publics ciblent correctement les populations les plus démunies et si la gouvernance 'ils sont bien gérés. Actuellement, le soutien des bailleurs de fond demeure important. Les partenaires au développement financent la majeure partie des programmes de filets sociaux : plus de 80% au Burkina Faso et au Mali. À l'avenir, l'exploitation de ressources naturelles pourrait permettre aux gouvernements des pays concernés d'augmenter leur contribution au financement de ces programmes.

Figure 1. Ecart de richesse Nord Sud au Nigeria



Source : DALI Slim (2015), « Nigeria : première économie du continent aux ambitions contraintes », *Macroéconomie et Développement*, n°19, AFD, mai : <http://www.afd.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Macrodev/19-Macrodev.pdf>

### Encadré 3. Diversification des productions et amélioration des revenus des populations rurales

Dans les pays du Sahel, la sécurité alimentaire est une préoccupation constante. Pour réduire les risques et permettre aux populations d'absorber les chocs en cas de crise, SOS SAHEL encourage la diversification des productions pour assurer aux familles une alimentation suffisante et de qualité et améliorer leurs revenus.

Dans le département de Pibaoré, dans la province du Samatenga au Burkina Faso, la récolte des oignons a commencé ! Dès 8h du matin, dans le périmètre maraîcher, près de 80 femmes se retrouvent, encadrées par les équipes de SOS SAHEL, autour de leurs parcelles pour commencer la récolte.

#### Une denrée alimentaire précieuse

L'oignon est un produit de consommation courante dans les pays du Sahel où il représente 10 à 25 % de la consommation de légumes. Le Burkina Faso se situe au 4ème rang des pays producteurs d'oignon en Afrique de l'Ouest après le Nigeria, le Niger, et le Sénégal. Présent dans la plupart des plats traditionnels, il est principalement utilisé dans la fabrication des sauces et même dégusté comme légume seul. Au niveau du ménage, la culture de l'oignon constitue également une source importante de revenus. À la vente, les recettes peuvent dépasser de deux fois le prix du maïs, pouvant atteindre, lorsque les marchés sont les plus favorables, 100 000 CFA XOF (environ 150 euros) par sac de 100 kg.

#### Une production nationale encouragée par SOS SAHEL

Conscients de la valeur à la fois alimentaire et financière de cette ressource, SOS SAHEL engage au Burkina Faso des projets de développement qui visent à promouvoir les périmètres maraîchers et la production de denrées maraîchères. L'objectif global ? Permettre aux producteurs de mener une activité efficace pour parer aux effets néfastes de la période de soudure\*. En développant une culture parallèle à la culture des céréales, les producteurs sont ainsi plus à même d'absorber les chocs grâce à la consommation ou la vente de leur stock en cas de crise alimentaire ou climatique.

*Nous avons reçu de nombreuses formations de la part de SOS SAHEL, pour nous apprendre à gérer au mieux nos parcelles maraîchères. Il était très important notamment d'apprendre à organiser notre calendrier de récolte, en alternant entre culture du maïs, du chou, du piment et des oignons, afin que nos terres soient exploitées toute l'année. De cette façon, nos revenus et notre consommation est assurée toute l'année durant,* explique Marie Ouedraogo, Présidente du comité de gestion du périmètre maraîcher.

#### Des enjeux persistants

Pour autant, la culture de l'oignon souffre encore de problèmes majeurs, notamment liés à la commercialisation et la conservation. Ces deux problèmes sont en réalité liés. En effet, l'essentiel de la production se fait durant les mois de mars, avril et mai. À l'issue la récolte, le marché est inondé, entraînant parfois une baisse des prix de plus de 75 % par rapport à la période de pénurie (août/septembre), plus propice à la vente.

La faute principalement aux difficultés liées à la conservation du produit. Certes, la transformation pourrait être une alternative. Celle-ci est le plus souvent traditionnelle mais ne permet pas d'ajouter de la valeur au produit et constitue plutôt une forme d'élimination des surplus de production de moyenne qualité. Toutefois, la commercialisation brute, sur les marchés intérieurs, reste la méthode la plus employée pour écouler les stocks. La fluctuation des prix constitue alors une menace réelle, d'autant plus que, lorsqu'ils refusent de « brader » leurs productions, les producteurs ont souvent des pertes qui peuvent atteindre jusqu'à 40% par manque d'une conservation efficace.

*La « soudure » est la période qui sépare la fin de la consommation de la récolte de l'année précédente et l'épuisement des réserves des greniers, de la récolte suivante. C'est la durée de la période de soudure qui détermine l'acuité de la crise alimentaire. Elle dure « habituellement » de juin à septembre.*

### 3. HORIZON 2030 – TENDANCES LOURDES, SIGNAUX FAIBLES DE CHANGEMENT ET INCERTITUDES

#### 3.1 Tendances lourdes

**Modernisation et diversification des secteurs d'activité économiques.** Les programmes de développement doivent permettre d'exploiter des opportunités non utilisées. Cette diversification est pensée en lien avec des besoins des populations qui ne sont pas couverts. Il s'agit 1) de logiques d'approfondissement sectoriel – relance d'industries extractives sur des spécialités métalliques non exploitées<sup>25</sup>, 2) du lancement de nouveaux programmes agricoles<sup>26</sup> (agriculture modernisée et irriguée susceptible de contribuer à la sécurité alimentaire, productions maraîchères à destination des marchés locaux ou internationaux, produits de niche à haute valeur ajoutée pour l'exportation) et enfin 3) de projets liés à l'exploitation des technologies de l'information et de la communication généralement initiés en soutien du développement de l'entrepreneuriat et de l'accès aux services (éducation, santé)<sup>27</sup>. Les métiers liés à l'agriculture et à la transformation des produits agricoles devraient rester dominants et notamment conférer des activités génératrices de revenus aux femmes. Si la protection de l'environnement imprègne *a priori* la réflexion, sa traduction opérationnelle est, du fait de capacités de management environnemental limitées dans la sphère publique comme dans la sphère privée, peu visible. Les activités programmées sont plus extractives que liées au développement de technologies visant à limiter les impacts du changement climatique ou à l'érosion de la diversité biologique. De plus, les conditions de mise en œuvre de ces activités ne répondent pas, dans une large mesure, aux critères de base d'un management environnemental (étude d'impact préalable, contrôle des rejets, etc.)

---

<sup>25</sup> Cas de l'exploitation de l'or en Mauritanie et au Niger, du pétrole et du gaz dans un futur proche au Sénégal. Ces stratégies sont présentées dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) et dans le Plan National de Développement ivoirien.

<sup>26</sup> Création de potentiels d'agriculture irriguée au Sénégal, en Mauritanie, au Burkina Faso avec la volonté de développer une agriculture rizière et ou maraîchère et relance des agro plantations caféières et cacaotières et bananières en Côte-d'Ivoire.

<sup>27</sup> Application et services sms permettant d'accéder à des informations relative à la santé de base et ou de faciliter l'accès à la médecine (prise et rappel de rdv, suivi numérisé des informations médicales) ou aux services financiers (e-banking pratiqué par un grand nombre d'opérateurs.)

#### Encadré 4. Fabrication du beurre de karité et autonomie des femmes au Burkina

Le beurre de karité est un beurre végétal extrait de l'arbre à Karité (*Vitellaria paradoxa* anciennement *Butyrospermum parkii*) un arbre poussant dans les savanes arborées du Burkina Faso et de l'Afrique de l'Ouest. C'est une substance comestible extraite des fruits du karité et qui a une texture semblable au beurre d'où son nom de Beurre de Karité.

Le beurre de karité est consommé dans la cuisine traditionnelle ou utilisé dans l'industrie du chocolat comme substitut au beurre de cacao mais il est surtout connu pour ses propriétés cosmétiques comme hydratant et assouplissant de la peau. Ces propriétés font qu'il entre aujourd'hui dans la composition de nombreux cosmétiques. C'est un produit d'usage courant qui est cultivé dans au moins 16 pays producteurs soit le Burkina Faso, le Bénin, le Cameroun, le Tchad, La Côte-d'Ivoire, l'Ethiopie, le Ghana, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Soudan, le Togo, l'Ouganda et en République de Guinée.

La production beurre de Karité au Burkina Faso est en général le fait des femmes des régions rurales et leur permet de financer leurs activités économiques... Depuis une quinzaine d'années en effet, de nombreux regroupement de femmes ont commencé à produire, et à rentabiliser la fabrication du beurre de Karité notamment via l'exportation du Beurre de Karité du fait de l'apparition des filières touristiques et équitables qui permettent d'obtenir un financement mieux arrimé à la transformation du Beurre de Karité. Car le processus de transformation du Karité en beurre de Karité est long et fastidieux : les noix de karité récoltées entre mi-juin et mi-septembre sont débarrassées de la pulpe. On obtient alors une noix dont on récupère l'amande.

On la lave et la laisse sécher. Elle est ensuite concassée, torréfiée, moulue jusqu'à obtenir une pâte épaisse qui mélangée à de l'eau sera vigoureusement barattée. L'immersion dans l'eau bouillante va permettre de séparer le beurre des autres composants de l'amande, notamment les impuretés qui se déposent au fond du récipient. Une fois retiré, le beurre flottant en surface est malaxé avant d'être cuit longuement afin de permettre à l'eau de s'évaporer et aux impuretés de se déposer. L'huile (en fait le beurre liquide) ainsi obtenue sera filtrée avant d'être conditionnée. C'est un travail très difficile qui permet tout de même aux femmes des villages ruraux de participer de manière active au développement de leurs communautés.

Source : BLOG BURKINA FASO (Non daté), « Fabrication du beurre de karité et ses impacts sur les femmes », <http://www.burkina-faso.ca/fabrication-du-beurre-de-karite-au-burkina-faso-et-ses-impacts-sur-les-femmes/>

**Recensement des activités informelles.** Les enquêtes sur la pauvreté et les activités des ménages ont été initiées sous l'égide des bailleurs. Cela aide à mieux cibler la programmation de l'aide et d'appuyer la programmation nationale du développement. Ces enquêtes permettent progressivement de mieux connaître les difficultés réelles des travailleurs informels et les besoins afférents, et de mieux caractériser l'ampleur du phénomène. Dans les pays de l'aire d'étude, avec intégration du secteur agricole, il n'est pas interdit de penser que 60 % à 70 % des activités économiques pratiquées relèvent d'un cadre informel. Les prérequis pour la modernisation de ces activités économiques n'étant pas tous levés, il s'agit d'un premier pas qui devrait conduire à de réelles capacités de changement à l'horizon 2030. En Côte d'Ivoire et en Mauritanie, les travailleurs du secteur sont en passe de recensement. Ce recensement est effectué au Sénégal<sup>28</sup>.

**Réflexion sur la décentralisation des pôles d'activité économique. Création de zones franches, de districts et de hub.** Les pays de l'aire d'étude sont caractérisés par des déficits d'accès aux services essentiels que sont l'éducation et la santé, mais également handicapés par un accès difficile aux services de soutien au développement économique (services bancaires, services d'appui, de conseil et de suivi des PME). Certains d'entre eux (Sénégal, Côte-d'Ivoire) sont en passe de constituer des zones franches qui doivent accueillir des services financiers, médicaux et éducationnels<sup>29</sup>, sont en phase de réflexion sur la faible contribution de l'économie agricole au PNB ; au regard de sa contribution sociale importante (nombre d'emplois générés et capacité de fixation des populations en région dans un contexte de pression sur les espaces urbanisés), ce secteur devrait être doublement modernisé et favoriser l'émergence d'unités de production vivrière plus compétitives associées à un secteur agricole moderne et mécanisé mais polluant.

---

<sup>28</sup> ANSD (2013), *Enquête nationale sur le secteur informel au Sénégal*, Rapport final, novembre : <http://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport-final-ENSIS.pdf>

<sup>29</sup> Les zones franches sont des enclaves conjuguant fiscalité attractive et avantages douaniers. Les *zones franches commerciales* (Free Trade Zones) constituent un premier type de zones franches. Plaques tournantes du commerce international de par la nature de leurs activités (transbordement, éclatement des marchandises, réexportation, négoce international, etc.), elles sont logiquement situées en position d'interface : périmètres portuaires (ports francs) et aéroportuaires; grands axes de communication (maritimes, ferroviaires et routiers) ; corridors de développement ; régions transfrontalières. Les sociétés d'import-export et les transitaires y déchargent sans droits de douane ni taxes, et avec des formalités réduites, toutes sortes de marchandises importées, dans l'attente de leur réexportation vers un pays tiers (après un temps plus ou moins long de stockage), ou de leur vente sur le marché national (après paiement des droits de douane). Les *zones franches d'exportation* (Export Processing Zones), constituent un second type de zones franches. Elles sont spécialisées dans la production manufacturière (textile-habillement, chaussures, articles de sport, électronique grand public, composants industriels, etc.) et, de plus en plus, grâce à l'essor des réseaux numériques, dans la fourniture de services compatibles avec l'éloignement géographique (saisie et traitement de données informatiques, centres d'appels téléphoniques, etc.). Certains pays ont développé une seconde modalité d'implantation possible pour les entreprises, celle des *points francs* (Free Points). Il ne s'agit pas d'un type particulier d'espace, mais d'un statut juridique attribué à des entreprises agréées selon les mêmes critères que dans les zones franches (qui bénéficient des mêmes avantages). Ces entreprises sont libres de s'implanter où elles le souhaitent, mais se localisent généralement à proximité de certaines matières premières, sur les bassins de main-d'œuvre, à proximité d'infrastructures particulières, ou encore dans les régions transfrontalières. Voir BOST François (2011), « Les zones franches sont-elles utiles au développement ? », *Enjeux ouest africains*, n°4, novembre : <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/49815538.pdf>

**Zone Economique Spéciale Intégrée au Sénégal, un ensemble d'infrastructures qui assurent aux entreprises les meilleures conditions d'exercice de leurs activités.**

### **Description du projet**

La Zone Economique Spéciale Intégrée est un espace d'accueil d'activités économiques qui a pour vocation d'offrir aux entreprises des services de standards internationaux, un cadre fiscal incitatif défini par la loi ainsi que des procédures facilitant leur exploitation. Le projet dépasse le concept de Zone Franche Industrielle ; il comprendra un parc industriel, des espaces de services, des bureaux et une plateforme logistique, mais également, ultérieurement une zone commerciale, des complexes touristiques et des zones résidentielles. La Haute Autorité en charge de l'administration de la Zone offrira aux entreprises, à travers un Guichet Unique, les services collectifs (télécommunications, électricité, eau, gestion des ordures, etc.) les services administratifs (agrément, permis et licences, autorisations, banques et services financiers) et logistiques (transport, stockage) dans le respect des meilleurs standards internationaux. La Zone sera intégrée à son environnement humain. Les développements actuels et projetés ne prévoient pas de déplacements de populations et se feront en harmonie avec les besoins des populations situées dans le site.

### **Objectifs du projet**

La réalisation de la Zone Economique Spéciale Intégrée de Dakar vise à créer les conditions d'émergence et de développement d'un pôle de compétitivité et de croissance capable d'exercer un puissant effet d'entraînement sur l'économie nationale. Elle constituera l'un des leviers principaux de la Stratégie de Croissance Accélérée. Ce projet de Zone économique Spéciale Intégrée a pour ambition de positionner le Sénégal comme le "hub" des affaires pour l'Afrique de l'Ouest. Réalisée en étroite synergie avec le projet du futur Aéroport International Blaise Diagne, la zone économique abrite les installations du cargo village destiné aux opérateurs logistiques intervenant dans les activités de l'Aéroport.

## Encadré 5. La zone économique spéciale intégrée au Sénégal

### Localisation

Zone située à 45 km de Dakar, mitoyenne du nouvel Aéroport International Blaise Diagne. Accès facilité par la nouvelle Autoroute à péage.

### Services délivrés par la Haute Autorité

- Accès aux facteurs techniques de production : eau, électricité, assainissement et télécommunications

### Enregistrement des entreprises de la ZESI

- Immatriculation au registre du commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ; NINEA ; Code Personne physique et morale ; IPRES (Institut de Prévoyance Retraite au Sénégal) ; Caisse de Sécurité Sociale

### Agréments aux activités éligibles

Agréments délivrés par la HA, liés aux activités : commerciales ; services (financiers et distribution) ; logistique ; industrielles ; immobilières ; principes de non exclusivité des agréments, formalités administratives et domaniales, établissement de déclarations de certificats d'établissement ; Immatriculation IPRES/CSS ; délivrance certificat/validation contrat de travail ; arrêté d'exemption des entreprises étrangères de la constitution de société de droit sénégalais ; demande d'avis environnement (pollution, gestion des déchets), autorisation d'ouverture d'établissements de santé ; demande de visas/carte de résidence ; établissement de cartes import / export ; permis de construire ; attribution de terrains d'assiette et/ou d'entrepôts fonctionnels

### Avantages fiscaux et douaniers de l'agrément DISEZ

- Durée de validité des avantages : 50 ans ; exonération des droits de douane sur les équipements et matières premières ; admission en franchise de tout droit de douane et de taxes fiscales ; exonération du paiement de tout impôt sur le revenu ; droit d'employer du personnel de nationalité étrangère et sénégalaise pour les entreprises étrangères ; possibilité de conclure des contrats à durée déterminée pendant cinq ans ; libre transaction en devises étrangères dans la ZESI sans délais/restrictions.

### État d'avancement

- Actions déjà réalisées : Identification, délimitation et immatriculation du site ; études techniques préliminaires, décret d'utilité publique, signature des principaux protocoles d'accord avec les administrations partenaires,
- Actions en cours et prochaines échéances : mise en place de la Haute Autorité, travaux de clôture du site, mise à jour du masterplan, mise en place d'une société de développement du projet, identification d'un partenaire développeur et ou opérateur, travaux d'aménagement de la phase pilote de 45 hectares, installation des premières entreprises

Source : INVESTIR AU SENEGAL, Site internet : <http://investinsenegal.com/Zone-Economique-Speciale-Integree,202.html>

## 3.2 Signaux de changement

**Renforcement des prérequis : infrastructures de soutien à la production, formation professionnelle et éducation.** Les pays de l'aire d'étude PRS 2030 ont engagé des programmes de construction d'infrastructures de soutien à la production. Ces infrastructures doivent permettre de disposer d'accès à l'énergie et à l'eau et d'infrastructures de transport<sup>30</sup>. La mise en œuvre est d'ores et déjà perceptible dans les trois domaines. Dans les domaines sociaux, les politiques existent, mais le retard accumulé depuis les ajustements structurels, combiné à la pression démographique, en fait un défi immense<sup>31</sup>. En dépit de dépenses associées élevées, les résultats se font attendre, même dans les pays moteurs de la région. Le Sénégal comme la Côte-d'Ivoire peinent à rattraper leur retard en matière d'éducation. Comme dans l'ensemble des pays, les systèmes se caractérisent par des problèmes quantitatifs (pas assez d'infrastructures pour l'ensemble des populations à scolariser) qualitatifs (mauvaise formation du personnel enseignants et dysfonctionnements de type grèves) et des *cursus* peu adaptés à la diversification économique projetée. Les gouvernements veulent mettre l'accent sur des formations techniques et valoriser des dispositifs de formation professionnelle<sup>32</sup> souvent balbutiants.

**Initiation de politiques de soutien à l'entrepreneuriat.** Les pays de l'aire d'étude PRS 2030 ont réalisé les diagnostics qui permettent de rendre compte et d'analyser les freins au lancement de l'entrepreneuriat. Au regard des résultats, ils ont programmé des actions pour mieux le soutenir. L'inadéquation entre la formation et les besoins, l'absence de culture d'entrepreneuriat, l'absence d'infrastructures de soutien et de production et les difficultés d'accès au crédit ont été soulignés dans l'ensemble des pays de l'aire d'étude. Concernant la culture d'entrepreneuriat, des incubateurs et des dispositifs de formation et d'appui doivent voir le jour au Burkina Faso, existent d'ores et déjà au Niger, au Sénégal et en Côte-d'Ivoire<sup>33</sup>. Le Tchad et le Mali semblent particulièrement en retard, mais s'alignent également sur cette logique de promotion de l'entrepreneuriat. La Mauritanie est en passe de lancer (2017) le 4<sup>ème</sup> volet de sa stratégie intégrée de lutte contre la pauvreté intitulée Stratégie de croissance accélérée et partagée (SCAP). La SCAP doit orienter le développement du pays sur les cinq prochaines années et faire la part belle à l'entrepreneuriat<sup>34</sup>.

<sup>30</sup> Voir les documents de stratégie pays et les schémas communautaires transport et d'énergie qui organisent les réseaux et schéma d'échange et de subsidiarité entre États membres de la CEDEAO. Le Tchad (zone CEMAC) et la Mauritanie (UMA) ne sont pas concernés par ces schémas communautaires. Dans le domaine de l'énergie, le Bureau régional de régulation du secteur électrique pour l'Afrique de l'Ouest doit garantir la fourniture d'électricité à bon marché aux populations des pays de la sous-région. Il doit également, par le biais de la libéralisation des activités de commercialisation de l'énergie électrique, faciliter la participation du secteur privé. Le bureau et le schéma directeur de développement des moyens de production et de transport de l'énergie électrique coordonnent la stratégie sous régionale et son financement. Avec la mise au point intégrée des infrastructures stratégiques de production et de distribution, le schéma directeur doit générer des économies d'échelle. Plus largement, en matière d'infrastructure, la Commission de la CEDEAO a signé avec le conglomérat chinois CGCOC cinq protocoles d'accord en janvier 2016. Ils couvrent notamment le chemin de fer trans-ouest africain et l'autoroute côtière trans-ouest africaine, les infrastructures de télécommunication ouest africaines, l'aviation régionale ouest africaine et la construction à Abuja (Nigeria) du nouveau siège de la CEDEAO.

<sup>31</sup> Le Sénégal consacre 40 % de ses dépenses de fonctionnement à l'éducation sans que les améliorations soient conséquentes. Un effort important a été réalisé pour assurer un meilleur accès des filles à l'éducation de base, mais la qualité des programmes est faible. La Côte-d'Ivoire, qui procède d'une façon sensiblement équivalente, obtient de tout aussi mauvais résultats.

<sup>32</sup> La relance de la formation professionnelle, dont le financement pourrait être assuré de façon paritaire par les nouveaux secteurs d'activité et la puissance publique, est affichée dans les stratégies comme prérequis pour la diversification. L'objet est 1) la formation d'une main d'œuvres qualifiée, 2) la promotion de développement des connaissances, de l'employabilité et de la créativité chez les jeunes et 3) l'amélioration des qualifications professionnelles et techniques au sein de la population.

<sup>33</sup> Incubateur CTIC et Jokkolabs à Dakar (Sénégal), CIPMEN à Niamey (Niger). Voir aussi le Projet d'incubateur pour 200 jeunes entrepreneurs (PRODIJE) initié avec l'aide de la Confédération générale des entreprises de Côte-d'Ivoire (CGECI).

<sup>34</sup> Les acteurs rencontrés suggèrent de façon unanime que les prérequis ne sont pas réunis en Mauritanie, et ne le seront pas à horizon 2030.

## Encadré 6. Promotion des TIC et incubateurs d'entreprises au Mali

'Bamako Incubateur' est une initiative de la communauté 'le Mali@venir' portée par le groupe Eureka, un incubateur et accélérateur de start-up, de couveuses d'entreprises pour de jeunes entreprises innovantes et des pépinières.

'Bamako Incubateur' se veut être un espace de promotion et d'innovation de projet...il s'agit d'un projet dédié au monde numérique et dans son agenda l'incubateur organise des évènements, lève des fonds avec une ouverture sur des opportunités de créations d'emplois. Réservé aux jeunes dotés de savoirs et de savoir-faire dans tous les domaines, le projet est ouvert à toute personne désireuse d'entreprendre.

La journée porte ouverte a également été l'occasion pour présenter des projets tels que : Nté Tunu, Baobab et Open money Mali et Jokkoids, ... des projets qui viennent répondre aux besoins des populations... Comme l'a indiqué ce jeune économiste, Mamadou Adama Kéïta, chef du projet « Baoba », une plateforme composée d'une marketplace et d'un site web d'annonce en ligne en vue de promouvoir l'initiation des maliens à de nouveaux outils de commerce, le projet « Bamako incubateur » est à coup sûr le moyen idéal pour ouvrir le monde numérique à l'ensemble des maliens.

En effet, selon ces initiateurs, Bamako incubateur s'appuie sur les grandes écoles d'art, de commerce et d'industrie de Bamako. Et c'est dans cette lancée que les entreprises pourront bénéficier du foisonnement universitaire dans le domaine de la recherche appliquée sans compter que les pôles d'entrepreneurial offerts aux jeunes, femmes et étudiants encadrés au sein de l'incubateur, vont permettre à ces derniers de lancer leurs entreprises avant même de finir leur cursus. Rappelons qu'il s'agit d'un incubateur qui travaille en collaboration avec le Conseil national du Patronat Malien, l'Agence pour la promotion des investissements au Mali en plus des instituts de formation en management et de l'Institut des hautes études en management.

Source : SONOGO Kadhydiatou (2016), « Promotion des TIC, « Bamako incubateur » au service du génie créateur », *maliweb*, 21 novembre : <http://www.maliweb.net/art-culture/promotion-tic-bamako-incubateur-service-genie-createur-1900492.html>

**Déconcentration des activités économiques et amorce de transformation.** Dans l'ensemble des pays, les activités à haute intensité de main d'œuvre en milieu rural doivent endiguer le phénomène d'exode. La modernisation des secteurs agricoles, en lien avec des projets d'autosuffisance alimentaire, doit générer des emplois directs dans le secteur, mais aussi des emplois indirects (modernisations des équipements de type digues, barrage, outils de stockage, outil de suivi et de connexion aux marchés, etc.). Les politiques de décentralisation prévoient d'associer à l'échelle locale les activités de transformation des produits agricoles ou de les relier via des infrastructures à des espaces dédiés (zones d'activité) créées à proximité des installations de transport et de production d'énergie.

Des embryons de transformation émergent dans les domaines agricoles (transformation des produits de la mer en Mauritanie et au Sénégal, transformation de productions agricoles type tomate au Sénégal et au Nigeria, cacao en Côte-d'Ivoire). Les réflexions existent au Niger où les filières oignons et poivrons sont compétitives. Les filières bétail devraient à terme s'intégrer (filiale avicole au Sénégal, bovine en Côte d'Ivoire, filière bovine, ovine et caprine en Mauritanie et au Mali). Les potentiels existent dans de nombreux domaines industriels (transformation des produits miniers, raffinage des huiles et du pétrole sachant que seuls la Côte-d'Ivoire et le Nigeria disposent de raffineries dans la sous région), mais les prérequis ne sont pas encore réunis et devraient lentement être atteints autour de 2030 si les financements des infrastructures et des politiques sociales continuent d'être assurés. Si tel était le cas, il faudrait par ailleurs que ces infrastructures (électricité, transport) et le capital humain soient compétitifs en prix pour attirer la transformation *in situ*. Soutenue par un important marché intérieur, c'est au Nigeria que cette diversification semble la plus avancée.

## Encadré 7. Diversification économique au Nigeria

Après cinq années de gestation, le groupe Dangote a ouvert sa première usine de transformation de tomates le 15 mars dernier près de Kano, la grande ville du Nord du Nigeria. Objectif : enrayer l'importation et de doper l'agriculture. Lui-même originaire de cette région très pauvre, Aliko Dangote, l'homme le plus riche d'Afrique, a investi de sa poche quelque 20 millions de dollars, soit 18,4 millions d'euros, dans l'ambitieux projet qui va employer 120 personnes. Une installation de la taille de 10 terrains de football, bâtie à proximité de champs irrigués sur pas moins de 17 000 hectares, qui en appelle d'autres. Le groupe envisage, selon son directeur général d'ouvrir une seconde usine en réaffectant un ancien site de production de concentré de tomate dans l'état voisin de Kaduna.

### Une énorme demande intérieure

L'usine Dangote a prévu de produire 430 000 tonnes par an de concentrés de tomates, un condiment servant de base à de nombreux plats traditionnels nigériens, comme le 'riz jollof' ou les soupes composées de viande ou de poisson séché. *'Des entreprises locales de conditionnement de concentré de tomates nous ont déjà passé commande, et nous allons devoir travailler dur pour honorer ces commandes'*, s'est exprimé Abdulkarim Kaita, son directeur général. *'Le Nigeria est un marché énorme pour le concentré de tomates, c'est un sacré défi de tenter de répondre à la demande. Nous sommes prêts à lancer les opérations, nous attendons juste les tomates, qui sont en train de pousser dans les champs'*, a-t-il ajouté. Première puissance pétrolière d'Afrique, le Nigeria dispose de nombreuses ressources naturelles souvent inexploitées, par manque d'infrastructures. Le pays est fortement dépendant à l'importation, même pour des produits de base, comme le concentré de tomates. La demande actuelle de ce condiment dans le pays est de 900 000 tonnes par an, selon les chiffres du ministère de l'Agriculture. À la tête du groupe Dangote, présent dans l'immobilier, la logistique, le ciment, et l'agro-alimentaire, le milliardaire Aliko Dangote veut enrayer cette dépendance, en visant également à réduire le chômage des jeunes, l'autre problème endémique de cette région pauvre du nord du pays, où Boko Haram sévit depuis des années.

### 'Avant les tomates pourrissaient'

Le Nigeria produit par an approximativement 1.5 million de tonnes de tomates, ce qui en fait le quatorzième producteur mondial, et le second producteur en Afrique. Mais par manque d'usines de transformation, le pays est obligé d'importer son concentré de tomates, de Chine principalement. La moitié de la production nigérienne de tomates pourrit à cause d'une capacité de stockage limitée et de points de vente difficilement accessibles, selon la Banque centrale du Nigeria. D'ailleurs l'institution bancaire va apporter son assistance technique au projet en consentant des prêts aux fermiers, pour permettre l'achat de graines et d'engrais. L'usine doit ensuite acheter aux fermiers leurs tomates à des prix compétitifs, a confirmé Monsieur Kaita. Pour les fermiers nigériens, les perspectives qu'offre l'usine Dangote sont plus que bienvenues. *'Nous constatons des pertes énormes sur les récoltes qui pourrissent faute de marché pour nos tomates, mais désormais avec cette nouvelle usine, nous tenons un marché à proximité'* s'est enthousiasmé Yusuf Ado Kadawa, un représentant des fermiers locaux. Le responsable de la production de l'usine, Ashwin Patil, explique le fonctionnement : *« Une fois qu'on sera prêt pour la production, l'usine va fournir du travail aux fermiers, tout comme aux usines chargées de mettre en boîte le concentré de tomate, aux marchands locaux, aux transporteurs et à d'autres acteurs de la chaîne de production de la tomate au Nigeria'.*

### Sortir de la dépendance au pétrole

L'actuel président Muhammadu Buhari souhaite diversifier l'économie du pays, trop dépendante des cours de l'or noir, dont la chute a fait fondre les recettes de l'État. L'agriculture ne représente que 30 % des emplois de ce pays de 170 millions d'habitants, le plus peuplé d'Afrique, essentiellement une culture de subsistance, mais elle pourrait devenir « le nouveau pétrole » du pays, selon l'ancien ministre de l'Agriculture. L'usine de Dangote s'engage à se fournir auprès de 50 000 fermiers locaux, mais elle va devoir faire face à des défis de taille, car les générateurs d'électricité utilisés font considérablement grimper les coûts de production face aux importations chinoises bon marché et encore assez peu contrôlées.

Source : AFRIQUE ECONOMIE (2016), « Une première usine de transformation alimentaire Dangote au Nigeria », 11 mai: <http://economie.economie-afrique.com/economie/nigeria-usine-transformation-tomates-dangote/>

### 3.3 Incertitudes

Atteinte des prérequis et capacité à créer des emplois. Eu égard aux situations rencontrées en 2016, le fait que les États de l'aire d'étude puissent rattraper leur retard en matière de politique sociale (accès à l'éducation, accès à la santé) à horizon 2030 est incertain. Si la situation progresse, notamment en matière d'infrastructures, les personnels de santé et d'éducation, les personnels publics de l'administration déconcentrée pourraient faire défaut (en termes quantitatifs et qualitatifs) dans un contexte d'expansion démographique marquée. À suivre Guengant (2013)<sup>35</sup>, du fait de l'extrême jeunesse de la population (plus de deux Tchadiens sur trois ont moins de 25 ans) et de sa forte fécondité, un doublement de la population totale du pays, un quasi-triplement de la population urbaine et de celle de N'Djamena et enfin une forte progression du nombre de jeunes recherchant un emploi sont attendus d'ici 20 ans. De 140 000 en 2012, ces jeunes devraient passer à 210 000 en 2020, et 280 000 en 2030. Cela correspond à 1,7 million d'emplois à trouver ou à créer entre 2010 et 2020, et à 2,5 millions entre 2020 et 2030. Cette tendance prévaut également au Niger, avec les mêmes réserves quant à la capacité de création d'emplois. L'atteinte des niveaux d'emploi projetés par les plans de développement reste certainement utopique. Il est possible d'être relativement optimiste pour le Sénégal et la Côte-d'Ivoire qui devraient voir leur taux de dépendance diminuer. Envisager cette diminution pour le Nigéria, le Mali et le Burkina Faso à horizon 2030 semble beaucoup plus osé. Dans le cas du Niger et du Tchad, cela relève du rêve ou suppose une réorientation drastique des politiques de population. Notons que ces problématiques d'emplois doivent également compter avec les évolutions peu prévisibles des enjeux de sécurité et avec les phénomènes migratoire afférents (on comptait en décembre 2016 139 600 réfugiés maliens dans les pays limitrophes).

**Compétitivité des facteurs de production.** L'industrialisation et la modernisation des activités économiques supposent le déploiement d'infrastructures de soutien à la production compétitives. En effet, le coût des opérations de transport comme celui de l'énergie s'avèrent déterminants pour les choix de localisation des opérateurs industriels (ils participent, avec la disponibilité de ressources humaines qualifiées et l'existence de marchés structurés, à l'attractivité d'une possible localisation). Aujourd'hui, dans l'aire d'étude, le déploiement d'infrastructures de transport, de fourniture d'eau et d'énergie est une réalité. Du fait des problèmes rencontrés (maintenance des ouvrages et gouvernance des entreprises), leur compétitivité future est plus spéculative. Au regard de la situation de départ, la disponibilité d'une main d'œuvre compétitive à horizon de 15 ans est également très incertaine.

<sup>35</sup> GUENGANT Jean-Pierre (Dir.) (2013), Population, développement et dividende démographique au Tchad, Replacer la population au centre des trajectoires de développement, Rapport, mars : [http://www.afd.fr/webdav/shared/PORTAILS/PAYS/TCHAD/PDF/Population\\_D%C3%A9veloppement%20et%20Dividende%20D%C3%A9mographique%20au%20Tchad.pdf](http://www.afd.fr/webdav/shared/PORTAILS/PAYS/TCHAD/PDF/Population_D%C3%A9veloppement%20et%20Dividende%20D%C3%A9mographique%20au%20Tchad.pdf)

L'énergie, un élément déterminant dans la course vers le développement, est aujourd'hui un des défis majeurs de l'économie sénégalaise. Au *pays de la Téranga*, le coût exorbitant de l'énergie associé à l'insécurité de l'approvisionnement en énergie (notamment l'électricité), constitue un frein important à la croissance du secteur privé et contribue également à l'affaiblissement du cadre budgétaire, a souligné la Banque mondiale dans un rapport publié ce jeudi 29 septembre à Dakar.

Dans son ouvrage, l'institution internationale a tenté de montrer la voie à suivre pour corriger la donne. *Le défi pour le Sénégal consiste à assurer un approvisionnement compétitif en électricité aux zones industrielles et agricoles dont le potentiel est le plus important. Le secteur de l'électricité a besoin d'une remise en état et d'une modernisation pour faire face à une demande qui augmente d'environ 10 % par an*, note ladite structure.

Celle-ci a rappelé, en ce sens, que rien qu'en 2010, des pannes de courant se sont produites sur 270 jours, dont l'impact sur la croissance économique pouvait représenter 114 % du Pib. Le délestage s'est aggravé en 2011 avec environs 250 Gwh d'énergie non distribués, ce qui représente 11 % des ventes totales d'électricité. *Des projets d'investissement visant à diversifier le bouquet énergétique au-delà du pétrole ont été conçus dès le milieu des années 2000, sans jamais être mis à exécution*, regrette également la Banque mondiale, dans son rapport.

La structure trouve que le Sénégal se doit de diversifier son bouquet énergétique en attirant par exemple les investissements privés et en améliorant la gestion du secteur. La lourde dépendance du pays à l'égard des produits pétroliers importés pour son approvisionnement en énergie, indique le rapport, a pesé sur sa compétitivité, affaibli son cadre budgétaire et continue de freiner considérablement la croissance. *Pis, les investissements réalisés dans le secteur au cours des 5 dernières années ont été inefficaces et se sont substitués à d'autres dépenses et investissements plus productifs*, regrette la Banque mondiale.

[http://www.seneweb.com/news/Economie/le-cout-exorbitant-de-l-rsquo-energie-fr\\_n\\_194495.html](http://www.seneweb.com/news/Economie/le-cout-exorbitant-de-l-rsquo-energie-fr_n_194495.html)

**Enjeux fonciers.** Les opérateurs économiques, qu'ils soient dans les secteurs primaire, secondaire ou tertiaire, doivent disposer de garanties en matière de propriété foncière. Aujourd'hui, les questions foncières sont présentes dans l'ensemble des pays de l'aire d'étude. Elles se posent avec acuité au Sénégal et en Côte d'ivoire, mais leur mise à l'agenda public laisse augurer des règlements possibles des nombreux litiges. La situation est très complexe et doublée de problèmes identitaires en Mauritanie comme au Mali. Au Nigeria, les problèmes fonciers semblent de surcroît interroger des composantes identitaires qui dépassent les clivages traditionnels entre agriculteurs et éleveurs pour s'inscrire dans une dimension religieuse.

## Encadré 9. Conflits fonciers, une affaire de religion? Le cas du Nord Nigeria.

Hundreds have been killed in Kaduna State, Nigeria, in recent months in a long-running conflict between farmers and semi-nomadic herdsman. It's about land usage, but there are also ethnic and religious undercurrents. Early in the morning the road between Kaduna and Kafanchan is almost deserted. It is generally best avoided as holdups or assaults on travellers are not uncommon. Even more worrying are the outbursts of violence between semi-nomadic herdsman and farmers in northern Nigeria which have claimed hundreds of lives in recent months. There is now a larger police presence and curfews have been imposed in some districts.

One such district is Zonkwa. It is home to Emmanuel Dabish. The pastor of the Bishara Baptist Church remembers the day when the crisis struck. *"There were men who arrived on motorbikes. They opened fire on several local youths and killed three of them. Others were injured and had to be taken to hospital,"* he told DW. The curfew, which has been eased in the meantime, didn't help much, Dabish added. On the positive side he notes that this time there were no attacks in retaliation.

Nobody can say exactly how many people have died in this communal violence. The local Catholic Church estimates that the death toll is more than 800. The police say they have counted 204 fatalities and that is a figure which Mohammed Bello Tukur from Kaduna considers more realistic. Tukur is a lawyer and the general secretary of the Confederation of Traditional Livestock Organizations (CORET), who has been observing the conflict for many years. He describes it as complicated and multi-layered. *"There are concrete disputes about land usage, but there are also questions of ethnic identity as well,"* he told DW.

### Damage to agricultural land

The farmers who settled on the land and the semi-nomadic herdsman coexisted peacefully side by side for centuries. But in recent times, Nigeria's population has exploded to around 186 million. Land has become a scarce commodity which is bitterly fought over. Farmers complain that their crops are being trampled upon by the herdsman's cattle. The herdsman are furious that their traditional grazing routes have been blocked. The ranks of the herdsman also include armed bandits and nobody can say how many small caliber weapons are in circulation in the region.

The conflict also has a religious dimension, said Mohammed Bello Tukur. *"Muslim groups are fighting Christian groups. But their motives for doing so are not necessarily religious."* Nonetheless, the religious interpretation of the conflict is becoming widely accepted. The herdsman belong mostly to the Fulani ethnic group and are mainly Muslims, whereas many of the farmers in the region identify with the Christian faith. The conflict is fuelled by rumors which circulate at breakneck speed. *"They are stories put about by the elites,"* said Kabir Kasim, deputy imam at the main mosque in Kafanchan. *"The elites"* is his way of referring to Christians. *"They spread lies and it is clear that they have a deep-seated hatred of us Muslims,"* Kasim added. He accuses the Christians of profiting from the conflict because it has brought them funding from international aid organizations but was unable to give DW any examples in support of this assertion.

The hatred is being stoked on both sides. A preacher from the Omega Fire Ministries recently called on his followers to kill Fulani herdsman. Apostle Johnson Suleman only retracted his remarks after massive public protest. Disputes between farmers and herdsman are not limited to Nigeria, they also occur in neighboring countries as well. But in other West African countries *"the religious component has almost no significance,"* said Tukur. *"Not in Ghana, and certainly not in the francophone countries,"* he added.

People in northern Nigeria do not generally identify with Nigeria the country, or the state, but rather with their faith or ethnic group. The conflict is also being exacerbated by the failure to clear up or investigate the communal violence. There have been no prosecutions. Pastor Dabish in Zonkwa believes this is a serious problem. Culprits are not punished and victims wreak revenge. *"If justice was seen to be done, people could get on with their lives again. Then we would be really at peace,"* he said.

Source : GÄNSLER Katrin (2017) : 'Nigeria : Land Conflict Sharpened By Religious Divisions', *Deutsche Welle*, 17 février : <http://www.dw.com/en/nigerian-land-conflict-sharpened-by-religious-divisions/a-37527274>

**Usage des rentes pétrolières et gazières : maladie hollandaise ou opportunité de développement économique et social ?** En Mauritanie, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire mais aussi au Niger et au Tchad, les phases de production doivent s'intensifier dans l'industrie pétrolière et gazière. Alors que les États semblent enfin lutter contre la corruption, il est souhaitable que ces activités rentières alimentent à moyen terme les dépenses publiques. Il est malheureusement possible que ces recettes soient captées par des minorités comme le sont les recettes du fer en Mauritanie et peu utilisées à la diversification des activités économique et à la réduction de la pauvreté comme cela a été le cas dans de nombreux États victimes de la maladie hollandaise. Les progrès de la gouvernance publique seront déterminants pour vérifier dans quelles mesures ces nouvelles sources de revenus peuvent être dirigées vers le financement des facteurs de cohésion sociale et de compétitivité globale des économies nationales. Ici encore, des leçons peuvent certainement être tirées du cas nigérian, qui suggère que le pétrole n'est pas plus un don qu'une fatalité.

La manne pétrolière aurait initialement aveuglé les dirigeants nigériens, fortement contribué à la forte corruption observée dans le pays et poussée à une désaffection des autres secteurs d'activité économique. Aujourd'hui, les recettes issues des activités pétrolières et gazières financent aujourd'hui les efforts de diversification engagés. Plus que la ressource, c'est la bonne utilisation des recettes afférentes, en creux de laquelle les aspects de gouvernance et de maîtrise budgétaire sont primordiaux, qui détermine les trajectoires économiques des pays aux structures économiques rentières. En amont de leur diversification, ces pays restent en effet particulièrement sensibles aux évolutions des cours des matières premières dont ils tirent leurs recettes fiscales. Actuellement, le Nigeria est encore très dépendant du secteur pétrolier qui représentait 95 % de ses exportations en 2014. Avant cette date, les revenus des hydrocarbures représentaient 70 % des recettes fiscales pour l'État central nigérian qui redistribue ensuite aux 36 États de la fédération. Or le prix du baril est passé de 100 dollars en 2014 à 43 dollars en moyenne depuis le début de l'année 2016 se traduit par des pertes de recettes budgétaires chiffrées en millions : selon le FMI, une contraction d'un dollar du prix du baril de pétrole représente une baisse des revenus pour les États fédérés de 250 millions de dollars par an<sup>36</sup> !

### 3.4 Zoom enjeux spécifiques pays

**Burkina Faso.** Il est enclavé et dispose de ressources naturelles limitées. La population, qui croît au rythme annuel moyen de 3 %, était estimée à près de 18,11 millions en 2015 (Banque mondiale). L'économie est fortement dominée par l'agriculture qui emploie près de 80 % de la population active. Le coton est la culture de rente la plus importante de l'économie Burkinabé, même si les exportations aurifères ont pris de l'importance ces dernières années.

- *Le pays 'digère' les changements politiques intervenus en 2015.* Après avoir organisé des élections suite à la destitution de l'ancien Président Compaoré après 27 ans au pouvoir, Roch Marc Christian Kaboré, du Mouvement du peuple pour le progrès

<sup>36</sup> LE MONDE AFRIQUE (2016), « La crise au Nigeria n'est pas seulement conjoncturelle », Entretien avec Slim Dali, 6 septembre : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/06/la-crise-au-nigeria-n-est-pas-seulement-conjoncturelle\\_4993555\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/06/la-crise-au-nigeria-n-est-pas-seulement-conjoncturelle_4993555_3212.html) et DALI Slim (2015), « Nigeria : une croissance non inclusive ? », *Jeune Afrique*, 1<sup>er</sup> mai : <http://www.ieuneafrique.com/230951/economie/slim-dali-nigeria-une-croissance-non-inclusiveng/>

(MPP), est devenu le premier président issu de la société civile, à avoir accédé au pouvoir à la suite d'élections libres et transparentes. Le MPP a également obtenu la majorité parlementaire. Des élections municipales se sont aussi tenues en mai 2016. En juillet 2016, le Gouvernement du Burkina Faso s'est doté d'une nouvelle stratégie de développement énoncée dans le Plan national de développement économique et social (PNDS 2016-2020) dont le coût global est de 15 478 milliards de CFA XOF (environ 26,3 milliards de dollars).

- *Le pays fait face à des problèmes sécuritaires et sert de base arrière aux djihadistes qui sévissent désormais dans le sud-est du Mali.* Le 15 janvier 2016, le Burkina Faso a également été la cible d'un attentat terroriste contre un hôtel et un restaurant de Ouagadougou qui a fait plus de 29 victimes. Le Burkina Faso est membre du G5 Sahel
- *La croissance économique a été ralentie et le ralentissement pèse sur les finances publiques.* La combinaison de plusieurs facteurs dont les chocs exogènes liés à la baisse continue des cours des matières premières, la crise socio-politique traversée par le pays en 2014 et 2015 et les conséquences de l'épidémie d'Ebola dans la sous-région, a entraîné un ralentissement de la croissance économique. Le taux de croissance du PIB en termes réels s'est établi à 4 % en 2014 et 2015, soit nettement en-dessous de la moyenne de 6 % enregistrée au cours de la décennie précédente. Ce ralentissement a eu des répercussions sur les finances publiques, avec notamment une baisse des recettes intérieures qui a conduit à une contraction drastique des investissements publics. L'attentisme des opérateurs privés après les événements politiques d'octobre 2014 et la tentative de coup d'État de septembre 2015, se sont traduits par une diminution du volume des investissements privés. Le déficit budgétaire base engagement a été de 2,1 % en 2015 mais en base caisse, il s'est situé à 3,4 % du PIB en raison du paiement des dépenses de l'année antérieure. Ce déficit a été couvert par les appuis financiers des partenaires techniques et financiers. Au terme des deuxième et troisième revues de son programme, la Banque mondiale a notamment procédé au décaissement de 100 millions de dollars au titre de ses appuis budgétaires. Par ailleurs, en juin 2015, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé une facilité élargie de crédit. L'inflation est restée faible, à moins de 1 %.
- *Une stratégie de développement axée sur le secteur privé.* Le Burkina reste vulnérable aux chocs liés aux variations pluviométriques et aux cours mondiaux de ses produits d'exportation. Son développement économique et social dépendra en partie de la stabilité politique du pays et de la sous-région, de son ouverture au commerce international et de la diversification de ses exportations. Les réformes de seconde génération portant sur la libéralisation de l'économie et la promotion de l'emploi par les petites et moyennes entreprises (PME) doivent conduire à une meilleure intégration des entreprises informelles et des personnes vulnérables dans les activités économiques.

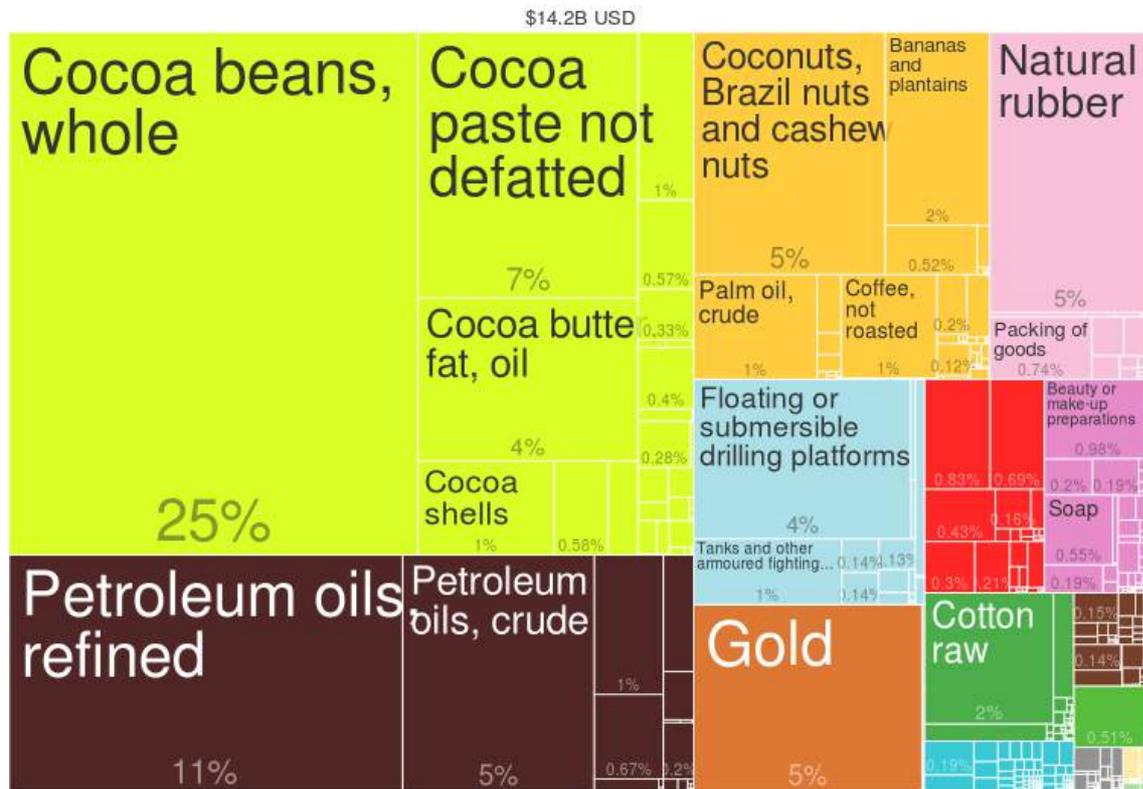
**Côte-d'Ivoire.** Le pays a enregistré une croissance comprise entre 8 et 9% ces dernières années. Si ces performances flatteuses sont imputables aux réformes entreprises, à la stabilité économique et politique retrouvée, elles doivent également à deux facteurs trompeurs : un effet de rattrapage après les années de crise politique et un environnement

extérieur très favorable caractérisé par une hausse des cours du cacao, une baisse des cours du pétrole et une dépréciation du Franc CFA par rapport au dollar (devise dans laquelle sont libellés les principaux produits exportés) a conduit à une amélioration de 30 % des termes de l'échange après 2011. Un essoufflement est probable eu égard aux inversions des paramètres susmentionnés (baisse des cours du cacao, hausse possible de ceux du pétrole) et à la fin de l'effet rattrapage, ce qui interroge sur la durabilité de la croissance ivoirienne. La relance est essentiellement soutenue par les investissements publics dans les secteurs infrastructures (des transports, de l'énergie, de la santé et de l'éducation) et privés (mine, agriculture, énergie et logements), grâce à l'amélioration progressive de l'environnement des affaires. Si la Côte-d'Ivoire possède de solides atouts, notamment dans le secteur agricole (28 % du PIB) où elle conserve sa place de 1<sup>er</sup> producteur mondial de cacao (plus de 35 % du marché), le secteur secondaire (25 % du PIB) est peu diversifié (raffinage de pétrole brut, BTP et agroalimentaire) alors que le secteur tertiaire (47 % du PIB) est dominé par la téléphonie mobile (cinq opérateurs), les activités bancaires et les technologies de l'information et de la communication.

- *La meilleure répartition des infrastructures et des activités économiques entre le nord et le sud* est essentielle à la cohésion sociale d'un pays ayant vécu 10 années de crises.
- *Il convient de prêter une attention particulière à l'endettement croissant du pays*, à la difficulté rencontrée dans le secteur scolaire (les efforts financiers ne se traduisent pas par des effets réels en termes de qualification de la jeunesse, déterminante pour la diversification et l'intégration des chaînes de valeur). En 2014, la dette publique globale s'élevait à 46,6 % du PIB et la dette extérieure à 19,1 % (C2D exclu). À moyen terme, une attention particulière devra être portée à l'évolution de l'endettement public du fait de la diversité des flux de financement, dont l'appel régulier aux marchés financiers internationaux et aux bailleurs émergents, pour des montants importants (800 MUSD en 2014 et 779 MUSD en décembre 2015 auprès de la Chine et deux Eurobonds de 750 MUSD en juillet 2014 et 1Md USD en février 2015), et à des taux peu ou pas concessionnels.
- *La conduite des activités agricoles soulève des questions* qui sont à la fois foncières (conflits entre ivoiriens et migrants installés depuis longtemps) et environnementales: elle ne répond pas aux critères de durabilité et les rendements seront affecté par la dégradation de la qualité des sols et les changements climatiques qui influencent les conditions de précipitation.
- *Dans le secteur des services et de la petite production industrielle*, les difficultés d'accès aux capitaux pour les PME et les entreprises du secteur informel freinent la diversification
- *Des efforts importants doivent être poursuivis pour améliorer un climat des affaires* toujours peu favorable : la réduction des délais de paiement, l'amélioration du fonctionnement de l'administration fiscale et le développement des tribunaux de commerce sont les leviers identifiés par le FMI pour favoriser l'investissement privé.
- *Le système fiscal reste perfectible* : si des progrès ont été enregistrés, de nombreux régimes d'exemption demeurent (notamment en matière d'exemption de TVA) et

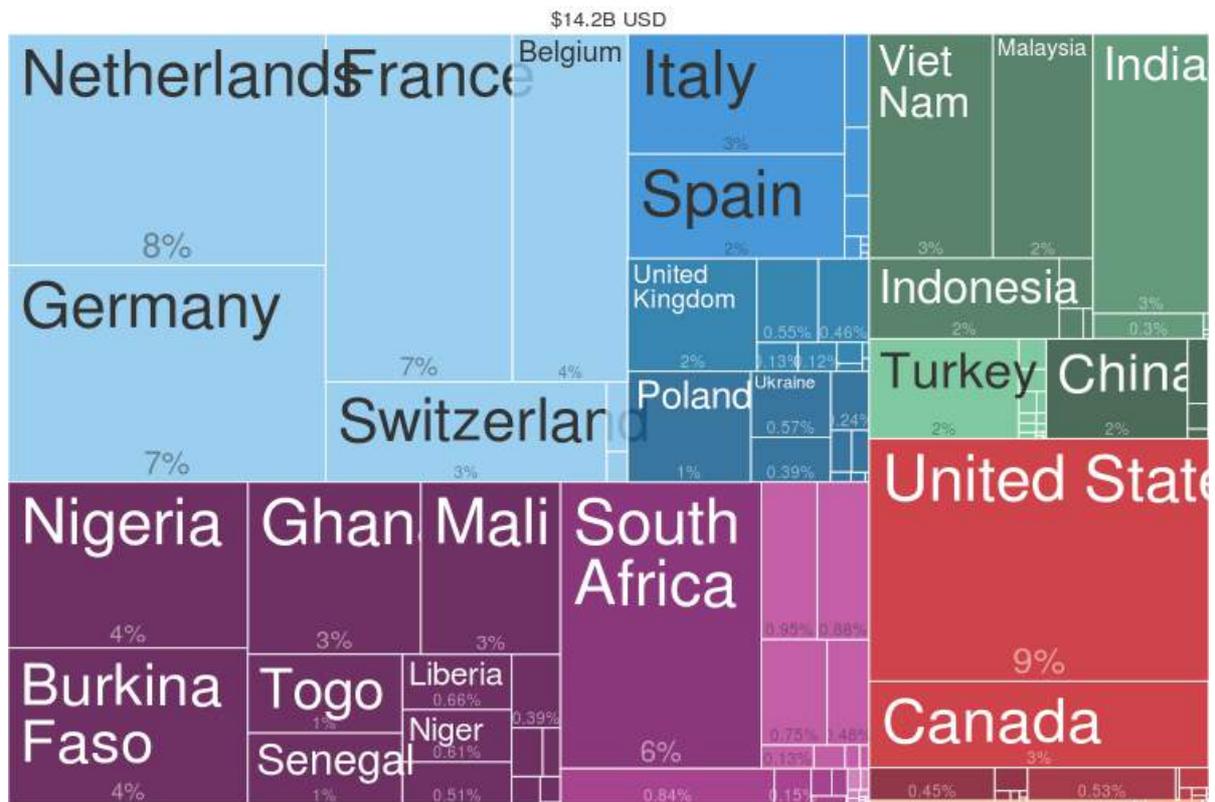
réduisent le rendement de l'impôt. Du reste, la mobilisation de ressources fiscales supplémentaires permettrait de réduire les incertitudes quant à la mobilisation de financements sur les marchés domestiques et internationaux.

Figure 2. Produits exportés par la Côte-d'Ivoire en 2014



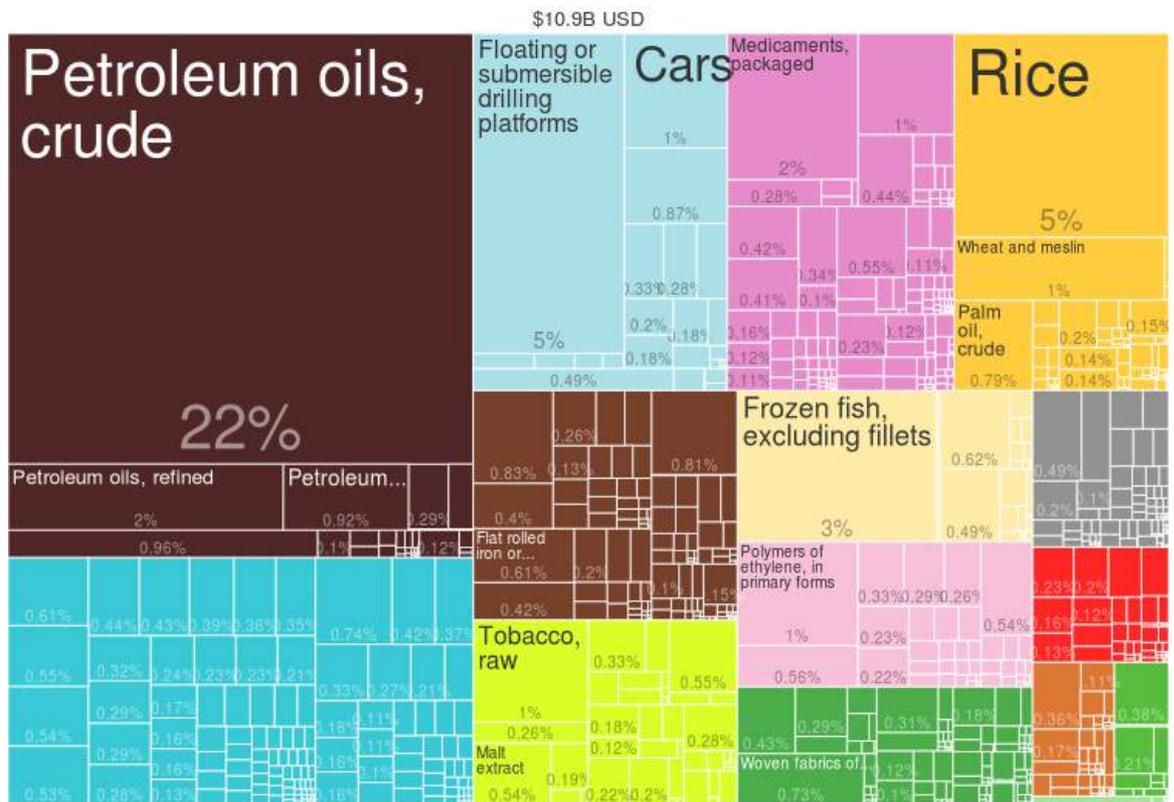
Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/export/civ/all/show/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/export/civ/all/show/2014/)

Figure 3. Cibles des exportations ivoiriennes en 2014



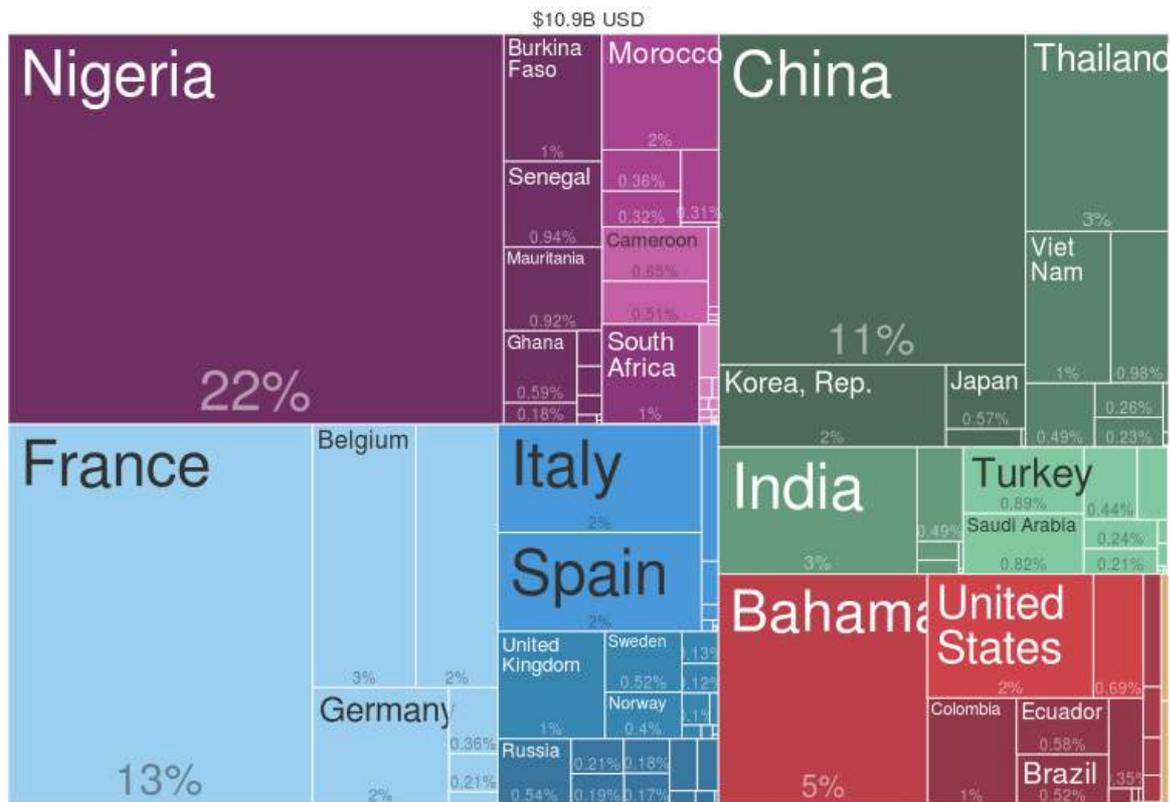
Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/export/civ/show/all/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/export/civ/show/all/2014/)

Figure 4. Produits importés en Côte-d'Ivoire en 2014



Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/import/civ/all/show/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/import/civ/all/show/2014/)

Figure 5. Sources des produits importés en Côte-d'Ivoire en 2014



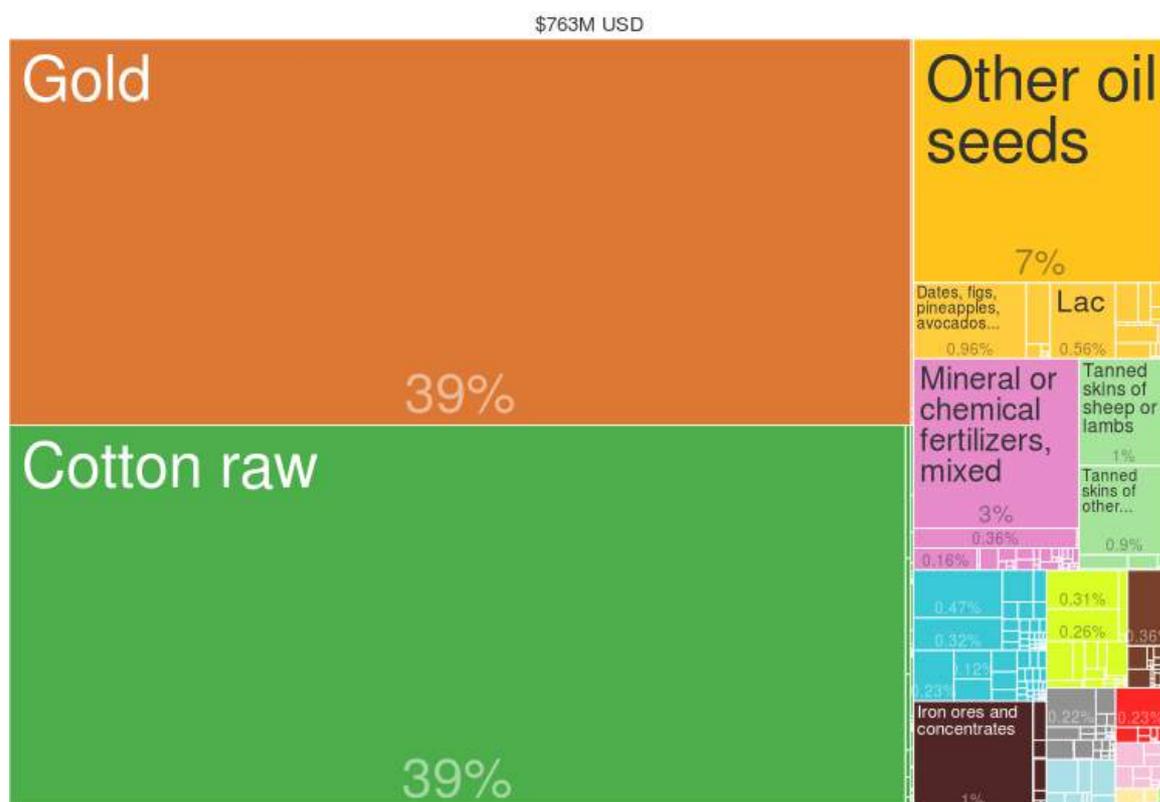
Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/import/civ/show/all/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/import/civ/show/all/2014/)

**Mali.** Le Mali dispose d'atouts économiques notables dans le secteur de la production agricole (coton, céréales) et de la production minière (or, uranium, fer etc.). Parallèlement, le pays fait face à une crise sécuritaire sans précédents qui entrave son développement économique et social.

- *Une économie rentière.* En l'absence de réformes de fond, les obstacles à une croissance durable restent nombreux (croissance démographique, absence de diversification, secteur manufacturier et investissement privé confidentiels, manque d'infrastructures, secteur de l'énergie défaillant). L'économie malienne reste très dépendante du secteur minier et des résultats des campagnes agricoles. Le secteur manufacturier est très peu développé et le pays connaît une forte croissance démographique que le marché de l'emploi peine à absorber. Les perspectives macroéconomiques à moyen terme sont bonnes : la croissance devrait se situer respectivement à 5,2 % et 5,0 % en 2016 et 2017, soutenue en partie par une augmentation de l'investissement public et une aide des bailleurs de fonds. Cette dernière devrait être tirée par les secteurs agricole et tertiaire. En revanche, les analystes s'attendent à une aggravation du déficit des transactions courantes (dons compris), qui devrait atteindre respectivement 5,2 % du PIB en 2017. En cause, la baisse de la production d'or et la détérioration des termes de l'échange. Le financement du déficit devrait de nouveau être assuré par des IDE dans les secteurs de l'or et des télécommunications, et par l'aide extérieure sous forme de prêts. Ces perspectives pourraient être compromises par des risques persistants : fragilité de la situation sécuritaire, volatilité des cours de l'or et du coton, mauvaises conditions pluviométriques.

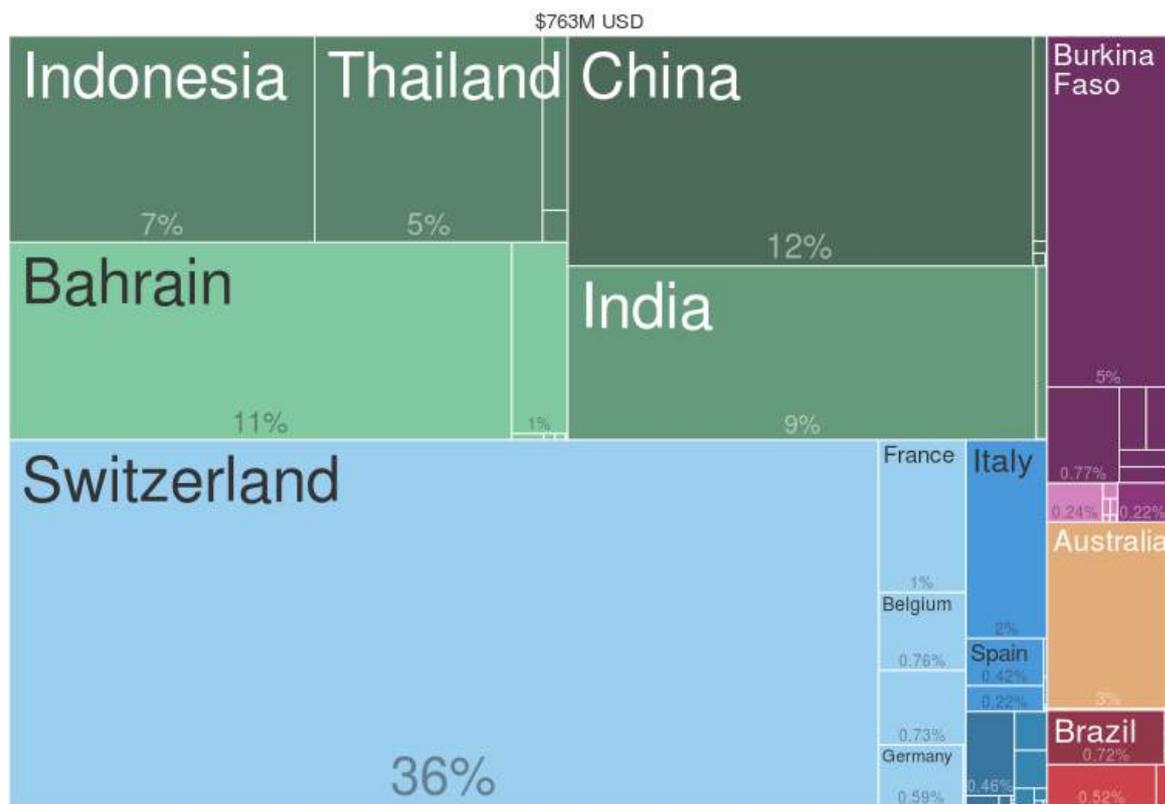
- *La situation humanitaire* reste préoccupante dans le Nord, en particulier pour les personnes dépendant de l'assistance humanitaire (2.5 millions), des déplacés internes (62 000) et des réfugiés (140 000). Ces conditions difficiles n'ont pas empêché le retour de 423 427 réfugiés et déplacés dans la région. Pour couvrir les besoins des personnes vulnérables, les acteurs humanitaires ont élaboré le plan de réponse humanitaire 2016, estimé à 354 millions USD.
- *L'intégrité territoriale du Mali n'est toujours pas garantie et la situation sécuritaire paralyse la reprise et l'exploitation des potentiels économiques.* La crise découlant de la prise du contrôle du Nord du pays par des groupes indépendantistes et terroristes de 2012 à 2013 et du coup d'État de mars 2012 a suscité une mobilisation importante des partenaires internationaux du Mali. La présence des forces internationales au Nord assure une relative stabilité mais les groupes terroristes adaptent leur mode d'action. Ils ciblent les forces armées maliennes ainsi que la MINUSMA (ONU) et la force Barkhane (France). Des groupes terroristes cherchent à profiter de l'instabilité pour s'installer durablement à proximité de la frontière avec le Niger et le Burkina Faso. Ils s'attaquent aux symboles et aux représentants de l'État, qui sont, pour l'heure, impuissants à changer la donne.

Figure 6. Produits exportés par le Mali en 2014



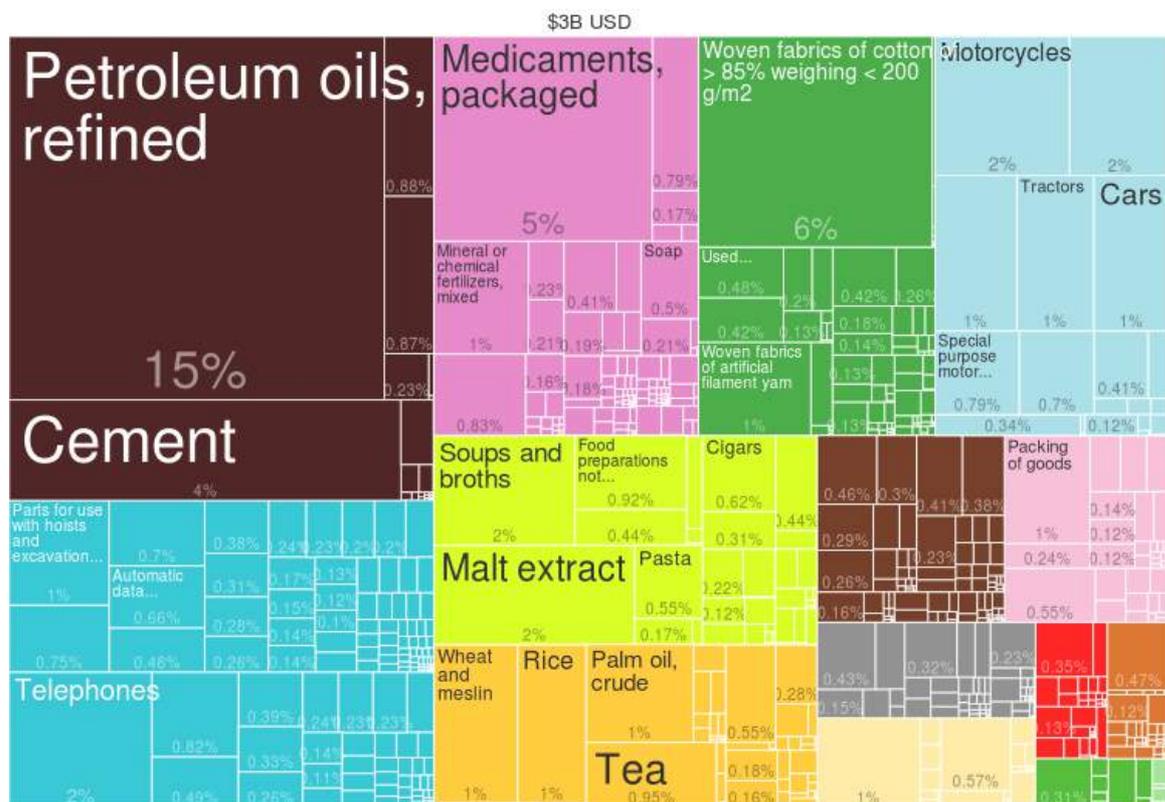
Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/export/mli/all/show/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/export/mli/all/show/2014/)

Figure 7. Cibles des exportations du Mali en 2014



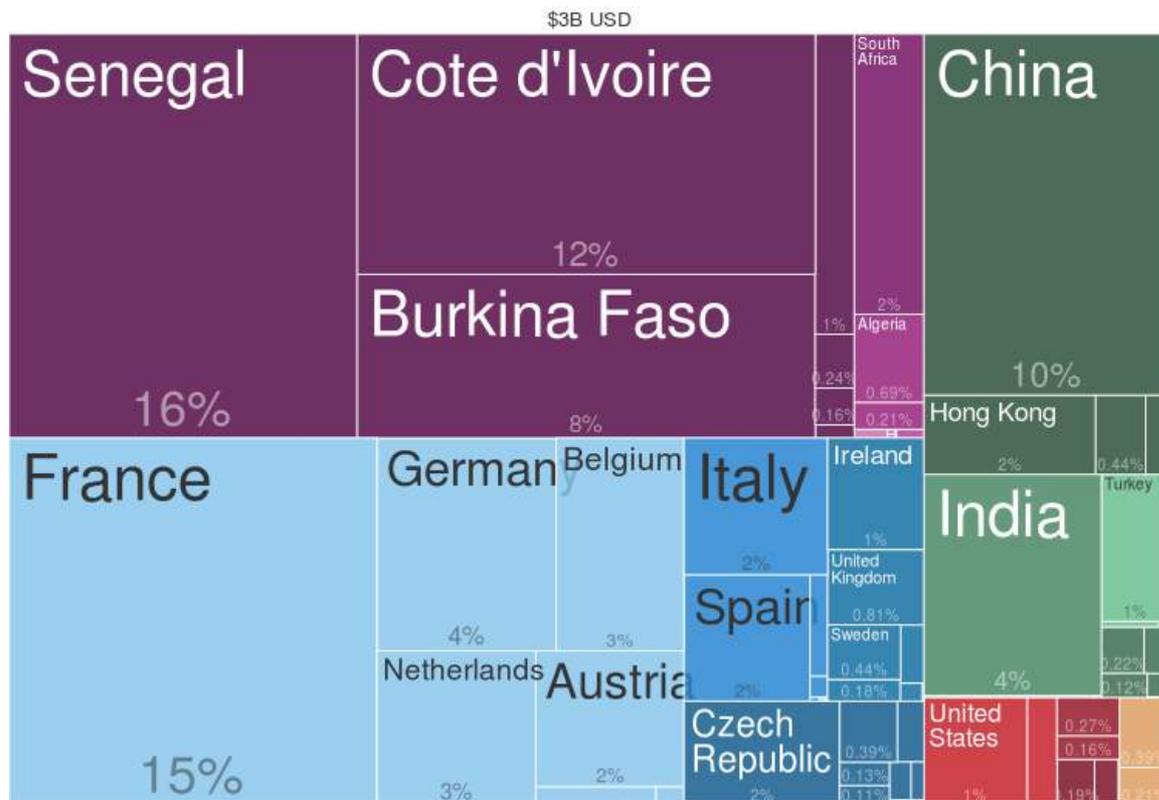
Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/export/mli/show/all/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/export/mli/show/all/2014/)

Figure 8. Produits importés au Mali en 2014



Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/import/mli/all/show/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/import/mli/all/show/2014/)

Figure 9. Sources des produits importés au Mali en 2014



Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/import/mli/show/all/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/import/mli/show/all/2014/)

**Mauritanie.** La Mauritanie est riche en ressource et peu peuplée (4 millions d'habitant). Elle est assise sur une économie de rente en développement. Si les perspectives sont assez bonnes, deux facteurs doivent faire l'objet d'une attention particulière : un environnement sécuritaire fragile et des problèmes de cohésion sociale interne particulièrement inquiétants.

- *Une croissance dynamique tributaire des ressources naturelles.* L'activité devrait accélérer en 2017. La croissance devrait être soutenue par la relance de la production de la pêche (confortée par un accord pour 4 ans avec l'UE en 2016) qui compenserait partiellement le ralentissement de l'industrie manufacturière et minière. Malgré le recul de la production manufacturière, le secteur secondaire reste central. Dans le cadre d'un programme d'investissement, il devrait être stimulé par les activités de construction et de travaux publics. Dominé par la production de cuivre mais surtout de minerai de fer, le secteur minier souffre actuellement d'une demande extérieure peu porteuse. Les secteurs financier et commerciaux se développent sous l'effet d'une stimulation de la consommation intérieure appuyée par un recours croissant au crédit à la consommation chez les classes moyennes maures.
- *Une économie vulnérable aux chocs externes.* Malgré une croissance vigoureuse, l'économie mauritanienne demeure vulnérable aux chocs extérieurs. En cause, sa forte dépendance à l'égard des exportations minières qui occupent une place prépondérante. Ainsi, le solde commercial pourrait pâtir de la détérioration des termes de l'échange causée par la chute des cours des minerais et du déclin de la demande chinoise.

- *Le déficit budgétaire, après s'être amélioré en 2016* grâce à une meilleure gestion de la collecte fiscale, devrait se creuser en 2017 en raison de l'effondrement des recettes non fiscales, principalement lié à la baisse des revenus issus de l'exploitation minière et du secteur pétrolier. Dans ce contexte, le niveau de la dette publique demeurera élevé malgré les annulations de dette dont le pays a bénéficié. Le pays est fortement endetté envers le fonds souverain koweïtien (Koweït Investment Authority) et des accords d'allègement de la dette avec le Koweït sont en cours de négociation. La dette publique est essentiellement extérieure et contractée par l'État. 90 % du stock de dette externe est libellé en devises étrangères (notamment en dinar koweïtien et en dollar américain). Depuis janvier 2016, l'ouguiya s'est déprécié de 13 % environ par rapport à ces deux devises. Face à de telles tensions sur la monnaie, il n'est pas à exclure que les autorités décident une dévaluation plus importante.
  
- *La situation politique s'est normalisée mais l'environnement sécuritaire reste fragile.* Le 21 juin 2014, Mohamed Ould Abdel Aziz a été réélu président pour cinq ans, avec 82 % des votes, lors d'un scrutin que les principales forces d'opposition ont boycotté. Le conseil constitutionnel a confirmé la victoire du président, ce qui lui a permis d'asseoir sa légitimité après le coup d'État de 2008. Cependant, les forts taux de pauvreté (50 %) et de chômage (estimé à 31 % en 2015) montrent que le risque de trouble social reste important, attisé par une distribution inégalitaire des ressources. Parmi les enjeux de premier plan figure celui de l'esclavage : on estime en 2014 le nombre d'esclaves à plus de 150 000, soit 4 % de la population mauritanienne. Depuis le 13 août 2015, une nouvelle loi durcit les sanctions à l'encontre d'auteurs de pratiques esclavagistes. Elle prévoit officiellement des juridictions pour juger les crimes d'esclavage mais ne fait actuellement rien pour mettre en cause le groupe ethnique dominant, les maures. Haratines et populations négro-mauritaniennes restent des mauritaniens de seconde zone (accès difficile à l'État civile, confiscation de terres au profit d'exploitants maures venus du Nord, etc.) alors qu'ils sont majoritaires dans le pays. Par ailleurs, la Mauritanie doit composer avec une situation géopolitique fragile. La sécurité reste un enjeu essentiel pour le pays au vu de la présence de groupes terroristes dans l'espace sahélien, comme Al-Qaida au Maghreb Islamique (AQMI). Si la création du G5 Sahel et les mesures prises par le gouvernement endiguent leur action sur le territoire mauritanien, elle a pour pendant une conformation croissante du pays aux préceptes islamiques. en raison de l'insuffisance des infrastructures financières et bancaires, de la corruption et de ces enjeux sécuritaires, le climat des affaires en Mauritanie reste dégradé.

Figure 10. Produits exportés par la Mauritanie en 2014

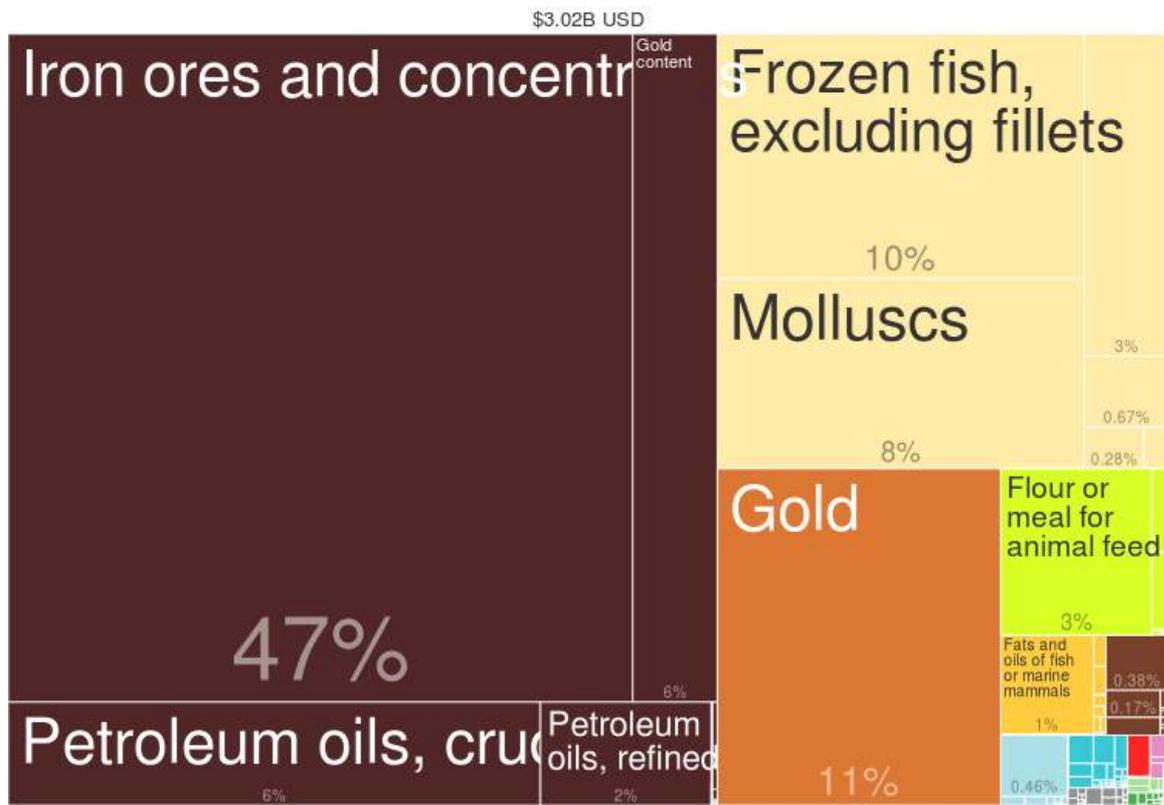


Figure 11. Cibles des exportations de la Mauritanie en 2014

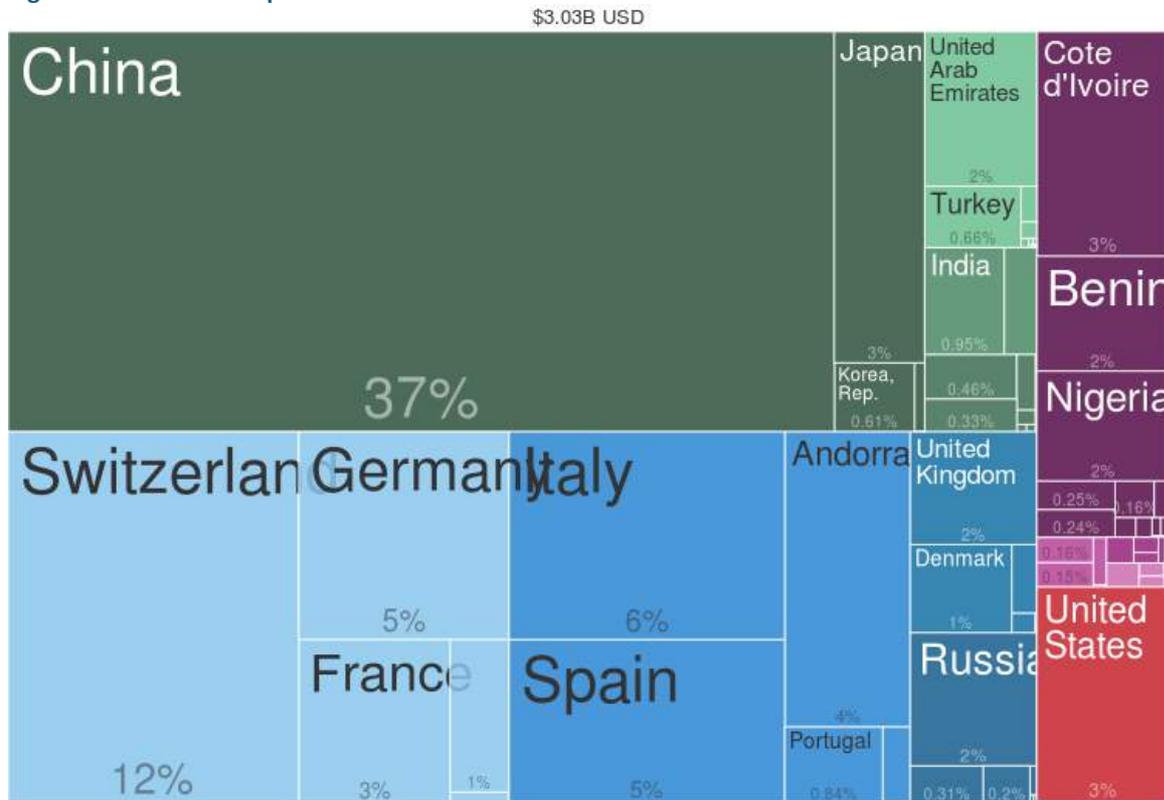
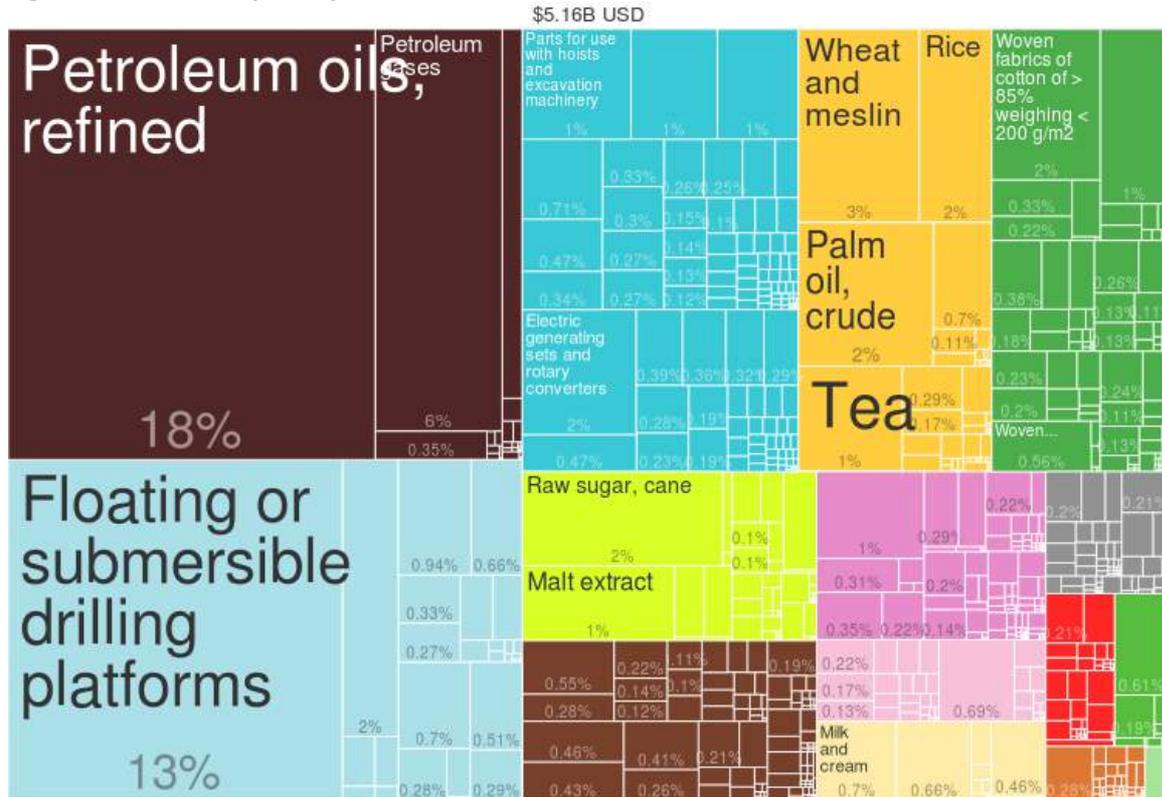
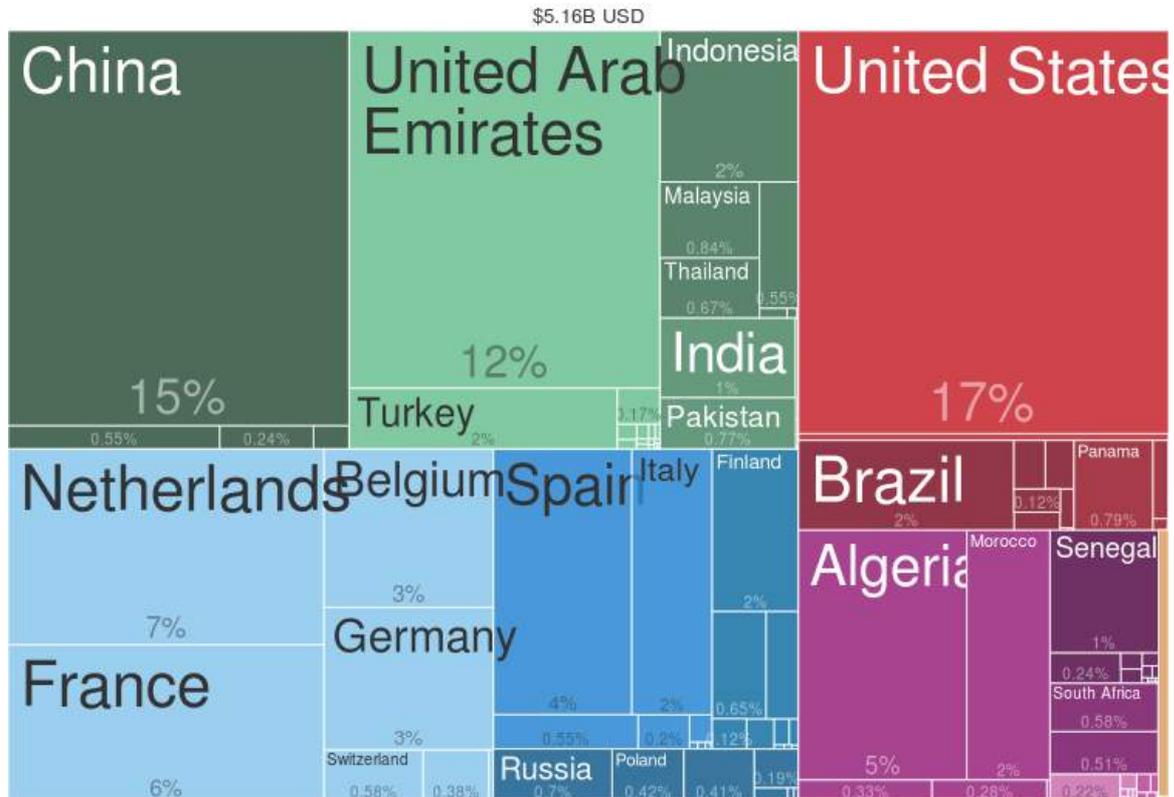


Figure 12. Produits importés par la Mauritanie en 2014



Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/import/mrt/all/show/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/import/mrt/all/show/2014/)

Figure 13. Sources des importations mauritaniennes en 2014



Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/import/mrt/show/all/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/import/mrt/show/all/2014/)

**Niger.** Avec un taux de pauvreté de 48,9 % et un revenu par habitant de 420 dollars, le Niger est l'une des nations les plus pauvres du monde. En 2015, il se situait au bas du classement de l'indice de développement humain du Programme des Nations unies pour le développement, occupant le 188<sup>ème</sup> rang sur 188 pays. De plus, la démographie y est particulièrement anormale et fortement expansionniste : il est essentiel de créer des emplois, tant en ville que dans les zones rurales.

- *Préparer les villes à la diversification économique et à l'accueil des populations.* Le Niger est un vaste pays enclavé de 1 267 000 km<sup>2</sup> et faiblement urbanisé. Son taux d'urbanisation était estimé à 18,7 % en 2015 et devrait être de 24,6 % en 2030. Sur la base du taux d'accroissement naturel de la période 2010 et 2015 (5,14 %), la population urbaine aura plus que doublée en 2030. Aujourd'hui, cette croissance urbaine ne s'est pas accompagnée de la réalisation des infrastructures requises (logements, eau, électricité, services aux entreprises et aux ménages). Il en résulte des inégalités élevées en milieu urbain. Le principal risque associé aux tendances actuelles de l'urbanisation est l'accroissement de quartiers non-planifiés dans les zones urbaines et péri-urbaines. Si cela peut, sous conditions, conduire au déploiement d'activités informelles, cette situation ne prépare pas à une transformation structurelle des économies urbaines.
- *La croissance économique du Niger reste dépendante de l'uranium, du pétrole et de l'agriculture pluviale.* La croissance a connu une décélération en 2015, pour s'établir à 3,6 % après 7,0 % en 2014. Les aléas climatiques, le ralentissement des activités dans la zone de Diffa – affectée par la lutte contre Boko Haram – ainsi que la baisse du cours de l'uranium expliquent cette contre-performance. L'agriculture continue d'être le moteur de la croissance du pays. Cependant, cette agriculture est essentiellement pluviale et donc soumise aux aléas climatiques, si bien que la variation cyclique de la pluviométrie induit une forte vulnérabilité de l'économie nigérienne aux chocs climatiques. La transformation du secteur agricole est donc une priorité. Elle passe à la fois par l'irrigation de certaines zones et par la modernisation et la réhabilitation des petits ouvrages agricoles qui favorisent l'agriculture pluviale.
- *La sécurisation des territoires est un préalable aux transformations structurelles des secteurs économiques :* les chocs sécuritaires et humanitaires liés à l'intensification des attaques de Boko Haram ont eu un impact négatif sur l'exécution du budget. Ils pourraient affecter le rythme des réformes et la mise en œuvre de programmes de développement importants pour le Niger, tels que prévus dans le Programme de développement économique et social (PDES) 2012-15 et dans le programme qui doit lui succéder. La forte croissance des dépenses visant à renforcer le dispositif sécuritaire national a imprimé une hausse des dépenses courantes. Afin de réduire ainsi les sources de fragilité qui alimentent l'extrémisme, il est important de maintenir le rythme des dépenses d'infrastructures nécessaires au développement des régions enclavées. De plus, les coûts afférents aux interventions sont importants. Selon la Banque mondiale<sup>37</sup>, il est difficile d'anticiper précisément les conséquences économiques et sociales de l'intervention militaire actuellement menée contre Boko Haram au Nigeria, à la frontière Sud-est avec le Niger. Selon des estimations initiales, les répercussions

---

<sup>37</sup> <http://www.banquemondiale.org/fr/country/niger/overview>

budgétaires liées à la hausse des dépenses de défense et à l'accueil des réfugiés auraient un coût annuel chiffré à 1 % du PIB. Ces dépenses réduiraient d'autant les ressources disponibles pour financer des investissements de développement économique. Les perspectives à moyen et long terme auraient indubitablement tout à gagner d'un succès militaire rapide.

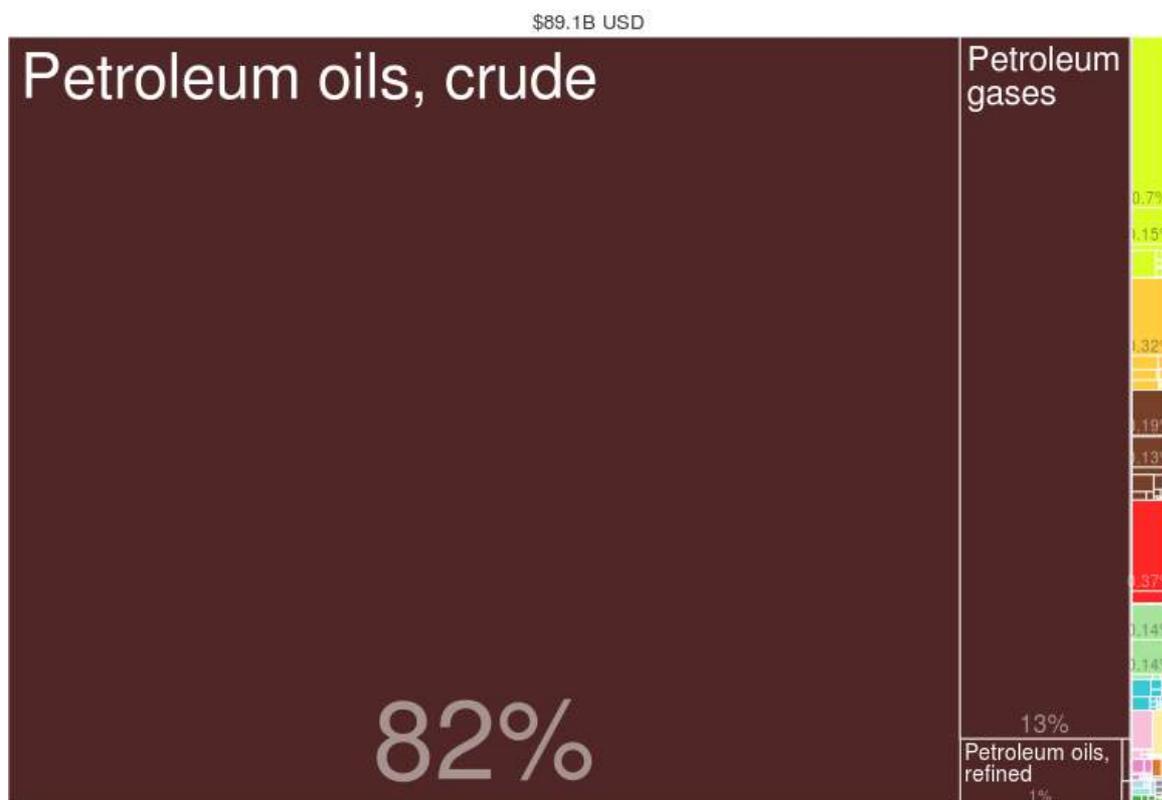
**Nigeria.** Le Nigeria fait face à une diminution progressive des rendements pétroliers et des recettes fiscales afférentes. Le pays a engagé un effort de diversification économique. La relance du secteur agricole est prévue (modernisation des productions et transformations locales), mais cette stratégie est actuellement pénalisée par la baisse des cours du pétrole.

- *Le pays doit trouver de nouveaux partenaires pour les achats de brut.* Si les États-Unis étaient le premier acheteur de brut nigérian (60 % de la production), le développement des gaz de schistes et l'abondance de l'offre ont réduit les importations américaines de pétrole nigérian à moins de 10 % tout comme il doit augmenter sa consommation intérieure.
- *Il doit consolider son secteur bancaire,* assaini à l'appui de profondes réformes conduites au cours des dix dernières années (réduction drastique du nombre de banques, minimum de fonds propres, contrôle de la banque centrale, etc.). Peu présente dans les produits à risques, l'activité bancaire a été épargnée par la crise de 2008. Cependant, la dette externe reste très mesurée avec 1,7 % du PIB et la dette intérieure est de 11 %. Les banques nigérianes et les activités de services sont par ailleurs des sources d'IDE dans des pays tiers.
- *Le Nigeria doit réduire la fracture nord Sud.* Le développement d'Abuja au centre du pays a marginalisé le grand nord affecté par l'insécurité. Le pays n'est que 43<sup>ème</sup> sur 52 selon l'indice Mo Ibrahim sur la gouvernance en Afrique.
- *Le Nigeria reste pénalisé par sa production électrique* déficitaire et des infrastructures encore inadaptées (le pays n'apparaît qu'au 175<sup>ème</sup> (sur 189) dans l'indice Doing Business, fortement handicapé par l'électricité, mais au 129<sup>ème</sup> pour l'amorce des activités économiques. Les enjeux de gouvernance y restent également dominants : les lois (comme la propriété des marques) et l'exécution des décisions de justice ne sont pas toujours appliquées. Néanmoins, un effort de diversification prévaut : le gouvernement a effectué un effort considérable pour l'agriculture (cacao, huile de palme, riz, hévéa, etc.) et l'agro-industrie avec l'implication de grandes sociétés locales et étrangères, sans oublier les coopératives (réorganisation de la distribution des engrais).
- *Les évolutions de la protection sociale et du marché du travail sont à suivre.* Le pays s'inscrit dans une organisation libérale de son marché du travail : le droit du travail est très libéral, le système de retraite est basé sur les fonds de pension (le gouvernement a renforcé les obligations des employeurs et a augmenté les taux de cotisation en vertu d'une préoccupation sociale intergénérationnelle) ; les jeunes diplômés doivent faire un stage (NYSC) d'un an en entreprise/administration en fin d'études afin de se

familiariser avec la vie active et faciliter les brassages ethniques et sociaux. Le secteur informel échappe à ces obligations et la protection des travailleurs du secteur informels est un enjeu clef.

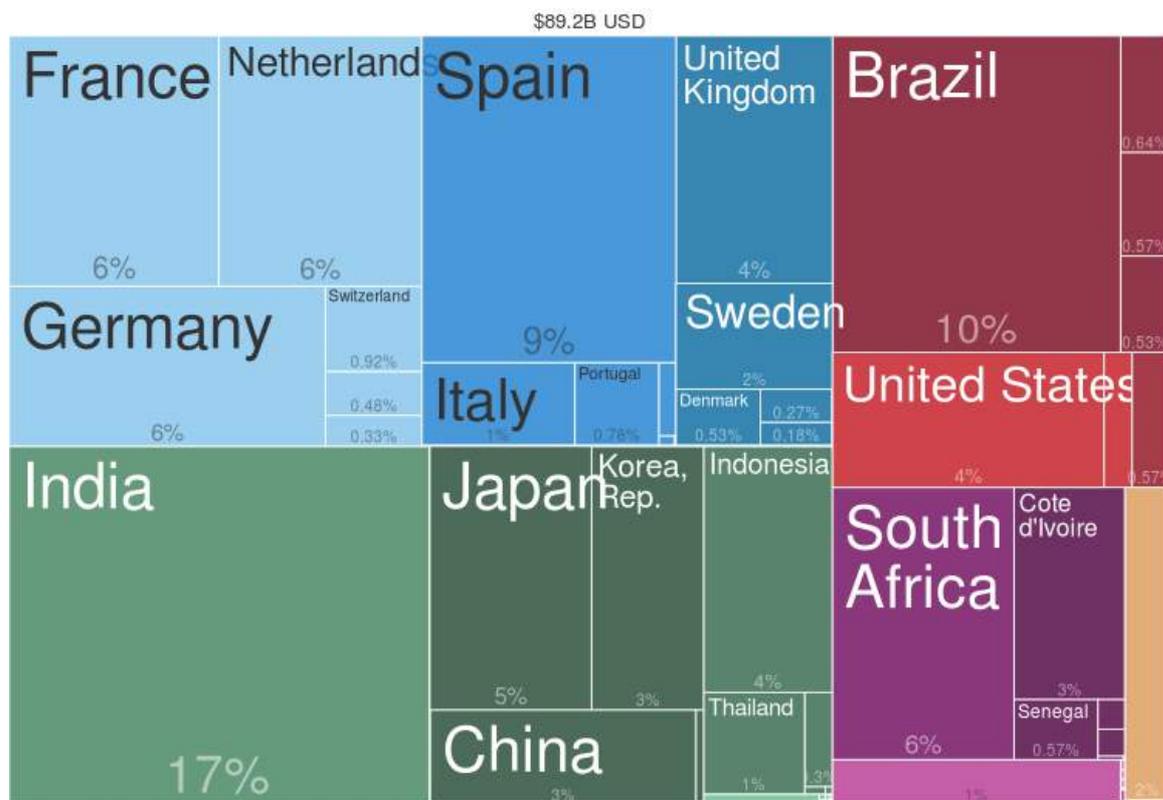
- *Le défi principal reste la création de richesse pour l'emploi des jeunes arrivant sur le marché du travail.* En conséquence de l'urbanisation et de l'éducation, une classe moyenne supérieure (20 millions de personnes) habitant principalement à Lagos et à Abuja émerge avec des habitudes de consommation occidentales et un taux de bancarisation supérieur à 80 % (contre 44 % en moyenne dans le pays pour les plus de 15 ans).

**Figure 14. Produits exportés par le Nigeria en 2014**



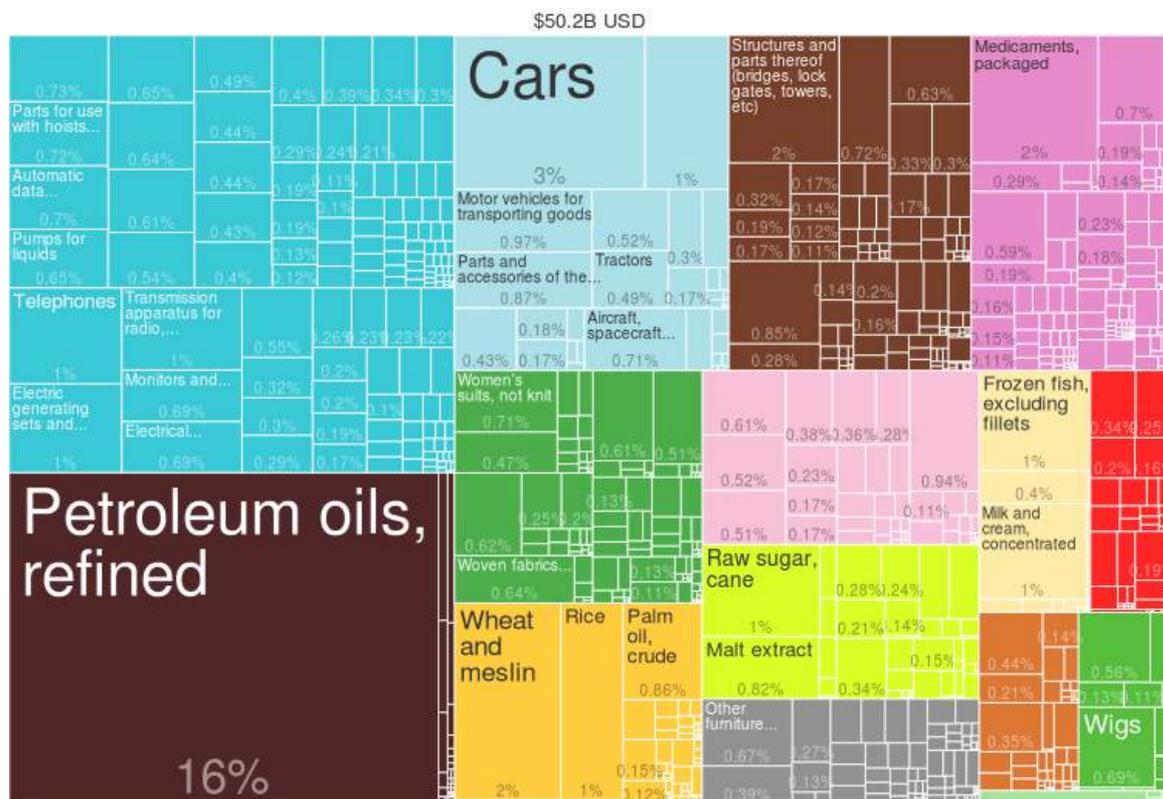
Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/export/nga/all/show/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/export/nga/all/show/2014/)

Figure 15. Cibles des exportations nigériennes en 2014



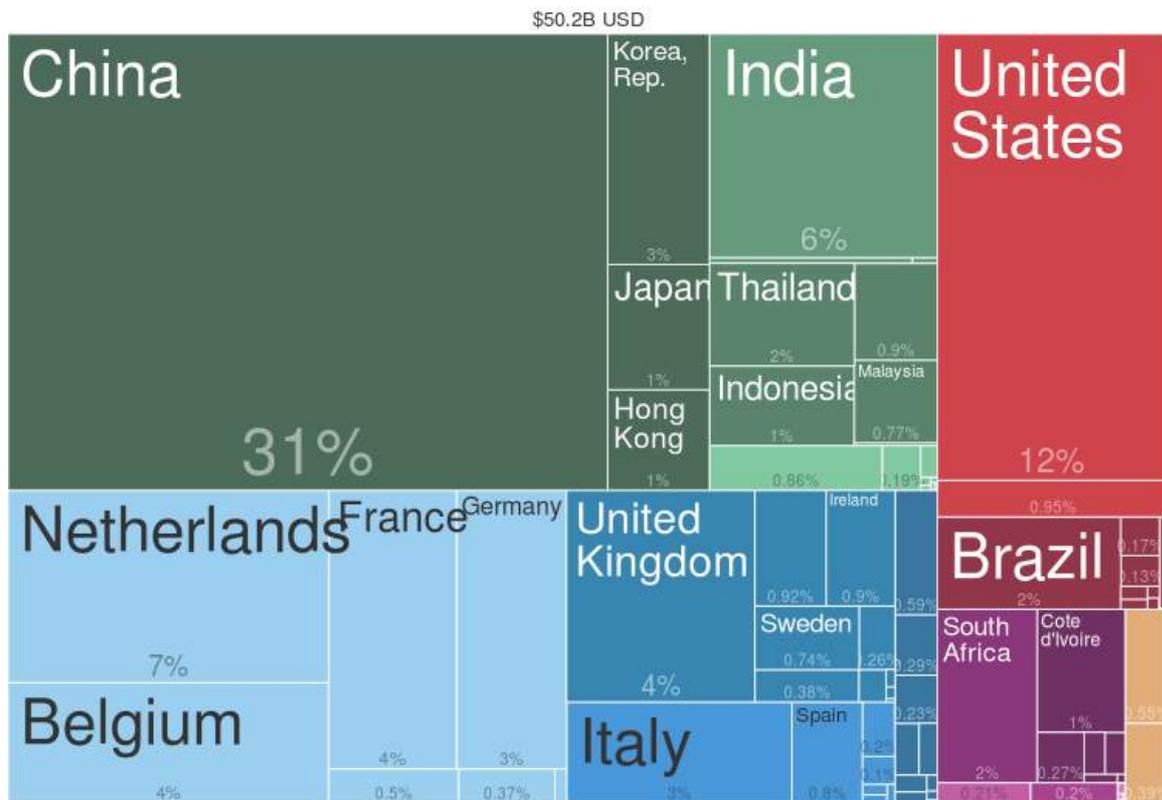
Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/export/nga/show/all/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/export/nga/show/all/2014/)

Figure 16. Produits importés au Nigeria en 2014



Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/import/nga/all/show/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/import/nga/all/show/2014/)

Figure 17. Sources des produits importés au Nigeria en 2014



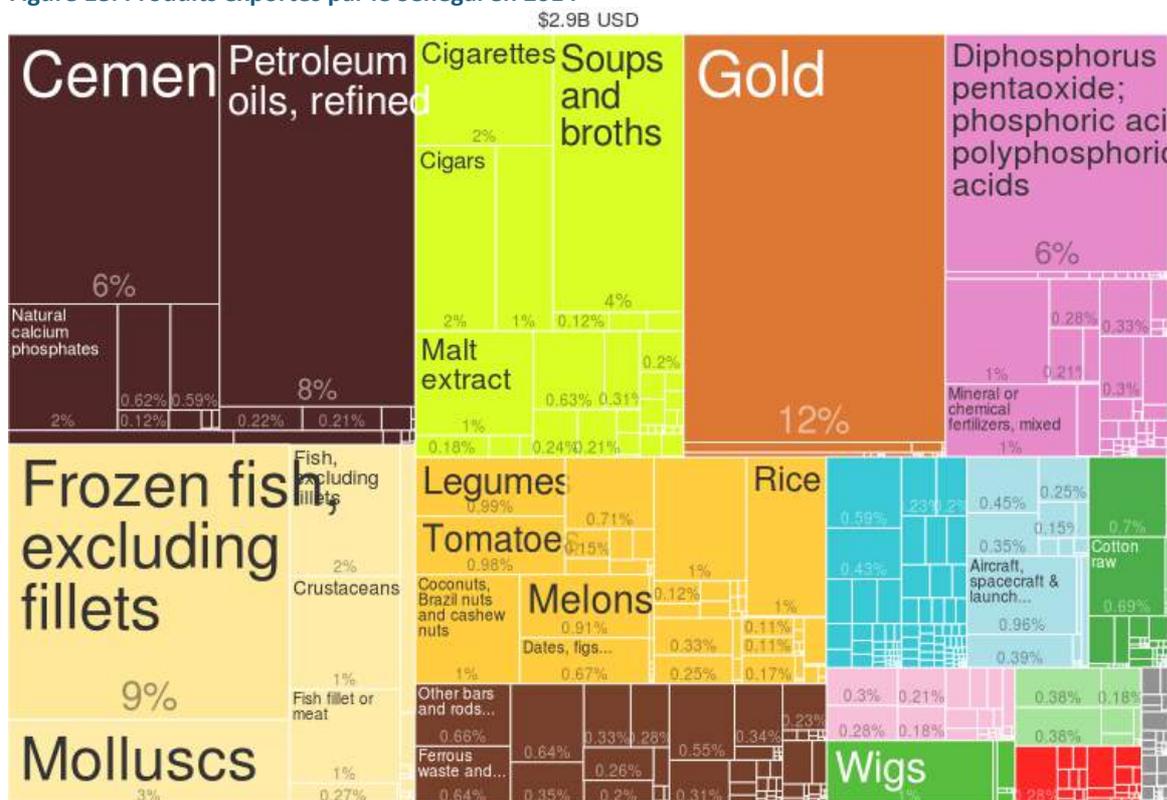
Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/import/nga/show/all/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/import/nga/show/all/2014/)

**Sénégal.** Le Sénégal est un pays jeune où 54 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Sur le marché de l'emploi, il y a, chaque année, environ 200 000 nouveaux arrivants.

- *Actuellement, le secteur privé permet de créer 30 000 emplois par an : 170.000 demandes d'emplois résiduels restent à satisfaire.* Ces emplois doivent être créés et idéalement, dans le secteur économique moderne, autour d'une économie compétitive, créatrice d'emplois décents et résiliente aux chocs externes. Or, les choix de diversification ne s'inscrivent pas nécessairement dans cette logique : beaucoup reposent sur l'exploitation intensive (et la première transformation) de produits de rente (minerai, agriculture). Il y a donc un risque important que ces développements s'écartent des préceptes du développement durable et que les rendements de cette exploitation baissent fortement au cours du temps.
- *Pour créer de l'emploi, l'entrepreneuriat est sollicité.* La façon dont les PME pourront accéder à des infrastructures compétitives, des dispositifs de formation et de qualification professionnelle ainsi qu'aux capitaux déterminera l'ampleur de la croissance endogène recherchée en complément des grands chantiers d'investissements financés par les PPP et les IDE. La performance du secteur des PME n'est pas seulement vitale pour des raisons économiques, il s'agit aussi d'une exigence rationnelle de la stabilité politique et la viabilité économique : elles constituent un levier essentiel de la lutte contre la précarité, le chômage et le sous-emploi.

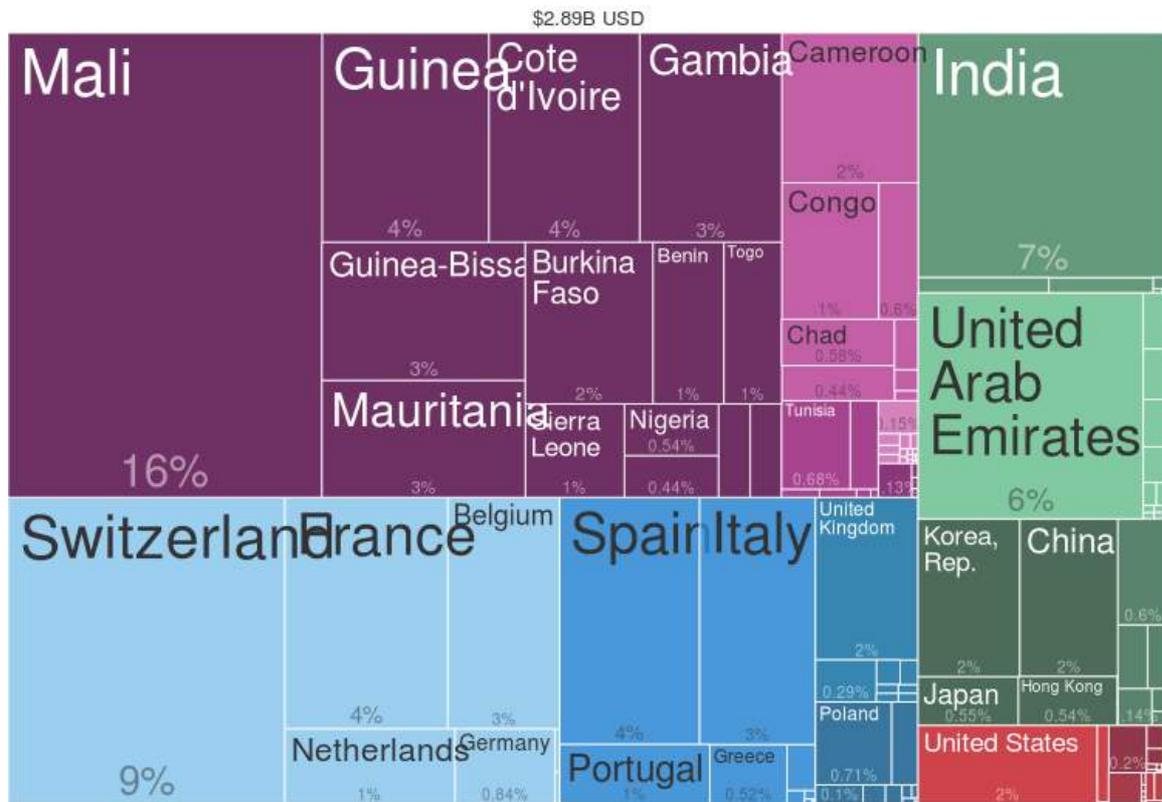
- *La diversification des sources de financement externe de l'économie est une autre priorité.* En l'état, et en dépit d'avancées réelles, la structuration de l'offre de financement n'est simplement pas adaptée aux tissus économiques locaux : la plupart des institutions financières exerçants sont placées sous le contrôle de groupes étrangers dont les ambitions et objectifs ne cadrent pas souvent avec les impératifs de développement. Pour ces opérateurs, les aspects de rentabilité et de maîtrise des risques sont prépondérants dans l'appréciation des requêtes de financement des projets. Cela les amène à souvent privilégier des financements à court terme au détriment de ceux à moyen et long terme. Le développement d'une offre financière alternative est particulièrement important pour l'essor du secteur informel
- *Le renforcement des infrastructures d'appui* (transport et électricité) est important : elles ne sont pas compétitives et entravent l'implantation d'activités de transformation locale des produits de l'agriculture et des minerais.

Figure 18. Produits exportés par le Sénégal en 2014



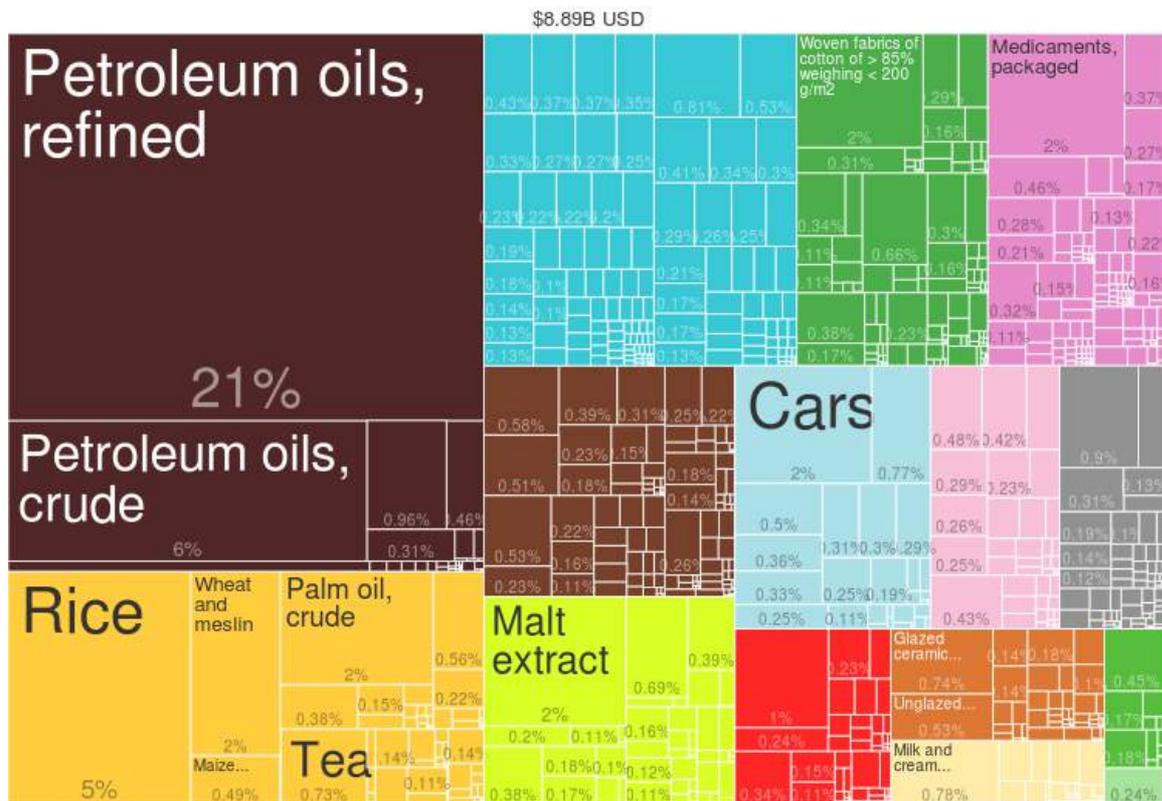
Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/export/sen/all/show/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/export/sen/all/show/2014/)

Figure 19. Cibles des exportations sénégalaises en 2014



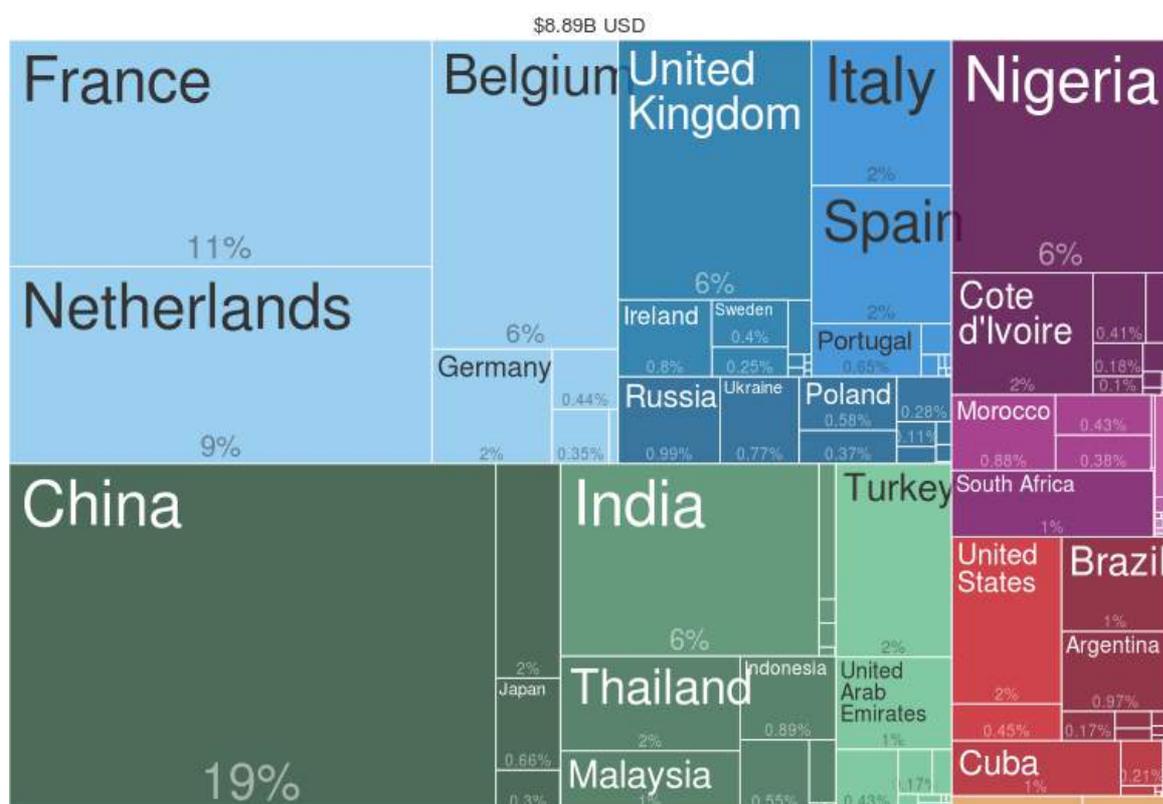
Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/export/sen/show/all/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/export/sen/show/all/2014/)

Figure 20. Produits importés au Sénégal en 2014



Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/import/sen/all/show/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/import/sen/all/show/2014/)

Figure 21. Sources des importations sénégalaises en 2014



Source : [http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree\\_map/import/sen/all/show/2014/](http://atlas.cid.harvard.edu/explore/tree_map/import/sen/all/show/2014/)

**Tchad.** Le Tchad est un grand pays enclavé à faible densité de population. La transformation structurelle du pays se heurte à de nombreux freins, dont l'organisation inefficace des espaces urbains. Une meilleure inclusion spatiale leur permettrait de devenir de véritables centres de production et de contribuer ainsi à la création d'emplois, au renforcement de la cohésion sociale du pays et à la résilience de son économie. Pour financer cet effort d'inclusion, le pays mise sur ses ressources pétrolières et entend exploiter de nouveaux gisements. Il souhaite également développer son important potentiel agricole. Toutefois, la libération de ces potentiels est tributaire d'un climat politique intérieur plus stable et de la présence de la sécurité sur l'ensemble de son territoire.

- *L'économie tchadienne dépend trop fortement du pétrole.* Elle a connu une forte contraction de son activité en 2016. Après avoir atteint 6,3 % en 2014, le taux de croissance du PIB est descendu à 2,6 % en 2016, en raison essentiellement de la chute des cours du pétrole sur les marchés internationaux. Cette forte baisse s'est immédiatement traduite par une réduction importante du niveau des investissements publics – notamment dans le secteur extractif – et par une compression de la demande intérieure en 2016 et 2017. Les contre-performances enregistrées dans le domaine agricole sont régulières : ce secteur est tributaire de la pluviométrie qui détermine la qualité des récoltes (production céréalière).
- La forte insécurité persiste sur fond de famine dans la région du lac Tchad Les élections législatives, initialement prévues en juin 2015, ont été reportées à une date indéterminée. L'élection présidentielle s'est tenue en avril 2016 dans une atmosphère tendue. Idriss Déby, président depuis 1991, a été réélu avec près de 60 % des voix pour

un cinquième mandat de 5 ans. Les résultats de ce scrutin, conjugués aux climats économique, social et sécuritaire agités des dernières années commencent à constituer une source de tensions entre l'opposition et le gouvernement. Les principaux risques proviennent du conflit armé avec la secte terroriste Boko Haram. Principalement implanté dans le nord du Nigeria et dans la région du lac Tchad, Boko Haram a mené un nombre croissant d'attaques suicides dans cette région depuis l'année 2015. Le Tchad est très actif dans la lutte contre ce groupe terroriste.

- Les problèmes sécuritaires découlent aussi de l'extension de la pauvreté et de l'apparition de la famine, liées à la perte de 90 % de la surface du lac Tchad en quelques décennies, qui favorisent le passage de jeunes à Boko Haram. Le lac, autour duquel vivent plus de 50 millions de personnes, est essentiel pour l'agriculture et la pêche. Pour lutter contre son assèchement total, un plan d'infrastructures est en cours de pourparlers ; certains pays ont accru leurs engagements bilatéraux, notamment la France qui s'est engagée à tripler ses aides financières d'ici 2020.
- La gouvernance demeure préoccupante, dans la mesure où le Tchad figure comme l'un des pays où l'environnement des affaires est le plus difficile (183<sup>ème</sup> sur 189 pays au dernier classement *Doing Business* de la Banque mondiale). La corruption y est également endémique.
- La préservation des acquis au plan économique, notamment les effets bénéfiques de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) fin avril 2015, rend désormais indispensable une gestion prudente de l'endettement au regard de la forte volatilité actuelle des cours du pétrole.

#### 4. HYPOTHESES PROSPECTIVES

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. Diversification retardée et croissance non inclusive</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Infrastructures de soutien non compétitives</li> <li>▪ Pas de transformation graduelle de l'économie. Inefficacité dans la mise en œuvre des plans stratégiques</li> <li>▪ La transformation du secteur informel est limitée : problèmes d'accès aux RH, aux capitaux et à la technologie.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Ralentissement de la croissance</b>, dégradation des termes de l'échange alors que la diversification n'est pas engagée</li> <li>2. <b>Perte d'attractivité pays et ralentissement des IDE et des investissements endogènes</b> : cours des matières premières, cadre des affaires encore perfectible, enjeux sécuritaires non réglés et non compétitivité des facteurs de production (infrastructures, marché des capitaux et RH)</li> <li>3. <b>Éparpillement et inefficacité des politiques sociales</b> : politique des bailleurs sur les filets sociaux, mais faible appui des États qui consacrent leurs ressources à l'amélioration des infrastructures et buttent sur les politiques sociales coûteuses et peu efficaces</li> </ol>
<p><b>B. Diversification, faible intégration des chaînes de valeur et inclusivité partielle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Infrastructures de soutien peu compétitives</li> <li>▪ Faible diversification intrasectorielle dans secteurs minier et pétrolier, faible intégration des chaînes de valeur (pas de transformation locale) mais émergence de certains secteurs : agriculture, services.</li> <li>▪ La transformation du secteur informel est amorcée</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Ralentissement de la croissance</b>, dégradation des termes de l'échange alors que la diversification n'est pas engagée ou s'engage</li> <li>2. Les premières transformations ne génèrent pas une forte amélioration des finances publiques car elles se font sur des secteurs miniers et pétroliers en crise ou des secteurs agricoles à faible valeur ajoutée sur le plan économique. La diversification reste intra-sectorielle</li> <li>3. <b>Les politiques sociales et la réforme du cadre des affaires</b> permettent à certains acteurs de l'informel de rejoindre le secteur moderne mais l'impact reste limité</li> </ol>
<p><b>C. Industrialisation et modernisation amorcées avec essor de la première transformation et croissance inclusive.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Infrastructures de soutien compétitives</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Croissance forte</b> : La crise des matières premières n'affecte pas les finances publiques et ne retarde pas l'investissement. Diversification intersectorielle (nouvelles spécialités métalliques, etc.) et 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformations</li> </ol>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diversification et intégration des chaînes de valeur.</li> <li>▪ Transformation du secteur informel est soutenue par les politiques sociales et la réforme du cadre des affaires</li> </ul>	<p><b>2. Gain d'attractivités pays</b> : réforme du cadre des affaires, amélioration de la sécurité, etc.</p> <p><b>3. Efficacité des politiques sociales et réforme du cadre des affaires</b> : l'amélioration des finances publiques permet de déployer une politique efficace pour les populations vulnérables. La transformation du secteur informel est rendue possible par l'accès aux capitaux, à la connaissance et aux infrastructures</p>
--	---

## 9.2 DEMOGRAPHIE

### 1. DEFINITION

Pour l'*Institut national d'étude démographique* (Ined), la démographie est la science de l'étude des populations. Elle vise à connaître leurs effectifs, leur composition par âge, sexe, statut matrimonial etc. et leurs évolutions futures. Elle s'appuie sur des informations statistiques fournies par les recensements et les États<sup>38</sup>.

En dépit d'améliorations notables et suivies de l'appareil statistique dans certains pays (Sénégal, Côte-d'Ivoire), la qualité des informations statistiques produites reste très incertaine. Si les statistiques reposent sur des méthodologies rigoureuses et reconnues à l'international, les bases de données s'avèrent généralement peu fiables et sources de biais. Souvent, les enquêtes démographiques, c'est à dire l'étude systématique de certaines personnes ou groupes de personnes appartenant à une population, qui servent généralement à déduire les caractéristiques ou les tendances démographique d'un segment plus large ou de toute la population, sont peu rigoureuses<sup>39</sup>. Cela tient potentiellement à la conjonction de différents facteurs : des motivations politiques, de réelles difficultés de collecte dans un espace encore peu formalisé et des personnels insuffisamment formés<sup>40</sup>.

### 2. ENJEUX CLEFS

La projection d'activités économiques dans l'espace saharo-sahélien tel que défini par PRS 2030 est fortement connectée au fait démographique et principalement tributaire des évolutions suivantes :

#### 2.1 Evolution de la croissance démographique et des actifs potentiels

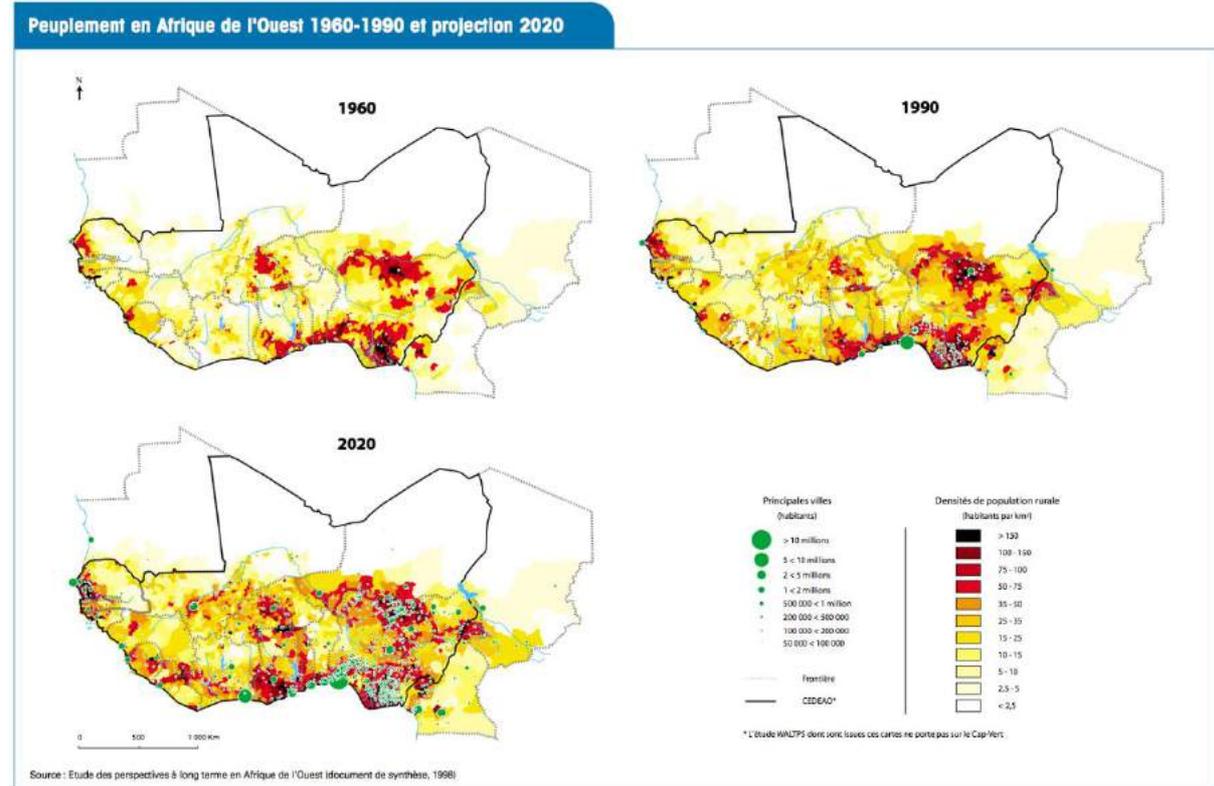
La croissance démographique est l'augmentation de l'effectif d'une population sur une période donnée. Elle se calcule en intégrant à la fois la somme du solde naturel (différence entre nombre de naissance et nombre de décès sur la période donnée) et le solde migratoire (différence entre entrées et sorties de migrants). Le taux d'accroissement naturel annuel est le rapport entre la variation de la population au cours d'une année et son effectif au milieu d'une année. Combinée à d'autres indicateurs démographiques, la croissance démographique permet d'évaluer le nombre d'actifs potentiels – personnes en capacité de travailler) à un horizon donné, en l'occurrence l'horizon 2030. Cette croissance est marquée entre 1960 et 1990. Elle est toujours vigoureuse.

<sup>38</sup> INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES, lexique : <https://www.ined.fr/fr/lexique/demographie/>

<sup>39</sup> En vue de préparer les documents cadres de lutte contre la pauvreté validés par les bailleurs, de nombreuses enquêtes microéconomiques relatives aux conditions et niveaux de vie des ménages ont été conduites depuis la mise en œuvre de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) afin de mettre en place un dispositif de suivi de la pauvreté dans ces multiples dimensions. Les enquêtes démographiques et de santé, les enquêtes Living Standards and Measurement Study (LSMS) et celles sur le secteur ont permis d'approfondir les connaissances sur un grand nombre de thèmes (pauvreté, emploi, éducation, santé, fertilité, etc.). Toutefois, le calendrier de production et leurs conditions imposées par le suivi des OdM et les organismes internationaux (FMI, Banque Mondiale) dans le cadre des prêts concessionnels a obligé à une multiplication des enquêtes sur la pauvreté, lesquelles auraient perdues en qualité et cohérence. Il est même parfois difficile – cas de la Mauritanie et du Tchad - d'en tirer un diagnostic robuste sur l'évolution de la pauvreté.

<sup>40</sup> Cf. JERVEN Morten (2013), Poor numbers. How we are misled by African development statistics and what to do about it, Ithaca and London, Cornell University Press, 187 p.

Figure 22. Peuplement en Afrique de l'Ouest et projection 2020



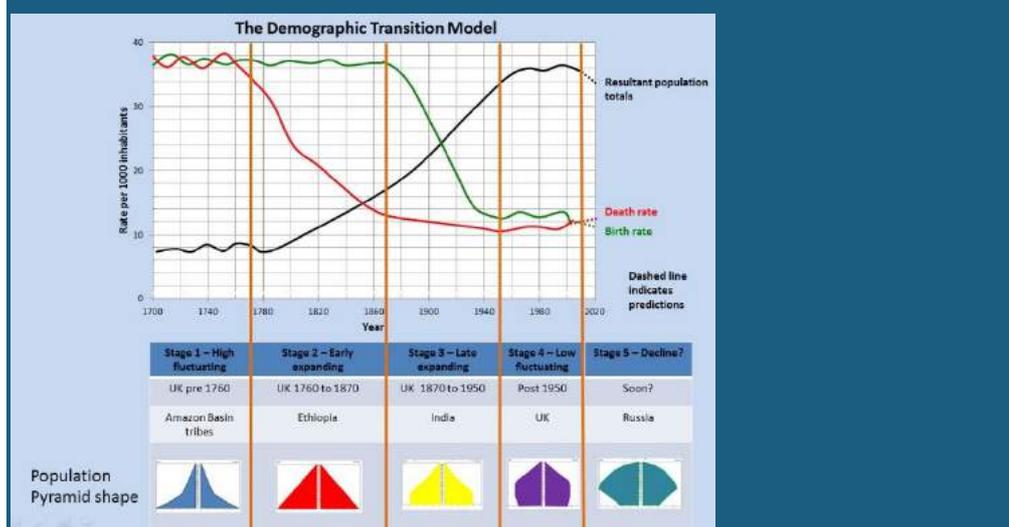
Source : CEDEAO (2005), Atlas régional des transports et des télécommunications dans la CEDEAO : <file:///Users/ThierryHommel/Downloads/Atlas regional CEDEAO transport et telecom fr part1.pdf>

## Encadré 10. Modèle démographique et réalisation d'un dividende démographique

Le modèle de la transition démographique est un modèle spatio-temporel qui permet de décrire l'évolution de la population. Selon ce modèle, les sociétés saharo-sahéliennes entrent dans ou approchent la première phase de transition démographique. Lors de cette première transition, le recul de la mortalité est important et la fécondité<sup>41</sup> est élevée. On observe un accroissement fort des effectifs. La seconde transition s'amorce lorsque qu'une baisse progressive et durable des taux de fécondité est observée. Elle permet de contenir l'expansion des populations. C'est à l'émergence de cette seconde transition qu'il est possible de réaliser un dividende démographique. Sous conditions de création d'activités économiques génératrices de revenus, cette période (une à deux générations<sup>42</sup>) se caractérise par une réduction de la part des personnes inactives ou actives non occupées et par une augmentation de l'épargne et de l'investissement domestique qui stimule la croissance économique.

Cette seconde transition se caractérise par une structure par âge essentiellement jeune à travers la conjonction de trois phénomènes :

1. les personnes âgées sont toujours peu nombreuses : elles sont nées en plus petit nombre sur la période précédente et ont vécu à une période de forte mortalité,
2. le nombre de jeunes commence à diminuer du fait de la baisse de la fécondité,
3. Du fait de la forte natalité lors de la période précédente, le nombre d'actifs est très important.



Source : <http://www.coolgeography.co.uk/GCSE/AQA/Population/Demographic%20Transition/Demographic%20Transition%20Model.htm>

<sup>41</sup> Pour l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans sur l'année). À la différence de l'indicateur conjoncturel de fécondité, son évolution dépend en partie de l'évolution de la structure par âge des femmes de 15 à 50 ans.

<sup>42</sup> Selon Meera Shekar, Lead HNP Specialist with the World Bank's Health, Nutrition and Population Global Practice, la fenêtre d'opportunité est d'une durée d'une vingtaine d'année. Cf. SHEKAR Meera (2014), « In the Sahel, Accelerating the Demographic Dividende », Investing in health News and Views in Healthy development, 7 novembre : <http://blogs.worldbank.org/health/sahel-accelerating-demographic-dividend>

## 2.2 Evolution de la Répartition spatiale et de la mobilité des populations.

Elles s'expliquent à la fois à travers des déterminants naturels comme la présence, sur un espace/temps donné, des ressources nécessaires à une vie décente, des faits historiques ayant conduit à des mouvements et des fixations de populations. Cette répartition peut être orientée par des programmes déployés en vue d'aménager et d'administrer l'espace, d'y assurer la fourniture des services essentiels et la présence des infrastructures favorables à la fixation et à la mobilité des populations. Ces programmes renforcent l'attractivité économique – taille et dynamisme des marchés - des espaces considérés.

## 2.3 Evolution des taux de dépendance

L'évolution des taux de dépendance, ou nombre d'inactifs à la charge d'une personne active, permet de mettre en relation le fait démographique et les possibilités de développement et d'intégration économiques. Lorsque une personne active occupée<sup>43</sup> a un nombre trop important de personnes inactives ou d'actifs inoccupés à sa charge, elle supporte des charges financières liées à leur prise en charge – alimentation, éducation, etc.. Ces charges contraignent à la fois sa capacité d'épargne et sa capacité d'investissement. Dans la perspective d'un développement économique, la réduction des taux de dépendance est donc une donnée cruciale.

Tableau 15. Taux de dépendance

Pays	Taux de dépendance
<b>Burkina</b> (Banque mondiale, 2015)	92 inactifs pour 100 actifs potentiels
<b>Côte-d'Ivoire</b> <sup>§</sup> (RGPH, 2014)**	80 inactifs pour 100 actifs potentiels
<b>Mali</b> (Banque mondiale, 2015)	100 inactifs pour 100 actifs potentiels
<b>Mauritanie</b>	76 inactifs pour 100 actifs potentiels
<b>Niger</b> (Banque mondiale, 2015)	113 inactifs pour 100 actifs potentiels
<b>Nigeria</b> (Banque mondiale, 2015)	87 inactifs pour 100 actifs potentiels
<b>Sénégal</b> ** (RGPHAE, 2013)	83,8 inactifs pour 100 actifs potentiels
<b>Tchad</b> (Banque mondiale, 2015)	101 inactifs pour 100 actifs potentiels
<b>Tendance des Pays développés</b>	40-50 inactifs pour 100 actifs potentiels

NB\*, les taux comparent les populations de plus de 55 ans et ceux de moins de 15 ans à celles qui ont entre 15 et 64 ans.

Sources : REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE (2014), *Recensement général de la population et de l'habitat, Résultats Globaux* : <http://www.ins.ci/n/RESULTATS%20GLOBAUX.pdf>

\*\* REPUBLIQUE DU SENEGAL (2015), *Rapport définitif RGPAE 2013*, Agence nationale de la statistique et de la démographie : <http://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport-definitif-RGPAE2013.pdf>

Les données de la Banque mondiale sont récupérées sur le portail interactif

<sup>43</sup> La population active regroupe l'ensemble des personnes en âge de travailler et qui exercent une activité rémunérée, soit les actifs occupés et les personnes qui déclarent rechercher activement à exercer une activité rémunérée, les actifs inoccupés ou chômeurs.

### 3. HORIZON 2030 – TENDANCES LOURDES, SIGNAUX FAIBLES DE CHANGEMENT ET INCERTITUDES

#### 3.1 Tendances lourdes

**Maintien d'une fécondité élevée et d'une structure par âge jeune.** Les pays du système PRS 2030 connaissent depuis plusieurs décennies des taux annuels d'accroissement naturel très importants. En 2015<sup>44</sup>, ces taux varient entre 2,4 % en Côte-d'Ivoire et 4,0 % au Niger. Le différentiel s'explique par la baisse importante de la mortalité et le maintien d'une fécondité élevée. La baisse de la mortalité s'explique principalement par les impacts des politiques multilatérales, la mise en œuvre intégrée des Objectifs du Millénaire pour le Développement et des stratégies régionales Sahel et notamment :

- les mesures sectorielles relatives à la mortalité infantile et la santé maternelle associés aux programmes de lutte contre les grandes pandémies (VIH/Sida, Malaria et Tuberculose) et,
- l'amélioration de la sécurité alimentaire. L'efficacité accrue de l'aide comme les investissements dans le secteur agricole ont contribué à améliorer une situation qui reste très précaire.

Le maintien de la fécondité est attribué d'une part à la stabilité de la préférence pour la famille nombreuse et d'autre part, au faible usage de la contraception<sup>45</sup>. Le nombre d'enfant par femme, ou indice synthétique de fécondité avoisine ou dépasse 5 enfants par femmes.

Tableau 16. Evolution des populations à horizon 2030

Pays	Taux d'accroissement naturel (%) (2010-15)	Densité de la population (personnes par Km <sup>2</sup> ) (2015)	Population en million (2014 CI, 2015 BM)	Population estimée en million pour 2030 (base des taux d'accroissement naturels)	Indice synthétique de fécondité 2015 (nombre moyen d'enfants par femme)
Côte-d'Ivoire	2,6	70	23,2	32,15	5
Burkina	2,9	65	17,9	30	5,9
Mauritanie	2,4	4	4,0	5,66	4,1
Mali	3,0	13	15,9	27,4	6,1
Niger	4,0	14	18,2	30	7,6
Nigeria	2,67	200	186,05	262,6	5,41
Sénégal	3,1	71	13,9	22,8	5,3

<sup>44</sup> Données de la Banque mondiale, Site interactif : [http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.GROW?name\\_desc=true](http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.GROW?name_desc=true)

<sup>45</sup> Cf. MAY John F. & GUENGANT Jean-Pierre. (2014), « Les défis démographiques des pays sahéliens », *Etudes*, n°4206, juin, pp. 19-30. [http://sahelresearch.africa.ufl.edu/files/Sahel\\_ETVDES\\_juin-May-2.pdf](http://sahelresearch.africa.ufl.edu/files/Sahel_ETVDES_juin-May-2.pdf)

<b>Tchad</b>	3,3	10	13,3	22	6,6
--------------	-----	----	------	----	-----

Sources : BANQUE MONDIALE, 2015, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, RGPH 2014 et UNITED NATIONS, Department of Economic and Social Affairs, Population Division. World Population Prospects: The 2015 Revision. (Medium variant)

Les tendances démographiques présentent une relative stabilité à 15 ans, même si le caractère prédictif du modèle démographique – durée de la phase de transition - est interrogé. La mortalité continue de baisser mais les politiques de régulation sont encore embryonnaires et ne permettent pas de descendre en dessous d'un plateau de 5 enfants par femme (Sénégal, Côte-d'Ivoire). Ce chiffre est supérieur dans les pays enclavés (Mali, Burkina, Niger Tchad) ou la transition démographique ne serait pas engagée. Les perspectives d'adoption de comportements contraceptifs modernes existent, mais ciblent plus un espacement qu'une limitation du nombre de naissances.

Seules la Côte d'Ivoire ou la Mauritanie seraient aujourd'hui entrées dans la phase de transition démographique de type 2 du *modèle démographique* qui voit la fécondité diminuer<sup>46</sup>. La structure par âge des 10 pays du Sahel va donc rester essentiellement jeune à horizon 2030. À défaut de créer les emplois en nombre suffisant, c'est une bombe sociale que la démographie sahéenne va enfanter. Le nombre de jeunes en-dessous de 20 ans— doublera d'ici 2050 et les taux de dépendance pourraient baisser, mais pas suffisamment pour atteindre des fenêtres d'opportunité démographique. Dans les prédictions médianes des Nations unies pour 2030, le Nigeria reste plus densément peuplé que l'ensemble des autres pays (262 599,10 millions de nigériens pour 140 millions dans les 7 autres pays soit environ 53 % de la population nigérienne). Sa part relative tend à s'accroître. En 2015, ces 7 autres pays regroupaient une population qui équivalait à 56 % de la population totale du Nigeria (106, 4 millions pour 186 au Nigeria).

Les taux de dépendance sont amenés à baisser, mais dans des proportions sensiblement différentes. À horizon 2030, ces taux devraient rester, quelles que soient les hypothèses retenues en termes d'évolution de la fertilité et de la mortalité, supérieurs à ceux observés dans les pays émergents et encore assez éloignés des tendances des pays développés (entre 40 et 50 inactifs pour 100 actifs potentiels.)

**Tableau 17. Evolutions potentielles des taux de dépendance**

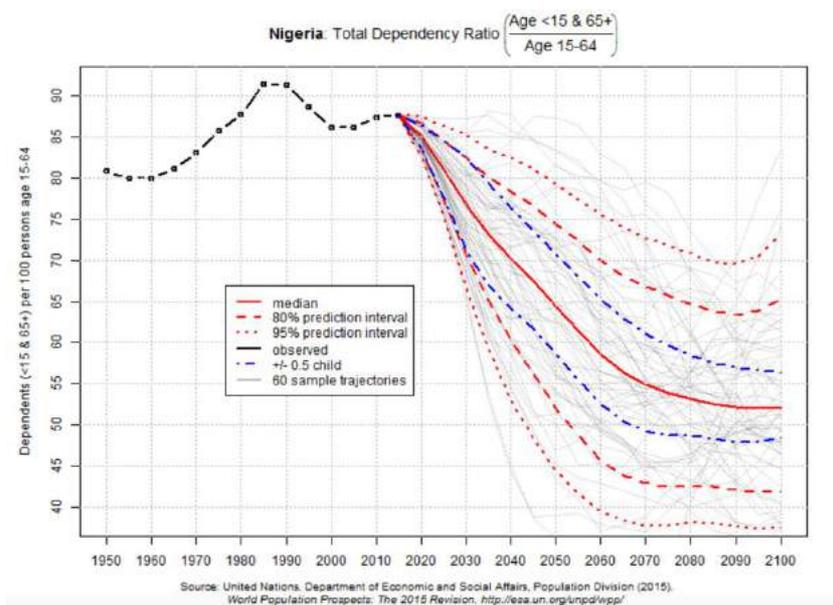
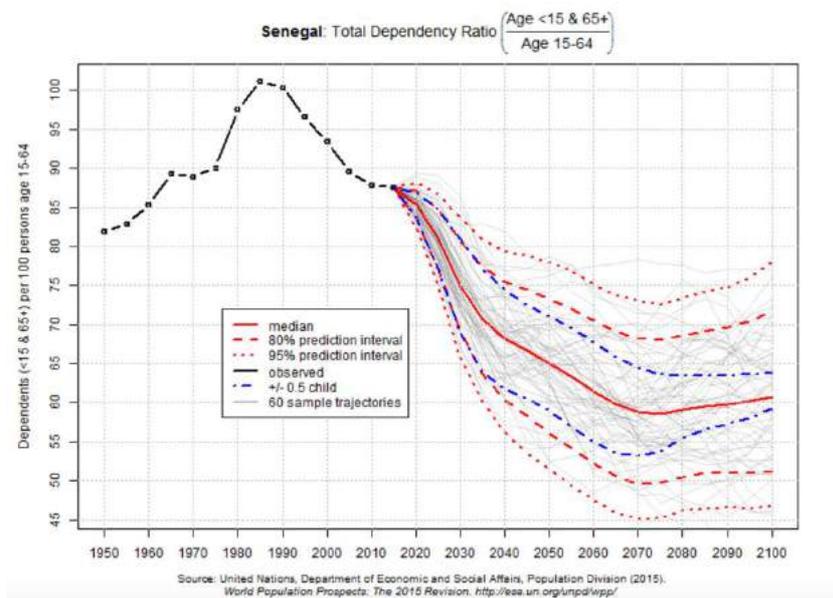
	Taux de dépendance à horizon 2030 (hypothèse pessimiste)	Taux de dépendance 2030 (Hypothèse optimiste)
<b>Burkina</b>	85	65
<b>Côte-d'Ivoire</b>	84	65
<b>Mauritanie</b>	65	57
<b>Mali</b>	95	70
<b>Niger</b>	119	95
<b>Nigeria</b>	85	65

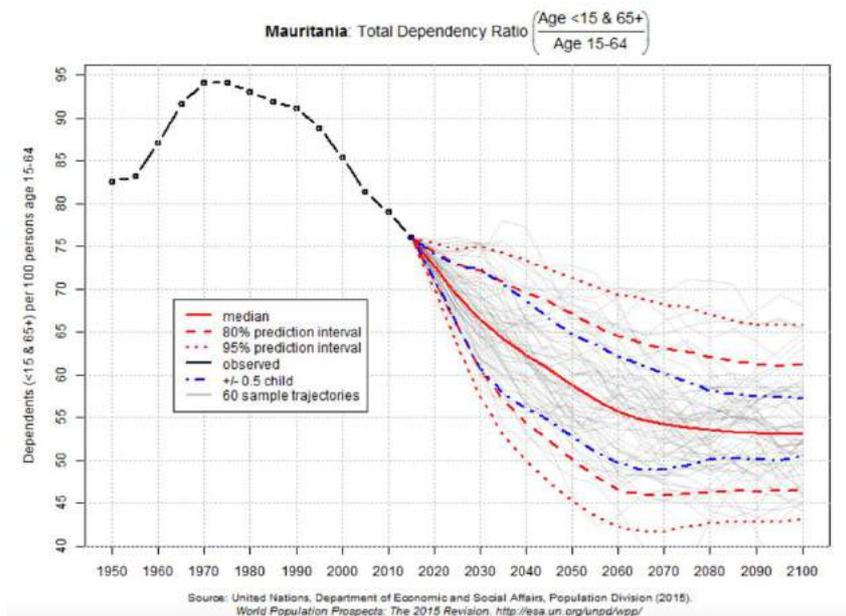
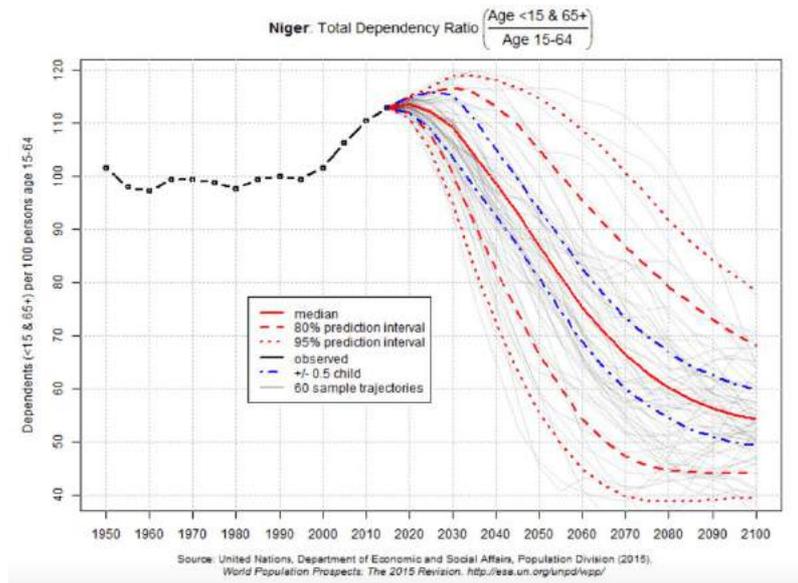
<sup>46</sup> Nous sommes beaucoup plus réservés sur les chiffres mauritaniens, le recensement étant sujet à nombreuses contestations. En Mauritanie, les populations des groupes ethniques ayant les taux de fécondité a priori les plus importants, les négro-mauritaniens (Peuls, Soninké, Wolofs) ainsi que que les descendants d'esclaves (harratines) ne sont, pour des motivations politiques, pas correctement recensés.

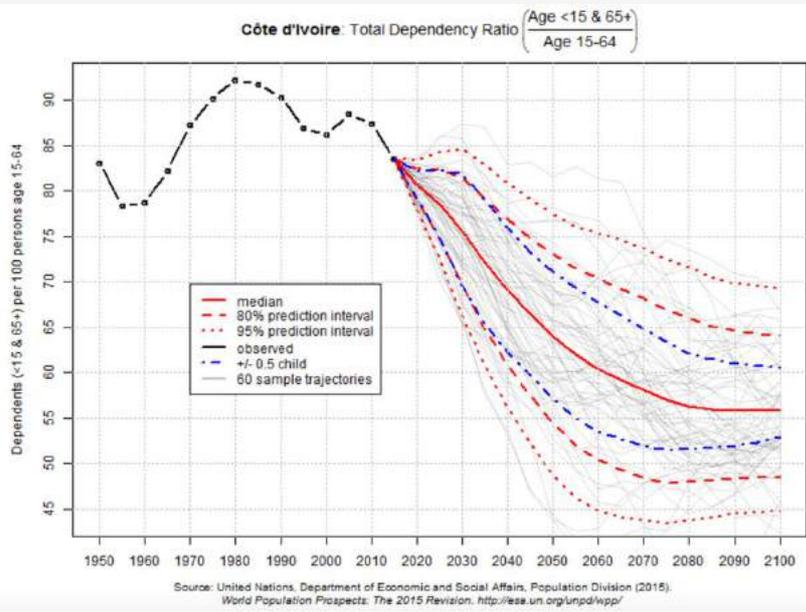
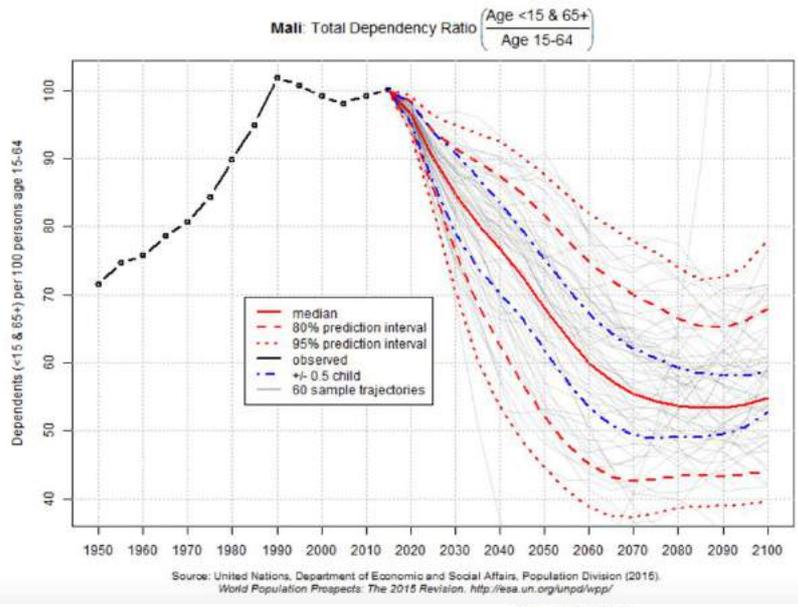
<b>Sénégal</b>	83	65
<b>Tchad</b>	73	93

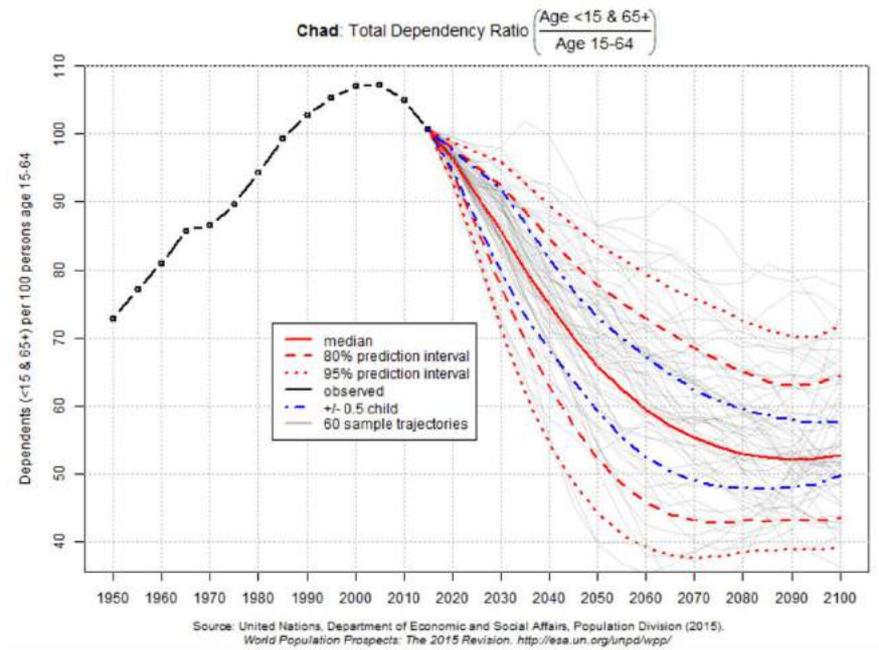
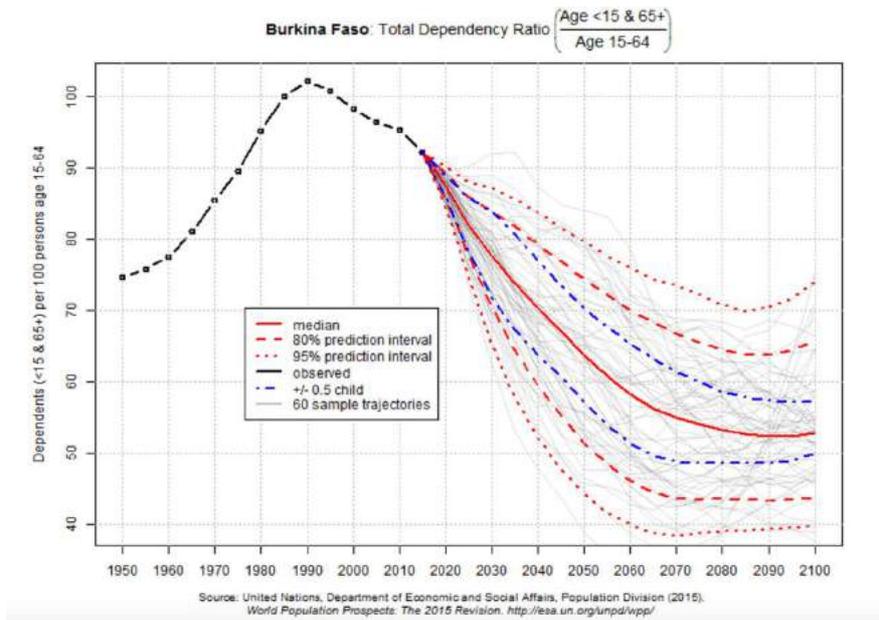
Source : UNITED NATIONS, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2014). *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*, custom data acquired via website.

**Figure 23 : Evolution des taux de dépendance pour les pays de l'aire d'étude**









Sources : UNITED NATIONS, Department of Economic and Social Affairs, Population Division. World Population Prospects: The 2015 Revision. (Medium variant)

**Urbanisation des populations.** Traditionnellement rural, le Sahel connaît une urbanisation rapide depuis 1950<sup>47</sup>. L'urbanisation a été particulièrement rapide au Sénégal entre 1950 et 1980, mais a ralenti par la suite, sans pour autant s'inverser (Entre 1990 et 2015, les populations urbaines au Sénégal sont passées de 2 028 549 à 3 520 215 habitants). Au Mali l'urbanisation a été au début plus lente, mais semble plus rapide depuis les années 2000 et pourrait rejoindre le niveau du Sénégal (43,7 % en 2015) vers 2030. Une évolution semblable se dessine au Burkina, avec une urbanisation rapide depuis les années 2000. Le Niger reste en 2015 le pays le moins urbanisé mais l'accroissement annuel des populations urbaines y est désormais important. Seul le Tchad fait figure de parent pauvre : l'urbanisation y est faible et le taux d'accroissement modeste et les tendances prévues à l'horizon 2050 sont lentes. Actuellement, la Mauritanie se distingue par une urbanisation importante, conséquence notamment des sécheresses de 1973-74 et de 1983-84 ; pays presque exclusivement rural en 1950 il est, dès les années 2000, devenu un pays à majorité urbaine. L'urbanisation est également très forte en Côte-d'Ivoire et s'y poursuit. Le taux d'urbanisation y est de 50,3 % et l'accroissement annuel stable autour de 3,2 % depuis 2000. Alors qu'en 2015, seuls deux pays sont caractérisés par une présence plus importante d'urbains que de ruraux (Côte-d'Ivoire et Mauritanie), ils sont cinq en 2030 (Mali, Sénégal, Nigeria, Côte-d'Ivoire et Mauritanie). Les villes nigériennes sont très importantes et les enjeux d'urbanisation y sont particulièrement épineux.

**Tableau 18. Taux d'urbanisation aire d'étude PRS 2030**

Pays	Taux d'urbanisation 2015 (en %)	Taux d'urbanisation 2030 (en %)	Accroissement annuel (2010-15)
Burkina	29,9	41	5,87 %
Côte-d'Ivoire	54,2	63	3,69%
Mali	39,9	50,3	5,08 %
Mauritanie	59,9	66,9	3,54 %
Nigeria	47,8	58,3	2,67 %
Niger	18,7	24,6	5,14 %
Sénégal	43,7	50,3	3,59 %
Tchad	22,5	26,6	3,42 %

Source : UNITED NATIONS, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2014). World Urbanization Prospects: The 2014 Revision, custom data acquired via website.

Considérant les situations de transition observées hors Afrique, les acteurs internationaux voient l'essor des villes – capitales et villes secondaires - comme des éléments structurants des stratégies de développement économiques<sup>48</sup>. L'urbanisation n'est pas à juguler mais à organiser. Dans ces pays sahéliens, l'urbanisation accélérée doit essentiellement être maîtrisée via la planification. Dans les grandes mégapoles - Dakar, Abidjan, Bamako,

<sup>47</sup> GARENNE Michel (2016), « La pression de la population dans les Pays Sahéliens Francophones : Analyse des estimations et projections de population 1950-2100 », *Ferdi working paper development policies* 168, octobre : <http://www.ferdi.fr/sites/www.ferdi.fr/files/publication/fichiers/p168-ferdi-michel-garenne.pdf>

<sup>48</sup> Cf. BANQUE MONDIALE (2013), « Les pays en développement devraient mettre à profit l'urbanisation pour réaliser les OMD, indique un rapport du FMI et de la Banque mondiale », *Communiqué de presse*, 17 avril : <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2013/04/17/developing-countries-need-to-harness-urbanization-to-achieve-mdgs-imf-world-bank-report>

Nouakchott - la conception de stratégies de gestion et d'aménagement de l'espace urbain est amorcée. Rappelons que cette urbanisation peu maîtrisée est expliquée par :

- un décalage initial par rapport aux situations rencontrées dans les autres régions du monde,
- l'absence de politique d'aménagement et de décentralisation avant les premières mesures initiées dans les années 2000, absence qui se traduit par des difficultés d'accès aux services essentiels et infrastructures de soutien à la production dans les milieux ruraux, et, in extenso, un manque d'opportunités,
- la concentration des activités économiques et de l'information dans les pôles urbanisés.
- des phénomènes climatiques pour la Mauritanie où la sécheresse pousse les habitants vers les pôles urbains et à l'abandon de modes de vie nomades pour l'adoption de modes de vies sédentaires. L'évolution des périodes de pluies aurait aujourd'hui des impacts sur les capacités productives de l'agriculture pluviale (pratique la plus répandue) : elle est de nature à renforcer ce phénomène.

**Tableau 19. Les 4 Villes principales et secondaires et leurs agglomérations des pays de l'aire d'étude PRS 2030 en 2015**

<b>Pays</b>	<b>Ville</b>	<b>Habitants</b>	<b>Rang africain</b>
<b>Burkina Faso</b>	<b>Ouagadougou</b>	<b>2 637 303</b>	<b>29</b>
	Bobo-Douilasso	1 235 117	61
	Banfora	115 908	346
	Koudougou	107 276	357
<b>Côte-d'Ivoire</b>	<b>Abidjan</b>	<b>4 707 404</b>	<b>15</b>
	Bouaké	608 138	120
	Daloa	319 427	182
	<b>Yamoussoukro (capitale politique)</b>	310 056	187
<b>Mali</b>	<b>Bamako</b>	<b>4 347 997</b>	<b>17</b>
	Sikasso	345 578	174
	Koutiala	217 072	238
	Mopti	206 098	249
<b>Mauritanie</b>	<b>Nouakchott</b>	<b>1 012 230</b>	<b>79</b>
	Nouadhibou	126 829	329
	Kiffa	60 005	404
	Rosso	51 026	408
<b>Niger</b>	<b>Niamey</b>	<b>1 175 446</b>	<b>66</b>
	Gazaoua	167 042	288
	Tessaoua	166 682	289
	Tahoua	161 623	291
<b>Nigeria</b>	<b>Lagos</b>	<b>22 889 561</b>	<b>2</b>
	Ibadan	5 881 345	9

	Kano	4 956 615	12
	Benin City	2 571 798	33
<b>Sénégal</b>	<b>Dakar</b>	<b>3 529 300</b>	<b>21</b>
	Touba	830 570	90
	Mbour	641 068	115
	Thiès	636 088	116
<b>Tchad</b>	<b>N'Djaména</b>	<b>1 896 032</b>	<b>43</b>
	Moundou	158 221	297
	Sarh	133 757	320
	Abéché	83 155	382

Source : <https://www.populationdata.net/palmares/villes/afrique/> (données de la Banque mondiale)

### 3.2 Signaux de changement

**Mise en œuvre de politiques de populations.** Les politiques de populations sont l'ensemble des mesures explicites ou implicites prises par un État afin d'exercer une influence sur les effectifs, la croissance ou la répartition de la population. La Côte-d'Ivoire, le Niger, le Sénégal affichent désormais des embryons de politiques de populations qui suggèrent l'importance d'un meilleur contrôle des naissances mais n'affichent pas de leviers pour y parvenir<sup>49</sup>. Ces politiques visent à limiter l'accroissement de la population *via* des programmes dédiés à la réduction de la fécondité et à la maîtrise du phénomène d'exode rural. Les politiques de fécondité visent à renforcer l'usage de la contraception. Encore faible, la demande totale en contraception affiche des progrès lents. Elle concerne seulement 33 % des femmes mariées au Tchad et au Niger, 41 % au Burkina Faso et 45 % au Sénégal, soit plus ou moins la moitié de ce que l'on observe dans beaucoup de pays en développement<sup>50</sup>.

**Mise en œuvre de politiques de décentralisation.** Certains pays (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Mauritanie, Burkina) ont opté pour une programmation du développement destinée à fixer les populations rurales. Cela se traduit par la mise en œuvre de programmes d'activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) dans les zones rurales et par le développement de nouveaux pôles régionaux (développement accéléré de pôles d'activités régionaux et le développement de clusters dans les plans de développement (sénégalais, ivoiriens, mauritaniens, burkinabais) dans les grands pôles secondaires. Le Nigeria qui présentait des contrastes élevés en matière de revenus a fourni d'importants efforts d'aménagement pour harmoniser les conditions de vie sur son territoire. Su point de vue géopolitique, les inégalités sont marquées. D'après le Rapport 2009 sur le développement humain au Nigeria du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le PIB par habitant affichait d'importants écarts d'une zone géopolitique à l'autre. La région Sud-Sud était celle où le PIB était le plus élevé (3 617,4 USD par habitant), suivie par le Nord-Ouest (1 898,9 USD), le Nord-Centre (1 320,3 USD), le Sud-Ouest (1 309 USD), le Nord-Est (343 USD) et le Sud-Est (292,2 USD). Les différences régionales y étaient également significatives en ce qui concerne le nombre de Nigériens qui vivent avec un dollar par jour. D'après le profil 2010

<sup>49</sup> Voir le Plan Sénégal Emergent (PSE) au Sénégal, le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) au Niger, le Plan national de développement (PND) en Côte-d'Ivoire.

<sup>50</sup> Page d'accueil du site UNITED NATION, Population Division, Millenium Development Goals : <http://www.un.org/en/development/desa/population/theme/mdg/index.shtml>

de la pauvreté au Nigeria, 70,4 % des habitants vivaient avec moins d'un dollar par jour dans le Nord-Ouest, 50,1 % dans le Sud-Ouest, 59,2 % dans le Sud-Est, 59,7 % dans le Nord-Centre, 69,1 % dans le Nord-Est et 56,1 % dans le Sud-Sud. En matière d'aménagement des territoires, les pays présentant les plus faibles densités et les plus grandes superficies (Niger, Tchad, Mali, Mauritanie) sont confrontés à des défis techniques et financiers (longueur des infrastructures et modèle économique d'acheminement des services plus difficile à opérationnaliser) plus importantes que les pays les plus denses et de moindre taille (Côte-d'Ivoire, Sénégal, Burkina, Nigeria).

**Accès des femmes à l'éducation et à la santé.** Notamment liés à l'action des bailleurs mais aussi aux stratégies nationales et à celles de la société civile, les progrès enregistrés en matière d'accès des femmes à l'éducation présagent d'une autonomisation progressive, mais lente, des femmes dans l'espace considéré. La réduction du nombre de grossesses précoces, l'amélioration de l'accès à l'éducation et les efforts poursuivis en matière de santé reproductive devraient conduire à une baisse lente mais réelle de la fécondité. Les disparités entre les milieux ruraux et le milieu urbain restent marquées en 2015, mais les efforts réalisés dans le cadre des politiques de décentralisation doivent les atténuer progressivement; l'exode rural étant une réalité, l'accès des femmes aux services en milieu urbain devrait également certains comportements et renforcer l'usage de la contraception moderne même si des freins de nature socio culturels existent.

**Evolution lente des comportements sanitaires et alimentaires en milieu urbain.** L'accès élargi à l'assainissement et à l'eau potable contribue au renforcement de l'hygiène dans les quartiers formalisés. Notons que les changements de mode de vie et d'alimentation conduisent à l'émergence de pathologies 'industrielles': stress, diabète, asthme, dépression, hypertension conditionnée également par l'évolution des modes culinaires (recours aux bouillons, au riz importé). Dans les pays côtiers les plus consommateurs de riz (Sénégal), la crise des matières premières alimentaires importées aurait scucité l'adoption de nouveaux comportements alimentaires et un repli sur d'autres céréales que le riz. Les bouillons cubes sont également l'objet d'une surveillance croissante et de polémiques récurrentes depuis le début des années 2010.

### Encadré 11. Effets sanitaires perçus des bouillons alimentaires

Dr Aliou Ba : “les bouillons commercialisés au Sénégal contiennent tout ce qui est contre indiqué pour les maladies cardiovasculaires”

L’annonce fait froid dans le dos et va sûrement créer un charivari dans les cuisines sénégalaises, habituées à la consommation excessive de bouillons de toutes sortes. Et c’est docteur Aliou Ba qui lâche la bombe “les bouillons commercialisés au Sénégal contiennent un danger imminent pour les consommateurs, car ils ne sont pas destinés à la consommation”, lâche t-il dans l’Observateur.

Il prend ainsi le contre-pied du directeur du commerce intérieur, Ousmane Mbaye qui dans un entretien accordé au journal affirmait “les bouillons commercialisés au Sénégal ne présentaient aucun danger. “Faux”, rétorque Aliou Ba qui enfonce le clou en arguant que “ ces bouillons alimentaires sont fabriqués dans les pays comme le Maroc et la Tunisie, mais ils ne sont pas commercialisés chez eux”. Selon lui “le potassium bloque le cœur. Un produit qui a le glutamate de potassium ne peut pas être commercialisé. Ces bouillons sont en train de détruire la population parce qu’ils contiennent tout ce qui est contre indiqué pour les maladies cardiovasculaires

Source : SENENEWS (2013), « Les bouillons commercialisés au Sénégal contiennent tout ce qui est contre indiqué pour les maladies cardiovasculaires », 14 juillet : [http://www.seneweb.com/news/Sante/dr-aliou-ba-ldquo-les-bouillons-commercialises-au-senegal-contiennent-tout-ce-qui-est-contre-indique-pour-les-maladies-card\\_n\\_100455.html](http://www.seneweb.com/news/Sante/dr-aliou-ba-ldquo-les-bouillons-commercialises-au-senegal-contiennent-tout-ce-qui-est-contre-indique-pour-les-maladies-card_n_100455.html)

### 3.3 Incertitudes majeures

**Impacts des politiques de populations.** Les politiques de populations se heurtent à la structure traditionnelle des ménages et le nombre d’enfants idéal ne descend pas sous 5 enfants/femmes. La contraception moderne est également freinée par la structure traditionnelle de la famille ; certains Imans (Sénégal, Mauritanie, Mali, Niger) vilipendent les médicaments et stratégies contraceptives modernes. Par ailleurs, cette demande vise pour l’essentiel à l’espacement des naissances et non à la maîtrise de la taille des familles. Or, la religiosité est en essor dans cet espace. À horizon 2030, les progrès sont très incertains. Dans ces domaines, les Nations unies semblent très, voire trop optimistes : ainsi, selon les dernières projections de population des Nations unies mises en ligne en mai 2011, la population de l’Afrique subsaharienne estimée en 2010 à 860 millions d’habitants pourrait se situer en 2050 entre 1,7 milliard et 2,2 milliards d’habitants, selon que la fécondité baisse d’environ 5 enfants en moyenne par femme en 2010, à 2,4 ou 3,4 enfants par femme en 2050. En 2100, elle pourrait se situer entre 3,3 milliards et 4,8 milliards d’habitants, selon que la fécondité moyenne serait alors de 2,1 ou de 2,6 enfants par femme. Ces hypothèses supposent cependant implicitement une augmentation annuelle de l’utilisation de la contraception d’environ 1 à 1,5 point de pourcentage par an dans les 15 ou 20 prochaines années. Or, en Afrique de l’Ouest et en Afrique centrale, qui représentent plus de la moitié de la population d’Afrique subsaharienne, l’augmentation annuelle de l’utilisation de la contraception moderne au cours des 20 dernières années a été de 0,3 point par an en Afrique de l’Ouest et de 0,2 point en Afrique centrale. Ainsi,

l'accélération du phénomène pensée dans un espace, qui présente des résistances culturelles à la contraception est très optimiste.

**Les politiques d'éducation** se traduisent pour l'heure par la construction d'infrastructures, mais le rattrapage à effectuer est important. Si la question est infrastructurelle, le problème de RH est plus important encore. L'ensemble conduit à des dépenses de fonctionnement comme d'investissement qui sont extrêmement coûteuses pour les pays sahéliens. Les problèmes d'accès restent quantitatifs, mais aussi et surtout qualitatifs<sup>51</sup> comme l'illustre le casse tête tchadien. À cause de l'extrême jeunesse de la population – plus de deux Tchadiens sur trois ont moins de 25 ans – et de sa forte fécondité, on doit s'attendre dans les 20 ans à venir, à un doublement de la population totale du pays. On doit s'attendre aussi à un quasi triplement de la population urbaine et de celle de N'Djamena, et à une forte progression du nombre de jeunes recherchant un emploi.

**Succès des politiques d'aménagement du territoire.** La création d'activités en dehors des grandes mégapoles urbaines est programmée mais le succès des clusters et zones d'activités programmées, notamment dans et autour des villes secondaires, dépendra de la fourniture d'infrastructures et de services en quantité suffisante et à des coûts compétitifs. L'atteinte de la compétitivité de ces investissements (prix des facteurs de production) reste très incertaine et leur mise en œuvre est également tributaire des dispositions prises pour assurer la sécurité en région.

**Phénomènes migratoires liées aux crises sanitaires et ou sécuritaires.** La résurgence de crises sanitaires et l'émergence d'enjeux liés aux radicalismes sont susceptibles de provoquer des mouvements importants de population qui peuvent difficilement être anticipés. Comme le montrent les chiffres infra qui concernent le Mali, ces phénomènes peuvent être de grande ampleur du fait de l'insécurité physique, sanitaire et alimentaire propre aux zones de conflits. Les impacts de l'insécurité alimentaire sont également importants : ils provoquent des phénomènes d'exode temporel vers les villes durant les périodes de soudure, mais peuvent également générer des déplacements plus définitifs si la résilience des systèmes alimentaires locaux est durablement perturbée. Plus largement, au début de 2014, les services du coordonnateur humanitaire de l'ONU pour le Sahel avaient fait état d'environ 1,6 million de personnes déplacées à travers neuf pays du Sahel : Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal. Six des pays de l'aire d'étude sont directement affectés par ces conflits, la Côte-d'Ivoire abrite pour sa part des réfugiés libériens et guinéens dans des proportions encore inconnues mais un recensement y est également amorcé depuis novembre 2016<sup>52</sup>.

<sup>51</sup> Cf. TRAORE Tié (2015), « Ecole ivoirienne : Le rapport d'État 2015 dépeint les failles du système », *linfodrome*, 2 juillet : <http://www.linfodrome.com/societe-culture/21820-ecole-ivoirienne-le-rapport-d-etat-2015-depeint-les-failles-du-systeme>. Le système ivoirien reste pourtant le pays le plus 'avancé' de l'aire d'étude. Au Sénégal, en dépit des efforts engagés, les programmes peinent également à assurer le rattrapage escompté, nécessaire pour le développement économique. Le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (2012-2015) n'aurait pas eu, plus que ces prédécesseurs, les effets escomptés. La situation est très critique en Mauritanie.

<sup>52</sup> RFI (2016), « La Côte-d'Ivoire entame un recensement des réfugiés présents sur son sol », 23 novembre : <http://www.rfi.fr/afrique/20161123-cote-ivoire-recensement-refugies-migrations>

**Tableau 20. Situation au Mali fin 2016**

<b>Nombre de personnes déplacées d'origine malienne dans les pays limitrophes (décembre 2016)</b>	139 600
<b>Population en insécurité Alimentaire</b>	2,5 millions
<b>Nb. d'enfants en malnutrition aigue en 2017</b>	622 400

Source: OCHA (2016), Bulletin humanitaire Mali octobre-novembre 2016 : [http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/BulletinHumanitaire\\_Mali\\_20161130\\_FR\\_FINAL.pdf](http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/BulletinHumanitaire_Mali_20161130_FR_FINAL.pdf)

Ces problématiques sécuritaires ne sont pas les seuls déterminants des évolutions des taux migratoires. La sécurité physique, la sécurité sanitaire et la capacité à obtenir une activité génératrice de revenus participent à la mobilité des personnes. Dans l'aire d'étude, les tendances sont identiques à celles observées en 2015. Les pays qui présentaient taux négatif continuent ont toujours un taux négatif, mais il s'est légèrement réduit. Autrement dit, les populations émigrent moins. Dans les pays qui accueillent plus (taux positifs), les populations immigrées devraient être moins nombreuses à s'installer. La stabilité de ces prédictions dépend toutefois fortement des conditions sécuritaires qui prévalent dans la région et des succès des stratégies de création d'activités génératrices de revenus.

**Tableau 3. Evolution des taux migratoires nets (pour 1000 habitants)\***

Pays	Taux migratoire net 2015	Taux migratoire net 2030
<b>Burkina</b>	- 1,3	- 1,0
<b>Côte-d'Ivoire</b>	+ 0,2	+ 0,2
<b>Mali</b>	- 2,1	- 1,6
<b>Mauritanie</b>	- 0,9	- 0,7
<b>Nigeria</b>	- 0,3	- 0,2
<b>Niger</b>	- 0,3	- 0,2
<b>Sénégal</b>	- 1,2	- 0,9
<b>Tchad</b>	+ 1,0	+ 0,6

\*Le taux de migration net est le rapport entre le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties) et la population moyenne d'une zone considérée. L'indicateur est généralement exprimé pour 1 000 habitants. Ce taux peut être positif (s'il y a plus d'entrées que de sorties) ou négatif (s'il y a plus de sorties que d'entrées).

Source : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2015). World Population Prospects: The 2015 Revision, custom data acquired via website.

#### 4. HYPOTHESES PROSPECTIVES

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. Renforcement des effectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La survie de la population féminine s’améliorant, un surplus de reproduction (net) en résulte, et ce en dépit de l’émigration (plus particulièrement féminine) bien que le taux brut diminue ou stagne</li> <li>▪ Action des bailleurs (OMD x PPTe) produit des effets dans le domaine de la santé et de l’hygiène et contribue à une réduction lente de la mortalité</li> <li>▪ Des urbains toujours plus nombreux dans les villes principales et secondaires</li> <li>▪ Une population jeune en quête d’emplois</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Société traditionnelle</b> : permanence de composantes religieuses et culturelles ; maintien de taux de natalité élevés alors que la mortalité baisse lentement</li> <li>2. <b>Peu de transformations économiques et croissance faible</b> : peu d’activités génératrices de revenus dans le secteur économique moderne ; faibles capacités d’investissement dans le secteur informel</li> <li>3. <b>Peu de transformations sociales</b> : accès aux services de base (éducation, santé, énergie, eau) encore restreints et de qualité perfectible pour un grand nombre de populations vulnérables.</li> </ol>
<p><b>B. Transition lente et diminution lente des taux de dépendance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le rattrapage ne se fait pas au rythme escompté.</li> <li>▪ Action des bailleurs (OMD x PPTe) produit des effets dans le domaine de la santé et de l’hygiène et contribue à une réduction lente de la mortalité</li> <li>▪ Des urbains toujours plus nombreux dans les villes principales et secondaires</li> <li>▪ Stimulation de l’entrepreneuriat</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Société traditionnelle et urbanisation</b> : reconfiguration lente des valeurs au croisement de modes de vie traditionnels et de dynamiques urbaines. Baisse de la mortalité et baisse amorcée de la natalité avec des effets "plateaux" en ville, moindre évolution en milieu rural</li> <li>2. <b>Transformation lente du secteur économique moderne et croissance économique faible / croissance démographique</b> : pas assez d’activités génératrices de revenus dans le secteur moderne ; entrepreneuriat, innovation dans le secteur informel et amorce de formalisation</li> <li>3. <b>Des transformations sociales</b> : filets sociaux, accès à la formation professionnelle / de base accrue pour les populations vulnérables + cadre des affaires des activités informelles amélioré</li> </ol>

<p><b>C. Transition démographique marquée et diminution forte des taux de dépendance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fenêtre positive pour dividende démographique</li> <li>▪ Action des bailleurs (OMD x PPTTE) produit des effets dans le domaine de la santé et de l'hygiène et contribue à une réduction lente de la mortalité</li> <li>▪ Actions engagées contribuent à la baisse de la natalité</li> <li>▪ Des urbains toujours plus nombreux</li> <li>▪ Entreprenariat et création d'emplois via diversification économique</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Des politiques de population efficaces et un effet urbain</b> : comportements urbains occidentaux prennent le pas sur la tradition</li> <li><b>2. Des transformations économiques profondes et une croissance soutenue</b> : la croissance économique est forte et soutient l'investissement et l'épargne, le secteur moderne crée des emplois, le secteur informel est accompagné et structuré</li> <li><b>3. Des transformations sociales importantes</b> : les filets sociaux et les mesures de réduction de la pauvreté (multiplication des accès aux services essentiels) se traduisent par une amélioration des conditions de vie des populations pauvres. Les classes moyennes disposent d'accès à des services de marché pour les services.</li> </ol>
--	---

## 9.3 IDENTITES

### 1. DEFINITION

La problématique identitaire – comment je me perçois et comment suis-je perçu dans un espace partagé – est duale. L'identité personnelle est fonction de permanences<sup>53</sup> et de capacités d'évolution : elle est, à travers l'organisation de compromis réels sur les valeurs et leur expression, ce qui rend acceptable les évolutions techniques, sociales et politiques. Dans l'aire d'étude PRS 2030, l'identité est marquée par des appartenances et des processus de différenciation (des stratifications) ; ces composantes sont familiales, religieuses, ethniques, sociales et conditionnent entre autres la réception accordée :

- aux normes sociales projetées pour organiser le vivre-ensemble, et
- aux activités programmées, conciliables ou non avec les normes sociales en vigueur.

Pour Amartya Sen, cette représentation de l'identité est appelée individualité. L'individualité est composée de diverses identités : *Tout individu a plusieurs identités. Le fait d'être un homme ou une femme constitue l'une de ces identités. Appartenir à une famille en est une autre. Etre membre d'une classe sociale, d'un groupe professionnel, d'une nation ou d'une communauté peut créer des liens particuliers. L'individualité de la personne coexiste avec diverses identités de ce type. Notre conception de nos intérêts, de notre bien-être, de nos obligations, de nos objectifs et de la légitimité de notre comportement est influencée par les effets variés – et parfois conflictuels – de ces diverses identités.*<sup>54</sup>

### 2. ENJEUX CLEFS

Dans l'aire d'étude PRS 2030, le sentiment d'appartenance existe au croisement de différentes composantes ; les appartenances ethniques et religieuses sont encore fortement ancrées alors que la citoyenneté (État civil et accès aux droits conférés par les instances régaliennes) reste à fonder.

#### 2.1 Achever la construction des États modernes et fonder la citoyenneté.

Depuis les Indépendances, la construction de l'État-Nation s'inscrit dans une dynamique originale. Dans l'espace sahélien, ce ne sont pas des Nations préexistantes qui ont construit les États ; l'État moderne est un avatar, aux frontières héritées d'un passé colonial et qui s'appuie sur des dynamiques de reproduction sociale enchâssées dans l'histoire précoloniale, remodelées par les administrations coloniales et les décisions des bailleurs internationaux<sup>55</sup>.

<sup>53</sup> D'une manière simple, dans *Sur la phénoménologie de la conscience intime du temps* (1893-1917), Husserl définissait l'identité comme le fait que quelque chose se maintienne à travers le temps, au-delà des changements.

<sup>54</sup> SEN Amartya. K. (1993), *Éthique et économie*, ensemble d'articles traduit par S. Marnat, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 229-270.

<sup>55</sup> Les États ont des frontières qui dissocient des formes de cohésion ethniques. Les frontières entre le Mali, le Sénégal et la Mauritanie sont occupées par des groupes ethniques identiques : wolofs, soninkés, peuls. Le découpage de la Haute Volta en Côte-d'Ivoire et Burkina a conduit à mettre de part et d'autres les senufos, que l'on retrouve également au Mali, etc.. Les peulhs arabo-berbères de la Mauritanie, du nord Mali, du Niger et du Tchad ont également des parentés. L'évolution des ces réalités identitaires dans des espaces étatiques ne peut se faire sans renforcement de la cohésion sociale organisée par les États. Toutefois, ces parentés peuvent également être regardées comme dans atouts dans une perspective qui n'est plus uniquement celle de la construction des États mais celle d'ensembles sous régionaux plus intégrés. Pour une analyse de la construction des États en Afrique, voir BAYART Jean-François (1989), *L'État en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayard, Collection L'espace du politique, 489 p.

Ces États modernes auxquels on crédite la capacité d'organisation du vivre ensemble ont failli à brasser des communautés hétérogènes, dépositaires de traditions ancrées dans des normes et des règles d'action coutumières, c'est à dire l'ensemble des habitudes et usages nés de comportements antérieurs répétés qui guident et façonnent les comportements ultérieurs. Si la coutume est à la fois faite de pratiques tenues pour règles et la résultante des mœurs d'un groupe social donné (Garrison, 1977)<sup>56</sup>, son association au corpus administratif et juridique de l'État moderne est délicate (Magnant, 2004)<sup>57</sup>. Souvent, l'introduction de règles nouvelles déstabilise le droit local et la société, sans pour autant conduire à l'acceptation de nouvelles règles (Bayart, 1989 ; Magnan, 2004).

Le compromis qui en résulte n'est donc pas opératoire. Il l'est d'autant moins lorsque ses préceptes, exogènes, ne disposent pas de l'assise sociale et des infrastructures nécessaires pour s'affirmer et qu'il est accaparé par certaines communautés/minorités et instrumenté en leur faveur alors que les traditions restent ancrées. Dans l'aire d'étude PRS 2030, la mauvaise gouvernance et le déficit d'aménagement du territoire n'ont pas participé à l'acceptation de l'État comme maillon organisateur de la vie en collectivité. L'État ne fait pas force d'autorité morale, pas plus qu'il ne représente depuis les ajustements structurels et l'amorce de coupes franches dans les effectifs de la fonction publique, l'avenir en matière d'emploi. La faillite sociale et économique des programmes de planification étatique et des dynamiques de rattrapage<sup>58</sup> a graduellement réduit les marges de manœuvre des États sahéliens, soumis aux ajustements structurels, puis inscrits dans le cadre du processus PPTTE (Pays Pauvres Très Endettés) et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La reconnaissance et l'achèvement de la construction des États et de règles d'action reconnues par la majorité apparaissent comme un préalable nécessaire au développement des formes de citoyenneté. Il s'agit de l'une des priorités des bailleurs.

## 2.2 Limiter les disparités, renforcer la cohésion sociale et assurer l'inclusivité.

Les sociétés nées dans le post colonialisme sont profondément inégalitaires et marquées par de nombreuses fractures.

- Une fracture entre le secteur public et le secteur privé. Les sociétés post indépendantistes ont magnifié les cadres de la fonction publique qui garantissait l'accès aux ressources alors que le développement de la culture entrepreneuriale était

<sup>56</sup> GARRISSON François (1977), *Le pouvoir, des temps féodaux à la Révolution*, Paris, Montchrestien, Collection Précis Domat, Collection Université nouvelle.

<sup>57</sup> MAGNANT Jean-Pierre (2004), « Le droit et la coutume dans l'Afrique contemporaine », *Etudes* n°48, pp. 167-192. <https://droitcultures.revues.org/1775>.

<sup>58</sup> Selon les tenants du « rattrapage », il existe un modèle à suivre, en l'occurrence, celui des pays occidentaux. Mécanique et attachée à la notion de progrès, cette approche initie la première vague des politiques d'industrialisation en Afrique. Les approches de rattrapage reposent pourtant sur trois implicites éminemment contestables. Le premier est l'idée d'une similitude entre les conditions sociales et économiques qui définissent les pays africains après les Indépendances, et celles des pays aujourd'hui développés avant la Révolution industrielle. Abstrait de toute considération économique, le second considère que le progrès scientifique et technique permet aux pays ayant engagé plus tardivement leur développement d'atteindre plus rapidement le stade ultime ! Le troisième et dernier implicite est le lien mécanique entre croissance économique et développement dans une acception plus large. Dans *The Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto*, Walt W. Rostow (1960) conçoit le développement comme une succession de phases d'accumulation de capitaux. Synthétiquement, l'accumulation libère les potentiels et permet un décollage ou changement d'étape. Chaque société traverse ces mêmes étapes pour passer du stade de la « société traditionnelle » au stade de « société développée ». En fonction de la date à laquelle ces phases interviennent, les dynamiques de croissance ne s'appuient pas sur les mêmes techniques. Aussi les pays en développement devaient-ils bénéficier du progrès technique exogène et de l'aide des pays disposants des technologies les plus avancées pour tirer leur croissance...

délaissé. Cette catégorie de fonctionnaires bourgeois disparaît progressivement mais conserve des privilèges légaux (accès à la sécurité sociale, primes) et d'autres qui le sont moins (corruption) alors que le secteur privé reste atrophié, voir insignifiant au regard des perspectives démographiques. Les entrepreneurs continuent trop souvent d'exercer de façon informelle ; ils ne disposent pas de conditions d'accès à la protection sociale ou au crédit équivalentes à celles des fonctionnaires et des employés des entreprises d'État.

- Une dichotomie ruraux-urbains fortement ancrée. À défaut d'avoir organisé et aménagé l'espace, la présence de l'État en région est plus symbolique que réelle. La disparité d'accès aux services publics – santé, éducation, police, justice - est forte dans l'ensemble des pays. Hormis le secteur minier et les grandes plantations agroindustrielles, les capacités d'emploi dans le secteur moderne y restent également très faibles.
- Au sein des villes, les villes formelles côtoient les villes informelles où les services publics sont sous dimensionnés.

Toutes ces disparités sapent la cohésion sociale. Elles se traduisent notamment, pour les groupes vulnérables, par des difficultés d'accès aux services sociaux de base. Les stratégies de réduction de la pauvreté ont pris la mesure de cette situation de faits ; elles entendent y répondre par l'affirmation d'une croissance économique forte et inclusive fondées sur l'entrepreneuriat.

**Tableau 22. PIB et indice de GINI des pays de l'aire d'étude**

<b>Pays</b>	<b>PIH/hab en USD (1990)</b>	<b>PIB/hab en USD (2015)</b>	<b>Indice de GINI* (2013)</b>
<b>Burkina</b>	545,7	1 696,0	39,8
<b>Côte-d'Ivoire</b>	2 081,5	3 513,7	41,5
<b>Mali</b>	820,4	2 028,2	33
<b>Mauritanie</b>	1 819,9	3 886	40,5
<b>Niger</b>	585,4	955,5	34,6
<b>Nigeria</b>	1 958,7	6 003,9	48,8
<b>Sénégal</b>	1 197,1	2 420,8	40,3
<b>Tchad</b>	717,6	2 175,8	39,8
<b>France</b>	21 795,2	36 352,5	30,9

Source : Source: WORLD BANK (2013). "World Development Indicators 2013." Washington, D.C.: World Bank. <http://data.worldbank.org>. Accessed October, 2013. \*L'indice de GINI mesure l'inégalité des revenus. Plus l'indice est proche de 100, plus la distribution est inégale. Cette distribution est indépendante du niveau de revenu peu élevé dans la zone. L'espace PRS 2030 présente des niveaux de revenus faibles et une répartition très inégale, même si les chiffres doivent être maniés avec précaution, notamment dans le cas de la Mauritanie (chiffres politisés).

Les PIB/habitant des pays de l'aire d'étude évoluent à la hausse depuis 1990. Les pays les plus riches (Nigeria, Mauritanie et Côte-d'Ivoire) sont aussi ceux qui présentent les inégalités les plus marquées.

### 2.3 Empreinte religieuse et maîtrise de l'espace public.

L'appartenance religieuse est une composante essentielle des sociétés sahéliennes. Les habitants, chrétiens et musulmans, sont très attachés à la pratique religieuse ; de façon traditionnelle, la coexistence des croyances, voire leur superposition – il n'est pas rare que des groupes soient à la fois musulmans et restent attachés à des religions traditionnelles – est archétypique de cette zone. Pourtant, cette coexistence religieuse est désormais menacée. Adeptes du rite malékique<sup>59</sup> (Mauritanie, Mali, Sénégal<sup>60</sup>, Burkina, Niger, Tchad, Nigeria), souvent caractérisée par des expressions confrériques (Mauritanie, Mali, Niger, Nigeria et Sénégal) d'orientation soufie, la zone musulmane est traversée par un conflit de norme religieuse. L'islam salafiste<sup>61</sup> à travers ses expressions quiétiste, politique et djihadiste s'est immiscé de façon visible dans l'espace public<sup>62</sup>. S'il touche de façon évidente les couches les plus vulnérables, il attire également au delà. Cet Islam entre en conflit avec l'islam malékite et les autres religions présentes (catholicisme, protestantisme et religions traditionnelles) alors que la coexistence, avait jusqu'alors été plus ou moins assurée. Cette irruption est un défi pour les autorités religieuses musulmanes malékites qui perdent en influence. Elle bouscule également les États laïques qui, au mieux, font face à un prosélytisme vigoureux, au pire se trouvent confrontés à des phénomènes de violence exacerbée. Ce conflit a un pendant dans l'espace de la chrétienté où la présence du pentecôtisme<sup>63</sup> (les Eglises de Réveil) bouscule les structures catholiques traditionnelles sans être soumis à une surveillance identique à celle des mouvements islamiques. Ces mouvements pentecôtistes ont une forte résonance en Côte-d'Ivoire comme au Nigeria et pourraient servir de support à la création de mouvements insurrectionnels comme cela a pu être le cas avec l'Armée de résistance du Seigneur en Ouganda. La maîtrise du fait

<sup>59</sup> Le malékisme est l'une des quatre écoles classiques du droit musulman sunnite. Il est fondé sur l'enseignement de l'Imam Malik ibn Anas (711 - 795), théologien et législateur qui naquit à Médine. Cette école est majoritaire en Afrique du Nord et de l'ouest. Suivie par environ 20 % des musulmans, c'est la troisième école en nombre de pratiquants ; elle diffère essentiellement des trois autres par les sources qu'elle utilise pour déterminer la jurisprudence. Si les quatre écoles utilisent toutes le Coran, la Sunna ainsi que l'Ijma (le consensus des compagnons du Prophète) et les analogies (qiyās), le malikisme se réfère également aux pratiques des premiers habitants musulmans de Médine (Amal ahl al-medina) comme source de la jurisprudence islamique (fiqh) et fait grand cas de la tradition du Prophète (hadiths) tout en prenant en considération l'intérêt général. Il existe de nombreuses confréries maraboutiques soufies (Tidjane au Sénégal, en Mauritanie, au Mali, au Niger, au Tchad, Mouride au Sénégal, Qadiriyya en Mauritanie, au Sénégal, au Mali) qui s'appuient sur le rite malékite. Sur ce point, Cf. HOURANI Albert (1993), *Histoire des peuples arabes*, Paris, Points Histoire, Seuil, 732 p.

<sup>60</sup> Le Sénégal compte également des chrétiens, estimés à environ 4 % de la population et d'expression essentiellement catholique.

<sup>61</sup> Historiquement ce mouvement salafiste était un mouvement d'inspiration libérale, né vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Egypte. De nos jours, il désigne le « salafisme contemporain » d'inspiration néo-fondamentaliste, lui-même divisé en trois mouvances qui s'expriment toutes dans l'aire d'étude :

1. le « salafisme quiétiste », aussi connu comme « salafisme prédicatif » (*salafiyya al-da'wa*), « salafiste littéraliste » ou « salafisme cheikhiste », qui prône l'éducation et la purification de la communauté (oumma) par la pédagogie et l'enseignement religieux ;
2. le « salafisme politique », « salafisme réformiste » ou « salafisme activiste » (*salafiyā al-harakyyiā*), organisé en mouvements politiques ;
3. le salafisme djihadiste (*al-salafiyya al-jihadiyya*), ou « salafisme révolutionnaire » prône une action armée pour imposer l'islam purifié des origines. On retrouve dans cette mouvance des groupes terroristes comme Al-Qaïda, l'État Islamique, Boko Haram.

<sup>62</sup> Cf. SARDAN DE Jean-Pierre O. (2015), « Comment le salafisme a pu prospérer au Niger », *Marianne*, 21 janvier :

<https://www.marianne.net/debattons/tribunes/comment-le-salafisme-pu-prosperer-au-niger>

<sup>63</sup> CLUB DU MILLENAIRE (Non daté), « Le développement des mouvements pentecôtistes en Afrique de l'ouest », [http://sd-1.archive-host.com/membres/up/52015156361831095/Club\\_du\\_Millenaire\\_-\\_Le\\_developpement\\_des\\_mouvements\\_evangelistes\\_en\\_Afrique\\_de\\_louest.pdf](http://sd-1.archive-host.com/membres/up/52015156361831095/Club_du_Millenaire_-_Le_developpement_des_mouvements_evangelistes_en_Afrique_de_louest.pdf)

religieux et l'organisation d'un compromis sur le rôle et la place de la religion dans l'espace public sont essentielles pour éviter un délitement plus important de la cohésion sociale.

**Tableau 23. Importance de l'islam dans l'aire d'étude**

Pays	% de musulmans	Religions traditionnelles
<b>Côte-d'Ivoire</b>	38	Sunnite malékite – Catholicisme (22 %) et Protestantisme (6 %) – Religions traditionnelles (17 %)
<b>Tchad</b>	53	Sunnite malékite - Catholicisme (20 %) et Protestantisme (15 %) – Religion traditionnelle (15 %)
<b>Burkina</b>	60	Sunnite malékite – Catholicisme (23 %) et Protestantisme (4 %) – Religions traditionnelles (16 %)
<b>Mauritanie</b>	99	Sunnite Malékite
<b>Mali</b>	98	Sunnite malékite
<b>Nigeria</b>	50,5 <sup>64</sup>	Sunnite malékite et Chiites (12% des musulmans) – Evangélique protestant et Catholiques (40 % à 45 %)
<b>Sénégal</b>	94	Sunnite malékite – Catholicisme (4 %) - Religions traditionnelles (4 %)
<b>Niger</b>	95	Sunnite malékite

Sources : CIA (2017), The World Factbook, <https://www.cia.gov/library/publications/download/>

<sup>64</sup> CIA (2017), The World Factbook, <https://www.cia.gov/library/publications/download/>

### 3. HORIZON 2030 – TENDANCES LOURDES, SIGNAUX FAIBLES DE CHANGEMENT ET INCERTITUDES

#### 3.1 Tendances lourdes

**Conflit de normes religieuses.** Le salafisme, dans toutes ses expressions, quiétiste, politique et djihadiste, gagne du terrain. Le salafisme quiétiste, à travers ses ramifications associatives, médiatiques intervient en subsidiarité de l'État dans les domaines des services sociaux, dans le secteur de la santé et dans l'éducation pour lutter contre la pauvreté. Il existe au Niger, en Mauritanie, au Mali, au Tchad, et dans une moindre mesure, au Burkina. Il est surveillé au Sénégal et en Côte-d'Ivoire. L'islam politique s'exprime en Mauritanie, au Mali et dans le Nord du Nigeria. Le Djihadisme menace l'ensemble de la zone. Cette diffusion a pour origines :

- les dons et investissements des pays du Golfe en contrepartie de la construction de mosquées d'obédiences salafistes et l'influence de la Banque Islamique de développement,
- l'influence des organisations caritatives salafistes<sup>65</sup>,
- la critique radicale des confréries et des systèmes confrériques, perçus comme des organisations dévoyées et corrompues<sup>66</sup>,
- la critique de la modernité occidentale et de l'État moderne.

Cet islam radical s'oppose aux normes d'action et valeurs occidentales adoptées par les bailleurs et les gouvernements locaux pour organiser la modernisation des secteurs économiques, assurer la mise en œuvre de l'égalité entre genres et faire évoluer les services de santé et d'éducation. Les trois expressions salafistes ont en commun de plaider pour la création de Républiques islamiques organisées autour de la Charia, ou a minima, de remettre en cause la séparation du religieux et des activités initiées par l'État. Si le Sénégal résiste du fait de structures confrériques puissantes (les Mourides, lesquels influencent fortement la vie politiques et sont concurrencés par les salafistes), l'avancée des mouvements salafistes, qui ont d'ores et déjà pris le pouvoir religieux en Mauritanie et exercent une pression forte au Tchad, au Mali et au Niger est une lame de fond qui ne s'estompera à horizon 2030 sans déploiement d'une action d'envergure. La situation au Nigeria est également complexe et ambiguë, dans la mesure où les populations du Nord seraient fortement demandeuses d'une meilleure application de la Charia et vilipendent la corruption de l'Armée et de la fonction publique. Seule la composante djihadiste pourrait perdre en influence sous l'effet conjoint de politiques sous régionales, de l'investissement des bailleurs dans la sécurité et de l'investissement des Imams dans la lutte contre le radicalisme et de l'amélioration des conditions de vie des couches vulnérables.

<sup>65</sup> Cf. le travail réalisé par l'association mauritanienne « mains dans la main », d'obédience salafiste (salafisme politique, mouvement de type frères musulmans ou Tawassoul en Mauritanie)

<sup>66</sup> ANONYME (2016), « Ajournement du procès d'un chef religieux critique des confréries au Sénégal », 11 octobre, <http://www.voaafrique.com>

## Encadré 12. Investissement des pays du Golfe dans l'aire d'étude

Durant la décennie 2000, les relations commerciales entre pays du Golfe et l'Afrique ont bondi de 270 %. Le Koweït, à travers le Koweït Fund for Arab Economic Development (KFAED) fut le précurseur. Ses groupes familiaux, à l'instar de Kharafi sont également présents. Les émirats seraient aujourd'hui le pays le plus "Africa oriented" du Moyen-Orient. Signe révélateur, Dubaï, qui entend s'imposer comme le "New York du XXI<sup>ème</sup> siècle" pour les Africains, a organisé en 2013 la première édition de l'Africa Global Business Forum. L'intérêt du Qatar est aussi croissant. Le renforcement prochain d'Al Jazeera en Afrique doit contribuer à accroître le rayonnement de l'émirat sur ce continent. L'Arabie saoudite, dispose également d'une présence discrète, mais réelle grâce notamment à la présence active de nombreux groupes saoudiens dans le domaine minier, agricole, de la construction et du tourisme religieux. Oman, enfin, est présente de longue date en Afrique, notamment dans l'archipel de Zanzibar et, plus largement, à l'est du continent. Les pays du Golfe sont plus portés sur l'investissement que sur l'aide au développement et ne sont pas uniquement focalisés sur le secteur des matières 1<sup>ères</sup>. Leurs investissements concernent :

- les matières 1<sup>ères</sup> agricoles, minières (Mubadala, AMER, un fonds codirigé par Mohamed Alabbar) et hydrocarbures,
- le transport (Emirates, Qatar Airways, Etihad pour l'aérien, DP World dans le transport maritime depuis 2000),
- la téléphonie (le koweïtien Zain et l'émirati Etisalat, via Maroc Telecom),
- la finance (fonds d'investissement saoudiens Pan African Investment Partners I et II, actionnariat d'EcoBank via le Qatar National Bank, Investissements du Investment Corp of Dubaï (ICD) dans Dangote Cement, la plus grande société cotée à la Bourse de Lagos. À l'avenir, les investissements financiers des pays du Golfe en Afrique devraient sensiblement augmenter grâce aux fonds souverains, qui sont en train d'étoffer leur département "Afrique" et la multiplication des émissions de titres obligataires sukuk ("Charia compatible").
- les médias : un consortium de Dubaï finance en grande partie CNBC Africa.

Source : CHEYLAN Michaël et TOUAZI François-Aïssa (2014), « Afrique - Pays du Golfe : le grand réveil ? », Le Point Afrique,

**Reconnaissance limitée des États-Nations et persistance des conflits ethniques.** Le civisme et le sentiment de citoyenneté ne sont pas développés. La mauvaise gouvernance dans les administrations comme la corruption encore endémique dans les plus hautes sphères de l'État ne plaident pas en faveur des gouvernants dont les actions tardent à améliorer les conditions de vie des populations pauvres. Le caractère paternaliste ou souvent autocratique des régimes et la mauvaise gouvernance des administrations publiques ont renforcé la méfiance des citoyens vis-à-vis des États. Cette tendance est durable. Pour une majorité de citoyens, qui disent souvent ne rien attendre de leurs gouvernants, les systèmes de solidarité restent familiaux et ethniques et/ou s'appuient sur les structures religieuses. La crise du politique est profonde : la mise à l'agenda public des enjeux de gouvernance, l'affirmation croissante du rôle de la participation citoyenne à l'élaboration des cadres normatifs comme à leur mise en œuvre permettent, encore trop lentement, de multiplier les espaces de dialogue et de rapprocher la construction de l'État

des problématiques citoyennes. Ces dispositifs auront certainement des effets de moyen terme mais s'avèrent encore trop atrophiés pour changer la donne.

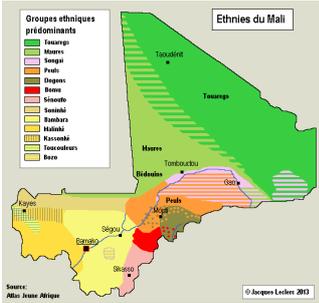
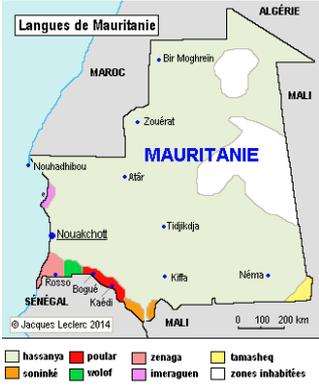
Construire l'État suppose également de dépasser les clivages dits ethniques très présents dans l'espace considéré. Les géographies de la Mauritanie, du Mali, du Niger et du Tchad présentent des disparités fortes entre des populations nordistes sahéniennes et des populations sudistes, plus noires dans la partie septentrionale qui vivent sur des terres plus fertiles. En Côte-d'Ivoire et au Nigeria s'opposent également un nord peu développé et un sud mieux loti. Ces inégalités n'ayant pas été compensées par des politiques publiques, elles sont instrumentées en conflits ethniques (Dumont, 2009)<sup>67</sup>: sachant que le pouvoir central ne dispose pas de relais suffisamment denses sur son territoire de souveraineté, des groupes locaux, généralement issus d'ethnies en assurent ou en prennent le contrôle (cas de la crise ivoirienne), quitte à entrer en rébellion avec le pouvoir central. Une telle situation peut déstabiliser ce pouvoir central selon deux scénarios possibles : un changement de gouvernement peut être imposé par ceux qui se sentent davantage capables de combattre la rébellion (cas du Mali), ou la rébellion cherche à conquérir le pouvoir central pour transformer une victoire locale en une victoire nationale (la Côte-d'Ivoire et la victoire des nordistes). Les différents conflits se traduisent par des victoires militaires (situation récurrente au Tchad et au Mali), mais nullement par une paix négociée ou encore une capacité à gérer sa victoire sur l'ensemble du territoire national. Dans d'autres situations, le pouvoir établi peut éventuellement parvenir à chasser une rébellion (cas du Mali) qui cherche à garder ou à s'emparer d'une partie du territoire étatique. Conserver le contrôle du territoire reconquis ou pacifié s'avère néanmoins difficile: l'État est confronté à l'absence ou à l'insuffisance d'un éventuel soutien des populations locales qui, bien qu'ayant soufferts des violences de la rébellion, se trouvent être peu nombreuses (territoire vaste et faible densité). De plus, l'État ne dispose pas des moyens humains, techniques et financiers pour contrôler de vastes territoires.

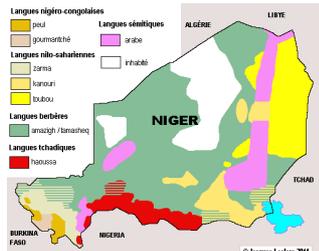
**Tableau 24. Composition ethnique des États de l'aire d'étude**

Pays	EHTNIES	ENJEUX
<p><b>Burkina</b></p>	<p><b>8 groupes constituent les populations du Burkina</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les Gourounsi : groupement central qui va de la frontière du Mali à la frontière du Ghana Il regroupe les ethnies suivantes : Kassena, Lélé, Sissala, Nuni, Nounouma</li> <li>▪ Le rameau Lobi couvre le sud ouest du pays. Il regroupe les Dagara, Lobi, Dyan, Gan, Birifor</li> <li>▪ Les Mosse. Ethnie majoritaire du Burkina Faso, elle regroupe les royaumes de Ouagadougou et l'Oubritenga, le royaume de Yatenga, le royaume de Tenkodogo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les Mossi et les Bobo rivalisent pour se partager pouvoir politique et pouvoir économique.</li> </ul> 

<sup>67</sup> DUMONT Gérard-François (2009), « La géopolitique des populations du sahel », *Cahier du CEREM* (Centre d'études et de recherche de l'École militaire), n° 13, décembre 2009, p. 33-46.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les Senoufo. Ethnie présente au Burkina Faso, le long de la frontière de la Côte-d'Ivoire ; la plus grosse partie de cette communauté habite en Côte-d'Ivoire ou au Mali. Ils comptent 8 sous groupes dont les Niarafolos, les Tchébaras, les Nanfarans ...</li> <li>▪ Le Gourmantché. Situé dans l'est à la pointe du pays avec pour capitale Fada N'Gourma. Parmi les groupes on trouve les Mobos ou les Bassari</li> <li>▪ Les Peulhs. ethnie nomade qui vit dans les zones sahéniennes ou semi-désertiques</li> <li>▪ Les Bobos. Ethnie qui a donné son nom à la ville de Bobo Dioulasso (la ville des Bobos et des Dioulas). Ils rassemblent les Bobo-fing, les Bwas,</li> <li>▪ Les Samo. Dans la province du Sourou près du Mali. Samo, Marka</li> </ul>	
Côte-d'Ivoire	<p><b>On considère quatre grands groupes ethniques.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le groupe des Mandé englobe les Malinké, les Peulhs, les Dioula, les Dan-Yacouba, les Toura et les Gouro.</li> <li>▪ Le groupe Krou comprend les Krou, les Bakwé, les Wé (Guéré et Wobé), les Bété, les Dida et les Godié. Ce groupe s'étend au Liberia, en Sierra Leone.</li> <li>▪ Le groupe Akan se subdivise en trois grandes familles suivant leur situation géographique et des coutumes et institutions qui les régissent : d'abord les Akan frontaliers composés d'Agni et d'Abron, de part et d'autre de la frontière avec le Ghana, ensuite les Akan du Centre, comprenant essentiellement les Baoulé, et enfin les Akan lagunaires pour la plupart des Attié, Abé et Ebiré, installés autour des lagunes d'Ebrié, d'Aby et de Tano.</li> <li>▪ Les Sénoufo sont environ 600 000 et qui se situent surtout au Nord du pays.</li> </ul>	<p>Une guerre civile a opposé les populations du nord aux populations du sud. Cette guerre est terminée depuis 2009 mais la réconciliation reste difficile.</p> 
Mali	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>23 ethnies réparties en cinq principaux groupes</b> : mandingue (Bambara, Soninké, Malinké, Bozo), pulsar (Peul, Toucouleur), voltaïque (Bobo, Sénoufo, Minianka), saharien (Maure, Touareg, Arabe) et Songhaï. Les neuf dixièmes de la population, des noirs sédentaires, se</li> </ul>	<p>Au nord Mali, les Touaregs, qui nomadisent entre l'Adrar et la bouche du fleuve Niger, acceptent difficilement les obligations que les</p>

	<p>concentrent dans le sud du pays, dans le « Mali utile » en termes de potentialités agricoles. Le groupe le plus nombreux est celui des Mandingues, environ les deux cinquièmes de la population du Mali, dont une composante est formée des Bambaras. Parmi les autres ethnies, il convient de citer les Sénoufos dans la partie la plus méridionale du pays, soit la région de Sikasso, ethnie que l'on retrouve dans le pays contigu, au nord de la Côte-d'Ivoire. Au centre géographique du pays domine l'ethnie Peul. Le centre sud, à proximité du Burkina Faso, est le pays des Dogons.</p>	<p>populations mandingues qui dominant le sud-ouest du pays cherchent à imposer. La question touareg fait périodiquement irruption à l'occasion de rébellions.</p> 
<p><b>Mauritanie</b></p>	<p>Les deux tiers de la population seraient maures, mais cette proportion inclut la plupart des Harratines (Maures noirs), serviteurs noirs descendants d'esclaves qui vivent au service de leurs maîtres, les Beïdanes, Maures blancs (berbères et arabe en infime minorité) pour la plupart.</p> <p>Les Négro-mauritaniens (Peul, Wolof et Soninké) occupent plutôt la bordure sahélienne et la vallée du Sénégal et se trouvent sous la domination des Maures depuis l'indépendance.</p>	<p>La Mauritanie est traversée par des rivalités entre les Maures qui accaparent le pouvoir, les arabo-berbères et les Négro-africains. D'importants massacres de peul ont eu lieu en 1979 et ont donné lieu à des troubles avec le Sénégal.</p> 
<p><b>Niger</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire se divise en trois parties. A l'ouest vivent des Djerma-Shongai (environ 22 % de la population totale du pays), au centre et à l'est des Haoussas, (56 % de la population), et au nord des Touaregs (environ 10 % de la population).</li> </ul>	<p>Les Djermas exercent plutôt le pouvoir militaire, et les Haoussas le pouvoir économique. La rébellion plus ou moins continue des Touaregs atteste de la fragilité de</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Niger compte aussi d'autres ethnies, comme les Fulas, les Kanouris, les Arabes, les Toubous ou les Gourmantchés.</li> </ul>	<p>l'unité nationale de cet État.</p> 
<p><b>Nigeria</b></p>	<p><b>Deux pays en un ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les deux principales religions sont le christianisme et l'islam, réparties à part presque égales de la population totale. Le Nord du pays est à majorité musulmane, le Sud est à majorité chrétienne. L'islam nigérian est majoritairement de théologie ascharite, de jurisprudence malékite et de spiritualité Tidjane. Les chrétiens nigériens sont pour les trois-quarts des protestants évangéliques et pour un quart des catholiques.</li> <li>Le Nord du pays est principalement peuplé d'haoussas, majoritairement de confession musulmane. Les autres grands groupes ethniques de cette partie du pays sont les Nupe, les Tiv, et les Kanuri. Les Yorubas sont l'ethnie dominante du Sud du pays, ils sont musulmans pour un peu plus de la moitié, chrétiens pour environ 30 à 40 %, le reste suivant généralement une religion ancestrale. Enfin le Sud-Est du pays est dominé par les Igbos, majoritairement chrétiens.</li> </ul>	
<p><b>Sénégal</b></p>	<p><b>22 communautés réparties en 4 groupes composent la population sénégalaise.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les Peulhs (5 %), Toucouleurs (10 %) et Sarakolés (3 %) sont présents sur l'ensemble du territoire et sont originaires des régions les plus désertiques du Sénégal et du Mali. Nomades par excellence on les retrouve dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest malgré leur progressive sédentarisation.</li> <li>Les Wolofs (27 %), Sérères (17 %) et Lébous (7 %), rassemblent la population du Sénégal Nord.</li> <li>Les Casamançais sont constitués des ethnies habitant la Casamance. Les Diolas</li> </ul>	<p>Les Wolofs et Sérères sont majoritaires, et au pouvoir depuis l'indépendance. De nombreux conflits existent avec les populations casamançaises.</p>

	<p>(9 %) sont majoritaires, suivis des Balantes (2%), des Manjaks (1 %), des Mankagnes (1 %), des Baïnouks (2 %) et des Karoninkas (1 %) et des Pepels (1 %)</p>	
<p><b>Tchad</b></p>	<p><b>Différenciation en trois zones de peuplement.</b> L'étude de ces trois zones conduit à distinguer de très nombreux groupes ethniques, sans doute plus d'une centaine, dont la recension est difficile.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Dans la moitié Nord du pays vivent les populations sahariennes, des « Arabes », pasteurs anciennement islamisés, sédentaires ou nomades. Les Sahariens peuvent se différencier en Kamadja et Libyens. Les semi-sédentaires se différencient en Tédadou, Dôza et Bilia. Les semi-nomades se différencient en Annakaza, Kokorda et Ounia. Enfin, les différents nomades sont les Gaéda, les Gouroa, les Erdiha, les Tébïa, les Mourdia, les Borogat, les Arna du Borkou, les Noarma, les Djagada...</li> <li>■ La deuxième zone, couvrant le centre du Tchad, représente 43 % de la superficie du territoire national et bénéficie d'une pluviométrie comprise entre 200 et 800 mm par an, les principales activités y sont l'élevage et les cultures vivrières. Les populations sahéliennes se partagent en ethnies sédentaires, semi-sédentaires, semi-nomades et nomades.</li> <li>■ Le 3<sup>ème</sup> ensemble géographique, le sud, à la superficie beaucoup plus réduite que les précédents, se caractérise par une pluviométrie comprise entre 800 et 1200 mm par an, comprend de vastes domaines très fertiles.</li> </ul>	

Sources : GOUVERNEMENT SENEGALAIS, CONSULAT DU BURKINA FASO, PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT IVOIRIEN, DUMONT Gérard-François (2009)

**Atténuation des fractures sociales.** Les programmes de développement rural, de décentralisation et d'aménagement de l'espace entendent réduire la fracture sociale qui clive les communautés urbaines et rurales. Le déploiement de services publics et le renforcement de la présence de l'État en région s'effectuent dans l'ensemble des pays de l'aire d'étude, avec une efficacité qui reste encore à démontrer. Les disparités restent

fortes, mais les progrès existent, notamment dans le domaine sanitaire. Ils doivent se consolider autour des mesures de décentralisation et du renforcement des villes secondaires. La gestion des différends fonciers et la création d'activité à haute intensité de main d'œuvre dans les espaces ruraux – projets agricoles, élevage - est à l'agenda public et devrait également participer à l'améliorer de la situation des ruraux. Dans les espaces urbains, la gestion des quartiers sous formalisés où vivent les populations les plus vulnérables est également engagée. Néanmoins, le rattrapage à opérer est important. Si les cibles visées par les différents programmes risquent de ne pas être atteintes à horizon 2030, une amélioration de la situation reste largement envisageable au regard des actions d'ores et déjà entreprises. La manière dont cette situation – le verre à moitié plein ou à moitié vide – sera vécue pourrait être décisive pour le devenir des États de la région. Soit l'amélioration assure un crédit aux dirigeants et légitime le cadre occidental de leur action, soit les déceptions l'emportent et avec elle, la vision du développement portée par les institutions de Bretton Woods. Dans ce processus, les deux États côtiers que sont le Sénégal et la Côte-d'Ivoire semblent plus avancés dans leur transformation que les États enclavés ou la Mauritanie. Le Nigeria cristallise l'ensemble des demandes observées dans cette zone. Si les dirigeants et une grande part des populations urbaines du sud s'inscrivent dans la modernité occidentale, c'est un contrefeu à cette tendance qui s'exprime au Nord. A moyen terme, les chantiers d'aménagement (rail, route, gazoduc...mais aussi école et dispensaires) pourraient avoir des effets d'atténuation de ce clivage.

### 3.2 Signaux de changement

**Evolution du statut et du rôle des femmes.** Les gouvernements ne pourront pas apporter de réponse durable aux défis nationaux et régionaux qui affectent la paix et le développement du Sahel s'ils n'impliquent pas les populations concernées. Plus spécifiquement, la participation des femmes à la pleine résolution de la crise est un facteur déterminant et une condition nécessaire à la stabilité sur le long-terme. La faible représentation actuelle des femmes en politique et dans les systèmes de gouvernance, y compris les différentes commissions de négociation et de médiation au plan national, reste préoccupante. Les mécanismes institutionnels destinés à la promotion du genre font désormais l'objet de revues régulières pour inclure des mesures temporaires spéciales telles que la discrimination positive, le traitement préférentiel et la détermination de quotas pour permettre aux femmes de participer à la vie parlementaire et politique de manière générale ainsi qu'à toutes les institutions, missions et processus nationaux, régionaux et internationaux pertinents.

Ce faisant, les États et les bailleurs ont mis l'accent sur les discriminations Hommes Femmes dans l'accès à l'éducation et au marché du travail avec des résultats qui sont encourageants dans certains pays comme la Côte-d'Ivoire, le Burkina ou le Sénégal. Les pays enclavés comme le Mali, le Niger et le Tchad accusent un retard important, mais sont en passe d'engager des réformes de fond ; la Mauritanie semble pour sa part en retrait dans l'accès aux emplois publics comme privés<sup>68</sup>. Dans l'ensemble des pays, avec l'appui des bailleurs, des programmes d'autonomisation des femmes sont déployés. La société civile organisée se féminise sur l'ensemble de l'aire d'étude. L'association des femmes à la vie publique et à l'essor de l'entrepreneuriat<sup>69</sup> augurent de possibles changements à moyen terme, tant en matière de comportements démographiques que de répartition du travail et d'organisation des ménages. Toutefois, cette vision se voit opposée une conception salafiste du statut de la femme. Les appropriations féministes de l'Islam consistent à rechercher le

<sup>68</sup> AIDARA Cheikh (2015), « Entrepreneuriat au féminin : un secteur embryonnaire en Mauritanie », 21 avril : <http://www.kassatava.com/economie/16585-entrepreneuriat-feminin-un-secteur-embryonnaire-en-mauritanie>

<sup>69</sup> Cf. à titre d'illustration le programme gouvernemental IPAFE (Initiative pour la promotion et l'appui à l'entrepreneuriat féminin) au Mali, les travaux de la Commission Développement de l'Entrepreneuriat Féminin de la Confédération Générale des entreprises de Côte-d'Ivoire, (CGECI)...

rétablissement des droits de la femme contre les abus non-islamiques des musulmans. Si elles reconnaissent les obligations de l'époux vis-à-vis de ses épouses comme la première fondation d'une vie musulmane, les associations féministes islamiques refusent l'égalité de principe entre citoyens qui fonde le discours des droits de l'Homme. L'acquisition du savoir islamique par la femme (potentiellement subversif/ordre établi) est perçue comme la condition première de l'économie domestique. Les violations du droit coutumier et du droit islamique de la femme propres aux pratiques familiales et coutumières irrespectueuses sont dénoncées. En matière de divorce ou de séparation, ces associations rejettent les traitements *non-islamiques* comme la répudiation. A l'exception du Nigeria et du Tchad (la base de donnée Fao étant incomplète), les droits des femmes et les inégalités de genre font l'objet d'un traitement dans les focus pays de cette fiche.

**Décentralisation et aménagement du territoire, réduction des disparités régionales.** Les programmes de lutte intégrée contre la pauvreté ont tous identifié la fracture forte qui existe dans l'accès aux services publics et entre régions. La décentralisation est projetée dans l'ensemble des pays de l'aire d'étude ; elle doit contribuer à réduire les importantes disparités observées entre mégapoles et régions. Les États élaborent des politiques nationales de décentralisation pour asseoir des territoires viables et compétitifs, porteurs d'un développement durable. Ces actes visent plus spécifiquement à :

- construire une cohérence territoriale par une réorganisation de l'espace et l'émergence de pôles de développement ;
- assurer la lisibilité des échelles de gouvernance territoriale en clarifiant les relations entre les acteurs et en articulant les compétences à transférer aux ressources techniques, financières et humaines ;
- améliorer les mécanismes de financement du développement territorial et de la gouvernance budgétaire pour un véritable développement économique et social de nos territoires.

### Encadré 13. Décentralisation au Sénégal – l'acte III

**La communalisation intégrale :** toutes les communautés rurales et les communes d'arrondissement seront érigées en communes, premier ordre de collectivité locale au Sénégal. Cette option répond à l'impératif d'une gestion de proximité des problèmes des populations et une participation des acteurs locaux à l'impulsion et à la mise en œuvre des stratégies de développement territorial.

**Le département, collectivité locale.** Le département est érigé en collectivité locale en même temps, il reste circonscription administrative. Le découpage des départements au Sénégal recoupe, dans bien des cas, le tracé des anciens royaumes ou provinces. La recherche, d'un espace vécu comportant une homogénéité socio-culturelle et économique et un fort sentiment d'appartenance, justifie le désir de réinvestir le département afin d'en faire un vecteur pour une bonne politique de décentralisation. En comparaison au découpage régional, il est ici recherché des valeurs idéelles et symboliques très fortes, porteuses de sentiments d'appartenance et d'identification. Les liens sociologiques entre l'acteur et son espace sont des opportunités pour construire de nouveaux espaces politiques fondés sur une autonomie réelle, une démocratie et une participation citoyenne et une administration de

proximité. Ce niveau correspond donc à une réalité historique et offre l'avantage de former des entités territoriales intermédiaires favorisant une gouvernance locale et un développement territorial mettant en synergie des communes partageant un vécu et des potentialités spécifiques dans une dynamique d'intégration rural-urbain.

**La suppression de la région, collectivité locale, et la création des pôles de développement économique.** L'aménagement du territoire répond à un impératif de rééquilibrage des investissements sur les territoires en fonction des spécificités mais avec une vision globale du développement, prenant en compte l'équité, la solidarité, notamment dans le traitement des villes, des zones rurales, transfrontalières et éco géographiques. La réorganisation territoriale doit répondre aux enjeux et objectifs de développement. L'organisation actuelle des régions, collectivités locales, présente des faiblesses du point de vue de leurs possibilités à vraiment se prendre en charge dans les domaines du développement économique et social. C'est ce qui justifie leur suppression. Il faut réorganiser le territoire en pôles de développement en fonction des réalités éco géographiques. Cela offre un cadre plus rationnel et cohérent de contrôle territorial et d'impulsion du développement économique car il repose sur les exigences d'aires territoriales homogènes au plan socioculturel, éco géographique et économique.

Source : REPUBLIQUE DU SENEGAL (2013), *l'Acte III de la décentralisation*, Ministère de la gouvernance locale, du développement et de l'aménagement du territoire : <http://www.decentralisation.gouv.sn/?q=%E2%80%99acte-iii-de-la-decentralisation>

**Education à la citoyenneté et lutte anti corruption et affirmation de la promotion au mérite.** Les États de l'aire d'étude se sont engagés à lutter contre l'impunité et la corruption qui sapent la cohésion sociale et la confiance dans l'État. Si cela ressemble souvent (Mauritanie, Tchad, Niger) à des éléments de langage, des efforts réels sont effectués pour assurer la reconnaissance et la promotion au mérite. D'autres projets d'éducation civique entendent faire connaître aux citoyens leurs droits et leurs devoirs.

**Dynamisme de la société civile organisée, organisation des contre-pouvoirs et accès à l'information.** La société civile dispose de l'appui des bailleurs qui financent de nombreux programmes de participation à l'élaboration et au suivi des projets de développement. Les nouvelles technologies facilitent la construction de plateformes de dialogue, de médias qui encadrent l'action des pouvoirs publics. Au niveau individuel, les citoyens sont de plus en plus informés. La société civile organisée n'hésite plus à interpeller directement les gouvernants et à travailler à une échelle régionale en coopération avec des organisations occidentales<sup>70</sup>. La vigilance organisée et l'ouverture des États à la société civile sont de nature à restaurer une confiance entre gouvernants et citoyens, confiance qui peut modifier en profondeur les systèmes de gouvernance des États de l'aire d'étude.

<sup>70</sup> Déclaration de la Société Civile ouest-africaine sur la résilience en Afrique de l'Ouest (2015), Séminaire - Mise en débat de la résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest et d'AGIR Points de vue de la société civile ouest-africaine et européenne, 28 octobre : <http://www.cncd.be/IMG/pdf/declaration-des-osc-sur-la-resilience-def-fr.pdf>

**Ethnicisme transnational et identité régionale.** Hormis la Mauritanie, qui s'est retirée de la CEDEAO et qui membre de l'UMA, et le Tchad, membre de la zone CEMAC, les États de l'aire d'étude appartiennent à la fois à l'UEMOA et à la CEDEAO. Les libertés de circulation et l'adoption, dans l'espace UEMOA, d'une monnaie commune, y facilitent la circulation des biens et des hommes. Dans un espace peu intégré sur le plan normatif et essentiellement caractérisé par la dimension informelle des activités économiques, cette libre circulation est, pour les populations de base, vécue comme un affranchissement des carcans frontaliers post coloniaux, lesquels ont souvent entravés des mobilités ancestrales de groupe homogènes artificiellement séparés. Ces organisations régionales sont généralement soutenues par des élites qui bénéficient déjà de l'intégration régionale. Moins perceptible, le soutien des populations moins privilégiées est désormais favorisé par le caractère transnational de menaces - trafics transfrontaliers et radicalisme – qui s'expriment sur l'aire d'étude.

Les États y apportent des réponses sous forme de capacités d'action collective organisée soit dans les cadres organisationnels préexistants (CEDEAO), soit de façon *ad hoc* (G5 Sahel). Les décisions récentes (février 2016) du Maroc visant à intégrer la CEDEAO dont elle est déjà membre observateur et l'un des premiers partenaires commerciaux suggèrent un renforcement de cette institution au dépend de l'UMA. Cette vision régionale est une opportunité pour améliorer enfin la gestion des conflits communautaires propres aux communautés à cheval sur différentes frontières (Bambara, Peul, Touareg, Senufo...). Malgré l'existence de groupes ethniques vivant dans plusieurs pays, une véritable politique régionale de gestion de cette réalité se fait toujours attendre. Les conflits récurrents entre les communautés vivant dans deux États sont gérés « politiquement » au niveau bilatéral<sup>71</sup>. Le plus souvent, les solutions n'ont aucune prise sur le terrain, ce qui explique la récurrence de ces conflits. Concernant précisément la question touarègue au Mali, sa résolution était devenue l'apanage de l'Algérie et de la Libye à cause de leur suprématie politique, militaire, financière dans la zone. La non implication de la Mauritanie, du Niger et du Burkina Faso a constitué un problème dans la mesure où certains de ces pays abritent des représentants des mouvements rebelles du Mali. L'adoption d'une politique sous régionale en direction des minorités, qui se dessine en creux des travaux du G5 Sahel, devrait avoir comme objectif immédiat la résolution des problèmes socioéconomiques spécifiques des minorités et leur inclusion dans la construction politique sous régionale. Ceci suppose que les processus de décentralisation et d'intégration soient réellement engagés.

### 3.3 Incertitudes majeures

**Evolution des rapports entre autorités religieuses et autorités publiques.** Alors qu'un conflit de normes religieuses s'exprime, la recomposition du rapport entre cet Islam salafiste, dans ses composantes politiques et quiétistes, et les structures de l'État restent une interrogation forte. En Mauritanie, qui a d'ores et déjà le statut de République islamique, les salafistes sont (à travers le parti Tawassoul), la vitrine légale de l'opposition ; le régime en vigueur a, de sus, donné de nombreux gages à ce courant religieux en bannissant discothèques et alcool. Au Mali, le conflit de normes religieuses bat son plein et

<sup>71</sup> KEITA Amadou (2012), « État-nation du sahel et citoyenneté à l'épreuve de la démocratie et de la mondialisation : l'exemple du Mali », Communication au colloque "Quelles constructions politiques au Nord Mali face aux crises dans le Sahel ?", 19 juin : <http://www.gabrielperi.fr/%C3%A9tat-nation-du-sahel-et-citoyennet%C3%A9-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9preuve-de-la-d%C3%A9mocratie-et-de-la-mondialisation.html>

la composante djihadiste du salafisme entrave les actions des autorités publiques. La société nigérienne serait également régulée par cet islam qui s'est aussi immiscé de façon visible dans tous les espaces publics (le refus du code de la famille, les serments des juges sur le Coran, voilage croissant des femmes ou la présence de mosquées au sein même de tous les bâtiments publics). Chaque consultation électorale est désormais un lieu de surenchères entre candidats pour donner le maximum de gages aux imams, marabouts et oulémas, et apparaît comme le meilleur musulman, le plus pieux, le plus rigoureux. Au Tchad, les mouvements salafistes sont sous haute surveillance. Les salafistes comptent une trentaine de mosquées à N'Djamena, la capitale et seraient le troisième groupe religieux du pays après les tidjanes, majoritaires et les tablighs, mais le pouvoir militaire les combat. Le Sénégal voit les confréries se mobiliser fortement pour limiter les pertes d'influence et l'État seconde les acteurs religieux traditionnels dans l'opposition au salafisme. Le Nigeria doit gérer une fédération qui, en son Nord, applique la Charia et rejettent de façon croissante la modernité occidentale.

**Gestion des transitions pour les populations vulnérables urbaines et rurales et risques d'explosion sociale.** Si les programmes d'émergence et de lutte contre la pauvreté font la part belle aux populations vulnérables, les projets qui les concernent sont souvent des programmes dont les effets sont escomptés à moyen terme. Les premières tranches des programmes de lutte contre la pauvreté étant bien souvent organisées autour de la relance des activités économiques génératrices de revenus, les populations vulnérables ont un sentiment d'abandon et de résignation. Leurs conditions d'accès aux services de bases ne sont toujours pas garanties, les infrastructures de service se construisent mais les personnels de santé et d'éducation continuent de faire défaut. L'attente et l'espoir font rapidement place aux désillusions pour ces populations très impatientes qui vivent au jour le jour. Le sentiment dominant, qui s'installe dans les couches vulnérables, est celui de programmes d'émergence qui visent non pas une réduction de la pauvreté mais l'amélioration des conditions de vie d'une classe moyenne urbanisée. Ces populations se révoltent contre des mesures qui, si elles visent à les protéger à moyen terme, dégradent souvent leurs conditions immédiates de vie en inhibant leur capacité d'exercice d'activités informelles. À titre d'illustration, en 2014, et dans le souci de mettre fin aux pertes en vies humaines occasionnées par les pluies diluviennes qui inondent les quartiers sous intégrés d'Abidjan (52 sites), le gouvernement ivoirien a donné feu vert au ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme pour démolir les quartiers précaires à risque sans que des solutions de remplacement immédiates existent pour les populations concernées.

### 3.4 Enjeux identitaires à suivre par pays en 2017

**Burkina Faso.** Il traverse depuis la fin des années 1990 une profonde crise politique inédite dans l'histoire du pays. D'importants mouvements sociaux ont ébranlé le régime de Blaise Compaoré qui succéda violemment à celui du Capitaine Thomas Sankara en 1987. Le 13 décembre 1998 suite à l'assassinat du journaliste Norbert Zongo Directeur de Publication du journal *l'Indépendant* et de ses trois compagnons d'infortune, un puissant mouvement protestataire intitulé *Trop, c'est trop* porté par le Collectif des organisations démocratiques de masses et des partis politiques mena des actions massives contre l'impunité des crimes des sang et des crimes économiques. Malgré les répressions policières du régime, ce

mouvement de lutte s'inscrit dans la durée et le divorce entre gouvernants et gouvernés s'approfondit. En février 2008, des mouvements de révolte spontanés s'étendent dans plusieurs villes du pays en écho aux « émeutes de la faim » qui ont marqué l'opinion internationale dans la même période sur le continent africain (Mali, Niger, Sénégal, etc.). Les organisations de la société civile prennent la pleine mesure des révoltes populaires et de l'importance de ces mouvements et leur donnent une ossature organisationnelle. Des protestations, des mutineries et des grèves secouent régulièrement le régime de Blaise Compaoré qui finit par s'écrouler.

Le 28 octobre 2014, un mouvement populaire émerge d'abord dans Ouagadougou puis s'étend à de nombreuses villes du pays. Cela intervient en réaction à la volonté du président de modifier la Constitution afin de briguer un autre mandat présidentiel malgré vingt-sept années déjà passées à la tête du pouvoir. Face à ces manifestations, le Gouvernement et le Parlement sont dissolus dans les jours qui suivent et l'état de siège est déclaré. Dans ce contexte tendu, Blaise Compaoré décide de démissionner le 31 octobre et laisse le pouvoir à l'armée et au général Honoré Traoré. Michel Kafando est nommé en tant que Président de transition (avec Isaac Zida comme Premier Ministre) au mois de novembre. Roch Marc Christian Kaboré, catholique et Mossi comme l'était Blaise Compaoré, devient président élu à la fin 2015. Depuis, le gouvernement élabore son agenda de réformes et fait face à d'importantes attentes. Les rivalités entre populations mossi et bobo restent encore très marquées.

### **Les normes coutumières, les croyances religieuses et les pratiques sociales ont une influence sur les droits fonciers qui sont différenciés selon le genre<sup>72</sup>.**

- Dans les collectivités traditionnelles, le droit de propriété est exercé par le chef de terre - "*Tengsoaba*" chez les Mossi - qui est l'intermédiaire entre les ancêtres et les vivants. Même si les terres appartenant aux ancêtres sont occupées et appropriées au nom de tout le groupe ethnique, clanique ou familial, la femme est exclue quant à l'appropriation de la terre. En effet, selon la répartition coutumière des droits sur la terre et sur les ressources, les femmes et les jeunes n'ont aucun contrôle sur la gestion du foncier dans le sens où la terre peut leur être enlevée n'importe quand. Dans ce cadre, les pratiques coutumières du mariage offrent quelque protection. Les femmes ne disposant pas directement de droits à la terre, y ont accès par l'intermédiaire des maris et des parents masculins. Tout homme marié a l'obligation de se marier et de donner à son épouse une parcelle de terre pour ses propres activités agricoles. À cet égard, les femmes disposent du contrôle sur les produits qu'elles cultivent dans leurs propres champs - même si ces cultures doivent être utilisées pour satisfaire les besoins de subsistance du ménage - et sur une partie des produits qu'elles cultivent dans les champs appartenant à leurs maris.
- Dans le cas spécifique de la province de la Comoé, les jeunes épouses doivent travailler dans les champs de leurs maris, en plus des travaux qu'elles effectuent dans leurs propres champs. L'étendue de l'obligation mentionnée ci-dessus est variable selon certain groupe de population, mais elle est particulièrement importante chez les Turka

<sup>72</sup> FAO Gender and Land Rights Database [http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/countries-list/customarylaw/fr/?country\\_iso3=BFA](http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/countries-list/customarylaw/fr/?country_iso3=BFA)

et les Gouin. En général, les femmes sont libérées de ces obligations vers 45 ans, lorsque leurs enfants sont suffisamment âgés pour apporter à leur tour leur force de travail.

- Les femmes divorcées peuvent se remarier pour accéder aux terres du nouveau mari et peuvent bénéficier de terres attribuées par leur famille d'origine. Alternativement, elles peuvent accéder au foncier en empruntant la terre à des personnes n'appartenant pas à la famille, sachant pourtant qu'elles n'y bénéficieront d'aucune sécurité foncière et que leurs droits d'usage seront limités, comme par exemple, l'interdiction de planter des arbres.
- Les veuves peuvent, selon le lévirat, se re-marier avec le frère du mari décédé. Si la femme se refuse au lévirat elle peut retourner chez sa famille d'origine, mais elle est censée laisser ses fils avec la famille du mari décédé et elle perd tout sorte de droit au foncier.

#### **En matière d'autorité traditionnelle et d'institutions coutumières :**

- Le "*Tengsoaba*" chez les Mossi est le Chef ou maître de terres. Cette fonction, que seuls les hommes et les autochtones peuvent exercer, tient à la reconnaissance générale du droit foncier des premiers occupants, à savoir les ancêtres. En général, le chef de terres, l'aîné du lignage, assure la gestion lignagère des terres qui garantit la préservation et le transfert du patrimoine foncier d'une génération à l'autre. Cette fonction couvre deux dimensions: une dimension religieuse et mythique, concernant les liens avec les ancêtres et la paix, et une dimension judiciaire, en support des conflits et de répartition de patrimoine/propriété foncière. En outre les pouvoirs des Chef des Terres, en tant que maîtres de la gestion foncière, surpassent les frontières de la région villageoise. Ainsi le chef de terres ou de lignage en tant que mandataire de la communauté ou des ayants droits - et non propriétaire des terres - est chargé des tâches suivantes:
  - d'accomplir les rites agraires qui assurent la paix et la productivité à la communauté villageoise;
  - d'assurer la gestion durable et équitable du patrimoine foncier commun, notamment les réserves foncières et la répartition des réserves foncières entre les lignages membres de la communauté;
  - d'attribuer des terres aux «étrangers»;
  - de surveiller la bonne utilisation des ressources naturelles;
  - d'arbitrer le règlement des litiges fonciers au sein de la communauté ou des différends fonciers avec des villages voisins.
- Il convient de faire la distinction entre autorités coutumières chargées de la gestion du foncier et autorités politiques coutumières, notamment le chef de village. Si dans le Plateau central, le Chef de terre et le Chef de village représentent deux rôles bien distingués, dans l'Ouest, il arrive que le chef de terre soit en même temps le chef de village. Là où les deux fonctions sont séparées, le chef de terre rend compte au chef de village.

## Du point de vue des pratiques d'héritage/de succession.

- L'héritage constitue toujours le principal mode d'accès à la terre, notamment au sein des communautés locales. Les pratiques locales actuelles consacrent le transfert successoral des terres de père à fils. Les droits de l'aîné sur l'ensemble des terres du lignage sont de moins en moins effectifs.
- Les femmes, épouses ou filles, n'héritent généralement pas des terres, bien que dans certaines régions elles jouissent de droits de succession plus étendus. Même les femmes musulmanes qui, selon le droit musulman, sont généralement attributaires de la moitié de la part des hommes, ont tendance à renoncer à leurs droits en faveur de leurs frères.
- Une veuve peut revenir dans sa famille d'origine et s'y voir attribuer de la terre; épouser un frère plus jeune de son mari décédé, selon le lévirat, ou rester dans sa belle-famille en tant que veuve.
- Dans ces deux derniers cas, la veuve conserve son accès aux terres de la famille de son mari. Le degré de liberté des femmes dans les choix du lévirat varie, allant du mariage quasi obligatoire dans certains groupes, à une liberté de choix considérable dans d'autres. Le lévirat est formellement interdit par le droit positif comme prévu par l'article 234 du Code des personnes et de la famille).
- Les femmes ont généralement accès à certaines des terres laissées par le défunt. Mais les veuves ne sont pas certaines de pouvoir jouir du droit d'exploitation des terres laissées par leur mari. Les veuves ayant des enfants en bas-âge sont généralement dépossédées par leurs beaux-frères. Il est fréquent que les filles renoncent à leurs droits d'héritage légitimes sur la terre au bénéfice de leurs frères desquels elles dépendent souvent.
- Quelques exceptions méritent d'être soulignées: dans la zone du front pionnier, les terres de rizière, terres basses, sont coutumièrement transmises de mère à fille, mais ce droit exclusif original des femmes est remis en cause.
- Les migrants, même les titulaires de droits temporaires, jouissent parfois du droit de transmettre par voie successorale les terres de leurs exploitations à leurs enfants.
- Une femme est généralement exclue de l'héritage des terres lignagères. En effet, du fait de la pratique dominante de l'exogamie, elle est supposée quitter son lignage d'origine pour se marier dans un autre lignage. Parallèlement, les modes de transmission du patrimoine foncier lignager se transforment, passant du mode adelphique, d'aîné à aîné, à celui filial, de père à fils.

**Contradictions/écarts entre les lois statutaires et coutumières.** Même si il existe un procès-verbal de palabre, avec la présentation d'un document officiel signé par l'autorité administrative lorsque l'attribution de la terre est demandée, dans la pratique, les conflits et les litiges se règlent en dehors du cadre juridique institutionnel officiel. Par conséquent

le droit positif n'intervient qu'en dernier ressort et comme sanction ultime si les parties en litige ne trouvent pas un terrain d'entente.

La Réorganisation Agraire et Foncière contient des contradictions qui renforcent la permanence de la logique coutumière: par exemple l'article 505 du décret du 6 Février 1997 dispose que: *les personnes exploitant des terres du Domaine Foncier National pour l'agriculture, l'élevage, la sylviculture au moment de la publication du décret, continuent à les exploiter*. Toutefois, les nouveaux défrichements sont obligatoirement soumis à l'autorisation préalable de l'administration et ne peuvent être exécutés que sous le contrôle des structures et services compétents.

Quant à l'héritage, l'article 733 du Code des personnes et de la famille stipule que les filles et les garçons héritent sans discrimination de sexe ou d'origine de la filiation. Par contre, dans la pratique coutumière, les filles n'héritent pas. Pour jouir du droit et avoir accès au foncier les filles sont censées se marier et laisser leur famille d'origine pour rejoindre la famille du mari. Bien que la loi sur la Réorganisation Foncière énonce l'égalité des hommes et des femmes à l'égard des droits fonciers, sans distinction de statut matrimonial, dans la pratique les femmes mariées ont des bénéfices majeurs et leur accès à la terre est plus protégé par rapport aux femmes divorcées ou aux veuves. En outre, même si le lévirat est interdit par le Code des personnes et de la famille, comme prévu par l'article 234, dans la pratique cette coutume est très répandue.

**Côte-d'Ivoire.** Les enjeux principaux résident dans la coexistence entre populations du Nord et celles du sud, après un long conflit et une redistribution des rôles politiques essentiellement aux représentants des populations nordistes le plus souvent musulmanes alors que celles du centre et du sud sont majoritairement chrétiennes. Ces problèmes se posent dans un contexte de répartition inégale des richesses (cacao, café, pétrole) en faveur du sud. Les écarts entre urbains et ruraux comme la présence de nombreux non ivoiriens, installés le plus souvent depuis de nombreuses années et qui exploitent les terres dans un contexte de forte pression sont d'autres sujets de conflit potentiel.

**Concernant les normes coutumières, les croyances religieuses et les pratiques sociales ayant une influence sur les droits fonciers différenciés selon le genre**<sup>73</sup>, on dénombre plus de 60 groupes ethniques et il existe différents modes de gestion locale de la terre ayant néanmoins des points communs: par exemple, la propriété individuelle n'est pas reconnue par la société traditionnelle, à cause du caractère inaliénable des terres. Généralement, les groupes Baoulé et Agni, dans le Sud-Est et le Centre ont une structure sociale matrilineaire; la terre est distribuée par le roi aux chefs de lignages qui attribueront les terres à leur tour. Dans le Nord-Est, les Sénoufo, Lobi, Koulango fonctionnent selon un mode hiérarchique villageois: l'homme le plus âgé du premier lignage distribue la terre aux familles. En règle générale, l'acquisition de ce droit de propriété relève de deux principes de droit. Il s'agit du principe de l'occupation première de la terre et de celui de la cession de la terre par une convention de don. On note également l'acquisition de la propriété foncière à la suite de conquêtes guerrières entre des chefferies villageoises pendant la période précoloniale.

<sup>73</sup> FAO Gender and Land Rights Database : [http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/countries-list/customarylaw/fr/?country\\_iso3=CIV](http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/countries-list/customarylaw/fr/?country_iso3=CIV)

Dans le Nord ivoirien, on distingue plusieurs types de conventions foncières locales, accords institués entre individus ou groupes d'individus à propos de l'usage du foncier et de son contrôle:

- le prêt de terre avec droit de contrôle ou limité seulement au droit d'usage;
- le don, permettant d'acquérir le droit de propriété foncière au profit d'un groupe, d'une communauté ou d'un individu. En ce qui concerne le don individuel, par exemple, l'épouse d'un chef de terre peut bénéficier d'un don de terre pour cause de stérilité;
- la *vente* de terre sous seing privé consignées sur des *petits papiers*. Ces conventions foncières relativement nouvelles sont pratiquées surtout dans les zones à forte densité de population, notamment dans les centres urbains, Korhogo et Ferkessedougou, et leurs alentours.

La distinction entre *don*, et *prêt* est très floue: dans le Nord, la notion de don recouvre une cession gratuite et durable; dans le Sud, elle implique des prestations de travail ou des transactions monétaires considérables. Même l'objet de la vente n'est pas sans ambiguïté, indiquant en même temps les cultures et donc aussi les droits d'usage, ou le sol lui-même. Avant les années 90, l'accès à la terre était libre, autochtones et allochtones avaient les mêmes droits d'usage sur la terre que les autochtones. Ils devaient cependant se conformer aux us et coutumes des régions où ils s'installaient. Par exemple, suivant les systèmes fonciers traditionnels, les migrants étaient accueillis par un «tuteur», propriétaire foncier autochtone qui leur fournissait des terres dans le cadre d'une relation interpersonnelle d'aide mutuelle et de la «reconnaissance» par le migrant de cette relation subordonnée.

À l'intérieur même du groupe détenteur de droits coutumiers *conformes aux traditions*, les femmes et les jeunes en pays bété, sont marginalisés en ce qui concerne la gestion, le contrôle et l'appropriation des espaces. Les femmes sont plus propriétaires de cultures que de la terre, elles ont le droit d'utilisation de la terre selon cette «tradition» - droit qu'on obtient par le mariage ou par un parent avant le mariage ou en cas de divorce. "*Djafotcho*" est une forme d'alliance matrimoniale où le père a le devoir de trouver une épouse pour son fils. Lorsqu'il est chef de terre et qu'il n'arrive pas à honorer ce devoir, le père peut offrir à son fils une portion de terre en compensation de l'épouse.

En général, dans les systèmes fonciers coutumiers, les femmes ne peuvent exercer des droits de propriété sur des terres. Selon la tradition, aucun enregistrement au nom de la femme n'est possible par la loi.

**Autorités traditionnelles et institutions coutumières.** Les chefs de lignage, mais aussi les chefs de terres et les chefs de villages. Il s'agit d'institutions locales spécialisées, légitimes et habilitées. Le chef de terres est le descendant en ligne matrilineaire, dans les sociétés sénoufo, ou patrilineaire, dans les sociétés dioula, de l'ancêtre qui a été le premier à occuper la terre après y avoir marqué sa présence par une activité d'agriculture de chasse, d'extraction de minerais, etc. Cet ancêtre est censé avoir tissé, par un pacte inaliénable, un lien spirituel entre son lignage et les génies de la terre, un pacte qu'il s'engage, au nom de

son lignage, à revivifier périodiquement par des offrandes sur l'autel de la terre, lieu de résidence de ces génies.

Les femmes et les jeunes sont généralement exclus des discussions sur les questions de gestion foncière. Beaucoup d'arrangements locaux sont conclus dans l'intimité des relations particulières unissant les chefs de lignages entre eux, ou dans le secret des conventions conclues entre un chef de lignage et *son étranger*. Les dispositifs ou instances d'autorité, de régulation, d'arbitrage, susceptibles de dire le droit ou de sanctionner sa transgression, sont divers. Au sein des familles, le niveau investi d'une autorité peut varier selon le type de droit concerné. Ainsi, en basse Côte-d'Ivoire, la vente d'une parcelle ou la désignation de l'héritier pourra relever du conseil de famille, la décision de planter des cultures arborées sera du ressort de l'héritier, alors que la gestion à court terme des disponibilités foncières - usage direct ou cession en faire-valoir indirect - pourra relever du gestionnaire présent sur place. À un niveau extrafamilial, il peut s'agir d'autorités villageoises, du tribunal, de la gendarmerie, de la sous-préfecture, etc.

Dans le Nord ivoirien, dans certains cas de conflits, les chefs des juridictions étatiques, maire, sous-préfet, préfet, ont plutôt tendance à renvoyer les protagonistes vers la **juridiction coutumière**, à savoir chef de village ou chef de canton. En revanche, on observe également des situations où le chef de village recommande aux protagonistes de se rendre à la sous-préfecture après un échec de résolution.

**Pratiques de facto d'héritage/de succession.** Certains régimes fonciers coutumiers permettent aux femmes d'hériter la terre de leur famille d'origine, mais le plus souvent, on trouve des systèmes d'héritage matrilineaires dans lesquels la terre se transmet aux héritiers de sexe masculin par le biais de leur mère. À la mort de leur mari, elles protègent la part de l'héritage de leurs fils. En termes d'accès à la terre, la position des femmes est plus favorable dans les sociétés à accentuation matrilineaire de l'Est que dans les sociétés patrilinéaires de l'Ouest, du moins pour les femmes issues des matrilignages de haut statut. Il n'est pas rare que ces femmes créent leurs propres plantations ou héritent de plantations. Dans l'ensemble de la zone forestière, des femmes proches des cercles du pouvoir ou ayant eu accès à des fonctions administratives ou politiques possèdent souvent leurs propres plantations de cacao ou de palmiers sélectionnés. Néanmoins, différentes situations existent. Dans la société sénoufo caractérisée par le système matrilineaire, le mariage tiéporog est celui par lequel la femme et ses enfants font désormais partie du lignage de son époux. De ce fait, ce type de mariage implique, de la part du lignage de l'époux, beaucoup de dépenses en richesses qui sont censées compenser la perte de la femme et de ses enfants par leur lignage d'origine. Les enfants issus de ce mariage ne peuvent ni hériter de leur oncle maternel, ni de leur père, qui a pour héritiers ses neveux utérins.

C'est pourquoi, de son vivant, lorsqu'il était chef de terre, le père offrait une portion de terre à ses enfants dont il confiait la gestion au fils aîné. La transmission héréditaire de cette terre suivait, contrairement à la norme, la succession patrilinéaire. Dans la région Zanzan, à l'exception de la société lobi, les femmes ont accès à la terre par leur mari et peuvent avoir leur propre parcelle et leurs propres cultures sur l'exploitation familiale. Si le mari meurt, ses biens reviennent par héritage à ses neveux utérins. La femme peut alors soit

épouser l'héritier, soit retourner dans sa propre famille, mais sans ses enfants. Toutefois, si la veuve a des enfants en âge de l'aider dans l'exploitation, elle peut continuer à travailler la terre familiale. À Zahia, lorsqu'un homme qui n'a que des filles décède, son héritage foncier revient à son frère. À Gboguhé, deux femmes autochtones, planteurs de café et cacao, ne peuvent céder leurs plantations en héritage qu'à des personnes de sexe masculin de leur famille et non à leurs propres enfants, qu'ils soient de sexe masculin ou féminin. Dans ces cas là le don est prévu sous conditions. À Loboguiguia, au sein d'une famille polygame, les enfants de sexe masculin accèdent à la terre par la mère. En effet c'est la parcelle sur laquelle travaille ou a travaillé la mère qui fera l'objet de partage entre les fils de cette mère. Les enfants de sexe féminin, de manière générale sont exclues du partage d'héritage mais peuvent bénéficier de prêt de parcelles pour éventuellement cultiver du vivrier. Si la femme n'a pas eu d'enfant avec son mari, en cas de décès de ce dernier, elle perd totalement tous les droits sur la parcelle qu'elle exploite si elle retourne dans sa famille ou si elle se remarie hors de la famille de son mari défunt. La parcelle qu'elle exploitait revient alors à l'aîné de la famille du défunt. Dans le cas d'une famille polygame, la femme qui n'a pas enfanté ou qui n'a eu que des filles, peut se remarier à un des fils aînés de sa ou ses rivales après la mort du mari. Dans ce cas, elle continuera à bénéficier des droits d'exploitation sur ses parcelles. Celles-ci reviennent au nouveau mari s'il n'a pas encore accédé à la terre du vivant de son père, ou à l'aîné du mari. De plus, dans une famille polygame, la femme qui n'enfante pas adopte généralement un garçon d'une autre femme du mari; c'est ce garçon qui va hériter des parcelles lorsqu'elle décède ou lorsque son époux décède. Quel que soit le cas de figure, la femme selon la tradition bété n'est pas propriétaire de la terre.

### **Contradictions/écarts entre les lois statutaires et coutumières**

Selon la loi, les femmes, comme les jeunes, obtiennent des *droits coutumiers conformes aux traditions*. Elles peuvent ainsi bénéficier de certificat foncier puis de titre foncier. Mais en réalité, elles sont marginalisées par la coutume en ce qui concerne la gestion, le contrôle et l'appropriation des espaces. Selon la tradition, aucun enregistrement au nom de la femme n'est possible par la loi.

La loi coutumière exige la nationalité ivoirienne comme principale mode d'accès au foncier, obtenue selon les dispositions des nouveaux articles 6 et 7 de la Loi 72-852 du 21 décembre 1972. Néanmoins, dans la réalité, c'est le droit du sol qui prévaut. Quelque 47,3% parmi les immigrants d'origine burkinabé sont nés dans ce pays et estiment bénéficier du droit du sol et des avantages et privilèges qui y sont rattachés.

Même si l'État reconnaît les droits coutumiers, comme prévu dans le décret de 1955 et le décret de 1971, il s'arroge en même temps le droit de s'approprier et de gérer toutes les terres, comme établi dans la loi de 1963 et la loi de 1964.

**Mali.** Le pays traverse une crise profonde sur fond initial de rébellion touareg. Les combattants Touareg, organisés au sein d'une association dite Mouvement National de Libération de l'Azaouad (MNLA) depuis juillet 2011, étaient exilés en Libye, formés militairement et aguerris au métier des armes. Avec la chute de leur chef spirituel en Libye, conduits par Mohamed Ag Najem (ex colonel de Mohamar El Kaddafi), ils sont rentrés au Mali lourdement armés. Après avoir été reçus par le Président Amadou Toumani Touré à

Bamako pour faire part de leurs revendications, les Touareg ont attaqué dans le Nord Mali. Cela a conduit à la partition du pays en deux : à cette période, les 2/3 du territoire sont aux mains des rebelles, 1/3 est administré par le pouvoir central. L'embrasement total du Nord Mali, motivé par l'irrédentisme Touareg, le sentiment de leur marginalisation économique, politique, communautaire et la non mise en application des différents accords conclus avec les pouvoirs centraux successifs est une première. Les combattants Touareg étaient mieux équipés que les soldats de l'armée régulière du Mali ; cela explique la déroute des troupes nationales et les nombreuses désertions en leur sein, notamment les militaires maliens Touareg qui rejoignirent très souvent le MNLA. La situation se compliqua davantage quand les Djihadistes d'Aqmi (Al Qu'aida au Maghreb Islamique), du Mujao, d'Ansardine et de Boko Haram s'associèrent au MNLA. La cohabitation entre combattants du MNLA et les Djihadistes ne dura pas. Ces deux groupes n'avaient pas la même vision pour le Mali : les Djihadistes souhaitaient l'établissement de la Charia sur l'étendue du territoire Malien alors que le MNLA luttait pour des revendications territorialiste et indépendantiste sur l'Azaouad. Les djihadistes, plus puissants militairement sont alors devenus maîtres du terrain. Entre temps, un coup d'État militaire perpétré par le Capitaine Amadou Haya Sanogo et ses hommes mis fin au régime impuissant du Général Amadou Toumani Touré le 22 mars 2012.

En avril, la CEDEAO proclame des sanctions et l'embargo total contre le Mali. À son tour, l'Union africaine sanctionne le régime militaire malien issu du coup d'État (3 avril). Le 12 avril le président Dioncounda Traoré est investi comme président de transition dans le cadre de l'accord signé par la junte avec la CEDEAO, prévoyant le transfert du pouvoir aux civils. Mais les Djihadistes gagnent du terrain face au vide politique. Le 20 décembre 2012, le Conseil de sécurité de l'ONU donne son feu vert et autorise le déploiement par étapes de la Misma (Mission internationale de soutien au Mali), réclamé par le Mali et approuvé par la CEDEAO. En janvier 2013, les islamistes qui maîtrisent le nord débutent leur offensive vers le sud du pays. Quelque 1 200 combattants islamistes s'emparent de Konna, menaçant de continuer leur offensive vers le Sud. Le président Traoré sollicite l'aide militaire de la France. L'ONU demande un *déploiement rapide* de la force internationale devant la *grave détérioration de la situation*. L'intervention militaire française s'effectue dans le cadre d'une opération baptisée *Serval*. Avec le soutien de la France, l'armée malienne lance une contre-offensive de grande envergure et réussit à reprendre aux insurgés islamistes le contrôle de Konna (le 18 janvier), Diabali et Douentza (le 21 janvier), Gao (le 26 janvier), Tombouctou (le 30 janvier). Parallèlement, le déploiement des premiers contingents de la Misma s'opère. Cette force d'intervention sera relayée en Juillet par la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma) composée de 12 600 casques bleus chargés de stabiliser le Nord. En Août, suite à l'organisation des élections, Ibrahim Boubacar Keïta est élu président. Depuis, le pays reste fortement instable. Aujourd'hui, les Djihadistes sont actifs dans le centre du pays alors que le Nord est plus ou moins stabilisé.

**Dans un contexte de paix, les normes coutumières, les croyances religieuses et les pratiques sociales influencent la mise en œuvre d'un droit foncier qui est sur les droits fonciers différencié selon le genre<sup>74</sup>.** Il existe au Mali de nombreuses ethnies, dont les coutumes varient. On note la présence de deux groupes socio-professionnels qui sont les

<sup>74</sup> FAO Gender and Land Rights Database : [http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/countries-list/customarylaw/fr/?country\\_iso3=MLI](http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/countries-list/customarylaw/fr/?country_iso3=MLI)

nomades - bien que le nomadisme traditionnel soit de plus en plus limité - et les sédentaires. Dans les groupes sédentaires, la cellule sociale de base est la famille étendue ou blon-dah qui signifie 'la porte du vestibule'. Le blon-dah est constitué de plusieurs foyers goua ; il est dirigé par un patriarche qui est l'aîné des frères de la même génération. Le goua est dirigé par un gouatigi, chef de foyer. Le conseil de famille se compose de différents gouatigi. Le chef de foyer a la charge et la responsabilité des membres de son foyer. Néanmoins il y a toujours plus la tendance à la dislocation des blon-dah au profit des goua. Cette forme d'organisation sociale permet de gérer les difficultés liées à l'exploitation agricole, principale activité de ces groupes sociaux. La gestion coutumière de la terre est marquée par son aspect collectif et la redistribution des parcelles par les chefs de terres, essentiellement aux hommes qui accordent aux membres de leur famille des possibilités de jouissance. Pour tous les groupes ethniques, quelle que soit leur religion d'appartenance, les descendants du premier défricheur du lieu, que seules la généalogie et l'histoire orale peuvent faire remonter et préciser dans le temps, sont qualifiés de propriétaires terriens ou de chefs de terres qui peuvent être chef de village. Ils sont chargés de la gestion des terres sur une portion géographique donnée. Le premier défricheur et ses descendants répartissent ensuite les terres entre les membres des différentes familles, clans ou lignages arrivant par la suite. Les premières familles arrivées sur le site sont considérées comme autochtones et détentrices des droits d'usage et de gestion sur la terre.

Chaque lignage originaire du lieu a ses terres et en assure la gestion. Les terres sont parfois réparties entre chefs de famille masculins qui en sont alors responsables. Que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, les modalités d'accès varient selon qu'ils sont autochtones ou allochtones. Un homme autochtone obtient la terre en raison de son appartenance à un lignage au titre duquel elle est transmise aux enfants de sexe masculin lors du décès. Un homme allochtone obtient la terre souvent par le prêt. Lorsqu'un allochtone a besoin de terres, il passe par l'intermédiaire de son logeur qui lui confiera une portion de ses terres. Si ce dernier n'a pas de terres disponibles, il mènera les démarches auprès de son lignage ou du chef de terre. Le prêt de terre est accordé pour que le bénéficiaire puisse assurer sa subsistance. Il est assorti du respect de clauses sociales, c'est-à-dire les coutumes. Le bénéficiaire dispose de droits d'usage. Le prêt est également concédé entre autochtones. Cet arrangement intervient quand une personne ne dispose pas de suffisamment de terres pour effectuer la production souhaitée en fonction de la main d'œuvre dont elle dispose.

Qu'elles soient autochtones et allochtones, les femmes ne possèdent pas les mêmes marges de manœuvre que les hommes. Les femmes autochtones ont accès à la terre par l'intermédiaire de leur mari. Similairement, pour l'accès à la terre les femmes allochtones dépendent de leur mari qui dépend de son tuteur. Les unes et les autres travaillent sur les terres de leur mari et peuvent obtenir une parcelle, dont elles ont l'usage, pour faire du maraîchage si la pression foncière n'est pas trop importante.

### **Autorités traditionnelles et institutions coutumières**

- La gestion du foncier est assurée par le chef de terres qui est toujours un homme, qu'il soit chef de lignage ou chef de village. En tant que premier responsable, ce

dernier est chargé du partage des terres entre les différents chefs de familles ou de ménage.

- Dans certains cas, chaque lignage composant la base sociale du terroir possède individuellement ses propres terres qu'il met à la disposition de ses membres selon une division sociale et par genre de travail.
- Pour l'accord de terre, il doit toutefois solliciter un conseil des familles afin d'en demander l'accord ou tout au moins les avertir. Il distribue les terres. Il tranche les litiges. Il peut reprendre les terres octroyées si elles n'ont pas été mises en valeur dans un délai de 3 ans.
- Une mise en valeur consiste en l'utilisation effective d'une terre soit en y implantant des constructions soit par la création de vergers ou de cultures diverses, soit par l'élevage. Ces prérogatives disparaissent progressivement avec le Code domanial et foncier, le processus de décentralisation et l'application future de la Loi d'orientation agricole (LOA), 06-45 du 16 août 2006.

**Pratiques de facto d'héritage/de succession.** Le nouveau Code des personnes et de la famille a instauré un régime successoral. Cependant, il est possible de déroger au régime de droit commun sur des fondements religieux ou coutumiers. Pour les groupes ethniques animistes – 9 % - la femme est encore souvent considérée comme un élément de la masse successorale et, par conséquent, au lieu d'hériter de son mari, elle devient un élément du patrimoine. En cas de décès du mari, la pratique du lévirat est courante. Pour les groupes ethniques musulmans – 90 % de la population - la part successorale de la femme est inférieure à celle de l'homme. Plusieurs versets de la 4<sup>ème</sup> sourate du Coran règlent les successions. La Sourate 4, verset 11: "...au fils, une part équivalente à celle de deux filles. S'il n'y a que des filles, même plus de deux, à elles alors deux tiers de ce que le défunt laisse. Et s'il n'y en a qu'une, à elle alors la moitié. Quant aux père et mère du défunt, à chacun d'eux le sixième de ce qu'il laisse, s'il a un enfant. S'il n'a pas d'enfant et que ses père et mère héritent de lui, à sa mère alors le tiers." La Sourate 4, verset 12: "... et à elles un quart de ce que vous laissez, si vous n'avez pas d'enfant. Mais si vous avez un enfant, à elles alors le huitième de ce que vous laissez." La Sourate 4, verset 176: "...si quelqu'un meurt sans enfant, mais a une sœur, à celle-ci la moitié de ce qu'il laisse. Et lui, il héritera d'elle en totalité si elle n'a pas d'enfant". Pour les groupes ethniques chrétiens – 1 % - qui optent pour la monogamie et le droit formel, les femmes héritent de leur mari et de leurs parents à parts égales.

En matière d'héritage foncier, un homme autochtone obtient généralement la terre en raison de son appartenance à un lignage lui-même détenteur de droits ancestraux. Pour les femmes, si la terre est cultivée de façon collective, au décès d'un chef de famille, elle revient à ses frères. Si, par contre, la terre est cultivée de façon individuelle, elle revient à l'épouse du défunt. Mais si cette dernière se remarie dans une autre famille, elle doit rendre la terre aux parents de son ancien mari. Le nouveau Code des personnes et de la famille reconnaît un droit égal aux enfants des deux sexes de succéder à leurs parents. Dans la pratique cependant les filles n'héritent de leur père qu'en l'absence d'un frère. Le fait de quitter leur famille au moment du mariage les empêche de prétendre au patrimoine

foncier. Ce système permet de sauvegarder le patrimoine familial et maintient la femme dans un état de dépendance vis à vis de sa famille d'origine et de sa belle-famille. Dans les systèmes ruraux sahéliens de production des zones non aménagées, la transmission du foncier se fait traditionnellement du père à son fils premier né.

**Contradictions/écarts entre les lois statutaires et coutumières.** Même si les terres sur lesquelles s'exercent les droits coutumiers représentent la partie la plus importante du domaine privé de l'État, ces terres ne sont pas officiellement reconnues. En effet, le décret devant fixer les formes et les conditions pour la procédure de constatation de ces terres n'a pas encore été adopté. Bien que le Code domanial et foncier ne discrimine ni les hommes ni les femmes quant à leurs droits, il indique toutefois que les droits coutumiers collectifs ou individuels ne peuvent être transférés ou modifiés qu'au profit des collectivités ou d'individus susceptibles de posséder les mêmes droits en vertu des règles coutumières, et seulement dans les conditions et limites qu'elles prévoient. Dans la pratique, les femmes ont difficilement accès à la terre. Dans le monde rural, il existe deux systèmes d'attribution foncière: la forme traditionnelle - par lignage - et la forme légale qui est régie par les dispositions du code domanial et foncier. Néanmoins, seul l'État peut donner à un citoyen un titre définitif de propriété et les droits coutumiers n'ont aucun poids au niveau de droit foncier officiel. Il existe des contradictions considérables entre l'article 5 de la Constitution qui reconnaît à tous les citoyens le libre choix de la résidence et les articles 316 et 312 du nouveau Code des personnes et de la famille selon lesquels la femme a un devoir d'obéissance à son mari et doit le suivre dans son choix du lieu de résidence du couple.

**Mauritanie.** Les principaux conflits opposent les populations maures (arabes et berbères) et les groupes négro-mauritaniens, sous représentés politiquement et stigmatisés (recensement non effectué, pas d'accès à l'État civil). Les Haratines, descendants d'esclaves, se trouvent coincés entre ceux deux groupes qui les revendiquent, l'un du fait de leur culture arabo-berbère, l'autre au motif de leur couleur de peau. Outre la tentation de l'adhésion à l'un des deux groupes constitués, les Haratines commencent à faire entendre leur voix et revendiquent leur identité propre. Ces conflits sapent la cohésion sociale dans le pays, qui vit par ailleurs une forte pénétration de l'islam salafiste. Les frères musulmans sont aujourd'hui dans l'opposition légale (Tawasoul) et les populations bénéficient de la subsidiarité de leurs activités. Le pays, retiré de la CEDEAO, revendique une identité arabe et de nombreux fonds des pays du Golfe favorisent la construction de mosquées tenues par des salafistes, en conflit ouvert avec l'islam malékite et soufi. Le pouvoir militaire s'étant conformé à certaines attentes de salafistes, il ne fait plus l'objet d'attaques, mais le climat interne inquiète. Les prisons sont pleines et les quartiers pauvres islamisés.

## Normes coutumières, croyances religieuses et pratiques sociales ayant une influence sur les droits fonciers différenciés selon le genre<sup>75</sup>.

- Parmi les différentes ethnies qui coexistent, il y a plusieurs pratiques coutumières. En milieu soninké, il existe un ordre hiérarchique qui dépend de trois critères principaux, à savoir l'âge, le sexe, et la condition sociale de naissance. En effet, les Soninkés, présents majoritairement dans le Guidimakha où ils cohabitent avec les Maures et les Haalpulaars, sont caractérisés par un système patriarcal et hiérarchique spécifique: les catégories sociales nobles qui détiennent les terres sont les Tunka Lemmu, les Modini et les Mangu; viennent ensuite les catégories pratiquant l'artisanat et enfin les esclaves. Même si, au niveau du ménage, la femme peut exprimer son avis, au niveau social, l'homme joue un rôle prééminent. En matière de mariage, l'âge du mariage diffère largement entre hommes et femmes, étant 25 ans pour les garçons et entre 15 et 17 pour les filles.
- Les personnes appartenant au groupe ethnique Maure, sont significativement influencées par l'héritage des Almoravides qui étaient le peuple de la femme et de la religion et où la femme était considérée comme le chef du foyer. En particulier, ce groupe ethnique a des règles typiques, qui ne sont pas forcément en accord avec la loi écrite, à savoir la monogamie comme condition dominante de mariage, le nom de jeune fille qui est gardé par l'épouse, le non remboursement de la dot par la famille en cas de divorce, etc. En général, les petites filles et les femmes maures ont un rôle privilégié par rapport aux hommes. Cependant, les traditions ancestrales des Maures sont de plus en plus désintégréées.
- Parmi le groupe ethnique Haalpulaar, la stratification sociale est bien définie et fortement hiérarchique. Il y a deux catégories de personnes: les hommes libre – *rimbe* - et les gens castés – *nyenbe* – qui ont reçu une fonction de production spécialisée comme l'artisanat.
- Parmi les «rimbes», la classe dominante est celles des Toorobes, les premiers à avoir été islamisés et qui sont actuellement détenteurs des terres les plus fertiles du lignage. Dans ce contexte, le rôle de la femme est irrévocablement lié à la vie conjugale : l'épanouissement de la femme dépend de ses possibilités effectives et réelles de faire preuve de sa fécondité.

### Autorités traditionnelles et institutions coutumières

- Chez le groupe ethnique Haalpulaar, les terres du Waalo, celles qui se trouvent dans le lit majeur du fleuve, sont sous l'autorité du doyen de lignage qui est plus souvent le chef du village – *jom wuru*. Le chef de village répartit les terres aux hommes appartenant au lignage commun et fixe le calendrier de l'utilisation de l'espace agro-pastoral et halieutique par les différents groupes socio-économique.

<sup>75</sup> FAO Gender and Land Rights Database : [http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/countries-list/customarylaw/fr/?country\\_iso3=MRT](http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/countries-list/customarylaw/fr/?country_iso3=MRT)

- Parmi le groupe ethnique soninké, le chef de la tribu, le beydan, a le droit de maîtrise sur les sols et sur les points d'eau. Le beydan ne cultive pas la terre, car cette tâche est dévolue aux catégories serviles.
- En général, parmi les différentes ethnies, la plupart des litiges fonciers sont réglés au niveau local par les chefs traditionnels.

**Pratiques de facto d'héritage/de succession.** Dans les groupes ethniques Haalpulaar et Soninké, les femmes n'héritent pas. Dans ces systèmes patriarcaux, l'héritage se transmet de père en fils et les filles sont censées avoir accès aux parcelles de terre moyennant le mariage et la famille du mari. Parmi les Maures, les femmes ont un statut social privilégié et même s'il n'existe pas de données spécifiques concernant les droits des femmes à l'héritage, les femmes maures ont la possibilité d'accumuler des biens et d'en assurer la maîtrise autonome.

**Contradictions/écart entre les lois statutaires et coutumières.** La Constitution assure, Article 1, *à tous les citoyens sans distinction d'origine, de race de sexe ou de condition sociale, l'égalité devant la loi*; plus spécifiquement, dans l'Article 12, la Constitution accorde aux femmes le «droit d'égalité, de liberté et de droits fondamentaux de la personne humaine». Dans la pratique, la possibilité d'accès des femmes aux fonctions et emplois publics reste limitée. Chez le groupe ethnique Maure, les lois coutumières sont souvent très différentes de la loi écrite. Par exemple, ce groupe ethnique, en dépit de la religion musulmane qui autorise la polygamie, accepte la monogamie comme condition au mariage. En outre, même si la loi islamique octroie le privilège d'initier ou de susciter le divorce aux seuls hommes, chez les Maures, le divorce est souvent demandé par les femmes. Contrairement à la loi qui confère la plupart des responsabilités économiques et financières aux hommes chefs de familles, les femmes maures ont la possibilité d'accumuler leurs propres biens et d'en assurer la maîtrise autonome. En dépit des provisions juridiques envisageant l'égalité entre êtres humains, sans aucune distinction sur la classe sociale, dans la pratique au niveau coutumier, il existe des fortes divisions hiérarchiques où ceux qui dépendent des maîtres et des classes nobles, n'ont aucun accès à la propriété. En particulier, chez les Soninkés, les esclaves – Abid - s'acquittent des tâches domestiques dans les familles nobles, ils n'héritent pas et leurs biens reviennent à leurs maîtres. Même si les provisions juridiques interdisent toute forme de tenure coutumière, ces différents systèmes de fonction foncière continuent à exister en pratique. En effet, même si les dispositions juridiques de l'Ordonnance de 1983 et ses décrets entraînent l'abolition des droits coutumiers et collectifs, les chefs coutumiers traditionnels ont gardé leurs prérogatives sur les terres et les méthodes traditionnelles agricoles perdurent comme le métayage ou le faire-valoir indirect comme la location et le prêt de terre.

**Niger.** Contrairement au Nigeria, le Niger ne dispose pas d'une stratégie macro économique bien claire au lendemain des indépendances. Les entreprises publiques créées ont du mal à bien fonctionner. Dès la découverte de l'uranium tout l'espoir est tourné vers cette manne minière (3<sup>ème</sup> rang mondial après le Canada et l'Australie). Pays enclavé, le Niger doit transporter ses marchandises par la voie terrestre en transitant par les ports les plus proches. Démuni du chemin de fer (sauf celui qui est actuellement en construction) les produits nigériens souffrent d'un handicap concurrentiel affirmé. L'absence d'activités

économiques conjuguée à la démographie expansionniste pèse sur ce pays qui « fabrique des pauvres », alors que les problèmes sécuritaires se multiplient à ses frontières et parfois, au cœur du pays. Ce pays fait ainsi face à une situation intérieure et extérieure difficile liée à la crise sécuritaire qui frappe la région. Les trafics d'armes et de stupéfiants se multiplient. Le Niger partage des milliers de kilomètres de frontières avec des voisins fragiles : Libye, Nigeria et Mali. La menace terroriste y est très forte, l'expansion de la secte Boko Haram relevant le niveau d'insécurité.

La recherche d'une solution, militaire et politique à la situation libyenne apparaît alors être un préalable à la stabilité du Niger, et in extenso, à celle de la bande sahélo-saharienne. Aujourd'hui, le dispositif déployé par les autorités nigériennes entend bloquer toute infiltration de groupes et d'hommes armés sur la frontière avec la Libye. L'autre foyer d'inquiétude est le Nigeria, actuellement en prise aux assauts du mouvement Boko Haram, dont l'expansion a pour corollaires une extrême pauvreté et l'absence de perspectives pour la jeunesse du pays. Si, dans un premier temps, l'armée nigérienne a pu limiter les infiltrations des groupes terroristes et contrôler la frontière sud du Mali, son partenaire nigérian pâtit pour sa part de sa désorganisation et de la corruption, ce qui favorise les infiltrations. Considérées auparavant comme un problème circonscrit au nord-est du pays, les attaques de Boko Haram, qui ont fait plus d'une dizaine de milliers de morts et un million et demi de personnes déplacées depuis 2009, se sont propagées dans la région et ont révélé l'ampleur de la menace djihadiste. Cette menace affecte notamment le tourisme dont l'économie du Niger est fortement tributaire (au début des années 2000, le secteur était prospère, plus particulièrement dans le nord du pays (région d'Agadez). Son tarissement, principalement dans le nord du Niger, impacte négativement la création de richesses et d'emplois. Le Niger est également confronté à d'importants défis structurels. Avec 7,6 enfants par femme, ce pays connaît la plus forte croissance démographique au monde, soit 3,9 % par an et entrave son potentiel de développement économique. 60 % de sa population vit avec moins d'un dollar par jour. Ce problème est aggravé par un très fort taux d'analphabétisme résultant d'un faible taux de scolarisation : à 25 ans, un Nigérien a passé en moyenne un an et demi à l'école. Au regard de l'évolution du PIB par habitant, on assiste à un appauvrissement continu du pays. Par ailleurs, le Niger est essentiellement un pays rural qui n'a pas encore amorcé de transition urbaine.

**Les normes coutumières, les croyances religieuses et les pratiques sociales ont une influence sur les droits fonciers qui sont différenciés selon le genre**<sup>76</sup>. Neuf groupes ethniques peuplent l'espace nigérien : les Haoussa (55,9 %), les Djerma-Sonrai (22 %), les Peulh nomades (8,5 %), les Touaregs (8 %), les Kanouri (4,5 %), les Toubou (0,4 %), les Arabes (0,3 %), les Gourmantché (0,3 %) et les Boudouma (0,1 %). Les coutumes sont différentes d'une ethnie à l'autre. De plus, l'islamisation des coutumes tend à renforcer les structures patriarcales. Les coutumes transgressent parfois les dispositions légales ou religieuses: par exemple, la législation sur l'âge minimum du mariage de la fille est souvent ignorée, ou alors les femmes se voient refuser leur part d'héritage sur les champs en dépit de l'injonction de la loi islamique. Dans certaines régions, le droit coutumier prive la femme du droit d'accès à la terre. Les traditions et le problème du morcellement de la terre privilégient le « chef de famille » toujours identifié comme étant l'homme ou le mari.

<sup>76</sup> FAO Gender and Land Rights Database : [http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/countries-list/customarylaw/fr/?country\\_iso3=NER](http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/countries-list/customarylaw/fr/?country_iso3=NER)

Plusieurs pratiques coutumières constituent in fine une entorse au principe de l'égalité des citoyens devant la loi. Il s'agit entre autres du mariage forcé, des violences conjugales, de la claustration.

Dans certaines localités, le champ ne se vend pas mais il peut être emprunté ou donné. Généralement, ce sont les chefs coutumiers qui *donnent* le champ. Le bénéficiaire dispose juste d'un droit d'usage qu'il pourra transmettre à ses ayant-droit. Dans le cas des ruraux étrangers à la communauté, c'est surtout la possibilité de disposer d'un champ à cultiver qui importe. C'est donc le droit d'usage qu'il s'agit de sécuriser. L'essentiel des prêts, gages et locations sont contractés sous seing privé ou par l'intermédiaire du chef traditionnel. La femme n'a pas un accès effectif à la propriété foncière car elle est rarement propriétaire des terres qu'elle met en valeur. Les questions foncières concernant les femmes sont traitées suivant les valeurs traditionnelles de propriété familiale des terres où l'usufruit est pratiqué.

Dans le sud Niger, traditionnellement, chaque membre de ménage Haoussa dispose d'une parcelle en dehors de l'exploitation agricole (ou *gandu*) qui est gérée par le chef de ménage et dont la superficie est généralement plus grande que les parcelles individuelles car elle est supposée subvenir aux besoins alimentaires de tous les membres du ménage. Cependant, avec le morcellement lié aux partages successifs de génération en génération, la superficie du *gandu* a actuellement diminué et il représente plutôt le champ individuel du chef de ménage. Les champs demeurent plus grands au nord du pays, par exemple dans les départements de Dakoro, Tahoua, Mayayi et dans la partie située juste au sud de la zone pastorale comme à Dan Koullou. Traditionnellement, les femmes et les jeunes hommes, mariés ou non, appartenant au groupe ethnique Haoussa, exploitent un champ appelé *gamana* qui est mis en valeur pour les besoins personnels. Actuellement, la production de ce *gamana* est de plus en plus utilisée pour satisfaire des besoins familiaux, en particulier pendant les huit mois de la saison sèche, renforçant davantage le statut agricole de la femme au sein du ménage. Quant aux jeunes filles, elles doivent travailler avec leurs mères sur leurs parcelles. Ce phénomène d'exclusion n'a jamais été lié à la disponibilité foncière; seul le mariage leur permet d'accéder à un prêt de terre de la part de leur époux. En revanche, le *gamana* est attribué aux jeunes garçons dès qu'ils atteignent l'âge de 15 ans lorsque la terre est disponible en forme de terres vacantes ou *jachères*. Le manque de terre influence cette pratique sociale d'attribution de *gamana* aux jeunes en accordant de plus en plus la priorité aux jeunes mariés.

**Autorités traditionnelles et institutions coutumières.** Bien que les différents groupes ethniques aient leurs propres autorités et institutions coutumières, la chefferie traditionnelle comprend habituellement les chefs de village, les chefs de canton et de quartier et les chefs de groupements. Le recours au serment coranique et au chef de canton représente une importante voie de sécurisation des transactions, d'accès et d'utilisation des ressources. La légitimité des autorités coutumières tient le plus souvent à l'antériorité de leur installation: ils sont en général les descendants des fondateurs des villages ou des communautés actuelles. Du point de vue traditionnel, *les femmes ne peuvent obtenir aucun pouvoir religieux - Imam, juridique - Alkhali, politique chef de canton, de village ou même de quartier*. Les *jachères* sont soumises à l'autorité des chefs de village et les terres qui n'ont jamais été cultivées à celle des chefs de canton. Les autorités traditionnelles

continuent d'attribuer des terres parallèlement aux Commissions foncières départementales, bien qu'elles soient elles-mêmes parties prenantes du processus de mise en œuvre du Code Rural, ce qui a engendré des conflits entre les différentes catégories d'utilisateurs.

**Pratiques de facto concernant l'héritage.** Dans la pratique, la situation de la femme reste soumise aux effets conjugués de plusieurs facteurs dus au chevauchement de trois cadres juridiques: coutumier, islamique et civil, entraînant une interprétation souvent erronée des dispositions contenues dans ces différentes sources définissant les droits de la femme. Il est généralement reconnu à la femme le droit à l'héritage et l'accès à la terre, mais dans la pratique et dans certaines régions notamment, la femme ne peut jamais hériter la terre qui est considérée comme un bien commun de la famille. Souvent, le droit coutumier n'est qu'une reconduction des règles énoncées par le Coran et prévoit l'attribution de deux parts aux hommes et une seule part aux femmes. Toutefois, l'Islam n'interdit pas aux héritiers de se mettre d'accord sur un mode de répartition différent de celui proposé par le Coran. Le mode de répartition prévu par le Coran ne s'applique qu'en l'absence de partage à l'amiable. En droit musulman, la femme est, après le décès de son mari, placée sous la tutelle d'un beau-frère. Elle est souvent exposée en matière successorale, à la spoliation et au refus du partage d'héritage, à l'enlèvement de ses enfants par la belle famille lorsque le défunt père a laissé des biens, au refus de l'accès à la terre que son mari a laissé. Avec l'application des règles islamiques dans le partage des terres au lieu des règles coutumières qui l'ont toujours exclue de l'héritage foncier, la femme commence à accéder à la terre dans certaines zones du sud. Dans le sud Niger, les situations sont extrêmement variables:

- en cas d'abondance de la ressource foncière, les femmes accèdent à la terre et jouissent de leur héritage foncier, comme par exemple dans certaines zones du département de Tahoua;
- lorsque la ressource commence à manquer et qu'un contrôle social s'amorce au niveau des exploitations, le réajustement est sensible dans la part d'héritage octroyée à la femme ; elle perd progressivement le droit de jouir de son héritage. Le droit musulman régit toujours le partage de l'héritage, mais sa part de terre est confiée à ses frères qui la lui rendront en cas de divorce;
- Après la sécheresse de 1984, avec la dislocation des gandu, les femmes ont progressivement perdu l'accès à l'héritage avec l'application des coutumes, ou coutumes islamisées. Les femmes du sud devront alors se contenter des gamana plus petits et d'autres formes d'accès comme le prêt pour subvenir à leurs responsabilités alimentaires,
- les femmes perdent tout accès au foncier en dehors de celui aux gamana toujours plus petits. La coutume exclut les femmes Haoussa de l'héritage foncier. Elles commencent à réclamer leur héritage dans les zones sud de très forte pression foncière.

Aujourd'hui à Garin Jakka, l'héritage reste la seule forme d'accès à la terre pour les jeunes femmes issues des familles moins vulnérables; pour l'héritage du gandu, le partage obéit

aux préceptes islamiques ou coutumiers selon les cas. La coutume ne prévoit pas de part de terre aux femmes. Et, de plus en plus, les femmes, dans les zones saturées, exigent le recours aux règles islamiques pour le partage de tous les biens. Mais la claustration fait que les femmes qui héritent assurent l'exploitation de leur champ à travers le salariat agricole ou le mettent à disposition de leur époux. Dans la région des dallols, la transmission des droits ne concerne que les hommes. Il reste cependant possible de louer ou de prêter un champ. Dans la Maggia, les femmes ont le droit d'hériter de la moitié de la terre conformément à la loi islamique, mais généralement elles cèdent leur part à leur mari ou la mettent en location. Plusieurs aspects du droit successoral de la fille et de la femme réglés par la coutume ou le droit musulman se terminent par des plaintes chez le juge et tombent dans le domaine du droit moderne.

**Contradictions/écarts entre les lois statutaires et coutumières.** Sur le plan juridique, il existe encore des textes qui ne reconnaissent pas l'égalité des sexes pourtant inscrite dans la Constitution du Niger. Par exemple, certaines coutumes interdisent aux femmes l'accès à la terre par voie de succession : Ordonnance n°93-15 du 2 mars 1993. La superposition des règles coutumières, islamiques et modernes, est une source de confusion et de conflits, et l'État est de plus en plus sollicité pour régler ces conflits. Par exemple, des chefs de canton continuent à délivrer des actes à la fois en tant que président d'une Commission foncière et des "petits papiers" en tant que chef de canton. Ainsi, ce sont deux systèmes de sécurisation complètement parallèles qui cohabitent. La problématique foncière se caractérise par l'absence d'un droit foncier unique: la coutume, l'Islam et le droit positif tentent de régir les questions foncières au cas par cas en fonction des intérêts et des choix des uns et des autres. Toutefois, le Code rural essaie de rapprocher les règles statutaires des pratiques locales, notamment grâce à une décentralisation administrative et territoriale.

**Nigeria.** Le Nigeria est le pays le plus peuplé de la région. Les principaux groupes ethniques, Haoussa et Peulh et Kanuri, sont essentiellement musulmans et peuplent le nord, les groupes Yorouba et Igbo l'Ouest et le sud sont plus souvent chrétiens et peuplent les États les plus riches et pourvoyeurs d'emplois alors que le Nord est sous aménagé. Le Nigeria est réputé pour l'endémique corruption qui touche tant le secteur privé que le secteur public. Le pays est traversé par des tensions régulières sur fond religieux, mais vit, depuis le début des années 2000, des tensions très vives au Nord Est. Ces tensions sapent une cohésion sociale fort fragile. Boko Haram n'est pas un fait nouveau, mais relève d'une construction longue<sup>77</sup>.

À mesure qu'il gagne du terrain, Boko Haram prend l'ampleur d'un mouvement de protestation sociale et est un révélateur du politique : il dévoile les faiblesses d'un État qui paraît incapable de maintenir l'ordre et de gérer les conflits autrement que par la répression. Boko Haram met également en évidence les pratiques mafieuses du pouvoir et les craintes de la population quant au déclenchement d'une guerre de religions susceptible de compromettre l'unité nationale et la pérennité d'une république de type parlementaire (dont l'article 10 de la Constitution de 1999 proclame la neutralité de l'État nigérian, interdit d'adopter une religion officielle et d'établir une théocratie mais n'institue pas de

<sup>77</sup> Cf. PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine (2012), « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », *Questions de recherche* n°40, Juin.  
<http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/qdr40.pdf>

séparation formelle entre l'Église et l'État). Ainsi, le gouvernement finance des tribunaux islamiques et subventionne le pèlerinage à La Mecque. La Charia est appliquée dans les États du Nord. Après avoir fomenté sa première attaque contre des postes de police de l'État de Yobe fin 2003, le mouvement se nourrit des désillusions qu'alimente la corruption des gouverneurs du Nord Nigeria chargés d'appliquer la charia. Il réapparaît sur le devant de la scène à la suite d'un affrontement avec la police à Kano en 2007 et n'a, depuis lors, cessé d'élargir sa base sociale et géographique. Parallèlement, il a changé son mode opératoire en ayant recours à des attentats à la bombe.

Les partisans de la secte réclament une application intégrale du droit coranique et rejettent la modernité du Sud du Nigeria, dont *l'éducation dévoyée* est considérée comme un « péché » (signification du nom Boko Haram). La demande de la secte en faveur d'une stricte application de la charia, en particulier, reflète les aspirations réformistes d'une partie de la population. Elle se nourrit également des désillusions de la transition démocratique depuis la fin de la dictature militaire en 1999. Certains observateurs voient dans la secte un mouvement de protestation sociale comparable à des groupes armés comme l'Odua Peoples Congress (OPC), le Movement for the Actualization of the Sovereign State of Biafra (MASSOB) et le Movement for the Emancipation of the Niger Delta (MEND) qui, dans le Sud du Nigeria à dominante chrétienne, ont également su capter les frustrations de la jeunesse et développer des connexions internationales pour amplifier leur rébellion contre les élites au pouvoir. La différence est que Boko Haram ne professe pas de discours ethnique et qu'il a mobilisé la population du Borno avec des arguments religieux plutôt qu'en invoquant un sentiment de classe assez diffus. En fait d'internationalisation et de professionnalisation terroriste, c'est aussi la brutalité de la police et de l'armée nigérianes qui explique l'évolution du mode opératoire de Boko Haram pour inverser un rapport de force défavorable. En effet, la stratégie insurrectionnelle de la secte à ses débuts n'était guère efficace. Contrairement au MEND, qui disposait d'un levier économique pour attaquer le gouvernement en sabotant la production pétrolière, Boko Haram ne pouvait pas menacer le 'portefeuille' de l'État dans des régions pauvres et sans grandes ressources naturelles ; le mouvement a d'ailleurs fait l'objet d'une relative indifférence jusqu'à ce qu'il commette des attentats dans la capitale fédérale.

De plus, la secte n'était guère en mesure de remporter des victoires 'militaires' face à l'armée ou la police. Indépendamment de ses connexions plus ou moins opérationnelles avec la mouvance djihadiste internationale, Boko Haram menace ainsi la stabilité du Nigeria car la crainte d'une guerre sainte excite toutes sortes de fantasmes susceptibles d'entraîner des représailles contre les minorités musulmanes du Sud ou chrétiennes du Nord. En demandant une stricte application de la charia, la secte exacerbe en outre l'impression d'un pays à deux vitesses, avec des lois différentes d'une région à l'autre. Le clivage paraît d'autant plus marqué qu'il dépasse le domaine pénal et s'étend au secteur financier dans le cadre des réformes que développe l'actuel gouverneur de la Banque centrale pour autoriser l'établissement de banques islamiques, avec leurs propres règles de fonctionnement<sup>78</sup>. Sur le plan politique, enfin, les agissements terroristes de Boko Haram rallument le spectre de la guerre civile et risquent d'attiser des discours religieux extrémistes peu propices à la production de consensus et à la formation de coalitions

<sup>78</sup> Cf. PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine (2012), « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », *Questions de recherche* n°40, Juin. <http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/qdr40.pdf>

régionales. Les provocations verbales des Yorouba, des Ijaw ou des Ibo, qui se disent prêts à en découdre avec la secte, ne sont guère rassurantes à cet égard.

D'une manière générale, la menace islamiste a réveillé les théories du complot qui, depuis longtemps, tendaient à opposer les musulmans du Nord aux chrétiens du Sud. Pendant les dictatures militaires, les Haoussa-Peuls ont en l'occurrence été accusés d'accaparer le pouvoir au sein d'une mystérieuse *mafia de Kaduna*, un concept pour le moins ambigu, tant sur le plan de sa localisation géographique que de sa composition religieuse. La guerre du Biafra (1967-1970), notamment, a été présentée par les sécessionnistes ibo comme un génocide commis par des musulmans soutenus par les pays arabes. En réalité, le chef d'État nigérian de l'époque, le général Yakubu Gowon, était chrétien, avec un père évangéliste, une femme Ibo et une éducation très religieuse. Peu avant la chute de l'enclave sécessionniste, la propagande biafraise ne réussissait d'ailleurs plus à convaincre de l'existence d'un *génocide confessionnel* et s'est donc recentrée sur l'opposition irréductible entre des Haoussa *arriérés* et féodaux d'une part, et des Ibo *progressistes* et éduqués qui combattaient pour l'émancipation de la *race noire* et une *deuxième indépendance* définitivement affranchie de l'impérialisme britannique d'autre part. En 1970, la victoire militaire de l'armée nigériane n'a alors pas mis fin au ressentiment des chrétiens du Sud. En effet, la junte du général Yakubu Gowon a entrepris de nationaliser les écoles des missionnaires, qui avaient été accusés de soutenir les rebelles.

**Sénégal.** Le Sénégal est un État démocratique où les revendications s'épanouissent dans un climat non violent. Dans la continuité des *émeutes de la faim* de 2008, les revendications, nombreuses, y sont essentiellement sociales : demande de travail, d'accès aux services, d'aménagement du territoire, etc.. Les dispositions de politique publique tiennent compte de ces revendications qui pointent le caractère explosif de la situation sociale : forte pauvreté rurale et urbaine, sous qualification des actifs potentiels. La société civile est très enracinée. Sur le plan religieux, les confréries musulmanes (dont les mourides) y restent fortes et feraient rempart contre la radicalisation. La société sénégalaise semble plus résiliente et surtout, très vigilante face à la percée de l'islam salafiste dont les bastions ne sont pas uniquement les quartiers pauvres (les salafistes sont très présents à l'Université).

**Les normes coutumières, les croyances religieuses et les pratiques sociales y ont une influence sur les droits fonciers qui sont différenciés selon le genre<sup>79</sup>.**

- Le champ culturel et social, fondé sur des normes, us et coutumes renvoie à une multiplicité de situations, d'actes, de revendications, qui ne se réfèrent ni à des lois ni à des pratiques publiquement et officiellement établies, et qui s'appliquent de manière localisée.
- Le système de gestion des terres se base sur la tradition et les coutumes. Selon le droit foncier traditionnel, tout habitant d'un village qui fait la demande auprès du chef de village, peut recevoir une parcelle de terre. Les femmes sont rarement

<sup>79</sup> FAO Gender and Land Rights Database : [http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/countries-list/customarylaw/fr/?country\\_iso3=SEN](http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/countries-list/customarylaw/fr/?country_iso3=SEN)

propriétaires de la terre, elles jouissent d'un droit d'usage de parcelles octroyées par le mari.

- Chez certaines ethnies, par exemple chez les Diolas, les Serer, les Peuls du Fouladou et le Socès, les terres inondables de bas-fonds, pour la riziculture en général, sont affectées aux femmes. Chez presque toutes les ethnies, les petites parcelles encloses dans les concessions sont réservées aux femmes pour les cultures potagères.
- Une femme peut demander le divorce si son mari n'est pas en mesure de lui affecter une parcelle de culture, à moins qu'il puisse faire face à toutes les obligations familiales qui incombent à la femme.
- En cas de divorce ou de veuvage, la femme qui revient au domicile paternel, peut se faire affecter une parcelle de culture.
- À l'exception de quelques groupes diolas, les femmes n'ont qu'un droit d'accès indirect au foncier cultivé, découlant du mariage. Les femmes ne peuvent pas louer ou emprunter ou acheter des terres. Toute femme qui se marie et rejoint le domicile de son époux a un droit de culture et reçoit à cet usage, une parcelle.
- Avant le mariage, la jeune fille cultive avec sa mère, sur la parcelle de celle-ci. Elle n'a pas de droit de culture contrairement aux jeunes hommes. On note cependant des exceptions. Des femmes aisées ou de notables traditionnels et religieux louent, achètent des terres pour leurs cultures. Par certains côtés, elles ont un statut identique à celui des hommes.
- En ce qui concerne le pâturage, la cueillette, la coupe du bois, les droits des femmes sont comparables à ceux des hommes. Ces espaces étant collectivement appropriés, les femmes ont les mêmes droits de pâturage que les hommes pour leurs animaux.
- En ville, la situation est différente. Une femme peut acheter, louer des terres, acheter ou construire sa maison ou son exploitation si elle en a les moyens.
- Chaque ethnie - Diola, Mandingue, Wolof, Peul, Sérér, Soninké, etc.- possède ses propres autorités traditionnelles et institutions coutumières. On peut citer les chefs de terres, de lignage, de clans, de famille, de village, religieux; les conseils de village, des sages. Le patriarcat étant la règle, le lignage et le clan sont fondamentaux.

### **Pratiques de facto d'héritage/de succession**

- La terre ne fait pas traditionnellement partie des biens partagés au moment du décès d'un chef de famille. Le domaine foncier familial est divisé au moment de l'émancipation d'un des ménages qui le composaient.
- Le ménage qui s'émancipe reçoit des terres en dotation et le chef de ménage qui prend la succession du chef d'exploitation décédé reprend la gestion du domaine familial à charge pour lui de doter les futurs ménages émancipés.

- Aujourd'hui, avec la pénurie de terres, les fils s'émanent tous au moment du décès de leur chef d'exploitation, ce qui donne l'impression d'un partage de l'héritage foncier familial. La femme, devenant rarement chef d'exploitation familiale sauf en cas de veuvage, est exclue de la transmission du foncier.
- Chez les Diola, certaines rizières de mangrove sont transmises de mère en fille.
- En ville, la situation des femmes est différente. Elles participent à l'héritage des biens. Conformément au Code de la famille, elles reçoivent leur part de l'héritage foncier laissé par le père, qu'il s'agisse de terrains vides, construits ou aménagés. Le plus souvent, il s'agit de terres ayant un titre foncier. En ville, c'est le Code de la famille qui détermine les droits fonciers de la femme.
- En milieu rural, c'est la coutume qui est déterminante. La femme est sous l'autorité de son père en tant que jeune fille et sous celle de son mari ensuite. Les veuves sont censées se marier avec le frère de leur mari décédé ou restent sous l'autorité des fils. En effet, selon la tradition, la terre et les enfants appartiennent à la famille du mari et la femme n'hérite pas.

### Contradictions/écarts entre les lois statutaires et coutumières

- Bien que la loi sur le domaine national foncier n'établisse aucune discrimination explicite entre hommes et femmes, dans la pratique, les femmes célibataires n'ont pas d'accès direct au foncier cultivé.
- En dépit des dispositions législatives communes et musulmanes, en milieu rural c'est la coutume qui est appliquée et les femmes héritent peu.
- Les articles 108 et 111 du Code de la famille de 1972 garantissent la protection et la reconnaissance des droits des femmes: le mariage précoce ou forcé est formellement interdit. De plus, l'article 151 explicite le principe d'un devoir de secours et d'assistance entre époux, dont la méconnaissance peut être sanctionnée par le tribunal. Cependant, dans la pratique, le mari détient le droit exclusif de choisir le statut conjugal du couple et dans le cadre du ménage, la puissance paternelle est exercée par le père en raison de sa qualité de chef de famille.

**Tchad.** Le pays connaît les instabilités internes, assez communes aux pays de la région : mécontentement populaire, revendications sociales, etc. D'autre part, des instabilités externes, au point que le régime entreprend des opérations militaires multiples souvent adouées par la France. La pénétration d'un islam non malékite et la radicalisation des masses est un autre sujet de préoccupation. Plus spécifique, une guerre civile (2005-2010) a opposé les forces militaires du gouvernement tchadien à différents groupes rebelles dans le cadre du conflit silencieux qui oppose le Tchad et le Soudan. Chaque pays compte sur la rébellion d'en face pour l'aider à assurer sa sécurité: les protagonistes sont les Forces unies pour le changement (RFC), les Janjawid (des milices levées dans les tribus noires arabisées du Tchad et du Darfour, connues pour les massacres, les viols commis depuis 2003 au Darfour) et les rebelles soudanais du Darfour du Mouvement pour la Justice et l'Égalité

(MJE), de tendance islamiste. Le Soudan est soupçonné de soutenir les rebelles tchadiens alors qu'inversement, le gouvernement tchadien soutiendrait le MJE.

Une crise politique interne jalonne ce conflit. Suite à la crise politique provoquée par la révision constitutionnelle de 2005, qui a permis au président Déby de se présenter devant les électeurs pour un troisième mandat en 2006, la communauté internationale (France, UE et OIF) a soutenu le dialogue politique inter-tchadien en application de l'*accord politique en vue du renforcement du processus démocratique au Tchad* conclu le 13 août 2007. Ce processus a permis la tenue d'élections législatives puis présidentielles en 2011. Les élections législatives ont eu lieu en février 2011, donnant la majorité absolue au parti présidentiel (Mouvement patriotique du Salut – MPS), avec 114 sièges sur 188. L'élection présidentielle a eu lieu le 25 avril 2011. Les trois principaux candidats de l'opposition, dénonçant le manque de transparence du scrutin, ont annoncé la *suspension* de leur candidature et ont appelé au boycott. Le président Déby a été élu au 1<sup>er</sup> tour avec 83 % des voix (taux de participation : 55 %).

L'opposition a contesté ces chiffres. Des élections locales (les premières de l'histoire du pays) se sont tenues en janvier 2012, dans 42 communes. Rempportées par le parti au pouvoir (MPS), elles ont cependant permis à l'opposition de conquérir deux municipalités importantes du sud du pays. Le Comité de suivi de l'accord politique de 2007 a été remplacé, en avril 2013, par une nouvelle structure, le *cadre national de dialogue politique*, chargée de préparer les élections (législatives initialement prévues en 2015, présidentielle en 2016). A la fin du mois de mai 2014, la principale coalition d'opposition a rejoint le cadre national de dialogue politique. Les élections présidentielles se sont déroulées dans le calme et ont également été caractérisées par une bonne participation des électeurs tchadiens (66 %). Les résultats, proclamés le 3 mai par le Conseil constitutionnel, donnent la victoire au président sortant avec un score de 59,92 %, devant M. Saleh Kebzabo (UNDR) à 12,77 %. L'adoption d'une loi constitutionnelle par l'Assemblée nationale tchadienne le 27 février 2015 a prorogé le mandat de cette même assemblée *jusqu'à la mise en place de la nouvelle assemblée*.

Le 25 octobre 2016, le Tchad annonce par décret la création d'un Haut Comité chargé des Réformes Institutionnelles (HCRI). Cette instance, présidée par le Premier ministre, est chargée d'élaborer un projet de nouvelle constitution, de définir et d'exécuter des stratégies de réforme institutionnelles. Le 2 février 2017, le président Deby annonce, faute de moyens financiers suffisants, le report des élections législatives initialement prévues en 2016. Cette baisse de moyens s'explique par la monodépendance pétrolière : en 2002, la mise en valeur de gisements pétroliers à Doba (Sud), sur fond de hausse des prix du brut, a multiplié les ressources budgétaires du Tchad par huit. L'exploitation pétrolière, conduite par Exxon Mobil (États-Unis), a induit des recettes représentant 32 % du PIB en 2012. Cependant, la baisse des cours du pétrole observée depuis le dernier trimestre 2014 fragilise l'économie tchadienne. Conjugée à une hausse importante des dépenses de sécurité dans un contexte régional troublé, cette baisse des recettes pétrolières induit de fortes tensions sur les finances publiques tchadiennes, ce qui renforce les oppositions locales. La société civile tchadienne est assez développée et s'exprime librement dans ce contexte de crise interne et de conflit larvé avec le voisin soudanais.

#### 4. HYPOTHESES PROSPECTIVES

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. Le salafisme quiétiste et l’islam politique deviennent les normes d’action et de comportement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réorientation géostratégique et économique : émancipation progressive / cadre des bailleurs traditionnels.</li> <li>▪ L’identité devient essentiellement une question de conformation à l’islam quiétiste</li> <li>▪ Fragmentation sociale : césures entre l’identité urbaine de classes moyennes émergentes et des identités rurales et urbaines vulnérables résolument ancrés dans l’islam quiétiste.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. État faible.</b> Faible présence de l’État moderne en région : retard de l’aménagement du territoire et du renforcement de la présence de l’État en région et dans les quartiers sous-formalisés</li> <li><b>2. Existence de guichets alternatifs aux APD.</b> Investissements non conditionnels des pays du Golfe et BRICS, existence de guichets qui font concurrence au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque Mondiale.</li> <li><b>3. Subsidiarité sociale forte.</b> Prise en charge du social par les institutions et organisations religieuses, essentiellement sur les franges vulnérables de la population</li> <li><b>4. Recomposition identitaire :</b> islamisation et appartenance religieuse et régionale plus que citoyenneté</li> </ol>
<p><b>B. Un équilibre s’instaure entre l’expression de l’islam politique et la conception occidentale de la démocratie dans le rejet du djihadisme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diversification géostratégique : mise en concurrence du cadre de l’aide traditionnel et enrichissement des partenaires</li> <li>▪ Un islam quiétiste pousse à une plus grande séparation des affaires publiques et privées</li> <li>▪ Recomposition identitaire à la croisée de la subsidiarité : sentiment de citoyenneté embryonnaire, appartenances régionale et religieuse affirmées</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Affirmation de l’État et compromis sur l’organisation des affaires publiques :</b> recherche de maîtrise de l’expansion de la parole religieuse par les États. Certains sujets menacent l’équilibre et mettent en exergue les difficultés à composer autour de cadres de références parfois antinomiques. Conflits de normes État / instances religieuses sur des points sociaux et différenciation populations aisées / populations vulnérables</li> <li><b>2. Enrichissement des guichets de l’aide :</b> investissements des pays du Golfe et BRICS, nouvelle banque de développement, etc. Mise en concurrence des guichets traditionnels</li> <li><b>3. Subsidiarité sociale organisée et maîtrisée :</b> rôle fort mais encadré des institutions religieuses dans l’action sociale</li> </ol>
<p><b>C. Le développement reste ancré dans sa conception occidentale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Efficacité des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté dont</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Affirmation de l’État :</b> affirmation d’une conception moderne et décentralisée de l’État. Administration du territoire et présence en région</li> </ol>

<p>autonomisation des femmes et des groupes vulnérables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décentralisation - aménagement du territoire</li> <li>▪ Conception occidentale du développement et des libertés publiques régule la séparation de l'espace public et de l'espace privé</li> <li>▪ Recomposition identitaire : l'islam quiétiste s'exprime, l'islam politique est rejeté, les populations se sentent citoyennes, exercent des contre-pouvoirs.</li> </ul>	<p><b>2. Faible diversification des guichets de l'aide</b> : les guichets concurrents (nouvelle banque de développement, aide bilatérale, solutions de marchés) n'offrent pas de solutions alternatives. Les États restent dépendants des bailleurs traditionnels.</p> <p><b>3. Prise en charge de la question sociale par l'État</b> : les États administrent leurs territoires et déploient des actions en faveur de populations vulnérables en milieu urbain et rural. Reflux des mouvements caritatifs salafistes</p>
---	---

## 9.4 INFRASTRUCTURES

### 1. DEFINITION

La disponibilité de ressources humaines qualifiées, des infrastructures et des capitaux sont des déterminants du développement économique des territoires et de la croissance des économies<sup>80</sup>. Les infrastructures interviennent par divers biais dans ce processus. Certains sont indirects, d'autres sont des leviers directs de la compétitivité économiques des opérateurs locaux (ex : la fourniture d'énergie, d'eau, de services d'assainissement et de gestion des déchets). En outre, le développement des infrastructures encourage les flux de commerce et d'investissement intra-régionaux, participe à la création de marchés régionaux et l'investissement étranger direct<sup>81</sup>. Comme l'accroissement de la demande, la disponibilité des infrastructures modernes peut également favoriser la diversification de l'offre et la convergence économique régionale. De plus, un large consensus existe sur leur importance dans la construction des États modernes : leur présence est un prérequis pour l'amélioration du bien-être des citoyens et une source de légitimité du pouvoir politique<sup>82</sup>.

Restée relativement modeste dans les pays en développement, le développement des infrastructures expliquerait les décalages observés avec les pays avancés en matière de performance économique et sociale<sup>83</sup>. Cette fourniture trop réduite est essentiellement liée à des contraintes de financement. Etant donné les externalités et les risques en jeu, le secteur privé se montre hésitant à investir. De façon générale, le développement des infrastructures réclame de vastes dispositifs de financement, une ingénierie financière complexe, un cadre réglementaire satisfaisant, une politique active de la part des pouvoirs publics et la disponibilité de ressources humaines et techniques. Dans le cadre des engagements pris par les pays éligibles à l'initiative PPT, différents mécanismes, comme le PPP, le financement par les banques régionales de développement ou les partenaires au développement et la privatisation, doivent permettre de remédier aux contraintes de financement rencontrées par les pays en développement.

À l'échelle internationale, différentes initiatives ont successivement réitéré la nécessité d'améliorer la fourniture d'infrastructures dans les pays en développement, amélioration qui, dans le cadre de l'initiative PPT, est devenue un engagement collectif international des partenaires au développement. Cet engagement se traduit par une inscription de la fourniture d'infrastructures dans les documents cadres visant la réduction de la pauvreté qui constituent le pivot des politiques publiques des pays de l'aire d'étude. Les projets PPT ont pour cible les domaines du développement social, de l'éducation, des infrastructures, de la santé, du développement rural et de la gouvernance. La priorité est accordée à :

<sup>80</sup> Voir AGENOR Pierre-Richard et MORENO-DODSON Bianca (2006). Public infrastructure and growth: New channels and policy implications. *Policy Research Working Paper* n° 4064. World Bank.

<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/8880/wps4064.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

<sup>81</sup> Cf. CNUCED (2013), « Contribuer au développement des infrastructures pour promouvoir l'intégration économique: le rôle des secteurs public et privé », *Note du secrétariat de la CNUCED*. [http://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/cimem6d2\\_fr.pdf](http://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/cimem6d2_fr.pdf)

<sup>82</sup> BARBIER Carine, GIRAUD Pierre-Noël, RUET Joël et ZERAH Marie-Hélène. (2007), « L'accès aux services essentiels dans les pays en développement au cœur des politiques urbaines », *Les notes de l'Iddri* n°4/2007,

[http://www.iddri.org/Publications/Collections/Analyses/An\\_0704\\_Services-essentiels.pdf](http://www.iddri.org/Publications/Collections/Analyses/An_0704_Services-essentiels.pdf)

<sup>83</sup> FAY Marianne, Toman Michale, BENITEZ Daniel and CSORDAS Stephan (2011). Infrastructure and sustainable development. In: FARDOUST Shahrokh, KIM Yongbeom and PAZ SEPULVEDA Claudia, eds. *Postcrisis Growth and Development: A Development Agenda for the G20*. World Bank: 329–382. [http://siteresources.worldbank.org/DEC/Resources/PCGD\\_329-382.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEC/Resources/PCGD_329-382.pdf)

- l'extension et l'entretien du réseau routier prioritaire,
- l'aménagement et la création des pistes rurales,
- l'amélioration de l'offre d'énergie électrique et son accès aux populations les plus défavorisées en milieu rural et urbain
- l'accès à l'eau potable par la création des adductions d'eau, notamment les forages et les puits aménagés dans les zones défavorisées.

Cette programmation séquentielle des projets doit être mise en lien avec les enseignements de la littérature sur l'importance des dépenses d'infrastructures à différents stades de développement. Ces études montrent que les rendements sont plus élevés dans les pays à bas revenu que dans les pays à revenu intermédiaire<sup>84</sup>. La manière la plus fréquente d'évaluer quantitativement l'importance des dépenses d'infrastructures est l'estimation des taux de rentabilité socio-économiques des investissements nouveaux et antérieurs à partir d'une fonction de production (ces rendements sont estimés à partir d'équations macroéconomiques de la croissance et de données propres à un pays ou à un groupe de pays sur plusieurs périodes). Au cours des années récentes, ces méthodes ont avancé des rendements économiques des projets d'investissement de 30% à 40 % en moyenne pour les télécommunications, de plus de 40 % pour la production d'électricité et de plus de 200 % pour les routes (lorsque les points aberrants sont exclus, la moyenne est de l'ordre de 80 % pour les routes) ! Néanmoins, si les infrastructures contribuent au développement économique, elles peuvent aussi avoir des effets négatifs, sur le plan social ou environnemental. Ainsi, les choix d'infrastructures physiques sont optimaux lorsqu'ils maximisent les effets directs et indirects positifs et minimisent les externalités négatives afférentes. La fourniture d'infrastructures des territoires est en ce sens un problème de localisation et de dimensionnement qui devrait tenir compte des dynamiques populationnelles et des projections économiques.

## 2. ENJEUX CLEFS

Dans les différents domaines d'infrastructures susmentionnés, les États sont caractérisés par :

- un sous-dimensionnement des infrastructures de production et de distribution (énergie, eau) qui devient ingérable dans un contexte d'expansion démographique ;
- un vieillissement et une saturation des infrastructures de transport liés à des problèmes d'entretien et de surconsommation, ce qui rend le transport difficile et dégrade la compétitivité des acteurs économiques ;

<sup>84</sup> BRICERICENO Cecilia, ESTACHE Antonio and SHAFIK Nemat (2004), « *Infrastructure Services in Developing Countries: Access, Quality, Costs and Policy Reform.* », Report, Washington, DC, World Bank : <http://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/1813-9450-3468> et CANNING David and BENNATHAN Esra (2000), "The Social Rate of Return on Infrastructure Investment." Policy Research Working Paper 2390, World Bank, Washington, DC.

- un problème marqué d'accès à des logements décents, notamment pour les populations vulnérables exerçant dans le secteur informel,
- un accès inégal aux infrastructures sur l'ensemble du territoire, qui traduit l'absence d'aménagement du territoire et la centralisation de la vie économique et politique ;
- des services peu compétitifs : les coûts d'accès à l'eau ou à l'énergie en interdisent l'accès aux ménages les plus vulnérables et pénalisent également les opérateurs économiques.

Autrement dit, les infrastructures disponibles pénalisent le développement économique et doivent être modernisées, redimensionnées et interconnectées.

## 2.1 Développement des infrastructures de transport.

L'idée est de développer le réseau routier primaire et secondaire, le transport aérien, de revitaliser le rail et la navigation fluviale pour désenclaver les zones de production et les connecter aux marchés. Ces infrastructures permettent le désenclavement des zones rurales et s'inscrivent dans le cadre projeté d'aménagement des territoires et d'intégration régionale.

Concernant les routes, les infrastructures routières des pays de la CEDEAO ne répondent pas aux normes et standards internationaux. Une étude de 2007<sup>85</sup> avait indexé la qualité du réseau routier des pays de la région par rapport à celle du réseau routier d'un pays d'Afrique subsaharienne ayant le meilleur réseau, à savoir l'Afrique du Sud. L'étude a constaté que l'indice de qualité du réseau routier des pays membres de la CEDEAO n'atteignait pas 50 % contrairement à celui du réseau routier de l'Afrique du Sud, appréhendée avec un indice de 100 % (Tableau 25). Depuis, la situation évolue, sans que des données consolidées permettent la comparaison. Les trois pays côtiers les plus avancés en termes de développement économique (Côte-d'Ivoire, Sénégal et Nigeria) ont ainsi des réseaux en expansion mais particulièrement dégradés. Le réseau Tchadien est dégradé et peu dense, celui de la Mauritanie progresse<sup>86</sup> mais reste sous dimensionné. Les réseaux ferrés, fluviaux et aériens sont également insuffisants à couvrir les besoins actuels et particulièrement sous dimensionnés au regard de l'expansion démographique programmée.

**Tableau 25. Densité du réseau routier, % de route bitumées et qualité du transport routier en 2009**

Pays	Km de route pour 100 km <sup>2</sup>	% de routes bitumées	Indice de qualité du transport routier
<b>Afrique du Sud</b>	34	60	100
<b>Burkina Faso</b>	NC	NC	NC

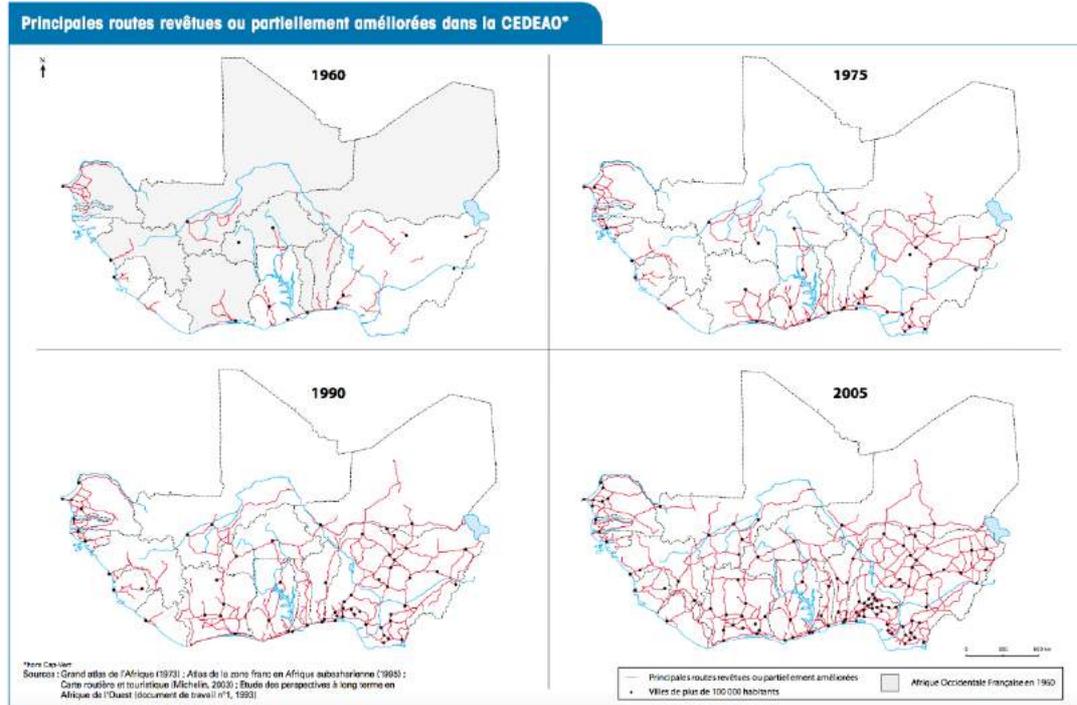
<sup>85</sup> Il s'agit d'une base de donnée AICD qui n'a pas été réactualisée depuis 2009 pour les dernières études, mais la plus grande part des données datent de 2006.

<sup>86</sup> Les conditions routières en Mauritanie sont généralement acceptables, mais restent, pour les voyages intérieurs-urbains, parfois difficiles sur certains axes non asphaltés. La rudesse des climats demande plus d'entretien. Les véhicules sont occasionnellement forcés de quitter les routes en raison de la dérive de sable et dunes. Les animaux errants et les taxis de brousse provoquent souvent des accidents. La Mauritanie possède seulement 2 743 km de routes goudronnées ; 1 148 km de routes améliorées et 5 140 km de pistes non améliorées. Il y a cinq routes principales, chacune d'entre elles est reliée par les villes importantes.

<b>Côte-d'Ivoire</b>	25	29,3	38,07
<b>Mali</b>	2	9,7	15,24
<b>Mauritanie</b>	1	30,9	41,61
<b>Niger</b>	NC	NC	NC
<b>Nigeria</b>	21	NC	NC
<b>Sénégal</b>	8	NC	NC
<b>Tchad</b>	3	30,4	NC

Source : <http://www.ictsd.org/bridges-news/passerelles/news/impact-de-l'amélioration-de-la-qualité-de-l'infrastructure-routière>

Figure 24. Evolution du réseau de transport routier ouest africain



Source : file:///Users/ThierryHommel/Downloads/Atlas regional CEDEAO transport et telecom fr part1.pdf

Figure 25: le réseau routier de la CEDEAO



Source : CEDEAO (2005), Atlas régional des transports et des télécommunications dans la CEDEAO : file:///Users/ThierryHommel/Downloads/Atlas regional CEDEAO transport et telecom fr part1.pdf

Tableau 26. Qualité du réseau routier de la CEDEAO

Qualité Type	Qualité						
	Bon	Correcte	Mauvais	Inconnu	Bitumé	Non Bitumé	Inconnu
<b>Burkina Faso</b>	58,2	33,6	8,2	0	100	0,0	0,0
<b>Côte-d'Ivoire</b>	16,1	47,1	35,4	1	90,3	9,7	0,0
<b>Mali</b>	66,6	21,7	0,0	11,7	99,6	0,4	0,0
<b>Niger</b>	31,2	31,0	0,0	37,7	88,0	12,0	0,0
<b>Nigeria</b>							
<b>Sénégal</b>	39,8	15,1	45,1	0,0	99,8	0,2	0,0
<b>CEDEAO</b>	45,1	28,4	22,5	4,0	92,5	7,4	0,1

Source : Données pays AICD

Le Forum Economique Mondial<sup>87</sup> propose un Survey annuel sur la qualité des infrastructures. Ce Survey est basé sur une enquête d'opinion et fait part du ressenti des usagers quant à la qualité perçue des infrastructures. Ce classement est réalisé pour les infrastructures routières, ferroviaires et portuaires. Nous avons retenu les données de 2013.

<sup>87</sup> WORLD ECONOMIC FORUM, *The Travel & Tourism Competitiveness Report 2013* : [http://www3.weforum.org/docs/TTCR/2013/TTCR\\_DataTables7\\_2013.pdf](http://www3.weforum.org/docs/TTCR/2013/TTCR_DataTables7_2013.pdf)

Tableau 27: Qualité des infrastructures routières en 2011-2012\*

Pays	Qualité des infrastructures routières
Burkina Faso	2,6
Côte-d'Ivoire	3,0
Mali	3,6
Mauritanie	2,7
Niger	NC
Nigeria	2,8
Sénégal	3,2
Tchad	3,1

\*7= extrêmement développé, 1= extrêmement sous développé

Source : WORLD ECONOMIC FORUM, *The Travel & Tourism Competitiveness Report 2013* :

[http://www3.weforum.org/docs/TTCR/2013/TTCR\\_DataTables7\\_2013.pdf](http://www3.weforum.org/docs/TTCR/2013/TTCR_DataTables7_2013.pdf)

Tableau 28. Qualité des infrastructures ferroviaires en 2011-2012\*

Pays	Qualité des infrastructures ferroviaires
Burkina Faso	2,0
Côte-d'Ivoire	2,1
Mali	2,7
Mauritanie	2,0
Niger	NC
Nigeria	1,9
Sénégal	1,7
Tchad	NC

\*7= extrêmement développé, 1= extrêmement sous développé

Source : WORLD ECONOMIC FORUM, *The Travel & Tourism Competitiveness Report 2013* :

[http://www3.weforum.org/docs/TTCR/2013/TTCR\\_DataTables7\\_2013.pdf](http://www3.weforum.org/docs/TTCR/2013/TTCR_DataTables7_2013.pdf)

Tableau 29. Qualité des infrastructures portuaires en 2011-2012 \*

Pays	Qualité des infrastructures portuaires
Burkina Faso	3,6
Côte-d'Ivoire	4,6
Mali	4,1
Mauritanie	3,7
Niger	NC
Nigeria	3,6
Sénégal	4,5
Tchad	2,8

\*7= extrêmement développé, 1= extrêmement sous développé

Source : WORLD ECONOMIC FORUM, *The Travel & Tourism Competitiveness Report 2013* :

[http://www3.weforum.org/docs/TTCR/2013/TTCR\\_DataTables7\\_2013.pdf](http://www3.weforum.org/docs/TTCR/2013/TTCR_DataTables7_2013.pdf)

## 2.2 Développement des infrastructures énergétiques.

Les infrastructures doivent permettre aux populations d'accéder à l'électricité et aux opérateurs économiques de développer leurs activités dans le cadre des logiques de diversification et d'intégration des chaînes de valeur. Ce développement est celui de l'offre, mais aussi de la distribution. Ce développement s'appuie sur les projets des États et pour les États de la CEDEAO, du système d'Echanges d'Énergie Electrique Ouest Africain (EEEOA ou WAPP –West African Power Pool). Ces renforcements de la production et de la distribution sont essentiels dans un contexte de couverture encore faible des populations et de coûts élevés de l'électricité ; néanmoins, les interconnexions ne règlent pas tout dans un contexte de déficit global de l'offre et peuvent même handicaper certains pays dépendants des productions régionales comme le Niger peut l'être vis-à-vis du Nigeria dans le domaine.

### Encadré 14. Dépendance énergétique et délestages au Niger (juin 2016)

Le secteur de l'énergie électrique connaît une crise sans précédent au Niger. Cette crise s'est amplifiée en 2016 avec la chute drastique de la production électrique au Nigeria, principal fournisseur du pays. Pour le président du Collectif des Associations pour la défense du droit à l'énergie (CODDAE), M. Moustapha Kadi, la crise de l'électricité actuelle n'est que la résultante de l'inadéquation ou du déséquilibre entre la disponibilité énergétique et les besoins exprimés. Elle se répercute par des effets déplaisants qu'on peut appeler par euphémisme « délestages » ... Tantôt, c'est le rationnement de l'électricité... Depuis plus de cinq mois...des coupures d'électricité sont observées à Niamey, la capitale, tout comme dans les autres villes du Niger ... Le déficit actuel ... constitue un obstacle majeur pour le développement socio-économique du Niger ... Cette pénurie d'électricité ...a amené beaucoup d'entreprises à se doter de groupes électrogènes très couteux.

Source : DAOUDA Hassane (2016), « Coupures intempestives d'électricité : Les énergies renouvelables, seule alternative crédible », *Le Sahel*, 3 juin : <http://news.aniamey.com/h/72987.html>

## 2.3 Développement des infrastructures numériques.

Il s'agit d'un des préalables au développement de l'économie numérique. Cette dernière revêt trois dimensions. La première, qui est qualifiée de cœur de l'économie numérique, est relative au développement de l'infrastructure de télécommunications large bande et de l'accès à l'Internet. La seconde dimension porte sur les activités nées du fait du développement de l'économie numérique. Ces activités sont qualifiées de nouvelle économie, et elles n'existent que du fait de l'existence du cœur de l'économie numérique. La troisième dimension porte sur la transformation des secteurs d'activités existants, par l'intégration de l'usage des TIC, dans la réalisation des activités de ces secteurs : administration, poste, tourisme, commerce.

L'évolution numérique majeure qu'a connue la sous région sur les dix dernières années concerne la téléphonie mobile et son développement spectaculaire (Figure 1) se reposant sur le déploiement des réseaux mobile 2G (GSM, GPRS, EDGE). Les écarts de pénétration se sont réduits de 40% par rapport à l'Europe sur la même période, notamment grâce au contexte de libéralisation des services

de télécommunication en Afrique. Etant donné l'environnement de marché particulier – un grand nombre de personnes vit avec un revenu faible et irrégulier - le modèle économique proposant des cartes prépayées à petit montant s'est révélé adapté pour permettre le décollage massif des services numériques (high volume, low price). Associés aux services voix traditionnels, les premiers services de données à faibles volumes se sont développés en parallèle. Ils servent notamment de support à quelques services emblématiques comme le paiement mobile (Mpesa, Orange Money etc.), ainsi qu'à des formes très simplifiées / allégées d'applications web (Facebook etc.).

## 2.4 Représentation globale des la qualité des infrastructures

Une représentation plus globale de la qualité des infrastructures de transport (route/rail/port/aéroport/TIC) peut être donnée en utilisant la composante Infrastructures de l'indice SPI (Indice synthétique de performance logistique incluant la qualité des infrastructures, la performance douanière, la capacité d'expédition internationale, la qualité logistique, la traçabilité des flux et la ponctualité des flux) de la Banque mondiale<sup>88</sup>.

Dans ce classement, la Mauritanie et le Tchad font figure de parent pauvre. Fondé sur des Survey d'opinion, le classement du Global Economic Forum permet également d'obtenir une image intéressante de la qualité perçue des infrastructures de transports, des TIC et des infrastructures électriques. Selon ce classement et eu égard au développement de son économie, le réseau d'infrastructures du Nigeria serait également très déficient.

**Tableau 30. Qualité globale des infrastructures selon deux classements**

<b>Pays</b>	<b>Qualité des infrastructures, classement mondial 2016 sur 167 pays classés</b>	<b>Composante Infrastructures de du Global Competitiveness 2015-2016 Index sur 140 pays classé</b>
<b>Burkina Faso</b>	86	NC
<b>Côte-d'Ivoire</b>	90	85
<b>Mali</b>	127	106
<b>Mauritanie</b>	161	124
<b>Niger</b>	126	NC
<b>Nigeria</b>	94	133
<b>Sénégal</b>	114	109
<b>Tchad</b>	142	140

Source : INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION and DEVELOPMENT/WORLD BANK (2016), *The Connecting to Compete 2016 Trade Logistics in the Global Economy – The Logistics Performance Index and Its Indicators*, Washington, DC : [https://wb-lpi-media.s3.amazonaws.com/LPI\\_Report\\_2016.pdf](https://wb-lpi-media.s3.amazonaws.com/LPI_Report_2016.pdf) et WORLD ECONOMIC FORUM, Competitiveness Rankings, Section Infrastructure : <http://reports.weforum.org/global-competitiveness-report-2015-2016/competitiveness-rankings/>

## 2.5 Production et distribution d'eau potable, hygiène et de l'assainissement.

Les pays de l'aire d'étude ont rarement atteint les cibles des Objectifs du Millénaire pour le développement en matière de raccordement à l'eau et d'assainissement. De nombreux efforts restent à produire bien que des différentiels s'expliquent partiellement. Notons que les chiffres mauritaniens semblent surestimés et ne renseignent pas sur les conditions d'accès de nombreux

<sup>88</sup> Pour le calcul de l'indicateur, cf. INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT/WORLD BANK (2016), « The Connecting to Compete 2016 Trade Logistics in the Global Economy - The Logistics Performance Index and Its Indicators », Washington, DC.

populations négro-mauritaniennes. Du fait des crises politiques, les chiffres donnés pour le Mali devraient baisser en cours des prochaines années. Les chiffres très bas de la Côte-d'Ivoire et les progrès récent tiennent à l'arrêt du conflit depuis 2010. Les progrès réalisés au Tchad comme au Niger doivent beaucoup aux efforts consentis par les bailleurs.

**Tableau 31. % des populations en mesure de se laver les mains à l'eau dans les maisons**

% de la population disposant d'une capacité à se laver les mains avec du savon				
	Date du Survey	Urbains	Ruraux	Total
Burkina Faso	2010	23	6	10
Côte-d'Ivoire	2011-12	22	5	13
Mali	2012-13	23	6	10
Mauritanie*	2011	40	22	30
Niger		NC	NC	NC
Nigeria	2014	19	8	12
Sénégal	2014	25	11	18
Tchad	2010	44	15	22

\*Mauritanie : les chiffres renvoient uniquement à la disponibilité de l'eau. Les chiffres officiels semblent très éloignés des réalités vécues.

Source : UNICEF and WORLD HEALTH ORGANIZATION (2015), *Progress on Sanitation and Drinking Water – 2015 update and MDG assessment.* : [http://files.unicef.org/publications/files/Progress\\_on\\_Sanitation\\_and\\_Drinking\\_Water\\_2015\\_Update\\_.pdf](http://files.unicef.org/publications/files/Progress_on_Sanitation_and_Drinking_Water_2015_Update_.pdf)

**Tableau 32. Types de sanitaire en % de la population**

Pays	Année	% d'urbaine	USAGE DE SANITAIRES EN % DE LA POPULATION												Progrès réalisés/cibles OdM	Gains 2015/Situation 1990
			URBAINS				RURAUX				TOTAL					
			Amélioré	Non amélioré			Amélioré	Non amélioré			Amélioré	Non amélioré				
				Partagé	Autre non	Défécation à l'air		Partagé	Autre non	Défécation à l'air		Partagé	Autre non	Défécation à l'air		
Burkina Faso	1990	14	44	32	13	11	2	3	6	89	8	7	7	78	Limité	16
	2015	30	50	36	5	9	7	10	8	75	20	18	7	55		
Côte-d'Ivoire	1990	39	28	36	30	6	7	10	27	56	15	20	29	36	Limité	14
	2015	54	33	43	18	6	10	15	24	51	22	30	22	26		
Mali	1990	23	31	35	29	5	9	6	48	37	14	13	43	30	Limité	18
	2015	40	38	43	17	2	16	10	59	15	25	23	42	10		

<b>Mauritanie</b>	1990	41	29	10	37	24	6	3	17	74	16	6	25	53	Modér	32
	2015	60	58	20	10	12	14	5	12	69	40	14	11	35		
<b>Niger</b>	1990	15	19	14	40	27	1	1	2	96	4	3	7	86	Limit	9
	2015	19	38	28	20	14	5	3	6	86	11	7	9	73		
<b>Nigeria</b>	1990	30	38	43	12	7	38	16	15	31	38	24	14	25	Limité	9
	2015	48	33	38	14	15	25	11	30	34	29	24	22	24		
<b>Sénégal</b>	1990	39	58	20	14	8	21	5	18	56	36	11	16	37	Modér	30
	2015	44	65	22	12	1	34	8	34	24	48	15	23	14		
<b>Tchad</b>	1990	21	21	12	42	25	4	1	2	93	8	3	10	79	Limité	9
	2015	22	31	18	37	14	6	1	14	79	12	5	19	64		

Source : Source : UNICEF and WORLD HEALTH ORGANIZATION (2015), *Progress on Sanitation and Drinking Water – 2015 update and MDG assessment*. : [http://files.unicef.org/publications/files/Progress\\_on\\_Sanitation\\_and\\_Drinking\\_Water\\_2015\\_Update.pdf](http://files.unicef.org/publications/files/Progress_on_Sanitation_and_Drinking_Water_2015_Update.pdf)

Tableau 33. Types de raccordement à l'eau

Pays	Année	TYPE D'EAU POTABLE CONSOMMEE														Progrès réalisés/cibles OdM	Gains 2015/Situation 1990	
		URBAINS					RURAUX					TOTAL						
		Amélioré		Eau courante à domicile	Autres	Non amélioré	Eaux de surface	Amélioré		N	E	Eaux de surface	Amélioré		Non amélioré			Eaux de surface
		Total amélioré						Total amélioré	Eau courante à domicile				Autres	Total amélioré				
<b>Burkina Faso</b>	1990	75	11	64	24	1	39	51	10	5	10	44	2	42	48	8	Effectué	61
	2015	97	27	70	3	0	76	19	5	1	5	82	8	74	15	3		
<b>Côte-d'Ivoire</b>	1990	90	50	40	6	0	67	5	62	1	16	76	23	53	14	10	Modéré	39
	2015	93	66	27	10	1	69	15	54	7	5	82	43	39	15	3		
<b>Mali</b>	1990	53	18	35	45	2	19	0	19	7	10	27	4	23	65	8	Effectué	64
	2015	97	37	60	3	0	64	2	62	1	2	77	16	61	22	1		

<b>Mauritanie</b>	1990 2015	35 58	15 40	20 18	64 42	1 0	25 57	0 21	25 36	6 6 3 9	9 4	29 58	6 33	23 25	45 61	6 1	Bon progrès	43
<b>Niger</b>	1990 2015	61 10 0	22 41	39 59	38 0	1 0	29 49	0 1	29 48	6 8 4 8	3 3	34 58	4 9	30 49	63 39	3 3	Bon progrès	45
<b>Nigeria</b>	1990 2015	76 81	32 3	44 78	18 16	6 3	25 57	3 1	22 56	2 5 2 7	50 16	40 69	12 2	28 67	23 21	37 10	Effectué	48
<b>Sénégal</b>	1990 2015	89 93	47 80	42 13	11 7	0 0	41 67	0 32	41 35	5 7 3 2	2 1	60 79	18 53	42 26	39 20	1 1	Effectué	48
<b>Tchad</b>	1990 2015	49 72	7 25	42 47	48 28	3 0	37 45	0 1	37 44	4 7 5 2	16 3	40 51	2 6	38 45	46 46	3 14	Modéré	33

Source : Source : UNICEF and World Health Organization (2015), *Progress on Sanitation and Drinking Water – 2015 update and MDG assessment*. : [http://files.unicef.org/publications/files/Progress\\_on\\_Sanitation\\_and\\_Drinking\\_Water\\_2015\\_Update\\_.pdf](http://files.unicef.org/publications/files/Progress_on_Sanitation_and_Drinking_Water_2015_Update_.pdf)

## 2.6 Développement de la gestion des déchets.

Dans un contexte d'expansion urbaine caractérisée par la présence de nombreux quartiers et espaces urbanisés sous intégrés, l'amélioration des condition d'hygiène semble fortement tributaire du développement de capacité d'assainissement et d'une gestion moderne des déchets. Les populations et opérateurs économiques, souvent les plus vulnérables, n'y bénéficient pas du raccordement aux services de base et sont exposés à de nombreux risques naturels : inondation, pandémie du fait de l'absence d'assainissement et de gestion organisée des déchets, etc. Dans ce domaine, les progrès sont plus que modestes, voire insignifiants depuis 1990. Dans un grand nombre de centres urbains, la situation se dégrade en l'absence d'investissements car les décharges sont saturées (Abidjan, Dakar, Nouakchott, Niamey).

### 3. HORIZON 2030 – TENDANCES LOURDES, SIGNAUX FAIBLES DE CHANGEMENT ET INCERTITUDES

#### 3.1 Tendances lourdes

**Transport.** Les pays ont engagé de vastes chantiers de réhabilitation et de renforcement de leurs infrastructures. Les enjeux visent la modernisation des réseaux et des infrastructures comme le renforcement des services de soutien et de la logistique. Cela doit permettre aux équipements aéroportuaires et portuaires de devenir compétitif en service et en prix.

**Dans le secteur routier, les chantiers sont considérables.** La Côte-d'Ivoire est connue en Afrique de l'Ouest pour son réseau routier développé mais dégradé. Il constitue à ce jour l'un des itinéraires indispensables pour le transport des différentes matières premières dans la sous région. Le pays facilite en effet le transport des marchandises grâce à ses infrastructures routières. Ces dernières servent au trafic national et international avec les pays voisins (Ghana, Libéria, Mali, Burkina Faso...). La Côte-d'Ivoire dispose d'un réseau routier interurbain de 82 090 km, dont 75 402 km de routes non revêtues et 6 698 km de routes revêtues comprenant 258 km d'autoroute. Cela équivaut à une densité routière d'environ 26 km de routes pour 100 km<sup>2</sup> de territoire. À ce réseau interurbain s'ajoute la voirie urbaine estimée à plus de 4 000 km de voies bitumées sur l'ensemble du territoire national. Les grands investissements réalisés dans ce secteur depuis 2012 ont permis le renforcement de nombreux tronçons et la construction des tronçons autoroutiers. En outre, 15 000 km de pistes de dessertes ont été réhabilités. Mais en dépit de tous ces efforts, le pourcentage de route revêtues, qui est de 8 % du réseau routier total, reste en deçà des niveaux de pays tels que le Ghana, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Maroc, la Malaisie et Singapour avec respectivement 13 %, 15 %, 21 %, 70 %, 80 % et 100 %. De plus, 75% du réseau de routes revêtues ont un âge variant entre 15 et 35 ans dont 44 % de plus de 20 ans alors que celles-ci sont conçues pour résister à l'usure et à la fatigue sur une durée de 15 ans. En outre, 4 500km de routes revêtues sont en mauvais état, dont 1500 en très mauvais état. Ces problèmes ralentissent le trafic sur une grande partie du réseau et impactent la sécurité routière. Pour la Côte-d'Ivoire comme pour les autres pays de l'aire d'étude, les défis de la décennie en cours se résument ainsi :

- poursuivre le désenclavement interne et externe à travers la poursuite du développement des corridors routiers et autoroutiers et du transport rural ;
- poursuivre la politique de maillage du territoire et d'ouverture sur les grands corridors ;
- créer un cadre propice à l'environnement des transports terrestres par le renforcement de la sécurité routière et la facilitation du transport dans les corridors ;
- mettre en application les charges à l'essieu et l'opérationnalisation effective des postes de contrôle juxtaposés ;
- mobiliser des ressources pour le financement des infrastructures et l'entretien routier.

Dans la CEDEAO, c'est au niveau régional que les décisions commencent à émerger. Elles concernent notamment :

- l'Elaboration de réglementations plus strictes afin d'assurer la longévité des infrastructures routières et ferroviaires existantes (réglementation sur la charge à l'essieu, fonds d'entretien routier (UEMOA), etc.),
- la recherche d'une harmonisation administrative en matière de transport au niveau régional (des postes frontières à guichets unique et à plus long terme mise en place d'une sorte de carnet TIR (transit international routier en France));
- l'utilisation des TIC pour faciliter les transferts d'informations et d'argent, et contourner le détournement de taxes en assurant simultanément des revenus à allouer au développement et à l'entretien des infrastructures;
- une meilleure « jonction » entre les différents modes de transport pour favoriser l'inter modalité (protéger les routes de la surcharge liée au transport de marchandises) avec le soutien de la Banque Ouest-Africaine de développement.

**Aéroportuaire.** Les pays ont engagé (Sénégal, Burkina, Niger et Tchad), ou achevé (Mauritanie, Côte-d'Ivoire, Mali, Niger) la construction ou la réhabilitation de leurs aéroport principaux et développent leur réseau d'aéroports secondaires. Les défis consistent à développer les services aéronautiques et à réaliser des infrastructures aéroportuaires conformes aux standards internationaux, dotées d'équipements de navigation aérienne de dernière génération. Un travail parallèle de renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur, souvent sous-efficaces, est également engagé.

**Portuaire.** A la différence des pays côtiers (Mauritanie, Sénégal et Côte-d'Ivoire) qui développent des projets d'aménagement des ports existants, les pays enclavés (Tchad, Niger, Burkina et Mali) n'ont pas de projet portuaire. Pour les pays côtiers, certains ports sont quasi exclusivement destinés à l'exportation de matières premières. Nouadhibou en Mauritanie est un terminal de voie ferrée destiné à l'acheminement du minerai de fer. En Côte-d'Ivoire, San Pedro a pour fonction principale l'exportation du bois, du cacao et du café. Il est désormais devant le port d'Abidjan pour le commerce de cacao. Abidjan et Dakar ont une vocation régionale. Afin d'améliorer leur compétitivité, les pays ont décidé d'investir dans de nouveaux équipements et dans l'amélioration des services. A Abidjan comme à Dakar, les caractéristiques physiques, largeur et profondeur des canaux, comme les profondeurs des chenaux et des tirants d'eau à quai, sont insuffisants pour permettre l'accueil des plus grands navires<sup>89</sup>. Sous-dimensionnées, les offres de services de transport génèrent, du fait de l'engorgement, des inefficiences et une hausse des coûts associés qui se propage à l'ensemble des secteurs productifs et sociaux. Selon les experts, la compétitivité des équipements reste entravée par le temps moyen passé au port par les conteneurs importés et ceux destinés à l'exportation, l'absence d'un guichet unique pour tous les services intervenant au port. Le fonctionnement est également confronté à une gouvernance erratique marquée par :

- des procédures bureaucratiques lourdes,
- de nombreuses taxes sans contrepartie de service,

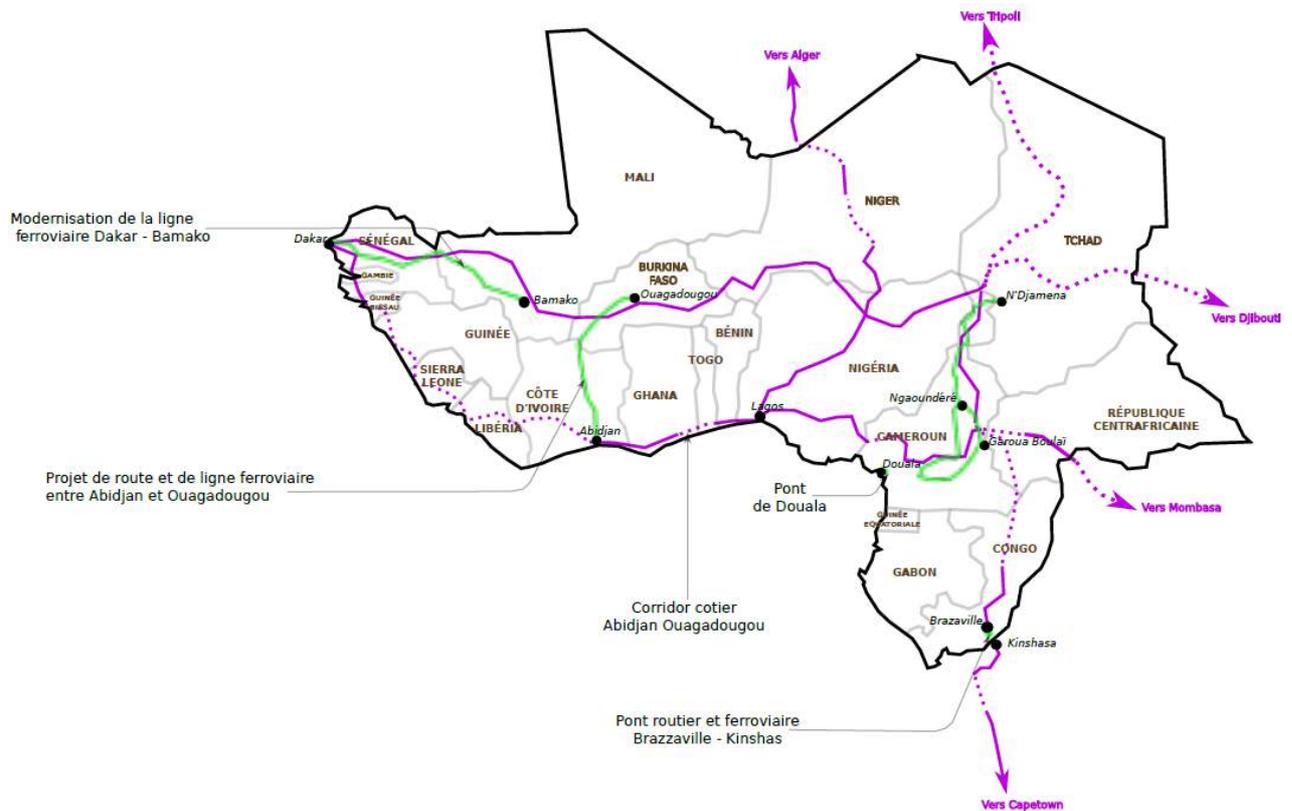
<sup>89</sup> Respectivement 650 m. de linéaire de quai et 13 m. de tirant d'eau pour Dakar, 1000 m. (le terminal à conteneurs d'Abidjan dispose d'un linéaire de quai total de 1000 m décomposé en plusieurs postes à quai. Cependant, le canal de Vidri empêche l'accès aux navires d'une longueur supérieure à 250 m.) et 12,5 m de tirant d'eau pour Abidjan et 325 mètres et 13,5 mètre pour San Pedro (Côte-d'Ivoire), [http://www.afd.fr/webdav/shared/ELEMENTS\\_COMMUNS/pdf/MLTC\\_CATRAM\\_etude\\_terminaux\\_conteneurs\\_Afrique\\_Ouest\\_et\\_Centre.pdf](http://www.afd.fr/webdav/shared/ELEMENTS_COMMUNS/pdf/MLTC_CATRAM_etude_terminaux_conteneurs_Afrique_Ouest_et_Centre.pdf)

- une absence de cadre de concertation pour les mécanismes de fixation et de revalorisation des prix,
- un environnement des affaires défavorable et une fiscalité importante qui peut monter jusqu'à 55% du chiffre d'affaires des transporteurs les plus structurés et,
- le non respect des réglementations régionales et des conventions internationales en matière de transport et de politiques douanière.

**Chemin de fer.** En dépit de difficultés nombreuses qui ralentissent le projet, un réseau ferroviaire devrait relier le Bénin, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Niger, le Nigeria et le Togo et renforcer les échanges commerciaux régionaux. Depuis avril 2014, le Bénin et le Niger ont entamé des travaux sur leurs tronçons. Le projet est vital pour un pays enclavé comme le Niger. Le Niger dépend des infrastructures portuaires et routières des pays voisins pour ses importations et exportations. En 2011, une étude des infrastructures au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avait révélé que la vitesse moyenne du fret routier régional était de 9,6 km/ par heure – presque la moitié de ce qu'elle est en Afrique australe. L'étude AICD (Africa Infrastructure Country Diagnostic), a aussi révélé que le transport routier y était cher. Le transport d'une tonne de fret routier coûtait 0,08 \$/km alors que dans le reste des pays en développement ces coûts ne sont en moyenne que de moitié. Ces durées et ces coûts entravent la compétitivité des économies régionales.

Pour les pays enclavés du Sahel comme le Burkina Faso et le Niger, le projet ferroviaire régional devrait réduire le temps de transit des marchandises et les prix des biens de consommation sachant que la plupart des importations seront acheminées par le train. Ces pays espèrent aussi accélérer l'exportation de leurs ressources naturelles. Néanmoins, les coûts sont très élevés : le coût de la partie en construction entre le Bénin et le Niger est estimé à 1,6 milliard de dollars US – un montant qui a longtemps dissuadé les investisseurs. Cependant, les gouvernements ont commencé à chercher une alternative à travers des financements innovants. Désormais, les autorités invitent le secteur privé à investir par le biais de concessions du type : construire, exploiter et transférer (BOT, Build, Operate and Transfer en anglais). Ces arrangements permettent aux investisseurs privés de réaliser l'ouvrage, et de l'exploiter pour leur propre compte dans un premier temps avant d'en céder l'exploitation et la propriété au gouvernement, bien que le partage des coûts et les durées de concession restent des sujets épineux. Bolloré Africa Logistics (BAL), qui a remporté le contrat de la partie Bénin-Niger, exploite actuellement des concessions de service public en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso à travers une filiale, la Société internationale de transport africain par rail (SITARAIL). Une fois la ligne ferroviaire côtière terminée, l'ensemble du réseau ouest africain devrait faire 3 000 km de long avec 1 200 km de voies nouvelles, en plus des 1 800 km existants qui doivent être remis en état. D'autres pays de la région cherchent à bénéficier d'arrangements similaires. Les dirigeants du Bénin, de la Côte-d'Ivoire, du Ghana, du Nigeria et du Togo ont récemment appelé à la fois BAL et Pan-Africain Minerals, une société minière basée au Royaume-Uni, à financer le tronçon côtier reliant la Côte-d'Ivoire au Nigeria. Le coût prévu de ce projet ferroviaire est d'environ 58,9 milliards de dollars US et les litiges entre Bolloré et l'État du Niger retardent fortement la mise en œuvre du tronçon Bénin - Niger.

Figure 26. Interconnexion des systèmes de transport routier et ferroviaire



Pour les pays côtiers, les interconnexions régionales entre des ports modernisés, des réseaux de transport terrestre fluides et sécurisés et des gares de fret ferroviaires performantes seront déterminantes dans la quête du leadership régional. En outre, ces leaders devront disposer de postes frontières efficaces pour réduire au minimum les formalités administratives. Il est possible que la compétition entre les couloirs de transport soit l'élément déclencheur de la disparition souhaitée des trop nombreux barrages routiers et autres entraves à la fluidité. Pour les pays enclavés, cette réduction attendue des coûts de transaction et de transport est un facteur clef de l'amélioration de leur compétitivité.

**Energie.** L'accent est mis sur le développement des capacités productives. Les projets portent également sur la distribution et l'accès subventionnés pour les populations les plus vulnérables et les interconnexions des réseaux<sup>90</sup>. D'une façon générale, les taux de couverture d'accès à l'électricité augmentent<sup>91</sup>, avec un effort particulier réalisé en faveur des raccordements ruraux qui restent inférieurs à ceux des populations urbaines<sup>92</sup>. Depuis 2012, les capacités de production ont été considérablement renforcées au Sénégal, en Mauritanie, en Côte-d'Ivoire. Les sources de production anciennes reposent largement sur

<sup>90</sup> La Côte-d'Ivoire est interconnectée avec le Ghana, le Mali et le Burkina Faso. L'interconnexion avec le Ghana permet d'exporter de l'électricité vers le Togo et le Bénin.

<sup>91</sup> Par population ayant accès à l'électricité, on entend généralement, dans les statistiques, les populations ayant dans leur maison un accès à l'électricité vendue commercialement. Dans une définition plus élargie, un service par recharge de batteries ou kits solaires peut éventuellement être considéré comme un accès au service électrique.

<sup>92</sup> Au Burkina, cet écart est particulièrement important : le taux de couverture en matière d'électrification est de 28,6 % et présente des fortes disparités entre les milieux urbain et rural. En effet, 46 % de la population urbaine bénéficie de l'électricité alors que seulement 2 % de la population rurale est électrifiée.

le fossile, ce qui conduit à des prix élevés et peu compétitifs. La Côte d’Ivoire, qui utilise plus l’hydraulique, obtient de meilleurs résultats. Le coût de l’énergie reste également pénalisé par la trop faible présence de l’industrie : la consommation d’un seul industriel équivaut à celle de milliers de ménages. Les factures acquittées par ce type d’entreprises, beaucoup plus importantes, permettent aux sociétés nationales d’énergie de financer le développement de leurs réseaux et de subventionner l’accès à l’énergie pour les populations vulnérables via des « tarifs sociaux » (rabais sur les 50 premiers kWh, ce qui correspond à la consommation d’une famille très modeste). L’endettement des compagnies limite leurs capacités d’investissements et des hausses des tarifs pour certains acteurs devront être effectuées, alors que ces deniers ne sont déjà pas compétitifs.

- **L’évolution des mix** n’a pas été significative, malgré l’existence 1) de nombreuses potentialités, notamment en énergie solaire, éolienne et en biocarburants, 2) de cadres législatif et réglementaire incitatifs et de l’existence d’une Politique des Energies renouvelables à l’échelle de la CEDEAO<sup>93</sup> et parfois 3) d’objectifs nationaux (30% d’ENR en Côte-d’Ivoire à horizon 2030).
- **L’usage du bois de chauffe** diminue lentement au profit du gaz butane. Si les pays ont homogénéisé les prix, le coût des équipements de base limite toutefois leur pénétration. Des mesures complémentaires de subvention sont à l’étude pour les populations vulnérables<sup>94</sup>. Les populations utilisent moins de bois de chauffe et renforcent leur utilisation du gaz butane pour les applications domestiques lorsque les pays mettent en place les solutions de financement pour ce produit.

**Tableau 34. Taux d’accès à l’électricité**

Accès à l’électricité (% de la population)	1990	2014
Burkina Faso	2,8	19,2
Côte-d’Ivoire	36,7	61,9
Mali	NC	27,3
Mauritanie	2,2	38,8
Niger	2,9	14,3
Nigeria	27,3	57,7
Sénégal	19,5	61
Tchad	NC	8

Source : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EG.ELC.ACCS.ZS>

**Tableau 35. Tarifs de l’électricité**

2014	Sénégal	Tchad	Côte-d’Ivoire
Tarif domestique (\$/kWh)	0,2	0,35	0,14

<sup>93</sup> ECREEE (2012), *Rapport de base pour la Politique en matière d’énergies renouvelable de la CEDEAO (PERC)*, septembre :

[http://www.ecreee.org/sites/default/files/documents/basic\\_page/281012\\_baseline\\_report\\_fr\\_finale.pdf](http://www.ecreee.org/sites/default/files/documents/basic_page/281012_baseline_report_fr_finale.pdf)

<sup>94</sup> En Côte-d’Ivoire, la consommation de gaz butane est passée de 178 056 TM en 2013 à 205 888 TM en 2014. Cette augmentation s’explique en partie par la politique d’uniformisation des prix sur l’ensemble du territoire national depuis 2013. Mais son accès reste encore limité en raison du coût jugé élevé des équipements de base pour une frange importante de la population, notamment en milieu rural. Cette situation amène les populations à recourir le plus souvent au bois de chauffe et au charbon de bois. La biomasse énergie représente encore plus de 57 % du bilan énergétique de la Côte-d’Ivoire et contribue pour plus de 70 % à la satisfaction des besoins primaires des populations, notamment la cuisson, ce qui constitue une menace, tant pour la santé des ménages que pour l’environnement.

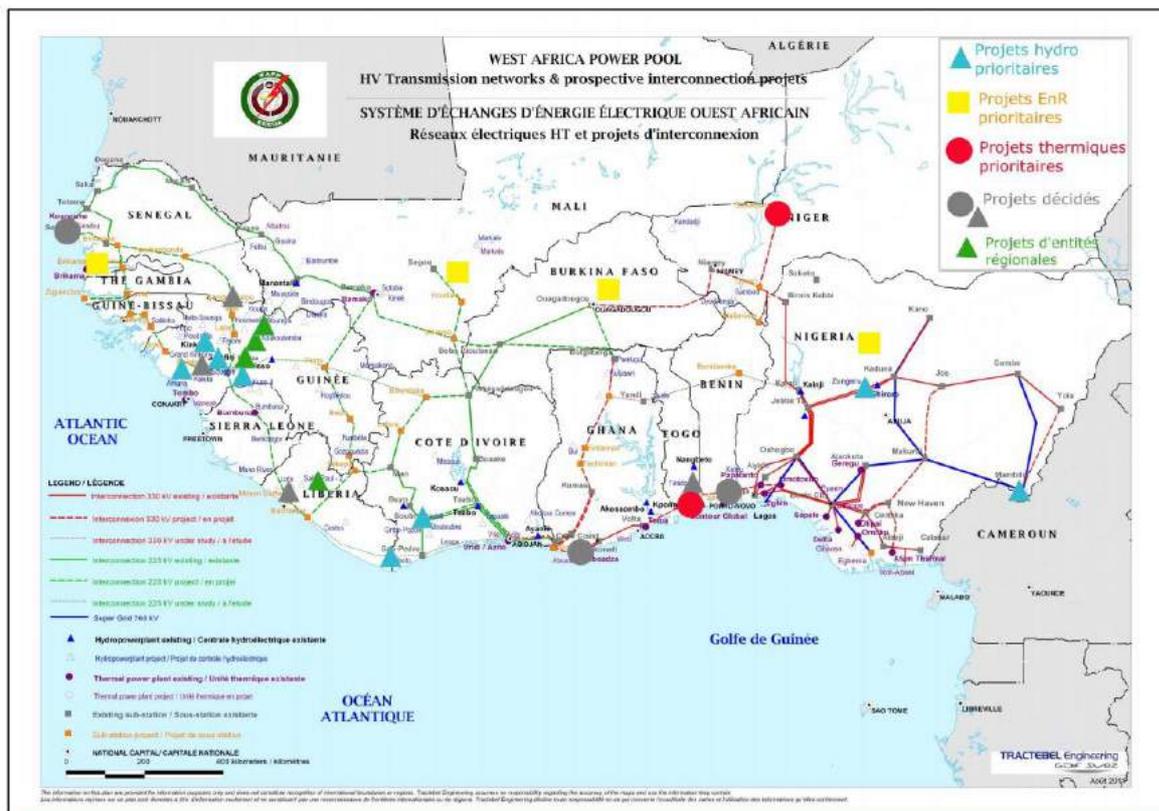
<b>Tarif petite entreprise (\$/kWh)</b>	0,14	0,25	0,17
<b>Coupures (Heures/mois)</b>	6	143	3,3
<b>Accès à l'électricité</b>	56,5		
<b>Perte de réseau (en valeur)</b>	25	30	17,6
	Tarifs élevés du fait de la dépendance aux importations de pétrole et d'un mix peu compétitif	Enclavement et production à base de fossile	Tarif conforme à la moyenne des pays africains obtenue du fait de l'hydroélectricité

- **L'intégration régionale se poursuit pour mieux distribuer et abaisser les coûts de production et d'achat.** Le Système d'Echanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA/WAPP) est une institution spécialisée de la CEDEAO chargée dans un premier temps d'intégrer les réseaux électriques des 14 pays membres (tous les pays de la CEDEAO à l'exception du Cap Vert) et, dans un second temps, de gérer le marché unifié régional ainsi créé. Ces deux missions (le volet technique et le volet économique) sont essentielles pour assurer un approvisionnement en énergie électrique régulier, fiable et à des coûts compétitifs. Les avantages que présente ce système sont nombreux :

  - l'intégration régionale se retrouvera renforcée. Le déficit de production d'un pays pourra être compensé par les excédents des autres. L'interconnexion entre le Ghana et la Côte-d'Ivoire en est une parfaite illustration. Au départ, cette interconnexion a été réalisée pour permettre au Ghana d'être alimenté par la Côte-d'Ivoire. Mais en 2010, lors de la crise politique qui a secoué cette dernière, c'est plutôt le Ghana qui fournissait de l'électricité à la Côte d'Ivoire. Ainsi l'EEEOA favorisera la coopération entre les sociétés de production, de transport et de distribution ainsi que la concertation entre les autorités de régulations du secteur.
  - l'EEEOA crée un marché de l'électricité de près de 300 millions de personnes. Certes le taux de couverture est relativement faible (le taux de couverture de 40% de la population en Côte-d'Ivoire est l'un des plus importants de la sous-région), mais cette perspective doit renforcer l'attractivité de la sous région et attirer plus d'investissements dans le secteur, tant au niveau des installations de production et de transport qu'au niveau du développement du réseau dans chaque pays.
  - L'interconnexion électrique doit permettre d'augmenter les capacités des installations de production des sociétés productrices d'électricité. Selon les normes internationales, une seule installation de production d'électricité ne doit pas produire plus de 10% de la capacité d'un réseau. Plus le réseau est important et plus les puissances unitaires installées des unités de production d'électricité (barrages hydroélectriques, centrales thermiques, etc.) peuvent être élevées.

L'EEEOA doit clarifier les coûts de transport et d'échange d'électricité. Afin de réduire le coût du kWh pour le consommateur final, les producteurs d'électricité seront mis en concurrence. Les activités de trading pourront ainsi être développées par les entreprises du secteur afin de rendre le marché de l'électricité sous régional concurrentiel. Reste que le financement du budget de fonctionnement de l'EEEOA relève des États membres qui doivent financer les frais de fonctionnement de cette structure. Aujourd'hui, certains États ne règlent pas leurs quotes-parts, ce qui entraîne des arriérés considérables.

Figure 27. L'EEEOA et les projets d'interconnexion



Source : ECREEE (2012), *Rapport de base pour la Politique en matière d'énergies renouvelable de la CEDEAO (PERC)*, septembre : [http://www.ecreee.org/sites/default/files/documents/basic\\_page/281012\\_baseline\\_report\\_fr\\_finale.pdf](http://www.ecreee.org/sites/default/files/documents/basic_page/281012_baseline_report_fr_finale.pdf)

**Infrastructure numérique et TIC.** Dans le secteur des TICs, les principales mesures entreprises sont :

- la poursuite des travaux de la connectivité internationale des pays par un câble sous-marin ou connexion aux câbles sous-marins tirés par les pays côtiers<sup>95</sup> ;
- la réalisation, en cours, de 1 700 Km de réseau fibre optique (SNIM et Opérateurs télécoms);

<sup>95</sup> Le Niger n'a pas de côtes maritimes est donc dans l'impossibilité d'accueillir son propre câble sous-marin de fibre optique. Le pays s'était connecté en 2012 au câble sous-marin SAT-3/ WASC tiré par son voisin le Burkina Faso, dans le cadre de l'interconnexion sous régionale. C'est ce câble que le pays étend actuellement à travers tout son territoire national.

- le développement d'une base de données des textes juridiques et judiciaires;
- le développement, en cours, des systèmes d'information de l'Administration (Gestion des Ressources Humaines de l'État, Gestion des Impôts);
- la mise à jour des stratégies nationales de développement des TICs en lien avec les objectifs posés par la CEDEAO pour les pays membres<sup>96</sup>, l'UMA et la CEMAC pour la Mauritanie et le Tchad; et
- la préparation du cadre juridique des TICs.

L'accès à la 2G est quasi universel dans l'aire d'étude. La progression des services mobiles est beaucoup plus rapide que celle des autres services. En matière de télécommunication, on constate un très faible déploiement des infrastructures fixes (téléphonie fixe), situation qui devrait se poursuivre, sauf dans des lieux ciblés tels que les zones industrielles, les parcs d'affaires, les zones résidentielles urbaines à pouvoir d'achat élevé. L'augmentation de l'accès à la 3G et 4G, dont le déploiement à Horizon 2020 fait partie des Objectifs du Développement Durable (ODD) est également visé. Cependant, le déploiement des infrastructures de réseau 3G et 4G s'effectue en priorité en zones urbaines et péri-urbaines, les investissements nécessaires pour déployer les éléments de réseau capillaires (last mile + backhaul) y offrant de meilleures perspectives de rentabilité.

**Eau potable et Assainissement.** La connaissance et la protection des ressources en eau sont d'une importance capitale dans un contexte de rareté ou de répartition inégale de la ressource comme c'est le cas en Mauritanie, au Mali, au Burkina, au Niger et au Tchad. Des inventaires des ressources sont en cours pour favoriser à terme leur gestion intégrée. Les taux de couverture d'accès à l'eau progressent mais restent encore insuffisants. Des disparités perdurent entre villes et campagnes, bien que des efforts soient réalisés en terme de développement rural<sup>97</sup>. Les gouvernements mettent en œuvre des projets et programmes d'infrastructures de production et de distribution ayant un impact sur l'amélioration de l'accès des populations aux services d'eau et d'assainissement. Les investissements de l'État en matière d'eau ont connus une réelle progression (Cf. Tableau 33) mais plusieurs facteurs limitent l'accès des ménages à l'eau potable à savoir :

- le coût du raccordement,
- le nombre limité de branchements sociaux,
- la faiblesse des revenus des couches défavorisées,

<sup>96</sup> La politique des TIC de la CEDEAO vise à mettre en place dans toute la région une infrastructure TIC harmonisée et standardisée. En outre, elle entend élaborer une procédure et des cadres d'opération pour toutes les institutions de la CEDEAO et la Commission. Le Programme prioritaire des télécommunications vise le développement d'une infrastructure régionale de télécommunications moderne et fiable à large bande qui comprend le Programme INTELCOMII, les infrastructures alternatives à large bande, les câbles sous-marins et la création d'un marché unique et libéralisé des télécommunications. Avant la fin 2013, 11 États membres de la côte ont été connectés au câble sous-marin avec au moins une nouvelle station d'atterrissage et les trois pays enclavés (Burkina Faso, Mali et Niger) disposent à présent de deux voies d'accès aux câbles sous-marins. Le développement d'infrastructures à large bande entre les villes et les États membres est également une priorité. 11 États membres de la côte ont été connectés aux câbles sous-marins avec au moins une station d'atterrissage.

<sup>97</sup> Au Sénégal, les taux de couverture sont en progression, mais certains segments de la population sont encore insuffisamment approvisionnés en eau potable. L'accès des populations à de l'eau de robinet dans leur concessions est plus fréquent en milieu urbain (63 %) qu'en milieu rural (7 %). Le programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire (PEPAM) est le driver des investissements réalisés. Toutefois, le principal problème reste la fourniture continue en eau potable de qualité pour toutes les régions.

- le manque de volonté de certaines communautés à s’approvisionner à la source d’eau potable.

En matière d’assainissement, les pays n’échappent pas aux problèmes posés par l’augmentation des déchets solides dont les principaux effets sont l’insalubrité, la pollution de l’environnement et la recrudescence de maladies diarrhéiques infectieuses et parasitaires. Les zones urbaines et rurales font face à un déficit d’infrastructures d’assainissement. Les déficits de planification urbaine et de gestion de l’occupation de l’espace entraînent la prolifération de quartiers dans des zones non adaptées, l’installation anarchique des populations sur des voie d’eau, dans des zones mal aménagées, inondables et dépourvues de systèmes adéquats d’assainissement et d’évacuation des eaux. Les données enregistrées dans le secteur de l’assainissement montrent que les OMD fixés à 60 % de taux de couverture en milieu rural en 2015 sont restés hors d’atteinte mais des progrès sont observés et devraient se poursuivre dans le cadre de l’action conjointe des donateurs et des États ; l’évolution des finances publiques, si elle devait se dégrader, pourrait poser des problèmes de priorisation aux gouvernants qui semblent accorder la priorité aux projets d’infrastructures routières et énergétiques.

**Gestion des déchets.** En matière d’habitat et de cadre de vie, les pays restent confrontés aux effets d’une urbanisation rapide et mal maîtrisée. Dans la plupart des villes, les zones insalubres et impropres à l’habitat représentent 30 % à 40 % de l’espace occupé et concentrent une proportion importante de la population (quartiers sous formalisés). L’occupation anarchique de l’espace, l’habitat précaire, les problèmes d’hygiène et de santé publique générés par les inondations et l’insécurité liée à la mal-urbanisation ont amplifié la vulnérabilité des populations et favorisé la dégradation du cadre de vie des habitants dans les quartiers populaires. La plupart des villes ne disposent pas des infrastructures de gestion des déchets alors que la production de déchets solides, des déchets ménagers et assimilés devient importante. Cette production est stockée dans des décharges à ciel ouvert qui ne répondent pas aux normes les plus basiques de sécurité environnementale (membrane pour éviter les infiltrations dans les nappes phréatiques). La gestion des déchets dangereux est particulièrement problématique, tant au niveau de la collecte qu’au niveau de l’efficacité du traitement appliqué. Les problèmes sont organisationnels, institutionnels, techniques et réglementaires. De plus, il n’existe pas de plans stratégiques pour la gestion des déchets industriels et dangereux. Les progrès réalisés dans ce domaine sont plus faibles que pour les autres infrastructures.

**Habitat.** Le nombre de logements n’a pas suivi le rythme de la croissance démographique. Cette situation a contribué à la prolifération d’habitats précaires et au sous-équipement des zones habitées. Le déficit de l’offre de logements et les coûts prohibitifs des loyers avec leur corollaire de conditionnalités freinent l’accès à un logement décent. L’anarchie dans les problèmes de lotissement et de construction, du fait de l’inexistence de plans directeurs actualisés et de l’absence de textes de loi adaptés dans les domaines du foncier, de l’urbanisme et de l’habitat, pénalise la vie des populations. Ainsi, plusieurs études de projets d’urbanisme ont été initiées pour l’élaboration du schéma directeur d’urbanisme en Côte-d’Ivoire. Les projets d’accélération de l’offre en habitat existent et sont au cœur des programmes prioritaires de lutte contre la pauvreté au Sénégal (à Dakar, un déficit de

300 000 logements était signalé en 2013). En Mauritanie comme au Burkina Faso, le déploiement d'une stratégie nationale de l'habitat prévoit un accroissement important du nombre de logements et encourage la promotion immobilière dans le but de parvenir à une offre diversifiée de logements à des coûts accessibles pour les populations. Pour autant, ces projets se mettent en œuvre très lentement, ce qui suggère qu'ils sont, pour les gouvernants, moins prioritaires que le renforcement des infrastructures de transport et d'accès à l'énergie.

### 3.2 Signaux de changement

**Sécurité routière et trafics.** Outre le besoin d'infrastructures, le transport est marqué par une insécurité forte, liée à l'absence de respect de réglementations dont celle sur la charge à l'essieu, aux nombreux barrages de routes illégaux, à la lenteur et la multiplication des procédures douanières. Ces problèmes sont désormais pris en considération. Le contrôle des surcharges qui sont à l'origine d'accidents et d'une dégradation accélérée des voies est en passe d'être mis en œuvre dans les différents pays de la CEDEAO.

**Efficacité énergétique et mix vert :** Les nouveaux codes de l'électricité affirment le principe de production à partir des sources d'énergie renouvelables et les modalités de mise en œuvre des projets ENR ont été allégés. En outre, les États ont engagé la mise en œuvre de plusieurs projets de Petite centrale Hydroélectrique (PCHÉ), de biomasse et de centrale solaire, mais les incitations pour le déploiement des technologies solaires hors réseau et les centrales à biomasse par les entreprises privées demeurent faibles. Les gouvernements affichent désormais les problématiques de maîtrise de la demande et d'efficacité énergétique, sans que cela se soit encore soldé par des projets.

#### Encadré 15. "10 000 maisons raccordées à des microgrids solaires au Nigeria"

Community Energy Social Enterprises Limited, a Nigerian company, and Renewvia Energy Corporation, an American firm, have signed a Memorandum of Understanding to provide solar power to 25 communities across Nigeria using local microgrids. The communities are located in the Nigerian states of Bayelsa, Ondo, Ogun, and Osun. The microgrids are expected to be operational by the end of this year and have a total capacity of 10 megawatts...

Source : HANLEY Steve (2017), « 10,000 Nigerian Homes To Get Electricity From Solar Microgrids », *Cleantechica*, March 2<sup>nd</sup> : <https://cleantechica.com/2017/03/02/10000-nigerian-homes-get-electricity-solar-microgrids/>

**L'usage de Smart-Grid et de réseaux** décentralisés doit permettre d'alimenter les zones rurales ou périurbaines qui, dans les conditions techniques du moment, ne sont pas exploitables selon une logique classique de raccordement au réseau très haute tension et haute tension.

**Attention systématique aux populations vulnérables.** Sans que cela se matérialise systématiquement par une programmation de mesures, les plans, qui visent la réduction de la pauvreté...s'intéressent aux populations pauvres. Dans un univers où l'extension du marché devient la norme, la question de l'accès (télécom, habitat, énergie, eau) est

tributaire de l'accès à des revenus. Pour les populations vulnérables, les pays imaginent, au delà des filets sociaux, des systèmes de subvention ou des tarifs sociaux pour les populations précaires. Néanmoins, ces possibilités sont dépendantes de l'existence de clients solvables qui pourront alimenter les recettes des opérateurs privés ou des compagnies publiques. De façon générale, on constate une amélioration des services et une baisse tendancielle des prix (énergie, eau). Les marges encore disponibles sont différentes selon les réserves en eau et mix énergétiques des pays, les densités de population et la mise en œuvre de l'industrialisation (poids des 'gros comptes' sur la structuration des prix).

### 3.3 Incertitudes

**Financement des programmes de raccordement sociaux à l'eau et à l'énergie.** Le financement de ces plans suppose des gains d'efficacité des réseaux et des compagnies de production et de distribution ainsi que la densification des industries. Ensemble ces facteurs doivent permettre aux compagnies de proposer des tarifs sociaux pour les populations vulnérables. Dans le contexte actuel, l'industrialisation reste en retrait des besoins affirmés par les plans et devrait être pénalisée par la dégradation des cours des matières premières. Les États pourraient ne plus pouvoir compenser les pertes des compagnies par des subventions du fait de la dégradation des termes de l'échange pour les 5 prochaines années.

**Durabilité des infrastructures.** Si le développement durable est un slogan bien compris, sa mise en œuvre reste marginale et n'apparaît pas prioritaire. Les problématiques de gestion des déchets, d'assainissement et de verdissement du mix sont pour l'instant des réalités virtuelles, et les investissements énergétiques se font essentiellement à moindres coûts et sans considération des enjeux environnementaux. Il est difficile d'évaluer jusqu'où la déconnexion entre le discours et les réalités pourra perdurer. Le déploiement des infrastructures numériques dans les zones rurales (3G, 4G) est incertain du fait de l'absence de modèle économique viable pour les opérateurs. Néanmoins, la création de nouveaux modèles opérationnels et économiques qui permettent d'optimiser les coûts d'investissements et d'opérations pourrait favoriser l'extension de la couverture réseau dans des conditions économiques acceptables.

**Compétitivité des infrastructures et des services.** La capacité des État à compenser le manque d'infrastructures est réelle mais l'organisation cohérente, fonctionnelle des secteurs eau et énergie est un enjeu plus complexe. De nombreuses pertes d'efficacité ont trait à la mauvaise gestion, à la mauvaise formation des personnels et à la non transparence des marchés. Si des progrès peuvent être attendus, l'atteinte de niveaux de performances suffisants pour gagner en attractivité reste un défi. Pour l'heure, ni le transport, ni l'électricité ne sont compétitifs.

### 3.4 Focus Pays

Il est difficile de trouver des données complètes et actualisées sur l'ensemble des infrastructures. Nous utilisons ici, lorsqu'elle existent, les données collectées par le projet AICD sur base de données collectées en 2006 et consolidées en 2009.

Le projet AICD dispose de :

- données exhaustives pour les pays suivants : Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Mali, Nigeria, Sénégal,
- données partielles pour le Tchad et la Mauritanie

Les données publiées concernent les réseaux de transport, les réseaux d'énergie, les TIC et les ressources en eau. L'AICD est le fruit d'un effort sans précédent de collecte de données économiques et techniques détaillées sur les secteurs infrastructurels africains. Le projet a produit une série de rapports originaux sur les dépenses publiques, les besoins de dépenses et les performances de chacun des principaux secteurs infrastructurels, à savoir l'énergie, les technologies de l'information et de la télécommunication, l'irrigation, les transports ainsi que l'eau et assainissement. Nous utilisons les rapports pays lorsqu'ils existent, et lorsqu'ils ne sont pas disponibles, les données partielles issues des Atlas interactifs.

Burkina Faso.<sup>98</sup> : voir aussi cartes pages suivantes

**Tableau 1. Réalisations et défis dans les secteurs de l'infrastructure du Burkina Faso**

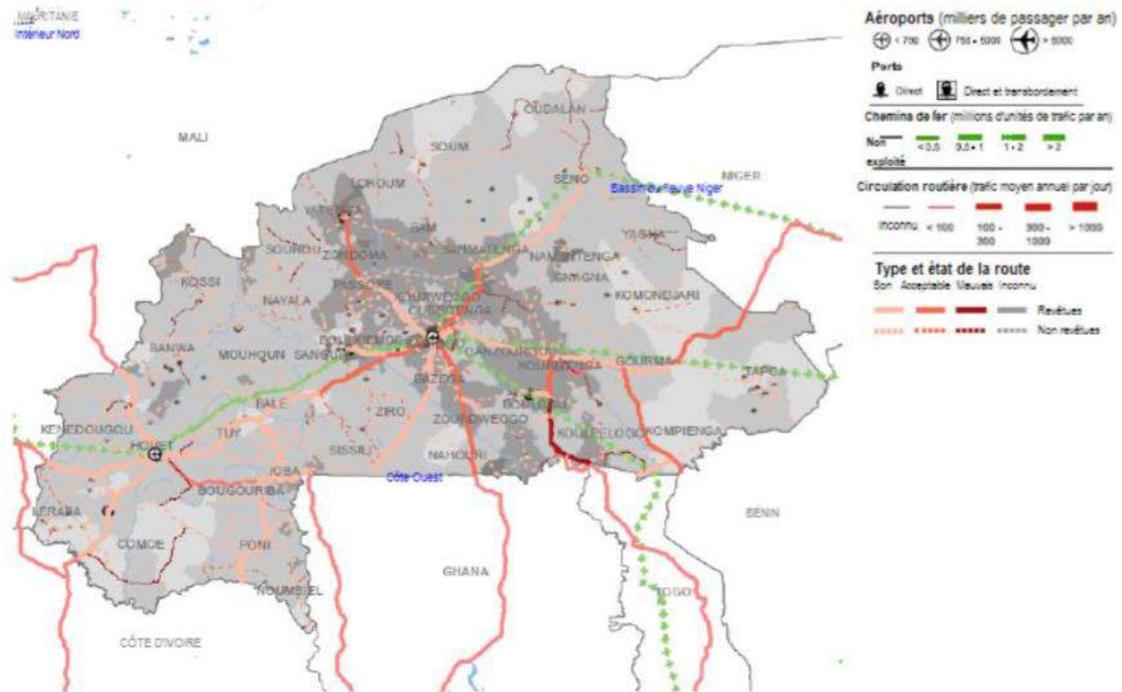
	Réalisations	Défis
Transport aérien	Flotte aérienne rapidement renouvelée ces dernières années et taille des appareils adaptée à une approche de réseau en étoile.	Marché étroit et sous développé Marché très concentré avec très peu de concurrence. La sécurité reste une préoccupation. Les installations aéroportuaires sont en détérioration.
TIC	Adoption d'une politique de promotion des TIC et d'une stratégie sectorielle. Libéralisation et déréglementation du secteur. Accroissement de la couverture du signal GSM. Faible niveau de concentration du pouvoir de marché.	Les prix restent élevés. Renforcer la concurrence sur les passerelles internationales vers SAT-3/WASC.
Énergie	Entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur l'électricité encourageant la participation du secteur privé. Promotion du commerce de l'énergie et de l'interconnexion au WAPP.	Électrification limitée. Offre énergétique insuffisante pour satisfaire la demande. Les coûts sont parmi les plus élevés d'Afrique.
Chemins de fer	Bonne productivité de la main d'œuvre, bons volumes de trafic et tarifs moyens relativement concurrentiels. Reprise du trafic après la crise en Côte d'Ivoire. SITARAIL est en bonne voie d'atteindre son plus gros volume de trafic jamais réalisé.	Détresse financière de SITARAIL. Rééquilibrer la structure financière de la concession ferroviaire. Trouver des financements alternatifs pour combler le retard de réhabilitation.
Routes	Bonne connectivité internationale. Conception adéquate du réseau routier, compte tenu du niveau du trafic.	Capacité à assurer l'entretien des routes. Accès limité des exploitations rurales aux marchés. Coûts de transport et de transit élevés dus à une logistique médiocre. Capacité à faire appliquer le contrôle des charges par essieu, notamment aux passages des frontières.
Eau et assainissement	Progrès dans l'accès à l'eau et assainissement améliorés, en particulier dans les zones urbaines. Partenariats privé-public réussis dans les services publics des eaux. Service public des eaux parmi les plus efficaces d'Afrique.	OMD liés à l'assainissement mal engagés. Manque de données et de normes cohérentes pour le suivi des progrès de l'accès. Amélioration de la prestation des services en milieu rural.

**Source** : Élaboré par les auteurs sur la base des constatations du présent rapport.

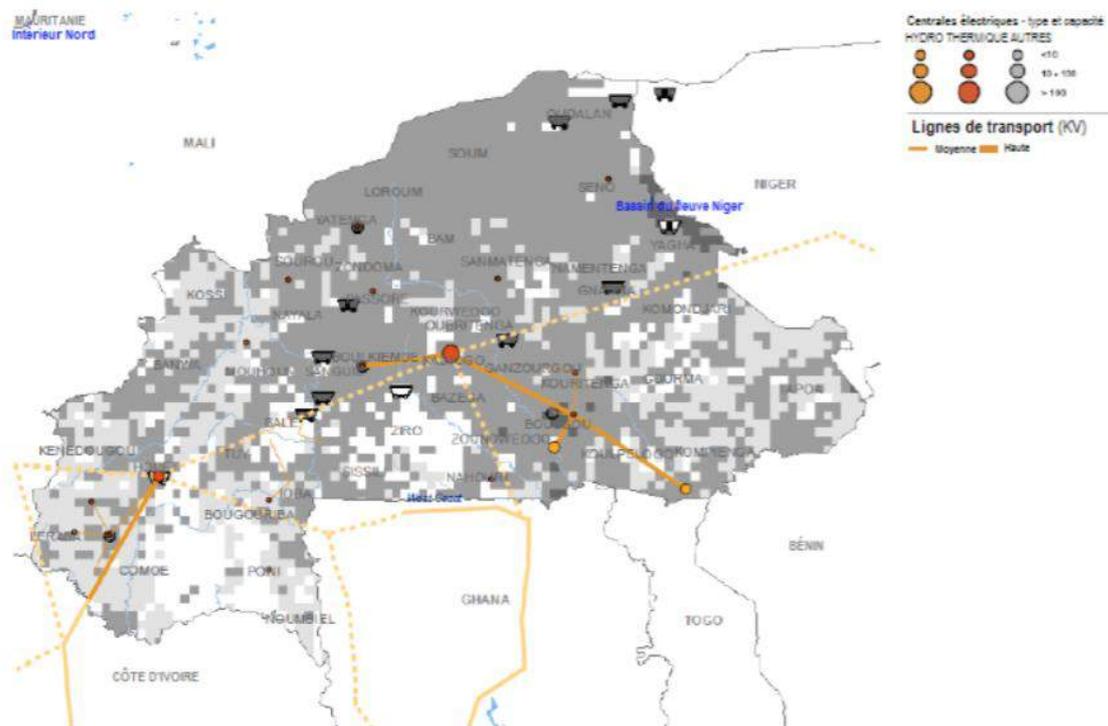
**Note** : SAT-3/WASC = *South Atlantic 3/West Africa Submarine Cable* (Câble sous-marin de l'Atlantique Sud 3/Afrique de l'Ouest) ; GSM = *Global System for Mobile Communications* (réseau mondial de téléphonie mobile) ; OMD = objectifs du Millénaire pour le développement ; TIC = technologies de l'information et de la communication ; WAPP = *West African Power Pool* (Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest).

<sup>98</sup> AICD, (2011), « Infrastructure du Burkina Faso : Une perspective continentale », *Rapport pays*, mai, AICD.

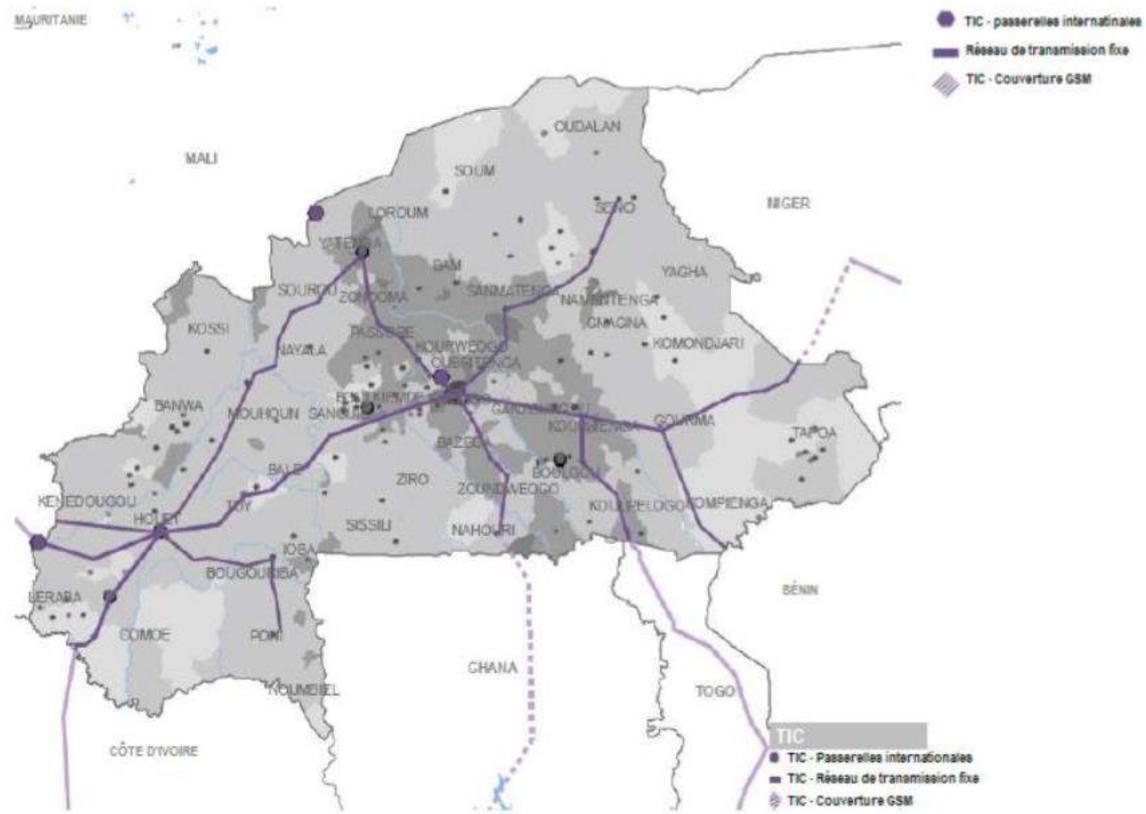
### a. Routes, chemins de fer et aéroports



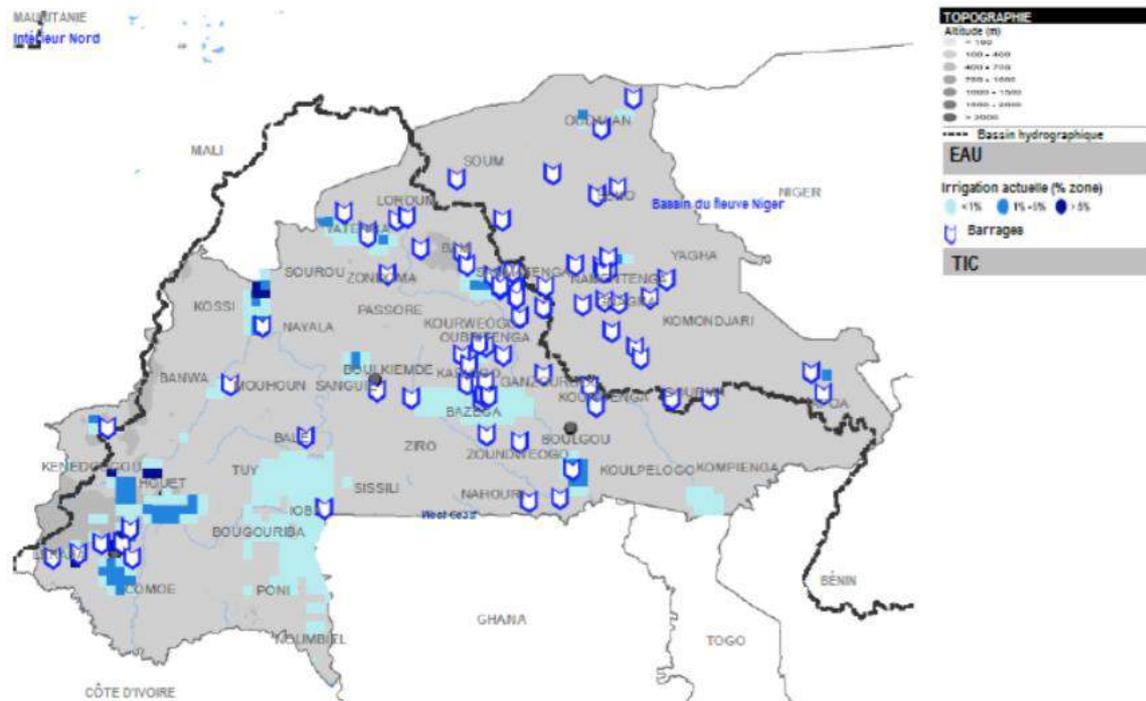
### b. Énergie

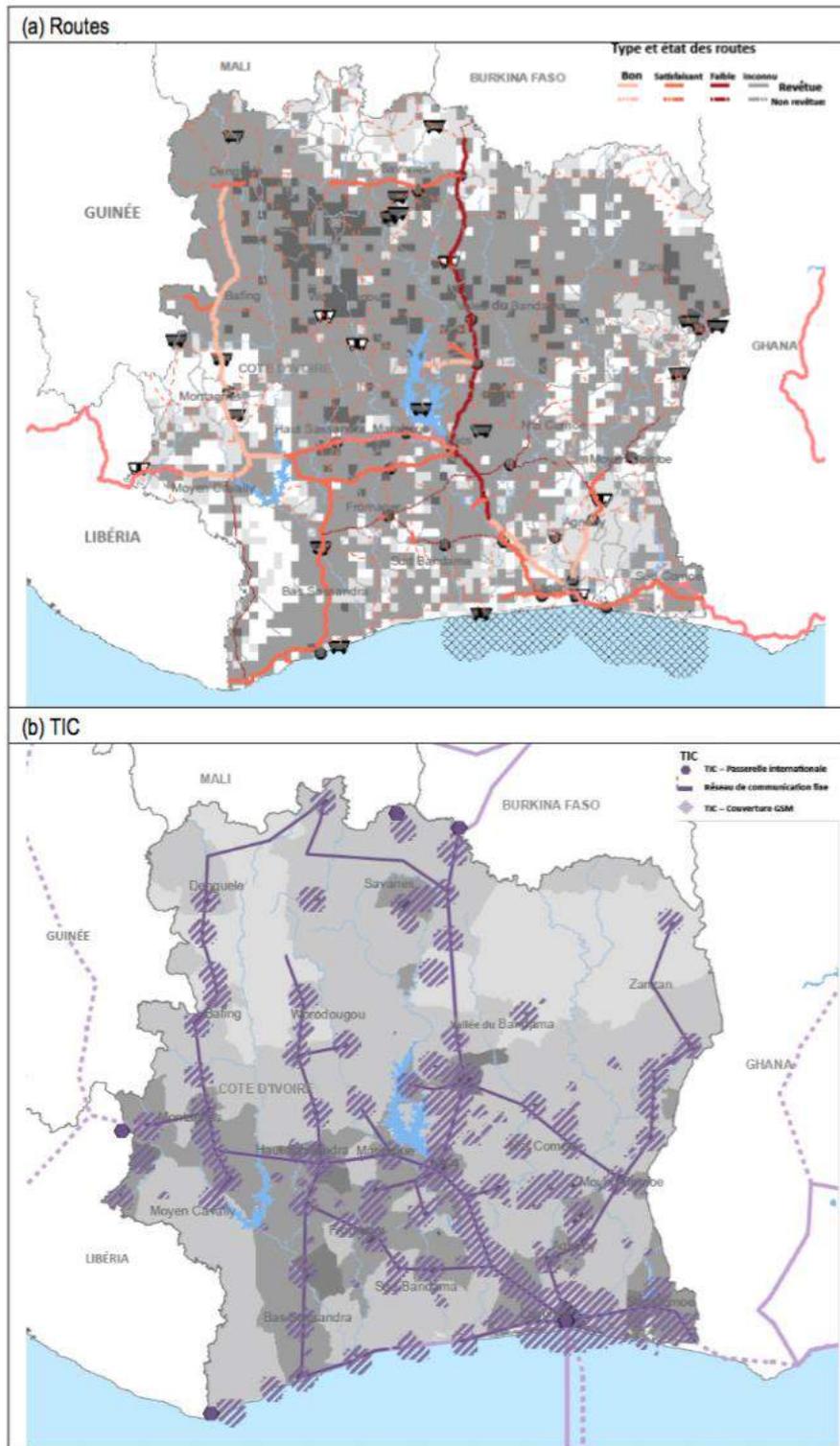


### c. TIC

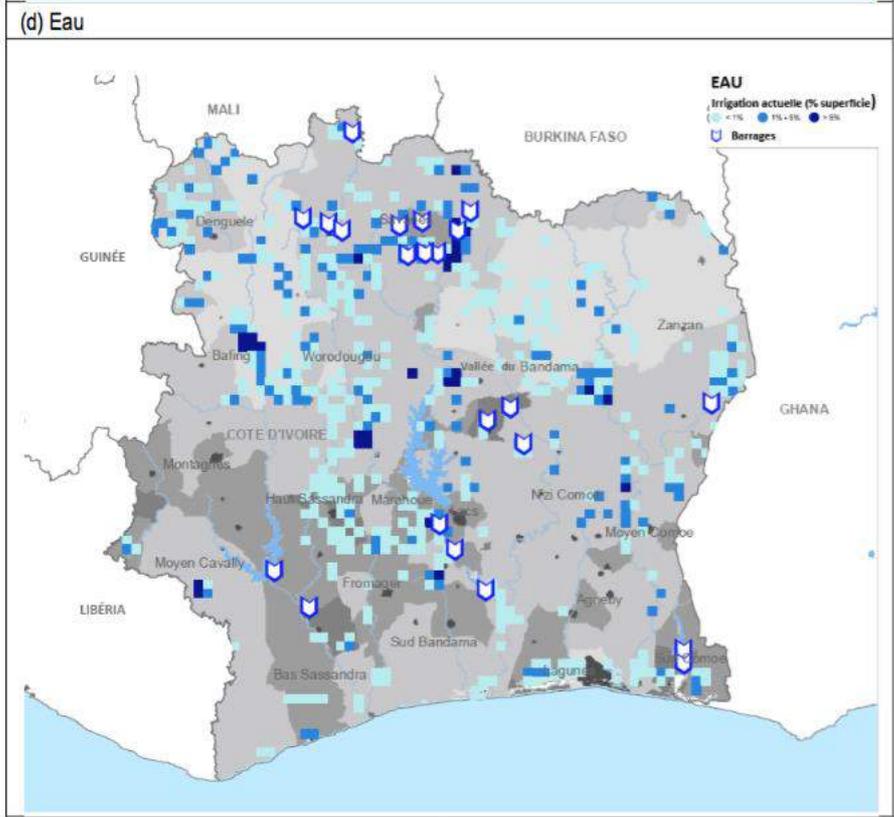
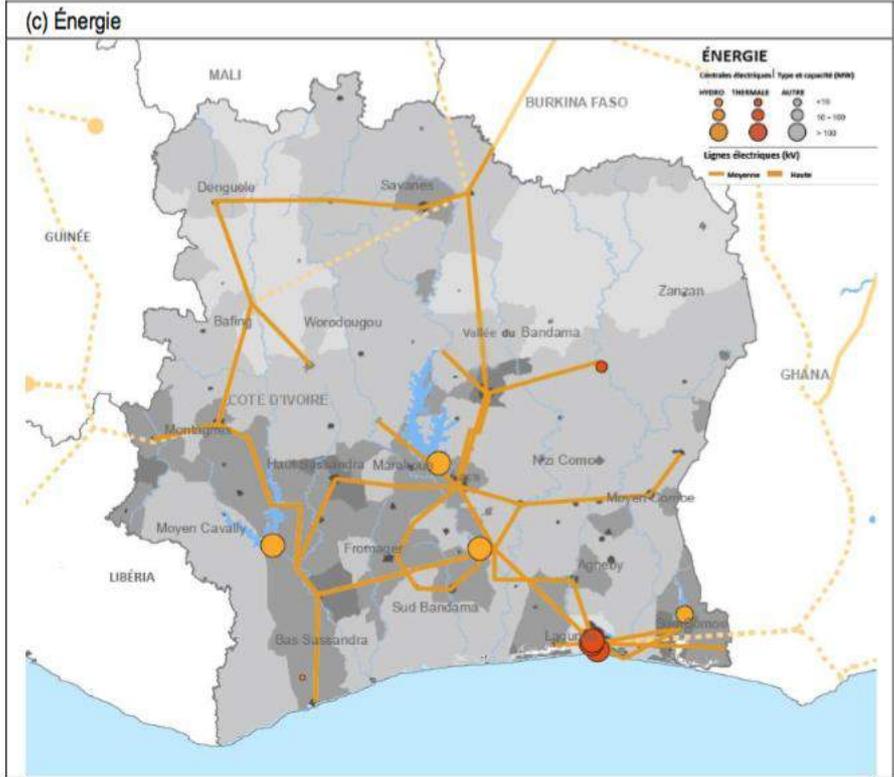


### d. Ressources en eau





<sup>99</sup> AICD (2010), « Infrastructure en Côte-d'Ivoire : Une perspective continentale », *Rapport pays*, mars.



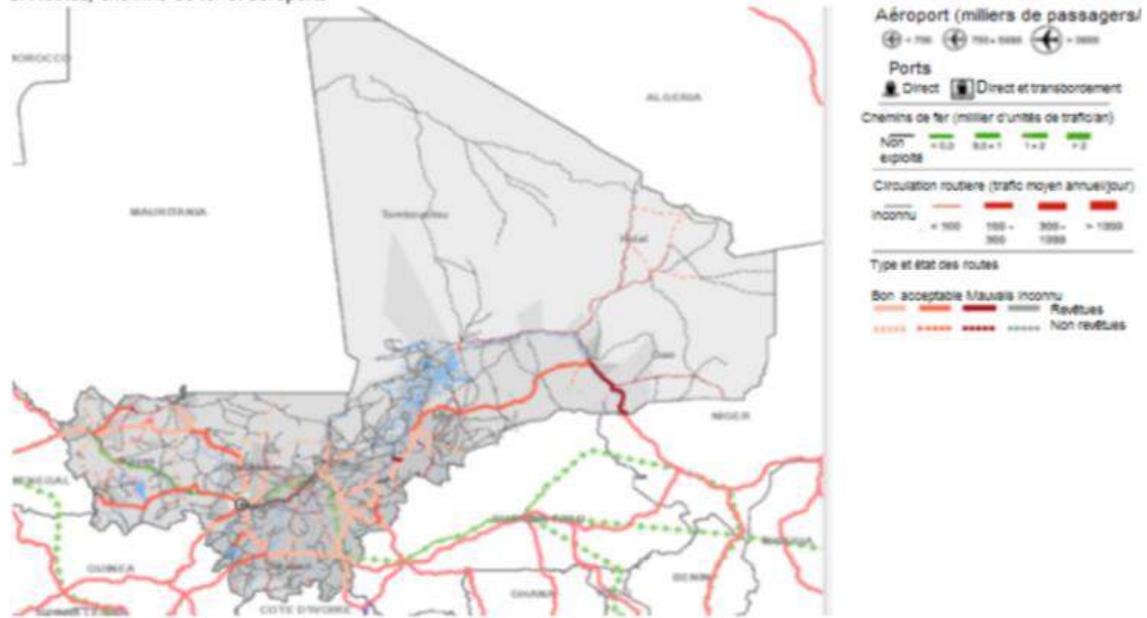
**Tableau 1 : Réalisation et défis des secteurs de l'infrastructure en Côte d'Ivoire**

	Réalisations	Défis
Transport aérien	Bonne infrastructure aéroportuaire	Améliorer les normes de sécurité
TIC	Marché de la téléphonie portable très concurrentiel avec des niveaux de pénétration très élevés	Mettre en place un accès concurrentiel aux câbles sous-marins Extension du réseau GSM et de l'Internet aux zones rurales
Ports	Le port d'Abidjan a le potentiel d'être un centre maritime régional	Accroître la capacité pour faire face à la croissance du trafic Poursuivre la réforme institutionnelle
Énergie	Système d'électricité bien développé et établi comme exportateur d'énergie régional Expérience longue et fructueuse dans la participation du secteur privé	Accroître la capacité de production pour améliorer la fiabilité de la distribution S'attaquer au déficit financier croissant dû à la sous-tarifification de l'énergie
Chemins de fer	La concession ferroviaire (SITARAIL) a dynamisé le trafic et les performances	Rééquilibrer la structure financière de la concession des chemins de fer Trouver un financement alternatif pour le retard accumulé dans la réhabilitation
Routes	Des réformes institutionnelles de deuxième génération sont en place	Assurer un financement suffisant pour l'entretien et la réhabilitation des routes
Irrigation		Accroître la superficie irriguée et réhabiliter des surfaces abandonnées
Eau et assainissement	L'« affermage » (contrat de location) de longue durée et réussi a élargi l'accès et stimulé les performances	Ajuster les tarifs pour contenir la croissance des coûts cachés des services publics Accroître l'accès à un assainissement amélioré

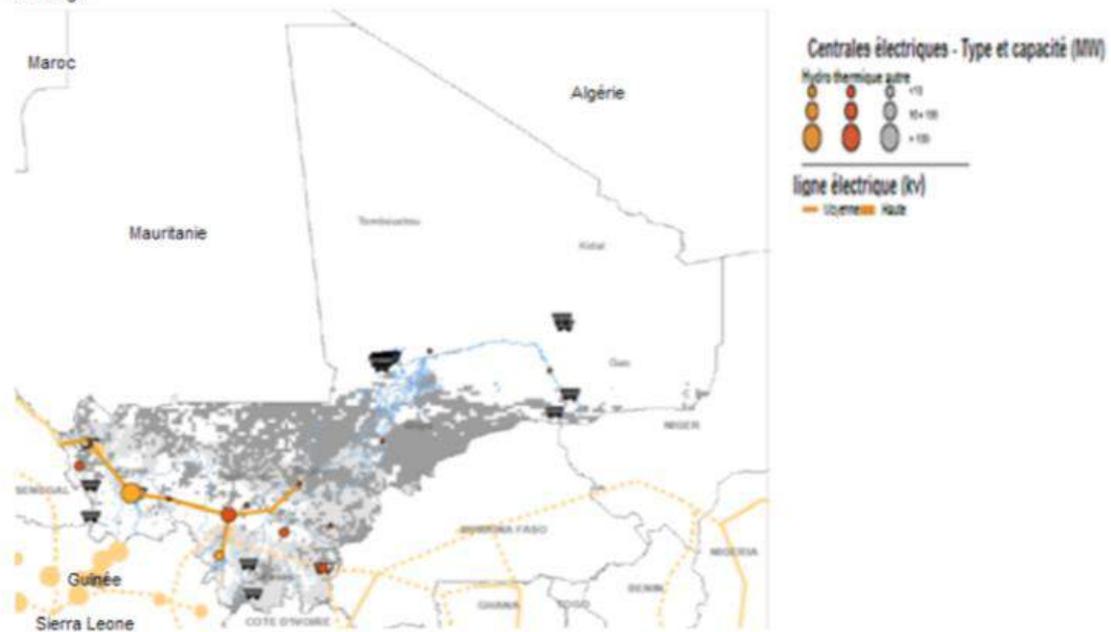
Source : AICD.

# Mali<sup>100</sup>

a. Routes, chemins de fer et aéroports

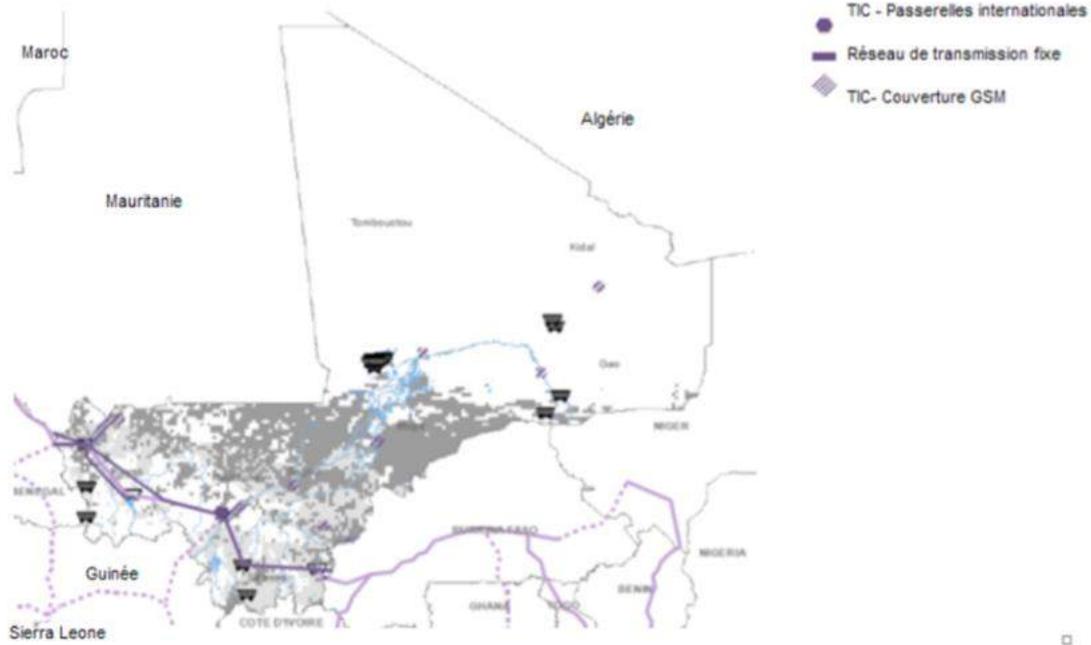


b. Énergie



<sup>100</sup> AICD (2011), « Infrastructure du Mali : Une perspective continentale », *Rapport pays*, juin, AICD.

c. TIC

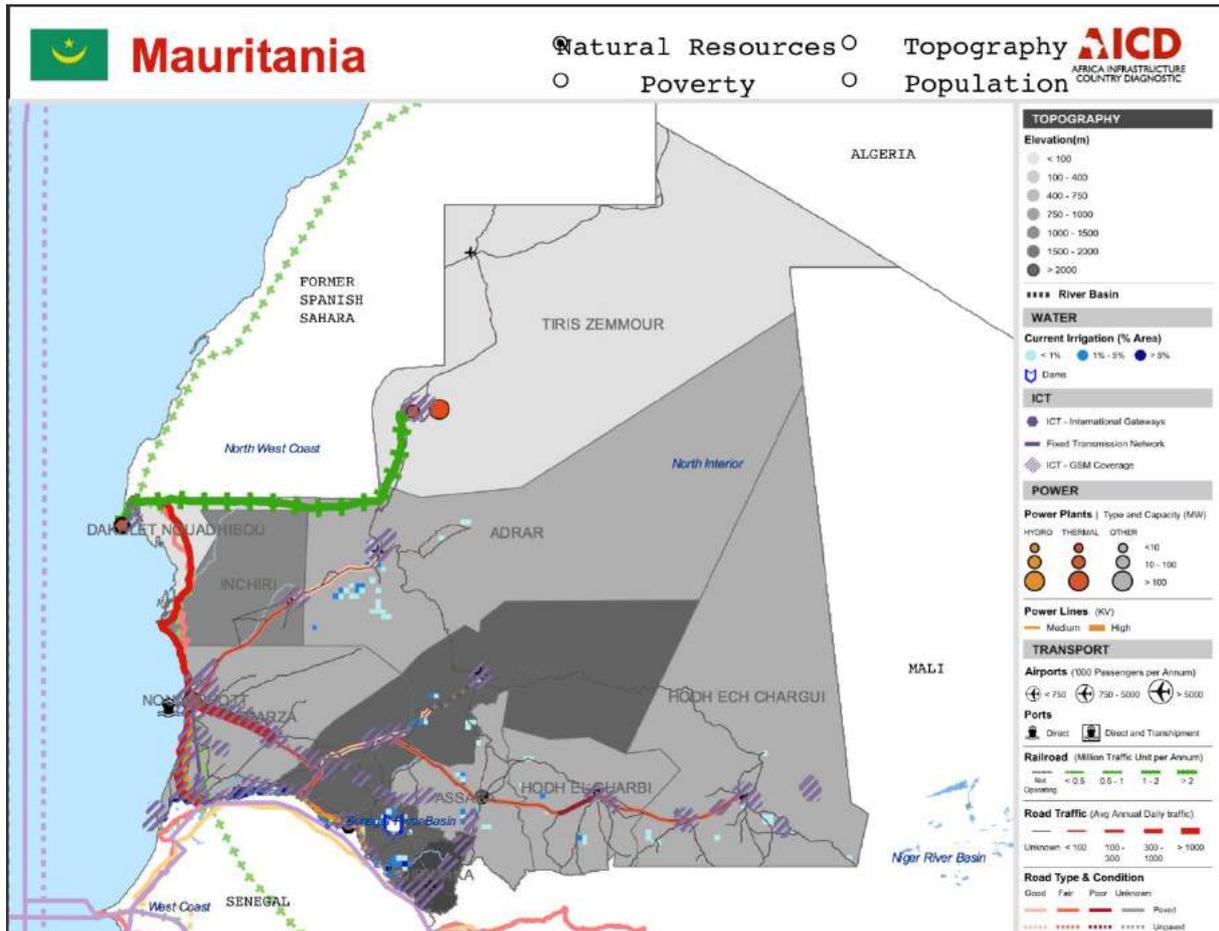


d. Ressources en eau



**Tableau 1. Réalisations et défis dans les secteurs de l'infrastructure au Mali**

Secteur	Réalisations	Défis
Transport aérien	Réhabilitation de l'aéroport de Bamako et adoption d'importants engagements institutionnels : Création d'une Autorité civile de l'Aviation et d'un projet régional pour l'adoption des normes internationales de sécurité et de protection de l'IATA/IOSA	Accroissement de la connectivité. Amélioration de la sécurité et de la protection aériennes
TIC	Impressionnante augmentation de la pénétration de la téléphonie mobile Remarquable intégration avec les infrastructures régionales afin de surmonter la situation enclavée du Mali	Passage d'un régime de duopole à la pleine concurrence Démarrage de la seconde phase de la privatisation de la SOTELMA Garantie d'un accès plus large et plus abordable aux services à large bande
Énergie	Progrès impressionnants dans l'électrification Mise en œuvre d'un programme d'électrification rurale	Satisfaction de la demande croissante d'électricité tout en maîtrisant les coûts grâce à la modification du parc de production et à l'augmentation des importations moins chères Réduction des inefficacités opérationnelles d'EDM Ajustement des tarifs
Chemins de fer	Augmentation de la densité du trafic Utilisation intense des actifs Amélioration de la sécurité, de l'efficacité et de la ponctualité	Réalisation des investissements nécessaires pour redonner au système ferroviaire sa pleine capacité et fiabilité Résoudre le problème du vieillissement de l'équipement Renouvellement du personnel de l'opérateur pour remédier au vieillissement de la main d'œuvre Réforme financière de l'opérateur
Routes	La concentration stratégique sur les corridors régionaux s'est traduite par des routes alternatives vers les ports maritimes de la sous-région L'Autorité routière, de création récente, assure les conditions d'un entretien pluriannuel La connectivité nationale et régionale est acceptable	Mener à bien les contrats d'entretien basés sur les résultats, récemment conclus Obtention par l'État des ressources nécessaires à l'entretien Extension du réseau routier grâce à l'application de normes d'ingénierie adéquates, tenant compte des modèles de trafic Amélioration de l'accès rural, en particulier pour les zones de production ou de surplus agricoles.
Eau et assainissement	Augmentation modérée de la population ayant accès à des sources d'eau et assainissement améliorées	Définition d'un cadre institutionnel clair pour répondre à la restructuration d'EDM Réduction de l'écart existant entre les zones urbaines et rurales dans l'accès aux sources d'eau et assainissement améliorées Amélioration de l'efficacité d'EDM Obtention d'un niveau soutenable de recouvrement des coûts de la distribution d'eau, par la réduction des coûts de production et l'ajustement des tarifs.



<sup>101</sup> AICD (2011) : Mauritania interactive Infrastructure Atlas.

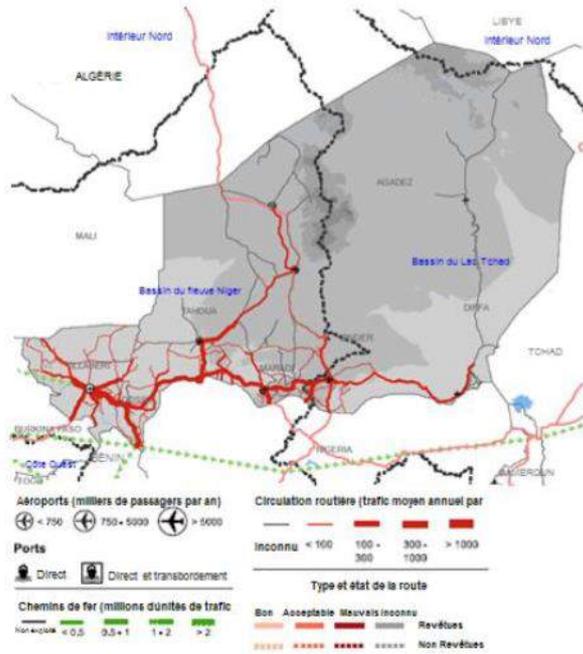
## Niger<sup>102</sup> :

**Tableau 1. Les réalisations et défis dans les secteurs de l'infrastructure au Niger**

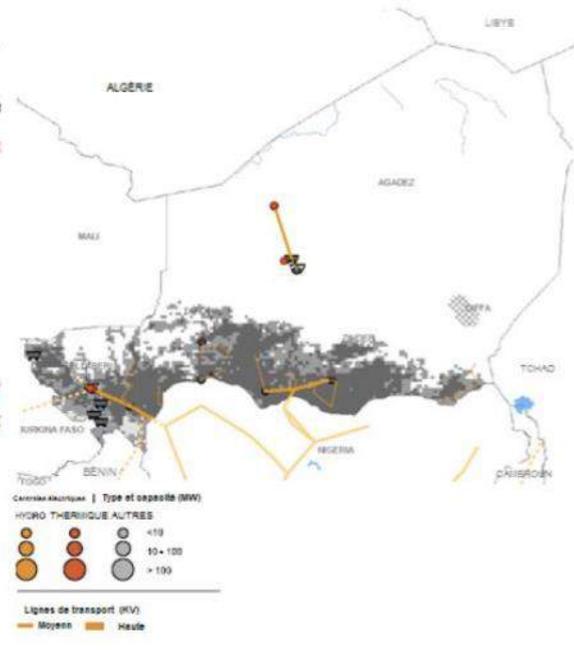
	Réalisations	Défis
<b>Transports</b>	Relativement bien classé pour l'Indice de performance logistique (LPI), par rapport aux pays enclavés de la région.	Réduction des coûts et de la durée des échanges transfrontaliers. Réalisation de l'intégration régionale afin d'améliorer la qualité des corridors dans les pays voisins ainsi que la productivité du port de Cotonou.
<b>Routes</b>	Les tronçons nigériens des corridors régionaux sont en bon état.	Amélioration de l'état du réseau routier (revêtu et non revêtu). Financement de l'entretien des réseaux routiers à faibles densité et trafic.
<b>Chemins de fer</b>		Augmentation du trafic et de la productivité.
<b>Transport aérien</b>	La connectivité et le trafic ont augmenté. La flotte aérienne a été renouvelée.	Développement du marché du transport aérien. Amélioration des conditions de sécurité.
<b>Irrigation</b>		Accroissement de la superficie irriguée.
<b>Eau et assainissement</b>	Le recours aux eaux de surface a été réduit. Les performances opérationnelles et financières ainsi que la qualité du service du secteur urbain des eaux ont été améliorées.	Accès à l'assainissement extrêmement faible et augmentation du recours à la défécation en plein air. Recours élevé à des puits et forages non protégés dans les zones rurales.
<b>Énergie</b>	Les performances opérationnelles et financières de NIGELEC ont augmenté. Les tarifs facturés aux usagers sont au niveau de recouvrement des coûts.	Développement de la capacité de production. Accroissement du volume, de la fiabilité et de la qualité de la distribution d'électricité. Forte dépendance vis-à-vis des importations d'énergie à partir du Nigeria.
<b>Technologies de l'information et de la communication (TIC)</b>	Le secteur a été libéralisé et le marché de la téléphonie mobile s'est rapidement développé.	Développement de l'accès aux services des TIC, en particulier à Internet.

<sup>102</sup> AICD (2011), *Infrastructure du Niger : Une perspective continentale, Rapport pays*, mai, AICD.

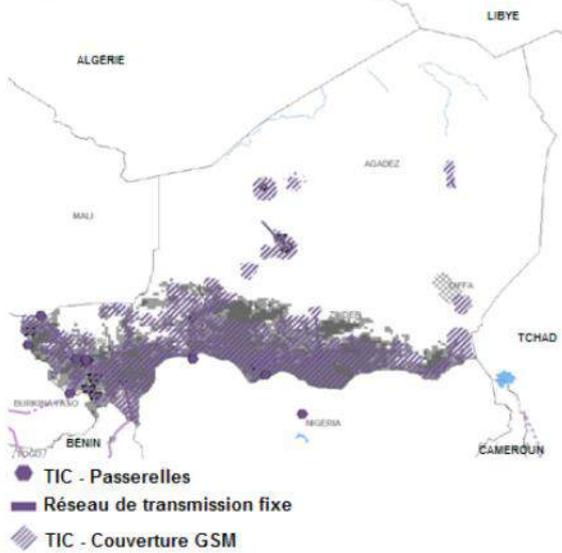
a. Routes, chemins de fer et aéroports



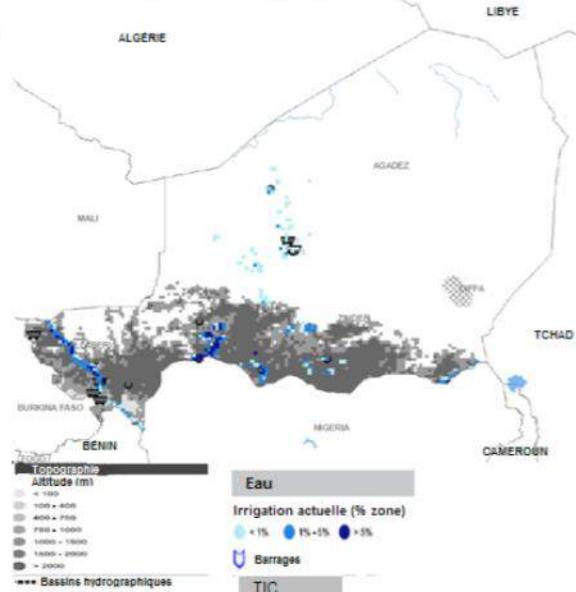
b. Énergie



c. TIC



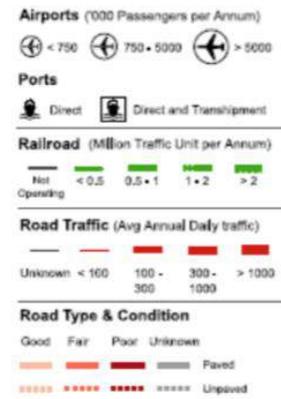
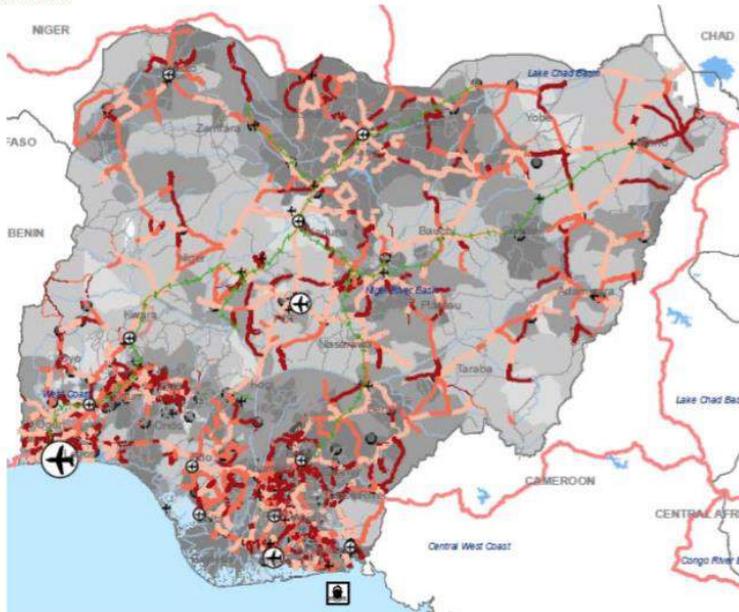
d. Ressources en eau



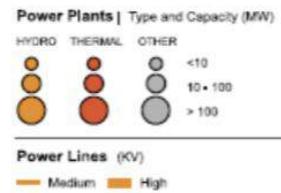
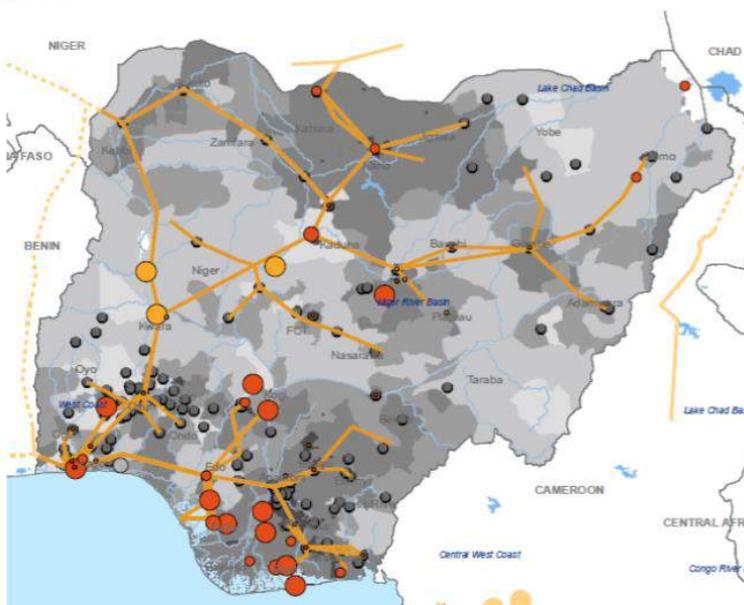
## Nigeria<sup>103</sup> :

Figure 3. Nigeria's infrastructure networks cover its national territory extensively

### a. Roads

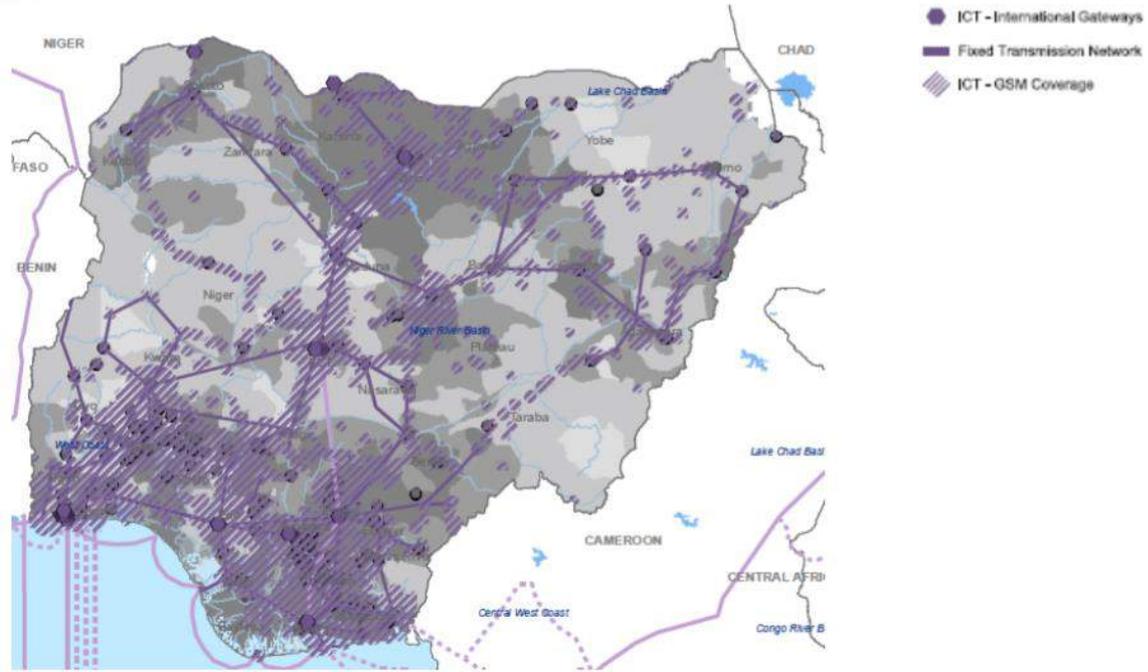


### b. Power



<sup>103</sup> AICD (2011), *Nigeria's Infrastructure : A Continental Perspective, Country Report*, February.

c. ICT



d. Water

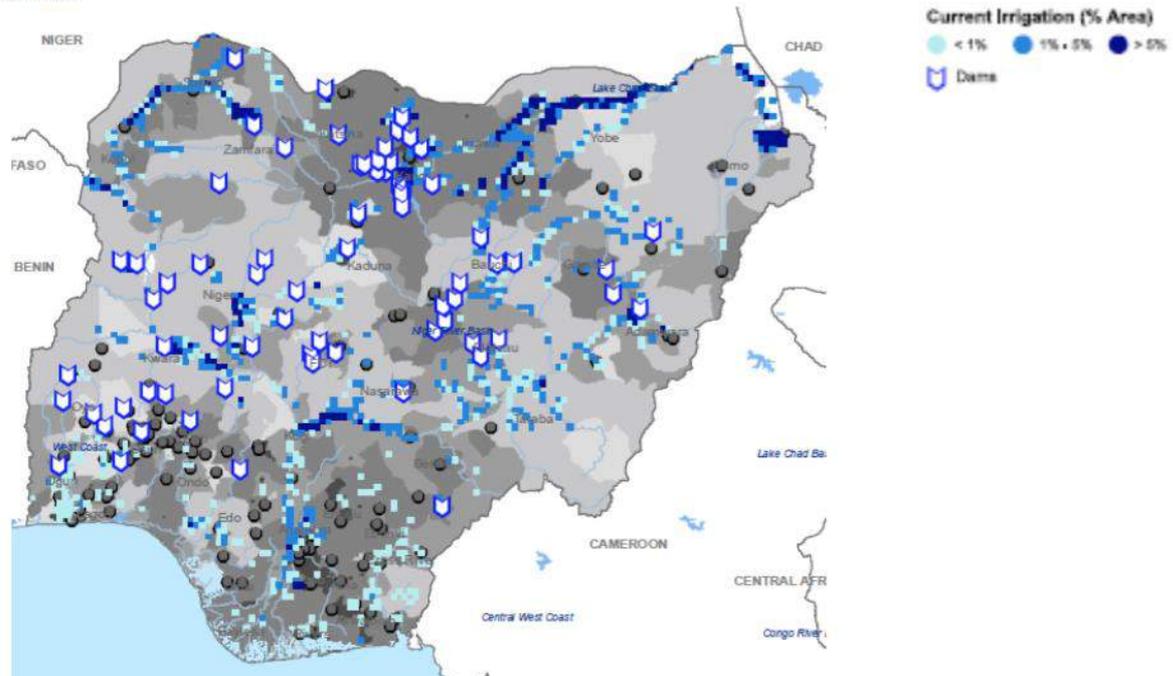
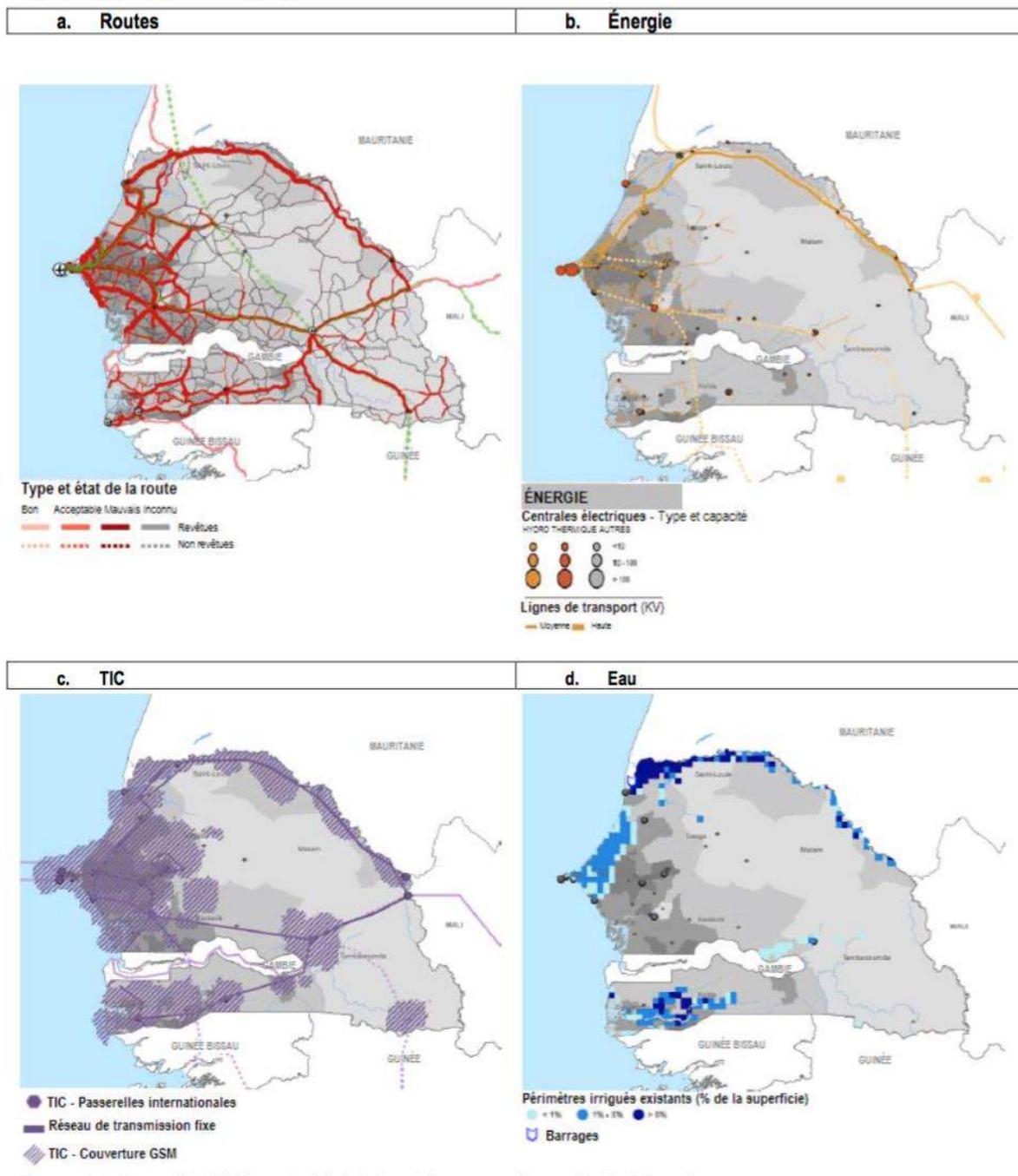


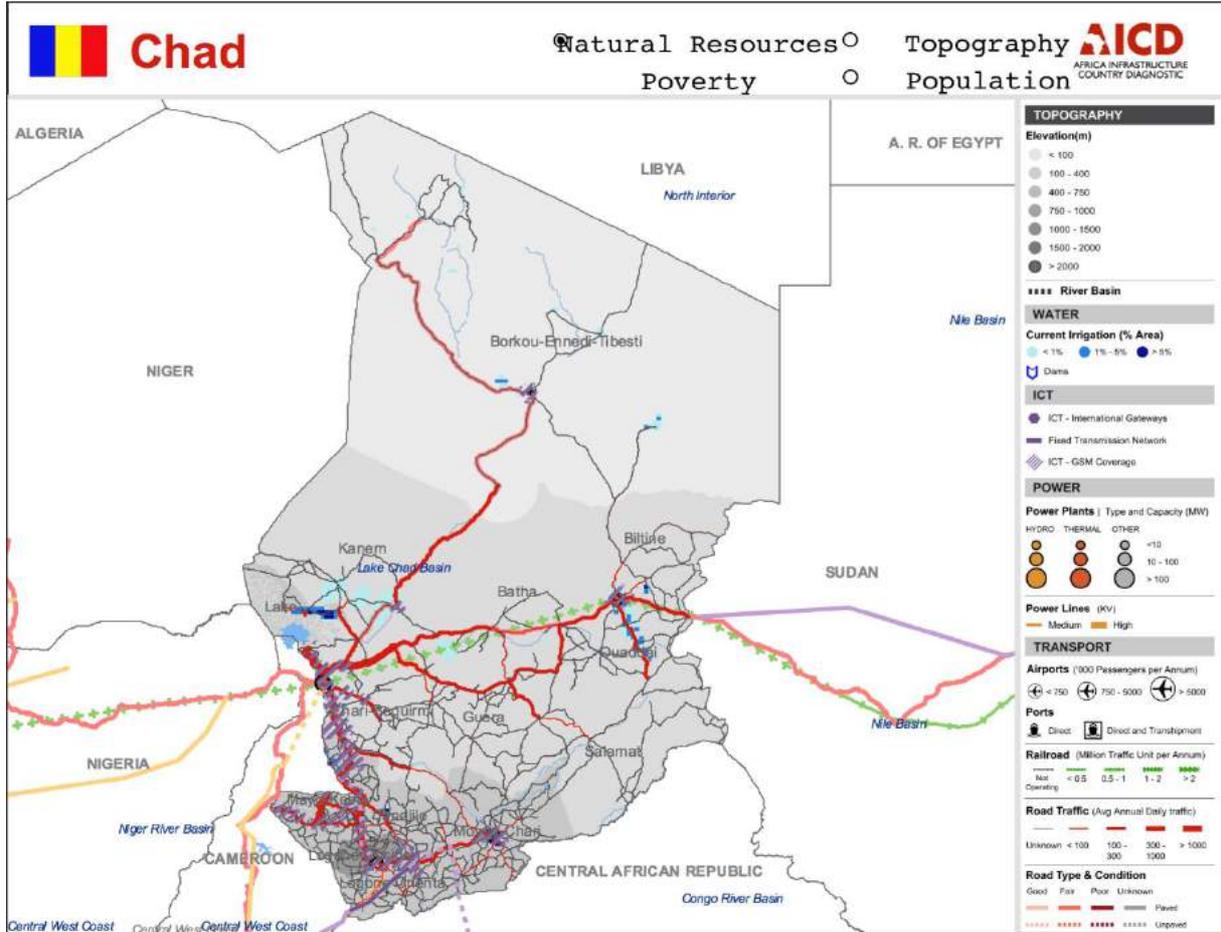
Figure 4. Infrastructure du Sénégal



<sup>104</sup> AICD (2011), *Infrastructure du Sénégal : Une perspective continentale*, Rapport pays, juin.

**Tableau 2. Réalisations et défis des secteurs d'infrastructure du Sénégal**

	Réalisations	Défis
<b>Routes</b>	<p>Renforcement institutionnel avec la création d'un fonds routier de seconde génération (FERA) et de l'Agence autonome des travaux routiers (AATT)</p> <p>Sélection appropriée des normes routières (au moins jusqu'à 2006).</p> <p>Bonne perception moyenne de la qualité des transports.</p> <p>Première concession de route à péage accordée pour l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio.</p> <p>Améliorations de la sécurité routière.</p>	<p>L'état médiocre du réseau routier classé nécessite nettement plus de maintenance.</p> <p>La surcharge des camions sur le corridor régional Dakar-Bamako aggrave la détérioration de la route.</p> <p>La sélection et l'attribution des priorités des projets utilisant des fonds publics sont médiocres.</p> <p>La participation privée au secteur est limitée mais pourrait constituer une source alternative de financement de l'infrastructure des transports.</p> <p>Les niveaux d'accessibilité rurale sont relativement faibles, en particulier en dehors du réseau routier principal, et la couverture est inégale entre les grappes le long de la côte.</p>
<b>Chemins de fer</b>	<p>Amélioration de la productivité en tant que concession privée, par rapport aux performances passées en tant qu'entreprise publique.</p> <p>Tarifs du fret concurrentiels au niveau international.</p>	<p>Des voies délabrées et un matériel roulant obsolète engendrent une mauvaise qualité des services et un défaut de fiabilité. Une réhabilitation est urgente mais le plan d'investissement d'urgence proposé est en deçà des besoins.</p> <p>Les graves problèmes de trésorerie et d'insolvabilité engendrent d'autres problèmes.</p> <p>Les niveaux de trafic sont bas par rapport à d'autres concessions ferroviaires semblables (la moitié du volume de trafic de SITARAIL dans les années 2005-2009). La production doit être augmentée jusqu'au-delà du seuil de rentabilité (soit environ 600 millions de tonnes-kilomètres par an) pour améliorer les recettes, mais ceci ne sera possible que si les voies et le matériel roulant sont rénovés.</p>
<b>Ports</b>	<p>Les performances du port de Dakar sont parmi les meilleures de la région.</p> <p>Viabilité financière du port améliorée.</p>	<p>L'absence de stratégie multimodale et la faiblesse des liaisons entre les routes et les voies ferrées diminuent la compétitivité globale du port de Dakar (en tant que passerelle permettant au fret de parvenir à sa destination finale), de même que le trafic enregistré jusqu'à ces derniers temps.</p>
<b>Transport aérien</b>	<p>Plaque tournante émergente et acteur majeur des transports aériens après le Nigeria.</p> <p>Sécurité aéroportuaire certifiée comme satisfaisante par l'OACI et la FAA/AISA. Seul aéroport d'Afrique de l'Ouest ayant cette certification.</p>	<p>Le marché intérieur est étroit.</p>
<b>TIC</b>	<p>Extension impressionnante des marchés de la téléphonie mobile et de l'Internet.</p>	<p>L'accès universel au GSM sera difficile à atteindre.</p>
<b>Énergie</b>	<p>Accès relativement élevé à l'électricité, en particulier en zones urbaines.</p> <p>Introduction d'une participation privée à la production d'électricité et découpage en cours dans le secteur de l'électricité.</p> <p>Participation active au marché régional de l'énergie à travers l'OMVS.</p>	<p>Des contraintes systémiques pesant sur la capacité de production empêchent de répondre à l'accroissement de la demande de 25-35 mégawatts par an.</p> <p>Le manque de fiabilité de l'alimentation électrique pèse lourdement sur l'économie.</p> <p>La situation financière et opérationnelle difficile de SENELEC est due à un ajustement insuffisant des tarifs, aux transferts budgétaires de l'État partiels et tardifs, à des problèmes de performances opérationnelles internes, et à des questions de gouvernance d'entreprise.</p>
<b>Eau et assainissement</b>	<p>En bonne voie d'atteindre les OMD relatifs à l'eau améliorée.</p> <p>Comblement de l'écart rural-urbain en matière d'accès à une eau améliorée.</p> <p>La SDE est un exemple de bonne pratique des PPP (affermage) dans les pays d'Afrique subsaharienne.</p>	<p>L'accès à des services de l'assainissement amélioré a été plus lent.</p> <p>L'écart rural-urbain en matière d'accès à l'assainissement amélioré s'est creusé.</p>



<sup>105</sup> AICD (2011), Chad : Interactive Infrastructure Atlas.

#### 4. HYPOTHESES PROSPECTIVES

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. Infrastructures peu nombreuses et faiblement compétitives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politiques de filets sociaux et d'accès pour les plus vulnérables peu suivies et inefficaces</li> <li>▪ Faible progrès de la gouvernance publique et du cadre des affaires car ralentissement des capacités d'investissement public : gains d'attractivité limités</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Appui des bailleurs</b> et mise en œuvre des plans avec des financement assurés sur le long terme pour les infrastructures productives mais à rechercher pour les facteurs transverses (éducation, santé, etc.).</li> <li>2. <b>Sensibilité à la crise des matières premières</b> et arbitrage sur les projets avec primes aux projets productifs / projets sociaux (transverses) : plus de routes, moins d'écoles et d'hôpitaux</li> <li>3. <b>Faibles progrès de l'aménagement du territoire</b></li> <li>4. <b>Infrastructures non compétitives</b> : fonctionnement, gouvernance, entretiens, génèrent des surcoûts importants.</li> </ol>
<p><b>B. Fourniture d'infrastructures peu compétitives, accès amélioré aux services pour les populations vulnérables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politiques de filet sociaux et d'accès pour les plus vulnérables encore limitées, notamment en milieu rural</li> <li>▪ Amélioration lente de la gouvernance publique et du cadre des affaires car ralentissement des capacités d'investissement public : gains d'attractivité limités</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Appui efficace des bailleurs pour les infrastructures productives</b> mais moindre pour les investissements transversaux (éducation, santé, etc.).</li> <li>2. <b>Sensibilité à la crise des matières premières</b> et contrainte d'arbitrage sur la programmation des projets d'infrastructures en faveur des investissements productifs.</li> <li>3. <b>Amorce de décentralisation</b> mais couverture zones urbaines – zones rurales encore inégale.</li> <li>4. <b>Capacité de gestion et d'entretien des infrastructures limitée.</b></li> </ol>
<p><b>C. Fourniture d'infrastructures compétitives et multiplication des capacités d'accès pour les populations vulnérables.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politiques de filets sociaux pour les populations vulnérables urbaines et rurales.</li> <li>▪ Amélioration de la gouvernance publique et du cadre des affaires : programmation, suivi exécution des investissements : attractivité.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Appui efficace des bailleurs</b>, bon suivi et bonne exécution des plans de renforcement des infrastructures avec des financements assurés sur le long terme</li> <li>2. <b>Faible sensibilité de l'économie au cours des matières premières</b> et augmentation des capacités de financement endogène</li> <li>3. <b>Aménagement décentralisé du territoire</b></li> <li>4. <b>Capacité de gestion, d'entretien et de fonctionnement des infrastructures</b> : technique, humain, financier</li> </ol>

## 9. 5 MARCHÉ DES CAPITAUX, IDE ET FINANCES PUBLIQUES

### 1. DEFINITIONS

Un **marché financier** est un marché où des personnes, des sociétés privées et des institutions publiques peuvent négocier des titres financiers, matières 1<sup>ère</sup> et autres actifs à une valeur d'échange. Les marchés financiers fluidifient la collecte et l'investissement de capitaux (sur les marchés de capitaux), organisent le transfert des risques (sur les marchés de produits dérivés) et établissent les valeurs et les taux (cotations). Le terme « marchés financiers » recouvre :

- le marché des capitaux (actions et obligations), qui permet l'emprunt et l'investissement à long terme,
- le marché monétaire, qui permet l'emprunt et l'investissement à court terme,
- les bourses de commerce, où s'échangent des produits de base,
- le marché des produits dérivés, où s'échangent des instruments financiers dérivés d'autres produits, comme des contrats à terme ou des options,
- le marché à terme,
- le marché des assurances,
- le marché des changes de devises.

La rationalisation des **finances publiques** vise l'optimisation des choix budgétaires et un meilleur contrôle des dépenses et de l'action publique. La **dépense publique** concerne le fonctionnement, les investissements et les redistributions effectuées par les États. Les sources de finances publiques proviennent des prélèvements/contributions obligatoires (impôts, taxes, cotisations parafiscales), des emprunts et de l'Aide publique au développement (APD)<sup>106</sup>. Les stratégies d'émergence qui combinent diversification et modernisation des secteurs économiques doivent contribuer à augmenter l'assiette

---

<sup>106</sup> Deluss, prévus au budget de l'État, et transférés aux pays en voie de développement. Ces flux financiers sont orientés vers la mise en place de projets concrets et durables, infrastructures essentielles, actions de lutte contre la faim, la santé, éducation... Les aides, bilatérales ou multilatérales (octroyées par des institutions internationales multilatérales), sont attachées au respect de nombreuses conditions (conditionnelles et suspensives). Pour les États sahéliens, l'APD est une source de revenus et un objet de gestion. La Déclaration de Paris qui régit l'aide comprend cinq principes autour desquels sont articulés les engagements pris conjointement par les donateurs et les pays partenaires en matière d'efficacité de l'aide :

1. Appropriation : les pays partenaires exercent une réelle maîtrise sur leurs politiques et stratégies de développement et assurent la coordination de l'action à l'appui du développement.
2. Alignement : les donateurs font reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays partenaires. Dans la continuité du principe d'appropriation, l'alignement demande que les pays bénéficiaires soient les véritables acteurs de leur développement.
3. Harmonisation : les actions des donateurs sont mieux harmonisées et plus transparentes, et permettent une plus grande efficacité collective. Il s'agit de réduire la complexité des procédures d'octroi et de gestion de l'APD.
4. Gestion axée sur les résultats : les ressources sont gérées et le processus de décision amélioré en vue d'obtenir des résultats.
5. Responsabilité mutuelle : les donateurs et les pays partenaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement. Ce principe entend concrétiser un lien réel de partenariat entre les bailleurs de fond et les pays bénéficiaires.

Dans le cadre de ces principes, la Déclaration de Paris prévoit (paragraphe 38) que les pays partenaires s'engagent à « progresser dans la mise en place d'institutions et de structures de gouvernance propres à assurer une bonne gestion des affaires publiques et à garantir à leur population protection sécurité et accès équitable aux services sociaux de base ». Pour renforcer l'efficacité de l'ADP, elle est alignée sur les priorités portées par le gouvernement local.

fiscale<sup>107</sup> des pays concernés. La bonne gestion des finances publiques et le développement des marchés financiers sont des gages de bonne réputation pour les États et contribuent à leur progression dans le classement *Doing Business* du groupe de la Banque mondiale<sup>108</sup> qui reflète et contribue à leur attractivité internationale.

Cette attractivité stimule les investissements domestiques et les **investissements directs étrangers** (IDE), soit les mouvements internationaux de capitaux réalisés pour créer, développer ou maintenir une filiale à l'étranger, ou pour exercer le contrôle ou une influence significative sur la gestion d'une entreprise étrangère.

## 2. ENJEUX CLEFS

Pour se développer, les États pays sahéliens devraient 1) développer un marché des capitaux qui stimule les investissements domestiques, 2) rationaliser et améliorer la situation des finances publiques et notamment viser un usage efficient des aides publiques, et 3) attirer plus d'IDE sur les secteurs stratégiques programmés pour soutenir la croissance économique.

### 2.1 Développement des marchés financiers.

**Le marché financier comme alternative à l'APD.** Dans un contexte d'incertitudes sur le devenir de l'aide, les États ne peuvent plus s'en remettre aux prêts et dons des États pour financer le développement. En 2014, la France n'a consacré que 0,36 % de son produit national brut à l'APD, soit à peine la moitié de l'objectif de 0,70 % de son produit national brut fixé par l'ONU et respecté par seulement cinq pays : le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, la suède et le Royaume-Uni<sup>109</sup>. En augmentation de plus de 66 % depuis 2000, le volume d'aide a atteint en 2014 135,2 milliards de dollars US dans les 28 pays du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cela représente en moyenne 0,29 % de leur revenu national brut<sup>110</sup>. Cette stabilité recouvre des situations très différentes, puisque l'aide bilatérale a diminué de 16 % pour l'ensemble des pays les moins avancés, à 25 milliards de dollars US (près de 23 milliards d'euros), du fait de moindres annulations de dettes, et de 5 %, à 28 milliards de dollars US (environ 26 milliards d'euros), en Afrique.

En volume d'aide, la France figure parmi les plus grands pays donateurs aux côtés des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et du Japon. Néanmoins, les crédits de l'APD – 10,7 milliards de dollars en 2014 (près de 9,8 milliards d'euros) – y ont toutefois diminué pour la quatrième année consécutive<sup>111</sup>. La France affichait à cette date la cinquième plus

<sup>107</sup> L'impôt est un prélèvement obligatoire effectué par voie d'autorité par la puissance publique (l'État et les collectivités territoriales) sur les ressources des personnes vivant sur son territoire ou y possédant des intérêts. Dans les États démocratiques, le pouvoir de fixer, de lever et d'affecter l'impôt est de la compétence exclusive du Parlement. Trois paramètres essentiels permettent de caractériser un impôt : l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement.

<sup>108</sup> Les économies sont classées de 1 à 190 dans le *Doing business* 2017 par rapport à la facilité d'y faire des affaires. Une note plus élevée indique un environnement réglementaire des affaires plus favorable à la création et au développement d'entreprises locales. Le classement est déterminé en fonction des scores de distance à la frontière agrégés par rapport aux 10 thématiques *Doing Business*, qui sont elles-mêmes composées de sous indicateurs.

<sup>109</sup> La même année, les USA n'ont consacré que 0,17 % du PNB à l'aide, le Japon 0,21 %. Les Emirats Arabes Unis financent le développement à hauteur de 1,18 % de leur PNB.

<sup>110</sup> Cf. Site interactif OCDE Compare your country *Aid Statistics by Donors, Recipient and Sector* <http://www2.compareyourcountry.org/aid-statistics?cr=occd&lg=en#>

<sup>111</sup> Ces chiffres ont augmenté en 2015 et 2016. En 2016, l'APD française enregistre une hausse et s'établit à 8,6 milliards d'euros soit 0,38 % du revenu national brut (RNB), après 8,15 milliards d'euros soit 0,37 % du RNB en 2015. Cette progression concerne majoritairement l'aide bilatérale (+6 % en euros courants), du fait des prêts de l'Agence française de développement (AFD) et du Trésor.

forte baisse (- 9,2 %) des 19 pays européens membres du CAD de l'OCDE. Or, les projets de développement requièrent la mobilisation de capitaux importants<sup>112</sup>.

Le développement du marché financier régional doit ainsi faciliter l'essor d'un secteur privé compétitif et soutenir l'effort public de développement. Entre 2000 et 2016, ce marché régional est devenu important et aurait permis de mobiliser plus de 3 500 milliards de CFA au profit des États, des Institutions régionales et des sociétés privées. La Bourse Régionale des Valeurs Monétaires (BRVM basée à Abidjan) entend devenir un outil compétitif susceptible de financer des emprunts obligataires des États de l'aire d'étude. Plus largement, ces pays souhaitent développer leur secteur financier pour les investisseurs classiques, mais aussi afin de permettre à des acteurs économiques aujourd'hui non éligibles à l'emprunt de s'inscrire dans le secteur économique moderne. Il s'agit *in fine* 1) d'augmenter les taux de bancarisation (le taux de bancarisation en Côte-d'Ivoire, pays leader de la région est d'environ 11,9 % en moyenne contre 24 % pour les pays du BRICS, 58 % pour les PECO et 94 % dans les pays développés) et d'assurer la pérennité des banques privées sur le territoire national alors qu'aujourd'hui :

- la plus grande part des populations exerce dans le secteur informel et n'a pas accès au crédit. Ces clients potentiels ne répondent pas aux critères d'emprunts.
- Pour les personnes morales éligibles, les taux restent élevés. Les banques agissent pour se couvrir et prêtent sur le court terme à des taux qui handicapent la compétitivité des opérateurs économiques.

## 2.2 Suivi et rationalisation des finances publiques

La mise aux normes des finances publiques s'engage en lien avec les nouvelles conditions d'emprunts auprès des institutions internationales. Suite à la mise en œuvre du programme d'action d'Accra 2005-2008 et à la signature de l'Accord de Paris sur l'efficacité de l'aide<sup>113</sup>, ces dernières sont conditionnées à l'exécution de réformes visant la rationalisation des finances publiques. Du fait d'un mauvais recouvrement fiscal et de la pression de la dette, les ressources nationales restent faibles en dépit d'une croissance soutenue au cours des dernières années. Les États de l'aire d'étude sont également caractérisés par :

- une mauvaise programmation budgétaire : mauvais alignement sur les priorités, mauvaise exécution et absence de suivi et de contrôle,
- une prégnance forte de la corruption, du blanchiment et un usage détourné des ADP/réduction endettement,
- des dépenses de fonctionnement importantes : commande de dépenses publiques très importante et nombre élevé de fonctionnaires,

<sup>112</sup> Le récent rapport sur la soutenabilité de la dette publique de la Côte-d'Ivoire indique ainsi qu'en dehors des deux émissions d'eu bond (de 750 millions de dollars en 2014 et de 1 milliard de dollars prévue en 2015), la principale source de financement restera celle des prêts bilatéraux et multilatéraux durant la période 2014-2019. Cependant, à long terme, cette source de financement ne devrait représenter que 18 % alors que celle des créiteurs privés augmenterait pour atteindre 80%. Cette tendance serait valide pour l'ensemble des pays de l'UEMOA de l'aire d'étude (Mali, Sénégal, Burkina, Côte-d'Ivoire et Niger). Les situations du Tchad et de la Mauritanie pourraient être différentes, le Tchad ...et la Mauritanie étant fortement connectés à des bailleurs bilatéraux issus du Golfe dont les conditions de prêts sont sensiblement différentes (conditionnalité, durée, intérêt).

<sup>113</sup> DECLARATION DE PARIS SUR L'EFFICACITE DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT (2005) ET PROGRAMME D'ACTION D'ACCRA (2008) <https://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/34579826.pdf>

- un sous investissement systématique dans les infrastructures depuis le début des années 1990, comme effet lela i et une augmentation des coûts d'investissement et d'entretiens.

Les données ci-dessous mettent en exergue la dégradation continue des situations macroéconomiques et la faiblesse de la croissance économique des pays considérés avant la mise en œuvre du Processus d'Accra d'annulation (partielle) de la dette extérieure et l'amélioration des termes de l'échange liée à la hausse généralisée du cours des matières premières.

Tableau 36. Dettes extérieures et croissance du PIB des pays de l'UEMOA en amont du processus d'Accra

Annexe 3.e													
Dette extérieure totale (% du PIB)													
Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	55,9	54,0	47,8	36,5	33,8	37,3	11,6	12,7	15,7	17,9	20,8	20,5	20,7
Burkina Faso	62,6	49,3	52,8	42,5	43,4	38,7	20,0	19,7	19,8	23,1	27,0	24,1	25,5
Cap-Vert	63,9	71,5	82,1	81,1	83,2	76,9	71,5	67,3	61,1	65,3	65,0	65,7	67,6
Côte d'Ivoire	178,3	175,3	151,2	133,8	120,5	107,5	107,3	96,6	79,6	77,0	75,0	70,4	67,7
Gambie	76,3	81,2	99,1	104,8	101,5	99,0	101,7	36,2	31,7	34,2	32,5	30,7	29,5
Ghana	145,4	135,1	118,4	115,3	87,8	72,0	31,4	39,2	38,7	50,5	48,0	43,0	43,4
Guinée	104,8	105,7	103,2	97,7	91,5	109,5	108,1	78,3	68,9	68,8	67,4	58,6	22,6
Guinée Bissau	205,7	194,7	23,1	21,8	19,6	18,0	17,7	14,9	12,3	12,7	1,9	1,9	1,9
Libéria	781,0	823,4	808,7	1,083,4	970,7	855,4	783,7	427,1	231,6	188,9	11,6	10,8	11,4
Mali	132,5	112,2	108,5	71,3	69,0	70,9	32,0	30,4	32,8	36,4	43,1	43,4	45,5
Niger	88,8	85,1	85,8	69,9	58,9	51,8	15,8	15,9	14,0	15,8	17,2	18,9	18,8
Nigéria	65,2	67,3	52,4	48,7	40,9	18,2	2,4	2,4	2,2	2,6	2,4	2,3	2,3
Sénégal	70,6	68,2	72,7	61,0	52,8	45,6	24,0	24,0	22,3	29,5	30,3	29,3	29,0
Sierra Leone	199,5	184,0	157,6	165,3	159,6	144,4	109,9	31,8	31,1	34,1	29,3	19,7	19,9
Togo	9,6	102,1	100,4	101,6	93,1	77,1	84,8	83,8	56,3	55,0	12,6	14,0	14,1
<b>Afrique</b>	<b>54,4</b>	<b>54,6</b>	<b>55,0</b>	<b>48,7</b>	<b>42,5</b>	<b>33,5</b>	<b>25,6</b>	<b>23,8</b>	<b>21,1</b>	<b>23,6</b>	<b>20,2</b>	<b>20,3</b>	<b>20,2</b>
<b>Afrique de l'Ouest</b>	<b>94,1</b>	<b>95,5</b>	<b>76,9</b>	<b>69,8</b>	<b>59,2</b>	<b>40,4</b>	<b>21,3</b>	<b>18,9</b>	<b>15,6</b>	<b>18,6</b>	<b>15,4</b>	<b>14,2</b>	<b>13,3</b>

Source : Département de la statistique de la BAD, avril 2011

Annexe 3.f													
Taux de croissance réel du PIB (%)													
Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	4,9	6,2	4,4	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	2,1	2,5	3,7
Burkina Faso	1,9	7,1	4,7	8,0	4,6	8,7	5,5	3,6	5,2	3,2	5,7	6,5	6,2
Cap-Vert	10,0	6,1	5,3	4,7	4,3	6,5	10,8	8,6	6,2	3,6	5,3	5,6	6,1
Côte d'Ivoire	-2,3	0,0	-1,4	-1,6	1,6	1,8	0,7	1,6	2,3	3,7	2,0	-7,3	5,9
Gambie	5,5	5,8	-3,2	6,9	7,0	5,1	6,5	6,0	6,3	6,7	5,4	5,6	5,6
Ghana	3,8	4,2	4,5	5,2	5,6	5,9	6,4	6,5	8,4	4,7	5,9	12,0	11,0
Guinée	-1,9	3,7	5,2	1,2	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	1,6	4,6	5,5
Guinée Bissau	7,8	0,2	-7,1	-0,6	2,2	3,5	0,6	2,7	3,2	3,0	3,6	4,5	4,8
Libéria	36,1	2,9	3,7	-31,3	2,6	5,3	7,8	9,4	7,1	4,6	6,1	7,3	8,9
Mali	-3,8	11,2	4,4	7,7	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	4,5	5,4	5,3
Niger	-2,6	7,4	5,3	7,7	-0,8	7,2	5,8	3,4	9,3	-1,2	5,5	4,9	11,5
Nigéria	6,3	8,2	21,2	9,6	10,5	6,5	6,0	6,4	6,0	7,0	8,1	6,9	6,7
Sénégal	3,2	4,6	0,7	6,7	5,9	5,6	2,3	4,7	3,2	2,2	3,8	4,2	5,0
Sierra Leone	3,8	18,2	27,4	9,5	7,4	7,3	7,4	6,4	5,5	3,2	4,5	5,1	6,0
Togo	-0,9	-1,3	-1,3	4,8	2,5	1,2	3,9	2,1	2,4	3,2	3,4	3,7	4,0
<b>Afrique</b>	<b>4,3</b>	<b>4,2</b>	<b>5,4</b>	<b>5,0</b>	<b>6,1</b>	<b>5,9</b>	<b>6,2</b>	<b>6,5</b>	<b>5,5</b>	<b>3,1</b>	<b>4,9</b>	<b>3,7</b>	<b>5,8</b>
<b>Afrique de l'Ouest</b>	<b>4,0</b>	<b>6,5</b>	<b>13,3</b>	<b>7,1</b>	<b>8,0</b>	<b>5,9</b>	<b>5,3</b>	<b>5,6</b>	<b>5,7</b>	<b>5,6</b>	<b>6,7</b>	<b>5,9</b>	<b>6,8</b>

Source : Département de la statistique de la BAD, avril 2011

Source : BAD (2011), Document de stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique de l'ouest 2011-2015, mars : <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/DSIR%20pour%20l'Afrique%20de%20l'Ouest%20-%20REV%202.pdf>

## 2.3 Amélioration du Climat des affaires et recours au secteur privé.

Les pays de l'aire d'étude sont des pays à faible attractivité économique pour les principales raisons suivantes :

- une étroitesse du marché (en dépit d'une croissance démographique soutenue) associée au caractère informel d'une grande part de l'économie,
- l'incapacité des emprunteurs potentiels à soumettre les dossiers à des banques classiques, d'affaire et ou de détail, qui ne disposent pas des produits financiers attendus par ces demandeurs de capitaux,
- des problèmes encore structurels résiduels de gestion des finances publiques, et la présence rampante de la corruption,
- un endettement non soutenable réduit dans le cadre du programme d'Action d'Accra, qui doit être surveillé dans le contexte actuel marqué par un renforcement des investissements publics et une dégradation des termes de l'échanges liée à la baisse du cours des matières premières.

## 3. HORIZON 2030 – TENDANCES LOURDES, SIGNAUX FAIBLES DE CHANGEMENT ET INCERTITUDES

### 3.1 Tendances lourdes

L'accès aux marchés financiers progresse lentement. Cette difficulté d'accès au financement vient s'ajouter à la faible culture de l'entrepreneuriat, au faible niveau d'études et de formation ainsi qu'à l'accès limité aux informations pertinentes pour les activités entrepreneuriales. Les finances publiques sont mieux gérées ; néanmoins l'envolée des dépenses d'investissement et la contraction du cours des matières premières font peser un risque sur l'évolution des finances publiques. Les efforts d'assainissement du climat des affaires sont engagés.

### Développement de l'accès aux marchés financiers.

- Concentration des banques. Le secteur bancaire est en croissance. Fortement concentré, il présente néanmoins de nombreux petits intervenants, à tel point que certains experts estiment le nombre d'acteurs trop important au regard de la taille actuelle du marché, anticipant ainsi des dynamiques de rachat et une accentuation de la concentration bancaire<sup>114</sup>. Au côté des filiales des banques occidentales, de nouveaux entrants sud africains, nigérian et marocains<sup>115</sup> sont désormais présents.

<sup>114</sup> Avec 24 banques en 2014 contre 16 en 2009, le secteur bancaire ivoirien est le plus important en taille de la zone UEMOA. La structure du marché bancaire a été modifiée de façon significative avec une intensification de la concurrence. Le taux de crédit à l'économie est de 18% du PIB contre 30% au début des années 1990. Malgré un nombre important de banques, l'accès aux services bancaires reste parmi les plus faibles au monde. Au niveau des financements, les prêts sont concentrés sur les grandes et moyennes entreprises qui représentent entre 60% et 100% du portefeuille de crédit.

<sup>115</sup> Les opérateurs bancaires marocains facilitent les IDE marocains dans ces pays. Les investisseurs arrivent avec des solutions de financement qui passent systématiquement par les banques installées.

Néanmoins, les banques de la zone ne jouent pas pleinement leur rôle de financement des économies. Elles se présentent comme des banques de dépôts qui financent majoritairement les besoins de trésorerie des grandes entreprises et des États.

- Les taux de bancarisation sont faibles: l'inadéquation entre les offres et les attentes des particuliers non aisés reste forte, idem en matière de financement dans les TPE et PME. De façon générale, les prêts restent des prêts de court terme et les taux, quoiqu'en baisse, restent élevés. L'un des principaux obstacles à l'inclusion financière, en particulier dans les régions et les communautés mal desservies, réside dans la lourdeur des formalités et des exigences relatives à l'ouverture d'un compte en banque. Dans les grandes banques, le demandeur d'un compte bancaire doit fournir une adresse officielle, une carte d'identité, une preuve d'emploi formel et d'un flux constant de revenus et faire un dépôt minimum obligatoire. Chez Ecobank, l'ouverture d'un compte d'épargne est soumise aux conditions suivantes : remplir le formulaire, présenter une pièce d'identité valide de chaque signataire (permis de conduire en cours de validité, carte d'identité nationale, passeport international, carte d'identification d'étudiant pour les étudiants ou d'une association reconnue), justificatif de domicile (facture d'électricité du trimestre précédent, visite de site, certificat de domicile, contrat de bail), deux photos, entre autres. La majorité de la population ne remplit pas plus d'une de ces conditions.
- Le marché ne finance pas assez le secteur privé et l'investissement dans le foncier. Le faible recours aux instruments innovants notamment celui du crédit bail, l'affacturage, le capital risque, la finance islamique et le financement solidaire limitent l'accès du secteur privé au crédit. En outre, la prépondérance du secteur informel dans l'activité économique reste une contrainte pour l'accès au crédit bancaire. Le financement de l'économie reste contraint par des taux d'intérêt élevés, la prédominance des crédits courts termes peu adaptés aux besoins, la complexité de structure des garanties, les difficultés de réalisation des garanties constituées par la faiblesse des fonds propres des entreprises. À ceci s'ajoutent la faible qualité des dossiers soumis aux établissements de crédit, l'asymétrie de l'information entre les offreurs et les demandeurs de crédits, les lenteurs dans le fonctionnement de l'administration judiciaire et l'insuffisance du nombre de magistrats spécialisés dans le traitement des contentieux bancaires.
- Le microcrédit est développé et en passe de régulation. Il s'agit d'un crédit de faible montant, avec intérêts, accordé à des micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès aux services financiers traditionnels. Ces petits prêts doivent permettre aux populations exclues du système bancaire classique de créer ou de développer une activité génératrice de revenus. Le secteur de la micro finance s'est développé de façon anarchique, sans cadre de référence, de capacité de surveillance de la solvabilité des emprunteurs. Cela explique que les prêts concédés le soient à des taux qui sont aussi, voir plus élevés que ceux des banques traditionnelles<sup>116</sup>. Le taux de pénétration de la micro finance varie entre 25 % rapporté au nombre de familles en Côte-d'Ivoire contre 40 % au Mali. Les encours de crédit cumulés sont désormais importants, si bien que les pays envisagent ou mettent d'ores et déjà en œuvre des mesures de rationalisation afin

---

<sup>116</sup> En Côte-d'Ivoire, et depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014, le taux d'usure est passé de 18% à 15% pour les Banques et de 27 à 24% pour les IMF !

de mieux répondre aux besoins des populations et des TPE du secteur informel. Le fait que l'épargne collectée soit l'unique ressource est une forte contrainte au développement de l'offre de crédit. Pour améliorer la situation, les pays cherchent à :

- réduire le coût d'accès au crédit : des baisses d'ordre de 3% à 5% ont été observées, en Côte-d'Ivoire comme au Sénégal et au Burkina.
- proposer des offres de crédit adaptées aux PME et TPE et pallier à l'inadéquation de l'offre de financement/besoins des PME.

**Tableau 37. Développement du secteur financier en Afrique**

Région/sous région		Crédit intérieur au secteur privé	Engagements exigibles en% du PIB	Dépôt bancaire en % du PIB
<b>Afrique</b>		36,3	54,4	45,5
<b>dont :</b>	Afrique Subsaharienne	24,4	35,3	29,7
	Afrique du Nord	48,1	73,4	61,4
	Afrique de l'Est	21,0	30,4	26,4
	<b>Afrique de l'Ouest</b>	<b>20,3</b>	<b>35,5</b>	<b>27,5</b>
	<b>Afrique de l'Ouest hors Nigeria</b>	<b>20,3</b>	<b>35,7</b>	<b>27,0</b>
	Afrique australe	43,1	45,1	44,4
	Afrique australe hors Afrique du Sud	38,1	45,7	42,6
<b>Amérique latine et caraïbes</b>		45,5	54,0	48,9
<b>OCDE</b>		134,3	114,4	100,4

Source : BEMPONGNYANTAKY Eugène et SY Mouhamadou (2015), « Le système bancaire en Afrique : principaux faits et défis », *Banque Africaine de Développement, Africa Economic Brief* Vol 6 n°5 : [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/AEB\\_Vol\\_6\\_Issue\\_5\\_2015\\_Le\\_syst%C3%A8me\\_bancaire\\_en\\_Afrique\\_principaux\\_faits\\_et\\_d%C3%A9fis.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/AEB_Vol_6_Issue_5_2015_Le_syst%C3%A8me_bancaire_en_Afrique_principaux_faits_et_d%C3%A9fis.pdf)

**Tableau 38. Accès aux institutions financières**

Région/sous région		% de la population titulaire d'un compte bancaire	Nb. De comptes bancaires pour 1000 hab. adultes
<b>Afrique</b>		24,7	450

<b>dont :</b>	Afrique Subsaharienne	20,9	334,5
	Afrique du Nord	28,5	565,1
	Afrique de l'Est	21,1	242,2
	<b>Afrique de l'Ouest</b>	13,7	337,3
	<b>Afrique de l'Ouest hors Nigeria</b>	11,7	252,5
	Afrique australe	36,7	380,7
	Afrique australe hors Afrique du Sud	34,9	380,7
<b>Amérique latine et caraïbes</b>		33,7	635,2
<b>OCDE</b>		90,1	1456,2

Source : BEMPONGNYANTAKY Eugène et SY Mouhamadou (2015), « Le système bancaire en Afrique : principaux faits et défis », *Banque Africaine de Développement, Africa Economic Brief* Vol 6 n°5 : [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/AEB\\_Vol\\_6\\_Issue\\_5\\_2015\\_Le\\_syst%C3%A8me\\_bancaire\\_en\\_Afrique\\_principaux\\_faits\\_et\\_d%C3%A9fis.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/AEB_Vol_6_Issue_5_2015_Le_syst%C3%A8me_bancaire_en_Afrique_principaux_faits_et_d%C3%A9fis.pdf)

**Tableau 39. L'innovation dans le secteur bancaire en Afrique**

Région/sous région		Nombre de distributeurs automatiques pour 100.000 adultes	% de la population adulte utilisant la mobile money	% de la population adulte utilisant des paiements électroniques
<b>Afrique</b>		15,4	7,7	3,4
<b>dont :</b>	Afrique Subsaharienne	13,9	8,8	3,7
	Afrique du Nord	16,8	6,6	3,1
	Afrique de l'Est	3,4	21,8	2,4
	<b>Afrique de l'Ouest</b>	<b>7,8</b>	<b>1,6</b>	<b>0,9</b>
	<b>Afrique de l'Ouest hors Nigeria</b>	<b>6,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>
	Afrique australe	26,7	5,6	8
	Afrique australe hors Afrique du Sud	22,5	5,7	7,4
<b>Amérique latine et caraïbes</b>		43,2	1,4	5,8
<b>OCDE</b>		97	2,3	57,9

Source : BEMPONGNYANTAKY Eugène et SY Mouhamadou (2015), « Le système bancaire en Afrique : principaux faits et défis », *Banque Africaine de Développement, Africa Economic Brief* Vol 6 n°5 : [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/AEB\\_Vol\\_6\\_Issue\\_5\\_2015\\_Le\\_syst%C3%A8me\\_bancaire\\_en\\_Afrique\\_principaux\\_faits\\_et\\_d%C3%A9fis.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/AEB_Vol_6_Issue_5_2015_Le_syst%C3%A8me_bancaire_en_Afrique_principaux_faits_et_d%C3%A9fis.pdf)

## Privatisation et montée en puissance des partenariats public-privé (PPP)

- Les États n'hésitent plus à chercher des sources de financements sur les marchés (emprunts obligataires de la Côte-d'Ivoire, du Sénégal, du Burkina Faso, du Mali)
- Ils signent des PPP pour financer certains grands projets d'infrastructures (Pont en Côte-d'Ivoire, autoroute au Sénégal, aéroport au Burkina)<sup>117</sup>.
- Dans la droite ligne du crédo libéral épousé par le FMI et la Banque mondiale, la privatisation des compagnies d'électricité, la libéralisation du secteur des communications est le levier mobilisé pour augmenter l'efficacité des services.

### Encadré 4. Le Pont Henri Koman Bédié, un ouvrage payant financé par PPP

**Inauguration officielle du pont Henri Konan Bédié à Abidjan.** Construit par le Français Bouygues qui en aura la concession et d'un coût de 270 millions d'euros, le pont et ses échangeurs devraient voir passer -espèrent les concessionnaires- entre 65 000 et 75 000 véhicules par jour. Sachant que les deux autres ponts Houphouët-Boigny et de Gaulle, qui ont plus de 50 ans, ont respectivement des fréquentations de l'ordre de 54 000 et 130 000 véhicules jours. Il faut savoir que le seuil minimum de rentabilité est de 70 000 bus, voitures, camions ou motos au quotidien, car il s'agit du premier pont payant de la ville.

Pour un tarif qui devrait être compris entre 650 francs CFA XOF et 800 francs CFA XOF en fonction des modes d'abonnement, ses usagers devraient éviter un contournement de dix kilomètres et gagner une demi-heure par trajet assurent les promoteurs. Si le pont pourrait être gratuit en cette période de fêtes annonce le gouvernement, c'est à partir de ce début d'année 2015 que les conducteurs abidjanais devront sortir la monnaie pour perdre moins de temps dans la circulation.

Source : HIGHPROFILESNEWS (2015), « Inauguration de 3<sup>ème</sup> Pont : le rêve ivoirien se réalise », 3 février : [www.highprofilesnews.com](http://www.highprofilesnews.com) > Home > Société

<sup>117</sup> Le gouvernement du Burkina Faso s'est doté d'un cadre juridique et institutionnel pour la réalisation de projets en partenariat public-privé qui vient compléter le dispositif de délégation de service public prévu dans le code des marchés publics de 2008 (modifié en 2013). Le gouvernement du Mali a adopté en 2013 un Programme d'actions du gouvernement (PAG) pour la période 2013-2018.

Il n'existe pas de document stratégique spécifique pour les partenariats public-privé. Le gouvernement du Niger a adopté un programme de développement économique et social (PDES) pour la période 2012-2015 avec un Plan d'actions prioritaires (PAP), qui traduisent les orientations du programme Renaissance du Niger lancé en 2011 par le Président de la République. Un Plan d'Accélération 2014-2015 aux infrastructures routières, énergétiques et ferroviaires et au développement des secteurs sociaux de base a été mis en œuvre... La Mauritanie dispose également d'une loi depuis 2016. Seul le Tchad ne dispose d'aucune réglementation sur les PPP.

Les finances publiques évoluent dans un environnement en mutation du fait des réformes engagées par les États. Ces réformes concernent : 1) la gestion des finances publiques, 2) l'amélioration de l'environnement des affaires y compris un nouveau code des investissements et 3) le renforcement du partenariat public-privé.

- La mise en œuvre de la réforme de la gestion des finances publiques doit permettre d'assainir et de consolider les finances publiques notamment à travers une meilleure maîtrise des dépenses budgétaires, y compris une plus grande transparence dans l'octroi des marchés publics et la mise en place d'une réforme du système fiscal.
- Du côté des dépenses publiques, l'idée générale est de réduire ou de limiter les dépenses de fonctionnement au profit des dépenses d'investissement. Les pays ont également tendance à augmenter sensiblement les dépenses « pro pauvres », conformément aux attentes des partenaires au développement. Cette augmentation des dépenses d'investissement contribue à un ré-endettement important des pays de l'aire d'étude. S'agissant de la gestion de la dette, l'encours de la dette publique, après annulation de la dette extérieure obtenue à la faveur de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTTE a été diminué entre 2011 et 2012 (sous les 50% du PIB). Cependant, en raison des investissements publics, cet encours augmente de façon très sensible dans l'ensemble des pays, qui sont aujourd'hui pénalisés dans leur stratégie de croissance par les prix baissiers des ressources naturelles. Cette tendance au ré-endettement doit être étroitement surveillée.
- Pour consolider la viabilité de leur dette, les pays de l'UEMOA (Niger, Sénégal, Burkina, Mali, Côte-d'Ivoire) se sont dotés d'instruments modernes de gestion de la dette publique. Cette gestion nouvelle s'inscrit dans une vision qui prend en compte les exigences internationales ainsi que les normes communautaires en application du règlement n°09/2007/CM/UEMOA portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette dans les États membre de l'UEMOA. Le Tchad et la Mauritanie s'inscrivent également dans le cadre stratégique des partenaires traditionnels au développement (Banque Mondiale et le FMI).

**Amélioration du climat des affaires.** La mise en œuvre de l'initiative PPTTE qui concerne l'ensemble des pays de l'aire d'étude et l'atteinte du point d'achèvement (le dernier étant le Tchad en 2015) ont participé à la réduction de la dette. Concrètement, un pays devait d'abord être jugé « éligible » à l'initiative PPTTE par le FMI et la Banque mondiale selon des critères de revenu, d'endettement et de relation avec les institutions financières internationales. À la fin de cette première phase, une analyse de soutenabilité de la dette est réalisée afin de déterminer la situation d'endettement extérieur du pays. Si celle-ci reste insoutenable et que la mise en œuvre d'un programme avec le FMI a été satisfaisante, le pays atteint le point de décision. À ce stade, la communauté internationale s'engage à apporter une assistance suffisante pour que le pays débiteur atteigne au point d'achèvement de l'initiative des ratios de dette soutenables. Dans la période suivante, les différents créanciers octroient un allègement intérimaire entre le point de décision et la date attendue du point d'achèvement. Lorsque le pays a rempli les conditions fixées en termes de réforme et de bonne application des programmes avec le FMI, il atteint le point

d'achèvement. L'assistance résiduelle est apportée à cette date, au travers d'une réduction du stock de la dette. Parallèlement, des réformes sont conduites pour créer un environnement attractif pour le développement des acteurs du secteur privé<sup>118</sup>. Ces mesures doivent soutenir la pénétration des IDE.

Les pays progressent lentement dans le classement *Doing Business*. Du point de vue privé, la pression fiscale reste forte sur un noyau restreint d'opérateurs économiques du secteur formel *a contrario* de ceux du secteur informel. Les industriels, les prestataires de services et les commerçants se plaignent toujours d'un climat des affaires défavorable et d'une corruption élevée. Les doléances spécifiques sont liées à la concurrence déloyale, suivie de la bureaucratie et des tracasseries administratives, de l'absence de mécanismes juridiques pour recouvrer les dettes/créances, du poids de la fiscalité et du manque d'accès au financement. Pour créer les conditions plus favorables au développement du secteur privé, des efforts supplémentaires doivent être engagés dans certains domaines couverts par l'enquête *Doing Business* et particulièrement:

- l'obtention des permis de construction,
- l'accès à l'électricité, le commerce transfrontalier,
- la protection des investisseurs minoritaires,
- l'accès au crédit par les entreprises avec un effort particulier réalisé en faveur des Très Petites Entreprises (TPE) ou micro-entreprises afin de parvenir à un meilleur ciblage des politiques,
- les titres de propriété,
- la résolution des faillites,
- le respect des contrats,
- la lourdeur et le temps pris pour le paiement des taxes,
- la mise en place des cadres réglementaire et institutionnel des PPP,
- le renforcement des cadres de concertation avec le secteur privé,
- l'adoption de codes sectoriels spécifiques aux secteurs clefs (pétrole et énergie, électricité, foncier, mine, agriculture et pêche, élevage, télécommunications) pour réguler les investissements et les fonctionnements des secteurs de soutien à la croissance ou des secteurs de croissance.

---

<sup>118</sup> La Côte-d'Ivoire est le pays qui semble avoir la dynamique la plus favorable. De façon globale, les évaluations *Doing Business* réalisées par la Banque Mondiale ont montré des évolutions satisfaisantes de la plupart des indicateurs en 2011 et 2015. Le classement de la Côte D'Ivoire dans le rapport *Doing Business* a été amélioré. Ainsi, la Côte-d'Ivoire est passée du 177<sup>ème</sup> rang en 2012 au 147<sup>ème</sup> rang en 2015 et s'est classée pour deux années successives parmi les 10 meilleurs réformateurs au monde. En outre, les réformes mises en œuvre avec succès dans le cadre de l'éligibilité du pays au Millenium Challenge Corporation (MCC) lui ont permis d'être sélectionnée au programme Threshold et Compact, respectivement en décembre 2014 et 2015.

Tableau 40. Evolution des pays de l'aire d'étude dans le classement Doing Business de la Banque mondiale

Classement <i>Doing business</i> facilité à faire des affaires	2007	2012	2017
<b>Burkina Faso</b>	163/175	150/183	146/190
<b>Côte-d'Ivoire</b>	141/175	167/183	142/190
<b>Mali</b>	155/175	146/183	141/190
<b>Mauritanie</b>	148/175	159/183	160/190
<b>Niger</b>	160/175	173/183	150/190
<b>Nigeria</b>	108/175	133/183	169/190
<b>Sénégal</b>	146/175	154/183	147/190
<b>Tchad</b>	172/175	183/183	180/190

Sources : classement Doing Business 2007, 2012 et 2017

L'indice Mo Ibrahim est un autre indice dit de gouvernance globale. Il classe les 54 pays africains selon quatre grandes entrées, à savoir :

- La sécurité et l'état de droit,
- La participation et les Droits de l'Homme,
- Le développement économique durable,
- Le développement humain.

Les scores datent de 2015 et mettent en évidence les importants progrès réalisés par la Côte-d'Ivoire (sortie de crise) et le Sénégal sur cette période. Le recul malien lié à la période de crise est également observable. La Mauritanie et le Tchad restent très en retrait. Principale économie régionale, le Nigeria est fortement pénalisé par la situation sécuritaire.

Tableau 41. Classement des pays de l'aire d'étude par la Fondation Mo Ibrahim

	Classement 2015 (sur 54)	Score 2015 Global /100	Var 2015-11	Score Sécurité 2015	Score Participation 2015	Score Dév éco 2015	Score Dév Humain 2015
<b>Burkina Faso</b>	22	52,2	+ 0,3	25	22	20	41
<b>Côte-d'Ivoire</b>	35	48,3	+ 8,5	37	25	24	40
<b>Mali</b>	30	48,7	- 8,1	35	32	18	36
<b>Mauritanie</b>	41	43	+ 0,1	41	39	35	33
<b>Niger</b>	33	48,4	- 0,6	33	20	29	49
<b>Nigeria</b>	39	44,9	+ 0,9	42	27	38	35
<b>Sénégal</b>	9	62,4	+ 4,5	10	7	12	19
<b>Tchad</b>	49	32,8	+ 0,5	46	48	45	51

Source : MO IBRAHIM FOUNDATION (2016), *Ibrahim Index of African Governance 2016* : <http://mo.ibrahim.foundation/iag/downloads/>

### Stabilité monétaire.

- Pays de l'UEMOA : les pays de l'UEMOA font partie intégrante d'une zone monétaire commune. La Zone Franc CFA XOF ouest assure une stabilité économique mais soulève des questions d'autonomie. L'espace UEMOA (et son pendant, l'espace CEMAC) est un espace économique complètement irrationnel, qui maintient une tutelle de l'Union européenne sur ses anciennes colonies et limite leur autonomie financière. En vertu de la décision du Conseil de l'UE du 23 novembre 1998, la Banque centrale européenne dispose d'un droit de veto concernant les questions de change relatives au franc CFA XOF et au franc comorien. De plus, les États-membres n'ont pas de prise sur leurs ressources et sont dans l'obligation de stocker 50 % de leurs réserves dans les comptes du Trésor public français. En contrepartie, la zone présente une stabilité monétaire qui fait défaut dans les autres États africains. Le maintien et l'évolution du Franc CFA XOF sont des sujets de discordes récurrents dans l'espace UEMOA, mais les États membre ont réaffirmé leur attachement à cette monnaie dans l'attente de potentielles évolutions, en témoigne la posture adoptée par le Président sénégalais Macky Sall lors de sa visite en France en décembre 2016 :

*'Le Franc CFA XOF présente des avantages, et nous ne pouvons pas nous lancer dans une aventure juste parce qu'elle a quelques désavantages. C'est un terrain assez périlleux ce qui est important c'est de trouver les voies pouvant nous permettre de fortifier notre zone monétaire. C'est une question de fond que la Banque Centrale puisse accompagner nos différentes nations afin que nos politiques de développement soient beaucoup plus luisantes. Le franc CFA XOF est stable et ce, quoi que l'on puisse dire. Elle l'est tout autant que notre institution, vue que nous n'avons pas trouvé d'éclaircis par*

*rapport à ce qui pourrait être mieux que le franc CFA XOF, mieux vaut terrer tous désirs de lutte anticoloniale et toutes aspirations politiciennes*<sup>119</sup>.

- Le Tchad fait partie de la zone CEMAC, (Franc CFA XAF de la Banque centrale des États d’Afrique centrale) également arrimée à l’Euro, de même valeur que le XOF...mais non convertible en CFA XOF. Les problématiques y sont symétriques à celles rencontrées dans l’UEMOA.
- Le Nigeria dispose d’une monnaie souveraine, le naira. Selon Slim Dali<sup>120</sup>, la politique monétaire du Nigeria est fondée pour répondre à de multiples objectifs parmi lesquels figurent le maintien de la stabilité des prix et du taux de change, et celui d’un niveau suffisant de réserves en devises. Du fait de la prépondérance du secteur pétrolier dans l’économie du pays, la Banque centrale fait face à des cycles structurels de liquidités selon l’évolution du cours du pétrole. En situation baissière des cours du pétrole, des tensions sur les prix et sur le taux de change peuvent s’observer. Selon Slim Dali, l’exposition à l’état du cycle pétrolier amplifie les risques de transferts de revenus budgétaires aux 36 États fédérés du pays. Enfin, le marché des changes est segmenté avec une fourniture des devises par la Banque Centrale et par le marché informel. Face aux pressions croissantes sur les réserves en devises, conséquence de la contraction des cours du pétrole, l’autorité monétaire a remplacé son régime de change de *flottement administré* par un ancrage au dollar américain en mars 2015 (197 nairas pour un dollar). L’ancrage d’une monnaie locale à une monnaie étrangère contraint les banques centrales à défendre cette parité en puisant dans leurs réserves en devises et en en restreignant l’accès, ce qui peut générer une déplétion de ses réserves. Parallèlement, le cours du pétrole a poursuivi son orientation baissière, ce qui a exacerbé en 2015 les tensions sur la liquidité en devises. Dans ce contexte, le président Muhammadu Buhari, et son gouvernement ont décidé en juin 2015 de restreindre l’accès aux devises via la Banque Centrale à l’importation de 41 produits spécifiques, dont des produits alimentaires (riz, margarine, huile...) et industriels (plastic, caoutchouc, métaux...). Ces restrictions devaient permettre d’infléchir la déplétion des réserves et parallèlement favoriser l’essor de la production industrielle locale dans le cadre de substitutions aux importations. Néanmoins, cette décision a généré quatre effets négatifs.
  1. le report de la demande de devises des acteurs économiques, importateurs notamment, sur le marché parallèle. Le taux de change du naira vis-à-vis du dollar sur le marché informel s’est donc fortement déprécié (une décote de plus de 60 % par rapport au marché officiel).
  2. Les entreprises importatrices répercutent mécaniquement le renchérissement du coût de la ressource en devises à l’économie réelle, ce qui a pour conséquence une hausse de l’inflation (11,4 % en février 2016, liée à la hausse des prix sur les produits alimentaires importés).

<sup>119</sup> FEDIOR Oumar (2016), « L’avenir du Franc CFA en question », Réussir : <http://www.reussirbusiness.com/ailleurs-actualites/uemoa-ailleurs-actualites/lavenir-franc-cfa-xof-question>

<sup>120</sup> DALI Slim (2016), « Le Nigeria face à la baisse des cours du pétrole : les limites d’une politique monétaire », *Le Monde Afrique*, 29 avril : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/29/le-nigeria-face-a-la-baisse-des-cours-du-petrole-les-limites-d-une-politique-monetaire\\_4911118\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/29/le-nigeria-face-a-la-baisse-des-cours-du-petrole-les-limites-d-une-politique-monetaire_4911118_3212.html)

3. Une difficulté d'accès à la devise sur les investissements productifs nationaux et étrangers, qui nuit à l'objectif des autorités de diversification de l'économie.
4. Des effets collatéraux non neutres sur les pays voisins (Produit Intérieur Brut du Nigeria plus de 3 fois supérieur à celui des 14 pays de la zone franc réunis) : des solutions de contournements sont trouvées par les agents économiques nigériens pour accéder à des devises étrangères, avec notamment un passage par le Bénin afin d'y échanger du naira contre de l'Euro sur le marché parallèle local pour réaliser leurs transactions avec l'étranger, ce qui contribue à tendre la liquidité en devises pour les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest.

Ainsi, les réserves en devises se sont contractées à plus de 35 % par rapport au niveau observé en janvier 2014 (soit 27 milliards de dollars en avril 2016), et les conditions pour une diversification du secteur productif n'apparaissent plus favorables. Dans ce contexte, le Président a accepté une dévaluation du naira. Le naira s'échange désormais à environ 250 nairas pour un dollar, mais la contrepartie est la reprise d'une forte inflation qui atteignait 15,6% en mai 2016.

**IDE.** Les investissements sont liés à la mise en œuvre des stratégies de croissance qui favorisent l'investissement public *via* l'investissement dans les domaines dits prioritaires et celui du secteur privé dans la modernisation et le développement des secteurs économiques. Si les investisseurs traditionnels, dont la France, restent présents, il faut noter une diversification forte des partenaires. La pénétration des IDE en provenance du Maroc, de la Chine et de l'Inde comme des pays du Golfe est importante même si les volumes restent faibles. Les investissements sont programmés sur des secteurs extractifs, ou reposent sur les matières premières et restent fortement dépendants des termes de l'échange alors que l'on assiste désormais à une dépression des cours. Cette situation décourage ces IDE. Cela met en danger la mise en œuvre programmée du développement, laquelle nécessite une croissance élevée pour soutenir les dépenses d'investissement<sup>121</sup>. Les travaux de la CNUCED<sup>122</sup> permettent de vérifier l'origine et la destination des IDE dans le monde.

**Tableau 4. Les IDE en Afrique et dans le monde**

	2013	2014	2015
<b>IDE Afrique (milliard \$)</b>	52	58	54
<b>IDE Monde (milliards \$)</b>	1427	1277	1762
<b>IDE Afrique (en %)</b>	3,7	4,6	3,1

Source : CNUCED (2016), *Rapport sur l'investissement dans le Monde 2016, Nationalité des investisseurs, Repères et vue d'ensemble*, New York et Genève : [http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2016\\_Overview\\_fr.pdf](http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2016_Overview_fr.pdf)

<sup>121</sup> Ces documents ont en commun de penser le développement à travers l'utilisation durable des matières premières, la relance des secteurs minier et l'essor du secteur agricole.

<sup>122</sup> CNUCED (2016), *Rapport sur l'investissement dans le Monde 2016, Nationalité des investisseurs, Repères et vue d'ensemble*, New York et Genève : [http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2016\\_Overview\\_fr.pdf](http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2016_Overview_fr.pdf)

**Tableau 5. Evolution des cours des principales matières premières importées et exportées**

Évolution des cours des principales matières premières échangées par les pays de la Zone franc  
(cours moyens en dollars)

	2012	2013	2014	Évolution 2014/2013 (en % g.a.)	août 2014	décembre 2014	août 2015	août 2015 / août 2014	août 2015 / août 2014
<b>Produits alimentaires (la tonne)</b>									
Cacao	2 392	2 439	3 062	25,5	3 270	2 947	3 154	7,0	-3,6
Café robusta	2 267	2 076	2 216	6,7	2 210	2 197	1 891	-13,9	-14,4
Huile d'arachide	2 436	1 773	1 313	-25,9	1 350	1 370	1 331	-2,8	-1,4
Huile de palme	999	857	821	-4,2	766	693	551	-20,5	-28,1
Sucre	475	390	375	-3,8	380	338	254	-25,0	-33,3
Mais	298	259	193	-25,5	176	179	163	-9,2	-7,6
Riz thai	563	506	423	-16,4	445	418	373	-10,8	-16,2
Blé	295	277	245	-11,6	220	262	188	-28,3	-14,6
<b>Produits agricoles à usage industriel</b>									
Coton (la tonne)	1 967	1 993	1 832	-8,1	1 631	1 506	1 583	5,1	-2,9
Caoutchouc (la tonne)	3 377	2 795	1 957	-30,0	1 850	1 603	1 421	-11,4	-23,2
Bois Sapelli (le m <sup>3</sup> )	451	464	465	0,2	466	431	390	-9,6	-16,4
<b>Produits industriels et miniers</b>									
Or (l'once)	1 670	1 411	1 266	-10,3	1 295	1 201	1 118	-6,9	-13,7
Pétrole Brent (le baril)	112	109	99	-9,2	102	62	47	-24,2	-53,9
Manganèse (minéral 44%)	483	542	451	-16,8	431	433	302	-30,3	-30,0
Phosphates (la tonne)	540	445	472	6,1	505	460	464	0,9	-8,1
Uranium (la livre)	49	39	33	-15,4	30	37	36	-2,4	20,3
Diamant (le carat)	19 894	18 299	15 853	-13,4	15 985	14 628	14 769	1,0	-7,6
Taux de change USD/FCFA *	510,6	493,9	493,8	0,0	492,6	532,0	588,9	10,7	19,5

Sources : Banque mondiale, CNUCED pour le manganèse, DataStream pour l'uranium et le diamant, BCE pour le taux de change  
Note : Une variation positive du taux de change indique une dépréciation du franc CFA par rapport au dollar ce qui atténue l'impact de la baisse du cours des matières premières dont les transactions sont principalement libellés et réglés en dollars

Source : CEMAC (2015), Evolution des cours des matières premières échangées par les pays de la zone Franc, BDF-DGEI-COMOZOF : <http://www.cemac.int/sites/default/files/Evolution-des-cours-des-matire-premieres.pdf>

**Tableau 44. Tendances des IDE dans les pays de l'aire d'étude**

Pays	2013 en millions de \$ US	2014 en million de \$ US	Variation
<b>Burkina Faso</b>	490	342	- 30%
<b>Côte-d'Ivoire</b>	407	462	+ 14%
<b>Mali</b>	308	199	- 35%
<b>Mauritanie</b>	1 154	969	- 16%
<b>Niger</b>	719	769	+ 7%
<b>Sénégal</b>	311	343	+ 10%
<b>Tchad</b>	538	761	+ 41%
<b>Maroc</b>	3 298	3 582	+ 9%
<b>Afrique du Sud</b>	8 300	5 712	- 31%
<b>Nigeria</b>	5 608	4 694	- 16%

Source : MOUISSI Mays (2015), « Afrique : La répartition des Investissements Directs Etrangers par pays », 28 juillet, <http://www.mays-mouissi.com/2015/07/28/afrique-la-repartition-des-investissements-directs-etrangeers-par-pays/>

### 3.2 Signaux de changement

**Produits : pénétration rapide du 'Mobile Banking'**. La pénétration du mobile banking est en progrès rapide, auprès des classes moyennes et aisées notamment. Le mobile banking peut se développer en substitution ou en complémentarité des produits bancaires classiques.

- La Côte-d'Ivoire compte pour près de 70% des comptes actifs. Selon des données publiées par la Banque Centrale des États de L'Afrique de l'Ouest, en 2014, la Côte d'Ivoire représentait la grande majorité des comptes bancaires mobiles actifs.
- Les Maliens sont les champions des transferts de personnes à personnes. Près de 7 000.000 de transferts équivalents à près de 218 milliards de CFA XOF ont été effectués au Mali en 2014.
- La Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest autorise deux types de modèles pour l'émission de monnaie électronique : le modèle bancaire et le modèle non-bancaire. Dans le modèle bancaire, l'émission de monnaie électronique est sous la responsabilité d'un établissement de crédit en partenariat ou non avec un opérateur technique. Le modèle non-bancaire est mis en œuvre dans le cadre de l'agrément d'un établissement non bancaire dénommé Etablissement de Monnaie Electronique (EME) pour l'émission de monnaie électronique.
- Entre 2010 et 2014, le nombre d'initiatives d'émission de monnaie électronique a presque triplé, passant de 11 à 32. L'activité connaît toujours une dynamique en 2015.
- Les principaux services de paiement concernent le règlement des frais liés à la consommation d'eau, d'électricité, d'abonnements à des chaînes de télévision satellitaires, d'achats de marchandises ou d'autres services. De façon accessoire, des paiements de taxes, d'impôts et autres indemnités auprès de l'État et le remboursement des échéances des traites de microcrédit, sont également effectués.
- Chaque pays a ses règles: des disparités de situation sont relevées d'un pays à l'autre de l'UEMOA. En terme d'activité, en 2014, la Côte-d'Ivoire, le Burkina et le Mali concentraient 86 % du volume des opérations et 91,3 % de la valeur totale des transactions dans l'UEMOA. Le Sénégal et le Niger ont enregistré des évolutions similaires en 2014 avec des volumes respectifs de 18,8 et 14,6 millions de transactions évaluées à 192 milliards CFA XOF et 108 milliards CFA XOF. Au Sénégal particulièrement, le dynamisme enregistré dans l'utilisation des services alternatifs (Wari, Joni), explique la part relativement faible du volume et de la valeur des transactions, malgré un réseau de souscripteurs relativement dense de 2,5 millions de personnes (le deuxième après celui de la Côte-d'Ivoire).
- Orange détenait en 2014, 35% du nombre global de souscripteurs aux services financiers par téléphonie mobile dans l'UEMOA, suivi par Moov (21%) et MTN (17%).
- La valeur moyenne journalière des opérations a atteint 10,3 milliards de CFA XOF en

2014 contre 4,4 en 2013.

- Les Etablissements de monnaie électronique enregistrent des contre-performances dues notamment à l'absence d'un réseau de distribution performant permettant d'élargir l'accès aux services.
- Les groupes bancaires BNP Paribas, BIAO, Ecobank et Société Générale, sont les plus impliqués dans l'émission de monnaie électronique.

#### **Finances publiques : multiplication des emprunts obligataires et des produits d'emprunt.**

Les États envisagent ou ont procédé à des emprunts obligataires pour financer les infrastructures selon la programmation des documents stratégique de réduction de la pauvreté. En 2015 et 2016, cette stratégie a concerné le Sénégal (630 milliards de FCFA XOF en 2016), la Côte-d'Ivoire (220 milliards de FCFA XOF en 2015 et 2016), le Burkina Faso (40 milliards de FCFA XOF en 2016) et la Mauritanie (35 millions de \$). Les États comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire émettent également des Sukuk<sup>123</sup>, (150 milliards de FCFA XOF) soit une série d'obligations islamiques conformes à la charia.

#### **Encadré 5. Le développement des Sukuk en Afrique de l'ouest**

...Au sein de l'UEMOA, le Sénégal avait été le premier, en 2014, à émettre un sukuk d'un montant de 100 milliards de francs CFA XOF sur quatre ans pour un taux de rendement de 6,25%. Il y était revenu deux ans plus tard avec une seconde obligation conforme à la charia pour un montant indicatif de 150 milliards de francs CFA XOF. La Côte-d'Ivoire lui avait emboité le pas. Le pays a structuré deux levées de fonds via ce mode de financement alternatif pour un montant total de 300 milliards de francs CFA XOF. Il se répartissait en deux tranches de 150 milliards de francs CFA XOF chacune. La première avait été souscrite en décembre 2015 pour un taux de 5,75% sur la période 2015-2020 et la seconde en août 2016 pour la période 2016-2023 avec un taux de 5,75%. Celle-ci avait été marquée par un léger retard.

Le Togo, dernier pays à investir le marché des obligations islamiques, a émis son premier sukuk en juillet dernier, également pour un montant de 150 milliards francs CFA XOF sur dix ans et avait recueilli 156 milliards de francs CFA XOF.

Avec 1,2 milliard de dollars d'obligations financières islamiques ainsi cotées, la BRVM devient la première place financière pour les sukuk sur le continent africain, devançant Kharthoum (130 millions de dollars) et Tunis (6,25 millions de dollars). La Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) prévoit d'ailleurs l'adoption d'un texte réglementant la finance islamique dès 2017.

<sup>123</sup> Le mot Sukuk se rapporte communément à l'équivalent islamique des obligations. Cependant, contrairement aux obligations conventionnelles, qui confèrent simplement la propriété d'une dette, le Sukuk accorde à l'investisseur une part d'un actif, ainsi que des flux de trésorerie et des risques proportionnés. En tant que tels, les titres Sukuk respectent les lois islamiques parfois appelées principes de la Charia, qui interdisent la facturation ou le paiement d'intérêts.

Source : JEUNE AFRIQUE (2016), « Abidjan : 1,2 milliard d'Euro de sukus ouest-africain entrent en bourse », 19 octobre : <http://www.jeuneafrique.com/366676/economie/finance-islamique-cote-divoire-senegal-togo-emettent-766-milliards-de-sukuk/>

**Monnaie : vers une monnaie unique de la CEDEAO ?** L'arrimage du Franc XOF à l'Euro est un sujet de débat où partisans invoquent la stabilité et adversaire l'héritage colonial afférent à ce construit monétaire. Un processus simultané d'élargissement et de réforme de cette monnaie pourrait conduire à la création d'une monnaie unique, éventuellement arrimée à un pool de devises internationales à horizon de 2020<sup>124</sup>. Si la mise en œuvre à cet horizon apparaît plus que questionnable, les modalités de cette intégration le sont également, comme en attestent le travail de Ferdinand Bakoup et Daniel Ndoye présenté dans le tableau 45.

**Tableau 45. Diverses options d'intégration monétaire**

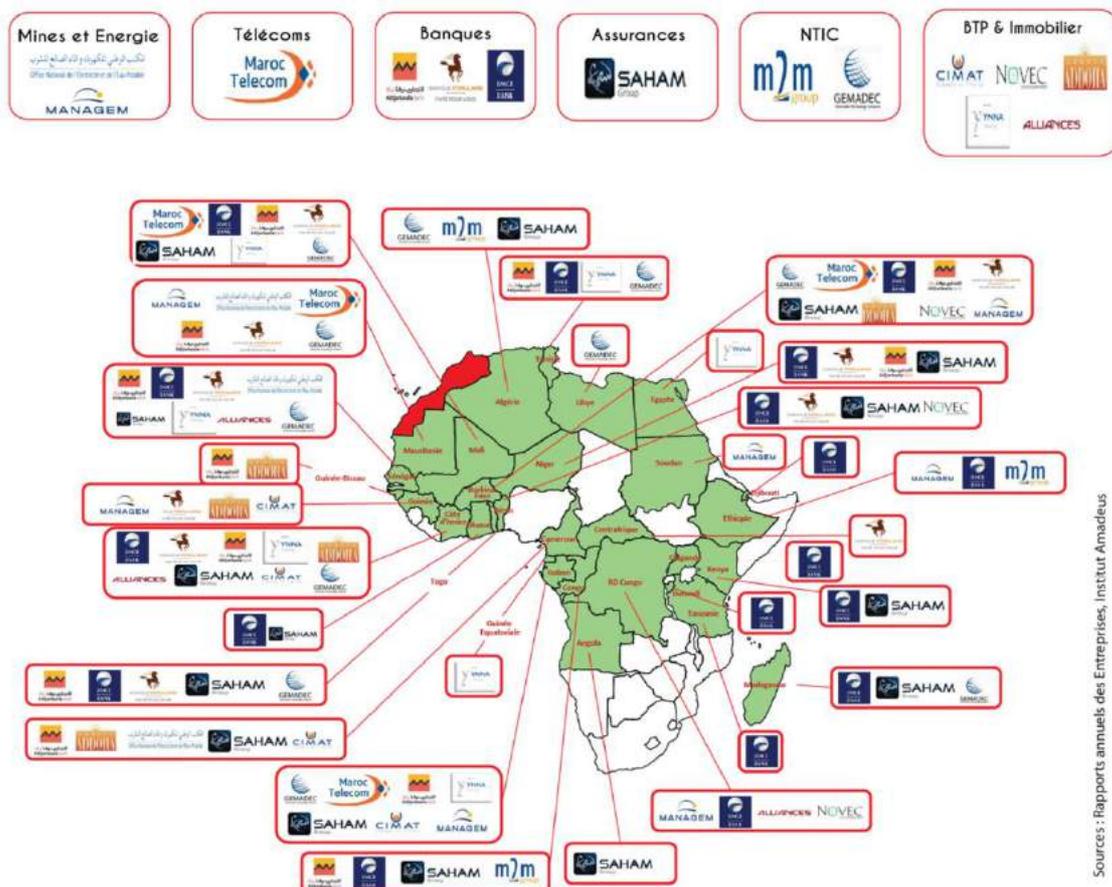
Options d'intégration	Description
Échange d'informations et d'expériences entre autorités monétaires nationales	Renforcement des échanges d'informations et d'expériences entre les autorités monétaires des pays, qui peuvent prendre la forme d'un échange de personnels, de compétences et de données
Établissement de mécanismes de paiement et de compensation	Création de mécanismes entre des États dotés de monnaies différentes en vue d'apurer périodiquement les soldes des échanges qui ont lieu entre eux.
Accord sur les parités entre monnaies nationales	Les banques centrales s'échangent leurs monnaies respectives pour des durées déterminées. Entre 2007 et 2010, la Réserve fédérale américaine a mis en place un accord d'échange de monnaies avec plusieurs banques centrales, dont la Banque centrale du Brésil, la Banque d'Angleterre, la Banque centrale européenne. Si chaque pays conserve sa monnaie et toute son indépendance dans la définition et la conduite de sa politique monétaire, ces échanges constituent une forme avancée de coopération puisqu'ils aident les pays à résoudre collectivement et par la coopération des problèmes importants tels que la variation excessive du taux de change liée à des facteurs que les fondamentaux de l'économie du pays ne justifient pas.
Accord sur les parités entre les monnaies nationales	C'est un stade plus avancé de l'intégration monétaire qui permet aux pays de fixer le taux de change de leurs monnaies ou de définir une fourchette de variation de ces taux de change. Le serpent monétaire européen mis en place de 1972 à 1979 et le Système monétaire européen (SME) qui lui succéda avant l'avènement de l'euro en 1999 constituent à ce jour les exemples les plus accomplis de ce type d'intégration monétaire. Ce type d'intégration rapproche effectivement les politiques monétaires et macroéconomiques des pays membres puisque les engagements à respecter les taux de change convenus imposent une certaine discipline, même si la responsabilité de ces politiques incombe toujours aux autorités nationales. On peut également trouver dans cette catégorie l'arrimage fixe de la monnaie nationale à une monnaie de référence (pegging), à l'instar du franc CFA ou de l'escudo du Cap-Vert par rapport à l'euro.
Accords de circulation des monnaies nationales	Accords donnant libre cours aux monnaies des pays partenaires sur la totalité de leurs territoires. Les pays d'Afrique de l'Est (Kenya, Rwanda, Ouganda, Burundi et Tanzanie) ont récemment opté pour ce mécanisme, qui ne constitue qu'une phase transitoire, car il s'inscrit dans le cadre global de la création de l'Union monétaire en Afrique de l'Est. On peut trouver également dans cette catégorie la Common Monetary Area (CMA), qui regroupe l'Afrique du Sud, la Namibie, le Lesotho et le Swaziland, dont la monnaie de référence est le rand sud-africain. La forme la plus extrême de ce type de coopération monétaire est l'adoption unilatérale de la monnaie d'un autre pays, sans que cela ne soit formellement matérialisé par un accord. Les cas les plus courants concernent l'utilisation du dollar ou de l'euro, qualifiée de dollarisation ou d'euroisation.
Union monétaire : création d'une monnaie unique et adoption d'une politique monétaire commune dans les États participants.	Création d'une monnaie unique dans plusieurs pays, représentant la forme la plus avancée d'intégration monétaire. Les pays renoncent à avoir une monnaie et une Banque centrale nationales au profit d'une monnaie unique commune avec les autres pays membres et d'une banque centrale supranationale. Dans cette forme d'intégration monétaire, les pays sont amenés à harmoniser leur position afin de parler d'une seule voix dans les débats monétaires internationaux.

Source : BAKOUP Ferdinand et NDOYE Daniel (2016), « Pourquoi et quand instaurer une monnaie unique dans la CEDEAO ? », *Banque Africaine de Développement, Africa Economic Brief* Vol 7 n°1 : [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AEB\\_Vol\\_7\\_Issue\\_1\\_2016\\_POURQUOI\\_ET\\_QUAND\\_INSTAURER\\_UNE\\_MONNAIE\\_UNIQUE\\_DANS\\_LA\\_CEDAO.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AEB_Vol_7_Issue_1_2016_POURQUOI_ET_QUAND_INSTAURER_UNE_MONNAIE_UNIQUE_DANS_LA_CEDAO.pdf)

<sup>124</sup> BAKOUP Ferdinand et NDOYE Daniel (2016), « Pourquoi et quand instaurer une monnaie unique dans la CEDEAO ? », *Banque Africaine de Développement, Africa Economic Brief* Vol 7 n°1 : [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AEB\\_Vol\\_7\\_Issue\\_1\\_2016\\_POURQUOI\\_ET\\_QUAND\\_INSTAURER\\_UNE\\_MONNAIE\\_UNIQUE\\_DANS\\_LA\\_CEDAO.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AEB_Vol_7_Issue_1_2016_POURQUOI_ET_QUAND_INSTAURER_UNE_MONNAIE_UNIQUE_DANS_LA_CEDAO.pdf)

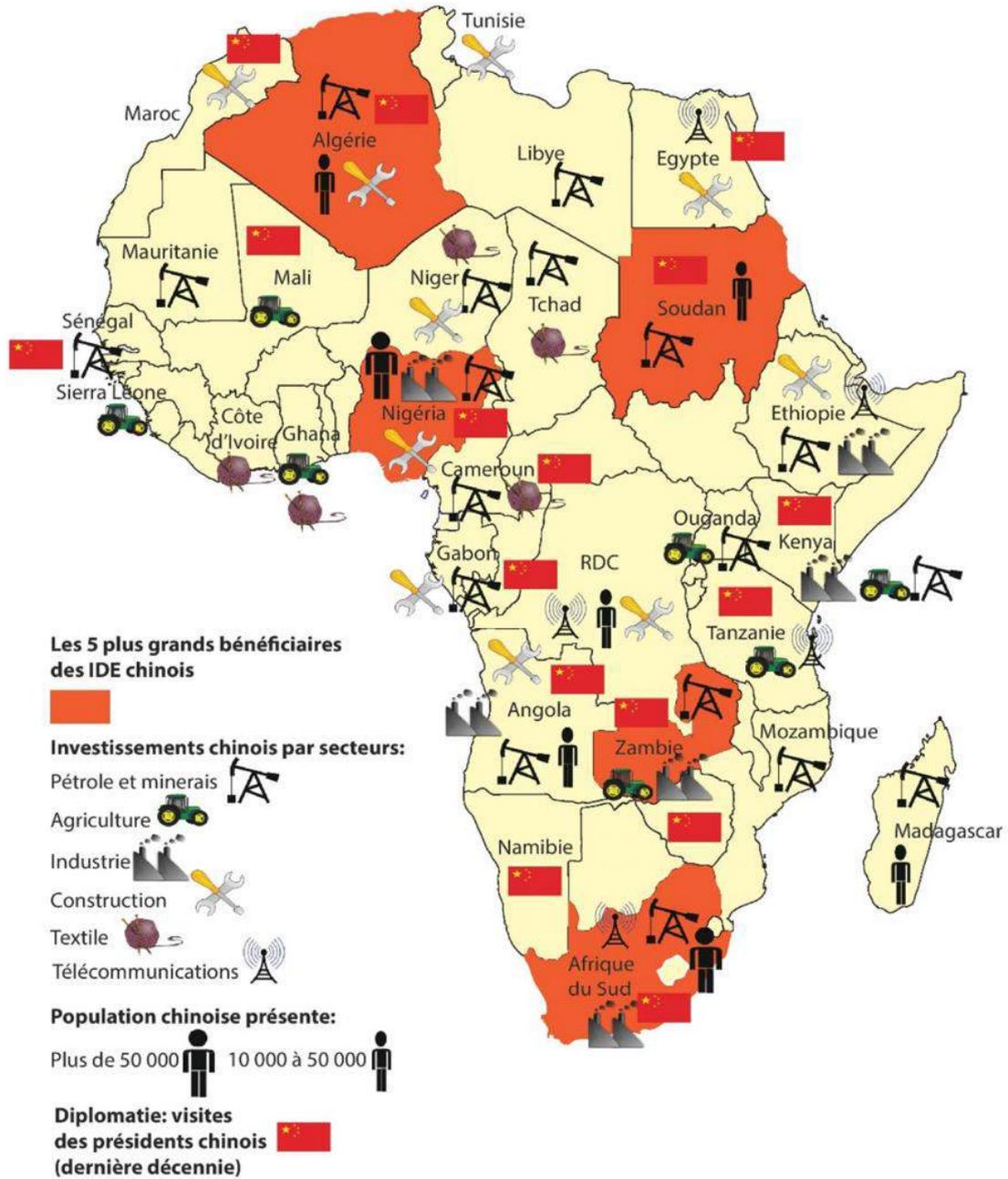
**IDE : le réveil du Maroc et l'évolution des partenaires.** Les échanges se sont intensifiés ; en parallèle les partenaires se sont diversifiés : l'Afrique attire de plus en plus les économies émergentes sur son territoire au détriment des anciennes puissances coloniales. En 2012, avec 200 milliards USD d'échanges commerciaux, la Chine est devenu le premier partenaire commercial du continent africain, reléguant les États-Unis en seconde position, avec un volume d'échanges de 100 milliards USD en 2012. L'Inde, la Turquie, la Malaisie, la Corée du Sud, le Brésil comptent parmi les nouveaux partenaires de l'Afrique avec qui les échanges se sont fortement renforcés au cours des dernières années. La course vers l'eldorado africain n'a pas échappé au Maroc. La tournée royale, en février et mars 2014, dans quatre pays africains, a permis de renforcer le rôle de locomotive économique que joue le Maroc sur le continent, et notamment en Afrique de l'Ouest. Le retour du Maroc dans l'Union Africaine (UA) comme sa demande d'adhésion à la CEDEAO confortent cette orientation. La vision du Maroc serait basée sur la particularité de la relation historique et religieuse entre le Maroc et l'Afrique, et s'inscrit dans un schéma construit autour des notions de co-développement, de solidarité sud-sud renforcée et de forte dimension sociale. Désormais les champions marocains sont implantés dans de nombreux pays d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest que ce soit dans le secteur bancaire (Attijariwafa Bank, BMCE Bank, Banque Populaire), dans les télécommunications (Maroc Telecom), dans les assurances, l'énergie ou l'immobilier. Le stock d'IDE marocains en Afrique totalise 8,5 milliards de dirhams en 2012 et sur la période 2008-2013, chaque année, ce sont environ 2 milliards Dirhams qui sont investis en Afrique subsaharienne.

**Figure 28. Les investissements des entreprises marocaines en Afrique**



Sources : Rapports annuels des Entreprises, Institut Amadeus

Figure 29. Présence de la Chine en Afrique



### 3.3 Incertitudes

**Evolution de la dette publique.** La conditionnalité des aides étant suspendue à des réformes et potentiellement programmée à la baisse dans les prochaines décennies, les pays cherchent à trouver de nouvelles sources de financement. La façon dont ils seront en mesure de gérer ces nouveaux outils reste hautement incertaine. Les partenariats publics privés (PPP) nécessitent une expérience encore non acquise par les gouvernants des pays de l'aire d'étude. Concernant les emprunts, leur remboursement est tributaire de conditions qui ne sont pas celles des bailleurs, lesquels peuvent procéder à des modifications des niveaux de dette, à l'image de ce qui a été fait avec l'initiative PPT. Le cours des matières premières pénalise par ailleurs de nombreux investissements entrants et les termes de l'échange dégradent la situation financière des États de l'aire d'étude qui dans ces conditions, accroissent leur dépendance aux marchés.

**Lutte contre la corruption.** Bien que les programmes soient affichés, leur mise en œuvre semble encore limitée. La corruption reste présente dans les plus hautes sphères comme aux échelons les plus modestes de la fonction publique. Il n'est pas rare d'être arrêté de façon illégale par des forces de l'ordre, puis relâché en contrepartie de pots de vins, de devoir payer pour accéder à des services gratuits, etc...

**Fonctionnement des PPP et alternatives de financement.** Les PPP sont plébiscités par la Banque mondiale et le FMI. S'ils favorisent la construction d'ouvrage d'art (routes, ponts), les modèles de partage de la valeur sous jacent sont complexes et font l'objet de négociations permanentes entre les opérateurs économiques et les autorités publiques. Ces négociations reflètent les objectifs différenciés des parties prenantes. D'un côté, les opérateurs économiques sont en quête de création de valeur et recherchent des usagers/clients solvables, de l'autre, les autorités publiques seraient désireuses de multiplier les accès aux infrastructures pour les personnes vulnérables et entendent les faire bénéficier de tarifs sociaux (hors marché). Sans croissance économique forte et en l'absence de grands comptes solvables et d'une classe moyenne aisée, le design du modèle économique pertinent reste complexe.

**Financement des projets hors infrastructures.** Si le financement des infrastructures (transports, NTIC) est généralement bouclé et programmé (IDE, financements multilatéraux), celui des programmes de nature sociale est plus incertain. Il dépend de l'accroissement des économies et de la captation des recettes fiscales. Pourtant, ces projets transverses (éducation, filets sociaux) conditionnent, au même titre que les infrastructures de soutien, la mise en œuvre des projets industriels. Or l'accroissement de l'économie reste dans les pays de l'aire d'étude très dépendant de la conjoncture mondiale et aux cours des matières premières et nombre d'indicateurs semblent confirmer la fin du « super-cycle » de hausse des cours des matières premières, engagé il y a 10-15 ans.

**Stabilité macroéconomique & monnaies.** Les évolutions de la stabilité économique sont très incertaines. Le passage du Franc CFA XOF à une monnaie unique de la CEDEAO ne pourra se faire sans stabilisation de ce cadre dans l'ensemble des États concernés, ce qui semble improbable à horizon 2020, date actuellement retenue pour ce projet. Le poids du Nigeria dans l'économie de la zone et ses difficultés actuelles (inflation, déplétion des réserves de devises, faiblesse des recettes budgétaires) handicape la mise en œuvre de ce

projet. Taxée de monnaie coloniale, le Franc CFA XOF de la zone UEMOA pourrait toutefois connaître des évolutions à horizon 2030, évolutions dont la profondeur dépendra de la stabilité économique des États membres. Membre de la zone CEMAC, le Tchad se trouve également dans une situation très délicate, partagée par les autres pays pétroliers de la zone CEMAC (Gabon, Congo Brazzaville, Guinée Equatoriale) et la possibilité d'une dévaluation du Franc CFA XOF de la zone CEMAC est forte à court terme.

### 3.4 Zoom Pays

**Burkina Faso**<sup>125</sup>. Le Burkina Faso compte 12 établissements bancaires enregistrés<sup>126</sup>. Le secteur bancaire burkinabé est sain, mais la baisse persistante du crédit au secteur privé est préoccupante. Malgré l'augmentation des dépôts, la croissance du crédit au secteur privé n'a atteint que 7% à la fin décembre 2015 (en glissement annuel). Même si les banques commerciales du Burkina Faso ont le ratio de prêts non productifs le plus faible de l'UEMOA, à 9,5 % à fin juin 2015, elles affichent le second ratio de concentration le plus élevé, reflétant la sélectivité des banques en faveur d'un nombre limité de clients très solvables.

Le solde des échanges extérieurs burkinabè est structurellement déficitaire. Le pays est tributaire des résultats enregistrés aux niveaux des deux principaux produits d'exportation que sont l'or et le coton, eux-mêmes sujets aux fluctuations des cours mondiaux. Selon les chiffres 2016 de la CNUCED, le stock d'IDE au Burkina Faso est estimé à 15,3% du PIB contre 14,6% en 2014. Les flux d'IDE à destination du pays restent faibles : ils sont estimés à 167 MUSD en 2015. Le secteur minier attire la plupart des investissements et la prospection de nouveaux gisements est en augmentation. La création de trois nouveaux pôles de croissance, après la réussite de celui au réservoir de Bagré, devrait permettre de lancer de nouvelles activités et d'attirer des investissements. Les principaux investisseurs sont le Liban et la France (70% des IDE). Le stock français d'IDE au Burkina Faso était estimé à 173 M€ à fin 2015, soit un niveau comparable à celui enregistré en 2014 (172,1 M€). Le stock de dette extérieure du Burkina Faso à fin 2015 (2,6 Mds USD) est constitué à 82 % de dette multilatérale dont l'AID et la BAfD représentent les parts les plus importantes avec respectivement 29 % et 15 % du total de l'encours de la dette publique. Sur la base des données préliminaires pour 2016 du FMI, le risque de surendettement du Burkina Faso reste modéré et la soutenabilité de la dette burkinabé ne semble pas poser de problème.

**Côte-d'Ivoire**. Le secteur bancaire<sup>127</sup> ivoirien connaît une croissance soutenue ces dernières années, portée par la montée en puissance des filiales de groupes bancaires ouest-africains ou marocains. Le total bilan a progressé de 75% entre 2012 et 2015, pour se situer à 12,5 Mds €, et se traduit par une progression soutenue des crédits et des placements dans les titres de dette publics émis sur le marché régional. Ceux-ci absorbent désormais 38% de la liquidité bancaire. La concurrence s'est renforcée, mais le secteur

<sup>125</sup> REPUBLIQUE FRANÇAISE (2016), *Situation économique et financière du Burkina Faso à la veille de la Conférence des Partenaires organisée à Paris les 7 et 8 décembre 2016*, Ambassade de France au Burkina Faso - Service Économique de Ouagadougou, 9 novembre : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/433037>

<sup>126</sup> Liste des membres de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina Faso APBEF-B : <https://burkinafaso.eregulations.org/media/liste%20des%20banques%20au%20burkina%20faso.pdf>

<sup>127</sup> REPUBLIQUE FRANÇAISE (2016), *Le secteur bancaire ivoirien*, Ambassade de France en Côte-d'Ivoire, Service Economique Régional, novembre : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/File/436135>

reste concentré puisqu'un tiers des établissements détient près de 80% du marché des crédits. Les banques financent essentiellement les grandes entreprises, en large partie sur des crédits à court terme. La forte réduction du coût du risque en 2015 a contribué à renforcer la rentabilité du secteur. Celui-ci souffre de fragilités qui nécessitent un renforcement et un suivi strict de la réglementation bancaire. La filiale ivoirienne de la Société générale, la SGBCI, demeure le leader du secteur.

Le secteur bancaire ivoirien est le plus important de la zone UEMOA. En 2015, il comptait 26 établissements en activité (24 banques et 2 établissements financiers) avec l'arrivée de Fidelis Finance (Burkina Faso) contre 25 en 2014. La Banque de l'Union (BDU, ex Banque de développement du Mali) et la Banque régionale des marchés (Sénégal) ont obtenu leur agrément d'implantation en 2016. Le total bilan du secteur a atteint 12,5 Mds € en 2015, soit une progression de 75 % entre 2012 et 2015. Il représente environ 30 % des actifs consolidés du système bancaire de l'UEMOA. La Côte-d'Ivoire concentre par ailleurs 28 % des comptes clients de la zone. On y compte une agence pour environ 38 000 habitants, sachant que la norme internationale est d'une agence pour 5 000 habitants. Le taux de bancarisation du pays a atteint 20 % fin 2015, contre une moyenne régionale de 16 %. Ce taux serait plus important si l'on intégrait le mobile banking pour lequel le pays compte environ 70% des comptes actifs de la zone. Les huit premières banques en terme de total bilan sont : SGBCI (13,8 %, Société générale), Banque Atlantique (13,1 %, Banque populaire du Maroc), Ecobank (13 %, Togo), NSIA (9,1 %, banque privée ivoirienne), Société ivoirienne de banque (9 %, Attijariwafa Bank), Bank of Africa (7,4 %, Banque marocaine du commerce extérieur), BICICI (7,2 %, BNP Paribas), et la Banque nationale d'investissement (7,1 %, banque publique).

Elles font 80 % de l'activité bancaire (emplois et ressources). En raison de la croissance des besoins de financement, le secteur enregistre en moyenne une nouvelle implantation chaque année. L'État s'est engagé depuis 2011 à céder ses actifs du secteur. Ce programme a démarré par la liquidation de la Banque de financement de l'agriculture (BFA) en 2014. L'État a cédé en 2015 ses participations dans la SIB (49 %) et dans NSIA (20 %). La privatisation de BHCI et de Versus Bank, a été annoncée. L'État doit également restructurer la BNI (un tiers de prêts non performants) et la CNCE (fonds propres négatifs) qui est actuellement placée sous administration provisoire. Il souhaite conserver ces deux établissements sous son contrôle. Des réflexions sont en cours pour la création d'une Caisse de dépôt et de consignation, probablement sur le modèle français. De même, il est envisagé la création d'une société de garantie des prêts bancaires aux PME. BPI France intervient comme consultant sur ce dernier projet. Le dynamisme de l'activité bancaire de ces dernières années est porté par les crédits et les titres publics, et favorisé par une politique active de mobilisation des dépôts. Les crédits progressent rapidement, favorisés par une politique monétaire accommodante dans la zone (baisse du taux directeur de la BCEAO de 4,25 % à 3,50 % depuis 2009, du coefficient des réserves obligatoires de 7 % à 5 % et du ratio de transformation prudentiel de 75 % à 50 %) et par le dynamisme de l'activité économique (croissance supérieure à 8 % depuis 2012). Ils ont atteint 7,7 Mds € en 2015, soit une progression de 28 % par rapport à 2014. Les concours à court terme dominent toujours le portefeuille de prêts (60 %). Les entreprises bénéficient d'environ 80 % des crédits, contre 16 % pour les particuliers. Le volume de crédits aux PME est encore faible, d'où l'ambition du gouvernement d'inciter les banques à développer le crédit-bail ou le

leasing. En 2015, le cadre réglementaire de cette activité a été réformé, après le lancement en 2013 du programme Africa leasing facility de la Banque mondiale. Cette initiative vise à créer un environnement légal et fiscal favorable au crédit-bail et à renforcer les capacités de ses acteurs clés. Le ratio crédit intérieur sur PIB a atteint 25 % en 2015, mais demeure faible comparativement à la moyenne de la zone UEMOA de 34 %. Il est de 35 % au Nigeria, 77 % au Maroc et 145 % en Afrique du Sud. Outre les crédits, les banques ivoiriennes consacrent une part grandissante de leurs liquidités à l'achat de titres publics. Celle-ci est passée de 30 % à 38 % des emplois de 2014 à 2015 (contre 20 % en 2010). Une sélection prudente des risques et un coût de refinancement faible associés à une rentabilité élevée de ces titres expliquent cette orientation. Celle-ci devrait être plus pondérée en 2017 avec le resserrement de la politique monétaire de la BCEAO. Les dépôts ont crû de 20,6 % en 2015, pour se situer à 8 Mds €. Le niveau d'intermédiation (crédits nets/dépôts clientèles) poursuit ainsi sa tendance haussière de ces dernières années, s'établissant à 83,5 %. La croissance de l'activité a été en grande partie impulsée par les établissements à capitaux africains. Entre 2010 et 2015, la SGBCI et la BICICI ont perdu sept points de part de marché sur les crédits au profit des établissements à capitaux africains, même si elles sont parvenues à augmenter leur volume d'actif (+12 % pour la SGBCI et +15 % pour la BICICI en 2015). Ecobank (12 % du marché de crédit) a notamment accru son encours de crédit d'environ 60 % en cinq ans contre 30 % en moyenne pour les deux banques françaises. Les filiales des groupes marocains représentent aujourd'hui 24 % du marché ivoirien de crédit.

Le produit net bancaire (PNB) a progressé de 15,4% en 2015, pour s'établir 721 M€. Le résultat net du secteur, également en forte hausse depuis 2012, a plus que doublé entre 2014 et 2015, passant de 84 M€ à 177 M€. Cette performance est due à la réduction significative du coût du risque (provisions nettes sur risques, -54 % à 46 M€) et à la maîtrise des charges d'exploitation. Le coefficient de rentabilité des fonds propres (ROE) atteint 20 %, après 11 % en 2014. Ces résultats positifs se sont accompagnés d'une amélioration de la qualité des portefeuilles de crédits. Fin 2015, le taux des prêts non performants était de 9,7 % en brut et 3,8 % après provisionnement (contre respectivement 10,1 % et 2,8 % en 2014). Le taux de provisionnement des créances douteuses a également baissé, passant de 72 % à 64 %. Le ratio moyen de solvabilité (couverture des risques par les fonds propres) a chuté à 8,3 % en 2015 (contre 10 % en 2014), soit un niveau proche de la norme communautaire de 8 %. Trois banques à capitaux majoritairement publics (CNCE, BHCI, et Versus bank) ne respectent pas à ce jour ce ratio, cumulant toutes des fonds propres négatifs. La Commission bancaire de l'UEMOA a décidé d'accroître les exigences en termes de capital minimum, de 5 Mds CFA XOF (7,6 M€) à 10 Mds CFA XOF (15,3 M€). Cette mesure devrait favoriser l'adoption des normes de Bâle II et III dans le dispositif réglementaire d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les filiales de banques françaises s'appuient sur leurs avantages comparatifs et l'innovation. La filiale ivoirienne de la Société générale demeure le leader du secteur. Elle intervient également sur le marché boursier régional par le biais de ses deux filiales : SOGESPAR, agréée en qualité de Société de gestion d'OPCVM et Sogebourse, agréée en qualité de société de gestion et d'intermédiation. La BICICI, filiale de BNP Paribas occupe le 7<sup>ème</sup> rang. Face à la concurrence parfois agressive sur les taux, ces banques restent prudentes et misent sur leur réseau (68 agences pour la SGBCI et 39 pour la BICICI), le développement d'une expertise sectorielle, le renforcement de la dynamique d'innovation sur les produits (cash management, affacturage, développement du crédit-bail, création de salles des marchés) et le développement des financements structurés pour

la SGBCI via sa filiale Sogebourse. Le partenariat entre la BICICI et Orange pour le développement du mobile banking est un succès. Il concentre plus de la moitié du volume global des opérations sur ce service. La Société Générale a ouvert à Abidjan une salle de marché pour ses filiales d'Afrique subsaharienne. La SGBCI a également lancé avec l'opérateur sud-africain de téléphonie MTN, un service (Sogepay) qui permet aux abonnés de l'opérateur d'acheter des crédits de communication à partir de leurs comptes bancaires. Ce service a été étendu aux paiements des factures d'eau et d'électricité.

Dans un contexte macro-économique relativement sain<sup>128</sup>, une attention doit être portée à la gestion budgétaire, à la politique de ré endettement public et au risque de détérioration des termes de l'échange. L'inflation est faible grâce à un régime de change fixe lié à son appartenance à la Zone franc. Elle a été de 1 % en 2016, après 1,2 % en 2015 et 0,4 % en 2014. L'inflation se maintient ainsi sous le seuil commun fixé à 3% pour les pays de l'UEMOA. Les projections s'établissent à 1,5 % en 2017. Le déficit budgétaire a atteint 4 % du PIB en 2016 (contre 2,9 % en 2015), en raison de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND 2016-2020) qui prévoit d'importants investissements publics mais génère des recettes fiscales moins élevées que prévues. La loi de finances 2017 prévoit une amélioration du déficit (3,7%). Des incertitudes existent néanmoins en raison de l'impact budgétaire des mouvements sociaux du début d'année et de l'évolution des cours du cacao. Des marges de progression existent pour renforcer le taux de pression fiscale (16,8 % en 2016 et 2017), notamment via l'amélioration du taux de recouvrement (informatisation, amélioration de l'administration fiscale et douanière) et l'élargissement de l'assiette fiscale (diminution des exemptions). Un effort particulier doit être réalisé sur le recouvrement de la TVA et de l'impôt foncier. La dette publique a atteint 48,3 % du PIB (17,3 Mds USD) fin 2016. Malgré la forte croissance du PIB depuis 2012 et l'allègement progressif de la dette publique généré par le Contrat de désendettement et de développement (C2D), le ratio dette publique sur PIB s'est accru, passant de 45 % (34 % hors C2D) en 2012 à 48,3 fin 2016 (43,2 % hors C2D). La Côte-d'Ivoire demeure dans la catégorie des pays à risque de surendettement modéré. La dette est financée principalement par appel aux marchés financiers et aux bailleurs de fonds asiatiques. Deux eurobonds ont été émis en juillet 2014 (750 MUSD) et février 2015 (1 Md USD). Le recours au marché du FCFA est régulier, le dernier datant de mars 2016 (184 M€ à 12 ans). La gestion financière de la dette doit se renforcer en raison du pic de remboursement prévu en 2024 et du risque de change. La balance des paiements est légèrement négative en 2016 (0,3 % du PIB), en raison d'un déficit de la balance courante. Ce dernier s'est creusé en 2016, à 2 % (contre 1 % en 2014), en raison de la dégradation de la balance des services et d'une contraction de l'excédent de la balance commerciale (8,4 % du PIB en 2016 contre 9,9 % en 2015). La balance des capitaux et financière est positive, grâce aux IDE. Les réserves de change restent à 2,9 mois d'importations de biens et services. Une détérioration des termes de l'échange pourrait à terme peser sur la balance des paiements.

**Mali.** Le système bancaire malien<sup>129</sup> est composé de treize banques commerciales et deux établissements financiers. Les sept plus grandes banques du pays représentent 82 % du total des actifs du système bancaire, et le ratio de solvabilité moyen se situe à 11 %. Le

<sup>128</sup> REPUBLIQUE FRANÇAISE (2017), *Situation économique et financière de la Côte-d'Ivoire*, Ambassade de France en Côte-d'Ivoire, Service Economique Régional, 13 février : [https://www.tresor.economie.gouv.fr/15773\\_situation-economique-et-financiere](https://www.tresor.economie.gouv.fr/15773_situation-economique-et-financiere)

<sup>129</sup> KONATE Abdoulaye, DICKO Hamaciré et DIARRA Becaye (2015), « Mali », *Perspectives économiques en Afrique 2015*, BafD, OCDE, PNUD : <https://www.oecd.org/fr/cad/BD1.%20AEO%20chapitre%20Mali%202015.pdf>

secteur financier est peu développé et se caractérise par une intermédiation financière faible. Les banques disposent de faibles capacités de réponse aux besoins de financement de l'économie. De sérieuses difficultés sont relevées dans le règlement des cas d'insolvabilité constatés. Le système bancaire malien est néanmoins globalement liquide. Au total, 12 établissements sur les 14 assujettis à la norme de 75 % fixée pour le ratio de liquidité par la Commission bancaire de la BCEAO l'ont respectés à la fin 2013, contre 13 établissements en 2012. En définitive, le taux moyen de liquidité par banque s'est amélioré : il est ressorti à 94,1 % en 2013 contre 81,8 % à fin 2012. La stabilité financière du Mali est confortée par son appartenance à la zone UEMOA. La surveillance prudentielle de la Commission bancaire de l'Afrique de l'Ouest (Cobac) s'exerce de manière indépendante du pays, ce qui constitue un gage important de stabilité.

Sous l'effet de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), l'encours de la dette extérieure du Mali contractée ou garantie par l'État a fortement baissé, en tombant de 89 % du PIB en 2001 à 19 % en 2006. À fin 2012, il était remonté à 26 % du PIB du fait principalement des nouveaux prêts accordés par l'Association internationale de développement (IDA), la Banque africaine de développement (BAD), la Banque islamique de développement (BID) et le FMI. La dette intérieure publique du Mali restait faible (4,1 % du PIB en 2012). Elle se composait de bons et obligations du Trésor émis sur le marché régional de l'UEMOA et d'emprunts auprès de banques commerciales. La dette publique extérieure représenterait 28,7 % du PIB en 2014 contre 27,3 % en 2013, en lien avec la dynamique du retour des bailleurs de fonds. Le Mali a poursuivi ses efforts de maîtrise de l'endettement en ne contractant aucun prêt dont l'élément don est inférieur à 35 %, nécessaire pour assurer la viabilité de la dette à long terme. Le risque de surendettement restait modéré selon l'analyse de viabilité de la dette (AVD) de 2014 effectuée par le FMI et la Banque mondiale. Cependant, la vulnérabilité de la dette du Mali à des chocs extérieurs s'est accrue avec la volatilité des recettes exportations de l'or qui a augmenté. En effet, la baisse des cours de l'or provoquerait une réduction de 5 % des recettes d'exportation en 2014 car l'or constitue 70-75 % des recettes d'exportation du pays. S'agissant de la dette publique intérieure, le stock représentait 5,5 % du PIB en 2014. Le gouvernement met actuellement en œuvre les résultats d'un audit réalisé l'année dernière sur les arriérés intérieurs accumulés par l'État qui a identifié un montant de 167 milliards CFA XOF sur lesquels 95 milliards vérifiés, dont 30 milliards payés et 65 milliards inscrits dans le budget 2014. Le gouvernement assure ses engagements financiers envers ses créanciers, et continue d'honorer le service de sa dette.

**Mauritanie.** Le secteur financier reste réduit à sa plus simple expression se résumant notamment au système bancaire classique. Fin 2015, la Mauritanie compte 16 établissements de crédits et assimilés dont cinq banques islamiques et six banques à capitaux privés étrangers, et vingt institutions de micro finance, une caisse des dépôts et de développement, les services financiers de la poste, dix sept compagnies d'assurance, deux régimes de prévoyances sociale et environ trente bureaux de change. Fin 2015, l'actif total des banques estimé à 2 Mds USD (43,5 % du PIB) représentait plus de 90% de l'actif total du secteur financier. La *Caisse des Dépôts et de Développement* (CDD), banque publique de développement qui bénéficie d'un statut juridique spécial, a connu une croissance rapide depuis sa création (2011). Elle représente 5 % du total des crédits du système financier avec un portefeuille de crédits fortement concentré sur le court terme

(68 % du total). Le marché interbancaire reste faible. Les prêts octroyés au secteur privé et aux ménages sont limités. L'accès limité au crédit et le coût élevé des financements y entravent l'activité entrepreneuriale. Selon le FMI, le secteur bancaire est bien capitalisé et liquide, mais vulnérable aux chocs : la concentration du crédit est importante, les banques sont exposées au risque de change, le modèle commercial est limité et la concurrence est exacerbée. Certaines banques ne satisfont pas à l'obligation minimum de fonds propres<sup>130</sup> et sont sous provisionnées. La qualité des actifs bancaire est faible, avec plus de 20% de prêts non productifs. Le secteur bancaire reste essentiellement concentré dans les zones urbaines. Le secteur financier de la Mauritanie manque de profondeur. Il est concentré dans les zones urbaines, reste peu accessible aux petits opérateurs économiques du secteur informel.

La Mauritanie envisage par ailleurs de créer une bourse des valeurs mobilières pour stimuler l'investissement et réduire la part de l'épargne oisive, investie dans des branches peu productives de l'économie, faute d'un marché organisé permettant une allocation aux secteurs ayant un potentiel plus important pour le développement. Ces projets sont pour l'heure restés lettre morte et la dégradation actuelle de la situation économique inquiète. Favorable depuis 2009, la trajectoire du cadre macroéconomique mauritanien a connu, en 2015 une rupture qui pèse sur la santé des finances publiques<sup>131</sup>. Supérieur pour la 3<sup>ème</sup> année successive à 5 % en 2014, le taux de croissance annuel du PIB s'est établi à 2% et à 3,1% hors industries extractives. Cette évolution résulte essentiellement de l'effondrement (2014-2015) des cours mondiaux des matières 1<sup>ères</sup> et tout particulièrement de ceux du fer. Le prix de la tonne de fer, qui était de 128,5 USD en 2012 et de 135,4 USD en 2013 a effondré chuté fortement à 96,8 USD en 2014 puis à 55,2 USD en 2015. La détérioration des termes de l'échange est partiellement compensée par la chute des cours mondiaux du pétrole et des denrées alimentaires, qui représentent chacun environ 20% du total des importations mauritaniennes. Le montant brut des réserves officielles est de 821,3 MUSD équivalent à 7,7 mois d'importations (hors industries extractives) de biens et services. La dette extérieure contractée ou garantie par l'État représente 87,6 % du PIB. La même année (2015), la dette du secteur public représente 93,3% du PIB. Le taux d'inflation est de 2,8 % (4,5 % en 2013, 5 % en 2014. Projections du FMI de 3,8 % pour 2016 et 4,9 % pour 2017).

Insuffisamment diversifiée, l'économie mauritanienne reste exposée et vulnérable à des chocs extérieurs qui pourraient remettre en cause son potentiel de croissance à moyen terme. Le renouvellement récent de l'accord de pêche avec l'Union européenne, le léger rebond des prix du minerai de fer et l'accroissement des capacités mauritaniennes de production de fer et d'or sont autant de signaux encourageants. Le pays sait aussi s'appuyer sur les bailleurs de fonds traditionnels (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, UE, BEI...) auxquels viennent notamment s'ajouter les pays du Golfe. Il faut également prendre en compte l'intensification des négociations au sujet de l'important champ gazier d'Ahmeyim (offshore profond à la frontière avec le Sénégal) dont la mise en exploitation pourrait entraîner une nette amélioration des perspectives économiques.

---

<sup>130</sup> Le 31 décembre, 2014 la Banque centrale de Mauritanie (BCM a révoqué) les licences de la Mauribank (une banque sous capitalisée) et de FCI, une institution financière disposant de fonds propres négatifs et peu d'activités de crédit. Cf. FINANCIAL AFRIK (2015), « Mauritanie : un secteur bancaire capitalisé et liquide, mais vulnérable (FMI) », 27 décembre, 2015 : <http://www.financialafrik.com/2015/12/27/mauritanie-un-secteur-bancaire-capitalise-et-liquide-mais-vulnerable-fmi/>

<sup>131</sup> REPUBLIQUE FRANÇAISE (2017), *Secteur bancaire UEMOA*, Ministère de l'économie et des finances, 19 mai : [https://www.tresor.economie.gouv.fr/16643\\_secteur-bancaire-de-luemoa](https://www.tresor.economie.gouv.fr/16643_secteur-bancaire-de-luemoa)

**Niger**<sup>132</sup>. Le système financier du Niger est constitué de douze établissements de crédit dont onze banques et un établissement financier. La faiblesse du système bancaire nigérien réside dans le non-respect des ratios prudentiels liés à la couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables et au coefficient de liquidité. Ces deux ratios ne sont respectés que par quatre et cinq banques respectivement. Le manque de performance des établissements bancaires du Niger sur ces deux ratios expliquerait le coût élevé du loyer de l'argent avec un taux d'intérêt moyen de 10,27 %, soit le plus élevé de la zone UEMOA. Pour renforcer la stabilité du système financier le gouvernement nigérien devrait mettre en œuvre des mesures garantissant la réalisation des hypothèques sur les créances et ainsi sécuriser les opérations de prêts des banques. De telles mesures faciliteraient le financement de l'économie. Malgré les critiques formulées envers le système financier en termes de financement de l'économie, il a réalisé une progression appréciable dans ce domaine. En effet, le crédit à l'économie a progressé de 11,9 % à 582,1 milliards CFA XOF en 2015. Cependant, des efforts devraient être amplifiés car l'on constate que le crédit à l'économie au Niger reste en deçà de la moyenne au sein de l'UEMOA : 14,2 % du PIB pour le Niger comparé à 26,1 % du PIB pour l'UEMOA. S'agissant de la profondeur du système financier (M2/PIB), des progrès ont été réalisés mais beaucoup reste à faire car il existe un écart de plus de 12 % entre le ratio du Niger et celui observé pour l'ensemble de l'espace monétaire : 30,1 % pour le Niger contre 42,3 % pour la moyenne de l'UEMOA en 2014. Il en va de même en ce qui concerne la capacité de mobilisation de ressources par le système financier, car l'on note un recul de 11,7 % des dépôts à terme entre 2014 et 2015. Ces dépôts ne représentent que 5,3 % du PIB au Niger alors que ce ratio est de 14,7 % pour la moyenne de l'UEMOA. Le Niger a le taux de couverture bancaire le plus faible de la zone CFA de l'Afrique de l'Ouest. Le taux de bancarisation du pays est de 1,8 % contre une moyenne de 7,2 % dans l'espace UEMOA. Afin de relever ces défis, le gouvernement a adopté un document de stratégie nationale de la finance inclusive. Cette stratégie, qui complète celle de la microfinance, vise à permettre aux populations exclues du système bancaire classique et celles qui sont économiquement vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, d'accéder à des services financiers innovants, de qualité et à moindre coût.

La politique budgétaire du Niger suit les objectifs du PDES 2012-15. Le budget s'exécute dans le cadre d'un programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international. En 2015, l'exécution du budget a été marquée par plusieurs chocs exogènes, notamment le contexte sécuritaire associé à Boko Haram. Les difficultés dans les secteurs minier et pétrolier ont aussi eu un impact baissier sur les recettes, ce à quoi il faut ajouter la préparation de l'organisation des élections et les moins-values de recettes liées au contrôle des opérateurs de téléphonie. C'est dans ce contexte que les recettes se sont élevées à 1 059,7 milliards CFA XOF, tandis que les dépenses ont été exécutées à hauteur de 1 366,8 milliards CFA XOF. Ainsi, les recettes totales ont connu en 2015 une progression de 13,5 % sur un an, reflet des progrès réalisés dans la collecte des recettes fiscales (+14.4 %) suite aux réformes des administrations douanières et fiscales mais également du fait de l'adoption de mesures visant une taxation plus adaptée aux petites entreprises et d'une réduction des exonérations.

---

<sup>132</sup> SYLLA Facinet et DOSSO Bakary (2016), « Niger 2016 », *Perspectives économiques africaines*, BafD, OCDE, PNUD : téléchargement : <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/notes-pays/niger>

Cette performance a permis au Niger d'améliorer son taux de pression fiscale de 15,5 % en 2014 à 17,2 % en 2015. Par ailleurs, la baisse du volume de production et des prix à l'exportation ont fait passer les recettes pétrolières de 198,9 milliards XOF en 2013 à 143,2 milliards XOF en 2014, et l'on escompte seulement 49,4 milliards XOF de recettes pour 2015. Quant aux dépenses, sous le double impact de la hausse des dépenses courantes et des investissements, elles progressent de 18,1 % par rapport à 2014. La forte croissance des dépenses visant à renforcer le dispositif sécuritaire national a imprimé une hausse de 14,7 % aux dépenses courantes : le poste "Matériels et fournitures" gagne 29,7 % à lui seul. Parallèlement, le gouvernement a maintenu le rythme des investissements (+21,4 %). L'exécution du budget s'est soldée par une dégradation des principaux indicateurs budgétaires. Le déficit global s'est creusé pour représenter 7,1 % du PIB en 2015, alors que le solde global base caisse indique un déficit de 8,7 % du PIB en 2015. Ce déficit a été financé respectivement sur emprunts extérieurs à hauteur de 5,0 % du PIB et sur financement intérieur (3,7 % du PIB). Dans le cadre de la mise en œuvre du PDES 2012-15, plus de 28 % des financements sont consacrés aux dépenses liées à la sécurité alimentaire. Les secteurs sociaux de base tels que l'éducation, la santé et l'hydraulique sont relativement moins financés avec respectivement 4,1 %, 3,6 % et 5,7 % du montant global des financements du PDES. Côté perspectives, même si le Niger n'est pas un grand producteur de pétrole, la baisse continue des cours du baril et du prix de l'uranium pourrait affecter ses recettes. De même, le maintien des efforts de sécurisation des frontières libyennes et maliennes et la lutte contre les groupes terroristes pourraient continuer à exercer de fortes tensions sur les finances publiques.

Depuis 2012, l'encours de la dette du Niger a enregistré une poussée significative : de 22,5 % du PIB en 2012, il est passé à 24,8 % en 2014 et à 27,1 % en 2015. Le rythme imprimé aux dépenses d'investissement dans le cadre du programme d'équipement du Plan de Développement Economique et Social 2012-2015 (PDES) explique cette évolution haussière du niveau d'endettement. À titre d'exemple, les dépenses d'équipement ont représenté en moyenne près de 94 % des recettes fiscales du pays sur la période 2012-15. D'où le recours à l'endettement, surtout extérieur. Ainsi, l'encours de la dette extérieure est estimé à 1 117,3 milliards CFA XOF, l'équivalent de 1,8 milliard de dollars US (USD) et de 26,3 % du PIB en 2015, contre 934,8 milliards CFA XOF fin décembre 2014, l'équivalent de 1,5 milliard USD soit 24,4 % du PIB. Néanmoins, le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure/PIB reste encore inférieur au seuil de 70 % fixé dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA. Par ailleurs, au cours de l'année sous revue, le Niger a procédé à trois émissions obligataires sur le marché régional de l'UEMOA, pour un montant global de 113 milliards XOF.

**Nigeria.** Le secteur bancaire nigérian a été touché par la crise. Il comporte 89 banques. Seules 22 banques ont proposé des plans de consolidation acceptés par la Banque centrale après que les tests bancaires aient fait état de leur fragilité (incompatibilité avec les accords de Bâle 2) en 2014<sup>133</sup>. Le secteur est fortement concentré, les cinq plus grandes banques étant propriétaire de 60% des actifs bancaires du pays<sup>134</sup> et il reste fragile : la progression du niveau de prêts non performants, qui s'est établi à 14 % en 2016, se situe bien au-dessus de la limite de 5 % fixée par la Banque centrale, notamment en raison de l'exposition

<sup>133</sup> OMOH Gabriel (2013), « 5 Banks own 60% assets of Nigeria's banking sector », *Vanguard*, April 10 : <http://www.vanguardngr.com/2013/04/5-banks-own-60-assets-of-nigerias-banking-sector-the-banker/>

<sup>134</sup> CENTRAL BANK OF NIGERIA, *List of financial Institutions* : <https://www.cbn.gov.ng/supervision/Inst-DM.asp>

au secteur pétrolier (1/4 de l'encours de prêt). De plus, les fonctionnements restent opaques et favorisent les transactions douteuses. Durant le premier semestre 2016, l'encours des créances douteuses au sein des banques commerciales nigérianes, a augmenté de 6,4 %<sup>135</sup>. Le rapport de stabilité financière publié par la banque centrale, indique que le volume global de ces créances douteuses au 30 juin, était de 1 680 milliards de nairas (5,52 milliards \$). Cela représente une hausse de 158 % en l'espace de six mois à compter de fin décembre 2015 (649,63 milliards de nairas). Par ailleurs, la Banque centrale du Nigeria fait observer que 30,9% de ces créances douteuses n'ont pas pu être provisionnées, contre seulement 5,9% à la fin 2015.

Cette situation du secteur bancaire est liée à la corruption mais aussi à la récession qui frappe le pays. En 2016, le Nigeria est entré en récession<sup>136</sup> avec un recul de son PIB de 1,51 %, première contraction enregistrée depuis 1991, et a cédé sa place de premier producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne (autour de 1,8 M b/j) au profit de l'Angola. La baisse de la production du secteur pétrolier (-13,65 % en g.a.) accentuée par la recrudescence des actes de vandalisme et de piraterie dans la région du Delta n'a pas été compensée par le secteur non-pétrolier (-0,22 %), et ce malgré le dynamisme du secteur agricole (+4,11 %) qui représente à présent près d'un quart du PIB du pays, et de celui des TIC (+1,95 %), près de 12 % du PIB. Le pays a accusé un très net recul des entrées d'investissements de portefeuille (-70 % en g.a., à 1,8 Md USD) et d'IDE (-27,8 % en g.a., à 1,04 Md USD). En 2017, la croissance économique devrait retrouver un tour positif bien que les prévisions de croissance demeurent plus faibles qu'initialement prévues : ainsi, la Banque mondiale a revu à la baisse sa perspective de croissance à 1 % (-2,5 points de pourcentage par rapport à la prévision de juin 2016) et le FMI à 0,8 % (-0,2 point de pourcentage par rapport à l'ancienne prévision). À moyen-terme, le scénario à l'horizon 2020 est celui d'une croissance affaiblie, demeurant inférieure à 2 %. L'inflation a progressé sur plus d'une année ayant atteint un pic à 18,72 % en g.a. en janvier 2017, principalement en raison de la hausse des prix des biens énergétiques et des biens importés dans un contexte de pénurie de devises. En février 2017, l'inflation a légèrement baissé pour s'établir à 17,78 % et les autorités tablent sur un taux à 15,74 % en fin d'année. Malgré l'entrée en vigueur d'un régime de change flottant administré en juin 2016 qui avait été accompagnée d'un décrochage de 40% le jour même, le naira a poursuivi sa dépréciation. Le différentiel entre le taux officiel et le cours du marché parallèle a atteint 60 % en février 2017; suite à l'adoption de nouvelles mesures de facilité d'accès aux changes et à des injections massives de devises par la Banque centrale, ce différentiel s'est réduit avec une appréciation de l'ordre de 15 % du naira par rapport au dollar sur le marché parallèle. Alors que le niveau des réserves de changes s'est fortement érodé en 2016, tombant même en-deçà du niveau de confort de 25 Mds USD en octobre, il s'est reconstitué depuis décembre dépassant la barre des 30 Mds USD en mars 2017 grâce à la relative bonne tenue des cours du baril et à un rétablissement du niveau de production de brut. Annoncé en décembre 2016, le budget 2017 n'a pas encore été voté (début avril 2017). Il présente les mêmes orientations volontaristes que celui de 2016 (sous-exécuté en raison notamment de son adoption tardive au Parlement), avec l'affectation de plus d'un quart du budget aux dépenses

<sup>135</sup> LINGE Idriss (2017) : Nigeria : « Les banques commerciales cumulent 5,5 milliards \$ de créances douteuses au 1<sup>er</sup> semestre 2016 », *Agence Ecofin*, 03 janvier : <http://www.agenceecofin.com/banque/0301-43532-nigeria-les-banques-commerciales-cumulent-5-5-milliards-de-creances-douteuses-au-1er-semestre-2016>

<sup>136</sup> REPUBLIQUE FRANÇAISE (2017), *La situation économique et financière du Nigeria*, Ambassade de France au Nigeria, Service Economique : [https://www.tresor.economie.gouv.fr/16275\\_la-situation-economique-et-financiere-du-nigeria](https://www.tresor.economie.gouv.fr/16275_la-situation-economique-et-financiere-du-nigeria)

d'investissements et une large part dédiée au développement des infrastructures. Ce budget marque aussi la volonté du Gouvernement d'améliorer la collecte fiscale hors pétrole pour compenser la chute des revenus issus du secteur extractif. Un déficit budgétaire de l'ordre de 2,23 % du PIB est inscrit, qui serait financé pour moitié par des emprunts extérieurs.

Les Autorités ont adopté en mars 2017 le '*Economic Recovery & Growth Plan 2017-2020*' (ERGP)<sup>137</sup> qui affiche 3 objectifs majeurs : 1) restaurer la croissance, 2) construire une économie compétitive à l'échelle mondiale et, 3) investir dans la population nigériane. Ce plan préconise une large panoplie de réformes face aux nombreux défis posés au retour d'une croissance forte tirée par le secteur privé. Parmi les mesures phares annoncées figurent la flexibilisation et l'unification du marché des changes, présentées par les bailleurs comme conditions nécessaires à la maîtrise de l'inflation. Conformément au plan d'endettement à moyen terme adopté en septembre 2016 dont les objectifs ont été repris en partie par l'ERGP, plusieurs pistes de financements sont envisagées pour restructurer progressivement l'endettement du pays (12,9 % du PIB en 2016 et 18,3 % en 2017) en faveur des financements extérieurs, visant une répartition de 60:40 pour les financements domestique et extérieur (contre 84:16 actuellement). Des négociations ont été engagées auprès des institutions multilatérales de développement (discussions amorcées depuis plus d'un an pour l'octroi de deux prêts budgétaires avec la Banque mondiale (2,5 Mds USD) et la Banque africaine de développement (1 Md USD dont 600 M USD décaissés début 2017) et des établissements de crédit à l'exportation (notamment l'Exim Bank de Chine pour un montant pouvant s'élever à 6 Mds USD pour le financement de projets d'infrastructures). Les autorités ont procédé avec succès à l'émission d'un Eurobond de 1 Md USD en février dernier, puis à une deuxième en mars de 500 M USD. Le gouvernement réfléchit à l'émission d'un Diaspora bond de 300 M USD et d'une obligation verte dans les mois à venir. Le Nigeria dispose également d'une bourse des valeurs mobilières, le Nigeria Stock Exchange, créé en 1960 et dont le nom initial Lagos Stock exchange a été modifié en 1977. Au 7 mars 2017, il incluait 176 opérateurs économiques pour une capitalisation boursière d'environ 8,5 billions de nairas ce qui en fait le 3<sup>ème</sup> marché financier d'Afrique. L'indice All-Share Index (ASI) et la capitalisation boursière avaient beaucoup baissé en 2015, respectivement de 12, 5% et 9, 3%, par rapport à fin 2014.

**Sénégal**<sup>138</sup>. Avec ses 22 établissements de crédits, le secteur bancaire sénégalais est dynamique. Le volume d'affaires du secteur a progressé significativement avec un doublement des actifs entre 2007 et 2014 grâce à l'assouplissement des conditions monétaires dans la zone et la concurrence accrue avec l'entrée sur le marché des groupes bancaires africains. Au 31 décembre 2014, 22 établissements de crédit exerçaient au Sénégal (20 banques et 2 établissements financiers) avec des actifs totalisant 4 623 Mds CFA XOF, employant 4 537 personnes au service de 1,3 millions de compte. Le Sénégal se positionne ainsi comme le deuxième marché le plus important de l'UEMOA derrière la Côte-d'Ivoire, avec une part de marché de 19,5 %.

<sup>137</sup> FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA (2016), *Nigeria Economic and Growth Plan 2017-2020*, Ministry of Budget and National Planning : <http://www.nationalplanning.gov.ng/images/pub/ERGP%20document%20as%20printed.pdf>

<sup>138</sup> REPUBLIQUE FRANÇAISE (2016), *Situation économique et financière du Sénégal*, Ambassade de France au Sénégal, Service économique Sénégal, Cap-Vert, Gambie et REPUBLIQUE FRANÇAISE (2016), *Le secteur bancaire sénégalais*, Ambassade de France au Sénégal, Service économique Sénégal, Cap-Vert, Gambie

Le paysage bancaire sénégalais est dominé par les groupes bancaires étrangers. Fin 2014, ils détiennent 75 % des actifs bancaires, concentrent les trois quart du réseau (4 agences sur 5), représentent 78 % des comptes de la clientèle et emploient 79 % de l'effectif total des salariés du secteur. Les groupes à capitaux africains sont fortement présents. Sur les 14 groupes bancaires présents dans le pays, 9 sont majoritairement composés de capitaux africains. Ils détiennent près de 50 % des parts de marché contre 34 % en 2006. Dans cet ensemble, les groupes marocains et nigériens adoptent une politique d'expansion volontariste, avec la mise en place de nouveaux produits destinés notamment aux populations exclues du système bancaire et la multiplication des agences et des guichets. Entre 2006 et 2014, la part de marché des groupes marocains est passée de 3 % à 28 %. Les groupes nigériens qui ne sont rentrés sur le marché que très récemment (2010 pour UBA et 2012 pour Diamond) détiennent déjà près de 6% de part de marché.

Calculé sur la base du nombre de comptes et excluant les services bancaires via le mobile, le taux de bancarisation a atteint 17,4 % fin 2014, contre 10,6 % en 2009. Néanmoins, on dénombre une agence pour près de 35 000 habitants, ce qui reste très éloigné de la moyenne en Afrique subsaharienne (1 pour 20 000) et de la norme d'une agence pour 5 000 habitants généralement admise au niveau international. Le secteur bancaire sénégalais affiche une forte croissance depuis 2007. Les actifs consolidés du secteur ont doublé en moins d'une décennie, passant de 2 256 Mds CFA XOF à 4 623 Mds CFA XOF, soit un taux de croissance annuel moyen de 11 %, conséquence de l'augmentation de la taille du marché induite par les stratégies des différentes banques. En outre, les mesures régionales prises par la BCEAO pour favoriser la bancarisation ont fortement contribué à l'essor du marché : baisse des taux directeurs, reprise des injections de liquidité (2007), réduction du coefficient de réserve obligatoire (de 7 à 5 %), mise en œuvre d'une directive de l'UEMOA sur le paiement des salaires des fonctionnaires par le système bancaire. Cette progression a été enregistrée sur la quasi-totalité des postes d'activités des banques. Néanmoins, les opérations portant sur les titres de placement semblent prendre de plus en plus d'importance. Elles représentaient 16 % des emplois des banques en 2014, contre 14 % en 2007, représentant 747 Mds CFA XOF (contre 310 en 2007).

La dynamique enregistrée sur les dépôts a été induite notamment par Ecobank, SGBS, Attijariwafa et BOA, qui absorbent la majorité de la nouvelle clientèle. Les nouveaux entrants nigériens se montrent particulièrement performants en matière d'attractivité de la clientèle. En quatre ans d'activité et avec ses 9 agences, les dépôts enregistrés à UBA ont atteint 97 Mds CFA XOF. Diamond Bank, installée plus récemment (2011), a enregistré en 2014, 60 Mds CFA XOF au titre des dépôts. En structure, les ressources à court terme (non transformables en crédits) restent importantes, limitant ainsi la contribution des banques à l'économie. En 2014, près de 77 % des dépôts enregistrés sont de court terme (inférieur à 2 ans). Le ratio crédit intérieur sur PIB s'élève à 34 %, se situant au même niveau que la moyenne régionale mais reste très inférieur à la moyenne en Afrique subsaharienne (79 %).

En ce qui concerne les crédits, Ecobank, BOA et la Banque Atlantique se montrent particulièrement dynamique par rapport aux opérateurs historiques du marché. Entre 2007 et 2013, les crédits distribués par ces établissements ont en moyenne quadruplé, induisant de nombreux changements au classement : première banque sur ce compartiment en

2007, la SGBS est passée à la deuxième place en 2013, derrière Attijariwafa et juste devant Ecobank, qui a ravi sa troisième place à BNP Paribas.

L'encours des crédits reste dominé par les crédits à court terme (78 %), destinés notamment à soutenir les besoins de trésorerie des entreprises. Plus de 79 % des crédits accordés par le secteur sont absorbés par les entreprises privées, dont 88 % pour financer leur besoin de trésorerie. Cette attitude des banques se justifie par le risque de défaut qui reste important sur le marché sénégalais. En effet, les banques au Sénégal présentent un portefeuille plus dégradé que dans les autres pays de la région. Fin 2014, les créances en souffrance ont atteint 259 Mds CFA XOF : soit 32,6 % du total régional, 9,4 % du portefeuille total de crédit contre 9,2 % en 2013 et 8,4 % en 2012 et une moyenne régionale de 6,3 %. Les provisions pour ces créances se sont établies à 274 Mds CFA XOF.

La rentabilité des banques du pays est limitée par rapport au reste de l'UEMOA. Malgré un produit net bancaire en forte progression entre 2007 et 2014 (+6 % rythme annuel), le résultat net d'exploitation ne progresse que très faiblement, passant de 49 à 59 Mds CFA XOF entre 2007 et en 2013 (+3,1 % de croissance annuelle contre +9,5 % en moyenne dans la zone) avant de reculer à 29 Mds CFA XOF en 2014 (contre une croissance de +42 % dans la zone à 335 Mds CFA XOF). Le coefficient de rentabilité des fonds propres est passé de 14,6 % en 2007 à 3,3 % en 2014. L'importance du risque explique cette situation. Le coût du risque absorbe en moyenne 20 % du produit net bancaire (PNB) sur les 5 derniers exercices. Il a atteint 32 % du PNB en 2014. Le ratio de solvabilité (couverture des risques par les fonds propres) ressort à 17 % en 2014, le second plus élevé de la région et largement supérieur à la norme de 8 % et au niveau moyen régional de 12,6 %. Toutes les banques en activité affichent un ratio de solvabilité supérieur à la norme.

Les finances publiques sont en phase de consolidation. L'année 2016 a été marquée par la poursuite de ces efforts de consolidation des recettes orientés vers un meilleur recouvrement des services fiscaux. Les recettes fiscales devraient atteindre 1779 Mds CFA XOF en 2016, en hausse de 11,4%, contre 1721 Mds CFA XOF prévus par la LFI 2016. Cette exécution budgétaire doit conduire au respect de l'engagement de déficit public à 4,2%.

Pour 2017, le budget défini en LFI s'élève à 3248,1 Mds CFA XOF en hausse de 11,1% par rapport à la LFI 2016. Le déficit public est estimé à 3,8% du PIB. En ce qui concerne les ressources, la LFI 2017 prévoit une augmentation de 15,4 % des recettes fiscales (1 986 Mds CFA XOF) par rapport à la LFI 2016 et de 11,6% par rapport à la LFR 2016. S'agissant des dépenses, elles se composent de dépenses courantes (1 343 Mds CFA XOF) qui font l'objet de rationalisation, de dépenses d'investissement (1 225 Mds XOF) totalement consacrées à la mise en œuvre du PSE. Le service de la dette progresserait de 14,2 % pour atteindre 680 Mds CFA XOF.

**Tchad**<sup>139</sup>. Le secteur financier tchadien est insuffisamment développé. On dénombre huit banques commerciales, dont les actifs se chiffraient à 1.034 milliards de CFA XAF en décembre 2015 (1,8 milliard de dollars EU, 16 % du PIB), soit 7 % des actifs des banques des pays de la CEMAC, alors que Tchad contribue pour près de 15 % au PIB total des pays de la CEMAC. Le secteur bancaire est concentré, près des deux tiers du total des actifs étant aux mains de trois banques. Les deux plus grandes banques sont des filiales de banques

<sup>139</sup> FMI (2016), *Tchad, questions générales*, Rapport du FMI n°16/275, Washington, DC, août.

étrangères, et l'État détient dans quatre autres banques une participation allant de 20 à 62 % du total de leur capital. L'intermédiation bancaire est faible, le crédit au secteur privé étant limité à 8,4 % du PIB en 2015, les transactions interbancaires sont réduites au minimum et il n'y a pas de marché secondaire établi pour la dette de l'État. Les institutions de microfinance (IMF) sont nombreuses mais leurs activités sont limitées. S'il existe plus de cent IMF actives dans le réseau, la plupart sous forme de coopératives, l'accès aux services financiers est limité et quasiment inexistant dans certaines régions rurales. À fin 2015, le secteur de la microfinance comptait plus de 200.000 bénéficiaires, avec un stock de crédit d'environ 18 milliards de CFA XAF et un niveau d'épargne de 12 milliards de CFA XAF (2,8 et 1,9 % du PIB, respectivement).

Le reste du système financier se compose de deux petits fonds de pension et de trois compagnies d'assurance. Les fonds de pension n'existent que pour le secteur privé (les pensions des agents de la fonction publique sont directement versées sur le budget de l'État) et leurs activités sont extrêmement limitées. Selon les estimations, moins de 5 % du total des salariés cotise à la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS). L'activité des compagnies d'assurance est également faible. Le secteur financier demeure relativement stable, mais les derniers indicateurs de solidité financière disponibles font apparaître une certaine détérioration de sa situation dans un environnement macroéconomique difficile au Tchad. Le ratio prêts improductifs/prêts bancaires bruts atteignait 16,5 % à la fin 2015, soit une augmentation de <sup>[11]</sup><sub>SEP</sub> 5 points de pourcentage par rapport à 2014. En outre, le rendement des actifs et celui des fonds propres ont baissé pendant deux années consécutives. Le ratio de fonds propres est resté modéré (14,6 % à fin 2015) (contre un objectif réglementaire de 8 %), mais bien-dessous du sommet de 22 % atteint en 2013. Les ratios de liquidité sont demeurés favorables, les actifs liquides représentant 142 % des passifs à court terme (contre un objectif réglementaire de 75 %). Les perspectives de l'économie nationale s'étant assombries, d'importants risques pèsent sur la stabilité financière du pays. Les banques commerciales sont grandement exposées au risque de crédit et de liquidité posé par le secteur public. Le crédit à l'administration centrale, aux organismes publics et aux entreprises publiques non financières représentait environ 28 % du crédit total des banques à décembre 2015 (211,2 milliards de CFA XAF, soit 353 millions de dollars EU ou 4 % du PIB hors pétrole). Concernant les dépôts dans les banques commerciales, ceux du secteur public représentaient en moyenne plus de 30 % du total entre 2008 et 2015, culminant à 44 % en 2013. Depuis, les dépôts du secteur public ont sensiblement diminué. À fin 2015, ils atteignaient 124 milliards de francs XAF (contre 149 milliards de CFA XAF fin 2014), soit 20,6 % du total des dépôts dans les banques commerciales. Le Tchad a atteint le point d'achèvement de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés en avril 2015. Le FMI estime à 59,7 % de son PIB à la fin 2015 (dont 46,6 %) de dette extérieure<sup>140</sup>. Le risque de soutenabilité de la dette est jugé élevé par le FMI.

<sup>140</sup> REPUBLIQUE FRANÇAISE (2016), *Tchad*, Ministère de l'économie et des finances, juin : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/tchad>

#### 4. HYPOTHESES PROSPECTIVES

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. Ralentissement de la croissance et progrès lents des marchés financiers, dévaluation du CFA XOF de l'UEMOA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dégradation des termes de l'échange et endettement fort auprès des marchés financiers</li> <li>▪ Pas de renforcement important des capacités institutionnelles et du cadre des affaires</li> <li>▪ Faible demande de capitaux dans le secteur moderne. Demande non satisfaite dans le secteur informel</li> <li>▪ Contestation forte du CFA XOF monnaie coloniale et ajustements structurels requis par le FMI : dévaluation du franc CFA XOF de l'UEMOA et dérapage du naira nigérian</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>La crise des matières premières</b> dégrade les termes de l'échange et décourage les investissements étrangers miniers et pétroliers, mais moins fortement les investissements agri et agroalimentaires</li> <li>2. <b>Les endettements des États sont forts</b> eu égard à leurs décisions d'investissement dans les périodes de non crise</li> <li>3. <b>Les États n'ont pas réalisé d'emprunts non soutenables</b>, le suivi de la dette est mieux réalisé avec la modernisation des capacités institutionnelles et ils continuent d'être appuyés par les bailleurs traditionnels.</li> </ol>
<p><b>B. Creusement des déficits budgétaires et dérapage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Endettement multi-acteurs (bailleurs, marchés financiers) fort et faible amélioration du recouvrement fiscal, dégradation des termes de l'échange</li> <li>▪ Pas de modernisation suffisante de l'administration et du cadre des affaires</li> <li>▪ Faible demande de capitaux et faible innovation de services et de produits sur le marché des capitaux</li> <li>▪ Engagement d'une réforme monétaire de la CEDEAO et forte inflation</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Accès réduit à l'APD pour le financement des investissements publics.</b> L'APD baisse tendanciellement et est de plus en plus ciblée</li> <li>2. <b>Modernisation peu efficace</b> des services de l'État, faible présence de services déconcentrés et maintien de pratiques illicites</li> <li>3. <b>Faible intégration des activités économiques modernes</b> à l'échelle sous-régionale, diversification faible et pensée en concurrence pays</li> <li>4. <b>Croissance insuffisante</b> pour générer une transformation profonde de l'économie ; certains secteurs se modernisent</li> </ol>
<p><b>C. Maîtrise des finances publiques et structuration des marchés financiers, monnaie unique CEDEAO et maîtrise de l'inflation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestion axée sur les résultats et bon renforcement des capacités institutionnelles</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. <b>Accès aux bailleurs ou aux capitaux</b> pour soutenir l'investissement public</li> <li>6. <b>Modernisation des services de l'État et Restructuration des marchés financiers :</b> renforcement et déconcentration de l'administration et élargissement des</li> </ol>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Programmation budgétaire bien alignée sur les priorités des programmes PPTE</li> <li>▪ Demande forte sur les marchés nationaux et régionaux des capitaux et besoin de nouveaux produits et services</li> <li>▪ Adoption d'une monnaie unique de la zone CEDEAO et maîtrise de l'inflation</li> </ul>	<p>produits, concentration des acteurs et rationalisation de la microfinance</p> <p><b>7. Intégration régionale des activités économiques</b> formalisées et diversification dans la complémentarité</p> <p><b>8. Croissance suffisante</b> pour soutenir la transformation de l'économie.</p>
---	--

## 9.6 MARCHE DU TRAVAIL

### 1. DEFINITION

Le *marché du travail* est le lieu de rencontre de l'offre et de la demande du travail (un des facteurs de production) et celui où se fixe le montant de la rémunération du travail (c'est-à-dire son prix).

Les offreurs de travail sont les organisations et institutions (entreprises, fonction publique, ONG, autres) en quête de ressources humaines pour la réalisation de tâches de travail spécifiées et rémunérées. Les demandeurs de travail sont les personnes qui peuvent légalement et souhaitent exercer une activité génératrice de revenus. Pour s'accorder, offreurs et demandeurs doivent se coordonner autour des qualifications nécessaires et d'une rémunération pour l'activité exercée.

Les travaux demandés peuvent ne pas trouver de preneurs pour des raisons qui tiennent à l'absence d'accord sur les rémunérations ou sur les qualifications requises pour l'exercice de l'activité. Il en résulte des situations de chômage. Dans l'aire d'étude PRS 2030, les demandeurs sont plus nombreux que les offreurs et souvent peu qualifiés. Le secteur économique est trop réduit et le faible volume d'activités économiques conduit à un sous-emploi élevé. L'absence de formation des non diplômés interdit l'accès de nombreuses personnes aux emplois du secteur moderne. L'inadéquation de l'offre de formation et des attentes des offreurs d'emplois conduit également à un chômage élevé chez les diplômés. Dans les deux situations, et bien que les diplômés cherchent à s'exporter, l'incapacité à exercer une activité moderne (formelle) conduit souvent les offreurs à exercer des activités informelles.

Le secteur informel se définit comme l'ensemble des activités économiques légales qui échappent à toute législation en vigueur. Il regroupe les petites activités et entreprises rémunératrices, souvent individuelles ou familiales, et se caractérise par le non respect du cadre fiscal et juridique étatique, l'absence d'une comptabilité légalement tenue, les salaires non déclarés etc. Pour le Bureau international du travail (BIT, Résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel, adoptée par la 15<sup>ème</sup> Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, 1993), le secteur informel est officiellement défini comme « un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme»<sup>141</sup>. En dépit de l'hétérogénéité des relations d'emploi des travailleurs dans l'emploi informel, leur point commun est essentiellement la vulnérabilité : ces personnes doivent subvenir à leurs propres besoins. Les travailleurs du secteur informel n'ont pas accès aux marchés des capitaux modernes, à la formation formelle, pas plus qu'aux systèmes de sécurité sociale.

<sup>141</sup> Voir : OIT (2013), *Mesurer l'informalité: Manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel*, Genève : [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_222982.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_222982.pdf)

Ce triptyque est le vecteur de leur vulnérabilité. Il devient un fardeau dans un environnement où les infrastructures sont dégradées.

## 2. ENJEUX CLEFS

Dans les pays de l'aire d'étude PRS 2030, le marché du travail formalisé est trop étroit pour les populations existantes et plus encore si l'on considère l'expansion démographique programmée. L'arrivée prévue de nombreux jeunes sur le marché du travail implique des réponses en termes de politique publique et de diversification économique dans les secteurs modernes comme informels.

Tableau 6. Taux de chômage et part de l'emploi informel

Pays	Taux de chômage	Taux net d'activité*	Part de l'emploi informel
<b>Burkina</b>	6,6 % (2014- enquête multisectorielle sur les ménages)	67,9 %	93,8 % hors secteur agricole, 70 % de la population active
<b>Côte-d'Ivoire</b>	2,8 % (ENSESI, 2016) <sup>142</sup>	NC	93,6 % de la part totale (ENSESI, 2016)
<b>Mali</b>	8,2 % (Institut national de la statistique du Mali, février 2015) <sup>143</sup>	68,3 % (Institut national de la statistique du Mali, février 2015) <sup>144</sup>	96 % des emplois totaux (ONEF et ministère de l'emploi) <sup>145</sup>
<b>Mauritanie</b>	31,2 % (OIT, 2012) <sup>146</sup>	46,3 % (EPVC, 2014)	96 % hors secteur agricole, 75 % au total (BIT), 86,44 % (EPVC, 2014) <sup>147</sup>
<b>Niger</b>	15,9% <sup>148</sup>	NC	Estimé à plus de 80%
<b>Nigeria</b>	9,9% (FMI, 2015) <sup>149</sup>	NC	NC
<b>Sénégal</b>	13,4 % des 15 ans et plus (ENES, 2015) <sup>150</sup>	65,2 % des 15 ans et plus (ENES, 2015) <sup>151</sup>	48,8% des emplois non agricoles

<sup>142</sup> Selon le ministre de l'emploi, ce chiffre ne correspond pas aux réalités de l'emploi locale : "En sortant, du premier lot des personnes en emploi, les personnes ayant une rémunération inférieure au Smig (salaire minimum interprofessionnel garanti), nous arrivons à 9,4 % de taux de chômage et quand nous sortons de ce lot les personnes qui exercent un emploi précaire ou qui sont dans le secteur informel, nous arrivons à un taux de 27, 8 %", a expliqué le porte-parole du gouvernement. Cf. [TANOI Armand \(2016\), « Côte-d'Ivoire : Les résultats de l'enquête sur la situation de l'emploi et le secteur informel restitués », La diplomatique d'Abidjan, 22 décembre : http://ladiplomatiquedabidjan.com/index.php/economie/item/2496-cote-d-ivoire-les-resultats-de-l-enquete-sur-la-situation-de-l-emploi-et-le-secteur-informel-restitues](#)

<sup>143</sup> REPUBLIQUE DU MALI (2015), *Sante, emploi, sécurité alimentaire et dépenses de consommation des ménages*, Institut national de la statistique du Mali, Octobre – décembre 2014 : [http://www.instat-mali.org/contenu/eq/rana14pas3\\_eq.pdf](http://www.instat-mali.org/contenu/eq/rana14pas3_eq.pdf)

<sup>144</sup> REPUBLIQUE DU MALI (2015), *Sante, emploi, sécurité alimentaire et dépenses de consommation des ménages*, Institut national de la statistique du Mali, Octobre – décembre 2014 : [http://www.instat-mali.org/contenu/eq/rana14pas3\\_eq.pdf](http://www.instat-mali.org/contenu/eq/rana14pas3_eq.pdf)

<sup>145</sup> REPUBLIQUE DU MALI (2015), *Les caractéristiques et déterminants de l'emploi informel au Mali*, Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et de la construction citoyenne, Observatoire national de l'emploi et de la formation : <http://onef-mali.org/wp-content/uploads/2016/08/Caracteristiques-et-Determinants-Emploi-Informel.pdf>

<sup>146</sup> OIT et REPUBLIQUE DE MAURITANIE (2012), *Programme de promotion du travail décent en Mauritanie 2012-2015* : <http://www.ilo.org/public/english/bureau/program/dwcp/download/mauritanie.pdf>

<sup>147</sup> REPUBLIQUE DE MAURITANIE (2015), *Profil de la pauvreté en Mauritanie 2014*, Office national de la statistique, mars : téléchargement [file:///Users/ThierryHommel/Downloads/PROFIL%20DE%20LA%20PAUVRETE%20EN%20MAURITANIE%202014\\_draf%2017%2004%202015\\_def.pdf](file:///Users/ThierryHommel/Downloads/PROFIL%20DE%20LA%20PAUVRETE%20EN%20MAURITANIE%202014_draf%2017%2004%202015_def.pdf)

<sup>148</sup> REPUBLIQUE DU NIGER (2010), *Analyse des données de l'Enquête Nationale Budget/Consommation de 2007/2008 (ENBC\_2007/2008) Emploi et pauvreté*, Institut national de la statistique, avril : [http://www.stat-niger.org/statistique/file/omd/Emploi\\_pauvrete.pdf](http://www.stat-niger.org/statistique/file/omd/Emploi_pauvrete.pdf)

<sup>149</sup> FMI (2015), *Nigeria : selected issues paper*, Rapport du FMI n°15/85, mars : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2015/cr1585.pdf>

<sup>150</sup> REPUBLIQUE DU SENEGAL (2015), *Note d'informations sur les résultats de la 1ère Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES)*, Agence nationale de la statistique et de la démographie : [http://www.ansd.sn/ressources/publications/Resume\\_Resultats\\_ENES-2015.pdf](http://www.ansd.sn/ressources/publications/Resume_Resultats_ENES-2015.pdf)

<sup>151</sup> REPUBLIQUE DU SENEGAL (2015), *Note d'informations sur les résultats de la 1ère Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES)*, Agence nationale de la statistique et de la démographie : [http://www.ansd.sn/ressources/publications/Resume\\_Resultats\\_ENES-2015.pdf](http://www.ansd.sn/ressources/publications/Resume_Resultats_ENES-2015.pdf)

			95% des entreprises exercent de façon informelle (ENES, 2015)
<b>Tchad</b>	1,7% <sup>152</sup> (INSEED, 2014)	61,8% (INSEED, 2014)	Non connu

\* le taux net d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler.

\* le taux de chômage : est considéré comme chômeur, toute personne qui remplit simultanément les trois critères (chômage au sens large) : (i)- âgée entre 14 et 64 ans, (ii)- sans emploi et (iii)- disponible pour travailler immédiatement (ou au plus dans 15 jours).

\* population active : elle se compose de deux sous populations ; 1) la population active occupée (ensemble des personnes âgées de 14 à 64 ans qui ont travaillé au cours de la semaine précédant l'enquête, ne serait ce qu'une heure et les apprentis et les aides familiaux et 2) la Population au chômage : ensemble des personnes âgées de 14 à 64 ans n'exerçant aucune activité et ayant cherché un travail et était prêt à travailler au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Elle comprend aussi les chômeurs découragés ;

## 2.1 Création d'emplois dans les secteurs modernes et informels

Dans les pays de l'aire d'étude, les situations d'emploi sont mauvaises. L'augmentation de la part occupée de la population suppose la création d'emplois tant dans le secteur moderne que dans le secteur informel. À moyen terme, l'effort de lutte implique une meilleure régulation de l'offre de travail, une amélioration des formations de base, des formations techniques et universitaires, mais aussi de la formation professionnelle. Dans le secteur informel, la promotion de l'entrepreneuriat suppose de lever les verrous qui pénalisent les personnes concernées : la faiblesse de l'accès au marché des capitaux, l'absence de protection sociale, l'accès aux formations et aux infrastructures de soutien (logistique, énergie, eau). De façon générale, le chômage touche plus les femmes que les hommes mais frappe les diplômés comme les non diplômés. Les chiffres du chômage masquent également la faiblesse des revenus des personnes actives et les situations de sous emploi d'un grand nombre d'entre elles. Ces chiffres bruts masquent également de grandes disparités :

- une disparité homme femme, défavorables aux femmes,
- l'existence de travail dans des catégories de population considérées comme non aptes à travailler, comme les enfants de moins de 15 ans
- des situations de sous emploi ou l'emploi ne permet pas de capter des revenus suffisants et dans lesquelles les personnes concernées disent pouvoir travailler plus longtemps si la demande existe.

Il est important de ne pas se focaliser sur les taux de chômage dans les économies aux structures encore informelles où les personnes ne sont pas en mesure de rechercher des emplois formels. Les enjeux concernent simultanément :

- la création d'emplois décents dans le secteur moderne, susceptibles de générer des revenus suffisants pour sécuriser les ménages,
- le soutien au multi-emploi des personnes sous occupées

<sup>152</sup> REPUBLIQUE DU TCHAD (2014), *Tableau de bord social du Tchad Edition 2014*, Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques : [http://www.inseedtchad.com/IMG/pdf/tableau\\_bord\\_social\\_final.pdf](http://www.inseedtchad.com/IMG/pdf/tableau_bord_social_final.pdf)

- le soutien à la création d'auto emplois, unique source de revenus ou source de revenus complémentaires pour les personnes en situation de sous emploi et
- l'éradication du travail des enfants.

#### Encadré 18. Le travail des enfants, réalités sahéliennes

En 2008 en Côte-d'Ivoire, l'Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages 2008 (ENVM 2008) a établi que 1 570 103 enfants économiquement actifs exercent dans le secteur de l'agriculture et 517 520 exercent dans le secteur des services.

Cette enquête établit également que 1.202.404 enfants sont impliqués dans le travail dangereux et 3 364 sont victimes de traite. En sus, elle révèle qu'il s'agit principalement d'une traite interne, c'est-à-dire d'un transfert des enfants d'une région à une autre du pays aux fins d'exploitation économique. Ce phénomène existe également en Mauritanie et dans les autres pays de l'aire d'étude. Le Sénégal est également touché comme l'ensemble des économies fortement dominées par le secteur primaire (agriculture, élevage, forêt et pêche), principalement non structuré, où l'utilisation des enfants est considérée comme un moyen de socialisation et où l'application de la législation est faible ou absente. On dénombrait 1 378 724 enfants travailleurs (36,7 % des enfants de 0 à 18 ans au Sénégal en 2007). L'agriculture, l'élevage, la forêt et la pêche concentraient plus de 80 % des enfants travailleurs (forte présence des garçons en milieu rural), le commerce, la restauration et l'hôtellerie 5,3 % (plus de filles et plus en zone urbaine) et la manufacture 4,8 %. Les enfants concernés présentaient le profil suivant : ils étaient non scolarisés (filles ou garçons) ou avaient redoublé et abandonné l'école, ou vivaient en milieu rural (travail non rémunéré dans les champs) ou dans des ménages dirigés par des femmes actives dans le secteur informel. Plus largement, il s'agit d'enfants dont le niveau de scolarisation des parents est faible et qui vivent au sein de familles à faible revenu. Les travaux dommageables affectent environ un demi million d'enfants âgés de 5 à 17 ans (475 532 enfants). Dans l'ensemble, l'incidence du phénomène augmente avec l'élévation de l'âge de l'enfant. La différence en milieu rural est favorable aux filles ; ce différentiel augmente à mesure de l'accroissement de l'âge des jeunes garçons.

Sources : REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE (2008), *Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages (2008)*, Institut National de la Statistique – Ministère du Plan : Téléchargeable sur <http://www.ins.ci/n/nada/index.php/catalog/42> et IPEC (2007), *Le travail des enfants au Sénégal Consultation Nationale sur la mesure statistique du travail Consultation Nationale sur la mesure statistique du travail des enfants en prélude de la 18ème CIST* : [http://www.ucw-project.org/attachment/travail\\_enfants\\_Senegal.pdf](http://www.ucw-project.org/attachment/travail_enfants_Senegal.pdf)

## 2.2 Réguler le marché du travail

Les pays de l'aire d'étude engagent d'importants chantiers en vue de réformer les structures d'appui à la recherche d'emploi et se soucient des jeunes. La connaissance des activités informelles et la projection de nouvelles activités économiques programmées dans les plans de développement doivent permettre de mieux connaître les évolutions de la demande de travail. Les structures d'appui doivent permettre de mieux connaître et de mieux orienter les offreurs, en lien avec leurs compétences ; ces structures sont également pensées pour accompagner les jeunes demandeurs d'emploi afin de soutenir l'entrepreneuriat de la jeunesse. En lien avec les objectifs de décentralisation, elles ont des antennes régionales et travaillent plus étroitement avec le secteur privé. Ceci étant, elles arrivent généralement pour remplacer des structures inefficaces et il est trop tôt pour vérifier si leur constitution représente une réelle opportunité.

## 2.3 Faire évoluer le secteur informel : entre accompagnement et formalisation ?

**Evolutions du secteur informel.** Les gouvernements ont longtemps considéré qu'une bonne combinaison de politiques économiques et de ressources permettait la modernisation des économies des pays pauvres. Au fil du temps et de façon mécanique, le secteur informel devait être absorbé par l'extension d'un secteur formel moderne pourvoyeur d'emplois. Contrairement à ces attentes, le secteur informel et l'emploi informel demeurent importants dans les pays de l'aire d'étude. Le secteur informel y demeure la source principale d'emplois. Il se compose de travailleurs indépendants ou de petites entreprises, sans structure formelle ni organisation du capital, et d'emplois occasionnels. Le secteur informel n'est pas un secteur économique au sens classique (primaire, secondaire ou tertiaire) encore moins une branche. On y trouve toutes les branches de l'économie : l'agriculture, l'artisanat, la finance, le commerce, le transport, la médecine, etc. Les activités informelles sont parties prenantes du processus d'urbanisation. Elles se sont principalement développées en milieu urbain, en réponse aux différents besoins de la vie urbaine. Avec un recours minimal au capital, les activités informelles y produisent et y distribuent des biens et services demandés par une population disposant de revenus insuffisants pour accéder aux biens et services commercialisés par l'économie moderne. On trouve également des activités informelles en milieu rural. La saisonnalité des travaux agricoles de l'agriculture pluviale y favorise la recherche d'activités secondaires. De plus, les progrès des agricultures mécanisées et irriguées impliquent la multiplication des services en milieu rural<sup>153</sup>. Les types de besoins et d'activités sont de plus en plus documentés via le volet emploi des enquêtes régulières réalisées sur la santé et la qualité de vie des ménages. Ces données permettent de mieux cerner les problématiques (type d'emploi, type de qualification, problématique d'investissement et d'accès aux capitaux, autres) d'emploi et de sous-emploi afin d'améliorer l'efficacité des politiques publiques de l'emploi, d'accompagner la modernisation, puis la formalisation de ces secteurs économiques.

**Protection des personnes vulnérables : sécurité sociale et filets sociaux.** Les systèmes de sécurité sociale prennent en charge les salariés de la fonction publique, et parfois, ceux du secteur moderne (secteur de la pêche en Mauritanie). En plus des prestations garanties par la puissance publique, certains salariés peuvent bénéficier d'assurances privées ou complémentaires. Ils bénéficient d'une meilleure protection que les personnes actives dans le secteur informel qui n'offre pas de protection sociale structurée. Or, l'emploi informel touche toutes les catégories de travailleurs : employeurs, salariés, personnes travaillant pour leur propre compte, travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale (non rémunérés) et les membres des coopératives de producteurs. Désormais, cette situation change. En dépit des progrès réalisés, les partenaires du

<sup>153</sup> HITIMANA Léonidas, ALLEN Thomas et HEINRIGS Philipp (2011), « Economie informelle et insécurité alimentaire », *Perspectives ouest africaine*, n°6, novembre 2011 : <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/49526780.pdf>

développement, dont le FMI et la Banque mondiale, constatent que la nécessaire croissance économique n'est pas suffisante pour réduire l'extrême pauvreté<sup>154</sup>. En dépit de coûts considérés prohibitifs au début des années 2000, ces partenaires ont changé leur fusil d'épaule. Désormais, les programmes d'aide des partenaires du développement (autres que les stratégies axées sur l'aide d'urgence comme la distribution de vivres) se déploient progressivement. Les bailleurs misent sur des transferts monétaires plus réguliers et plus prévisibles. Ils financent également la réalisation (rémunérée) de travaux par les personnes pauvres et les ménages vulnérables. En phase de démarrage, ces dispositifs sont financés intégralement par les bailleurs ; à moyen terme, les États prévoient d'assumer financièrement en ponctionnant les recettes fiscales supplémentaires générées par la modernisation des secteurs économiques et l'amélioration du recouvrement fiscal. La Mauritanie, le Mali, le Niger et le Burkina disposent d'ores et déjà de politiques, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal sont en phase de construction de caisses nationales de sécurité sociale dont la couverture doit, à terme, être généralisée à l'ensemble des populations actives.

#### Encadré 19. La Banque mondiale aide le Sénégal à renforcer ses filets sociaux

Le gouvernement du Sénégal inaugure aujourd'hui un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) d'un montant de 40,5 millions de dollars destiné à soutenir l'instauration d'un système national de filets sociaux et d'un programme de transferts monétaires ciblés en faveur des ménages pauvres et vulnérables, conformément à un projet approuvé en mai 2014 par le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale. Mis en œuvre par la Délégation générale à la protection sociale et la solidarité nationale (DGPSN), le projet de filets sociaux contribuera à l'établissement du tout premier registre des ménages vulnérables afin de permettre une identification plus fine et un meilleur ciblage des bénéficiaires des programmes sociaux.

*'Le Sénégal a une occasion unique de bâtir un système solide d'amortisseurs sociaux. Pierre angulaire du dispositif, ce registre permettra de cibler efficacement les populations les plus vulnérables du pays, souligne Vera Songwe, directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Sénégal. Le gouvernement sera ainsi en mesure de mieux aider les pauvres et d'améliorer leur résistance aux chocs.'*

Sur l'enveloppe globale de 40,5 millions de dollars, 25,7 millions seront consacrés à des transferts en faveur des ménages les plus démunis bénéficiaires du Programme national de bourses de sécurité familiale (PNBSF). Par ailleurs, 4,9 millions de dollars seront dédiés à des campagnes d'information, d'éducation et de communication visant à promouvoir des investissements dans les soins médicaux préventifs, l'hygiène, la nutrition, le développement de la petite enfance et l'éducation.

*'Ces mesures d'accompagnement sont un volet essentiel du programme de transferts monétaires, l'argent seul ne pouvant pas entraîner de changements durables. Les ménages doivent investir dans leur capital humain et, en particulier, celui de leurs enfants, s'ils veulent briser le cercle vicieux de la pauvreté', explique Aline Coudouel, spécialiste principale de la protection sociale à la Banque mondiale.*

Le projet vise à introduire des systèmes d'information et de gestion efficaces qui permettront, à travers ce registre unique, de procéder à un ciblage transparent. Il donnera également au PNBSF les moyens de sécuriser le paiement des bénéficiaires, vérifier l'assiduité des enfants à l'école et mettre en place des modules de sensibilisation qui aideront les familles à s'extraire de l'extrême pauvreté. En consolidant les capacités institutionnelles de la DGPSN, le projet resserrera la coordination des acteurs clés du secteur autour d'objectifs sectoriels communs. En plus du projet financé par l'IDA, le Groupe de la Banque mondiale prépare un nouveau projet visant à renforcer les mesures de protection sociale afin d'atténuer l'impact du changement climatique et d'autres

<sup>154</sup> Cf. MONCHUK Victoria (2013), *Reducing Poverty and Investing in People: The New Role of Safety Nets in Africa. Directions in Development*. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-0094-8. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/16256/9781464800948.pdf>

chocs sur les ménages les plus démunis. Doté de 11 millions de dollars et prévu à l'horizon 2016, ce projet s'inscrit dans le cadre du *Sahel Adaptive Social Protection Trust Fund*.

Ce fonds fiduciaire multidonateurs, dont bénéficient le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, a été institué l'an dernier pour aider les pays du Sahel à s'affranchir d'une aide d'urgence coûteuse, réduire la pauvreté et renforcer durablement la sécurité alimentaire et la résistance aux chocs climatiques. Il soutient une nouvelle approche intégrée de la protection sociale qui favorise l'adaptation en aidant les ménages pauvres à anticiper les chocs, climatiques et autres, pour mieux les supporter, à travers des transferts monétaires réguliers, la constitution d'actifs communautaires et le renforcement du capital humain. Le fonds fiduciaire bénéficie dans un premier temps de 75 millions de dollars apportés par le Royaume-Uni, *via* son ministère du Développement international (DfID).

*'Le Royaume-Uni se réjouit de pouvoir soutenir le fonds fiduciaire de la Banque mondiale à travers un investissement conséquent et de savoir que le Sénégal en sera l'un des premiers bénéficiaires. Cette contribution renforcera le Programme national de bourses de sécurité familiale mis en place par les autorités sénégalaises et permettra ainsi de donner à plusieurs centaines de milliers de familles démunies les moyens de s'extraire de l'extrême pauvreté'*, indique l'ambassadeur du Royaume-Uni au Sénégal John Marshall.

Source : BANQUE MONDIALE (2015), « La Banque mondiale aide le Sénégal à renforcer ses filets sociaux », Communiqué, 19 avril : <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2015/02/19/world-bank-helps-senegal-strengthen-social-safety-nets>

### 3. HORIZON 2030 – TENDANCES LOURDES, SIGNAUX FAIBLES DE CHANGEMENT ET INCERTITUDES

#### 3.1 Tendances lourdes

**Information sur le marché du travail et gouvernance de l'emploi.** Les États construisent ou ont achevé la construction d'appareils statistiques. Des enquêtes régulières sur la pauvreté des ménages permettent de mieux connaître la structure de l'emploi et devraient s'avérer utiles pour la construction des politiques macro et microéconomiques visant à soutenir la croissance. La gouvernance du secteur de l'emploi est également en cours d'amélioration. L'idée est de remédier aux faibles synergies des acteurs étatiques impliqués dans ô de renforcer les systèmes et de financement des activités. Dans l'aire d'étude, les dispositifs sont nombreux, les acteurs également, mais la cacophonie ne facilite pas la lecture pour les personnes concernées, pas plus qu'elle ne facilite la coordination efficace des différentes mesures. Les pays entendent de façon générale :

- concentrer les activités qui sont éparpillées entre plusieurs ministères, structures et fonds. Cet éparpillement provoque des problèmes de coordination des interventions sur le terrain et conduit à des inefficiences, tant en termes de capacité d'intervention face aux attentes de la population en grande majorité jeune, qu'en termes d'identification et de profilage des besoins des employeurs, de collecte des offres d'emploi à pourvoir, de mobilisation des acteurs, etc.
- Améliorer les informations sur les opportunités d'emplois existants y compris leur localisation et les compétences requises. Le manque d'information de qualité conduit à des choix tardifs, non appropriés ou largement disproportionnés par rapport aux possibilités offertes.

- Assurer la promotion des services publics d'emploi qui sont généralement méconnus par les jeunes. En Côte-d'Ivoire, où le système semble être le plus avancé, les relations personnelles restent dominantes comme modalité de recherche d'emploi des chômeurs (68,7 %), davantage pour les primo-demandeurs d'emploi (70,6 %) et pour la ville d'Abidjan (73,2 %). Seulement 1/3 des chômeurs sollicitent les structures de promotion de l'emploi. La proportion des chômeurs qui ignorent l'existence de telles structures est de 90,9 % en milieu rural contre 77,6 % dans les autres villes et 67,5 % à Abidjan.
- À horizon 2030, il est envisageable que les pays de l'aire d'étude puissent s'appuyer sur une connaissance statistique fine de la situation des ménages et de l'emploi....sans que cela garantisse pour autant la création d'emplois !

### **Encadré 20. L'agence nationale pour l'emploi des jeunes au Sénégal**

Le chef de l'État sénégalais, Macky Sall, a officiellement lancé les activités de l'agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ), mercredi à Dakar, avec comme, entre autres objectifs, de faciliter l'accès à un emploi aux jeunes et groupes vulnérables devant permettre de créer 113 mille emplois à l'horizon 2017, a constaté APA. « L'Anpej cible des jeunes hommes et femmes âgés de 18 à 35 ans à la recherche d'un renforcement de capacités, d'un emploi salarié et d'un financement de projets. Ses services tournent autour de l'information, de l'appui-conseil, de financement et de l'insertion", a expliqué Amadou Lamine Dieng, son directeur général au cours de la cérémonie de lancement. Au Sénégal, 62,5% de la population a entre 15 et 35 ans. Chaque année, 200 mille nouveaux demandeurs d'emploi arrivent sur le marché du travail. Parmi eux, 31% sont diplômés de l'enseignement supérieur et 46% n'ont aucune formation ou qualification. Pour lutter contre le chômage, l'agence mettra en place un système d'informations intégré sur le marché du travail, facilitera les conditions d'accès à un emploi aux jeunes et groupes cibles, renforcera l'employabilité des jeunes et facilitera l'accès des jeunes et groupes vulnérables aux financements des projets.

"Nous allons également appuyer et accompagner les jeunes dans l'élaboration et l'exécution des projets, mener toute action pouvant promouvoir l'emploi des jeunes, élaborer le programme d'insertion professionnelle des marchands ambulants", a poursuivi Amadou Lamine Dieng, Dg de l'APEJ. Selon lui, le constat est que la principale contrainte à l'emploi des jeunes est le manque de formation, amenant ainsi l'agence à vouloir insister sur l'employabilité des jeunes et la création de centres d'incubation, avec l'installation de structures dédiées dans les 45 départements que compte le pays. En marge du lancement de ses activités, l'ANPEJ a signé une convention de partenariat avec l'opérateur de téléphonie Tigo. Cet accord offre des opportunités de développement de l'emploi mais aussi pour la jeunesse. Ce partenariat intègre, entre autres, une subvention annuelle de 50 millions pour financer des projets de jeunes entrepreneurs, un stage pour 100 jeunes diplômés sélectionnés par l'agence, le recrutement si possible des jeunes en fin de stage, la mise à la disposition de

l'ANPEJ de l'expertise matérielle, technique et financière dans le cadre de la mise en œuvre du projet de création d'une plate forme multiservices. L'ANPEJ est le fruit de la politique de rationalisation des structures en charge de l'emploi des jeunes initiée par le président Macky Sall et qui abouti à la suppression de l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ), du Fonds national de promotion des jeunes (FNPJ), de l'Office pour l'emploi des jeunes des banlieues (OFEIJBAN) et de l'Agence nationale d'appui aux marchands ambulants (ANAMA).

Source : SENEWEB.COM (2014), « Sénégal : L'agence nationale pour l'emploi des jeunes officiellement lancée », 27 août : [http://www.seneweb.com/news/Societe/senegal-l-agence-nationale-pour-la-promotion-de-l-emploi-des-jeunes-officiellement-lancee\\_n\\_133779.html](http://www.seneweb.com/news/Societe/senegal-l-agence-nationale-pour-la-promotion-de-l-emploi-des-jeunes-officiellement-lancee_n_133779.html)

**Créations d'activités décentes et transformation structurelle de l'économie.** La programmation de nouvelles activités économiques laisse augurer de la création d'emplois. Les plans d'actions doivent permettre d'opérationnaliser les stratégies de développement et ciblent particulièrement la création d'emplois directs pour les jeunes, les femmes et autres populations vulnérables. Elle s'appuie sur trois piliers :

- la stimulation de la création économique ;
- l'investissement dans l'accumulation du capital humain ; et
- la rationalisation de la gouvernance de l'emploi.

La transformation structurelle de l'économie désigne la réallocation de l'activité économique des secteurs à faible productivité vers des secteurs où elle est plus forte. Si cette transformation a des variantes locales qui dépendent des avantages compétitifs des différents pays de l'aire d'étude, elles sont prévues pour générer une baisse relative<sup>155</sup> du poids du secteur agricole et un transfert de la main d'œuvre vers des secteurs plus productifs, un accroissement des industries manufacturières et des services modernes à forte productivité. Cette transformation est conditionnée au déploiement d'infrastructures (énergie, transport) compétitives. Cela vaut particulièrement au Nigeria, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal.

**La modernisation graduelle de l'économie informelle** doit permettre d'opérer une transition souple vers une économie formelle. Cette mutation s'opère par des actions fortes en direction des secteurs d'activités concernés. Elle doit se traduire par :

- la structuration de nouveaux corps de métiers ou le renforcement de ceux existants ;
- l'accès du secteur informel à la protection sociale ;
- l'organisation des filières clefs de l'artisanat de production ;
- l'implantation d'incubateurs et de zones d'artisanats dédiées ;

<sup>155</sup> Le secteur agricole doit rester prédominant mais sa part doit diminuer. Ces projections ne sont pas faites à population constante mais intègrent l'arrivée de jeunes sur le marché du travail dans le contexte d'expansion démographique régionale.

- la formalisation du commerce intérieur (création de marchés de gros pour les céréales et les fruits et légumes) et du transport ;
- la simplification des obligations de déclaration et de la fiscalité sur les micro-entreprises et la création d'un fond d'impulsion afin de faciliter les prêts pour la clientèle à revenus modestes, ou irréguliers ;
- le développement du Low income banking (LIB) périurbain et rural : concurrence, levée de contraintes légales ;
- l'accélération du développement et de la consolidation de la micro-finance : la professionnalisation et la segmentation des offres doivent permettre aux populations d'accéder au marché des capitaux et d'y trouver des produits adaptés ;
- l'accompagnement intégré de l'économie rurale : élargissement de l'offre et innovation (mobile banking), produits spécifiques et accompagnement de la demande entreprises.

**Investissements dans le secteur agricole et fixation des populations.** Afin de lutter contre l'exode rural, la création d'emplois à haute intensité de main d'œuvre dans le secteur agricole est particulièrement ciblée. Ces stratégies doivent par ailleurs contribuer à améliorer la dépendance alimentaire des pays, à travers la création de nouvelles filières — agriculture irriguée, les filières maraichères, les filières d'élevage et la pisciculture. Les travaux d'amélioration des conditions de production (outil de stockage, digues et petits aménagements hydrauliques, etc.) doivent également permettre aux populations de lutter contre la saisonnalité d'une agriculture pluviale encore largement dominante.

**Encadré 6. Re-végétalisation de la zone désertifiée du bouli et aménagement d'un périmètre maraicher (Burkina Faso)**

Le projet 'Réhabilitation d'une réserve d'eau (bouli), en vue de développer l'activité agricole' comprend deux grandes étapes. La première étape, réalisée en mars 2014, a consisté, par surcreusement du bouli, à doter le village de Bourba d'un réservoir d'eaux de pluies d'une capacité suffisante pour assurer les besoins en eau des villageois (usage quotidien, élevage, développement d'une activité maraichère) toute l'année. Le projet entre maintenant dans la seconde étape, qui passe par une fixation des sols par cordons pierreux et une re-végétalisation de la zone. L'objectif étant de créer un périmètre maraîcher, qui permettra alors le développement de la culture potagère, facteur d'autosuffisance alimentaire et d'activité marchande pour le village de Bourba.

Source : AGENCE MICROPROJET : *Réhabilitation d'une réserve d'eau (bouli) en vue de développer l'activité agricole* : <https://www.agencemicroprojets.org/projets/16366/>

### 3.2 Signaux de changement

**Créer des vocations d'entrepreneurs.** Dans l'ensemble des pays, un diagnostic a permis de souligner l'importante contribution des activités informelles aux économies locales. Les politiques publiques visent dans ce domaine la promotion de l'auto emploi au profit des jeunes par la création de micros, petites et moyennes entreprises et/ou industries dans les

filières porteuses de l'économie nationale. En effet, il sera difficile pour le secteur moderne réhabilité – grandes entreprises présentes et entrantes dans le cadre de la diversification économique – d'absorber l'ensemble des entrants sur le marché du travail, d'autant plus que certaines des activités prévues s'avèrent intensive en capital mais peu intensives en main d'œuvre (opérations de transformation des métaux, raffinage, transformation des produits agricoles). Du fait de la contraction des dépenses de fonctionnement de l'État qui interdit l'embauche massive dans la fonction publique, seule la logique de l'entrepreneuriat reste viable. L'idée générale est de transformer le secteur informel en un tissu de PME modernisées et pourvoyeuses de recettes fiscales au service de la transformation structurelle de l'économie. Cette transformation s'effectue au croisement d'initiatives publiques et privées qui agissent en complémentarité. Elle ne pourra pas concerner l'ensemble des TPE-PME informelles et vise plus précisément les entrepreneurs les plus agiles, dotés de capacités d'innovation liés aux efforts réalisés pour se former, disposer des capitaux et accéder aux facteurs de production. Autrement dit, il s'agit de personnes vulnérables mais qui disposent de ressources pour projeter une évolution de leur condition.

### **Encadré 7. Appuyer l'entrepreneuriat, un enjeu pour le secteur privé et les pouvoirs publics**

La confédération Générale des entreprises de Côte-d'Ivoire a reçu le Lundi 30 Novembre 2015, le ministre Azoumana MOUTAYE, Ministre de l'Entreprenariat National, de la Promotion des PME et de l'Artisanat de Côte-d'Ivoire à la maison de l'entreprise dans le cadre d'une rencontre d'échange portant sur des problématiques liées à l'emploi, à l'entrepreneuriat, au financement des PME et à l'accès aux marchés publics.

La CGEI...est engagée dans une dynamique de participation et d'actions en faveur de l'entrepreneuriat en Côte-d'Ivoire. Pour traduire cet engagement, elle a initié la CGECI Academy et l'accélérateur issu de la Business Plan Competition (BPC) pour encourager, financer et encadrer l'entrepreneuriat jeune...Le ministre de l'Entreprenariat National, de la Promotion des PME et de l'artisanat, en initiant cette rencontre, a justement voulu établir un pont entre son ministère et le patronat ivoirien, en vue de profiter de son expérience en matière d'entrepreneuriat, mais aussi mettre en place un cadre d'échanges et de réflexion afin de générer les conditions nécessaires à la création de '400 000 emplois' initié par le ministre MOUTAYE. Un projet qui se décline entre autres à l'encouragement à la création d'entreprises nationales et à la mise en place de 3 incubateurs (Abidjan, Yamoussoukro et Bouaké). Aussi, les deux parties ont également échangé sur la question liée à la mise en place du fonds de garanti, doté d'un financement initial de 5 milliards sur un objectif de 20 milliards FCFA (en voie de mise en place parla CGCI et dédié aux PME) qui devrait bénéficier du soutien du ministère...Les deux parties se sont engagées à collaborer étroitement afin de dynamiser la création d'emplois à travers l'entrepreneuriat national, mais aussi à travers l'accompagnement et le développement de celles qui existent. Le président de la CGECI a affirmé toute la disposition de son organisation à travailler avec le ministère de l'Entreprenariat National, de la Promotion des PME et de l'Artisanat afin de donner à la Côte-d'Ivoire un tissu de PME et de champions nationaux performants

Source : ENTREPRENARIAT.GOUV.CI (2016), *Rencontre entre le Gouvernement et le Patronat*, 15 février : [http://www.entrepreneuriat.gouv.ci/details\\_actualite\\_view.php?num=12](http://www.entrepreneuriat.gouv.ci/details_actualite_view.php?num=12)

**Recours à l'approche HIMO.** En milieu rural, l'approche à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) promue par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), décrit l'utilisation optimale de la main d'œuvre pour réduire au maximum la pauvreté, tout en considérant attentivement les questions de coûts et de qualité. Cette approche est mobilisée pour la réhabilitation et/ou la construction d'ouvrages d'art et d'équipement agricoles. L'idée générale est la recherche d'un équilibre d'utilisation adéquat entre la main d'œuvre, les matériaux et équipements (matériels) afin d'obtenir un produit rentable et de qualité satisfaisante en substituant l'usage intensif de capitaux et de technologies par celui de la main d'œuvre. Cette approche permet de créer un plus grand nombre d'emplois non-qualifiés ou peu qualifiés par rapport à l'utilisation seule des méthodes à haute intensité d'équipement ; ces emplois sont accessibles à des personnes avec un bas niveau de formation ou d'apprentissage, y compris les femmes ; s'ils sont convenablement ciblés, les plus défavorisés en profitent directement grâce à l'obtention de revenus. En outre, au niveau local, l'approche HIMO encourage la responsabilité vis-à-vis des biens collectifs et facilite le transfert de compétences aux communautés locales des connaissances utiles à la prise en charge ultérieure de l'entretien. Les effets positifs immédiats des programmes d'infrastructures à haute intensité de main d'œuvre sont réels lorsqu'ils sont correctement planifiés et exécutés. Leur contribution à long terme sur la réduction de la pauvreté dans des situations de chômage et de sous-emploi chroniques est cependant plus nuancée. Les approches à haute intensité de main d'œuvre peuvent éventuellement contribuer à la réduction de la pauvreté si les conditions suivantes existent :

- elles s'inscrivent dans un programme continu de construction/réhabilitation d'infrastructures basé sur la main d'œuvre durant une période de plusieurs années;
- elles instaurent et permettent de maintenir un programme d'entretien des biens créés;
- les biens produits sont de très bonne qualité et génèrent des activités productives et des revenus durables pour les pauvres, et ;
- la construction des biens s'accompagne de produits complémentaires (semences, engrais) et de services (vulgarisation agricole, développement économique) importés qui peuvent être utiles à la création de sources de revenus durables.

**Encadré 23. Approche HIMO — Résorber le chômage des jeunes pour un développement durable au Burkina Faso (18 mars 2016)**

L'approche haute intensité de main d'œuvre (HIMO) est préconisée par le Bureau International du Travail (BIT). Initialement, elle visait à maximiser l'utilisation de la main-d'œuvre dans les petits travaux en milieu rural. Elle a souvent été synonyme de petits travaux à basse productivité et temporaires en réponse aux crises. Ainsi, l'approche était-elle quasi exclusivement envisagée comme moyen 'd'occuper' la main-d'œuvre, sans prêter suffisamment d'attention aux résultats du travail. Dans ce contexte, elle a fait l'objet de nombreuses critiques. Le BIT a, par la suite, orienté sa coopération vers des programmes durables, du point de vue technique ainsi qu'économique. Après 2011, prenant conscience de l'importance de l'emploi des jeunes pour la stabilité du pays, le Burkina Faso, engagé sur la voie des travaux HIMO depuis

les années 1980, s'est doté d'une politique Nationale de Protection Sociale avec pour finalité de mettre en place un dispositif liant la protection sociale à l'emploi afin d'éviter de réagir de manière ponctuelle aux crises. Le programme 3 de cette politique est axé sur la « mise en œuvre de programmes HIMO afin de réduire la vulnérabilité des populations les plus pauvres par la garantie d'une sécurité minimale de revenus et en favorisant l'accès au marché du travail.

L'approche HIMO vise la construction d'infrastructures avec la participation des populations bénéficiaires et en faisant recours aux matériaux locaux en lieu et place des techniques à Haute Intensité d'Équipement (HIEQ). Cette approche a permis de réaliser des infrastructures socio-éducatives, sanitaires et communautaires (pistes rurales, rues pavées, micro-barrages, des puits à grand diamètre, écoles, centres de santé et de promotion sociale (CSPS), boullis, banques de céréales, pharmacies et boutiques villageoises, etc.). Entre 2012 et 2013, plus de 25 000 jeunes ont été recrutés dans le cadre du Programme spécial de création d'emplois (PSCE) pour l'exécution de travaux HIMO. Selon une étude du ministère de l'économie et des finances, les programmes HIMO exécutés ou en cours d'exécution ont injecté plusieurs milliards de FCFA dans l'économie nationale et ont contribué à la mise en place d'infrastructures économiques, socles du développement durable. Les résultats ou les produits de l'HIMO et, en l'occurrence, les pistes rurales ont permis le désenclavement de plusieurs centaines de villages et accélérer les échanges villes-campagnes.

Source : BATIONO Aimé Florantin (2016), « Approche HIMO : Résorber le chômage des jeunes pour un développement durable au Burkina Faso », *Edufaso*, 18 mars : <http://www.ecodufaso.com/approche-himo-resorber-le-chomage-des-jeunes-pour-un-developpement/>

### **Protection sociale et équité dans l'accès au travail.**

- La contribution des filets sociaux à la réduction de la pauvreté ne fait plus débat. Ces filets vont concerner l'ensemble des personnes qui ne disposent pas d'un accès à des systèmes de sécurité sociale. Sachant que, d'une façon générale, seules les personnes exerçant dans la fonction publique disposent d'une protection sociale, l'idée est d'augmenter l'accès des travailleurs du secteur moderne à la protection sociale et de créer des dispositifs pour les populations vulnérables du secteur informel. Cela se traduit par la formulation de mesures visant la constitution de stratégies nationales de sécurité sociale et d'opérationnalisation de la couverture médicale universelle, de mise en œuvre de mesures particulières à l'attention des groupes les plus vulnérables et éventuellement, de programmes destinés aux personnes handicapées (Mauritanie, Sénégal). En Mauritanie, les employés des établissements publics et des sociétés nationales peuvent désormais accéder à la Caisse nationale d'assurance maladie créée en 2005. Reste que si le débat n'existe plus sur les effets positifs de ces systèmes, celui concernant leur financement reste ouvert. Aujourd'hui, les initiatives sont financées par les programmes des bailleurs, mais il est prévu que l'augmentation des recettes fiscales liées à la modernisation économique permette aux États concernés de prendre le relai nécessaire pour pérenniser ces initiatives.

- L'équité dans l'accès au travail est un objectif affiché par l'ensemble des pays de l'aire d'étude qui affichent le souhait de mettre un terme aux discriminations envers les femmes. Ces politiques supposent notamment de mettre l'accent sur l'éducation des femmes.

### 3.3 Incertitudes majeures

**Capacité à créer des emplois dans le secteur moderne.** Les emplois du secteur moderne ne sont pas très intensifs en main d'œuvre. Pour les pourvoir, il est nécessaire d'accélérer les mesures dédiées à la formation initiale et professionnelle. En Côte-d'Ivoire, les visées des plans sont de l'ordre de 200 000 emplois décents créés annuellement alors que seuls 60 000 auraient été réellement créés dans une période de forts investissements dans les infrastructures. Dans un contexte démographique particulier, le rattrapage projeté est un défi immense, voire insurmontable, sachant que les emplois des secteurs modernes ont trait à des matières premières et fluctuent en fonction des évolutions de la demande mondiale. De plus, les projections de créations d'emploi sont dépendantes de l'atteinte de nombreux pré requis. Si les directions initiées ne devraient pas changer, la satisfaction des objectifs quantitatifs affichés reste incertaine, sans compter qu'ils devront certainement être révisés pour être ajustés à l'évolution de la population active.

Dans le secteur agricole, les stratégies prioritaires de lutte contre l'insécurité alimentaire tout comme la modernisation des pratiques doit rapidement s'avérer créatrice d'activité. Dans les autres secteurs projetés, essentiellement dans l'industrie extractive, la création d'emploi reste suspendue aux évolutions du cours des matières premières et aux évolutions de la demande mondiale. En effet, dans ces industries, la demande est faible lorsque des surcapacités existent à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, seules les mines les plus productives restent en situation de plein emploi. Cette compétitivité est tributaire de la compétitivité des facteurs, infrastructures, prix de l'énergie, prix du transports et salaires et compétences des ressources humaines. Aujourd'hui, les installations de l'aire d'étude PRS 2030 ne sont pas compétitives et de ce fait particulièrement sensibles aux évolutions de la demande mondiale<sup>156</sup>.

**La capacité des pays à supporter sur la durée la construction de système d'assurance pour tous est très incertaine.** La prise en charge des politiques de transferts par les bailleurs conditionne des avancées qui sont théoriquement indexées à la croissance des économies locales. Si la croissance économique devait se tarir et que l'action des bailleurs était en conséquence réorientée, les systèmes de filets sociaux pourraient être démantelés.

**Essor de l'entrepreneuriat.** Il est très incertain que l'on assiste à un boom de l'entrepreneuriat. Eu égard à la masse des indigents, il est souvent facile de trouver des succès stories, mais suggérer que les africains sont tous sur la voie de l'entreprise est une méprise. Dans leur grande majorité, les jeunes n'accèdent pas aux capitaux, pas aux technologies pas plus qu'à la formation. S'il existe quelques incubateurs, ils sont encore

<sup>156</sup> Le cas de la Société nationale industrielle et minière de Mauritanie est très illustratif : si les gisements sont d'une qualité exceptionnelle, la mauvaise gouvernance, la qualité modeste des ressources humaines et les prix du transport et de l'électricité la pénalisent lourdement. Lorsque les cours baissent, cette entreprise vend à perte. La transformation ne peut être effectuée sur place : en dépit des investissements d'ores et déjà réalisés, le coût de l'énergie distribuée est trop important assurer la compétitivité de l'entreprise.

trop peu nombreux et pas assez soutenus par les associations patronales. Les efforts des secteurs de la santé et de l'éducation n'auront certainement pas assez d'impact à horizon 2030 pour générer les changements attendus en matière d'emplois. Dans l'immédiat, l'entrepreneuriat n'est pas une vocation mais une nécessité.

### 3.4 Zoom pays

**Burkina Faso.** Le Burkina Faso est caractérisé par une population jeune à croissance rapide, majoritairement rurale et occupant des emplois qui ont une faible productivité ou qui génèrent peu de revenus. Sept burkinabè sur dix ont moins de 30 ans. Le nombre de jeunes (15-24 ans), primo demandeurs d'emplois, doublera entre 2010 et 2030<sup>157</sup>, passant de trois à six millions ; ce qui va créer une tension sur le marché du travail. La population active est essentiellement rurale et non qualifiée. Les opportunités de travail se limitent à celles qui ont une faible productivité ou qui génèrent peu de revenus : environ 80 % des travailleurs dépendent de la production agricole ; seuls 5 % des travailleurs sont salariés dans le secteur formel (public ou privé) et les femmes en représentent 15 %. Le Burkina, qui a changé de régime politique récemment, est en passe de formuler sa stratégie d'émergence ; ses dispositions spécifiques relatives à l'emploi ne sont pas encore explicitées. Néanmoins, l'ancien président avait pris des mesures de rationalisation et de renforcement de la gouvernance du marché du travail, de renforcement de l'emploi pour les personnes vulnérables et la promotion de l'approche HIMO qui, bien qu'amendées, devraient être poursuivies. Les structures qui appuient l'emploi, dont l'efficacité doit être évalué et qui devraient être rationalisées sont les suivantes :

- L'Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi (ANPE), née en 2005 de la mutation de l'ONPE, créé le 19 mars 1974. Ses missions sont d'appliquer la politique gouvernementale en matière d'emploi ; d'étudier les problèmes relatifs à l'emploi, à la formation et au perfectionnement professionnels ; d'organiser un système d'intermédiation et d'information sur le marché de l'emploi ; d'identifier les besoins et les possibilités de formation professionnelle et de perfectionnement ; d'accroître l'offre de la formation professionnelle et d'apprentissage ; d'appuyer l'auto emploi de certaines catégories de demandeurs d'emploi ; d'organiser et suivre les opérations de recrutement collectif de main d'œuvre en vue de son emploi hors du territoire ; de tenir une documentation de référence relative à l'emploi et à la formation professionnelle.
- Le Fonds d'intervention pour l'emploi, créé en octobre 1998, structure faîtière des instruments de financement, sous tutelle du ministère en charge de l'emploi. Ses attributions sont de réceptionner et d'analyser les dossiers de projets qui lui sont soumis par les promoteurs et les entreprises ; d'accorder sur ses fonds propres les concours nécessaires à la mise en œuvre des projets sélectionnés, sous forme d'avances remboursables ; d'assurer le recouvrement des fonds alloués ; de rechercher les financements et d'en assurer la gestion.

<sup>157</sup> BAD (2012), *Burkina Faso : document de stratégie pays*, mai : <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Burkina%20Faso%20DSP%202012-2016%20-%2016%20mai%202012%20RDof%20version%20TRADUCTION%205%20CLEAN%20EDITED%20FR.pdf>

- Le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) Structure publique créée sous forme de projet en décembre 1998, le FAPE vise à appuyer la création d'emplois, la promotion ou la consolidation des emplois déjà existants par le financement des projets ; à octroyer le concours nécessaire à la mise en œuvre des projets sélectionnés ; à suivre et encadrer les promoteurs ayant bénéficié d'un financement FAPE ; à recouvrer les fonds alloués aux promoteurs ; à rechercher des financements et assurer leur gestion. Le FAPE a permis la réalisation de près de 400 projets dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat, du bâtiment et des travaux publics, du transport et du commerce pour un coût de 1,267milliards de francs CFA XOF, générant ainsi 2 107 emplois au cours de la période 2000-2003.
- Le Fonds d'appui au secteur informel (FASI) Créé en février 1998, le FASI intervient sous forme de crédits remboursables d'un montant plafond de 1 500 000 CFA XOF au taux d'intérêt de 13 %, pour une durée de 5 ans assortie d'une période différée de 6 mois, à des conditions préalablement définies au profit des opérateurs du secteur informel de nationalité burkinabè.
- Le Programme national d'appui à la réinsertion des travailleurs déflatés (PNAR-TD) Sa mission est de développer toute forme d'initiatives en vue d'assurer une reconversion professionnelle appropriée aux travailleurs qui ont perdu leur emploi en leur offrant de nouvelles possibilités de réinsertion à la vie active. Son objectif est de parvenir à la prise en charge progressive de l'ensemble des travailleurs déflatés. Il s'agit de les inciter à s'orienter vers l'auto emploi à travers la formation et l'octroi de crédits permettant de développer des initiatives productives. Ses activités touchent l'information et la sensibilisation, le perfectionnement et le recyclage, le financement des PME/PMI, l'assistance-conseil aux promoteurs, le suivi et le recouvrement.
- Le Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF), créé en 1990 avec mission principale de promouvoir l'accès des femmes au crédit en leur accordant des prêts et/ou en leur offrant sa garantie, en leur dispensant une formation qui permette une meilleure gestion de leurs affaires.
- Le Centre d'information des jeunes sur l'emploi et la formation (CIJEF) dont les activités sont la diffusion permanente d'informations sur la ville, ses activités, les structures d'appui en matière de formation et d'emploi ; l'organisation d'exposition, de conférences débats sur des thèmes liés à la ville, à l'environnement urbain, aux expériences de jeunes de Ouagadougou mais aussi d'autres villes burkinabè et africaines ; des visites de sites d'activités novatrices notamment les expériences des jeunes, échanges avec leurs promoteurs et des opérateurs économiques de la place ; des permanences et accueils des partenaires et des organismes qui œuvrent dans les domaines de la formation et de l'emploi ; l'accueil, l'écoute, l'information, le conseil et l'orientation des jeunes vers les structures adéquates à leurs besoins.

**Côte d’Ivoire.** La situation de la Côte-d’Ivoire est caractérisée par une réduction sensible du taux de chômage entre 2012 et 2014. La question de l’emploi reste toutefois préoccupante dans la mesure où les emplois sont en majorité précaires et fortement concentrés dans le secteur informel. Le pays est confronté au paradoxe d’un chômage massif des diplômés combiné à la difficulté éprouvée par les entreprises à pourvoir certains postes. La population en emploi salarié est passée de 1 597 532 personnes en novembre 2012 à 1 813 204 en février 2014, soit une augmentation de 14 %. Au total, entre 2012 et 2014, les créations d’emplois dans le secteur formel ont été estimées à 251 818 emplois de 2011 à mai 2014, dont 36 678 emplois pour le secteur public et 215 140 emplois pour le secteur privé. Cette évolution positive dans la création d’emplois s’est traduite par une baisse du taux de chômage stricto sensu de 9,8 % en 2012 à 5,6 % en 2013. Le taux de chômage pour les jeunes de 14 à 35 ans est estimé à 8,6 % dont 12 % pour les femmes et 5,6 % pour les hommes de la même tranche d’âge. Prenant en compte l’ensemble de ces considérations, l’Agence d’étude et de promotion de l’emploi (AGEPE) estime à 26,5 % le taux de chômage combiné (de main d’œuvre potentielle, au chômage et en sous emploi). Par ailleurs, 67 % des personnes en emploi, en situation de chômage et de main d’œuvre potentielle ont des revenus mensuels inférieurs au SMIG qui est de 60 000 FCFA/mois. Dans le même temps, 93,4% de la population est employée dans le secteur informel !

La structure de l’emploi indique une concentration de la main d’œuvre dans le secteur des Services (44 %) et l’Agriculture (43,5 %), l’industrie ne représentent que 12,5 %. Pour atteindre ces résultats, le gouvernement a adopté, le 7 juin 2012, une politique nationale de l’Emploi (PNE) qui visait principalement la création d’emplois dans une dynamique de croissance forte, durable et inclusive, tirée par le développement du secteur privé. La PNE vise la création d’au moins 200 000 emplois par an. Les plans d’actions prioritaires 2013-2014 en cours d’élaboration permettront de l’opérationnaliser, avec notamment la création d’emplois directs pour les jeunes, les femmes et autres populations vulnérables. Elle s’appuie sur la stimulation de la création économique, l’investissement dans l’accumulation du capital humain et la rationalisation de la gouvernance de l’emploi.

Reste qu’un grand nombre de jeunes n’ont toujours pas accès à une formation et à des stages. Les projections montrent que 350 000 nouveaux travailleurs vont arriver sur le marché de l’emploi chaque année. À ce rythme, la population active devrait atteindre 22 millions en 2025, soit 40 % de plus qu’aujourd’hui. Sans création d’emplois supplémentaires et stimulation de l’entrepreneuriat, la situation actuellement rencontrée pourrait empirer. La fourniture d’infrastructures compétitives, l’accès aux capitaux et aux formations adaptées avec la demande de travail sont ainsi des priorités de l’action publique. Néanmoins, l’équilibre entre l’action sociale d’urgence et cette programmation de moyen terme est délicate à mettre en œuvre. En novembre 2013, au vu des résultats de l’étude sur l’emploi 2012, le Gouvernement a adopté une stratégie de Relance de l’emploi (SRE) qui vise à améliorer l’action gouvernementale et à la rendre plus efficace et transparente, particulièrement en faveur des jeunes.

Les mesures générales intègrent l’amélioration du climat des affaires, le lancement de projets d’investissements. Les mesures spécifiques comprennent l’introduction d’un premier stage /premier emploi dans le nouveau code du travail en cours de revue, le renforcement des programmes de créations d’emplois pour les jeunes et les femmes, la

mise en œuvre d'une stratégie de création d'emplois au niveau régional et l'amélioration de l'accès aux contrats publics pour les PME à travers le projet de loi pour la Promotion et l'orientation des PME.

Néanmoins, la faible articulation entre le marché du travail et la politique d'accompagnement pour l'emploi freine les progrès. Au regard de la durée moyenne de chômage des jeunes primo demandeurs d'emploi (4,4 ans), l'adéquation formation emploi et l'employabilité des demandeurs d'emplois constituent des défis à relever. La faible qualification, les formations initiales jugées trop théoriques sont des facteurs qui limitent l'employabilité des demandeurs d'emploi, plus particulièrement des jeunes. La faible synergie entre les acteurs étatiques de la lutte contre le chômage et la faiblesse du système d'information sur l'emploi (nombreux dispositifs et mauvaise coordination) handicape également les personnes en quête d'emplois. Ainsi, les services publics d'emploi sont généralement méconnus par les jeunes. Les relations personnelles sont dominantes comme modalité de recherche d'emploi des chômeurs (68,7 %), davantage pour les primo-demandeurs d'emploi (70,6 %) et pour la ville d'Abidjan (73,2 %). De plus, seulement 1/3 des chômeurs sollicitent les structures de promotion de l'emploi. La proportion des chômeurs qui ignorent l'existence de telles structures est de 90,9 % en milieu rural contre 77,6 % dans les autres villes et 67,5 % à Abidjan. L'amorce d'une véritable dynamique de communication et d'actions pertinentes en faveur des chômeurs est donc nécessaire, voire indispensable, pour non seulement leur permettre de connaître ces structures, mais aussi renforcer leur confiance en elles.

On estime ainsi que 60 % des ivoiriens âgés entre 15 et 35 ans sont sans emploi (ces jeunes étaient souvent inscrits /enrôlés dans le conflit qui a opposé le Nord et le Sud). L'une des mesures phares à leur intention est la création, par le ministère de l'emploi des jeunes et le secteur privé du *Projet Emploi Des Jeunes Et Développement des Compétences* (PEJEDEC)<sup>158</sup> qui doit permettre aux participants de trouver des stages en entreprises et d'utiliser par la suite les compétences pour rechercher un emploi dans le secteur moderne ou initier leurs propres entreprises. Depuis son lancement, le PEJEDEC a financé des initiatives porteuses d'emplois au bénéfice de près de 27 500 jeunes vulnérables. Parvenu à son terme le 30 juin 2015, totalisant 27 453 bénéficiaires sur les 27 500 ciblés. Le programme a été reconduit et élargit : en mars 2015, le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale a approuvé un financement additionnel de 25 millions de dollars pour élargir les activités du PEJEDEC pendant les quatre prochaines années. Cette seconde phase ciblera 31 500 jeunes âgés de 18 à 35 ans, alors que le premier PEJEDEC visait la tranche des 18-30.

**Mali**<sup>159</sup>. La population du Mali est estimée à 17,2 millions d'habitants en 2014 avec 50,4% de femmes. Cette population est répartie entre 2 163 290 ménages. Elle comprend 75 % de ruraux et 25% de populations urbaines. Parmi cette population, 8 043 098 sont en âge de travailler c'est-à-dire ceux dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans. De plus, la main-d'œuvre (actifs occupés et chômeurs) occupe 74,4 % de cette population (soit 5 986 584 personnes) et 25,6 % d'entre elles sont économiquement inactives. La main-d'œuvre est constituée d'hommes (53,3 %) contre 46,7 % pour les femmes.

<sup>158</sup> Le projet est financé par la Banque mondiale et la France à hauteur de 50 millions de \$. Cf. <http://www.pejedec.org>

<sup>159</sup> REPUBLIQUE DU MALI (2016), *Enquête Nationale sur l'Emploi : rapport principal 2014*, Ministère de l'Emploi, de la formation professionnelle et de la construction citoyenne : [http://onef-mali.org/wp-content/uploads/2016/08/Enquete\\_Emploi\\_2014-1.pdf](http://onef-mali.org/wp-content/uploads/2016/08/Enquete_Emploi_2014-1.pdf)

Le taux d'activité défini comme le rapport entre la population active (chômeurs et occupés) et la population en âge de travailler est estimé à 74,4 %. Il est de 85,6 % chez les hommes et 64,8 % chez les femmes. Le monde rural a le plus fort taux d'activité (78,8%), suivi de Bamako avec 63,4 %. Les autres zones urbaines arrivent en 3ème position avec 62,6%. En outre, c'est dans la tranche d'âge 36- 40 ans où se trouve le taux le plus élevé (84,4%) contre 61,6% pour les jeunes (15-24 ans). L'un des aspects les plus frappants que révèle l'étude est le fort taux d'emploi. En effet, parmi la population en âge de travailler, 68,3% sont employés. Ce taux est de 79,3 % chez les hommes et 58,8% chez les femmes. Le milieu rural enregistre le taux le plus élevé (73,2 %) contre 56,1 % à Bamako et 55,0 % pour les autres zones urbaines. Le secteur le plus pourvoyeur d'emploi est le primaire qui occupe près de deux actifs sur trois (66,7 %). Les autres se composent de l'industrie, le commerce et les services. Il est à noter que c'est le milieu rural qui concentre l'essentiel de ces emplois dans le secteur primaire.

Une répartition institutionnelle de l'emploi révèle que plus de la moitié des employés (54,6 %) sont des patrons ou travailleurs indépendants, 36,7 % constitués des apprentis ou des aides familiaux et 9 % des employés seulement sont salariés. Quant au sous-emploi, mesuré à travers la durée de travail hebdomadaire, son taux est estimé à 17,4 % des actifs occupés. Environ une femme sur quatre (29,6 %) est sous-employée contre seulement 6,9 % pour les hommes. Le revenu mensuel moyen d'activité est estimé à 27 554 CFA XOF. Le gain des hommes est nettement supérieur à celui des femmes (39 198 CFA XOF contre 12 966 CFA XOF). C'est Bamako qui enregistre le revenu moyen le plus élevé (60 569 CFA XOF) contre 20 973 CFA XOF en milieu rural.

En 2014, le taux de chômage est estimé à 8,2 %, ce qui correspond à un effectif de 492 310 chômeurs dont 52,6 % de femmes contre 47,4 % pour les hommes. Les femmes sont les plus exposées au chômage, quel que soit leur niveau d'instruction. C'est surtout à Bamako et dans les autres zones urbaines que la différence entre le taux de chômage des hommes et celui des femmes de même niveau d'instruction est plus marquée, surtout à partir du secondaire. En outre, le chômage est et demeure un phénomène urbain. En effet, le taux est de 11,5 % à Bamako, 11,1 % pour les autres urbaines contre 7,3 % en milieu rural. Il faut aussi noter que près de 3/4 des chômeurs sont dans la tranche 15-35 ans au niveau des autres zones urbaines. À Bamako, cette proportion atteint les 85 %.

Selon l'enquête, près des 3/4 des salariés a bénéficié de la formation dans le cadre de l'exercice de leur activité. Les agents ayant bénéficié de la formation continue évoluent pour la plupart dans le secteur moderne (75,5 % pour les services, 10,1 % pour l'industrie). Ces formations permettent de développer les compétences des employés pour exercer avec plus d'efficacité les tâches qui leur sont confiées. Plus de la moitié des employés formés travaillent dans le secteur public, qui emploie moins de 3 % des actifs occupés. Seulement, 7,1 % des employés formés travaillent dans le secteur privé formel qui emploie seulement 1,31 % des actifs occupés. Le secteur informel demeure le principal secteur pourvoyeur d'emplois. En 2014, il a employé 71% des actifs occupés : parmi les actifs formés, 31,6 % travaillent dans ce secteur.

Près de 12 % de la population des 6 ans et plus exerce au moins une activité secondaire avec respectivement 11 % pour ceux qui exercent une seule activité et seulement 1% pour ceux exerçant plus d'une activité secondaire. De même, les chefs de ménage exerçant plusieurs activités représentent 23 % de l'ensemble des chefs de ménage, avec une plus forte proportion pour ceux de la classe d'âge 36-40 ans et des 41-64 ans pour près d'un quart des chefs de ménages. Au total, le conjoint et autre membre du ménage se retrouvent respectivement à 18 % de l'ensemble de leur catégorie. La pluriactivité semble l'apanage du milieu rural comparativement à Bamako. Ainsi, les travailleurs pluriactifs ruraux représentent 15% de l'ensemble des travailleurs contre 1 % seulement pour Bamako. Que ce soit les hommes ou les femmes, la pluriactivité représente un peu plus de 10 % de leur catégorie. Elle se rencontre plus facilement dans les classes de pauvre et de la classe moyenne (inférieure ou supérieure). Seulement 5 % des personnes riches exercent une autre activité en dehors de l'activité principale. Notons aussi que la pluriactivité, inversement corrélée au niveau d'éducation, se retrouve prioritairement chez les non éduqués.

Depuis maintenant trois ans, la situation précaire du pays en termes de sécurité ne facilite pas les réformes et leur mise en œuvre.

**Mauritanie.** Le niveau global du chômage était estimé à 31,2 % en 2008 (EPVC) et à 10,1 % en 2014 selon l'Enquête Nationale de Référence sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENRE-SI). Le secteur informel est largement prédominant en matière de création d'emploi. Il représente plus de 86 % des emplois créés. Cette situation du marché du travail, à laquelle s'ajoute l'absence d'un système d'information intégré sur l'emploi, constitue un handicap majeur pour orienter, mettre en œuvre et évaluer la politique nationale de l'emploi. La situation du chômage selon l'âge indique que celui-ci est un phénomène qui affecte largement les jeunes. En effet, pour la tranche d'âge de 15 à 25 ans, le taux de chômage représente 14,1 % des hommes contre 17 % des femmes du même âge. Les difficultés rencontrées au niveau du secteur de l'emploi peuvent être énumérées comme suit :

- la prédominance du secteur informel dans l'économie nationale ;
- l'absence de l'emploi comme objectif prioritaire au sein des politiques macroéconomiques et sectorielles ;
- l'absence d'une politique nationale de l'emploi et d'un mécanisme de coordination intergouvernemental pour la promotion de l'emploi ;
- le manque d'un système national intégré d'information sur l'emploi ;
- l'inadéquation du système d'éducation et de formation avec le marché sur les plans quantitatif et qualitatif ;
- l'inexistence d'un Partenariat Public/Privé efficace pour promouvoir l'emploi ;
- l'absence d'un mécanisme adéquat de financement des PME ;

- la limite de l'offre de micro crédit ;
- l'absence d'un cadre réglementaire et d'un mécanisme d'incitation favorable à l'emploi, à l'insertion professionnelle et à l'auto emploi ;
- l'insuffisance de coordination et de synergie entre les différents intervenants et la dispersion des ressources et des efforts ;
- le manque de leadership au niveau de la gouvernance de l'emploi.

Compte tenu de la dynamique démographique (population dont 60 % sont des jeunes de moins de 24 ans), d'une importante augmentation annuelle de la population active (5 %), de l'inadéquation des compétences et de l'insuffisance des industries à forte intensité de main d'œuvre, les principales orientations stratégiques du secteur, définies sur la base des documents de stratégies de l'emploi, de la formation professionnelle et des nouvelles technologies, s'articulent autour des deux principaux axes d'intervention suivants :

- l'élargissement du champ des opportunités d'emploi et d'insertion ouvertes devant les mauritaniens à travers la mobilisation de tous les moyens permettant de susciter une offre d'emplois et des opportunités de travail et de revenus plus importantes; et
- l'amélioration de l'adéquation entre les qualifications de la main d'œuvre nationale et les besoins de l'économie à travers la mise en place d'un dispositif de formation pertinent, couplant la formation initiale, la préparation à l'emploi et la formation continue et capable de faire face aux besoins actuels et futurs de l'économie nationale.

Conformément à ces orientations, l'action des pouvoirs publics en 2011 a abouti à :

- la création de plus de 21 000 emplois publics;
- la diversification de l'offre de la formation professionnelle: 5 000 places de formation initiale offertes en 2011 contre 2 200 en 2008, création des écoles et instituts spécialisés (Mines, BTP, Agriculture, Nouvelles technologies, Administration publique, Journalisme et justice);
- le développement du partenariat public/privé qui a permis de former 1 200 jeunes pour des offres d'emplois non pourvus dans le secteur de la pêche artisanale et du secteur informel (petits métiers et services); et
- l'ouverture des crédits d'insertion à plus de 2 500 détenteurs de métiers générateurs de revenus (crédits BCM de 1.5 milliards d'ouguiyas mauritaniens, don du Koweït de 800 millions USD et crédit BAD de 600 millions d'ouguiyas mauritaniens) à travers le réseau Procapec.

Les efforts ont été poursuivis avec :

- la mise en œuvre du programme alimentaire Emel en 2012,

- l'intensification des chantiers de routes et des BTP,
- la poursuite du programme d'insertion agricole,
- la réforme organisationnelle de l'administration publique,
- l'assainissement de la situation des journaliers,
- l'ouverture des postes de l'administration centrale au personnel non permanent (PNP),
- le relèvement du SMIG et la réforme de la retraite,
- la poursuite de création des écoles d'enseignement technique et professionnel pour les jeunes, afin de remédier à l'inadéquation des compétences à travers une réorientation des filières d'enseignement vers les besoins du marché,
- l'octroi d'incitations aux industries à forte intensité de main d'œuvre, essentiellement dans des secteurs naissants tels que l'élevage de volailles, l'agroalimentaire, le textile, le tourisme... et,
- l'amélioration de l'accès au crédit, notamment par le biais des institutions de micro-crédit et de micro finance.

Néanmoins, ces efforts sont réalisés à l'intention d'une minorité : la discrimination des négro mauritaniens et des Haratines joue également dans la préemption des emplois modernes qui reviennent très majoritairement aux populations maures, en dépit de niveaux d'éducation qui ne sont pas nécessairement bons. Cette distorsion, dont personne ne parle, est pourtant le trait majeur du marché du travail mauritanien.

**Niger.** Les données sont peu nombreuses, relativement anciennes et fondées sur des enquêtes dont la qualité est discutable. Nous nous référons ici aux données de la Banque africaine de développement<sup>160</sup>. La demande de travail au Niger est relativement faible, reflet de la faible propension de l'économie à créer des emplois, et obstacle majeur à l'emploi des jeunes. C'est l'une des conséquences de la déficience du secteur secondaire (10 % du PIB) qui, normalement, absorbe le plus grand nombre de jeunes diplômés. En réponse à un questionnaire de la BAD auprès d'intervenants publics et privés le profil de 40 % d'entre eux ne correspond pas aux offres des employeurs, leurs qualifications étant le plus souvent inadéquates. Par exemple, 29 % des jeunes à la recherche d'un emploi sont sans formation et 8 % détiennent un diplôme de formation professionnelle, mais pas de diplôme universitaire.

Tous secteurs confondus, les capacités d'emplois formels dans l'économie apparaissent très limitées. On dénombre en effet 348 entreprises publiques et parapubliques et des entreprises privées. S'agissant de leur taille, 262 entreprises privées ont moins de 20

<sup>160</sup> AFRICANECONOMICOUTLOOK (2012), *Niger* : <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Niger%20Note%20de%20pays%20PDF.pdf>

employés, 60 entreprises privées et deux entreprises publiques et parapubliques ont un effectif compris entre 20 et 99 salariés et 23 entreprises privées et une entreprise parapublique disposent d'un effectif compris entre 100 et 999 salariés.

L'asymétrie d'information sur le marché du travail constitue une source de discrimination. Les entretiens avec les acteurs concernés font ressortir que, dans 60 % des cas, le manque d'information est un obstacle majeur à l'accès à l'emploi, 20 % jugeant ce facteur peu important. Les asymétries d'information profitant a priori essentiellement à ceux qui la détiennent, la situation devrait inciter les pouvoirs publics à mettre en place des structures adéquates chargées de centraliser et de redistribuer les informations. L'État pourrait également instaurer un salaire minimum garanti ainsi que des mesures visant à la protection du salarié, même si ces interventions risquent de provoquer des rigidités susceptibles d'entretenir le chômage des jeunes diplômés. Interrogés, les jeunes et les employeurs ne considèrent pas le chômage comme étant de nature institutionnel. 60 % des primo demandeurs d'emplois pensent qu'il n'y a pas de distorsions institutionnelles au chômage, ce qui semble traduire le peu de protection dont bénéficient les jeunes diplômés candidats à l'emploi. Cette affirmation est liée à l'absence d'indemnités de licenciement, alors que l'existence d'une telle mesure contraindrait les employeurs à conserver plus longtemps leurs salariés et réduirait ainsi le chômage. D'autre part, 60 % des personnes interrogées considèrent que les cotisations et charges grevant le coût du travail ne découragent pas les employeurs à embaucher, 20 % estimant qu'il s'agit d'un obstacle modéré. S'ajoute à cela l'effet de l'exécution des contrats, imprévisible et peu fiable, créant donc de l'incertitude sur les coûts salariaux pour les employeurs. Les répondants pensent toutefois qu'il ne s'agit pas du tout d'un obstacle (40 %) ou que cela ne représente qu'un obstacle mineur (60 %).

Le manque d'expérience constitue un frein tout aussi important à l'embauche que les prétentions salariales. C'est certainement à ce niveau que se trouvent les véritables explications du chômage des jeunes diplômés. En effet, pour 60% des enquêtés, les employeurs considèrent leur manque d'expérience professionnelle comme un obstacle à l'embauche. Ce manque d'expérience pèse plus lourd lorsqu'il s'agit de contrats à long terme, surtout pour un primo emploi. 80 % des enquêtés pensent d'ailleurs que les employeurs sont réticents à embaucher des primo demandeurs d'emploi sur des contrats à long terme. La mobilité géographique des jeunes demandeurs d'emploi n'est, en revanche, pas du tout un obstacle (40 %) ou serait un obstacle mineur (40 %). 20 % des enquêtés la considèrent toutefois comme un obstacle majeur. C'est dire que les jeunes diplômés, dans leur recherche d'emploi, peuvent postuler à n'importe quel emploi quelle que soit la région du Niger.

Pour la recherche d'un emploi, l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE) reste le premier recours : 60 % de jeunes primo demandeurs d'emplois s'inscrivent auprès d'elle, 10 % seulement s'adressant aux cabinets de placement, qui n'offrent qu'une gamme d'assistance très limitée. La politique de partenariat développée par certaines écoles et universités avec les entreprises, encore à l'état embryonnaire, pourrait représenter un complément au dispositif national.

**Nigeria.** La création d'emploi au Nigeria est cruciale. Eu égard à la croissance démographique, il convient de créer entre 40 à 50 millions d'emplois additionnels pour maintenir le niveau d'emploi de 2010<sup>161</sup>. Ces emplois devraient être décents pour sortir les personnes concernées de la pauvreté. En 2011, 53 millions de Nigériens entre 15 et 64 ans travaillaient. La moitié d'entre eux était employée dans l'agriculture pluviale. 14 millions de travailleurs appartenaient à la catégorie des personnes les plus pauvres et restaient plongés dans la subsistance. 28 millions de travailleurs ne disposaient pas d'un niveau d'éducation primaire (dont 5 millions de jeunes entre 15 et 24 ans). 17 millions de femmes ne travaillent ou n'étudiaient pas, et 8 millions de jeune entre 15 et 24 ans ne travaillaient pas ou n'étudiaient pas.

Les sans emplois sont divisés entre chômeurs (à la recherche d'un emploi) et les inactifs (qui ne recherchent pas d'emploi). Dans la population en âge de travailler, les inactifs sont à rechercher chez les femmes mariées, les habitants du Nord que les structures familiales, l'absence d'emploi et de qualification tiennent éloignées du marché du travail. Le chômage affecte les personnes qui disposent d'un niveau d'éducation plus élevé et qui viennent de milieux sociaux moins défavorisés. Elles peuvent bénéficier de l'appui de leur famille durant leur recherche d'emploi.

Les ambitions du gouvernement consistent à mettre en œuvre des filets sociaux (sous forme de complément de revenus pour les populations pauvres. Néanmoins, la crise économique actuelle liée à la dégradation des termes de l'échange affecte la réalisation de ces politiques sociales.

Le secteur privé est également parti prenante des réflexions relatives au marché du travail formel en lien avec les perspectives de diversification économique (encadrement du marché du travail, organisation de stages en entreprises, participation à la formation professionnelle).

**Sénégal.** Le marché du travail au Sénégal se caractérise par une forte croissance de la demande d'emploi en lien avec la dynamique démographique (2,7 %/an, ce qui entraîne un doublement de la population tous les 25 ans), une insuffisance de l'offre d'emploi en raison d'un secteur moderne en quasi-stagnation et du développement de l'économie informelle qui occupe une grande partie de la population active et des mouvements migratoires d'une grande ampleur se traduisant par une urbanisation accélérée, un déséquilibre spatial et une forte poussée de la migration internationale.

Selon les projections de l'Organisation mondiale du travail, la population potentiellement en âge de travailler (15 à 64 ans) était d'environ 6,9 millions de personnes en 2013 ; celle qui déclarait être active était de 5,4 millions, soit respectivement 54,1 % et 42,2 % de la population totale. Selon les données de l'Enquête de suivi de pauvreté (2011), les taux de chômage et d'activités suivants sont respectivement enregistrés en milieu urbain et rural (Dakar-urbain : 14,1 % et 45,1 %, Autres urbains : 13,9 % et 40,2 % et Zones rurales : 7,4 % et 54,2 %)

---

<sup>161</sup> WORLD BANK (2015), *More, and More Productiv Jobs for Nigeria : A Profile of Works and Workers*, Washington, DC : <http://documents.worldbank.org/curated/en/650371467987906739/pdf/103937-WP-P146872-PUBLIC-Nigeria-Jobs-Report.pdf>

Le manque de qualifications constitue un des obstacles majeurs à l'entrée des jeunes sur le marché du travail. Le Sénégal doit donc investir dans des formations adaptées aux besoins du marché et améliorer le niveau général d'éducation des jeunes. Selon un recensement national de la population réalisé en 2013, plus d'un million et demi d'enfants âgés de 7 à 16 ans ne bénéficient pas d'une éducation formelle (école française ou franco-arabe). Environ 47 % de l'ensemble des enfants en âge d'être scolarisés ne sont pas inscrits dans les écoles publiques. Cela veut dire qu'une bonne partie de la jeunesse sénégalaise n'est jamais allée à l'école moderne tandis qu'une autre partie n'a pas acquis les compétences de base indispensables avant de quitter l'école. Cela étant, les personnes diplômées peinent également à trouver un emploi.

Le rapport sur le dernier recensement national de la population sénégalaise publié tous les dix ans par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) indique que la moyenne d'âge de la population est de 22 ans et qu'un Sénégalais sur deux a moins de 18 ans. Les moins de 15 ans représentent plus de 42 % de la population, dénotant clairement la prédominance des jeunes dans la population. Il s'agit néanmoins de la couche de la population la plus touchée par le chômage et le sous-emploi. Les jeunes représentent 60 % des demandeurs d'emploi. Pour y remédier, le Président Macky Sall a proclamé 2016 « Année de l'emploi ». Le pays a lancé plusieurs initiatives avec les entreprises et des partenaires techniques et financiers tels que l'association internationale de développement (IDA). En collaboration avec l'AFD, l'IDA finance le projet formation professionnelle pour l'emploi et la compétitivité (FPEC) à hauteur de 76,5 millions de dollars (35 millions provenant de l'IDA et 16,5 millions de l'AFD) afin d'aider le pays à offrir une main-d'œuvre formée et qualifiée au marché du travail trois secteurs prioritaires du Programme Sénégal Émergent : l'horticulture, l'aviculture et le tourisme.

Au-delà de l'élargissement de la carte des formations initiales avec la création de 10 nouveaux centres, le projet FPEC prévoit de mettre en place des formations de courtes durées (de quatre à six mois) afin d'enseigner les compétences professionnelles recherchées sur le marché du travail. Appelées « certificats de spécialité », ces formations s'adressent aux jeunes ayant décroché très tôt de l'école et ne possédant aucune qualification professionnelle. Elle cible également les jeunes diplômés du supérieur qui n'ont pas les compétences professionnelles requises ou encore ceux qui évoluent dans le secteur informel et souhaiteraient valider leur acquis ou se reconvertir professionnellement. Le seul critère exigé pour en bénéficier est que la personne puisse suivre un cours en français.

À terme, ce projet doit permettre à 10 000 jeunes d'acquérir des compétences essentielles et reconnues sur le marché du travail. Le certificat de spécialisation obtenu à la fin de ces formations doit aussi les aider à trouver un travail plus facilement.

**Tchad.** Il est difficile d'avoir une vision claire de la situation actuelle du marché du travail au Tchad. Cela est dû en l'absence d'un système d'informations et de collecte de données qui puissent fournir des statistiques fiables. Il existe des données parcellaires fournies par les services publics et privés intervenant dans la promotion de l'emploi, mais elles ne donnent pas une image globale. Néanmoins, la promotion de l'emploi pour les jeunes, femmes et d'autres groupes vulnérables se heurte à de nombreux défis qui tiennent au

niveau de l'environnement institutionnel, au niveau des jeunes eux-mêmes, au niveau de la structuration et au niveau des recherches. Au regard des données disponibles<sup>162</sup>, la population en âge de travailler est estimée à 6 000 000 de personnes, dont 1 276 000 personnes occupées. Le secteur primaire, qui représentait 95 % de la population active avec une dominance des activités agro-Sylvio-pastorales (agriculture, pêche et élevage), n'en regroupe aujourd'hui plus que 72 % à cause de l'exode rural vers les centres urbains. Le taux de chômage est de 22 % et touche généralement la classe d'âge comprise entre 15 et 30 ans. Avec un taux de croissance rapide de l'ordre de 3,5 %, la population qui était estimée à 11 175 000 habitants (recensement général de la population 2009) devrait atteindre 23 000 000 millions en 2030 : la pression sur le marché du travail va donc augmenter alors que l'offre formelle est très faible et parfois menacée. Ainsi, le secteur secondaire, peu dense et peu diversifié, est essentiellement constitué par les entreprises agroalimentaires (brasserie, cigarette, sucre) et les unités de transformation du coton (coton fibre, huilerie, savonnerie) alors que le secteur tertiaire occupe près du quart des actifs : le commerce, le transport et l'artisanat, largement informels, représentent aujourd'hui la moitié de la valeur ajoutée. Le chômage (surtout des jeunes) a surgi à partir de 1990 avec la limitation des recrutements des jeunes à la fonction publique aux seuls secteurs prioritaires (Education Nationale, Santé Publique et Affaires Sociales). Ce chômage en augmentation croissante est la résultante de l'inadéquation entre le système d'enseignement général, professionnel et technique et les besoins du marché du travail. La fonction publique, naguère la plus grande pourvoyeuse du marché du travail, emploie en 2016 environ 63 000 agents civils de l'État (fonctionnaires et contractuels), soit 1% de la population active. Le secteur privé compte 30.761 entreprises formelles identifiées, dont 8 500 enregistrées à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) pour 161 188 salariés cotisants. Cette faiblesse du secteur formel s'aggrave avec la chute du prix du baril du pétrole sur le marché. En 2016, 2 050 travailleurs du secteur pétrolier ont été licenciés et 2 000 travailleurs des entreprises des BTP et hôtellerie ont été mis au chômage technique.

La grande majorité des jeunes est très peu qualifiée. Les diplômés sans emploi ou chômeurs à la sortie des études se trouvent confrontés à la limitation du marché du travail formel. Les systèmes éducatifs ne répondent pas aux besoins immenses soulevés en milieu rural comme urbain. Le sous-emploi reste très important en zone rurale où vivent 8 tchadiens sur 10, généralement sans compétence technique et professionnelle en liaison avec les besoins du marché du travail et dotés d'une très faible culture entrepreneuriale. L'économie informelle urbaine dans le secteur tertiaire, deuxième pourvoyeuse d'emplois après l'agriculture, la pêche et l'élevage, est alimentée par un exode rural massif des jeunes à la recherche d'emplois de la campagne vers les centres urbains. Mais, cette main-d'œuvre est majoritairement non qualifiée et ne peut s'appuyer sur des dispositifs publics efficaces : l'absence d'une vision partagée de promotion de l'emploi des jeunes, le faible niveau de connaissances sur la problématique de l'emploi des jeunes, la faiblesse du système des formations professionnelles et techniques et les difficultés de financement des initiatives entravent les progrès.

Sur le plan institutionnel, plusieurs acteurs tant publics que privés interviennent de façon limitée dans la promotion de l'emploi des jeunes au Tchad : les Ministères de la fonction

<sup>162</sup> CNUCED (2015), *Situation du marché de l'emploi au Tchad*, CNUCED Projet 1415P: Renforcement des capacités dans les secteurs pétrolier et minier dans les économies des pays de la CEEAC Atelier de formation sur l'implication du secteur privé dans les activités pétrolières et minières au Tchad, 6-8 septembre : [http://unctad.org/meetings/en/Presentation/Tchad\\_08122016\\_Sidang\\_Teria.pdf](http://unctad.org/meetings/en/Presentation/Tchad_08122016_Sidang_Teria.pdf)

publique, de l'emploi, du dialogue social, de la formation professionnelle et développement des Métiers, de l'éducation nationale et enfin, de la production, irrigation et équipements. Au niveau parapublic, les intervenants sont : le Fonds national d'appui à la jeunesse (FONAJ), l'Office national pour la promotion de l'emploi (ONAPE), le Fonds national d'appui à la formation professionnelle (FONAP), l'Observatoire de l'éducation, de la formation et de l'emploi et la Chambre de commerce et de l'industrie et de l'artisanat. Au niveau des partenaires sociaux, le Conseil national du patronat tchadien et les syndicats interviennent également. On peut noter les réalisations suivantes :

- Au titre de l'ONAPE — Le programme de l'auto emploi par l'octroi de micro crédit : de 2010 à 2014, plus de 2 000 emplois sont créés ;
- Le programme d'Aide aux Diplômés Sans Expérience (PADE) : de 2012 à 2014 : 271 jeunes ont été recrutés ;
- Le Programme d'octroi de crédit agricole : de 2012 à 2014, plus de 2 000 ont été installés.
- Au titre du FONAJ — Le soutien des initiatives des jeunes dans leur insertion socioéconomique et professionnelle : 3235 jeunes formés et 206 projets financés.
- Au titre du FONAP — De 2012 à 2014 : plus 10 000 jeunes ont été formés à travers des projets collectifs des opportunités existeraient dans les filières suivantes : Céréales - Riz - Coton - Elevage - pêche - Artisanat; - Gomme arabique - Etc.

#### 4. HYPOTHESES PROSPECTIVES

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. Faible encadrement du marché du travail et faibles capacités de création d'emploi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Demande de travail insatisfaite : inadéquation quantitative et qualitative.</li> <li>▪ Stagnation du secteur informel</li> <li>▪ Information sur le marché du travail et gouvernance de l'emploi non satisfaisantes</li> </ul>	<p><b>1. Retard dans la mise en œuvre des conditionnalités procédurales</b> des bailleurs pour l'organisation et la régulation du marché du travail</p> <p><b>2. Crises économiques et sécuritaires</b> affectent et orientent le renforcement des capacités institutionnelles : faible diversification et faible modernisation de l'ensemble des secteurs économiques, le marché des capitaux reste imperméable aux populations vulnérables (pas de produits adaptés)</p> <p><b>3. Politiques sociales peu efficaces.</b> La crise économique ne permet pas de financer les filets sociaux sans APD et les financements ciblés ne sont pas efficaces : dispersion de l'aide, faible efficacité et accès limités à la</p>

	<p>sécurité sociale et aux prestations de base (eau, énergie, éducation, santé).</p>
<p><b>B. Amorce d'encadrement du marché du travail et créations d'emplois dans certains secteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déséquilibre en faveur de la demande, mais augmentation de l'offre</li> <li>▪ Amorce de transformation structurelle de l'économie</li> <li>▪ Information sur le marché du travail et gouvernance de l'emploi améliorés</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Les bailleurs imposent leurs conditionnalités</b> procédurales pour l'organisation du marché du travail</li> <li><b>2. Crises économiques et sécuritaires contenues</b> : la crise limite les investissements miniers et pétroliers faiblement créateurs d'emploi mais n'affecte pas fortement la création d'activités génératrices de revenus dans le secteur agricole et dans le domaine des services</li> <li><b>3. Politiques sociales en voie d'affirmation</b> : les politiques de filets sociaux sont assumées par les bailleurs, les États bénéficient de la transformation structurelle de l'économie pour financer durablement les politiques sociales. Ces politiques libèrent des capacités d'investissement qui facilitent la création d'entreprises du type TPE-PME, dans les secteurs où les investissements initiaux sont faibles</li> </ol>
<p><b>C. Bon encadrement du marché du travail et nombreuses créations d'emplois dans une économie diversifiée.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduction graduelle du déséquilibre qualitatif et quantitatif Offre / Demande</li> <li>▪ Diversification intra et intersectorielle de l'économie : transformation et modernisation des secteurs informels, diversification et entrepreneuriat</li> <li>▪ Information sur le marché du travail et gouvernance de l'emploi conformes aux attentes des bailleurs.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Les bailleurs imposent leurs conditionnalités procédurales</b> pour l'organisation et la régulation du marché du travail. Les entreprises bénéficient des efforts effectués en matière de formation professionnelle et commencent à trouver des personnes qualifiées à la sortie des études. Le nombre croissant d'entrants sur le marché du travail est absorbé par les secteurs modernes et informels</li> <li><b>2. La crise des matières premières et les enjeux sécuritaires</b> n'affectent pas fortement les volontés et capacités de modernisation de l'État et de l'économie : les IDE et les investissements domestiques se multiplient. Indirectement, ces industries alimentent directement et indirectement un tissu de TPE / PME locales.</li> <li><b>3. Déploiement de politiques sociales</b> : Les politiques de filets sociaux initiées par les bailleurs peuvent être prolongées par une action sociale efficace financée par l'État.</li> </ol>

## 9.7 NORMES ET STANDARDS

### 1. DEFINITION

En dehors de sa figure juridique<sup>163</sup> et réglementaire, une des figures de la norme est celle des dispositifs et en particulier des dispositifs technologiques, informatiques, qui conditionnent nos communications, impliquent une révision des choix stratégiques, des systèmes d'information et de coordination sociale. La diffusion des normes est essentiellement un problème de modes d'imposition. Celles qui dominent aujourd'hui s'inscrivent dans la modernité libérale politique comme économique qui organise la mondialisation<sup>164</sup>. L'idéologie du libre-échange prône une ouverture des économies nationales avec l'abandon des protections aux frontières qui doit conduire à de nouveaux équilibres dans lesquels se consolideront les atouts spécifiques de chaque nation. La circulation des biens et des services y est non seulement tributaire de l'adoption de normes réglementaires édictées par les États, mais aussi de l'adoption des normes et standards élaborés et reconnus par le marché. Dans cette acception, une norme de marché est un document qui définit des exigences, des spécifications, des lignes directrices ou des caractéristiques à utiliser de façon systématique pour assurer la conformité du produit ou du service aux exigences relatives à sa composition et ou son processus de fabrication. L'existence de ces normes de marché dans l'espace d'étude est un sujet émergent mais néanmoins essentiel à l'heure où s'annoncent des promesses de création de marchés régionaux. Dans l'aire d'étude, le respect de certaines conventions internationales sur le travail est également un sujet qui peut rapidement perturber l'accès aux marchés, ce qui explique son intégration à ce travail.

### 2. ENJEUX CLEFS

Il existe, dans les officines internationales, un consensus selon lequel le développement et l'intégration économique des pays de l'aire d'étude PRS 2030 sont tributaires de la mise en œuvre d'un double mouvement :

- une émergence de secteurs économiques compétitifs, répondant aux normes des marchés projetés et,
- une modernisation - formalisation des systèmes économiques informels qui constituent le tissu économique des pays considérés.

En creux de cette assertion se dessine l'adoption de normes et de standards liés aux produits et aux modalités d'exercice de l'activité professionnelle qui permettent d'attester de la qualité des produits au regard de référentiels reconnus par les marchés et d'en assurer la circulation à grande échelle. Le développement d'une culture normative et la

<sup>163</sup> Sur la notion de norme juridique, voir MILLARD Eric (2007), « Qu'est-ce qu'une norme juridique ? », *Cahiers du Conseil constitutionnel* n° 21 (Dossier : La normativité), janvier : [http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/nouveaux-cahiers-du-conseil/cahier-n-21/qu-est-ce-qu-une-norme-juridique\\_50552.html](http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/nouveaux-cahiers-du-conseil/cahier-n-21/qu-est-ce-qu-une-norme-juridique_50552.html)

<sup>164</sup> LAMANTHE Annie (2007), « Extension des marchés et normalisation : les systèmes agro-alimentaires dans la mondialisation », *Géographie, économie et société*, 2007/3 (Vol. 9)

prise en compte des normes de marché (ou standard) sont de ce fait des impératifs pour accompagner les émergences programmées.

## 2.1 Développement d'une culture normative

Les produits épousent des standards et répondent à des normes techniques, où la production s'inscrit dans des normes et processus balisés ; cette tendance à la normalisation, corolaire de la circulation des biens, est aussi valide dans l'économie tertiaire. Les services et transaction bancaires, assurantiels, les secteurs du tourisme font également l'objet de certification et d'accréditations. En d'autres termes, pour s'intégrer et circuler, les marchandises doivent désormais, selon les marchés projetés, répondre à des normes qui peuvent être :

- **réglementaires et de portée nationale ou internationale** (Traduction des directives EU dans l'espace européen, des directives de l'UEMOA dans les États membres). Ces normes peuvent concerner l'intégralité d'une chaîne de valeur ou concerner un ou plusieurs aspects de ladite chaîne, voire encore viser les consommateurs lorsqu'elles spécifient des exigences de qualité ou de sécurité;
- **volontaire et de marché** comme les normes ISO<sup>165</sup> dans différents domaines d'application visant à rendre compte soit de la qualité d'un produit ou sous-produit, d'un processus industriel, dans le cadre d'une activité économique. Ces normes visent les acteurs de la chaîne de valeur concernée et organisent leur coordination
- **volontaire et à usage des consommateurs**<sup>166</sup>. Outre les normes industrielles, d'autres spécifient la qualité d'un produit final, ou signalisent des caractéristiques particulières des processus de fabrication, lesquels sont susceptibles d'orienter les choix des consommateurs.

La diffusion d'une culture normative qui se traduit par le renforcement des organismes nationaux de normalisation, l'existence d'organismes de certification accrédités et des dispositifs de métrologie susceptibles de procéder aux contrôles de conformation aux exigences normatives est une dynamique d'accompagnement essentielle au développement économique des États de l'aire d'étude. L'absence de normalisation conduit de facto à l'organisation de systèmes économiques qui échappent à la régulation publique ; les systèmes en question sont dits informels. L'économie informelle désigne l'ensemble des activités productrices de biens et services qui échappent au regard ou à la régulation de l'État. Une autre acception, celle du Bureau International du Travail (BIT), la définit comme étant l'activité économique réalisée par le 'secteur informel' (ou 'secteur non structuré').

<sup>165</sup> L'Organisation internationale de normalisation (ISO) est une organisation internationale non gouvernementale, indépendante, dont les 161 membres sont les organismes nationaux de normalisation. Par ses membres, l'Organisation réunit des experts qui mettent en commun leurs connaissances pour élaborer des Normes internationales d'application volontaire, fondées sur le consensus. L'ISO est un réseau d'organismes nationaux de normalisation. Il existe trois catégories de membres, avec différents niveaux d'accès et d'influence dans le système ISO. 1) Les membres à part entière **influencent** les travaux de normalisation et des stratégies ISO. Ils sont habilités à participer avec plein droit de vote à toutes les réunions techniques et politiques de l'ISO. Les membres à part entière vendent les normes internationales ISO et peuvent les adopter en tant que normes nationales. 2) Les membres correspondants **observent** la mise au point des normes et des stratégies ISO. Ils sont habilités à assister en qualité d'observateurs aux réunions techniques et politiques. Les membres correspondants vendent les Normes internationales ISO et peuvent les adopter en tant que normes nationales. 3) Les membres abonnés **sont tenus informés** des activités de l'ISO mais ne peuvent y participer. Ils ne sont pas autorisés à vendre les normes internationales ISO ni à les adopter en tant que normes nationales. Il convient de noter que des membres correspondants peuvent participer sur demande des membres aux comités techniques sans participer au vote final. Pour en savoir plus, cf. [http://www.iso.org/iso/fr/home/about/iso\\_members.htm](http://www.iso.org/iso/fr/home/about/iso_members.htm)

<sup>166</sup> Ces labels indépendants peuvent être mis au point par des associations de producteurs (label rouge) ou par des ONG (label Max Havellar)

## 2.2 Prise en compte des standards de marché et modernisation des économies informelles.

Il ne suffit pas que les normes existent, encore faut-il qu'elles soient adoptées par les industries modernes des États de l'aire d'étude. Or, l'adoption des normes est un processus coûteux et chronophage. L'adoption des normes doit donc, en contrepartie, offrir des avantages aux opérateurs économiques. Souvent présentées comme volontaires, les normes de marchés sont *in fine* bien souvent des réponses apportées par les opérateurs économiques aux exigences de leurs clients. Aujourd'hui, les marchés intérieurs ne sont pas encore suffisamment demandeurs de certification, bien que l'émergence d'une classe de consommateurs plus aisés et désireux d'obtenir des garanties sur la qualité des produits consommés (sécurité sanitaire, sécurité alimentaire) se fasse lentement sentir, notamment dans les grands centres urbains. Aussi est-il assez logique de constater que seuls les secteurs exportateurs (grandes exploitations agricoles, industries extractives) opérant sur les marchés européens, américains ou japonais<sup>167</sup> appliquent des normes réglementaires ou de marché : leur non application est une barrière non tarifaire pour l'accès aux marchés susmentionnés<sup>168</sup>.

## 2.3 Respect des conventions de base du droit du travail

Les pays de l'aire d'étude sont concernés par le travail des enfants. En matière de droit du travail, les États de l'aire d'étude ont tous ratifiés la Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants de l'Office international du travail (OIT) datée de 1999 et la Convention (n° 138) sur l'âge minimum, datée de 1973. Ces conventions sont des conventions fondamentales. En vertu de la Déclaration de l'OIT, même si un État membre n'a pas ratifié ces conventions, il est tenu de respecter, promouvoir et réaliser les principes édictés par la présente déclaration. Cela les oblige à respecter les principes consignés en encadré 24. Bien qu'il ne fasse pas encore l'objet d'une attention suffisante dans les pays de l'aire d'étude, le respect des conventions de base en matière de droit du travail est essentiel au regard des dynamiques de développement économique projetées. Si les pays intègrent au cours des prochaines années les chaînes de valeur, le respect de ces conditions peut, pour les marchés européennes et américains notamment, devenir une barrière à l'entrée.

### Encadré 8. Âge légal de travail selon le type de travaux

<b>Travaux dangereux</b>	18 ans	18 ans
Tout type de travail qui est susceptible de compromettre la santé, la sécurité ou la moralité des adolescents.	(16 ans sous certaines conditions)	(16 ans sous certaines conditions)
<b>Age minimum de base</b>	15 ans	14 ans

<sup>167</sup> Si la Chine n'est *a priori* pas directement demandeuse, elle vient néanmoins s'installer et commercer avec des opérateurs qui sont souvent en mesure d'attester la conformation à des normes de marché.

<sup>168</sup> Sur la normalisation des produits alimentaires en Afrique de l'Ouest, voir ALPHA Arlène et BROUTIN Cécile (2009), *Normes de qualité pour les produits agroalimentaires en Afrique de l'Ouest*, Département de la recherche, Agence française de développement : <http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Archives/Notes-et-documents/49-notes-documents.pdf>.

L'âge minimum ne devra pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire, ni en tout cas à 15 ans.

### Travaux légers

Des enfants âgés de 13 à 15 ans peuvent être autorisés à exécuter des travaux légers, pour autant que ceux-ci ne portent pas préjudice à leur santé ou sécurité, ou à leur assiduité scolaire ou à leur participation à des programmes d'orientation ou de formation professionnelle.

13-15 ans

12-14 ans

Source : OIT, Conventions et Recommandations de l'OIT sur le travail des enfants, <http://www.ilo.org/ipec/facts/ILOconventionsonchildlabour/lang-fr/index.htm?ssSourceSiteId=gender>

## 3. HORIZON 2030 – TENDANCES LOURDES, SIGNAUX FAIBLES DE CHANGEMENT ET INCERTITUDES

### 3.1 Tendances lourdes

**Progrès lents de la culture normative dans l'espace CEDEAO.** L'absence de culture normative est caractéristique des économies informelles. Particulièrement par l'Union européenne, des efforts, entendent l'ancrer dans les pays de l'aire d'étude. Le Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest est un dispositif d'Appui à la mise en œuvre de la politique de la qualité de la CEDEAO (Composante 2 du programme d'appui de l'UE<sup>169</sup> pour le secteur privé en Afrique de l'Ouest). Hormis le Tchad, tous les pays de l'aire d'étude sont associés à ce programme qui entend promouvoir <sup>170</sup>:

- la politique de la qualité, c'est à dire l'harmonisation des politiques nationales par rapport à la politique régionale de la qualité, l'adoption d'une loi sur l'information et la protection des consommateurs ainsi que la mise en place d'un mécanisme financier pour soutenir l'infrastructure qualité en Afrique de l'Ouest,
- la normalisation à travers le renforcement du mécanisme d'harmonisation des normes régionales (ECOSHAM), l'adoption de nouvelles normes régionales et renforcement des organismes nationaux de normalisation,
- l'accréditation : mise en place d'un système régional d'accréditation,
- la certification : mise en place d'un système régional de certification des produits et enfin,
- la métrologie : mise en place d'un système régional de métrologie et d'étalonnage
- l'évaluation de la conformité: renforcement des organismes et services d'évaluation de la conformité,

<sup>169</sup> A hauteur de 12 millions d'Euros.

<sup>170</sup> Le projet est dirigé par un Mauritanien rencontré à Nouakchott, monsieur Mohamed Ethmane. Les pays associés sont les pays de la CEDEAO plus la Mauritanie, le Tchad ne fait pas partie de ce dispositif.

- la culture de la qualité : création et renforcement des centres d'excellence de la qualité et de la sensibilisation à la culture qualité dans le secteur privé, organisation de prix nationaux de la qualité et de la CEDEAO et mise en place d'une base de données régionale sur la qualité.

**Faible représentation internationale dans les comités de normalisation.** Il existe entre l'UEMOA et la CEDEAO une subsidiarité affirmée en termes d'élaboration des normes, mais elle se double d'une faiblesse des organisations nationales de normalisation qui disposent de peu de moyens financiers – peu de ressources publiques et faible volume de vente de normes - et de capacités d'expertise souvent dérisoires.

Cette double faiblesse explique généralement leur statut ISO de membre correspondant (Mauritanie, Niger) ou leur absence de l'ISO (Tchad). Dans cette organisation, les pays de l'aire d'étude n'ont pas assez de prise pour peser sur le contenu des normes car ils ne peuvent mobiliser les experts nécessaires ou ne bénéficient pas du statut adéquat pour voter. Or le fait de s'engager activement dans les comités techniques confère des avantages aux participants qui peuvent influencer le contenu technique des normes de manière à ce qu'elles tiennent compte de besoins spécifiques, et acquérir une expérience concrète des travaux de normalisation qui sera utile pour mettre en place des infrastructures nationales. Avec respectivement une participation à 62 comités techniques (dont 57 en tant que membre participant) et 55 comités techniques (dont 23 en tant que membre participant), le Nigeria et la Côte-d'Ivoire font figure d'exemples à suivre pour les autres pays de l'aire d'étude. Si ces derniers tendent à accroître leur participation pour ne plus « subir les normes », ils sont précurseurs. Non membre de l'organisation, le Tchad semble réellement en retrait de ces évolutions.

L'ISO a développé pour ses membres issus des pays en développement le plan d'action 2016-2020 de l'ISO pour les pays en développement<sup>171</sup>, l'ISO assiste les pays en développement pour assurer leur participation.

**Tableau 7. Statut et participation aux comités ISO**

Pays	Statut ISO	Participation aux travaux				Organisme de normalisation
		Participation aux Comités Techniques		Participation Comité du président*		
		Mb. P°	Mb. O°°	Mb. P	Mb. O	
<b>Burkina</b>	Comité membre	2	1	0	1	Agence Burkinabé de Normalisation, de la

<sup>171</sup> ISO (2016), *Plan d'action 2016-2020 de l'ISO pour les pays en développement* : [https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/archive/pdf/fr/iso\\_action\\_plan\\_2016-2020\\_en\\_ld.pdf](https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/archive/pdf/fr/iso_action_plan_2016-2020_en_ld.pdf)

						Métrieologie et de la Qualité (ABNORM)
<b>Côte-d'Ivoire</b>	Comité membre	23	32	2	1	Côte-d'Ivoire Normalisation (Codinorm)
<b>Mali</b>	Comité membre	9	9	1	3	Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité (AMANORM)
<b>Mauritanie</b>	Membre correspondant	4	5	1	1	Direction nationale de la Promotion de la Qualité (DNPQ)
<b>Nigeria</b>	Comité membre	57	5	3	0	Standards Organisation of Nigeria (SON)
<b>Niger</b>	Membre correspondant	3	1	0	1	Direction de la Normalisation, de la Promotion de la Qualité et de la Métrieologie (DNPQM)
<b>Sénégal</b>	Comité membre	5	5	1	2	Association sénégalaise de normalisation (ASN)
<b>Tchad</b>	Non membre					

Source :ISO, liste des membres , <https://www.iso.org/fr/member/1674.html>

\*Le Comité du Président a été établi par l'Assemblée générale de l'ISO en 2012. Les membres sont les Dirigeants de l'ISO (y compris, s'il y a lieu, le Président élu).

Le mandat du Comité du Président est le suivant:

- Surveiller la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil et lui donner des avis à cet égard
- Assurer une communication et une coordination efficaces entre le Comité de stratégie et de politique (CSC/SPC), le Comité permanent du Conseil sur les finances (CSC/FIN) et le Bureau de gestion technique (TMB), ainsi qu'entre le Conseil et ses Comités permanents
- Agir en tant que point de contact pour la liaison et la coordination de l'ISO avec des organisations extérieures (par exemple, l'IEC)
- Agir en tant que Comité de présentation des candidatures pour les Dirigeants de l'ISO, les présidents des comités chargés de l'élaboration d'orientations politiques, les membres du Conseil (et de ses Comités permanents) et les membres du Bureau de gestion technique

- Fournir des conseils d'ordre administratif au Secrétaire général
- Surveiller l'efficacité des processus de gouvernance et donner des avis au Conseil

\*Mb. P : Membre participant  
 \*\*Mb O : Membre observateur

Il existe d'autres initiatives normatives internationales qui concernent les pays de l'aire d'étude. Ces derniers disposent tous de capacités extractives (fer, or, uranium, gaz, pétrole) ; membres de l'Initiative pour la transparence des industries extractives, ils se conforment a priori aux exigences du processus ITIE et de la norme ITIE 2016<sup>172</sup>.

**Faible pénétration des normes de marché et faiblesse des contrôles.** L'adoption des normes de marché reste très embryonnaire, même à l'échelle des grandes entreprises. Dans les domaines agroalimentaires, les efforts de normalisation dans les pays sont surtout dictés par la nécessité de maintenir des débouchés à l'exportation vers l'Union européenne. Ce prisme tend à laisser à l'écart un secteur artisanal, qui joue un rôle essentiel dans l'emploi, la lutte contre la pauvreté, et l'approvisionnement des marchés africains. Dans le secteur agroalimentaire, l'enjeu immédiat est de passer de procédés traditionnels (visant la qualité organoleptique) et relativement adaptés à des circuits courts, à d'autres pratiques permettant d'atteindre des marchés plus éloignés, tout en assurant l'innocuité des produits. Dans l'immédiat, les petits opérateurs artisanaux ne sont pas en mesure d'appliquer les procédures industrielles et les normes internationales. Ils devront en amont du processus normatif procéder aux premières innovations pour améliorer la qualité de leurs produits, mieux les valoriser et ainsi saisir les opportunités offertes par la segmentation croissante des marchés.

- Seules les entreprises ayant des marchés connectés sont certifiées (secteur extractif et secteur de la pêche, exploitations agro-industrielles, entreprises du secteur des TIC)
- Les opérateurs locaux et les PME, à défaut de faire face à une demande interne nourrie, ne sont pas en phase d'adoption des normes de marchés jugées coûteuses et peu avantageuses.
- Le secteur bancaire et assurantiel n'est pas en conformité avec les exigences de Bâle 3<sup>173</sup> bien qu'un rattrapage soit engagé. Les secteurs des services qui mobilisent des techniques et technologies elles mêmes normalisées sont sensibles à l'origine des produits et en mesure de distinguer les qualités mais pas de les assumer financièrement.

<sup>172</sup> EITI, *How we work, Working Together to Improve the Governance of the Extractive Sector*, Site Internet de l'organisation : <https://eiti.org/about/how-we-work#upholding-the-standard-internationally-validation>

<sup>173</sup> La réforme dite de "Bâle III", qui constitue la réponse du Comité de Bâle à la crise financière, vise principalement à :

- renforcer le niveau et la qualité des fonds propres ("*tier one et core tier one*") ;
- mettre en place un ratio de levier ("*leverage ratio*") ;
- améliorer la gestion du risque de liquidité, par la création de deux ratios de liquidité ( le ratio de liquidité à un mois "*Liquidity coverage ratio*" et le ratio de liquidité à un an "*Net stable funding ratio*") ;
- renforcer les exigences prudentielles concernant le risque de contrepartie.

Elle vient compléter une première série d'amendements à l'accord de Bâle II intervenus en juillet 2009 et qui sont entendus renforcer le suivi des activités de marché (introduction d'une mesure de risque supplémentaire IRC et alignement du traitement des positions de titrisation sur celui du portefeuille bancaire).

Au delà des problématiques d'adoption, il faut souligner la quasi absence de contrôles dans les secteurs non exportateurs. Cette absence de contrôles réglementaires est également défavorable à l'adoption des normes. Les PME échappent très largement à la normalisation et le secteur informel reste en dehors de toute intégration normative. À horizon 2030, ces acteurs pourraient se trouver contraints par les efforts de modernisation des États et l'efficacité accrue des administrations (déclaration des revenus et des employés, identification de l'entreprise auprès des tribunaux de commerce, exigences minimale sur les processus internes de la sous traitance) au cours de prochaines décennies et incités économiquement par le marché intérieur si les consommateurs évoluent dans leurs exigences. Les potentiels sont prometteurs, notamment en ce qui concerne le développement de l'agriculture biologique, mais les processus de certification des semences, des intrants et des sols sont inexistantes. L'ensemble entrave ainsi le développement du secteur bio au Sénégal. La situation est analogue dans les autres pays de l'aire d'étude.

#### Encadré 9. Coûts et difficultés d'accès aux certifications bio

L'entreprise Diongoma est installée à Salemata, dans le Sud-Est du Sénégal. Elle fabrique du beurre de karité, de l'huile de baobab ou encore d'hibiscus... 100% bio. Ces produits sont certifiés par l'organisme français Ecocert. Un label difficile à obtenir pour Mariama Sylla, directrice de Diongoma : *'Ce sont beaucoup de documents, surtout beaucoup de papiers. Ça coûte plus cher de faire du bio parce qu'on doit faire attention à beaucoup de choses. On a des surcoûts liés à l'organisation, aux formations que l'on donne aux groupements de femmes, au personnel avec lequel on travaille. Même si ça coûte cher, je pense que c'est rentable. Les affaires vont bien mais c'est quand même compliqué quand on est une petite entreprise, que l'on n'a pas d'aide de l'État, ni de personne, que l'on doit tout faire tout seul. Tout ce que l'on gagne on doit le réinvestir et c'est très difficile.'*

Sylvie Sagbo Gommard est la directrice adjointe de Senar les délices Lysa qui transforme arachides et cajous depuis 1982 selon des méthodes naturelles. Malgré cela, ces produits ne peuvent se dire bio, car il leur manque la certification. Pour l'obtenir, l'entreprise doit encore investir.

*'Pour avoir la certification nous nous sommes regroupés avec deux autres entreprises afin de mutualiser les coûts, se désolé Sylvie Sagbo Gommard. On n'est pas loin de 3 500 euros, rien que pour la certification. Mais derrière il faut suivre, c'est-à-dire aller voir les producteurs certifiés, acheter leur produit à un prix plus élevé que le coût normal. Si je certifie mes produits bio, je dois aussi les transformer en dehors de mon unité de production actuelle. Je suis donc en train de délocaliser et de construire une usine plus grande dont une partie sera dédiée au bio. C'est un très gros investissement : environ 200 millions de francs CFA. Ça coûte très cher, ça fait enrager parce qu'en plus on sait que nos produits son bio.'*

### **Pas une priorité**

Bien que la filière soit porteuse, le bio n'est pas une priorité du gouvernement sénégalais. Le Plan Sénégal émergent insiste sur la nécessité d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et donc de produire plus.

*'Ceux qui arrivent à trouver, même un petit créneau d'exportation en produits bio, voient leurs revenus augmenter, même si la production n'augmente pas, explique Amadou Moustapha Mbaye de l'Agence nationale du conseil agricole et rural. Ce sont vraiment des prix extrêmement différents de ceux des produits traités avec des produits chimiques. Pour nous c'est une niche d'amélioration des revenus. Mais le bio à 100%, surtout dans des zones sèches, peut entraîner des problèmes de productivité. Pour certains produits, très spécialisés et exportables, on peut trouver un créneau pour le bio. Mais pour la production de masse, pour atteindre l'autosuffisance, il faut quand même, une fertilisation raisonnée.'*

Avec près de 26 000 hectares certifiés, le Sénégal est au neuvième rang des pays africains qui pratiquent l'agriculture biologique.

Source : LALEIX Gaëlle (2017), « Sénégal : difficile à obtenir, le label bio freine l'essor de la filière », RFI, 28 février : <http://www.rfi.fr/emission/20170228-senegal-difficile-obtenir-le-label-bio-freine-essor-filiere>

**Travail des enfants.** L'exploitation des enfants dans le secteur agricole et en dehors. Une étude réalisée en 2007 au Tchad<sup>174</sup> par l'Unicef a permis d'identifier différentes formes d'exploitation des enfants. Cette exploitation concerne :

- les enfants de l'exode rural : ils ont entre 10 et 17 et sont principalement originaires des régions du Mandoul et du Logone Occidental qui migrent vers N'djaména et recherchent un emploi de domestique. Par méconnaissance de leurs droits, ces jeunes sont exploités par leurs employeurs. Ils travaillent 6 jours par semaine, 8 heures par jour pour un salaire compris entre 6 000 CFA XAF et 14000 CFA XAF par mois. La rémunération n'est pas toujours perçue, ou est réduite suite à des accusations de vol ou de vaisselle brisée. Par manque de moyens, ces jeunes filles et garçons habitent à la périphérie de la ville et louent de petites chambres pour 8/10 personnes. Les jeunes filles y sont souvent victimes d'humiliations et, parfois, de harcèlements sexuels par leurs employeurs. Enceintes, elles se font avorter clandestinement dans de conditions d'hygiène précaire, avec les risques afférents. En raison de l'insuffisance et de l'irrégularité de rémunération, certaines jeunes filles pratiquent une prostitution occasionnelle pour acquérir les biens de consommations (trousseau de mariage) convoités, en dépit des risques d'IST/MST ou VIH/SIDA.
- Les enfants domestiques sous tutelle : il s'agit essentiellement de filles, placées chez des parents afin d'y être scolarisées ou chez un employeur pour des travaux domestiques contre une rémunération. Travaillant parfois comme domestiques auprès de fonctionnaires dans leur ville d'origine, elles suivent leurs employeurs

<sup>174</sup> DJERABE Kélos (2009), *Pauvreté des Ménages et Travail des Enfants au Tchad: Niveaux et Déterminants*, Mémoire de fin d'études présenté et soutenu en vue de l'obtention du Diplôme de Master professionnel en démographie, Institut de formation et de recherche démographiques, Université de Yaoundé II : [http://www.ceped.org/ireda/inventaire/ressources/djerabe\\_2009.pdf](http://www.ceped.org/ireda/inventaire/ressources/djerabe_2009.pdf) et MIGNANT Sandra (2007), *Analyse des pires formes de travail des enfants au Tchad*, Unicef, 110 p.

lorsqu'ils sont affectés ou mutés dans une autre ville et n'ont plus la possibilité d'entrer en contact avec leurs parents. Le contrat est négocié avec les parents moyennant une somme forfaitaire ou un revenu mensuel. D'autres enfants ont été placés avec l'intervention d'un intermédiaire venu chercher les enfants dans les villages, notamment, ceux de la Tandjilé. Dès l'âge de 8 ans, ces enfants travaillent durant de longues journées, ne sont pas scolarisés et subissent de fréquentes humiliations ou maltraitements. Certaines d'entre elles sont privées de liberté ou victimes d'abus sexuels.

- Les enfants bouviers. Ce sont des garçons âgés de 10 à 17 ans recrutés par les éleveurs de bétail dans la région du Moyen Chari et du Mandoul pour la garde de leurs troupeaux. Après une négociation entre le père de l'enfant, l'éleveur et le chef de village, un contrat est signé fixant la durée de travail nécessaire pour l'acquisition d'un veau, soit entre 6 et 8 mois. Les conditions de travail sont pénibles pour des enfants d'agriculteurs non habitués au nomadisme et au mode de vie musulman. Victimes de maltraitements, de malnutrition et de changement d'identité (certains enfants s'islamisaient pour être mieux acceptés par leurs employeurs), ces enfants présentent parfois des troubles de comportement : agressivité, aigreur et difficulté de réinsertion dans le cadre familial. Beaucoup décèderaient ou disparaîtraient en brousse ou rentreraient handicapés
- Les enfants mouhadjirins, placés par leurs parents auprès de marabout pour leur éducation religieuse. Cependant, lorsque les parents n'ont pas de ressources financières suffisantes pour payer leur apprentissage, les enfants peuvent être victimes d'exploitation de la part des marabouts. Ils sont contraints de mendier, de transporter des marchandises à l'aide d'un portetout ou sont placés chez un employeur. Le marabout fixe une cotisation journalière pour chaque enfant variant entre 150 CFA XAF et 500 CFA XAF ou réquisitionne le salaire ou la recette quotidienne du travail de l'enfant. Ils travaillent durant de longues journées en plus de l'apprentissage du Coran. Victimes de maltraitements lorsque la cotisation journalière n'est pas honorée, ils doivent le plus souvent mendier leur nourriture et sont hébergés dans de mauvaises conditions. Cette situation est également très connue au Sénégal où les jeunes talibés mendient<sup>175</sup>.
- Les enfants pêcheurs : ce sont principalement des garçons âgés de 12 à 17 ans, employés par les pêcheurs comme assistants. Ils sont recrutés sur le petit marché de Ketegala de Sarh pour travailler durant la saison de la pêche, (de novembre à août) au confluent des trois fleuves locaux dans le canton de Roro, préfecture de Lac Iro. Ils commencent le travail dès 6h du matin jusqu'à 18h pour la préparation et la friture des poissons. Puis après une pause de deux heures, ils reprennent le travail pour la pêche de nuit de 20h à 4h du matin. Ils sont nourris avec le reste de petits poissons frais, dorment sur un simple vieux sac de mil et manquent cruellement de sommeil. Pour leur première année de travail, ils sont rémunérés 50 000 CFA XAF à la fin de la saison. Cependant, en cas d'accident ou de blessures, les

---

<sup>175</sup> SECK Babacar-Pierre (Non daté), « Les talibés, un problème de société », *Terangaweb, l'Afrique des Idées* : <http://terangaweb.com/les-talibes-du-senegal-un-probleme-de-societe/>

soins ne seront pas pris en charge et l'enfant sera renvoyé chez lui sans aucune rémunération.

- Les enfants victimes d'enlèvement à des fins de traite Il s'agit d'enlèvements d'enfants à destination du Nigeria afin d'être «vendus». Ils sont âgés de 9 à 14 ans et sont kidnappés par des inconnus tchadiens ou nigériens, avant d'être convoyés clandestinement dans les coffres de voiture vers le Nigeria. D'après un témoignage, un enfant a été «échangé» contre deux motos et un moulin à mil. Neuf cas d'enfants enlevés dans des conditions similaires et retrouvés ont été recensés depuis 2001 dont trois ont été interceptés à la frontière Cameroun / Nigeria de Banki. Peu d'informations sont disponibles sur ce sujet, notamment en raison de l'absence d'enquête des disparitions d'enfants.
- Les enfants victimes d'exploitation dans les petits métiers, ou enfants de la rue, en conflit avec leurs parents, issus de familles très démunies ou réfugiés soudanais qui s'emploient dans différents petits métiers afin de subvenir à leurs besoins et d'acquérir une autonomie financière. Peu rémunérés (100 et 200 CFA XAF par jour), ils travaillent du matin au soir dès l'âge de 7/10 ans en fonction des activités. Ils sont employés dans les briqueteries pour la fabrication, la cuisson et le transport des briques ; dans le transport de marchandises, ou dans les restaurants et cafeterias pour laver la vaisselle et servir les clients.

### 3.2 Signaux de changement

**Intérêt croissant pour la qualité, l'accélération de l'harmonisation des normes et la structuration des marchés.** Des structures publiques et privées de normalisation ou de contrôle de qualité sont mises en place dans l'ensemble de la sous-région. Des textes réglementaires et des lois d'application sont également élaborés au niveau des pays, mais de nombreux défis restent à relever face aux exigences des marchés. Le déficit de ressources humaines, d'infrastructures et d'équipements (laboratoires et outils de métrologie), le nombre élevé de normes par produits dans chaque pays, les difficultés de mise en œuvre des mesures, le non respect des cahiers de charges par les acteurs et la trop faible implication des parties prenantes dans l'élaboration des normes pénalisent l'avancée d'une culture normative régionale dans l'aire d'étude PRS 2030. Les gouvernants ont pris conscience de cette situation ; le regain d'intérêt des programmes de développement pour la démarche qualité comme les perspectives de création d'un marché commun au sein de la CEDEAO poussent les gouvernements à accélérer l'harmonisation des systèmes normatifs nationaux et à renforcer la culture normative. Cette volonté semble plus affirmée dans les pays côtiers. Les gouvernements sénégalais et ivoiriens ont annoncé la volonté de renforcer les organismes de normalisation nationaux et encouragent désormais le secteur privé à s'associer aux travaux de normalisation pour accroître leur expertise et favoriser une participation aux travaux internationaux. En Mauritanie, les deux grands secteurs productifs, miniers et pêches, répondent aux exigences de l'Union européenne. Pour favoriser l'essaimage, les Institutions internationales régionales et les partenaires commerciaux (CILSS, UE) encouragent fortement les évolutions normatives dans le secteur

agroalimentaire en finançant la formation, la réflexion collective et des programmes opérationnels de mise en œuvre<sup>176</sup>.

**Emergence de consommateurs avertis et compétitivité des produits régionaux.** Les consommateurs aisés informés (Médias, Internet) commencent à avoir des exigences de qualité pour les produits consommés sur le marché intérieur. Cela s’observent aussi bien pour les produits alimentaires, dont certains sont taxés d’être à l’origine de nouveaux problèmes de santé publique (Diabète et Hypertension associé à la consommation de riz blanc importé de mauvaise qualité et à la consommations des bouillons et de la sauce Maggi) que pour les produits du BTP et d’aménagement intérieur. Le sentiment d’être inondé de produits de mauvaise qualité s’est renforcé avec l’arrivée massive, depuis une vingtaine d’année, des produits chinois de base. Au delà des consommateurs directs certaines associations de consommateurs et de santé publiques commencent à porter un intérêt fort aux enjeux qualitatifs. Dans le domaine alimentaire, la compétitivité accrue (en prix) des produits locaux, souvent plus onéreux que leurs concurrents importés, pourrait renforcer cette tendance émergente.

**Recensement des activités informelles et volonté de modernisation.** Les recensements et les stratégies dédiées à la modernisation du secteur informel constituent une première étape en amont de l’adoption de normes. Ces entreprises ont vocation à intégrer le secteur économique moderne et doivent, pour se faire, se conformer aux exigences comptables standardisées, premier pas vers l’adoption des autres normes réglementaires et des normes de marché. Dans ce contexte de démarrage, l’approche des normes intermédiaires ou dynamiques, fondées sur les pratiques sociales et la notion de progressivité dans le niveau des normes, apparaît particulièrement pertinente, mais la conduite d’une telle politique requière l’accord des partenaires commerciaux. Le Sénégal lutte également contre l’exploitation des jeunes talibés.

**Travail des enfants.** De nombreux enfants travaillent en dehors des législations internationales, notamment dans le secteur agricole, pendant les périodes de récolte et de semis pour l’agriculture de contre saison, mais également dans les agro-plantations industrielles. Il est très difficile d’obtenir des réponses sur ce sujet. Néanmoins, la Côte-d’Ivoire, qui entame la transformation de son cacao, met désormais directement en avant cette thématique, *via* la Première Dame actuelle, Dominique Ouattara, et entend prendre des initiatives pour y remédier. Le Sénégal lutte contre l’exploitation des jeunes talibés par les marabouts<sup>177</sup>. Les autres États ne semblent pas aussi proactifs pour lutter contre ce problème d’exploitation des enfants.

#### Encadré 26. Travail des enfants dans la cacaoculture en Côte-d’Ivoire

Une cacaoculture sans travail des enfants. Cet objectif des acteurs impliqués dans la lutte contre le travail des enfants est en passe de devenir une réalité. Du moins pour 50 communautés en Côte-d’Ivoire vivant de ce produit de rente. En effet, le Ministre Dosso Moussa, Président du Comité

<sup>176</sup> Sur l’importance de la normalisation dans l’échange de produits agricoles dans l’espace sahélien, voir CILLS (2014), *Conférence régionale sur les opportunités d’échanges de produits agricoles et agroalimentaires au Sahel et en Afrique de l’ouest*, Rapport final, 09-12 avril : [http://www.cills.bf/IMG/pdf/rapport\\_final\\_CORPAO\\_2014.pdf](http://www.cills.bf/IMG/pdf/rapport_final_CORPAO_2014.pdf)

<sup>177</sup> HUMAN RIGHTS WATCH (2016), « Sénégal : nouvelles mesures pour protéger les talibés et les enfants des rues », 28 juillet, <https://www.hrw.org/fr/news/2016/07/28/senegal-nouvelles-mesures-pour-protoger-les-talibes-et-les-enfants-de-la-rue>

Interministériel de lutte contre la Traite, l'Exploitation et la Travail des enfants à, au nom de Madame Dominique Ouattara, Première Dame de Côte-d'Ivoire, procédé au lancement du projet '*Eliminer le Travail des Enfants dans la Cacaoculture*' (Eliminating Child Labor In Cocoa-ECLIC).

Source : site de la fondation de la première dame Dominique Ouattara (2016), « Un projet pour protéger les droits des enfants travailleurs voit le jour », 19 mai : <http://dominiqueouattara.ci/fr/activites/lutte-contre-le-travail-des-enfants-dans-la-cacaoculture-0>

### 3.3 Incertitudes

#### **Fiabilité des dispositifs normatifs : accréditation des auditeurs, certification et contrôle.**

Dans un univers où la corruption reste très présente, la qualité des systèmes d'accréditation et de contrôle des produits et des services qui voient ou verront le jour reste une question ouverte.

**Intégration normative verticale.** Lorsque des entreprises certifiées font appel à des sous traitants, ces derniers doivent généralement se conformer à des exigences qualité qui sont alors relayées verticalement. Cette intégration verticale n'est pour l'heure pas observée. Si la diversification planifiée et l'intégration des chaînes de valeurs se met en place, cette question devrait se poser avec acuité.

**Capacité de régulation des conditions de travail.** Certaines traditions familiales (appui aux travaux des champs) et la dynamique de pauvreté en milieu urbain et rural favorisent le travail des enfants en dehors des conventions internationales qui les régulent. La capacité à lutter contre ces formes d'exploitation est tributaire de la restauration de l'autorité de l'État et d'une amélioration de condition de vie des ménages pauvres.

#### 4. HYPOTHESES PROSPECTIVES

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. <i>Statu quo</i> dans des économies de rente et encore informelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Secteurs rentiers conformes aux standards internationaux</li> <li>▪ Secteur informel peu concerné par les enjeux normatifs</li> <li>▪ Pas de demande de qualité sur le marché régional</li> <li>▪ Faible effet d'entraînement horizontal et pas d'entraînement vertical dans les TPI</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Faible croissance</b> : la crise frappe les pays et affecte l'investissement</li> <li>2. <b>Faible amélioration du cadre des affaires</b></li> <li>3. <b>Le secteur informel reste la norme</b></li> <li>4. <b>Perception de la norme comme un coût</b> et non un avantage compétitif</li> <li>5. <b>Pas de cadre de concertation organisée</b> sur les normes et pas de réformes dans les structures de financement des activités normatives</li> </ol>
<p><b>B. Adoption des normes par les grands "champions" et effets d'entraînement vertical</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amorçe de diversification de l'économie</li> <li>▪ Secteurs internationalisés de l'économie conformes aux exigences des marchés internationaux</li> <li>▪ Émergence d'une demande de qualité et de traçabilité sur le marché régional</li> <li>▪ Faible effet d'entraînement vertical hors grands champions et sous-traitants</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Croissance modérée</b> : les exportations de matières premières se poursuivent</li> <li>2. <b>Amélioration du cadre des affaires</b></li> <li>3. <b>Le secteur informel se modernise</b> doucement mais reste en proie à des difficultés d'investissement</li> <li>4. <b>Différentiation sectorielle</b> : les secteurs non exportateurs restent peu sensibilisés aux problèmes de barrières non tarifaires et peu stimulés par une demande de qualité interne</li> <li>5. <b>Pas de cadre de concertation organisée</b> sur les normes et pas de réformes dans les structures de financement des activités normatives</li> </ol>
<p><b>C. Développement réel d'une culture normative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diversification et transformation structurelle de l'économie</li> <li>▪ Secteurs internationalisés de l'économie conformes aux exigences des marchés internationaux</li> <li>▪ Secteurs à vocation régionale tirés par une demande de traçabilité et de qualité sur le marché régional</li> <li>▪ Effet d'entraînement horizontal et vertical : adoption <i>cross</i> secteur et mise aux normes de la sous-traitance</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Croissance soutenue</b> : les exportations de matières premières se poursuivent, les services se développent</li> <li>2. <b>Amélioration du cadre des affaires</b> : existence d'organismes de contrôle et de certification</li> <li>3. <b>Modernisation de l'économie informelle</b> : accès au financement, à la technologie et aux infrastructures</li> <li>4. <b>Prise de conscience</b> de l'importance des normes pour lutter contre les barrières à l'entrée non tarifaires et appui des bailleurs internationaux et des marchés</li> <li>5. <b>Cadre de concertation</b>, implication des parties prenantes (ONG, État, industries, scientifiques) et existence de structures de financement des activités normatives</li> </ol>

## 9.8 SÉCURITÉ

### 1. DEFINITION

L'atteinte d'un niveau élevé de sécurité conditionne la mise en œuvre des processus de développement territoriaux. Dans les pays traversés par l'insécurité interne, les crises alimentaires, sanitaires ou des conflits armés, la focalisation sur le présent inhibe l'anticipation des besoins et contraint les capacités à y faire face. Ce lien entre développement et sécurité n'est pas univoque. Il ne saurait y avoir de développement sans stabilisation durable des institutions et cohésion sociale, lesquelles impliquent un niveau adéquat de sécurité ; symétriquement, en prodiguant aux populations un niveau de bien-être satisfaisant, une dynamique de développement économique et sociale soutient le maintien de la paix et de sécurité. Par sécurité, il convient ici<sup>178</sup> d'entendre :

1. la sécurité physique des biens et des personnes sur l'ensemble du territoire face à la criminalité et aux actions terroristes,
2. la sécurité alimentaire et ,
3. la sécurité sanitaire.

Les menaces de sécurité évoluent dans l'aire d'étude PRS 2030. Si les conflits armés classiques y sont moins fréquents, la région reste traversée par le développement des trafics de stupéfiants, d'armes et de personnes ; les conflits fonciers locaux ou les rebellions internes continuent de peser sur la cohésion sociale ; enfin, elle est désormais touchée par les menaces terroristes transfrontalières et reste frappée par des problèmes sanitaires et alimentaires importants. Les corrélations entre les différentes formes d'insécurité et la pauvreté imposent *a priori* un ajustement des stratégies sécuritaires et plaident pour une stratégie intégrée<sup>179</sup>.

### 2. ENJEUX CLEFS

Les principaux enjeux sécuritaires poussent à l'évolution des dispositifs visant à accroître la sécurité dans l'espace PRS 2030.

#### 2.1 Renforcer la sécurité physique des personnes.

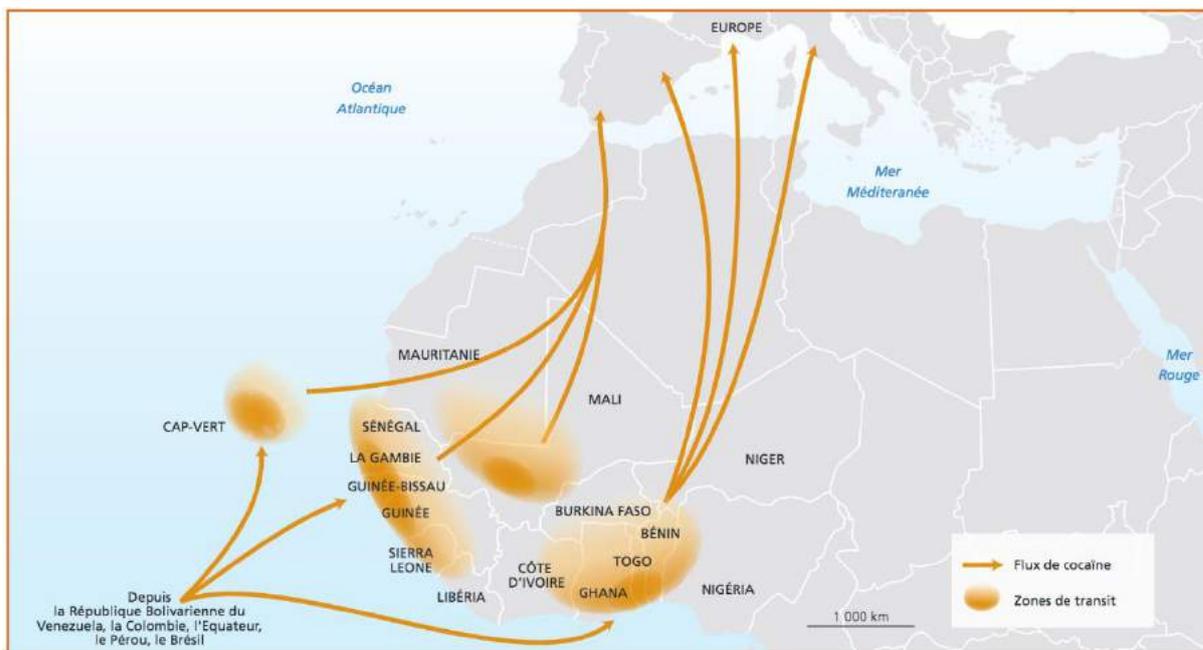
L'armée et la gendarmerie, la police, ou la sécurité privée font face à des menaces qui se transforment. Il est difficile d'y répondre avec efficacité sans reconfigurer en profondeur les dispositifs de surveillance et de sécurité. De nombreux groupes terroristes, comme AQMI (Al Qaïda au Maghreb Islamique), le MUJAO (Mouvement

<sup>178</sup> La garantie de respect des actes de propriété et la sécurisation des transactions sont traitées dans la fiche Marché des capitaux et flux financiers, l'accès à une justice et à des mécanismes de règlement des litiges est traité dans la fiche Services publics.

<sup>179</sup> « Au Sahel, l'enchevêtrement des problématiques est manifeste : l'insécurité alimentaire est liée à la dégradation des terres, qui elle-même est aggravée par la croissance démographique et le réchauffement climatique. Dans ce cadre, toutes les initiatives doivent être encouragées... ». Cf. LAMEK Alexis (2016), « Paix et sécurité en Afrique : défis pour la région du Sahel », Intervention de M. Alexis Lamek, Représentant permanent adjoint de la France auprès des Nations unies - Conseil de sécurité, Nations unies, New York, 26 mai : <http://www.franceonu.org/Les-defis-du-Sahel-sont-immenses-en-termes-de-securite-et-de-developpement>

d'Unité pour le Jihad en Afrique) ou encore Ansar Dine et désormais l'État islamique (EI) essaient la région. Extrêmement mobiles, ces groupes se livrent à des activités terroristes diversifiées, allant de la prise d'otages de ressortissants occidentaux aux attentats. Fortement médiatisées, ces activités coexistent avec celles des reconfigurations des activités ancestrales de commerce et de trafics.

Carte 2. Flux de cocaïne dans le monde



Source : UNODC (2013), *Criminalité organisée en Afrique de l'Ouest : une évaluation des menaces*.  
[http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/West\\_Africa\\_TOCTA\\_2013\\_FR.pdf](http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/West_Africa_TOCTA_2013_FR.pdf)

Le trafic de drogues et le trafic d'armes fructifient dans la région. La cocaïne produite en Amérique du Sud (Colombie, Pérou et Bolivie) arrive par bateau en Afrique de l'Ouest (la Guinée, le Ghana ou le Nigeria sont les pays où les saisies de drogues sont parmi les plus importantes d'Afrique). Elle est ensuite acheminée à travers la zone sahélienne vers l'Afrique du Nord, le Moyen Orient et l'Europe. Ce trafic générerait 900 millions de dollars par an<sup>180</sup>.

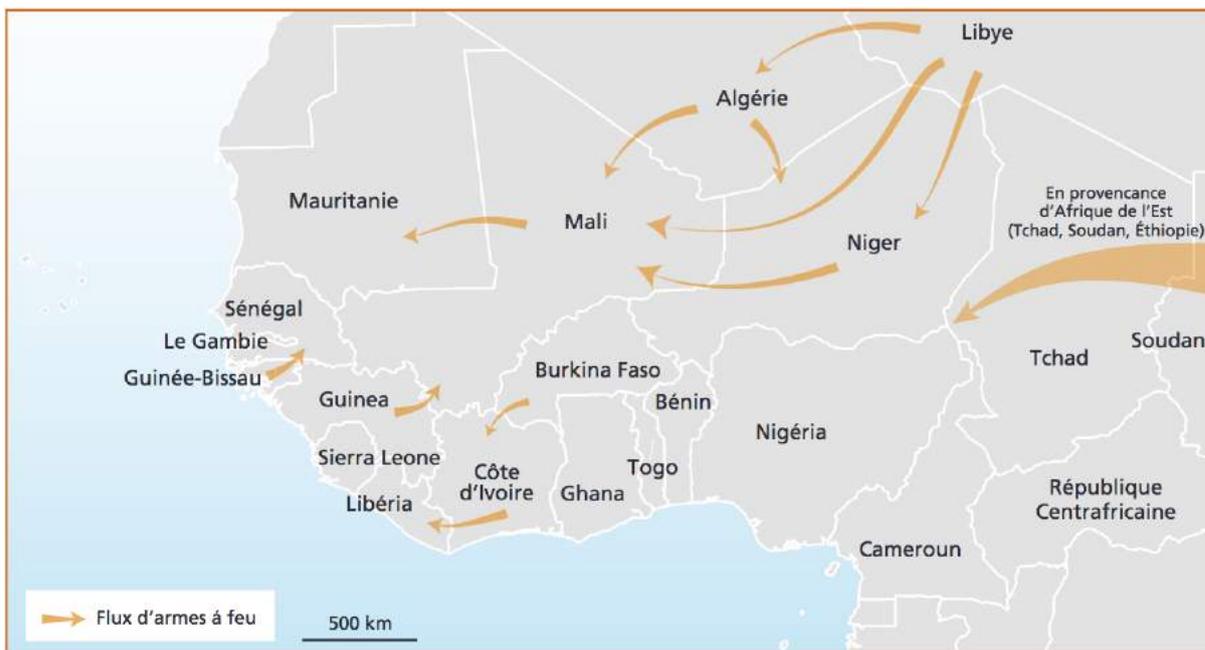
La production de cannabis aurait augmentée en Afrique ces derniers temps, pour atteindre 22% de la production mondiale en 2013<sup>181</sup>. Les routes empruntées pour irriguer l'Europe et les pays du golfe passent par le sahel (Mauritanie, Mali, Libye).

Ces organisations sont structurées, mobiles et financées. Les modalités d'intégration de ces trafics restent encore trop méconnues. S'agit-il d'une filialisation des mouvements terroristes par les dépositaires des trafics, d'une intégration inverse dans laquelle ces trafics alimentent le financement des activités terroristes ou d'une coexistence opportuniste et d'une solidarité fondée sur la nécessité ?

<sup>180</sup> Ibid

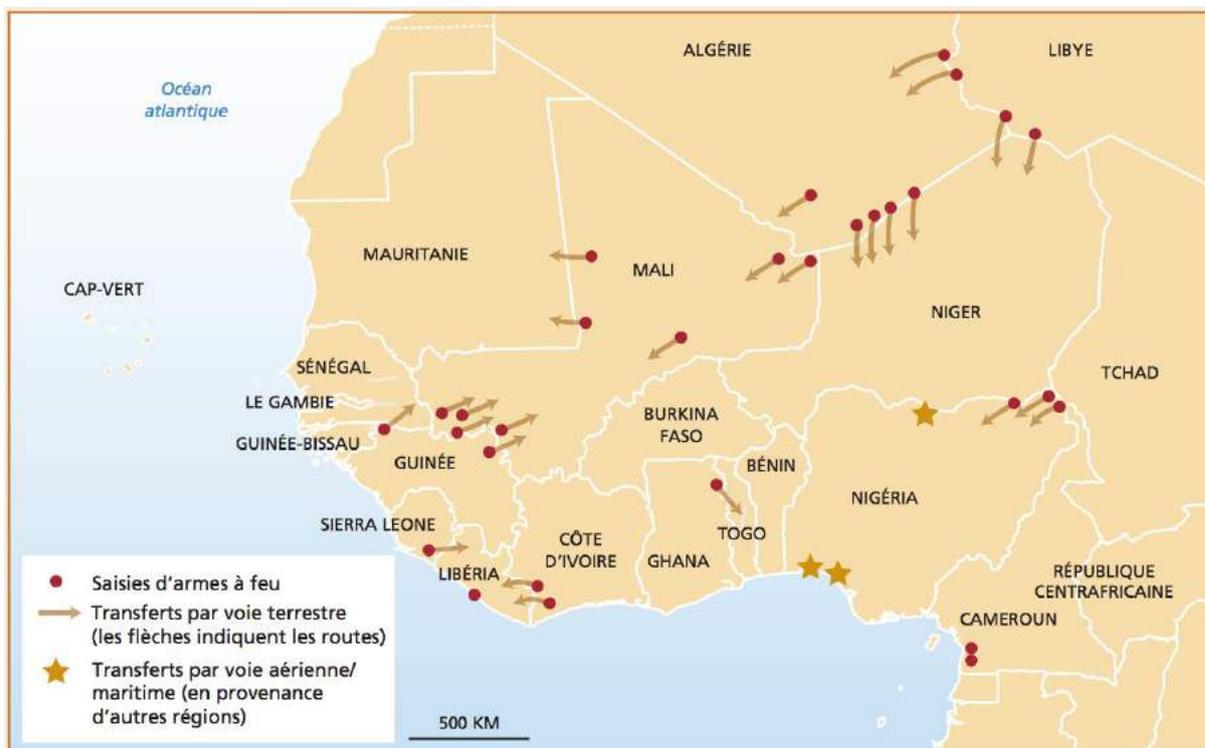
<sup>181</sup> CASTILLEJO PÉREZ Sergio (2016), « Seguridad humana en el Sahel: vulnerabilidad, inequidad sanitaria y conflictos armados, el caso de Malí », Instituto español de Estudios estratégicos : [http://www.ieee.es/Galerias/fichero/docs\\_opinion/2016/DIEEO32-2016\\_SeguridadHumana\\_SAHEL\\_Sanitaria\\_Castillejo.pdf](http://www.ieee.es/Galerias/fichero/docs_opinion/2016/DIEEO32-2016_SeguridadHumana_SAHEL_Sanitaria_Castillejo.pdf)

Carte 3. Flux d'armes à feu illécites - hors République centrafricaine



UNODC (2013), *Criminalité organisée en Afrique de l'Ouest : une évaluation des menaces*. [http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/West\\_Africa\\_TOCTA\\_2013\\_FR.pdf](http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/West_Africa_TOCTA_2013_FR.pdf)

Carte 4. Importantes saisies d'armes à feu illécites et directions du trafic (2008-2011)



UNODC (2013), *Criminalité organisée en Afrique de l'Ouest : une évaluation des menaces*. [http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/West\\_Africa\\_TOCTA\\_2013\\_FR.pdf](http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/West_Africa_TOCTA_2013_FR.pdf)

Carte 5. Carte des migrations irrégulières et des flux composites de migration, 2012



UNODC (2013), *Criminalité organisée en Afrique de l'Ouest : une évaluation des menaces*. [http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/West\\_Africa\\_TOCTA\\_2013\\_FR.pdf](http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/West_Africa_TOCTA_2013_FR.pdf)

## 2.2 Réduire les expositions aux crises alimentaires<sup>182</sup>.

L'insécurité alimentaire<sup>183</sup> constitue un marqueur important des sociétés et des espaces sahélo-saharien. Les États doivent chercher à la gérer en anticipant sur deux facteurs d'évolution : l'expansion démographique et les impacts des changements climatiques sur la production agricole. Cette production y est traditionnellement pluviale et très dépendante des niveaux de précipitation que les changements climatiques impactent<sup>184</sup>. Des actions d'adaptation sont requises pour limiter la sensibilité des pratiques agricoles aux changements climatiques, mais la variabilité des potentialités agro-pédologiques et des aléas bioclimatiques y compliquent l'organisation des actions préventives<sup>185</sup>. Pour faire face aux irrégularités temporelles et locales des pénuries

<sup>182</sup> Avec les plans d'ajustements structurels des années 1980, la notion d'autosuffisance alimentaire est abandonnée au profit de la sécurité alimentaire. Initialement envisagée à l'échelle nationale, elle est déclinée jusqu'à l'échelle du ménage rural et introduit la question de l'accès physique et économique aux denrées (Conférence sur la sécurité alimentaire de 1983) « permettant de mener une vie saine et active » (Banque mondiale, 1986).

<sup>183</sup> JANIN Pierre (2010), « La lutte contre l'insécurité alimentaire au Sahel : permanence des questionnements et évolution des approches ». *Cahiers Agricultures*, EDP Sciences, 2010, Vol. 19 (n°3), pp. 177-184. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00475265/document>

<sup>184</sup> L'analyse des projections des modèles suggère une apparition d'une période de sécheresse dans la plupart des modèles climatiques ; pour le sahel oriental non considéré dans PRS 2030, il est probable que la région enregistre une augmentation des précipitations, du moins en ce qui concerne sa moyenne annuelle. Dans l'aire d'étude PRS 2030, trois régions seraient particulièrement sensibles à la variabilité climatique : la zone littorale à l'extrême ouest du Sahel ; la région centrale, entre le Mali et le Niger. Sans que les modèles puissent fournir des prévisions stables les températures devraient y augmenter plus fortement que dans les autres régions du monde, les événements extrêmes (forte pluies) devraient s'intensifier alors que les évolutions des précipitations restent incertaines. Les processus qui régissent les pluies tropicales sont encore trop méconnus pour produire des prévisions climatiques solidement étayées. Cf. OCDE (2010), *Climats sahéliens : rétrospective et projections*, Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest, février : <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/47093854.pdf>

<sup>185</sup> JASPERS Suzanne and SHOHAM Jeremy (1999), « Targeting the vulnerable: a review of the necessity and feasibility of targeting vulnerable households ». *Disasters*, vol. 23, n°4, pp. 359-372.

alimentaires, experts et décideurs ont longtemps privilégié des mesures conjoncturelles et focalisé leur attention sur les facteurs externes de risques (sécheresse, criquets). L'analyse des dynamiques endogènes suggère l'importance de la faiblesse des États et de leurs économies et de la fragmentation de l'aide publique ou privée dans l'accroissement de la dépendance vis-à-vis des importations alimentaires. Une bonne combinaison des deux niveaux d'analyse apparaît essentiel au regard de la gravité des problèmes: la région subit encore les conséquences de quatre crises alimentaires et nutritionnelles consécutives (2005, 2008, 2010 et 2012) qui, associées aux conflits armés, ont sérieusement érodé la résilience des populations les plus pauvres et les plus affectées, ainsi que celle des communautés accueillant les réfugiés. L'insécurité alimentaire reste aggravée par le débordement des conflits au Mali, en Lybie, dans le nord du Nigeria<sup>186</sup> et en République centrafricaine. Bien que la majorité des Sahéliens vivent de l'agriculture, de nombreux foyers pauvres parviennent par ce biais à peine à couvrir 20 % de leurs besoins alimentaires. Outre une érosion et une dégradation qualitative des sols, les populations font face à des difficultés d'accès liées à des problématiques foncières. Le Sénégal a beaucoup amélioré l'accès à la propriété foncière, la Côte-d'Ivoire procède à une réforme foncière pour limiter les effets pervers de la loi en vigueur (Cf. encadré 27), la Mauritanie, le Burkina, le Tchad et le Mali sont également concernés. En ville, l'acquisition de moyens de subsistance alimentaire dépend des revenus collectés, ce qui les fragilise plus encore que les ruraux pauvres.

#### Encadré 10 : la question foncière en Côte-d'Ivoire

Les différends fonciers sont légions en Côte-d'Ivoire, où les tribunaux surchargés par les recours ne savent plus où donner de la tête. Et ce, alors même que la loi est appliquée avec plus ou moins de bonheur. Retour sur une problématique qui empoisonne les relations entre autochtones et étrangers, souvent installés dans les pays depuis des décennies, au pays du cacao. Au départ, la terre a *'longtemps appartenu aux ancêtres, pas aux humains, qui en avaient l'usufruit. Il y avait un "chef des terres" qui (en) était le gestionnaire'*, généralement le plus âgé de la communauté, décrypte pour l'AFP un témoin anonyme. Mais lors de la période coloniale – la Côte-d'Ivoire devient officiellement une colonie française le 10 mars 1893 –, l'État a confisqué les terres aux autochtones. Jusqu'à l'indépendance du pays en 1960, le contrôle des sols a bénéficié aux gouvernements successifs. Entre 1960 et 1998, la population a quadruplé pour se stabiliser aujourd'hui à quelque 23 millions d'individus. Un grand nombre de migrants des pays voisins, Burkina Faso ou Mali, se sont installés en Côte-d'Ivoire pour travailler dans les plantations de cacao.

#### Une méconnaissance de la loi de part et d'autre

Depuis la loi foncière de décembre 1998, qui autorise la propriété privée, les litiges se multiplient entre autochtones, qui se disent propriétaires coutumiers de la terre, et étrangers. Certains d'entre eux ont acquis des parcelles alors même qu'ils n'en avaient pas le droit. La loi sur le foncier rural

<sup>186</sup> Où la situation alimentaire est particulièrement délicate dans le nord. Cf. MEDECINS SANS FRONTIERES (2017), *Crise humanitaire dans le nord-est du Nigeria*, Dossier, 16 mai : <http://www.msf.fr/actualite/dossiers/crise-humanitaire-nord-est-nigeria>

de 1998 interdit en effet l'accès à la propriété de terrains aux étrangers. Ils louent généralement à l'État les terres sur lesquelles ils ont fait prospérer des plantations. Mais là où le bât blesse, c'est qu'ils ne le savent pas toujours. Et les autochtones sont souvent prompts à vendre leurs terres au plus offrant. Le document paraphé qui résulte de la vente n'a donc aucune valeur légale. La guerre civile a compliqué les choses.

L'Ouest du pays, la région la plus fertile, est le plus touché par ces problèmes fonciers, qui représentent 80% des affaires traitées. Cette région a été particulièrement touchée par les violences commises lors de la crise post-électorale qui a agité le pays en 2010-2011. Des « *milliers de plaintes* » ont été déposées pour 'dépossession de terres liée au déplacement provoqué par le conflit', dénonce l'ONG Human Right Watch. En rentrant chez eux, les déplacés trouvaient quelqu'un qui s'était approprié leur bien. Aujourd'hui encore, des tensions entre Malinkés (vu comme des pro-Ouattara, l'actuel chef de l'État) et Guérés (considérés comme pro-Gbagbo, son prédécesseur), sur fond de conflit foncier, rendent les choses difficiles.

Un régime inattaquable

*'Selon le régime en vigueur, la propriété d'une terre est établie à partir de son immatriculation au registre foncier et après acquisition d'un titre foncier. Celui-ci est inattaquable – c'est l'une des particularités du système ivoirien. En clair, la justice n'accepte aucune action tendant à remettre en cause le droit de propriété par la revendication d'un droit non révélé au cours de la procédure d'immatriculation',* indiquait fin 2011 *Jeune Afrique*. La loi de 1998 donnait 10 ans aux agriculteurs pour faire enregistrer leurs terres. Mais comme la plupart d'entre eux l'ignoraient, le délai a été prolongé pour dix ans par une nouvelle loi sur le foncier rural, en août 2013. Seuls 20.000 hectares sur 23 millions (soit 0,09% de la superficie agricole) ont été immatriculés à ce jour. Aujourd'hui, il y a urgence : les vergers plantés dans les années 60-70 devenus improductifs doivent être remplacés. Mais pour ce faire, il faut des prêts bancaires... que seuls des propriétaires fonciers pourront assumer!

Source : LE BRECH Catherine (2014), « Le foncier, source de litiges en Côte-d'Ivoire », *Géopolis*, 24 juin : <http://geopolis.francetvinfo.fr/le-foncier-rural-source-de-litiges-en-cote-divoire-37721>

### **2.3 Réduire l'exposition des personnes aux crises sanitaires et renforcer les capacités de gestion épidémique.**

Alors que la prévalence du VIH/Sida et la malaria baissent en lien avec l'action des bailleurs, la région ouest-africaine reste vulnérable aux crises sanitaires (ex : crise Ebola). Transfrontalières, ces crises renforcent la nécessité de systèmes d'alerte et de gestion régionaux. De crise transfrontalière locale affectant la Guinée, la Sierra Leone et le Libéria, Ebola est devenue une urgence sanitaire régionale qui a souligné les déficiences structurelles des systèmes d'alerte et de santé des pays ouest-africains ; leurs coûts humains et monétaires ont démontré l'intérêt de renforcer les capacités régionales d'anticipation et de gestion de crises. La CEDEAO a réagi en renforçant les capacités de

coordination de l'OOAS (Organisation Ouest Africaine de Santé). Les États amorcent pour leur part l'élaboration de plans d'action dont la mise en œuvre reste tributaire de l'acheminement de moyens, financiers, techniques et humains.

Outre la gestion des crises, les systèmes de santé doivent progresser plus largement, soutenir l'accès à la santé de base et anticiper sur l'évolution des pathologies en lien avec l'évolution des comportements alimentaires et des situations d'habitat, corolaire de l'exode rural. Ces évolutions favorisent l'émergence de nouvelles pathologies : une augmentation de l'asthme des populations urbaines exposées à la pollution, une forte prévalence de l'hypertension et du diabète afférente à la consommation de sel (bouillons cubes, sauce Maggi<sup>187</sup>) et de glucides (sucre dans les produits laitiers, riz blanc raffiné, etc.).

### 3. HORIZON 2030 – TENDANCES LOURDES, SIGNAUX FAIBLES DE CHANGEMENT ET INCERTITUDES

#### 3.1 Tendances lourdes

**Sécurité physique.** Si la Côte d'Ivoire présente des particularités du fait de son histoire récente<sup>188</sup>, les pays de l'aire d'étude font, avec des nuances, face à des situations homogènes : aux expositions aux trafics transnationaux et aux mouvements terroristes viennent s'ajouter l'insécurité interne engendrée par les déplacements. Ces situations ont été favorisées par le déficit d'aménagement du territoire et la faible présence de l'État en région. Dans les pays de l'aire d'étude, la force publique est constituée de la police nationale, de la gendarmerie nationale et de polices municipales, mais ces forces sont très insuffisantes en effectifs, mal réparties et sous équipées. Les États doivent pouvoir déployer la police de proximité, intensifier la lutte contre la grande criminalité, renforcer les capacités opérationnelles des services de surveillance et les effectifs en général tout en améliorant la formation des personnels. Aujourd'hui, le sentiment d'insécurité de la population est lié à une couverture inadéquate des territoires et à la corruption qui sévit dans les corps d'armée. La novation structurelle et opérationnelle de forces armées, de forces de polices professionnelles et adaptées au contexte sécuritaire et stratégique régional est un défi coûteux. Dans la région, seule la Mauritanie dispose de forces armées 'relativement bien équipées' (air, terre et mer), même si dans certaines armes, les forces sénégalaises et tchadiennes (terre et

<sup>187</sup> Il se vend plus de 100 millions de cube Maggi sur le continent. Cf. LEPIDI Pierre (2015), « En Afrique, le cube Maggi à toutes les sauces », *Le Monde Afrique*, 06 mars : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/03/06/en-afrique-du-cube-maggi-a-toutes-les-sauces\\_4588992\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/03/06/en-afrique-du-cube-maggi-a-toutes-les-sauces_4588992_3212.html)

<sup>188</sup> La Côte d'Ivoire a connu une crise institutionnelle et politique majeure. Afin de rebâtir les fondements de la cohésion sociale, le Gouvernement a initié le dialogue avec les couches sociales et les partis politiques. Ainsi, plusieurs missions de sensibilisation des autorités ont été conduites dans les pays voisins et à l'intérieur du pays pour favoriser le retour des exilés et des déplacés internes. La Côte d'Ivoire s'est également dotée de structures en charge des questions de réconciliation et de cohésion sociale, au nombre desquelles figurent l'observatoire de la solidarité et de Cohésion Sociale, le Programme National de Cohésion Sociale (PNCS) restructuré le 22 avril 2015 par décret et la Commission Nationale de réconciliation et d'indemnisation des victimes des Crises survenues en CI (CONARIV) créée le 24 mars 2015 par ordonnance. Cette dernière a remplacé la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR). Sur la base des garanties de sécurité humaine, plus de 234. 118 réfugiés sont rentrés en CI. Les populations déplacées internes estimées à plus de 730. 000 ont toutes réintégré leur communauté d'origine et leurs lieux de résidence. Plusieurs initiatives ont par ailleurs contribué à l'apaisement du climat social. Celles-ci concernent notamment les investissements réalisés dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) pour réduire les disparités régionales ; l'amendement de la loi foncière pour la résorption des conflits fonciers et l'adoption de la loi permettant l'acquisition de la nationalité ivoirienne par déclaration pour la résolution des cas d'apatrides. Au niveau de plusieurs localités, certaines préoccupations subsistent notamment l'accès aux ressources naturelles et la pratique de certaines activités comme l'élevage, l'orpaillage, l'agriculture et la pêche. Les efforts s'intensifient pour résoudre la question foncière, la transhumance et les conflits autour des mines ou sites d'orpaillage illégaux, les mécanismes d'alerte précoce et de prévention des conflits ainsi que la création de cadres permanents d'échanges et de concertations en vue d'un rapprochement entre les communautés. Cf. REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE (2015), *Plan national de développement 2016-20. Diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire sur la trajectoire de l'émergence* : [www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/TOME1\\_comprese.pdf](http://www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/TOME1_comprese.pdf)

renseignement) se montrent *'courageuses à défaut d'être efficaces'*. La Mauritanie<sup>189</sup>, le Sénégal, le Niger et le Tchad ont créé ou déploient des unités spéciales et renforcent les postes transfrontaliers pour surveiller les flux et lutter contre les trafics et le terrorisme.

L'appui des bailleurs sera décisif au regard du bilan présenté ci-dessous.

**Police.** Les matériels restent insuffisants et 'inadaptés'. Le déficit d'armes de poing handicape le travail de la police dans des quartiers où les armes de gros calibres foisonnent. Les forces de polices sont par ailleurs sous équipées en véhicules et leurs dotations en carburants sont inadaptées. Les pays visent :

- un renforcement du ratio de policiers pour 400 habitants<sup>190</sup>,
- une adaptation aux menaces (blanchiment d'argent, trafics de drogue, incivilité, terrorisme transfrontalier, trafics humains, cyber escroquerie),
- un redéploiement territorial ajusté aux évolutions démographiques et sociales,
- une réforme des conditions de travail des policiers.

Etant donné l'effort de rattrapage à engager et les coûts afférents, il est raisonnable de miser sur une amélioration graduelle et partielle plus que sur l'existence de services pleinement opérationnels à horizon 2030. Les services de renseignements reçoivent l'appui, pour leur formation, des pays occidentaux, dont la France et font l'objet d'une attention toute particulière.

**Gendarmerie nationale.** Elle est chargée des missions de police dans les zones rurales et périurbaines. Elle assure principalement des missions de prévention, la répression, la police judiciaire ou police administrative. La Gendarmerie travaille en collaboration avec la Police nationale, la police municipale, la douane et les forces de police étrangères grâce à Interpol. Egalement sous équipée, la gendarmerie fait l'objet de plans de rééquipements et de formation dans les différents pays de l'aire d'étude.

**Forces armées.** Elles sont sous équipées et mal gérées. L'analyse des ressources humaines révèle un vieillissement des effectifs, un ratio d'encadrement déséquilibré,

<sup>189</sup> Cette option de l'État doit faciliter la traque systématique des bandes criminelles, à l'intérieur, comme le long des frontières mauritaniennes, en portant désormais le danger vers les PC, et autres repères de ces bandes, en les traquant, les empêchant ainsi de s'organiser, afin de mener des actions transfrontalières. Dans cette optique, la Mauritanie s'est résolument engagée à combattre ouvertement ces bandes, pour que, à défaut de les anéantir, elle leur enlève toute initiative dans leur entreprise à déstabiliser les structures de l'État. Ces activités se poursuivent depuis 2009. C'est dans ce cadre qu'il faut replacer les premiers repérages et la destruction de PC et de colonnes entières de ces bandes, par les Forces Mauritaniennes, hors de leur territoire, mais en concertation avec les autorités de l'État concerné, tout comme, en 2011, l'opération militaire qui s'est déroulée en Mauritanie. La création du G5 Sahel et l'opération Barkane conduite par la France ont entraîné une accélération de la participation des autorités mauritaniennes qui doivent gérer non seulement les infiltrations des groupes issus de l'Algérie et surtout du Mali, mais également compter avec 400.000 réfugiés. Ces populations sont aujourd'hui réparties en majorité entre le Burkina, le Mali et la Mauritanie, dépendant désormais de l'assistance des Organisations Humanitaires. Tenant compte de sa connaissance du terrain et de l'entraînement de ses unités dans la vie du désert, le commandement a procédé :

A la création de groupements spéciaux d'intervention (GSI), avec leurs déploiements sur le territoire (Sud-Est, Est et Nord-Est) ;

Au contrôle des frontières, par la mise en place des Postes d'Accès Obligatoire ;

A la délimitation d'une zone, désormais classée « Zone Militaire Interdite ».

*Entretiens avec les services de sécurité intérieure et de défense de l'Ambassade de France en Mauritanie, Nouakchott, janvier 2017.*

<sup>190</sup> La Côte-d'Ivoire, qui enregistre actuellement un policier pour 600 habitants en zone urbaine, vise à l'horizon 2020 le ratio d'un policier pour 400 habitants pour lutter contre la criminalité ; « Ces nouveaux effectifs permettront un tant soit peu d'améliorer le ratio police-population qui est aujourd'hui d'un policier pour 600 habitants en zone urbaine loin de l'objectif d'un policier pour 400 habitants à l'horizon 2020 ». Cf. Cf. REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE (2015), *Plan national de développement 2016-20. Diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire sur la trajectoire de l'émergence* : [www.gcpnd.gov.ci/fichier/doc/TOME1\\_comprese.pdf](http://www.gcpnd.gov.ci/fichier/doc/TOME1_comprese.pdf)

une inadéquation emploi-qualification liée à une pyramide des grades atypiques au regard des standards internationaux.

- Les armées présentent des ratios d'officiers, sous officiers et militaires de rang rapportés à l'effectif total atypiques (respectivement de 5, 55%, 62,67% et 31, 8% en Côte-d'Ivoire quand les armées modernes affichent respectivement 4%, 16% et 80%). La proportion des femmes, estimée à moins de 3% de l'effectif total au Sénégal et en Côte-d'Ivoire où des normes facilitent leur embauche, et moindre dans les autres pays, reste faible.
- Les ressources financières de ce secteur sont absorbées par les dépenses de personnel et de fonctionnement ; les investissements et la formation des forces sont moins dotés<sup>191</sup>.
- le patrimoine foncier de l'armée, mal immatriculé et mal délimité, est souvent occupé par les civils.

**Sécurité alimentaire.** Afin de briser le cycle des crises alimentaires, les États ont pris des décisions pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire chronique et à la malnutrition dont les déterminants sont l'extrême pauvreté et les inégalités, l'accès limité aux services de base, la dégradation de l'environnement, le changement climatique et la croissance démographique. Ces causes structurelles exigent des efforts communs des gouvernements nationaux et des bailleurs de fonds humanitaires et de développement. Près d'un quart de la population est actuellement confrontée à une insécurité alimentaire modérée à sévère dans 6 des 7 pays de l'aire d'étude : le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Tchad. D'après l'enquête 'Cadre harmonisé', menée au début de l'année 2016<sup>192</sup>, 35 à 40 millions de personnes souffriraient d'insécurité alimentaire au Sahel, avec 6,3 millions d'entre elles (21 %) souffrant d'insécurité alimentaire sévère et nécessitant une aide d'urgence. Ce chiffre croît pendant la période 'de soudure' – période entre deux récoltes, où les stocks alimentaires sont épuisés. La situation est aussi critique sur le plan nutritionnel, dans l'ensemble de la région sahélienne. On estime que 5,9 millions d'enfants de moins de cinq ans ont souffert de malnutrition aiguë modérée au cours de l'année 2016, dont 1,9 million risquant une malnutrition aiguë sévère. Il ressort des analyses que :

- les crises sont liées à un déficit structurel de l'offre. On doit, pour les années 2008-2014 également tenir compte d'une conjoncture défavorable caractérisée par la chute du pouvoir d'achat des populations attribuable à la baisse des revenus (baisse du prix du bétail et des produits maraîchers, diminution des activités commerciales, etc.) et d'une hausse importante du prix des céréales (blé, riz) importées et localement produites<sup>193</sup>. Il s'agit de crises d'accessibilité des populations sur fond de

<sup>191</sup> La participation aux opérations militaires multilatérales est un important vecteur de budget pour les armées des pays de l'aire d'étude. *Entretien avec les services de renseignement et de défense de l'Ambassade de France à Dakar, septembre 2016.*

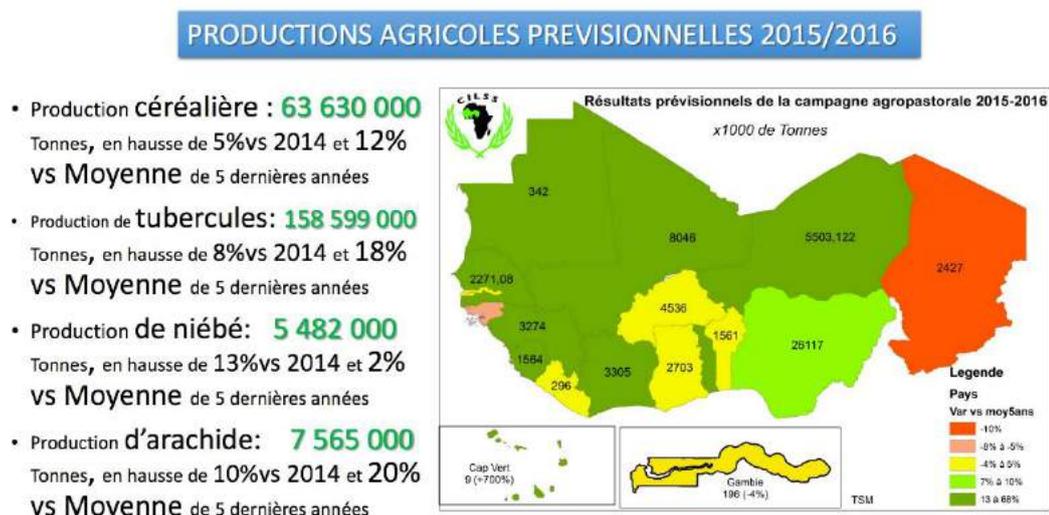
<sup>192</sup> Sur le dispositif, cf. CILLS (2014), *Cadre harmonisé, Identification et analyse des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest CH - Manuel*, août : [https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/Manuel%20CH\\_version%20finale-aout14.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/Manuel%20CH_version%20finale-aout14.pdf). Sur les résultats, cf. CILLS (2016), *Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CH) – Analyse* : [http://www.agrhymet.ne/PDF/Fiche%20Com\\_CH\\_2016.pdf](http://www.agrhymet.ne/PDF/Fiche%20Com_CH_2016.pdf)

<sup>193</sup> La région reste tributaire des importations massives de riz pour stabiliser les prix du riz. Or, les politiques d'exportation du riz de la Thaïlande ont d'importantes conséquences sur les tendances des prix mondiaux. De plus, en 2014, les perturbations du commerce dues aux conflits ont généré des prix plus élevés (+ 33 %) dans certaines régions ouest africaines (notamment au Nigeria, où l'insécurité dans les zones de production de céréales du nord a accru l'instabilité des prix). Des récoltes faibles récurrentes dans certaines régions ont également généré des hausses de prix localisées. Cf.

déficit de l'offre. Sans toutefois qu'on ait constaté de rupture d'approvisionnement dans les grands centres urbains, des tensions fortes ont pu apparaître, comme au Niger et au Sénégal en 2008. Depuis 2010, les productions augmentent, mais moins rapidement que les besoins. Cette tendance semble durable au regard des limitations techniques et foncières de l'aire d'étude.

- La sécurité alimentaire est dépendante du marché régional et du marché mondial. Les pays sont devenus dépendants envers leurs voisins en matière de céréale (maïs). Les pays enclavés ont tendance à acheter massivement des céréales *via* les pays côtiers. Lorsque la crise frappe, ces pays côtiers au pouvoir d'achat supérieur conservent leurs stocks et ne vendent plus au pays enclavés (Burkina, Niger, Mali, Tchad). Les prix du riz et du blé dépendent essentiellement des cours mondiaux.
- Les systèmes de production alimentaire perdent en résilience. Cela s'explique par 1) la mutation des systèmes agraires et pastoraux dans un contexte de forte pression démographique (réduction de la taille des exploitations et des parcours, mise en culture de terres marginales, réduction des jachères, intensification limitée, dégradation des sols, exclusion des femmes et des jeunes de l'accès à la terre), 2) le recours croissant de ces systèmes agraires aux marchés pour l'accès aux input (semences et intrants) alors que leur paupérisation en limite la capacité d'accès et que ces marchés sont volatiles (prix de marché des céréales structurellement élevé dans les pays enclavés) et 3) les transformations de l'organisation sociale et familiale et l'affaiblissement de certaines obligations d'entraide communautaire.

**Figure 30. Productions agricoles prévisionnelles 2015/2016 pour les États du Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)**



Source : RPCA (2015), *Situation alimentaire et nutritionnelle : production agricole, marchés agricoles et leur impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle*, 31<sup>ème</sup> réunion annuelle du réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), Dakar, 14 – 16 décembre 2015 : <https://www.oecd.org/fr/sites/rpca/reunions/Cadre-harmonise-situation%20alimentaire-et-nutritionnelle-dec2015.pdf>

Pour lutter contre le renforcement attendu des problèmes de sécurité alimentaire, les États ont retenu deux directions: 1) l'organisation de l'aide alimentaire en accord avec

CILSS (2016), *Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CH) – Analyse* : [http://www.agrhymet.net/PDF/Fiche%20Com\\_CH\\_2016.pdf](http://www.agrhymet.net/PDF/Fiche%20Com_CH_2016.pdf)

la Charte de l'aide alimentaire sur proposition adoptée par les Chefs d'États des pays membres du Comité Permanent Inter États de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS) et les pays donateurs membres du Club du Sahel<sup>194</sup> et 2) élargir la couverture des besoins à travers :

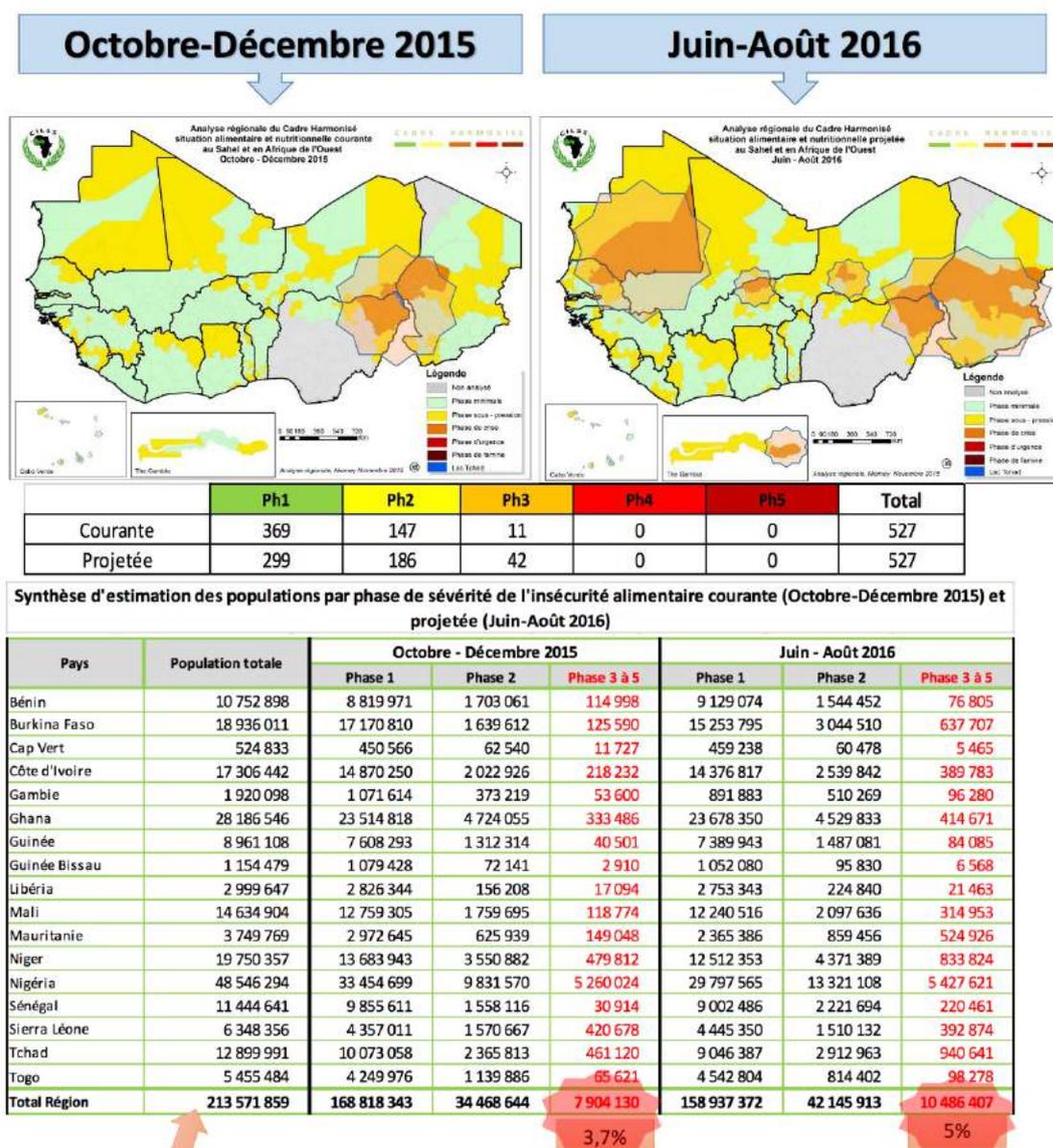
- des stratégies de relance et de modernisation de la production agricole. Ces stratégies visent l'autosuffisance alimentaire de certaines productions de base comme le riz et supposent le développement d'une agriculture industrielle, irriguée, caractérisée par l'utilisation d'intrants et la mécanisation des travaux agricoles. Ces rizeries industrielles devraient entretenir des liens formels avec les acteurs en amont et en aval. Les partenariats public-privé représentent aussi une réelle possibilité de développement dans les pays à fort potentiel rizicole, tels que le Mali et le Sénégal, mais il reste illusoire de penser que ces partenariats éviteront le recours aux importations de riz sur le marché mondial à court et moyen termes<sup>195</sup>.
- le soutien à la production locale de produits maraîchers à des fins d'exportation et d'alimentation du marché régional,
- le soutien à l'élevage et le renforcement des activités piscicoles (pisciculture et aquaculture),
- une meilleure coordination avec les bailleurs (Cf. le programme AGIR de l'UE et les dispositifs du Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) dessinés pour faire face aux situations de pénurie alimentaire et de surexploitation des ressources naturelles.)

---

<sup>194</sup> CEDEAO et UEMOA (2012), *Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires au sahel et en Afrique de l'ouest*, Réseau de prévention des crises alimentaires (RCPA), février : <http://www.oecd.org/fr/csao/publications/41281118.pdf>. Egalement approuvée par le Tchad et la Mauritanie.

<sup>195</sup> SECRETARIAT DU CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (2011), « Crise rizicole de 2008 : chocs et nouveaux enjeux », *Enjeux Ouest Africains*, n°2, juin : <http://www.oecd.org/fr/csao/publications/48356991.pdf>. Le riz tient également une place importante dans la consommation alimentaire au Mali, en Mauritanie, en Gambie et en Côte-d'Ivoire, où chaque habitant consomme de 30 à 60 kg de riz par année. Il est moins présent dans le régime alimentaire des autres pays sahéliens et de certains pays côtiers tels que le Bénin, le Ghana, le Nigeria et le Togo où la consommation de céréales sèches (maïs, sorgho) est bien plus importante.

Figure 31 : Sécurité alimentaire dans l'aire d'étude



Source : RPCA (2015), *Situation alimentaire et nutritionnelle : production agricole, marchés agricoles et leur impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle*, 31<sup>ème</sup> réunion annuelle du réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), Dakar, 14 – 16 décembre 2015 : <https://www.oecd.org/fr/sites/rpca/reunions/Cadre-harmonise-situation%20alimentaire-et-nutritionnelle-dec2015.pdf>

**Sécurité sanitaire.** La mise à l'agenda des enjeux de prévention et de gestion n'a pas encore conduit à la mise en place de cadre d'action et de mesures de gestion de crises efficaces. Il est difficile d'attendre de pays qui, dans des conditions normales d'action, ne peuvent encore fournir les services de santé de base à leurs citoyens, des réponses plus performantes en situation de crise. Bien que les pays aient engagé une réforme de leurs systèmes de santé, le déficit d'infrastructures et de ressources humaines – personnel de santé de tous niveaux – est difficile à combler. Après 30 ans de sous investissement, l'effort de rattrapage est important, mais le nombre de lits dans les centres publics reste déficitaire et les conditions d'accès aux soins pour les populations vulnérables sont exécrables. Dans ces conditions, il reste difficile de procéder à un isolement efficace des victimes et d'endiguer correctement les crises ; de plus, la

communication de crise reste défailante. La mise à l'agenda du problème ne suffit pas à organiser une action qui reste totalement entre les mains de l'aide internationale et des ONG pour le financement et l'exécution.

**Encadré 28. Engagements internationaux dans la lutte contre l'Ebola (Tableau indicatif et non exhaustif à la date du 23 septembre 2014)**

- L'UE a réaffirmé son '**partenariat et sa solidarité avec l'Afrique de l'Ouest**' dans le cadre de la Réponse de l'Europe à l'épidémie d'Ebola qui inclut un engagement financier de 181 millions d'euros.
- Aux États-Unis, la Maison blanche a publié le 16 septembre les **quatre objectifs de sa stratégie**. Le Commandement américain en Afrique établira le Commandement d'une Force commune de 3 000 soldats dont le siège sera à Monrovia ; la re-programmation d'une aide de 500 millions de dollars US auxquels s'ajoutent 88 millions accordés par le Congrès pour lutter contre l'Ebola, dont 58 millions pour le développement de traitements expérimentaux ; le projet de créer 17 établissements de soins disposant environ de 100 lits chacun ; la formation de 500 professionnels de santé par semaine.
- La Banque mondiale mobilise un total de 230 millions de dollars US pour le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée, dont 117 millions de dollars pour les interventions d'urgence. La contribution initiale a été quasi double le 25 septembre à un total de **400 millions de dollars US**. > **fiche d'information**
- La Banque africaine de développement (BAD) a approuvé, le 18 août, qu'une subvention de 60 millions de dollars US, sur une aide totale de **210 millions de dollars US**, soit allouée immédiatement pour « renforcer les systèmes de santé publique ouest africains afin de répondre à la crise de l'Ebola ».
- L'Allemagne a annoncé une aide logistique à destination du Liberia. Son engagement financier total s'élève à 25 millions de dollars US.
- La contribution financière totale du Canada s'élève à **2,5 millions de dollars canadiens** pour soutenir les interventions humanitaires et sécuritaires en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone. Le Canada a également envoyé un laboratoire mobile en Sierra Leone pour réaliser des tests rapides et a également donné 800 à 1 000 doses d'un vaccin expérimental contre le virus Ebola ou « VSV-EBOV ». > **fiche d'information** – Selon *Le Monde*, le soutien du Canada a été augmenté pour atteindre un total de 27 millions de dollars.
- La Chine a l'intention d'établir un laboratoire mobile composé de 59 experts en Sierra Leone.

- Cuba se prépare à envoyer une **équipe médicale de 165 membres** dans les pays touchés par le virus ; le nombre de l'équipe est désormais élargi à 461 personnes.
- La France a annoncé son projet d'établir un **hôpital militaire en Guinée** parallèlement à un soutien financier de **9 millions d'euros à la Guinée**. Selon *Le Monde*, son engagement financier total s'élève à 70 millions de dollars US.
- Le Japon a élargi son aide d'urgence à **5 millions de dollars US** et a l'intention d'envoyer 23 experts en médecine dans les pays touchés par le virus. Son engagement financier total s'élève à 40 millions de dollars US.
- Le Royaume-Uni met en place actuellement un **Centre de traitement de l'Ebola en Sierra Leone**, dans le cadre d'une aide humanitaire totale qui s'élève à 5 millions de livres, en plus d'un soutien structurel à hauteur de 20 millions de livres via les agences multilatérales.
- La contribution totale de la Suisse depuis la première épidémie d'Ebola en mars 2014 s'élève à 3,65 millions de CHF. > **fiche d'information**
- La Fondation Bill Gates a annoncé le 10 septembre qu'elle engagera **50 millions de dollars US** 'pour soutenir l'intensification des efforts d'urgence pour maîtriser l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest et interrompre la transmission du virus'.

Source : WANJIRU JULIA (2014), 'Ebola ne s'arrête pas aux frontières', Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 29 septembre : <https://www.oecd.org/fr/csao/ebola.htm>

### 3.2 Signaux de changement

**Coopération inter-états dans le domaine de la sécurité et du développement.** Alors que chaque État procède à des efforts internes, c'est leur coordination qui semble être la voie la plus novatrice. Cette coordination s'effectue en transcendant les découpages institutionnels traditionnels. Créé le 16 février 2014, le G5 Sahel regroupe trois pays de la CEDEAO (Mali, Burkina et Niger), un pays de la zone CEMAC, le Tchad et un pays de l'UMA, la Mauritanie. L'objectif est de coordonner les politiques et stratégies de développement et de sécurité des cinq États. Le dispositif vise à lutter contre la désertification, l'insécurité alimentaire, le défi démographique, la migration illégale de la jeunesse, la pauvreté sous toutes ses formes, les effets du changement climatique, le mal développement et la mal gouvernance, le terrorisme et le crime organisé ; il entend également soutenir la promotion des femmes. Le dispositif est prometteur et ambitieux :

- il peut s'agir du bon format et de la bonne échelle pour traiter des questions spécifiquement sahéniennes : les pays sont homogènes au plan de leurs caractéristiques physico-naturelles, de leurs indicateurs de développement socio-économique et présentent des fragilités structurelles similaires. Dans toutes ses

interventions le G5 Sahel allie « la sécurité et le développement » en privilégiant les zones transfrontalières, enclavées, à faible densité humaine, avec une faible présence de l'État et de ses partenaires,

- il se fixe comme objectif de soutenir les actions actuelles et futures à travers « le faire-faire » et le partenariat à tous les niveaux. Le G5 Sahel s'est doté d'un Programme d'Investissements Prioritaires pour la période 2015-2017, avec des projets structurants dans les domaines de la sécurité, de la résilience, des infrastructures et de la gouvernance. L'organisation est également en phase de formulation de sa Stratégie pour le Développement et la Sécurité déclinée en plans d'actions pluriannuelles.
- Pour renforcer la coopération opérationnelle, le partage de renseignements, la formation, la réhabilitation et la réalisation d'infrastructures régionales en matière de sécurité, le G5 Sahel s'articule autour des cadres structurés et définis :
  - ◆ une coopération intra-régionale opérationnelle à travers le Partenariat militaire de coopération transfrontalière (PMCT), cadre de la coopération opérationnelle en matière de défense, et la Force conjointe et la Plateforme de coopération en matière de sécurité (PCMS), cadre de la coopération opérationnelle en matière de sécurité,
  - ◆ un partage intra-régional de renseignements à travers le Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce (CSAMAP),
  - ◆ une formation commune, le Collège Sahélien de Sécurité et le Collège de Défense du G5 Sahel pour soutenir la coopération intra-régionale,
  - ◆ la réhabilitation d'infrastructures régionales en matière de sécurité : postes frontaliers, pistes d'aviation et l'établissement de réseaux SIC11 entre PC de régions militaires voisines.

**Effort en faveur de la santé, anticipation et gestion des crises sanitaires.** Si un effort réel est effectué en matière de santé, l'organisation de la santé de base est la priorité dans la lutte contre la pauvreté. Cette priorité est gérée dans l'urgence avec une trop faible prise en compte de l'évolution générale de l'état de santé des populations sédentarisées et urbanisées et dépendante de l'achat de produits alimentaire de base. Dans un contexte de rattrapage, le développement rapide d'une médecine privée efficace permet de couvrir les besoins des populations les plus riches. Les populations vulnérables voient leur accès à la santé amélioré par la création de structures en région et la mise en œuvre de filets sociaux, mais la qualité des soins prodigués et les mesures d'hygiène y sont faibles. Concernant les capacités d'alerte et de gestion de crise, si des réponses et des stratégies sont en cours d'élaboration, elles peinent à se traduire par des réponses concrètes. Les bailleurs et les grandes ONG internationales restent prépondérants pour organiser la lutte.

### 3.3 Incertitudes majeures

#### **Capacités opérationnelles des forces armées et efficacité de la réponse coordonnée.**

Si l'initiative G5 Sahel est louée par la communauté internationale et semble représenter une opportunité d'intégration régionale des enjeux sécuritaire, le bon fonctionnement de ce dispositif dépendra largement des moyens qui lui seront consacrés. L'organisation est régulièrement pointée du doigt pour son inertie par certains titres de la presse africaine<sup>196</sup>. Vu du continent, et en dépit des déclarations d'intention et d'une structuration en route, les chefs d'État du G5 Sahel *'traînent les pieds face à un problème éminemment sérieux'*. À la fois optimistes et ambitieux, Idriss Déby Itno et ses homologues se sont engagés tous azimut (création d'une école régionale de la guerre basée en Mauritanie, lancement d'une compagnie aérienne régionale, construction d'une ligne de chemin de fer reliant les cinq pays et de la suppression des visas entre les pays membres) sans avancée concrète. Le dernier sommet du 6 février 2017 se voulait plus pragmatique. Si le principe de création d'une force régionale est acquis et s'érige en priorité, aucune annonce n'a été effectuée en termes d'effectifs, de fonctionnement ou de budget... À cet égard, le président tchadien Idriss Déby Itno a sollicité l'aide financière et logistique des Nations Unies et de la communauté internationale. L'évolution des capacités opérationnelles du G5 Sahel semble dépendante de la vision sécuritaire que les bailleurs épouseront au cours de la prochaine décennie.

**Permanence de mauvaises habitudes dans les forces de l'ordre.** La corruption est courante et l'exercice de violence particulièrement de mise dans la police mauritanienne, ivoirienne, malienne, tchadienne. De nombreuses ONG internationales dénoncent les agissements de ces polices souvent politisées. Si les forces de polices doivent répondre à certaines obligations comme les devoirs de réserve, d'intégrité et de probité, la conscience professionnelle, l'obligation à la discrétion professionnelle, le devoir de loyauté et l'obligation permanente d'intervention, elles ne sont pas considérées par les populations qui leur reprochent de manquer à ces obligations. Les résultats de la lutte contre ces pratiques délictueuses fortement ancrées reste très incertains.

#### **Encadré 29 . Corruption dans les forces de l'ordre, l'exemple du Mali**

Au Mali, la corruption de la police nationale a atteint un seuil inquiétant. Si bien que la population ne se sent plus confiante face à ces hommes et femmes sensés les protéger ainsi que leurs biens. Que ce soit dans les commissariats de police ou au poste de contrôle dans la circulation routière, les gestes de corruption ne choquent plus. Au vu et au su de tous, la population est dépouillée. On en est arrivé au point où ce type de tracasseries est devenu banal. Même accepté puisque la plupart du temps il n'y a pas d'autre choix.

Que vous soyez pris en infraction ou pas, si vous vous faites contrôler par des policiers de la Compagnie de la circulation routière (CCR) à Bamako, il

<sup>196</sup> FAIVRE Agnès (2017), « Lutte contre le terrorisme : le Sahel se lève », *Le Point*, 11 février : [http://afrique.lepoint.fr/actualites/g5-sahel-le-terrorisme-pour-cible-11-02-2017-2104057\\_2365.php](http://afrique.lepoint.fr/actualites/g5-sahel-le-terrorisme-pour-cible-11-02-2017-2104057_2365.php)

est probable que vous deviez donner un petit billet pour ne pas repartir à pied. C'est ce qui arrive au quotidien à Bamako. Motocyclistes, automobilistes, chauffeurs de véhicules de transport en commun, nul n'est épargné.

Quel que soit le motif du contrôle, il suffit de remettre un pot de vin, peu importe la somme, à l'agent de circulation pour continuer sa route. Le contrôle est tout sauf réglementaire. Contrairement aux normes, aucun reçu n'est remis aux intéressés comme preuve de paiement de ce qui est censé être une amende.

Fatoumata a été victime de ces hommes en bleu, souvent postés à des coins improbables. De passage sur l'avenue de l'OUA à la descente du Pont des Martyrs, elle s'est fait arrêter par un agent de la circulation *'sans motif'*. *'J'étais en possession de tous les documents exigés. Le policier n'a rien eu à me reprocher. Il m'a néanmoins diminué de 500 francs. De quoi faire du thé, a-t-il dit'* explique Fatoumata. Ce genre de pratiques ne choque plus.

Le salaire moyen d'un policier malien est de 100 000 francs CFA. Un salaire peut-être insuffisant aux yeux des agents de la circulation. À Bamako, ils ont choisi de compléter leurs revenus sur le dos des usagers de la route. Les habitants, rebutés, qualifient ce racket de "tracasseries policières".

Selon un adjudant posté à l'un des carrefours de la capitale malienne, en fin de journée chacun d'eux peut se retrouver avec un pactole non-négligeable. *'Ça varie entre 15.000 et 30.000 F CFA par jour'*, nous fait-il savoir. Bon nombre de citoyens estiment que l'esprit mercantile a pris le dessus sur la vraie mission des policiers qui n'est autre que la sécurisation des biens et des personnes.

Dans les commissariats de police de Bamako, et au groupement mobile de sécurité, les langues des policiers sont difficiles à se délier. C'est sous l'anonymat qu'un jeune sergent tente de se justifier : « Je suis nouveau dans la profession et ces rackets datent de très longtemps. Aucun de mes supérieurs ne m'a jamais interdit d'accepter des pots de vin.

D'ailleurs, je les ai toujours vus prendre des pots de vin.» Selon ses dires, on apprend que c'est le dénuement qui les pousse sur ce chemin. *'Certains commissariats ne disposent même pas de véhicule de service.'*, s'est-il lamenté.

**Payer le policier pour qu'il fasse son travail : le seul moyen de retrouver son voleur**

L'extorsion des sous sur les routes n'est pas un cas isolé. C'est en cas de vol que de nombreuses victimes découvrent la face cupide de la police malienne. Aissata, habitante de Niamakoro Cité Unicef, éprouvée par un

cambrilage a souhaité placer sa confiance aux limiers de son quartier afin de réparer le préjudice qui lui a été causé.

Mal, lui en a pris. Partie au commissariat porter plainte contre X, l'agent de police qui enregistre sa plainte lui réclame 2 500 CFA XOF. Par la suite, elle débourse 10.000 pour frais de transport. *'Sur place après avoir examiné la scène de vol, l'inspecteur chargé de l'enquête a voulu que je m'acquitte de 100 000 CFA XOF. Il m'a expliqué que cette somme lui permettra d'acheter du crédit téléphonique, des frais de transport entre autres. Cela, afin de mener à bien l'enquête. Je n'ai pas compris pourquoi je devais payer quelqu'un qui est payé pour mener des enquêtes. Ça m'a complètement découragée'*. Déconcertée et dégoûtée, elle a abandonné ses poursuites.

Elle fait partie de nombreuses victimes ayant vécues une situation similaire. Ceux qui ne paient pas sont laissés à eux-mêmes, sans aucun moyen pour que justice soit rendue. *'Tous les moyens sont bons pour se remplir les poches'*, nous indique une jeune policière. *'Nous ne sommes pas tous ainsi mais la majorité n'a pas de scrupules.'*, nous confie-t-elle.

Ainsi, la corruption devenant de plus en plus le mode privilégié, le citoyen ordinaire n'a plus foi en la police. *'Ceci explique la propension de la population à la justice populaire pour régler ses comptes. Ce qui est une menace sérieuse pour la paix civile.'*, estime Ousmane Traoré, jeune commerçant au marché de Daoudabougou.

Source: Dembelé D. (2014), « Police Malienne : Corruption et racket à ciel ouvert », *Le Républicain*, 25 septembre : <http://www.maliweb.net/police/police-malienne-corruption-racket-ciel-ouvert-547962.html>

### **Mise en œuvre des stratégies de développement agricole et de développement rural.**

Si les États misent sur des politiques d'accroissement des productions alimentaires, ils semblent avoir fait feu des complémentarités potentielles entre des zones de production hétérogènes. Les objectifs d'accroissement se font souvent sans tenir compte des avantages comparatifs dont ils disposent et du coût des facteurs (liés aux interventions réalisées sur les infrastructures de soutien et la formation), risquant ainsi de créer des filières non compétitives si les produits sont identiques (en qualité) aux productions importées et si les marchés ne sont pas protégés, ce qui est de mise dans le domaine des échanges agricoles. Il existe par ailleurs des incertitudes sur les débouchés de cet agrobusiness irrigué. Certains investissements en provenance des pays du Golfe et de la Chine ont pour vocation la production pour l'exportation vers les pays détenteurs de capitaux et non la production pour les marchés régionaux. Si cette tendance devait se renforcer, la modernisation de l'agriculture n'aurait qu'un effet direct limité voire contreproductif pour la sécurité alimentaire<sup>197</sup>.

### **Cohérence des réponses sanitaires et adaptation des systèmes de santé aux menaces.**

Les enjeux de sécurité sanitaires sont relégués au dernier plan des priorités en dépit de

<sup>197</sup> Il pourrait avoir des effets indirects sachant que ces projets génèrent des revenus pour les populations professionnelles. Néanmoins, ces populations seraient, dans certains cas, des populations spoliées de leur terres : de propriétaires récoltants, ces populations seraient devenues fermiers avec un effet revenu/bien être qu'il est nécessaire d'interroger pour mieux comprendre comment les investissements dans l'agrobusiness contribuent à l'indépendance alimentaire des pays de l'aire d'étude.

la résurgence potentielle de crises. Si les décideurs ont mis l'accent sur la santé de base, la mise en œuvre de stratégies sanitaires intégrées et coordonnées entre États, indispensable face aux crises virales et bactériologiques, reste quasi nulle. Pour l'instant, l'observation et l'intérêt pour l'émergence de nouvelles pathologies – diabète, asthme, hypertension – ne se traduit pas par l'augmentation des capacités de traitement.

### 3.4 Zoom pays

**Burkina Faso.** Si le Burkina Faso avait été épargné jusqu'en 2016, les attentats de Ouagadougou du 15 janvier 2016 montrent que le pays est désormais dans la ligne de mire des djihadistes au même titre que les autres pays sahéliens. Le Burkina compose désormais avec la menace terroriste. Elle a des composantes internes. Fin 2016, les burkinabais assistent à la création d'un groupe terroriste burkinabé: Ansaroul Islam. Dirigé par Ibrahim Malam Dicko, le groupe sévit dans le nord-ouest du pays. En un an, les forces de sécurité basées dans le Sahel burkinabé ont fait l'objet de six attaques, tuant une vingtaine d'hommes. La plus meurtrière est celle du 16 décembre 2016 : douze militaires sont tués dans l'attaque du détachement de Nassoumbou, un village situé à 45 km de Djibo, l'une des principales ville du nord du Burkina Faso. Originaire des environs de Djibo, 'Malam' était, comme d'autres prêcheurs radicaux, suivi par les autorités depuis plusieurs années. Depuis son retour du Mali courant 2015, Malam aurait été isolé au sein du groupe religieux d'Al-Irchad, dont il est l'ancien leader.

Selon différentes sources sécuritaires burkinabées, l'isolement croissant de Malam qui ont poussé ce dernier à fonder son propre groupe, Ansaroul Islam qu'il cherche à associer à des organisations plus vastes<sup>198</sup>. Au Mali et au Burkina Faso, les liens entre Malam et le prêcheur radical Amadou Koufa, membre du Front de libération du Macina (FLM), sont fortement évoqués. Face à la recrudescence des attaques au nord, le ministère de la défense a lancé l'opération militaire 'Séguéré' fin novembre 2016. Composée de près de 200 hommes, elle devait s'achever en décembre mais est toujours en cours. Un bataillon a été envoyé en renfort. La possibilité que cette opération conduite par des troupes peu expérimentées puisse protéger les 1000km de frontière avec le Mali est faible. En dépit des annonces effectuées par le président Kaboré et son ministre de la sécurité, Simon Compaoré, les renforts se font attendre. Parallèlement à cette intervention, le pays tente de résister grâce à des initiatives favorisant le dialogue entre les religions<sup>199</sup>.

**Côte-d'Ivoire.** La Côte-d'Ivoire se relève d'une crise interne qui reste saillante. La recomposition des forces de sécurité, armée, police, a conduit à associer des membres des deux camps alors opposés. Ainsi, l'armée actuelle résulte de l'agrégation il y a six ans des militaires loyalistes et de milliers de combattants rebelles. Suite à deux mutineries en quatre mois (janvier 2017 et mai 2017), cette armée suscite désormais suscite même, après deux mutineries, la défiance de la population<sup>200</sup>. Cette situation est

<sup>198</sup> LE CAM Morgane (2017), « Le nord du Burkina Faso sous la menace d'un nouveau groupe terroriste », *Le Monde Afrique*, 20 janvier :

[http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/20/le-nord-du-burkina-faso-sous-la-menace-d-un-nouveau-groupe-terroriste\\_5065989\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/20/le-nord-du-burkina-faso-sous-la-menace-d-un-nouveau-groupe-terroriste_5065989_3212.html)

<sup>199</sup> LE CAM Morgane (2017), « Le Burkina Faso à l'épreuve du terrorisme », *Le Monde Afrique*, 9 avril :

[http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/09/le-burkina-faso-a-l-epreuve-du-terrorisme\\_5108561\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/09/le-burkina-faso-a-l-epreuve-du-terrorisme_5108561_3212.html)

<sup>200</sup> RFI AFRIQUE (2017), « Côte-d'Ivoire: une armée hétéroclite qui suscite la défiance dans le pays », 20 mai :

<http://www.rfi.fr/afrique/20170520-cote-ivoire-une-armee-heteroclite-suscite-defiance-le-pays>

particulièrement dommageable dans un contexte d'insécurité régionale et de menace terroriste pesant sur la Côte-d'Ivoire. Depuis l'attentat perpétré à Grand-Bassam (13 mai 2016), le terroriste Mokhtar Belmokhtar qui avait revendiqué cette attaque continue de proférer des menaces.

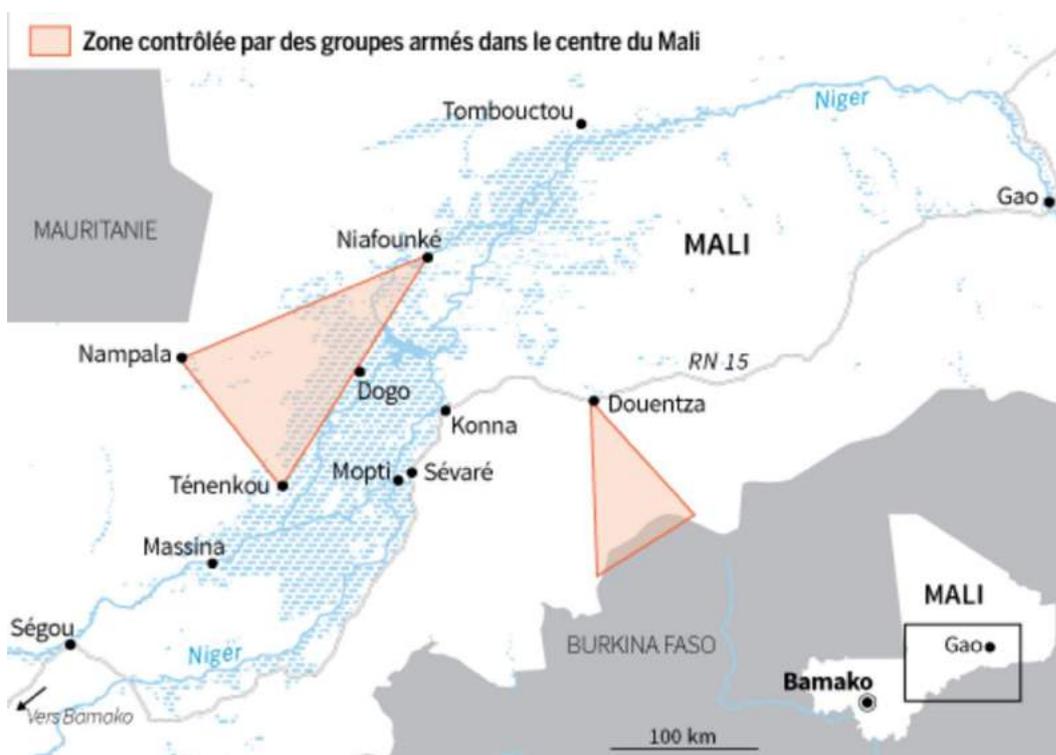
**Mali.** Le nord du Mali est tombé en mars et avril 2012 sous la coupe de groupes djihadistes liés à Al-Qaida à la faveur de la déroute de l'armée face à la rébellion à dominante touareg, d'abord alliée à ces groupes et qui l'ont ensuite évincée. Ces djihadistes en ont été en grande partie chassés par une opération militaire internationale lancée en janvier 2013 à l'initiative de la France et qui se poursuit actuellement. Aujourd'hui, des zones entières du pays échappent au contrôle des forces maliennes, françaises et de l'ONU, régulièrement visées par des attaques malgré la signature en mai et juin 2015 d'un accord de paix, censé isoler définitivement les djihadistes. Ainsi, en avril 2017, plusieurs militaires maliens ont péri, mardi 18 avril, dans une attaque imputée à des djihadistes dans la région de Tombouctou, dans le nord du pays. L'attaque a visé un camp de l'armée malienne à Gourma Rharous, située à 120 km à l'est de Tombouctou. Les attaques seraient encore quotidiennes<sup>201</sup> et la zone reste fragile, comme l'a rappelé l'attentat-suicide du 18 janvier à Gao (près de 80 morts sur une base gardée par des casques bleus).

En parallèle, c'est le centre du Mali qui menace de s'embraser. Exécutions et intimidations se multiplient dans cette région du delta intérieur du Niger gangrenée par des groupes islamistes et désertée par l'État. Dans ces zones du delta intérieur où se situent activités d'élevage et rizières enrichies par les crues du fleuve Niger, des litiges fonciers sont courants. Sous l'influence de Hamadoun Koufa Diallo, un islamiste radical, une composante religieuse s'est également enracinée dans la région. En ajoutant une dimension sociale au discours religieux rigoriste, ce maître coranique a converti des marabouts de la région et a convaincu les plus pauvres de prendre les armes. Ce discours séduit attire les plus démunis, les pasteurs transhumants et certains marabouts qui y trouvent une alternative au vide laissé par l'État et aux structures communautaires traditionnelles quasi féodales. Ce mouvement connaît une embellie en 2011 alors que la moitié du Mali est occupée par une coalition instable de mouvements djihadistes (Al Qaida et rebelles indépendantistes touareg). L'intervention militaire française du début 2013 a stabilisée peu ou prou le nord, mais elle a également contribué à disperser. Progressivement, les groupes se sont reconstitués dans un vide étatique et se sont enracinés dans le Centre. Hamadoun Koufa réapparaît ainsi en 2015 à la tête du Front de libération du Macina (FLM, renommé depuis la katiba du Macina), du nom de l'ancien empire peul théocratique du XIX<sup>e</sup> siècle bâti sur le djihad. Proche d'Iyad Ag-Ghali (le puissant chef islamiste d'Ansar Eddine), le FLM signe sa première opération au début de 2015 avec l'attaque d'un poste militaire malien dans le delta intérieur.

---

<sup>201</sup> LE MONDE AFRIQUE (2017), « Attaque meurtrière contre l'armée dans le nord du Mali, des « terroristes » neutralisés », 19 avril : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/19/attaque-meurtriere-contre-l-armee-dans-le-nord-du-mali-des-terroristes-neutralises\\_5113415\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/19/attaque-meurtriere-contre-l-armee-dans-le-nord-du-mali-des-terroristes-neutralises_5113415_3212.html)

Carte 6. Zones contrôlées par les groupes armés dans le centre du Mali



Source : CHATELOT Christophe (2017), « Après le nord, le centre du Mali menace à son tour de s'enflammer », *Le Monde Afrique*, 27 janvier : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/27/apres-le-nord-le-centre-du-mali-menace-a-son-tour-de-s-enflammer\\_5069975\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/27/apres-le-nord-le-centre-du-mali-menace-a-son-tour-de-s-enflammer_5069975_3212.html)

Pour faire face, les villageois demandent aux autorités maliennes le droit de former un groupe d'autodéfense. Ces derniers vont fleurir dans la région afin de pallier à l'absence de l'État face aux groupes de bandits, aux éléments djihadistes ou pour régler les conflits fonciers. Assimilés au pouvoir central, ces groupes sont directement visés par le FLM. Un rapport<sup>202</sup> publié le 18 janvier par l'organisation de défense des droits humains Human Rights Watch souligne ainsi que *'beaucoup d'exécutions ont eu lieu dans le centre du Mali, où la présence de groupes islamistes armés et l'intimidation des populations n'ont cessé d'augmenter en cours d'année [2016]'*. Le 7 août 2015, dans cette ville-caserne de l'armée malienne, des djihadistes attaquent l'Hôtel Byblos, où résidaient des contractuels de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma), faisant une dizaine de morts, dont plusieurs étrangers. L'Armée malienne ne contrôle que route allant de Bamako jusqu'à Sévaré. À l'incapacité de l'armée à rétablir l'ordre s'ajoute une défiance légitime envers les services de sécurité et l'État malien en général, taxés de rackets. Le déploiement de Soldats de la Minusma depuis février 2017 est censé contribuer à stabiliser cet espace...

**Mauritanie.** Depuis février 2011 et l'échec d'un attentat à la voiture piégée à Nouakchott), la Mauritanie échappe aux actions terroristes sur son sol. Loin de se limiter à l'aspect purement coercitif de la lutte contre le terrorisme, l'approche mauritanienne serait multidirectionnelle, préventive et répressive. Elle aurait ratissée large en prenant en compte tous les autres corollaires qui abritent ou alimentent directement ou indirectement l'activité des terroristes – trafics, criminalité organisée transnationale.

<sup>202</sup> HUMAN RIGHTS WATCH (2017), *Mali : Recrudescence des abus commis par les groupes islamistes et du banditisme, Les meurtres, la répression et l'insécurité mettent en danger les civils du nord et du centre du pays*, Rapport, 18 janvier : <https://www.hrw.org/fr/news/2017/01/18/mali-recrudescence-des-abus-commis-par-les-groupes-islamistes-et-du-banditisme>

L'armée a reçu les moyens (véhicules, carburant, armements et munitions) et la formation qui lui faisaient défaut. Le budget des armées a été augmenté (doublement entre 2015 et 2016, passant de 3 à 7 milliards d'ouguiyas (de 9 à 20 millions d'euros environ)<sup>203</sup>. Des zones militaires et 35 points de passage obligés ont été institués. De purement défensives, les opérations sont devenues offensives, et les forces mauritaniennes se sont projetées en territoire malien pour détruire bandes de trafiquants et bases de l'organisation Aqmi (en forêt de Ouagadou notamment) grâce à un système de renseignement efficace.

La guerre est également idéologique. Elle a été engagée avec le concours d'érudits et de savants religieux de renommée internationale pour réconcilier le citoyen avec le vrai islam, discréditer les terroristes aux yeux des populations et démonter leurs thèses : parmi les mesures prises, le gouvernement met en avant l'organisation de débats entre imams et terroristes, la création d'une radio du Coran, le recrutement de centaines d'élèves d'écoles coraniques pour les soustraire à la propagande extrémiste. Dans le domaine social, le gouvernement avance la création de nouvelles moughataas (départements) dans les zones isolées qui servent de repaire aux terroristes (sud est et nord est), afin de procurer à la population les services de base que ceux-ci prétendaient lui offrir.

Autre explication<sup>204</sup>, qui prévaut dans certains milieux : forte de sa proximité avec les États du Golfe et de l'adoption croissante de normes de comportement très éloignées des normes occidentales, la Mauritanie observe à minima certaines valeurs chères aux fondamentalistes religieux qui la préserve des foudres des Djihadistes. Il convient également de noter que le pays est vaste, mais peu peuplé, et que le système de renseignement permet aux autorités de connaître les djihadistes mauritaniens et leurs familles, lesquelles seraient directement menacées par les autorités en cas d'attaque sur le sol mauritanien. Les menaces resteraient toutefois réelles au dire des autorités françaises et américaines, eu égard à l'engagement affiché du Pays dans le cadre du G5 Sahel et à sa coopération avec les pays occidentaux dans la lutte contre les mouvements terroristes<sup>205</sup>. Notons également que cette explication de peut suffire à rendre compte de l'absence d'attaque par des fondamentalistes non mauritaniens.

Dernière explication, appréciée des détracteurs du président Mohamed Ould Abdel Aziz, l'implication directe de certaines hautes personnalités dans les trafics de drogue qui alimenterait les mouvements terroristes et une 'dîme' versée aux Djihadiste qui ne jouit pas d'un crédit important dans les milieux du renseignement mais est fort populaire auprès des populations.

**Niger.** Confronté à une insécurité grandissante, le Niger est en première ligne face aux répercussions de la crise traversée par le Mali et la Lybie. Le pays est également confronté aux conséquences des actions terroristes de Boko Haram au Nigeria et fait ainsi face à une situation intérieure et extérieure difficile liée à la crise sécuritaire qui

<sup>203</sup> FAUJAS Alain (2015), « Mauritanie : pour lutter contre le terrorisme, le pays mise sur tous les fronts », *Jeune Afrique*, 04 décembre 2015 : <http://www.jeuneafrique.com/mag/280610/politique/mauritanie-lutter-contre-terrorisme-pays-mise-fronts/>

<sup>204</sup> Echanges avec des personnels du renseignement français en Mauritanie et au Sénégal

<sup>205</sup> SIDYA Cheikh (2016), « Mauritanie : l'ambassade américaine alerte contre des forts risques d'attaques terroristes », *Le 360Afrique.com*, 28 octobre : <http://afrique.le360.ma/mauritanie/societe/2016/10/28/6976-mauritanie-lambassade-americaine-alerte-contre-de-forts-risques-dattentats-terroristes-6976>

frappe la région. Les trafics d'armes et de stupéfiants se multiplient. Les autorités rencontrent d'importantes difficultés à assurer la protection et le contrôle d'un vaste territoire de plus d'1,2 million de km<sup>2</sup> dont la porosité des frontières, difficiles à contrôler en raison même de la topographie du terrain, est une réalité indéniable. Le dispositif mis en place par les autorités nigériennes a pour objectif de bloquer toute velléité d'infiltration de groupes et d'hommes armés sur la frontière avec la Libye afin de '*faire de la frontière Libye-Niger un verrou*'. Le pays partage, en effet, des milliers de kilomètres de frontières avec des voisins fragiles : la Libye, le Nigeria et le Mali constituent aujourd'hui les principales menaces, dont l'apparition et le développement se sont échelonnés dans le temps.

La question libyenne et la recherche d'une solution militaire et politique dans cette zone constituent certainement un préalable à la stabilité de la bande sahélo-saharienne. La circulation des armes dans l'espace sahélien résulte en effet largement d'un conflit libyen resté en suspens. L'autre foyer d'inquiétude se situe au sud du pays, le long des frontières avec le Nigeria (État du Borno), actuellement en prise aux assauts du mouvement Boko Haram, dont l'expansion est favorisée par une extrême pauvreté et l'absence de perspectives pour la jeunesse du pays. Alors que l'armée nigérienne a dans un premier temps pu, par ses opérations, limiter les infiltrations des groupes terroristes et contrôler la frontière sud du Mali, l'efficacité de l'armée nigérienne pâtit de sa désorganisation et de la corruption. L'implantation de la secte Boko Haram au nord du Nigeria a été facilitée par l'affaiblissement de l'État et la déroute de l'armée nigérienne. Considérées auparavant comme un problème circonscrit au nord-est du pays, les attaques de Boko Haram, qui ont fait plus d'une dizaine de milliers de morts et un million et demi de personnes déplacées depuis 2009, se sont propagées dans la région et ont révélé l'ampleur de la menace djihadiste. L'armée nigérienne s'est depuis engagée dans des opérations militaires contre Boko Haram et le G5 Sahel entend également apporter des réponses à cette expansion.

Le Niger répond également par la formation accélérée de ses Hommes : Magistrats du Parquet de Niamey, Officiers de Police Judiciaire (OPJ) de la Police Nationale et de la Gendarmerie nationale, la Garde nationale et les enquêteurs des Douanes sont formés pour permettre au Niger de développer et d'améliorer son état de préparation et ses capacités opérationnelles, afin de détecter, localiser, enquêter, intercepter, prévenir, poursuivre et punir les crimes de terrorisme, de supprimer leurs sources de financement. Sur le plan de la communication, le tiers des abonnés téléphoniques du mobile a été supprimé au Niger, qui a procédé à la désactivation de 1 728 225 '*numéros fantômes*' de téléphone mobile sur les 5,5 millions d'abonnés que compte le réseau nigérien, dans le but de prévenir d'éventuels risques terroristes et criminels dans un pays aux frontières poreuses.

Pour s'assurer une meilleure sécurité, le Niger s'associe avec les autres pays voisins, pour des patrouilles mixtes sur le long des frontières. Après avoir longtemps tergiversé, le Niger a finalement accepté le déploiement, sur son sol, des forces et équipements étrangers, notamment de la France et des États-Unis, pour surveiller davantage le mouvement des djihadistes dans le sahel. Lors du déclenchement de l'opération Serval au Mali, Paris a installé dans la capitale du Niger un '*maillon-clé*' de son dispositif antiterroriste de la bande sahélienne, tandis qu'un détachement américain chargé de la

surveillance dans le cadre de la lutte antiterroriste, côtoie son homologue français sur la plateforme de Niamey. Le G5 Sahel favorise la coopération des armées maliennes, mauritaniennes, burkinabaises, tchadiennes et nigériennes. Sur le plan judiciaire, l'accord de coopération judiciaire, signé par les ministres de la Justice du Mali, du Tchad et du Niger en mai 2017<sup>206</sup> prévoit la mise en place de commissions rogatoires internationales, l'échange entre les États des actes judiciaires, la comparution des témoins, experts et personnes poursuivies et une politique de coopération en cas d'extradition. Il autorise également des enquêtes conjointes et le transfert des poursuites.

**Nigeria.** Le Nigeria fait face à la violence au Nord, mais également au Sud. Le Nigeria est le berceau de la secte Boko Haram, dont l'installation doit à la fois à la situation de pauvreté, à la faiblesse et aux maladresses initiales de l'État nigérian face à son expansion<sup>207</sup>. Prédicateur charismatique formé en Arabie Saoudite, Mohammed Yusuf, fonde en 2002, à Maiduguri, capitale de l'État fédéré de Borno (nord-est du Nigeria), la secte Boko Haram (nom usuel qui signifie en haoussa '*l'éducation occidentale est un péché*'). De son vrai nom *Jamaatu Ahlis Sunnah Lidda'awati wal Jihad* ('congrégation sunnite pour la prédication et le jihad'), Boko Haram séduit la jeunesse désœuvrée de Maïduguri qui se reconnaît dans les prêches de Yusuf dénonçant la corruption de l'État nigérian. Elle est, selon le prédicateur, responsable de la pauvreté qui touche le nord du pays privé des bénéfices de la manne pétrolière. Admirateur des talibans afghans et d'Oussama Ben Laden, Mohammed Yusuf enseigne le Coran et un islam radical qui refuse le mode de vie et les principes occidentaux. Il entend instaurer un État islamique. Sous le commandement de son leader, la secte islamiste, non-violente à ses débuts, se métamorphose en un mouvement de plus en plus violent et revendicatif. En 2003, les membres de Boko Haram ont recours à la violence pour la première fois lorsqu'ils attaquent en septembre des postes de police et des bâtiments publics dans l'État de Yobe (nord-est, frontalier de l'État de Borno) en signe de contestation de l'ordre politique établi. La multiplication d'agressions et de violences contre les symboles du pouvoir politique commence à attirer l'attention des autorités. De 2005 à 2008, le mouvement se concentre sur le recrutement de nouveaux membres et le renforcement de ses ressources. Interdite d'apparition à la télévision et à la radio, la secte se fait connaître grâce aux cassettes des prêches de son fondateur.

En 2009, les forces de sécurité ouvrent le feu sur des membres de Boko Haram qui défilent dans un cortège funèbre. La grande répression policière qui s'abat contre la secte, se révèle contre-productive et contribue à sa radicalisation. Les 26 et 27 juillet 2009 sont particulièrement meurtriers pour le Nord du Nigeria. Les États du Bauchi, Kano, Borno et Yobe sont les cibles des attaques par des militants de Boko Haram, entraînant des répressions policières d'une grande violence. Bilan de ces affrontements : 800 morts en deux jours. Fin juillet, Mohammed Yusuf est arrêté, torturé et exécuté par les forces de sécurité pendant sa garde à vue, en même temps que des centaines d'autres adhérents de son mouvement. Nombre de ceux qui survivent à la terrible répression policière entrent dans la clandestinité ou partent en exil dans des pays limitrophes. Selon les analystes, c'est pendant leur exil, au contact des groupes

<sup>206</sup> NIAMEY.COM (2017) « Accord judiciaire "historique" entre le Niger, le Tchad et le Mali », 10 mai : <http://news.aniamey.com/h/79614.html>

<sup>207</sup> CHANDA Tirthankar (2016), « Boko Haram en cinq actes: évolution de l'islam radical au Nigeria », *RFI Afrique*, 13 mai : <http://www.rfi.fr/afrique/20160512-boko-haram-chrono-islam-radical-nigeria-terrorisme-coalition>

islamistes sahéliens, que les militants de Boko Haram s'initient aux nouvelles techniques terroristes. En 2010, l'ancien numéro 2 de Boko Haram, Abubakar Shekau, se proclame leader du mouvement. De retour au Nigeria, les combattants exilés se réorganisent et lancent de nouveaux raids contre les postes de police. En septembre 2010, ils donnent l'assaut contre une prison dans l'État de Bauchi (nord-est) et libèrent 732 prisonniers dont 150 islamistes. En décembre, une série d'attaques revendiquées par Boko Haram dans la ville de Jos au centre du pays et à Maïduguri fait au moins 86 morts. Le cycle de violences est alors enclenché. Sous le leadership de Shekau, la secte bascule dans la violence terroriste qui s'en prend indifféremment désormais aux civils et aux représentants du pouvoir. Les revendications des militants<sup>208</sup> portent sur l'instauration de la charia à travers tout le pays. En 2011, on assiste à une généralisation d'attaques à la bombe et d'attentats-suicide (écoles, églises, moquées et forces de l'ordre), principalement dans le nord-est. Perpétrés par des motards cagoulés et armés de kalachnikovs qui tirent sur les fonctionnaires, les militaires, les policiers, les islamistes modérés, mais aussi sur des civils, le phénomène des « *attentats-motos* », fait son apparition. L'une des attaques les plus spectaculaires de cette année-là, perpétrée en août, cible le siège des Nations unies à Abuja et fait 23 victimes. Août et septembre sont particulièrement meurtriers avec des attentats horriblement coûteux en vies humaines, visant des commissariats et un bar en plein air à Maïduguri. En septembre 2011, Babakura Fugu, beau-frère du chef défunt de Boko Haram, Mohammed Yusuf, est abattu devant chez lui pour avoir participé à des négociations pour la paix avec l'ex-président, Olusegun Obasanjo. L'année 2012 s'ouvre sur des attaques kamikazes meurtrières à Kano, deuxième ville nigériane, faisant près de 200 morts. En juin, les combattants islamistes font exploser en juin des voitures piégées contre des églises chrétiennes à Zaria et Kaduna, ce qui déclenche une vague de violences, opposant musulmans et chrétiens. Boko Haram appelle les chrétiens à quitter le nord.

Le président nigérian Goodluck Jonathan décide, avec l'accord de l'Assemblée nationale, d'imposer l'état d'urgence dans le Borno, l'État du Nigeria le plus touché par le terrorisme islamiste, sans toutefois parvenir à endiguer la violence. À cette période, la secte est devenue une véritable armée dont les effectifs s'élèvent à quelque 15 000 hommes, ce qui en fait une véritable menace régionale. L'année 2012 est également marquée par les premières incursions de la secte dans le Nord du Cameroun. Entre octobre 2012 et janvier 2013, trois attaques sont perpétrées dans une zone à la frontière entre les deux pays. En 2013, un climat de guerre civile s'est installé dans tout l'État de Borno. Mieux armés, les combattants prennent d'assaut des casernes militaires, des commissariats ainsi que des édifices publics. Ces attaques sont appuyées par des chars et des armes antiaériennes montées sur des camions à plate-forme. C'est une première dans le conflit qui oppose les islamistes aux militaires nigériens. En mai 2013, l'état d'urgence est instauré dans tout le nord-est du Nigeria sans que empêche Boko Haram de lancer des attaques quotidiennes contre des cibles civiles dans les villes et les villages du nord-est et multiplier des attaques meurtrières jusque dans la capitale Abuja. Boko Haram poursuit aussi ses incursions dans le Nord-Cameroun. En 2014, l'emprise territoriale de Boko Haram dans le nord du Nigeria s'accroît avec le groupe étendant sa domination à coups de massacres sur une grande partie de l'État de Borno et jusqu'au

<sup>208</sup> Sur l'attrait de Boko Haram, Cf. PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine (2012), « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », *Questions de recherche* n°40, Juin : <http://www.sciencespo.fr/cei/sites/sciencespo.fr/cei/files/qdr40.pdf>

nord de l'État d'Adamawa (nord-est, frontalier du Cameroun). Fin 2014, le mouvement contrôle 4 grandes villes (Gworza, Bama, Baga et Gulani) et une trentaine d'agglomérations, soit 70% de l'État de Borno. En août, le chef du groupe islamiste, Abubakar Shekau proclame un « *califat* » dans les zones sous son contrôle. En avril de cette même année, la secte procède à l'enlèvement de 276 lycéennes à Chibok, dans l'État de Borno. Le chef de la secte islamiste revendique le rapt de lycéennes qu'il veut 'vendre' comme 'esclaves' et 'marier' de force. L'affaire suscite une indignation mondiale et contribue à la sensibilisation de l'opinion internationale. La secte islamiste est inscrite dès mai 2014 sur la liste des sanctions des Nations unies.

Le projet d'une contre-offensive militaire régional se concrétise en 2015 après les massacres à grande échelle perpétrés début janvier par la secte islamiste dans la localité de Baga, sur les rives du lac Tchad. Cette attaque accélère le processus de mise en place d'une Force d'intervention conjointe multinationale, composée de 8 700 militaires venus du Tchad, du Cameroun, du Niger, du Bénin et du Nigeria. Dès février, les armées africaines régionales passent à l'offensive et permettent de reconquérir des pans entiers de territoires tombés aux mains de Boko Haram au cours des mois précédents. Réorganisée sous l'impulsion du nouveau président Muhammadu Buhari, l'armée nigériane réussit à libérer des localités dans le nord-est de l'emprise de la secte islamiste. Affaiblis et repliés dans leur enclave de la forêt de Sambisa, les insurgés islamistes continuent de frapper. En mars, le mouvement fait allégeance à l'État islamique (EI). La secte islamiste est parvenue à s'implanter dans les pays frontaliers, notamment au Niger et au Cameroun où les attaques terroristes sont quasi-quotidiennes. 1 200 personnes ont été tuées dans les attaques de Boko Haram au Cameroun depuis 2013. Dans le sud est du Niger, environ 90 000 habitants fuient leurs villages. Le Tchad est également frappé par des attentats suicides. En 2016, on estime à 2,5 millions le nombre de personnes déplacées du fait des violences commises par la secte.

Le sud du pays s'embrasse également. Du 21 au 24 février 2016<sup>209</sup>, des combattants peuls ont dévasté plusieurs villages du district d'Agatu, dans le Sud-est du Nigeria. Plus de 500 paysans chrétiens ont été abattus et sept villages sont anéantis. Sept mille survivants ont été chassés de leurs terres. Les agresseurs, des éleveurs peuls extrémistes, ont présenté ce massacre comme une vengeance, affirmant que 10 000 de leurs vaches ont été abattues par les villageois alors qu'une commission d'enquête locale n'a trouvé aucune bête morte. Ces massacres représentent le point culminant d'une série d'attaques menées récemment par des extrémistes peuls. Selon le service de presse de l'agence Worldwatchmonitor, dans le seul État de Benue, plus de 40 attaques sanglantes ont eu lieu dans des villages chrétiens entre 2013 et le printemps 2016, faisant au total plus de 950 morts. D'autres États du Nigeria sont également touchés par les extrémistes peuls. Comme nous l'avons déjà mentionné dans le bulletin d'avril 2016, plus de 200 personnes, surtout des chrétiens, ont trouvé la mort au cours de deux attaques dans l'État de Kaduna (nord du pays). Parmi les régions les plus menacées, mentionnons encore l'État de Plateau et celui d'Adamawa. Contrairement au mouvement terroriste islamiste Boko Haram, les massacres commis par les combattants peuls sont peu connus et sont rarement relayés par les principaux médias occidentaux.

---

<sup>209</sup> JOURNAL CHRETIEN (2016), « 500 chrétiens tués par des extrémistes peuls au Nigeria », 23 juin : <https://www.chretiens.info/2016/06/23/chretiens-persecutes/500-chretiens-tues-par-des-extremistes-peuls-au-nigeria-27361.html>

Malgré leur cruauté et contrairement à Boko Haram, les extrémistes peuvent se déplacer librement avec leurs troupeaux. Jusqu'à présent, ils semblent à l'abri des poursuites judiciaires. Plus grave encore : à la fin du mois de mars 2016, 76 villageois de l'État d'Enugu qui s'étaient opposés à ce que les bergers puissent occuper leurs terres ont été arrêtés, avant d'être relâchés sous caution...

**Sénégal.** Contrairement à ses deux grands voisins, où des groupes djihadistes sont implantés depuis de longues années, Dakar a jusqu'ici été épargné par les attentats et par une guerre ouverte avec des combattants islamistes. Aujourd'hui, la menace est réelle. Proche allié militaire de la France et des États-Unis, le Sénégal est une cible de choix pour Aqmi, le groupe terroriste le plus redouté par les autorités sénégalaises après les attentats dans la région. Depuis le début de l'année 2015, les autorités sont en état d'alerte. Un Plan d'action contre le terrorisme (Pact) a été lancé en 2013 avec la France, qui a versé une aide de 700.000 euros dans ce cadre. Le Pact vise notamment à renforcer les capacités des services de renseignement et de sécurité sénégalais.

Depuis plusieurs mois, des indices corroborent l'idée d'une connexion entre certains milieux fondamentalistes sénégalais et des réseaux djihadistes. Le 6 novembre 2015, trois imams ont été arrêtés et placés sous mandat de dépôt. Plus tôt en octobre, d'autres imams, dont Alioune Badara Ndao, connu pour ses prêches salafistes, avaient également été arrêtés. Dans un pays où le soufisme est majoritaire, ces vagues d'arrestations surprennent. Traditionnellement, un islam modéré est prêché dans les mosquées sénégalaises. Quatre confréries soufistes (Tijaniya, Mouridisme, Qadriyya et Layénisme) dominent le paysage, mais la concurrence d'un Islam salafiste se fait sentir. Dans plusieurs grandes villes du pays, à Dakar, Kaolack ou Rosso, des mosquées financées par des fonds étrangers ont abrité ou abritent toujours des imams aux prêches radicaux. Peu regardant il y a encore quelques années sur les origines de l'argent dédié aux constructions de mosquées, l'État sénégalais est aujourd'hui plus sourcilieux sur la question. Si le fondamentalisme religieux ne signifie pas nécessairement terrorisme, des passerelles entre milieux radicaux et des mouvances djihadistes ne sont pas à exclure. Néanmoins, aujourd'hui, peu de Sénégalais ont été repérés dans les rangs de l'État islamique (EI). Deux ressortissants ont été tués en Syrie, un troisième a rejoint plus récemment les rangs de l'EI.

Pour le Sénégal, la menace se nomme également Boko Haram. En décembre 2015, l'hebdomadaire *Jeune Afrique*<sup>210</sup> faisait part de l'arrestation 'd'un groupe de Sénégalais qui envisageaient, selon toute vraisemblance, de créer dans leur pays une branche de Boko Haram et qui auraient même élaboré un projet d'attentat dans la capitale'. Quatre hommes âgés de 20 à 30 ans avaient été arrêtés à la frontière entre le Nigeria et le Niger. Ils arrivaient en fait de la forêt de Sambissa, l'un des fiefs de Boko Haram, dans le nord-est du Nigeria.

C'est également dans les zones frontalières du Sénégal que l'influence des prêcheurs fondamentalistes et de l'islam radical est la plus forte. Le centre du pays, est en effet majoritairement occupé par les Wolofs qui restent très attachés au Mouridisme. Les

---

<sup>210</sup> CARAYOL Rémi (2015), « Sénégal : coup de filet antiterroriste contre Boko Haram », *Jeune Afrique*, 4 décembre : <http://www.jeuneafrique.com/mag/280612/politique/senegal-coup-de-filet-antiterroriste-contre-boko-haram/>

fondamentalistes cherchent donc à se déployer *dans les périphéries du pays, au nord, à l'est et au sud*. Pour ne pas tomber dans le piège dressé par l'idéologie djihadiste, le Sénégal doit 'doser' la répression à l'encontre des milieux fondamentalistes. Si l'État sévit trop fort contre les milieux religieux, des musulmans qui n'adhéraient pas à l'idéologie djihadiste peuvent basculer dans le terrorisme par révolte contre la répression ou l'exclusion dont ils sont victimes. Sur ce sujet, les autorités marchent d'autant plus sur un fil que la population sénégalaise, très religieuse, n'a jamais connu d'attentat djihadiste sur son sol et est donc d'autant moins encline à accepter une répression dite préventive. La stratégie adoptée combine ainsi prévention du radicalisme et surveillance forte.

**Tchad.** Le Tchad est l'un des principaux agents de la sécurité dans l'espace sahélo-saharienne, mais la situation économique délicate est un vecteur important d'instabilité sociale et les populations subissent la violence du régime. Depuis 2015, plusieurs vagues de protestations à Ndjamena et dans d'autres villes du Tchad (journée ville morte en octobre 2015, manifestations de lycéens dans plusieurs villes du pays en novembre et en janvier 2015, pétition contre un probable 5<sup>ème</sup> mandat de Idriss Déby en septembre 2015...) se succèdent. Alors que le Tchad apparaît souvent dans l'actualité pour son engagement dans la lutte antiterroriste, les médias internationaux n'évoquent pas ce vent de colère qui souffle de plus en plus. Seule l'Union européenne a réagi, s'inquiétant de '*l'usage disproportionné de la force*' face à une société civile fortement affaiblie<sup>211</sup>. En novembre 2015, la création du mouvement citoyen 'Trop c'est trop' a ouvert une nouvelle voie, tentant de s'inscrire dans la dynamique d'un Balai citoyen au Burkina. La création d'un autre mouvement citoyen contre la vie chère et l'intimidation des membres du collectif Trop c'est trop ont fragilisé l'initiative. L'opposition, les syndicats et mouvements sociaux sont fortement affaiblis. Malgré les nombreuses visites officielles effectuées au Tchad par des représentants français ces derniers mois, l'opposition et les représentants de la société civile n'ont pas été rencontrés, ou à la marge, le soutien à la démocratie de façade est privilégié à celui du peuple. L'urgence de la lutte contre les mouvements armés et sa menace sur le Tchad détournent des problèmes sociaux et économiques et étouffent les revendications autour d'un consensus de sécurité nationale. Déby investit les forces combattantes tchadiennes sur d'autres terrains, mettant de côté les rivalités internes et la géométrie variable de cette armée, composée en grande partie d'ex rebelles intégrés. Le président tchadien a manifesté son souhait d'une intervention en Libye en décembre 2015.

Le Tchad participe activement à la '*lutte contre le terrorisme*', en étroite collaboration avec la France et s'est montré très actif pour la création du G5 Sahel. Même si aucun attentat n'est venu endeuiller N'Djamena depuis juillet 2015, plusieurs ont été déjoués, comme autant de rappels de la résilience des kamikazes de Boko Haram. La capitale tchadienne est aussi l'épicentre de l'opération française Barkhane et les forces armées nationales – 70 000 hommes –, considérées comme les plus opérationnelles de la région, forment le fer de lance de la lutte contre les Djihadistes. À l'exception de l'Érythrée, aucun pays africain ne consacre un tel pourcentage de son PIB à la défense (entre 6 % et 7 %), effort d'autant plus lourd qu'il n'est que très marginalement assumé

<sup>211</sup> GARY Eléa (2015), « Tchad - Entre insécurité intérieure et « lutte contre le terrorisme » », *Survie*, n°245, avril : <http://survie.org/billets-d-afrique/2015/245-avril-2015/article/tchad-entre-insecurite-interieure-5011>

par les alliés occidentaux et arabes du Tchad<sup>212</sup>. Tant que le baril de pétrole – dont les revenus représentent 70 % du PIB – flirtait avec les 100 dollars, le Tchad pouvait faire face à la fois au coût de son engagement militaire, à celui des grands chantiers structurants et aux revendications sociales. L’effondrement des cours de l’or noir (à 55 dollars le baril mi-décembre 2016) a fait chuter de 45 % les recettes de l’État. Ceci explique certainement les faibles avancées opérationnelles du G5 Sahel qui peinent à mettre en œuvre son ambitieux programme. Cette crise pétrolière renforce la grogne des populations : beaucoup de projets en phase d’exécution ont été gelés, les grèves se multiplient, et les syndicats sont vent debout contre les mesures d’austérité drastiques édictées par le gouvernement, même si la stabilité du régime n’apparaît pas encore menacée.

#### 4. HYPOTHESES PROSPECTIVES

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. Les enjeux sécuritaires restent importants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible amélioration des capacités institutionnelles des États</li> <li>▪ Augmentation des dépenses de sécurité (physique)</li> <li>▪ Investissements productifs inhibés</li> <li>▪ Déplacements de populations vers les zones sécurisées</li> <li>▪ Défi d’intégration régionale décuplé</li> <li>▪ Problèmes de sécurité alimentaire maintenus</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Action internationale peu efficace</li> <li>2. Pas d’efficacité des dispositifs régionaux et sous-régionaux</li> <li>3. Financement et recomposition permanente des groupes terroristes</li> <li>4. Pas d’aménagement du territoire et inefficacité des services de sécurité</li> <li>5. Pas de travail engagé avec les autorités religieuses pour lutter contre la radicalisation</li> <li>6. Faible croissance économique</li> </ol>
<p><b>B. Les enjeux de sécurité sont confinés à certains espaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration des capacités institutionnelles</li> <li>▪ Augmentation des dépenses de sécurité</li> <li>▪ Investissements productifs ralentis mais poursuivis</li> <li>▪ Renforcement du secteur agricole</li> <li>▪ Renforcement de l’intégration régionale</li> <li>▪ Amorçe de renforcement de la sécurité sanitaire</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bonne coordination des politiques sécuritaires internationales</li> <li>2. Action efficace des dispositifs de coordination régionale</li> <li>3. Aménagement du territoire avec poche d’instabilité résiduelle mais maîtrise par les forces de sécurité de l’espace</li> <li>4. Travail de lutte contre la radicalisation auprès des populations vulnérables</li> <li>5. Croissance modérée mais réelle</li> </ol>
<p><b>C. Les enjeux de sécurité trafics et terrorisme disparaissent</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Efficacité de l’action internationale de lutte contre les trafics et le terrorisme</li> </ol>

<sup>212</sup> SOUDAN François (2016), « Le Tchad en première ligne », *Jeune Afrique*, 29 décembre : <http://www.jeuneafrique.com/mag/384797/politique/tchad-premiere-ligne/>

<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Amélioration des capacités institutionnelles</li><li>▪ Augmentation des dépenses de sécurité</li><li>▪ Faible ralentissement des investissements productifs</li><li>▪ Renforcement de l'intégration régionale</li><li>▪ Renforcement de la sécurité sanitaire</li></ul>	<ol style="list-style-type: none"><li>2. Efficacité des réponses régionales</li><li>3. Incapacité des groupes à se reproduire : financement et armement sont coupés</li><li>4. Perte d'influence en région : bonne administration des territoires, lutte contre la radicalisation</li><li>5. Croissance économique</li></ol>
---	--

## 9.9 SERVICES PUBLICS

### 1. DEFINITION

La présence de services publics de base est une composante importante du développement des territoires. Leur dysfonctionnement entrave le développement des potentiels humains et économiques, la mobilité des biens, des personnes et discrédite l'action de l'État. Un service public est une activité exercée directement par une autorité publique (État, collectivité locale et territoriale) ou sous son contrôle, dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général. Il est ici fait référence aux services suivants :

- l'éducation,
- la santé,
- la justice et les services administratifs de l'état,
- la fourniture d'eau potable et l'assainissement,
- la fourniture d'énergie et,
- la gestion des déchets<sup>213</sup>.

Qu'ils soient directement délivrés par des organisations publiques ou par des organisations privées en contrat avec les autorités publiques, les services publics doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- **Egalité** : aucune distinction ne doit prévaloir entre usagers en termes d'accès et de service rendu. Chacun devrait pouvoir bénéficier des prestations sans se trouver en position d'infériorité en raison de sa condition sociale, de son handicap, de sa résidence, ou de tout autre motif tenant à sa situation personnelle ou à celle du groupe social dont il fait partie. L'égalité des droits d'accès n'implique pas l'uniformité de la prestation : il est possible de différencier les modes d'action du service public afin de lutter contre les inégalités économiques et sociales.
- **Continuité** : elle est un corollaire du principe d'égalité, sachant que la rupture du service introduit potentiellement des discriminations entre bénéficiaires et exclus. La continuité exige la permanence des services essentiels comme les services de sécurité (police, pompiers), les services de santé (hôpitaux), les services de communication, certains services techniques (électricité, gaz, eau), etc. Tous devraient fonctionner de manière régulière, sans autres interruptions que celles prévues par la réglementation.
- **Adaptation (mutabilité)** : l'adaptation implique l'ajustement des technologies évolutives aux besoins changeants ; lorsque les exigences de l'intérêt général

---

▪ <sup>213</sup> Les problématiques eau, assainissement, énergie déchets ne font pas l'objet d'un long développement eu égard au traitement qui leur est accordé dans la fiche Infrastructure.

évoluent, le service doit s'adapter à ces évolutions.

- **Accessibilité** : la simplification et la clarification administratives contribuent à l'amélioration de la relation des services publics avec leurs usagers. L'accessibilité s'envisage également en termes d'implantation géographique. La présence administrative est requise en milieu rural comme dans les quartiers en difficulté des zones urbaines.
- **Neutralité** : corollaire du principe d'égalité, la neutralité garantit le libre accès de tous aux services publics sans discrimination. La neutralité implique l'impartialité des agents publics et l'interdiction de toute discrimination fondée sur les convictions politiques, philosophiques, religieuses, syndicales ou tenant à l'origine sociale, au sexe, à l'état de santé, au handicap ou à l'origine ethnique. Tout usager doit disposer des mêmes droits face à l'administration. Les procédures doivent être garantes de son impartialité.
- **Transparence** : la transparence et la responsabilité permettent aux usagers de s'assurer du bon fonctionnement du service public et de faire valoir leurs droits. La transformation de l'action des services publics suppose une évaluation objective du résultat de cette action et, sur cette base, l'engagement de mesures destinées à en mesurer l'efficacité. L'évaluation des politiques et des actions publiques devrait s'imposer à tous les services et à tous les niveaux de l'État.
- **Confiance et fiabilité** : la confiance et la fiabilité imposent de se comporter en toute circonstance en partenaires loyaux. L'utilisateur a droit à la sécurité juridique et à la fiabilité dans ses relations avec l'administration et les services publics. Cela signifie notamment que 1) l'État doit établir clairement les modalités et conditions de fonctionnement de ses services publics ; 2) les règles doivent être stables : en cas de changement imposé par l'évolution de la société ou les circonstances, les nouvelles règles doivent être mises en vigueur suivant des modalités permettant à l'utilisateur de s'adapter aisément. Enfin, 3) les services publics doivent savoir reconnaître leurs erreurs et les corriger.

## 2. ENJEUX CLEFS

Dans les pays de l'aire d'étude, les services publics ne satisfont pas à l'ensemble des obligations susmentionnées. L'instauration de services fonctionnels sous contrôle direct de l'État ou en délégation est néanmoins une priorité affirmée dans les documents stratégiques de lutte contre la pauvreté. Ces États sont pauvres : les indices de développement humain (IDH) y sont parmi les plus mauvais<sup>214</sup> et reflètent un état de

<sup>214</sup> L'Indice de développement humain (IDH) est une mesure sommaire du niveau moyen atteint dans des dimensions clés du développement humain : vivre une vie longue et en bonne santé, acquérir des connaissances et jouir d'un niveau de vie décent. L'IDH est la moyenne géométrique des indices normalisés pour chacune des trois dimensions. La dimension de la santé est évaluée selon l'espérance de vie à la naissance ; la dimension de l'éducation est mesurée au moyen du nombre d'années de scolarisation pour les adultes âgés de 25 ans et plus et des années attendues de scolarisation pour les enfants en âge d'entrer à l'école. La dimension du niveau de vie est mesurée par le revenu national brut par habitant. L'IDH utilise le logarithme du revenu pour refléter l'importance décroissante du revenu avec un RNB croissant. Les résultats pour les trois indices de dimension de l'IDH sont ensuite agrégés pour donner un indice composite obtenu à partir de la moyenne géométrique. Sur la conception de l'indice, cf. HUMAN DEVELOPMENT REPORT (2015), *Technical Note – Calculating the human development indices, graphical presentation* : [http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2015\\_technical\\_notes.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2015_technical_notes.pdf)

pauvreté dont les racines sont, partiellement au moins, à rechercher dans la défaillance des services publics. Les systèmes d'éducation ne sont pas performants ; les systèmes de santé se montrent défaillants. L'accès à la justice et les forces de l'ordre ne sont pas efficaces (Cf. Fiche sécurité) et les services de fourniture d'eau et d'électricité ne sont pas disponibles pour tous et peu performants. Ils délivrent, à des coûts élevés (Cf. fiche infrastructures), des prestations médiocres, peu adaptées aux besoins immédiats et décalées au regard des transformations sociales et économiques sous tendues par les programmes de développement.

**Tableau 48. IDH des pays de l'aire d'étude**

PAYS	Indice de développement humain (IDH) pour 2014
Burkina	183
Côte-d'Ivoire	172
Mali	179
Mauritanie	156
Niger	188
Nigeria	154
Sénégal	170
Tchad	185

Source : UNDP (2015), *Key to HDI countries and ranks, 2015* : <http://hdr.undp.org/sites/default/files/ranking.pdf>

## 2.1 Education

Dans les domaines de l'éducation, les enjeux essentiels concernent l'alphabétisation des populations. Néanmoins, l'augmentation générale des niveaux d'instructions est requise à chaque niveau, qu'il s'agisse du primaire, du secondaire, des études universitaires ou de la formation professionnelle.

**Alphabétisation des populations.** 'UNESCO<sup>215</sup> définit l'analphabétisme *'comme l'incapacité pour une personne de lire et d'écrire, en le comprenant, un texte simple et bref traitant de faits en rapports avec sa vie quotidienne'*. Les taux d'analphabétisme varient selon le milieu de résidence et le genre. Ces disparités s'expliquent à la fois par l'influence de facteurs socioculturels et par l'inégale répartition des moyens et infrastructures des services sociaux de base. Quelque soit le milieu de résidence, les femmes restent les plus touchées par l'analphabétisme. La baisse régulière du taux d'analphabétisme lié à l'effort d'éducation engagé dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est plus marquée dans le milieu urbain.

<sup>215</sup> UNESCO (2017), *Rapport mondial de suivi de l'éducation 2016, L'éducation pour les peuples et la planète, créer des avenir durables pour tous*, Paris : <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002470/247033F.pdf>

Tableau 49. Niveau d’instruction et accès à l’éducation primaire et secondaire

Pays	Espérance de vie à la naissance (2010)	Taux net de scolarisation à l’école primaire (%) (2007-2009)	Taux net de scolarisation secondaire (%) (2007-2009)		Population adulte alphabétisée (%) (2005-2010)
			H	F	
Burkina	55	64	18	13	29
Côte-d’Ivoire	55	57	NC	NC	55
Mali	51	77	37	23	26
Mauritanie	58	76	17	15	57
Niger	54	54	13	8	29
Nigeria	51	63	29	22	61
Sénégal	59	75	NC	NC	50
Tchad	49	NC	NC	NC	34

Source<sup>216</sup> : UNICEF (2012), *SOWC 2012, Tableaux statistiques* : <https://www.unicef.org/french/sowc2012/pdfs/SOWC-2012-Tous-les-tableaux-avec-les-notes-gnrales-sur-les-donnes.pdf>

### Augmentation générale du niveau d’instruction.

- L’absence des infrastructures adaptées à l’enseignement de la petite enfance participe au fait que la proportion de la population âgée de 6 ans ou plus ayant fréquentée l’école maternelle ou les crèches est insignifiante. Cela concerne uniquement quelques urbains aisés<sup>217</sup>.
- En progrès, les taux brut (TBS) et net (TNS) de scolarisation<sup>218</sup> restent faibles. Une grande part de la population âgée de 6 ans et plus n’a reçue aucune instruction. Ce taux de scolarisation cache des disparités selon le genre, qui tendent à s’amenuiser : les efforts déployés dans la promotion de la scolarisation des filles au cours de la dernière décennie ont eu un impact positif sur l’accès à l’instruction de base. Néanmoins, accès ne signifie pas qualité de l’enseignement. Si les taux nets progressent, de nombreux enfants scolarisés n’apprennent rien à l’école. Les enseignants ne sont pas de qualité, le matériel pédagogique manque, et les enfants peuvent arriver dans des classes surchargées en état de sous-alimentation, après de nombreuses minutes (voire heures) de marche. Le banc devient alors plus approprié pour la sieste que pour l’apprentissage.
- Une partie de la population âgée de 6 ans et plus a bénéficié d’une instruction

<sup>216</sup> Voir aussi UNESCO (2017), *GEM report 2016, 2<sup>nd</sup> Edition, Statistical tables* : [https://en.unesco.org/gem-report/sites/gem-report/files/GEM\\_Report\\_2016\\_2nd\\_edition\\_Statistical\\_Tables.pdf](https://en.unesco.org/gem-report/sites/gem-report/files/GEM_Report_2016_2nd_edition_Statistical_Tables.pdf)

<sup>217</sup> Si les pays présentent des profils relativement similaires, le Tchad semble particulièrement illustratif de l’absence de structures dédiées à la petite enfance et de leur mauvaise répartition territoriale. L’éducation de la petite enfance est très peu développée au Tchad. Seuls 1,73% des enfants participent à ce niveau d’enseignement destiné aux enfants de 3 à 5 ans, (37% des écoles sont à N’Djamena). Des 267 écoles qui accueillaient 21.209 enfants du préscolaire en 2009/2010, 61% sont des écoles privées, 26% sont des écoles communautaires et seules 13% sont publiques.

<sup>218</sup> Le **taux brut de scolarisation** (TBS) (*Gross enrollment ratio* en anglais) est défini comme le total des inscriptions dans un niveau spécifique d’éducation, *sans distinction d’âge*, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée. Ce taux peut être supérieur à 100 %. Lorsque l’indicateur a une valeur supérieure à 100, il met en lumière l’incidence de la scolarisation d’enfants plus jeunes ou plus vieux que l’âge normal. Le **taux net de scolarisation** (TNS) (*Net enrollment ratio* en anglais) correspond au quotient de la population scolarisée et ayant l’âge officiel d’une scolarisation par rapport à la population scolarisable ayant l’âge officiel d’une scolarisation. Ce taux ne peut pas être supérieur à 100 %.

coranique ou d'une éducation originelle qui ne correspond pas au référentiel éducatif des pays occidentaux. D'autres se rendent désormais dans des écoles où l'enseignement de base est dispensé en langue dialectale et sans référentiel francophone. Si cela a des effets positifs sur la scolarisation des enfants non francophones, cela s'érige, en l'absence de rattrapage de la langue française, en barrière à l'entrée au secondaire où les *cursus* restent francophones<sup>219</sup>. Pour endiguer ce problème, certaines autorités envisagent le développement de filières bilingues<sup>220</sup>.

- La disparité d'accès au primaire est forte entre milieu rural et urbain : la présence de facteurs socioéconomiques et culturels qui entravent la scolarisation comme l'exercice d'activités professionnelles non rémunérées des enfants (travaux agricoles) en milieu rural explique, partiellement au moins, ce différentiel.
- L'accès à l'enseignement secondaire et universitaire est marginal. Dans ces structures, le déséquilibre genre est de nouveau marqué et très favorable aux hommes.
- Les universitaires sont peu nombreux et en panne de débouchés professionnels. Pour l'université, seuls 2,5 % de la population âgée de 6 ans et plus ont le niveau d'instruction universitaire (3,7 % pour les hommes et 1,3 pour les femmes) en Mauritanie. Ces universitaires peinent fort souvent à trouver des emplois dans le secteur moderne du fait de *cursus* non adaptés aux besoins du secteur économique moderne et de leurs exigences salariales.

**Tableau 50. Inégalité d'accès et d'achèvement du primaire au Burkina**

Caractéristiques de l'élève	Genre, milieu et niveau de vie de l'élève	Taux d'achèvement au primaire
<b>Genre</b>	Garçon	47,2
	Fille	36,2
	Différence (Garçon –Fille)	11
<b>Localisation géographique</b>	Urbain	61,0
	Rural	28,0
	Différence (Urbain- Rural)	33,0
<b>Quintile de revenu</b>	Q5 (20% +favorisés)	68,6
	Q1 (20% +pauvres)	23,4
	Différence (Q5 –Q1)	45,2

Source : GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO, UNICEF, PÔLE DE DAKAR DE IPE, UNESCO, (2008), *Rapport d'état du système éducatif national du Burkina Faso* (Calcul des auteurs à partir des données QUIBB 2007).

In<sup>221</sup> [http://www.elan-afrique.org/sites/default/files/fichiers\\_attaches/rapport\\_lascolaf\\_cas\\_burkina\\_faso.pdf](http://www.elan-afrique.org/sites/default/files/fichiers_attaches/rapport_lascolaf_cas_burkina_faso.pdf)

<sup>219</sup> Hormis en Mauritanie où deux référentiels coexistent qui permettent aux enfants n'ayant pas accès à l'école en français de poursuivre, avec des référentiels pédagogiques profondément différents, ce qui peut menacer la cohésion sociale.

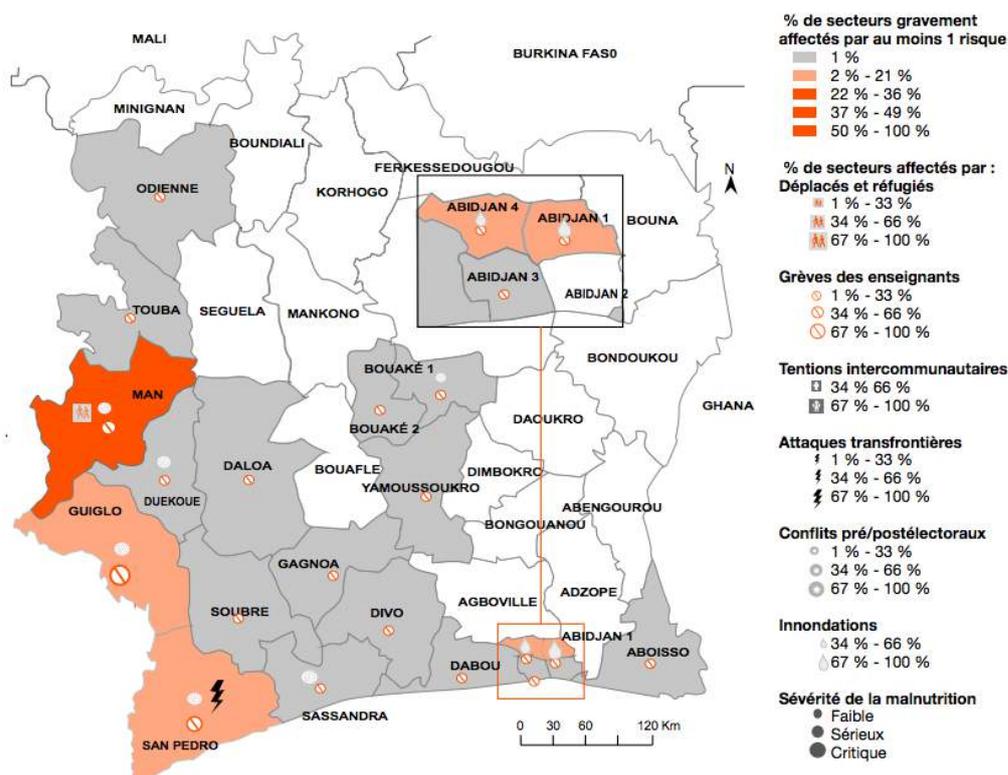
<sup>220</sup>Cf. NDIAYE Modou et DIAKITE Mamadou (2010), « Les langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone : le cas du Sénégal », Rapport : [http://www.elan-afrique.org/sites/default/files/fichiers\\_attaches/rapport\\_lascolaf\\_cas\\_senegal.pdf](http://www.elan-afrique.org/sites/default/files/fichiers_attaches/rapport_lascolaf_cas_senegal.pdf)

<sup>221</sup> NIKIEMA Norbert et KABORE-PARÉ Afsata (2010), *Les langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone, le cas du Burkina*, Rapport : [http://www.elan-afrique.org/sites/default/files/fichiers\\_attaches/rapport\\_lascolaf\\_cas\\_burkina\\_faso.pdf](http://www.elan-afrique.org/sites/default/files/fichiers_attaches/rapport_lascolaf_cas_burkina_faso.pdf)

Ces performances médiocres sont par ailleurs liées à des risques indirects qui affectent potentiellement le fonctionnement des systèmes éducatifs. En Côte-d'Ivoire, ces risques, relativement faibles, existent néanmoins<sup>222</sup>. Globalement, la vulnérabilité du système éducatif ivoirien aux risques, tels que les grèves des enseignants, les inondations, les conflits pré/postélectorales, les tensions intercommunautaires, les attaques transfrontalières ou les déplacements de populations est faible et très localisée. Sur la période 2011-15, moins de 5 % des secteurs pédagogiques des 19 directions régionales de l'éducation nationale et de l'enseignement technique (DRENET) enquêtées sur ces thématiques peuvent être considérés comme très vulnérables, en moyenne. À l'échelle nationale, la proportion des écoles ayant été gravement affectées par au moins un des risques cités entre 2011 et 2015, est estimée à 14,1 % en moyenne. Cette proportion est cependant variable selon les régions. À Touba (Côte-d'Ivoire), aucune école de l'échantillon n'a été gravement affectée par les risques étudiés, alors qu'à Guiglo, 28,3 % des écoles ont été fortement impactées. Ces risques sont certainement plus élevés mais nous ne disposons pas de données récentes pour les étayer.

### Encadré 30. Vulnérabilité du secteur éducatif aux risques en Côte-d'Ivoire

#### Risques affectant le système scolaire, 2014/15



Source : ENSEA, 2015, Ministère de l'Agriculture, 2015 et élaboration des auteurs.

Source : GOUVERNEMENT DE LA COTE-D'IVOIRE, UNICEF, POLE DE DAKAR DE IYPE, UNESCO, (2016), *Rapport d'état du système éducatif national de la Côte-d'Ivoire, Pour une politique éducative plus inclusive et plus efficace*, Rapport : <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002470/247040f.pdf>

## Réorientation de la formation professionnelle, des *cursus* du secondaire et

<sup>222</sup> GOUVERNEMENT DE LA COTE-D'IVOIRE, UNICEF, POLE DE DAKAR DE IYPE, UNESCO, (2016), *Rapport d'état du système éducatif national de la Côte-d'Ivoire, Pour une politique éducative plus inclusive et plus efficace*, Rapport : <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002470/247040f.pdf>

## universitaires.

- Les *cursus* de formation doivent être réformés en adéquation avec les besoins exprimés sur le marché du travail et ceux, émergents, liés à la diversification économique attendue.
- Le niveau de la formation est mauvais. Cela tient à la faible disponibilité du matériel pédagogique, à la faible formation du corps enseignant ainsi qu'à des dysfonctionnements administratifs importants, le secteur de l'éducation étant traversé par des grèves au Tchad<sup>223</sup>, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire ou au Mali.
- L'offre secondaire et universitaire est faible et également décalée par rapport aux perspectives professionnelles en développement. Les diagnostics pointent un déficit criant de techniciens et d'ingénieurs pour les activités génératrices projetées et trop de diplômés susceptibles d'embrasser des carrières dans les administrations (gestion, droit). La révision des *cursus* et l'organisation de parcours cohérents sont intégrées aux documents cadre de lutte contre la pauvreté.

## 2.2 Santé

Les systèmes de santé ne sont pas efficaces. Les trois principaux défis des systèmes de santé sont liés aux problèmes sanitaires des populations, aux problèmes du système de santé et aux facteurs externes affectant le secteur. Les enquêtes sur les ménages qui servent d'outil de base pour mesurer la pauvreté dans son caractère multidimensionnel montrent la persistance des taux élevés de mortalité maternelle et infantile juvénile.

**Une question de profil épidémiologique.** Les problèmes sanitaires sont liés au profil épidémiologique des pays où l'on retrouve les pathologies suivantes: 1) les maladies transmissibles au premier rang desquelles le paludisme, la tuberculose, les IST/VIH/SIDA, les parasitoses intestinales et urinaires, les infections broncho-pulmonaires et oculaires et les dermatoses infectieuses chez l'enfant (ces pathologies sont largement dominées par les diarrhées, les infections respiratoires aiguës et le paludisme) ; et 2) les maladies non transmissibles, liées aux facteurs environnementaux et/ou aux changements de comportements des individus et des collectivités. Ce groupe de maladies est dominé par les maladies cardio-vasculaires, les cancers, les maladies mentales, le diabète, les effets sanitaires de la consommation de tabac et de substances psycho actives ainsi que la recrudescence de maladies professionnelles et de pathologies broncho-pulmonaires liées à la pollution atmosphérique ; 3) les déséquilibres nutritionnels en particulier chez le couple mère - enfant, avec prépondérance de la malnutrition protéino-calorique, des carences en micronutriments (fer, vitamine A, iode, ) et des surcharges pondérales et 4) la pathologie périnatale avec ses conséquences sur la santé de la mère et de l'enfant. Ces maladies sont aggravées par des facteurs externes tels que la pauvreté et l'environnement.

---

<sup>223</sup> Depuis fin 2016, le Tchad fait face à une grève forte des fonctionnaires qui paralyse entre autre le système éducatif alors que ses recettes publiques ont diminué du fait de la baisse des cours du pétrole. Les revendications sont le paiement des arriérés de salaire pour les fonctionnaires, le refus de la réduction de moitié des salaires des fonctionnaires et les enjeux autour de la suppression des bourses publiques pour les Etudiants.

Tableau 8: données sanitaires de base

Pays	% de la population utilisant des sources d'eau potable améliorée (2008)	% de la population utilisant des installations d'assainissement améliorées (2008)	Taux net de vaccination (%) (2010)					% des ménages possédant au moins une moustiquaire imprégnée (2006-2010)
			TB	DTC1	DTC3	Polio	Rougeole	
Burkina	76	11	99	98	95	94	95	23
Côte-d'Ivoire	80	23	91	95	85	81	70	10
Mali	56	36	86	90	76	73	63	85
Mauritanie	46	26	82	82	64	63	67	12
Niger	48	9	80	80	70	75	71	76
Nigeria	58	32	76	77	69	79	71	42
Sénégal	69	51	80	80	70	70	60	60
Tchad	50	9	52	71	59	63	46	42

Source : UNICEF (2012), SOWC 2012, Tableaux statistiques : <https://www.unicef.org/french/sowc2012/pdfs/SOWC-2012-Tous-les-tableaux-avec-les-notes-gnrales-sur-les-donnes.pdf>

**Une question d'organisation.** Les problèmes du système de santé sont également organisationnels et liés :

- à une couverture sanitaire insuffisante ; un pourcentage important de la population vit au-delà de cinq kilomètres d'une unité de santé fonctionnelle ;
- à la quantité et à la qualité insuffisantes des ressources humaines pour la santé (infirmières, sages-femmes, médecins, etc.) à tous les niveaux et enfin,
- à la présence d'externalités négatives qui affectent l'état de santé des populations. Il s'agit notamment de problèmes liés à l'hygiène (eau potable et l'élimination des ordures ménagères); de problèmes liés au comportement risqués des populations (absence de protection face aux risques), de problèmes macro-économiques qui

affectent le financement et les allocations au profit du secteur de la santé, de problèmes liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de catastrophes naturelles (inondations, famines). Dans le domaine de la couverture sanitaire, la répartition spatiale reste inégale. Pour améliorer la situation, des actions visant à réduire substantiellement la proportion des populations n'ayant pas un accès facile à une structure de santé sont déployées.

La faiblesse des systèmes de santé publique a conduit à une certaine désaffection vis-à-vis des établissements de santé publique, les personnes plus aisées et les classes moyennes privilégiant soit le 'tourisme médicale', soit les structures privées, mieux équipées. Néanmoins, et comme dans le cadre des problématiques d'éducation, il est difficile de multiplier simultanément les accès et la qualité, particulièrement pour des populations peu solvables.

### 2.3 Accès à la justice et aux services administratifs de l'État

**Faible accessibilité et dysfonctionnements des services de l'État.** Les services de l'état sont peu accessibles dans les espaces urbains pour des raisons de saturation. Ils ne sont pas considérés comme des services efficaces. La centralisation excessive de la vie politique et économique a conduit à un sous équipement structurel des régions. L'inefficacité des services de l'État associé à leur rareté a conduit les concepteurs des plans, en accord avec la vision des bailleurs, à mettre l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles des États, ce qui suppose une modernisation des administrations et un meilleur accès à une justice dont l'indépendance est régulièrement mise en cause au Tchad au Niger, en Cote d'Ivoire ou au Sénégal<sup>224</sup>.

#### Encadré 11. Mise en cause de l'indépendance de la justice au Niger (16 08 2016)

**Au Niger, les magistrats dénoncent une certaine remise en cause de l'indépendance de l'appareil judiciaire. Selon eux, les dernières affectations et nominations des magistrats ne sont pas faites dans l'orthodoxie exigée par les textes et la logique de séparation des pouvoirs.**

Le Syndicat autonome des magistrats du Niger (Saman) dénonce d'abord l'utilisation par le politique des affectations et nominations des magistrats comme un moyen d'intimidation. *'Les affectations, ça se prépare par le ministère de la Justice, par le canal du secrétaire permanent du Conseil supérieur de la magistrature. Mais on a comme l'impression que son travail préalable, technique, est remis en cause du fait des interventions. Et les interventions ne pouvaient venir que du milieu politique'*, estime Nouhou Aboubacar secrétaire général adjoint du syndicat.

Il s'interroge également sur la nomination d'une personnalité politique à la tête de la Cour des comptes : *'vu la mission de cette juridiction, vous prenez*

<sup>224</sup> Voir l'affaire Khalifa Sall au Sénégal. Cf. RFI (2017), « Affaire Khalifa Sall au Sénégal: l'indépendance de la justice au cœur du débat », 9 mars : <http://www.rfi.fr/afrique/20170309-senegal-independance-justice-debat-inculpation-khalifa-sall-maire-dakar>

*un militant de votre parti, vous le nommez à la tête de cette juridiction ou de cette institution, et il y a de fortes chances qu'il ne soit pas en mesure d'avoir le courage de ne pas faire un peu de complaisance'. Les magistrats considèrent aussi que les réunions du Conseil supérieur de la magistrature doivent se tenir comme d'habitude à la Cour de cassation et non à la présidence de la République. Selon Nouhou Aboubacar, cela revient à 'vouloir inféoder cet organe au pouvoir exécutif'. Le syndicat des magistrats invite enfin leurs collègues qui siègent au Conseil supérieur de la magistrature à jouer pleinement leur rôle de veille à l'indépendance de l'institution. Si les magistrats nigériens dénoncent une intrusion du politique au sein du conseil supérieur de la magistrature, le ministre nigérien de la Justice, Marou Amadou, n'est pas de cet avis : 'c'est le président de la République qui veille à l'indépendance de la magistrature. Ce n'est pas le contraire'. Selon lui, la Constitution ne dit pas que la Cour de cassation est le siège du pouvoir judiciaire. 'Celui qui garantit l'indépendance du pouvoir judiciaire, c'est bien le président de la République. Peut-être que c'est une anomalie, mais c'est tel que le constituant l'a voulu'.*

Source : RFI (2016), 'Niger: les magistrats inquiets pour l'indépendance du pouvoir judiciaire', 16 août : <http://www.rfi.fr/afrique/20160816-niger-magistrats-inquiets-independance-pouvoir-judiciaire>

**Corruption.** La corruption, si elle sévit au delà de l'administration, reste un gros problème. 'Pays des Hommes Intègres', le Burkina Faso est l'un des pays les mieux positionnés dans le classement proposé par Amnesty International, mais il convient de noter les importants progrès réalisés par le Sénégal et ceux, moins spectaculaires, réalisés par la Côte-d'Ivoire. Le Tchad est largement décroché, alors que la Mauritanie voit sa note se dégrader et que le Nigeria reste extrêmement mal classé.

**Tableau 52 : Corruption perçue dans les pays de l'aire d'étude\***

Pays	Niveau de Corruption 2012	Niveau de corruption 2016	Corruption perception Index 2016 : classement
Burkina	38	42	72/176
Côte-d'Ivoire	29	34	108/176
Mali	34	32	116/176
Mauritanie	31	27	142/176
Niger	33	35	101/176
Nigeria	27	28	136/176
Sénégal	36	45	64/176
Tchad	19	20	159/176
Danemark	90	90	1/176
France	71	69	23/176

Source : TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2017), *Corruption perception Index 2016*, Site internet :

[https://www.transparency.org/news/feature/corruption\\_perceptions\\_index\\_2016](https://www.transparency.org/news/feature/corruption_perceptions_index_2016)

\*Transparency International publie depuis 1996 l'indice 'Corruption perceptions Index' qui classe les pays selon les niveaux perçus de corruption au regard de dire d'experts et de Survey. Le classement compte en 2016 176 pays notés entre 100 (absence de corruption) et 0 (extrêmement corrompu)

## 2.4 Service techniques de base (fiche Infrastructures)

**Fourniture d'énergie.** Les pays sont à la fois traversés par des problèmes de sous capacité de production et des inefficacités dans la distribution qui rendent l'électricité peu accessible et coûteuse. Dans ces conditions, un grand nombre de ménages restent encore non raccordés. Si les accès progressent, des solutions doivent être recherchées pour satisfaire les besoins des populations vulnérables à partir d'un modèle économique rentable et soutenable. Les personnes qui n'accèdent pas à l'électricité utilisent d'autres ressources, comme le gaz butane. Là encore, les prix doivent être surveillés et rester compétitifs pour se substituer aux énergies traditionnelles comme le bois de chauffe, lequel occasionne d'importants dégâts environnementaux et des problèmes de santé au sein des ménages.

Tableau 53. Taux d'accès à l'électricité

Accès à l'électricité (%de la population)	1990	2014
Burkina Faso	2,8	19,2
Côte-d'Ivoire	36,7	61,9
Mali	NC	27,3
Mauritanie	2,2	38,8
Niger	2,9	14,3
Nigeria	27,3	57,7
Sénégal	19,5	61
Tchad	NC	8,0

Source : BANQUE MONDIALE : accès à l'électricité (%) de la population, Site internet : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EG.ELC.ACCS.ZS>

**Gestion des déchets.** Les collectivités ne disposent pas des moyens techniques, financiers et humains pour assurer une gestion moderne des déchets, ménagers comme industriels. L'absence de système de gestion cohérent des ordures et l'insuffisance dans la prise en charge, par les collectivités, de la gestion des eaux de pluie et des excréments conduits à des situations urbaines fortement dégradées. L'examen de la répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères montre pour les différents pays de l'aire d'étude que le mode d'évacuation le plus répandu est le regroupement des ordures dans la maison et l'évacuation par charrette, directement à travers la rue ou le brûlage. Par rapport au milieu de résidence, l'on peut noter des différenciations dans le mode d'évacuation des ordures. En milieu urbain le mode d'évacuation le plus fréquent est celui du regroupement des ordures dans la maison et évacuées par charrette (un plus de la moitié de la population urbaine), tandis qu'en milieu rural, le jet des ordures dans la rue semble occuper la première place (environ 40 %). Le mode d'évacuation le moins utilisé diffère d'un milieu à un autre : en milieu urbain moins de 2 % des ménages évacuent leurs ordures en les regroupant et en les brûlant dans la maison tandis qu'en milieu rural, moins de 4 % des ménages utiliseraient le conteneur hors de la maison.

## Encadré 12. Saturation de la décharge d'ordure à Abidjan

Des incidents, tels que le déversement des déchets toxiques en Août 2006 à Abidjan, montrent que le problème de gestion des déchets a atteint des proportions telles que les mesures prises à différents niveaux d'administration se sont avérées infructueuses. Pourtant, pour faire face au défi d'élimination sécuritaire des déchets dans la capitale économique, la ville d'Abidjan s'est dotée depuis 1965, d'une décharge contrôlée à ciel ouvert.... Cette décharge reçoit tous les types de déchets, des toxiques-dangereux (des déchets industriels, biomédicaux, des abattoirs) aux déchets ménagers. Aujourd'hui l'amoncellement des déchets s'élève de 4 à 8 m par endroits au-dessus du niveau de la route et s'abaisse graduellement vers l'Est. Les lixiviats qui suintent de la masse de déchets sont drainés de manière anarchique sous les tas d'ordures avant de se déverser dans le ravin dans sa zone est. Dans cette zone, le lixiviat forme en amont une mare d'une superficie d'environ 200 m<sup>2</sup>, avant d'être drainé en aval topographique en direction de la baie de M'Badon. Cette mare contient également des eaux résiduaires provenant des quartiers Lauriers 8, 9 et 10.

Le collecteur des eaux usées de ces quartiers débouche directement sur cette marre. Les eaux de cette mare sont nauséabondes, noirâtres et recouvertes de pellicule épaisse au reflet argenté. Elle réalise donc une véritable purée ou un bouillon de culture microbienne. Le rejet liquide émanant de cette mare, s'infiltré en profondeur et traverse la zone Sud de la décharge puis ressort sous la forme d'un ruisseau de couleur noirâtre en aval de la décharge. Ce rejet d'aspect noirâtre, caractéristique d'une pollution organique et microbienne, parcourt par intermittence, la décharge et toute la vallée jusqu'à la baie de M'Badon où le CIAPOL dispose depuis 1992 d'une station de surveillance de la lagune Ebrié. Cette zone couverte de vases est singulièrement d'accès difficile et dangereuse.

Source : ADJIRI Oï Adjiri, MAFOU Combo Kouassi et KONAN Pascal Kouamé (2015), « Impact de la décharge d'Akouédo (Abidjan - Côte-d'Ivoire) sur les populations: étude socio-économique et environnementale », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, Vol. 13 No. 4 Dec., pp. 979-989.

**Fourniture d'eau et assainissement.** Les taux de couverture restent faibles. Les différences sont fortes entre les milieux urbain et ruraux. Les documents de lutte contre la pauvreté envisagent une augmentation générale de l'accès aux services d'eau et d'assainissement, ainsi qu'une résorption progressive du différentiel rural-urbain. La connaissance et la protection des ressources en eau sont d'une importance capitale dans un contexte de rareté de ressources, et justifie également la volonté de réaliser des systèmes d'informations sur les ressources en eau. Dans le domaine de l'assainissement, les plans directeurs d'assainissement sont en phase de conception ou en phase de réalisation. Sur cette question, se référer à la fiche Infrastructures.

### 3. HORIZON 2030 – TENDANCES LOURDES, SIGNAUX FAIBLES DE CHANGEMENT ET INCERTITUDES

#### 3.1 Tendances lourdes

**Les efforts réalisés en faveur de l'éducation sont importants.** Cet effort se traduit par des dépenses de fonctionnement élevées (on évoque 40 % des dépenses de fonctionnement de l'État sénégalais dédiées au secteur de l'éducation) avec des résultats qui restent en deçà des performances attendues<sup>225</sup>. Outre la difficulté à restaurer les infrastructures éducatives et à en programmer en lien avec l'expansion démographique, les problèmes de base sont la qualité faible des personnels et les difficultés d'accès à des matériels pédagogiques. La dégradation de la situation liée à un sous investissement post ajustements structurels est telle que le rattrapage semble complexe, particulièrement dans un contexte d'expansion démographique où ils ne suffisent pas de réhabiliter l'existant, mais de l'étendre fortement.

A titre d'illustration, les efforts du Tchad sur la période 2003-2013 ne se soldent pas par une amélioration patente de la situation. Le financement public en faveur du secteur de l'éducation y a sensiblement augmenté au cours des dix dernières années et cette augmentation a bénéficié à tous les niveaux ou sous-cycles d'éducation. Entre 2004 et 2013, la croissance annuelle moyenne des dépenses publiques récurrentes (salaires, bourses et fonctionnement) se situe entre 16 % et 24 % en termes courants et entre 11 % et 19 % en termes réels quel que soit le niveau d'enseignement considéré. En comparaison, le taux annuel de croissance des effectifs d'élèves sur la même période se situe entre 5 % et 12 % selon les niveaux. Le niveau des acquisitions au sein du système éducatif tchadien reste pourtant faible, comme en témoignent deux réalités : i) seulement 47 % des adultes ayant suivi un cycle primaire complet savent lire aisément, alors que ce chiffre est en moyenne de 63 % en Afrique sub-saharienne. ii) Près du tiers des élèves en fin de primaire sont en grande difficulté (ils ne maîtrisent pas les notions élémentaires du programme scolaire) contre 27% en moyenne dans les pays comparables. On n'observe pas de corrélation entre les moyens mis à la disposition des écoles et les résultats des élèves, ce qui questionne l'utilisation qui est faite de ces moyens<sup>226</sup>.

Cette situation, bien qu'étant la plus dégradée, n'est pourtant pas totalement différente de celles rencontrées au Sénégal et en Côte d'Ivoire, pays pourtant côtiers et plus développés qui voient un secteur éducatif privé émerger à côté de l'offre des structures publiques. Certaines sont dédiées aux populations aisées et proposent une éducation fondée sur le modèle occidentale, d'autres accueillent les populations plus vulnérables et ne pas toujours organisées sur base de ce modèle éducatif occidental. Elles sont d'inspiration religieuse. Cette coexistence de deux référentiels est une tendance forte qui s'accroît et menace, à terme, la cohésion sociale sachant que les valeurs prodiguées et les langues utilisées n'y sont pas les mêmes. La situation est néanmoins un objet de dialogue dans l'espace saharo sahélien de l'UEMOA où, parallèlement à la multiplication des référentiels éducatif, l'idée d'un Bac commun aux

<sup>225</sup> Depuis 15 ans, les pays d'Afrique de l'Ouest et la communauté internationale ont réussi à étendre l'accès au primaire. Or, une évaluation régionale sans précédent des acquis scolaires révèle que la qualité de l'enseignement n'est pas au rendez-vous. La plupart des enfants couverts par l'enquête n'acquiescent pas les compétences de base en lecture, écriture et calcul, une situation qui compromet le renforcement du capital humain dans la région. L'enquête a été réalisée en 2014, sous forme de tests administrés à des élèves de deuxième et cinquième années du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, de Côte-d'Ivoire, du Niger, de République du Congo, du Sénégal, du Tchad et du Togo. L'échantillon comprenait pratiquement 40 000 élèves de plus de 1 800 écoles. Le tableau ainsi dressé de l'état actuel de l'enseignement primaire est préoccupant. Dans ces dix pays, 71 % des enfants en deuxième année n'ont pas un niveau de français suffisant et sont incapables de comprendre une information claire donnée oralement ou le sens d'une série de mots écrits. Par ailleurs, 59 % des élèves de cinquième année sont trop faibles en mathématiques pour pouvoir effectuer des opérations avec décimales ou identifier une formule mathématique simple permettant de résoudre un problème.

<sup>226</sup> REPUBLIQUE DU TCHAD (2014), *Rapport d'État du Système Éducatif National Tchadien (RESEN –TCHAD), 2ème Edition, Eléments de Diagnostic du Système Éducatif Tchadien Pour une Politique Educative Nouvelle*, Présidence de la république, Primature et Ministère de l'éducation nationale : [https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/resen\\_version\\_compilee\\_21ok.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/resen_version_compilee_21ok.pdf)

différents États membres fait son chemin, dessinant l'intégration des systèmes publics régionaux.

**Dans le domaine de la santé**, l'accès aux soins progresse. Les efforts particuliers ont été réalisés pour la santé maternelle et la santé primo infantile, avec une réflexion importante sur l'accès des populations vulnérables, initialement non couvertes par des systèmes d'assurance. Les efforts des bailleurs sur les grandes pandémies portent leurs fruits et la prévalence du VIH/Sida et de la malaria est en recul. Concernant les systèmes de santé, le différentiel se creuse entre un secteur public qui restent sous équipé, en manque de personnel et de moyens mais chargé d'accueillir de plus en plus de patients et un secteur privé en construction, mieux équipé, qui mise sur l'émergence de classes moyennes et vit dans l'immédiat de prestations réalisées auprès des catégories aisées. Les États côtiers (Sénégal et Côte-d'Ivoire), entendent capter ces catégories de patient dans des Hub médicaux en construction. À vocation régionale, ces hubs sont pour l'instant plus pensés en concurrence qu'en complémentarité ; tous deux entendent capter une partie du tourisme médicale dont les destinations privilégiées sont le Maghreb (Maroc et Tunisie), l'Europe et les USA.

### **Encadré 33. Des cliniques pour les classes moyennes, le cas de NEST (Sénégal)**

Mieux que le public mais moins cher que les cliniques privées : au Sénégal, les cliniques Nest revendiquent des prix 30 % moins chers que les autres cliniques privées. Découvrez dans ce reportage comment le groupe cherche à séduire les classes moyennes. Répondre aux défaillances du service public de la santé, tout en proposant une offre privée qui reste abordable pour les classes moyennes : c'est le puzzle qu'a voulu résoudre Khadiatou Nakoulima. Fraîchement diplômée de l'école des Mines de Paris en 2011, la jeune Sénégalaise lance un service de consultation gynécologique l'année suivante. Trois ans plus tard, la clinique Nest fonctionne à plein régime, proposant une large gamme de soins pour la mère et l'enfant... Situé à Dakar, ce centre de santé spécialisé dans les services de maternité et de pédiatrie se vante de disposer des mêmes équipements et de proposer la même qualité de soin que les autres centres privés... à des tarifs inférieurs de 30 % en moyenne à la concurrence en limitant la durée de l'hospitalisation, en diminuant les salaires des médecins/autres structures privées, et en mutualisant les infrastructures (chambre doubles).

Source: JEUNE AFRIQUE (2015), 'Nest, la clinique à bas coût de Dakar', 28 juillet : <http://www.jeuneafrique.com/251388/economie/reportage-nest-la-clinique-a-bas-cout-de-dakar/> et vidéo : [http://www.dailymotion.com/video/x2yv0kc\\_reportage-nest-la-clinique-a-bas-cout-de-dakar\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x2yv0kc_reportage-nest-la-clinique-a-bas-cout-de-dakar_news)

**Gestion des administrations publiques et redevabilité de l'État.** La gestion des administrations entend atteindre des standards d'efficacité dignes de ce nom. Le renforcement des capacités institutionnelles dépend partiellement au moins, de mesures pertinentes en matière de gestion des administrations publiques. Les autorités font officiellement une place de choix au renforcement des capacités des acteurs publics du fait des faiblesses structurelles qui caractérisent encore l'administration. Certains problèmes perdurent et concernent notamment :

- l'instabilité des structures administratives,
- la multiplicité des services et la perte de mémoire administrative,

- la faible qualité des services offerts à l'utilisateur,
- l'absence d'une culture de la redevabilité,
- l'insuffisance des effectifs de contrôles, d'inspection et d'évaluation,
- l'insuffisance d'un système de feedback, et
- la persistance de la corruption.

Les objectifs d'amélioration visent donc 1) l'amélioration de la qualité du service public et de sa relation avec les usagers (simplification des procédures et formalités administratives, mise en place de dispositifs de communication entre administrations et usagers, réorganisation et numérisation des archives, plan de rééquipement et d'entretien des équipements de l'administration, institutionnalisation de l'obligation de répondre à la demande des usagers et de la motivation des actes administratifs ; exécution du programme de modernisation) et 2) la valorisation et l'amélioration de la compétence des ressources humaines à travers la mise en œuvre de code de bonne conduite, l'application des dispositions légales portant harmonisation et simplification du système de rémunération des agents de l'État, l'élaboration d'un manuel de procédures de gestion des ressources humaines et d'un guide d'information sur la réglementation et l'éthique à l'intention des agents de l'État ; la mise en place d'un système de gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs, l'élaboration et la mise en œuvre de plans de formation continue des agents de l'État, la définition et la mise en place d'un système d'évaluation des performances des agents et des services de l'administration publique et la formation du personnel de l'administration publique dans différents domaines : décentralisation, développement local, administration et développement des systèmes d'identification...

**Encadré 13. Le PSDMA, un outil pour assainir l'administration burkinabè (27 07 2015)**

Le ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale a présenté, le 21 juillet 2015 à Bobo-Dioulasso, le Plan stratégique décennal de modernisation de l'administration (PSDMA) aux agents de l'État. Ce plan adopté en juillet 2011 a pour objectif de doter le Burkina Faso d'une administration beaucoup plus efficace.

*'À quelle heure venez-vous au service ?', c'est la question posée par le ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Augustin Loada aux agents de l'État présents dans la salle de conférence de la Chambre de commerce de Bobo-Dioulasso, le 21 juillet 2015. Après un moment de silence, certains fonctionnaires répondent '6 h 30', d'autres '7 h' ou encore '7 h 30.'*

*'Celui qui a dit qu'il vient à 6 h 30 a menti', rétorque le ministre Loada. ... C'est en vue de corriger ces dysfonctionnements que le ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale a adopté le Plan stratégique décennal de modernisation de l'administration (PSDMA). Son objectif est de*

poursuivre les efforts de réforme afin d'adapter l'administration à l'évolution économique et sociale sur la période allant de 2011 à 2020. Il s'agit pour le Plan, de rendre l'administration publique plus accessible aux usagers, de répartir équitablement les ressources et partager les responsabilités entre le niveau central et le niveau local. Le ministère vise aussi à travers le PSDMA, à instaurer une culture de résultat et d'obligation, de rendre compte au sein de l'administration publique et de piloter le développement socioéconomique selon les priorités nationales...le PSDMA s'est doté de cinq axes stratégiques. Ils portent entre autres, sur l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des prestations de l'administration, la valorisation et le renforcement des capacités des ressources humaines et la promotion d'une administration électronique.

Dans cette dynamique de modernisation, le Plan a déjà mis en œuvre certaines actions de sa politique, comme le recensement biométrique des fonctionnaires de l'État à qui des cartes ont été attribuées et dont les détenteurs sont invités à les conserver jalousement, l'opération billetterie et la création des systèmes électroniques qui permettent au travailleur de suivre à partir de son ordinateur ou de son téléphone portable, l'évolution de sa carrière. En outre, trois départements ministériels ont été choisis avec l'aide de la Banque mondiale pour expérimenter le plan de modernisation du PSDMA. En attendant les conclusions de cette phase pilote, Augustin Loda a saisi l'occasion pour apporter des réponses aux préoccupations des fonctionnaires, parmi lesquelles la question des statuts particuliers, la dépolitisation de l'administration et la journée continue.

Source : DRABO Adaman et ZINA Maïmouna (2015), « Le PSDMA, un outil pour assainir l'administration burkinabè », *Sidwaya*, 27 juillet : <http://www.sidwaya.bf/m-7197-le-psdma-un-outil-pour-assainir-l-administration-burkinabe.html>

L'indice de redevabilité, composante partielle de l'indice Ibrahim de la gouvernance Africaine de la Fondation Mo Ibrahim intègre : 1) l'accès à l'information, 2) la disponibilité et la qualité des services en ligne, 3) la redevabilité et la transparence dans le secteur public, 4) la redevabilité des agents publics, 5) la corruption au niveau du gouvernement, la capacité d'obstruction de la bureaucratie, le volume de formalités administratives ainsi que la probabilité d'être confronté à la corruption parmi les agents publics, 6) le détournement de fonds publics, 7) la capacité d'un organe indépendant d'enquêter suite à des allégations de corruption dans le secteur public, et 8) le niveau de satisfaction du public relatif à la performance gouvernementale en matière de lutte contre la corruption au sein du gouvernement. Cet indice permet de classer les pays et de mesurer leurs progrès. Notons que les progrès importants de la Côte-d'Ivoire doivent être envisagés en lien avec la fin de la guerre civile qui sévissait en 2006. Le Sénégal apparaît comme le pays le mieux noté de l'aire d'étude, suivi par le Burkina. A l'opposé, la Mauritanie, avant dernière et dont la note s'est sensiblement dégradée et le Tchad sont les pays les moins bien notés. La crise malienne affecte fortement le positionnement du Mali.

Tableau 54. Indice partiel de redevabilité de l'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine

Pays	Classement Redevabilité (sur 54)	Score Redevabilité (sur 100)	Evolution du score depuis 2006
Burkina	13	48	+0,3
Côte-d'Ivoire	16	44,1	+25
Mali	20	39,4	-12,3
Mauritanie	40	24,2	-9,2
Niger	23	38,4	+2,6
Nigeria	28	33,6	+6
Sénégal	10	51,1	+6,3
Tchad	43	20,1	-1,6

Source : FONDATION MO IBRAHIM, *Ibrahim Index of African Governance*, <http://iiag.online/>

**Qualité des systèmes judiciaires.** Les systèmes judiciaires présentent encore d'importantes faiblesses comme :

- l'éloignement des services judiciaires et la méconnaissance des procédures judiciaires par les populations,
- le coût élevé du jugement supplétif,
- l'insuffisance du personnel dans certaines juridictions engendrant ainsi une lenteur de traitement de certaines affaires,
- l'accès limité à la justice et à la protection judiciaire des groupes vulnérables.

Les efforts portent par conséquent sur la réhabilitation des structures existantes, la création de structures en régions et le renforcement des compétences des personnels. Dans le domaine de l'appui à la réforme des systèmes de justice, l'appui des donateurs et notamment celui de l'Union européenne sont essentiels sur le plan financiers, mais aussi en termes de formation. Néanmoins, et de façon plus globale, ce sont l'indépendance de la justice et la qualité des procédures judiciaires qui restent questionnables.

L'indice Ibrahim de la Gouvernance en Afrique permet d'appréhender ces différents éléments. En matière d'indépendance de la justice, le Nigeria est le mieux classé. Il précède le Sénégal. Le Tchad, et la Mauritanie ferment la marche, avec, pour la Mauritanie, un net recul de l'indépendance de la justice. L'indicateur englobe le degré d'indépendance du pouvoir judiciaire face aux pressions extérieures, le degré d'autonomie et d'indépendance des juges pour interpréter et passer en revue les lois, législations et politiques existantes et l'intégrité des procédures de nominations et de renvois des juges nationaux.

**Tableau 9. Score en matière d'indépendance de la justice, indice partiel de l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique**

Pays	Classement Indépendance de la justice (sur 54)	Indépendance de la justice (sur 100)	Evolution du score depuis 2006
Burkina	33	33,2	+5
Côte-d'Ivoire	32	36,3	+19,1
Mali	15	55,1	+4,3
Mauritanie	45	15,9	-14,7
Niger	24	43,8	+6,3
Nigeria	9	63,9	+9,2
Sénégal	15	55,1	+14,4
Tchad	44	22,2	+14,7

Source : FONDATION MO IBRAHIM, *Ibrahim Index of African Governance*, <http://iiag.online/>

Concernant les procédures judiciaires, soit le degré d'indépendance judiciaire, et l'existence d'un raisonnement judiciaire réglementaire, le Nigeria et le Sénégal sont les mieux positionnés. Notons également les progrès importants en Côte-d'Ivoire (fin du conflit) et au Burkina Faso (changement de régime après Blaise Compaoré) et l'inquiétante dégradation en Mauritanie.

**Tableau 10. Score de la qualité des procédures judiciaires, Indice partiel Ibrahim de la gouvernance en Afrique**

Pays	Classement Qualité des procédures judiciaires (sur 54)	Qualité des procédures judiciaires (sur 100)	Evolution du score depuis 2006
Burkina	21	54,2	+37,5
Côte-d'Ivoire	21	54,2	+29,2
Mali	32	41,7	+12,5
Mauritanie	47	12,5	-20,8
Niger	21	54,2	+8,4
Nigeria	16	58,3	+8,3
Sénégal	16	58,3	+16,6
Tchad	29	50	+37,5

Source : FONDATION MO IBRAHIM, *Ibrahim Index of African Governance*, <http://iiag.online/>

La situation toujours dégradée de la justice dans les pays de l'aire d'étude explique l'effort de partenaires techniques et financiers pour en assurer le renforcement et l'amélioration.

#### Encadré 35. L'appui UE au secteur de la justice au Mali

Programme d'appui au secteur de la justice au Mali (PAJM) – Le programme de la justice, doté d'un montant de 12 millions d'euros et qui va continuer jusqu'à mai 2018, va contribuer à la construction et au renforcement d'un système de justice indépendant, impartial et équitable pour tous les citoyens maliens. Ce programme a été conçu pour

répondre à trois défis de gouvernance relevés dans le secteur: performance, crédibilité et accès. La première composante du programme sur la performance cherche à optimiser les performances des structures judiciaires grâce à la mise en place d'une gestion efficace des juridictions et un appui à la formation à tous les niveaux du personnel judiciaire. La deuxième composante sur la crédibilité s'attèle à doter le système judiciaire d'un cadre fonctionnel de contrôle et de supervision, ainsi que de lutte contre l'impunité. La troisième composante cible l'accès à la justice en finançant la réhabilitation ou la construction d'infrastructures judiciaires dans les zones jugées prioritaires.

'os pour le déficit d'accès en milieu rural. Le raccordement des populations suppose toutefois de définir des modèles économiques qui permettent l'accès des populations vulnérables et des tarifs dits sociaux. Le financement de ces tarifs sociaux suppose que des gros consommateurs et des consommateurs aisés payent le prix de marché pour l'accès à la ressource ce qui n'est pas le cas actuellement. De ce fait, et afin d'équilibrer les comptes de ces opérateurs déficitaires, les bailleurs les obligent parfois à modifier à la hausse leurs pratiques tarifaires excluant, ce faisant un grand nombre de bénéficiaire potentiels. Parallèlement à cette recherche d'un modèle économique équilibré pour les compagnies de distribution, les États programment un inventaire de la ressource en vue d'initier une gestion intégrée de la ressource en eau. En matière d'assainissement, les efforts sont également poursuivis mais le déficit initial est très important. Il faut compter avec des améliorations moins rapides qu'en matière de raccordement à l'eau. Sur ces différents points, se reporter à la fiche infrastructures.

#### Encadré 36. Augmentation des prix de l'eau au Sénégal

Restés inchangés depuis 2003, vers une hausse des tarifs de l'eau. Une augmentation qui aurait dû intervenir depuis septembre dernier. Mais elle a été suspendue par le président Macky Sall. Aujourd'hui, l'État ne semble plus avoir le choix. Si la hausse ne se fait pas, c'est l'équilibre financier de la SONES qui sera menacé. La société va continuer ainsi à accumuler des arriérés et être dans l'impossibilité de rembourser ses dettes. Une situation dans laquelle, souligne « l'As », l'État l'a mise depuis 2003.

Alors qu'annuellement la facture s'élève à 22 milliards, selon la source, il ne s'acquitte que de 15 milliards de CFA XOF. Si la hausse n'intervient pas, la SONES n'obtiendra pas le décaissement de 170 milliards, sans compter le projet de la Station *Keur Massar 3* d'un montant d'une cinquantaine de milliards et la dépollution de la baie de Hann pour 33 milliards.

Ainsi, la facturation se faisant sous forme de tranche, une hausse de 4% sera appliquée sur la première de 0 à 20 mètres cubes d'eau et sur la deuxième de 21 à 40 mètres cube. Quant aux consommateurs qui dépasseront les 40 mètres cube, ils vont payer 9 %. Et si le mètre cube est à 202 CFA XOF en milieu rural, il est compris entre 250 et 400 CFA XOF dans les zones urbaines.

Source : XIBAARU (2014), « Les sénégalais vont crever: les prix de l'eau grimpent de 4% et 9% à partir de janvier », 3 décembre : <http://xibaaru.com/exclusivites/les-senegalais-vont-crever-les-prix-de-leau-grimpent-de-4-et-9-a-partir-de-janvier/>

**La fourniture d'énergie**, qui concerne à la fois les populations et les secteurs industriels en développement, est l'objet d'importants efforts de rationalisation. Dans le domaine de la production, les efforts se concentrent sur la réhabilitation des installations existantes et la construction de nouvelles capacités pour faire face aux besoins nationaux dans un contexte d'expansion démographique. Cette stratégie a permis au Sénégal, à la Côte-d'Ivoire ou à la Mauritanie de doubler leur capacité de production. La distribution, entravée par l'inefficacité des compagnies nationales, fait également l'objet de réformes, qui visent à améliorer l'efficacité et la fiabilité des services. Des tarifs sociaux sont systématiquement envisagés pour le raccordement des populations pauvres, mais leur financement est coûteux. Les compagnies restent à des mauvais niveaux de performance qui conduisent à des tarifs élevés (problèmes de RH, fiabilité des réseaux, corruption). Il est indispensable que ces acteurs, soumis à la loi du marché dans le cadre de la libéralisation des prix imposée par les bailleurs, augmentent leur couverture pour pouvoir procéder à des péréquations tarifaires. Ces compagnies doivent pouvoir s'appuyer sur des gros consommateurs – les industries qui s'installent et des clients aisés aptes à payer les tarifs de marché pour financer les tarifs sociaux. À défaut, c'est l'État qui règle la facture par subvention, mais la dégradation des termes de l'échange (baisse du cours des matières premières) va limiter l'utilisation de ce type de pratiques.

**La gestion des déchets, la sécurité et l'hygiène** restent les parents pauvres des services urbains. Si des programmes de mise en œuvre de l'assainissement urbain existent, il n'y a pas pour l'instant d'organisation efficace de la collecte, du tri et du traitement des déchets, qu'il s'agisse de déchets ménagers ou de déchets industriels (banaux et dangereux). Les investissements à consentir sont très importants pour les collectivités, qui ne disposent pas de ressources financières nécessaires et œuvrent dans des espaces urbains qui ne sont pas toujours formalisés. Sans que la programmation soit parfaitement claire, les pays prévoient de renforcer l'hygiène et la sécurité en ville, ce qui suppose :

- l'acquisition de moyens de transport des ordures ménagères,
- la construction d'incinérateurs et de centres d'enfouissement techniques,
- l'acquisition de moyens pour la désinfection, la désinsectisation et l'abattage de chiens errants et
- l'acquisition de moyens de lutte contre les incendies.

### 3.2 Signaux de changement

**Vers l'organisation planifiée des services.** Les États affichent des ambitions de planification de l'espace urbain qui, outre la mise à disposition des services essentiels, supposent des schémas directeurs d'aménagement de l'espace, des sols, des transports, etc. cette visée d'aménagement prévaut également dans les espaces ruraux. La décentralisation et l'aménagement du territoire entendent contribuer à faire accéder

l'ensemble des populations à des services de proximité, tout en facilitant leur accès vers des villes secondaires où la présence de l'administration doit également être revue à la hausse. Toutefois, le cadre financier de la décentralisation va peser fortement sur la mise en œuvre de ces dispositions, sachant que les collectivités sont, de façon générale, exsangues, et que le transfert de responsabilité États-collectivité suppose des aménagements financiers entre ces deux parties.

**Marché des services et des débats sur la privatisation et les PPP.** La privatisation de la distribution de l'eau potable et de la distribution de l'énergie apparaît d'une part, au vu de la théorie économique néolibérale et d'autre part, au vu de l'échec des États à assurer le service, comme favorable à l'extension du réseau pour tous à un prix bien moindre que celui exercé sur le segment informel. Cependant, il convient de s'interroger sur la capacité d'un secteur privé (dont la logique conduit à une maximisation du profit) à assurer convenablement les missions de service public qui lui sont attribuées face à des populations pauvres et sur la pertinence des modèles PPP. Le cas de l'eau à Dakar est emblématique eu égard à la privatisation du service en 1996<sup>227</sup>. Au-delà du débat sur les progrès réalisés, le contrat d'affermage n'aurait pas résolu les problèmes structurels du service de l'eau au Sénégal : la question des inégalités d'accès et celle de l'équilibre financier du service. Tout d'abord, le problème de l'accès à l'eau dans le monde rural a été évacué du contrat. Si une grande majorité des citoyens sénégalais a accès à l'eau potable, 62 % des ruraux restent non raccordés. La proportion, encore importante, de la population urbaine qui n'a pas accès au réseau ou qui ne peut plus se le permettre, s'alimente soit à des bornes collectives pour un prix élevé, soit à des bornes fontaines privées pour un prix très nettement supérieur au prix officiel, soit à des sources polluées (pompes artisanales), avec les risques sanitaires afférents (résurgence, dans certaines villes sénégalaises, des maladies liées à l'eau comme le choléra).

L'application unilatérale du système de facturation individuel en fonction de la consommation a eu d'autres conséquences dommageables, comme la suppression, sous prétexte de lutte contre le gaspillage, de nombreuses fontaines publiques gratuites ou à très bas prix, gérées au niveau local par les communautés concernées, dont bénéficiaient les plus pauvres. Les institutions, comme les écoles et les mosquées, qui bénéficiaient d'un traitement préférentiel (et parfois d'un approvisionnement gratuit) dans le cadre de ce système communautaire, ont dû supporter de lourdes factures ou renoncer à leur approvisionnement en eau. Le deuxième problème structurel qui semble n'avoir été résolu qu'en apparence est celui de l'équilibre financier du service à tel point qu'une réflexion sur un retour à la gestion publique, à laquelle les bailleurs s'opposent, fait son chemin. Cette gestion pourrait être efficace sous conditions :

- la mise en œuvre d'une véritable réforme démocratique du service de l'eau, avec une véritable transparence et une véritable participation des citoyens et de la société civile (comme cela a été entrepris au Brésil et en Inde avec un certain succès),

---

<sup>227</sup> Cf. DIOUF Elimane et PETITJEAN Olivier (2011), *Privatisation de l'eau, le Sénégal à la croisée des chemins*, <http://www.partagedeseaux.info/Privatisation-de-l-eau-le-Senegal-a-la-croisee-des-chemins>

- l'accès à des financements et à un soutien technique et organisationnel. L'Union européenne a ainsi mis récemment en place un fonds modeste de soutien aux partenariats public-public dans le domaine de l'eau pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Dans le cadre des partenariats public-public, ce n'est plus une entreprise privée mais une autre entreprise publique qui vient aider un service de l'eau à se réformer et à améliorer ses performances et la qualité de sa gestion, dans le cadre d'une démarche de solidarité et non de recherche de profit.

**Une prise en charge difficile des populations vulnérables.** Alors que se dessine une organisation marchande des services essentiels, privatisés et soumis au jeu de la concurrence, une part encore importante de la population n'est pas en mesure de payer le prix réel des prestations offertes et nécessite des tarifs préférentiels. Aujourd'hui, ce sont les États qui sont au relai des compagnies de distributions et subventionnent l'accès des populations précaires mais ces mécanismes sont contestés par les bailleurs, et particulièrement, le FMI et la Banque mondiale. Dans ces conditions, il convient d'imaginer de nouveaux dispositifs pour pérenniser ces dispositifs.

**Un déficit toujours chronique de maintenance.** Si la dégradation des services est associée à trois décennies de sous investissement, elle tient aussi à la quasi absence de maintenance des infrastructures et des services qui sont non seulement pas assez nombreux, mais également fortement dégradés. Cette absence de maintenance est liée à des contraintes financières pesant sur les acteurs, à l'absence de compétences techniques en quantité suffisante et à une dégradation qui tient à la fois aux conditions d'exercice et au faible civisme des agents publics et des usagers. Alors que la réfection des services est de mise, les plans de lutte contre la pauvreté restent dans l'ensemble énigmatiques sur les enjeux d'entretien qui doivent être correctement appréhendés lors de la passation des marchés.

**Education à l'environnement au développement durable et à la citoyenneté.** Les pays, constatant le faible niveau de civisme et les lacunes d'éducation à l'environnement, ont engagé des actions visant à introduire ces questions dans l'éducation de base. Le civisme dans toutes ses dimensions est formellement encouragé, sans que cela se traduise encore par l'élaboration de dispositifs. Plus que l'État, c'est la société civile qui semble mettre en œuvre des actions d'éducation à l'environnement, au civisme, axant souvent les choses sur les changements de gestes et de pratiques en matière de consommation et d'élimination des produits, mais aussi d'hygiène de base.

### 3.3 Incertitudes

**Capacité de financement du renforcement des services sur le moyen terme.** Alors que l'aide internationale doit diminuer au cours des deux prochaines décennies, le développement doit trouver d'autres sources de financement. Il est prévu que la croissance économique programmée et la modernisation de l'économie alimentent les caisses de l'État et lui permettent d'accéder plus facilement aux marchés des capitaux. Néanmoins, cette croissance, certes élevée, n'est pas encore suffisante au regard des

projections démographiques. De plus, elle pourrait ralentir. Dopée aux investissements structurels (route, ligne à haute tension, etc.), elle devrait diminuer du fait de la situation internationale du marché des matières premières qui diminue l'attractivité des espaces sahéliens, où les investissements sont généralement effectués en lien avec des matières premières (agriculture, extraction, exploitation pétrolière et gazière). Si ces investissements sont retardés, comment compenser la dégradation des termes de l'échange qui 'plombe 'actuellement les budgets publics ?

**Capacité de mise en œuvre des programmations.** Les plans de lutte contre la pauvreté mobilisent mesures sectorielles et mesures transversales à mettre en œuvre en temps contraint. Or, l'exécution et le suivi des projets ne sont pas toujours à la hauteur de la programmation. Parfois, les budgets prévus pour des investissements programmés sont réalloués à d'autres projets devenus prioritaires pour des motifs d'opportunisme politique. Ces détournements des aides et des budgets reste encore une réalité dans l'ensemble des pays de l'aire d'étude.

**Prise en compte des enjeux environnementaux dans l'organisation des services.** Les projets de déploiement des services ne devraient pas se faire au détriment des générations futures. Or, dans le cadre actuel, les choix effectués en matière énergétique ne sont pas ambitieux et ne répondent pas à une logique de développement durable et les enjeux d'assainissement et de gestion des déchets semblent quelque peu délaissés et totalement déconnectés des réflexions environnementales issues notamment de l'économie circulaire.

**Capacité de captation des personnels adéquats.** Dans les domaines de l'administration et des services, les États entendent s'appuyer sur un personnel mieux formé et compétent. Ce personnel, qu'il s'agisse d'éducation ou de la santé, mais aussi d'autres domaine de services devrait, du fait de la création programmée des systèmes de formation, pouvoir être formé sur place, mais ce n'est absolument pas le cas actuellement. Pour l'heure, l'idée générale consiste à s'appuyer sur le rapatriement des citoyens vivants hors du pays, mais ces stratégies ne sont pas couronnées de succès : dans le cas des médecins, à niveau de salaire équivalent, le déficit d'accès à l'information médicale et aux formations continue d'handicaper le rapatriement des personnels.

#### 4. HYPOTHESES PROSPECTIVES

Hypothèses	Conditions de réalisation
------------	---------------------------

<p><b>A. Dégradation de l'accès aux services publics faute de capacité de déploiement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expansion démographique forte et saturation des installations existantes</li> <li>▪ Faible capacité de mise en œuvre de nouvelles installations et priorité aux services de soutien à l'industrie / populations</li> <li>▪ Services publics peu compétitifs</li> <li>▪ Faible mise en œuvre de filets sociaux hors l'APD</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Problèmes sécuritaires</b> aigus et augmentation des dépenses de sécurité</li> <li>2. <b>Dégradation des termes de l'échange</b> et problèmes d'exécution des plans : retard, changement de cap et réorientation de dispositifs qui doivent être suivis dans le temps et coordonnés</li> <li>3. <b>Faible amélioration de la gouvernance publique</b> et renforcement restreint des capacités institutionnelles, difficultés d'aménagement du territoire</li> <li>4. <b>Déficit de gouvernance, RH peu compétentes et techniques obsolètes</b> dans les services publics</li> </ol>
<p><b>B. Amélioration limitée de l'accès aux services publics</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expansion démographique et saturation des installations existantes</li> <li>▪ Construction réelle mais restreinte du fait de contraintes budgétaires et priorité aux services de soutien à l'industrie / populations</li> <li>▪ Services publics peu compétitifs</li> <li>▪ Embryon de politiques sociales</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Problèmes sécuritaires aigus</b> et augmentation des dépenses de sécurité</li> <li>2. <b>Dégradation des termes de l'échange</b> et arbitrages sur les investissements publics en faveur des infrastructures de soutien à la production et moindre financement des politiques sociales</li> <li>3. <b>Amélioration limitée de la gouvernance publique</b> et aménagement territoriale décentralisé</li> <li>4. <b>Services peu compétitifs</b> (gouvernance, RH, entretien)</li> </ol>
<p><b>C. Essor des services publics.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expansion démographique et croissance économique forte</li> <li>▪ Construction réelle d'infrastructures et</li> <li>▪ Services publics compétitifs</li> <li>▪ Déploiement de politiques sociales</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Enjeux sécuritaires contenus</b></li> <li>2. <b>Faible sensibilité à la dégradation des termes de l'échange</b> et maintien d'une croissance forte</li> <li>3. <b>Maintien de financement des bailleurs sur les politiques sociales</b></li> <li>4. <b>Gouvernance publique améliorée</b></li> <li>5. <b>Services compétitifs</b> : RH compétentes, bonne gouvernance et technologies modernes</li> </ol>

## 9.10 OFFRE, DEMANDE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

### 1. DEFINITION

La concrétisation de l'effort de développement dans les pays de l'aire d'étude PRS 2030 est tributaire de la bonne gestion des ressources naturelles disponibles. Ces ressources interviennent en tant qu'input de production ou support de production et de cadre de vie. Les ressources naturelles sont essentiellement extraites du sous-sol ou des sols. Elles regroupent les matières 1<sup>ères</sup> (pétrole, gaz, minerais) et les denrées alimentaires. La notion de rente, en lien avec les ressources naturelles, désigne originellement une rémunération liée à un droit de propriété sur une ressource rare. Pour la terre, on se réfère à la rente foncière.

Si les économies sont désormais traversées par des objectifs de durabilité qui mettent l'accent sur une meilleure conservation des ressources, leur exploitation reste indispensable à la croissance. La croissance économique y repose encore, notamment pour la production énergétique, sur l'exploitation de ressources naturelles (charbon, pétrole, gaz) épuisables et dont les stocks doivent par conséquent être gérés. Dans l'aire d'étude, la gestion de ces ressources – accès, usage - est d'autant plus importante que la pression sur les ressources naturelles augmente du fait d'une démographie ascendante et d'un modèle de développement qui reste énergivore et polluant. Les pressions concernent notamment les sols et le foncier, l'eau, les ressources forestières (Côte-d'Ivoire) et la diversité biologique au sens large (ressources piscicoles et aquacoles notamment). Les effets des changements climatiques viennent s'ajouter à la surexploitation des ressources disponibles.

Les stratégies de croissance accélérée mettent pourtant l'accent sur l'usage rationnel des ressources naturelles. Au regard de ces documents stratégiques, les États disent veiller au maintien des équilibres et à la gestion des potentiels conflits d'accès et d'usage sur les ressources. Pour ces raisons, ces États entendent adopter des mécanismes de gestion des sols, de l'eau, et des pollutions de l'air visant à atténuer les impacts environnementaux des activités en développement dans une région fragile, présentant une biodiversité riche et une sensibilité forte aux effets du changement climatique.

**La diversité biologique** (ou biodiversité) est défini par la Convention sur la diversité biologique (CDB –Art. 2)<sup>228</sup> comme : « la variabilité des organismes vivants, de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie. Cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes ». On distingue trois niveaux de variabilité : au sein des espèces vivantes (ou diversité génétique), entre les espèces (diversité interspécifique) et entre les écosystèmes (diversité éco-systémique). Caractérisée par la présence de trois domaines climatiques (sahélien, soudanien et guinéen<sup>229</sup>), l'aire d'étude est très diversifiée sur le

<sup>228</sup> NATIONS UNIES (1992), *Convention sur la diversité biologique* : <https://www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf>

<sup>229</sup> Il existe également des zones de transition soudano guinéenne

plan écologique (forêts, milieux agricoles, fleuves, lacs, écosystèmes marins et côtiers, espaces désertiques). Ces écosystèmes regorgent d'espèces animales et végétales endémiques.

**Les changements climatiques** : le GIEC a démontré que le carbone déstocké de la lithosphère et rejeté dans l'atmosphère contribue à une augmentation des températures et des phénomènes météorologiques extrêmes. Les changements climatiques font l'objet d'une convention internationale et d'une régulation en construction. La base des engagements et des stratégies est désormais constituée par l'accord de Paris (2016)<sup>230</sup>, qui remplace le protocole de Kyoto signé en 1995<sup>231</sup>. Cet accord est déterminant pour le design des stratégies d'adaptation et de remédiation. Dans l'aire d'étude, la mise en œuvre de politiques environnementales sectorielles doit permettre de gérer les ressources et d'organiser leur gestion durable ; Dans un contexte de démographie ascendante, la gestion du capital naturel et foncier est transverse à l'ensemble des documents de réduction de la pauvreté.

## 2. ENJEUX CLEFS

Les principaux enjeux environnementaux sont l'accroissement ou le maintien des stocks de biodiversité et l'amélioration générale de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Ils sont déterminants pour la possibilité de mettre en œuvre des activités économiques 'vertes'.

### 2.1 Préservation de la diversité biologique : entre gestion et conservation.

Cinq types de couvert végétal caractérisent l'aire d'étude : la zone guinéo-congolaise (centre régional d'endémisme), la zone guinéo-congolaise/soudanaise (zone régionale de transition), la zone soudanaise (centre régional d'endémisme), la zone du Sahel (zone régionale de transition), la zone saharienne. La Côte-d'Ivoire, le Burkina Faso, le Nigeria et le Sénégal comprennent quatre zones de végétation, dont deux sont des centres régionaux d'endémisme et les deux autres des zones régionales de transition (allant du Sud au Nord). Le Mali, Le Niger, le Tchad et la Mauritanie sont des espaces sahélien et saharien. Le maintien de ces écosystèmes est essentiel eu égard aux services procurés sur les plans nutritionnel, économique, sanitaire, environnemental, éducatif, esthétique, récréatif, social et culturel (Convention sur la diversité biologique, 1992). Selon l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS), la bonne santé des populations humaines dépend des biens et des ressources biologiques qui supportent l'essentiel des secteurs de développement de l'aire d'étude tels que l'agriculture, la pêche, l'élevage, le tourisme.

<sup>230</sup> CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (2015) : *Adoption de l'accord de Paris*, Conférence des parties : 21<sup>ème</sup> session, Paris, 30 novembre -11 décembre 2015 : <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/109f.pdf>

<sup>231</sup> NATIONS UNIES (1998), Protocole de Kyoto à la Convention cadre des nations unies sur le changement climatique : <http://unfccc.int/resource/docs/convkp/kpfrench.pdf>

## 2.2 Maintien et développement des activités économiques

**Production agricole.** L'agriculture est l'un des principaux pourvoyeurs de matières premières des industries de transformation (huileries, sucrerie, filature et textile, etc.). Les ressources agricoles constituent la principale source de produits alimentaires, d'emplois et de revenus pour les pays de l'aire d'étude. L'agro biodiversité est essentielle pour maintenir la productivité et la résilience des écosystèmes agricoles. La production agricole est essentiellement pluviale. Les principales cultures sont : le riz, le mil, le maïs, l'arachide, le sorgho, le coton, le niébé. L'agriculture irriguée (riziculture, culture de la canne) est en expansion.

**Pêche et élevage.** Le développement de la pêche et de l'élevage dépendent également de la conservation des écosystèmes. Ils sont aussi d'importants leviers de croissance économique au Sénégal et en Mauritanie, à moindre chef en Côte-d'Ivoire. La pêche génère des emplois directs et indirects<sup>232</sup>. L'élevage est essentiellement dominé par les ovins, les caprins et les bovins et la présence de filières avicoles. Sur le plan économique, l'élevage représente une source de revenus, un moyen d'épargne surtout en milieu rural, une force de travail. À travers la production de lait, de viande et d'autres produits (fourniture de peaux, de cuirs, de fertilisants), l'élevage joue un rôle important dans les économies nationales et dans l'alimentation. Transhumantes, les pratiques d'élevages sont menacées.

### Encadré 37. Elevage et transhumance au Burkina Faso<sup>233</sup>

Au Burkina Faso, l'élevage occupe une place importante dans l'économie du pays; il contribue pour 18 % à la formation du Produit intérieur brut (PIB) et constitue une source de revenus pour environ 80 % de la population. Les produits animaux représentent le troisième poste d'exportation du secteur rural après le coton et l'or (DGPSE, 2012, DGEAP, 2012). Au niveau de l'économie domestique, l'élevage contribue pour 34 % aux revenus monétaires des ménages ruraux (CAPES, 2011). ...L'élevage pratiqué est de type pastoral, avec un cheptel estimé à plus de 1,76 million bovins, 1,19 million ovins, 2,13 millions de caprins (DGPSE, 2012). Dans ce système d'élevage, l'alimentation des animaux provient essentiellement de l'exploitation des pâturages naturels par le biais de la conduite des troupeaux aux pâturages, et à la pratique de la transhumance. Cependant, en raison de la variabilité climatique dans le domaine sahélien, la disponibilité et la productivité des pâturages naturels varient dans le temps et dans l'espace. La diminution de la biomasse fourragère et la baisse progressive de la valeur nutritive des pâturages naturels en saison sèche entraînent des carences nutritionnelles chez les animaux (Bremen et Ridder, 1991). De nos jours, cette situation est exacerbée par les effets néfastes des changements climatiques, la croissance démographique et

<sup>232</sup> Au Sénégal, la pêche concerne 17 % de la population active. Six cent mille personnes travaillent dans ce secteur, dont 400 000 dans la pêche traditionnelle. La pêche artisanale génère un chiffre d'affaires estimé à 106 milliards de FCFA. Cf. REPUBLIQUE DU SENEGAL (2015), *Situation économique et sociale du Sénégal en 2012*, Agence nationale de la statistique et de la démographie, mai : <http://www.ansd.sn/ressources/ses/chapitres/12-peche-SES2012.pdf>

<sup>233</sup> KIEMA André, BAMBARA TONTIBOMMA Ghislain et ZAMPALIGRE Nouhoun (2014), « Transhumance et gestion des ressources naturelles au Sahel : contraintes et perspectives face aux mutations des systèmes de productions pastorales », *Revue Vertigo*, vol. 14, n° 3, décembre : <https://vertigo.revues.org/15404>

l'expansion des cultures ... contribuant ainsi non seulement à la diminution des aires de pâture, mais aussi à la baisse de leur productivité et aux difficultés d'accès aux points d'eau pour l'abreuvement du bétail (Grouzis, 1988; DRED, 2003; Ouédraogo, 2005; SNV/CRUS, 2011). Pour faire face à cette situation de crise alimentaire saisonnière dans le Sahel, les éleveurs pratiquent la transhumance, qui est un déplacement plus ou moins long des troupeaux conduits par un berger hors de son terroir habituel, à la recherche des ressources pastorales notamment l'eau et du fourrage.

La pratique de la transhumance a constitué pendant longtemps pour la majorité des éleveurs sahéliens, une stratégie efficace d'adaptation aux aléas climatiques et un système d'exploitation opportuniste des ressources pastorales face aux crises fourragères saisonnières, en tirant parti de la diversité écologique et de la complémentarité entre les différentes zones agroclimatiques du pays (Bambara, 2010; Yipalé, 2010). De plus en plus, la transhumance est citée comme un moyen efficace d'adaptation aux changements climatiques en cours et de gestion durable des ressources naturelles (FAO, 2012). Mais actuellement, les pratiques traditionnelles ne permettent plus de répondre efficacement aux problèmes d'alimentation et d'abreuvement des animaux. L'amplitude des mouvements des éleveurs transhumants est devenue plus importante et les séjours dans les zones d'accueil deviennent de plus en plus longs (CILSS, 2010). Les pâturages ne peuvent plus se régénérer correctement conduisant à une dégradation des parcours avec l'apparition des glaciés, d'espèces non appréciées et envahissantes, etc. (Kiema *et al.* 2007). L'occupation des espaces de plus en plus forte est une conséquence de l'augmentation des superficies agricoles pour faire face aux besoins alimentaires d'une population humaine toujours croissante et à la chute des rendements agricoles (Kiema, 2002). Les conflits entre transhumants et autochtones des zones de transits et d'accueil, et aussi avec les autorités des nouvelles collectivités territoriales deviennent de plus en plus fréquents et violents

Source : KIEMA André, BAMBARA TONTIBOMMA Ghislain et ZAMPALIGRE Nouhoun. (2014), « Transhumance et gestion des ressources naturelles au Sahel : contraintes et perspectives face aux mutations des systèmes de productions pastorales », *Revue Vertigo*, vol 14, n° 3 : <https://vertigo.revues.org/15404>

**Développement du tourisme.** L'attractivité touristique est tributaire de la richesse des écosystèmes et des ressources biologiques. Les principaux produits touristiques sont le balnéaire (Côte-d'Ivoire, Sénégal), les circuits de découvertes et excursions, la pêche sportive (Sénégal et Mauritanie), le tourisme cynégétique (Côte-d'Ivoire, Sénégal, Burkina), le safari vision, l'écotourisme. L'offre touristique du Sénégal fait l'objet d'une réflexion intégrée au Plan Sénégal Emergent, la Côte d'Ivoire envisage également de relancer son secteur touristique. La Mauritanie est également en phase avancée de réflexion. Ces réflexions sont moins avancées dans les pays enclavés, plus touchés par des problèmes sécuritaires : associés au sous équipement en infrastructure, ils contrecarrent la capacité de mise en œuvre de projets à court et moyen termes.

**Préservation des sources énergétiques.** La biodiversité (vivante ou fossile) est la principale source d'énergie des activités humaines. Actuellement, les combustibles ligneux représentent plus de 60 % du bilan énergétique de l'espace. Ils sont à l'origine

de problèmes sanitaires importants (émission importante de particules fines et ultrafines dans les ménages et mauvaise qualité de l'air intérieur).

**Maintien des services écosystémiques.** La biodiversité fournit d'autres services :

- de nombreuses parties des plantes et des animaux sont utilisées dans la pharmacopée. Il peut s'agir des feuilles, écorces, fleurs, racines et des exsudats chez les plantes et de peau, graisse, cornes et d'os chez les animaux. Selon un inventaire des plantes médicinales vendues au Sénégal, environ 140 espèces sont utilisées dans la médecine traditionnelle (Dasyuva, 2001)<sup>234</sup>. Les écorces, les feuilles et les racines sont les parties de l'arbre les plus utilisées et représentent respectivement 38 %, 29 % et 29 % des usages.
- La biodiversité contribue au maintien de la qualité de l'air et de l'eau, concourt à la protection des sols et à la régulation du climat. Il importe aussi de souligner le rôle des végétaux dans le cycle de l'eau, notamment pour les précipitations. Le rôle des insectes pollinisateurs, celui des animaux dans la dissémination des graines et celui des microorganismes du sol dans le recyclage de la matière organique constituent des exemples assez illustratifs.

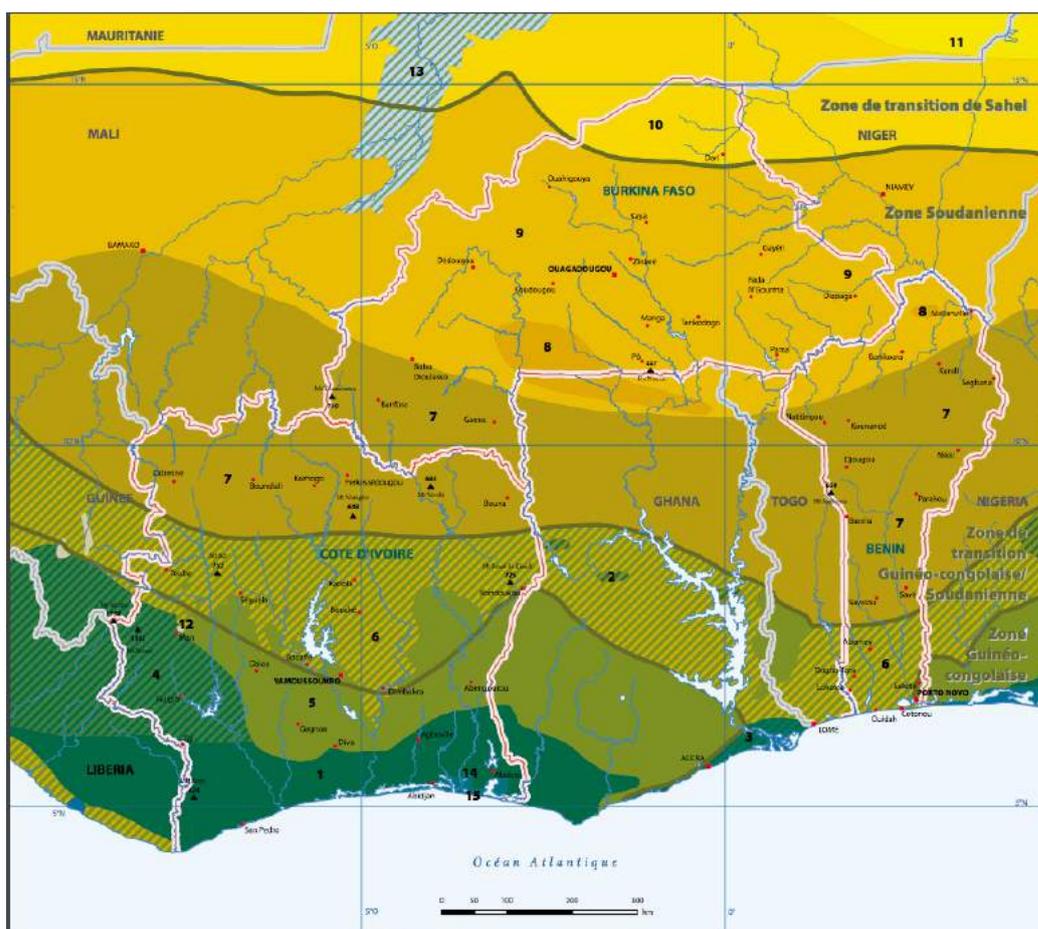
**Maintien des pratiques culturelles.** Le rôle fondamental de la biodiversité ne se limite pas aux services de régulation et d'approvisionnement. La biodiversité est également un support essentiel au maintien de pratiques culturelles.

- La biodiversité a ainsi une valeur spirituelle et esthétique inestimable. Les ressources biologiques assurent des fonctions socioculturelles diverses. De façon exemplaire, les bois sacrés constituent des lieux de rites et de culte.
- Les ressources biologiques constituent des outils pédagogiques et des centres d'intérêt pour l'éducation, la formation, l'enseignement et la recherche. Un grand nombre d'activités d'éducation et de formation reposent sur les ressources biologiques (expérimentations au laboratoire et sur le terrain, excursions pédagogiques).

---

<sup>234</sup> DASYLVA Sysvestre (2001), Les bas-fonds des sables dunaires de la région de Dakar : potentialités agricoles et contraintes urbaines, Thèse de doctorat, Université Paris 1-Sorbonne, 402 p.

Figure 32. Zones agro climatiques de l'aire d'étude



Source : SINSIN Brice et KAMPMANN Dorothea (eds) (2010), *Atlas de la Biodiversité de l'Afrique de l'Ouest, Tome 1 : Bénin*, Cotonou et Frankfurt/main : [http://www.goethe-university-frankfurt.de/50800888/BJ-Atlas\\_Complete.pdf](http://www.goethe-university-frankfurt.de/50800888/BJ-Atlas_Complete.pdf)

### 2.3 Péjoration climatique : un enjeu économique et social

L'analyse de la variabilité climatique suggère que l'Afrique de l'Ouest, n'est pas épargnée par la péjoration des conditions climatiques. On assiste depuis plus de 40 ans à une dégradation très sensible du climat, se traduisant par des déficits pluviométriques prolongés dans la plupart des stations.

- Le déficit pluviométrique est intervenu de façon générale à partir de 1968. Depuis, la situation pluviométrique continue de se dégrader avec des phases largement déficitaires notamment dans les périodes 1972-1973 et 1980-1983 (Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie – ANACIM, Sénégal). Les normales 1961-1990 et 1971-2000, confirment nettement le déficit de précipitations durant les quatre dernières décennies en dépit du retour timide à une situation pluviométrique relativement normale au cours de la décennie 2000-2010. De plus, l'irrégularité spatio-temporelle de la pluviométrie observée s'accompagne d'une réduction de plus en plus marquée de la durée de la saison pluvieuse (Yanon et Ndiaye, 2011)<sup>235</sup>.

<sup>235</sup> YANON Galiné. & NDIAYE Aminata, 2011. « Variabilité climatique et mobilité géographique : impact dans le terroir villageois de Réfane au Sénégal », *Actes du XXIV<sup>ème</sup> colloque de l'AIC, Rovereto 2011*, pages 603-608.

- Les déficits pluviométriques fréquents et prolongés ont contribué à fragiliser davantage les écosystèmes, les rendant plus vulnérables aux autres facteurs de perturbation et accélérant ainsi le rythme de dégradation des ressources biologiques. Le changement climatique est également un facteur qui menace les ressources halieutiques. En réalité, dans les pays côtiers, les contraintes climatiques ont poussé beaucoup d'agriculteurs à recourir à la mer pour trouver des moyens de subsistance. Dans les pays enclavés, elle a poussé les populations nomades à se sédentariser dans des espaces où la pratique de l'agriculture et de l'élevage reste possible, augmentant les pressions sur ces zones convoitées et sur les stocks halieutiques. En outre, l'augmentation et la variation de la température qui en découle peuvent être à l'origine d'une érosion de la biodiversité marine et côtière (REPAO, 2010)<sup>236</sup>.

### 3. HORIZON 2030 – TENDANCES LOURDES, SIGNAUX FAIBLES DE CHANGEMENT ET INCERTITUDES

#### 3.1 Tendances lourdes

**Importante dégradation de la diversité biologique.** L'augmentation potentielle des pressions liées à l'expansion démographique rend urgente la mise en œuvre de politiques cohérentes. Or, si les pays ont ratifié les grandes conventions d'environnement et visent une croissance durable et inclusive, les changements de pratiques sont marginaux et les facteurs de dégradation perdurent. Certains sont transverses et concernent l'ensemble des écosystèmes, d'autres ont des effets spécifiques à chacun d'entre eux. Parmi les acteurs transverses, on note que :

- l'essentiel des populations vit en milieu rural et dépend étroitement des ressources biologiques (agriculture, pêche, cueillette, chasse, exploitation du bois...), ce qui entraîne une forte pression sur les ressources accélérant ainsi le processus de dégradation.
- Sur le plan juridique, les pays déploient un arsenal institutionnel et adoptent de nombreux textes législatifs et réglementaires en faveur de la conservation de la biodiversité (Code forestier, Code de la chasse, Code minier, Code de l'environnement, etc.) qui se confrontent à une faible vulgarisation, un défaut d'application et parfois à un problème de cohérence entre eux.
- Sur le plan institutionnel, la biodiversité souffre de son caractère transversal qui impose l'implication de nombreuses institutions étatiques comme privés, nationales, ou internationales. En effet, le manque de synergie et l'insuffisance de coordination des actions entreprises par les différentes structures compromettent l'efficacité des nombreux efforts.

<sup>236</sup> REPAO (2010), Pêche et changement climatique en Afrique de l'ouest, État des lieux.

- L'insuffisance des moyens techniques, financiers et humains constitue une contrainte pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.
- Dans le domaine foncier, l'accaparement des terres ou en d'autres termes l'acquisition de terres à grande échelle pourrait contribuer à l'accélération du processus de dégradation des écosystèmes.

**Tableau 57. Facteurs de dégradation de la biodiversité dans l'aire d'étude**

	<b>Ecosystèmes forestiers<sup>237</sup></b>	<b>Ecosystèmes marins et côtiers</b>	<b>Ecosystèmes fluviaux et lacustres</b>	<b>Ecosystèmes agricoles et pastoraux</b>
<b>Facteurs transverses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Péjoration climatique</li> <li>▪ Surexploitation des ressources biologiques</li> <li>▪ Urbanisation</li> <li>▪ Facteurs juridiques institutionnels, scientifiques et techniques</li> </ul>			
<b>Facteurs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Feux de brousse</li> <li>▪ Extension des terres agricoles</li> <li>▪ Exploitation abusive du bois</li> <li>▪ Exploitation minière</li> <li>▪ Conflits et insécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Erosion côtière</li> <li>▪ Pollution</li> <li>▪ Extraction du sable marin</li> <li>▪ Conflits</li> <li>▪ Exploitation minière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Salinisation et acidification</li> <li>▪ Espèces envahissantes</li> <li>▪ Aménagements hydro-agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sélection des variétés et des races</li> <li>▪ Mauvaises pratiques et techniques culturales</li> <li>▪ Surpâturage</li> <li>▪ Non intégration du système agro pastoral</li> </ul>

Source : REPUBLIQUE DU SENEGAL (2014), 5<sup>ème</sup> Rapport national sur la mise en œuvre de la convention internationale sur la diversité biologique, rapport final, Ministère de l'environnement, mars : <https://www.cbd.int/doc/world/sn/sn-nr-05-fr.pdf>

**L'impact des changements climatiques est anticipé *via* la formulation de politiques et de mesures de gestion intégrées.** Dans cette optique :

- la question climatique étant globale avec de fortes répercussions locales, les États sont associés à différents programmes sous régionaux visant la gestion de l'environnement. On assiste à la construction lente de politiques de gestion intégrée des ressources en eaux, qui suppose dans un premier temps une caractérisation des aquifères et de la ressource. Dans certains cas, des dispositifs de gestion transnationaux existent déjà, comme les dispositions visant la mise en valeur des principaux fleuves (Gambie et Sénégal, OMVG et OMVS). Mais fort souvent, les pays ne sont pas encore en état de caractériser la ressource.
- Les pays déploient des stratégies 'intégrées' ; elles visent la production agricole durable, une gestion durable des ressources halieutiques et une exploitation durable

<sup>237</sup> La Côte-d'Ivoire a perdu 14 millions d'hectare de forêt depuis la fin des années 60, il en reste environ 4. Inversement, la population a augmenté de 14 millions...

des ressources minières et pétrolières. Cela suppose à la fois une caractérisation des stocks, une connaissance des pratiques, un changement d'ordre institutionnel (nouvelles instances dédiées ou intégration dans le schéma en vigueur) et réglementaire (codes sectoriels et dispositions transversales), puis, enfin, leur mise en œuvre. L'affichage des changements ayant conditionné l'obtention de prêts dans le cadre de l'initiative PPTE, les évolutions réglementaires sont très avancées...mais non mises en œuvre.

- Les pays modernisent leurs politiques foncières pour garantir la propriété dans un contexte de coexistence conflictuelle entre différentes formes de droits (droits dits coutumiers *versus* droit moderne) et de forte corruption. Ces réformes doivent permettre aux propriétaires d'accroître la sécurité juridique de leurs droits fonciers. Le fait d'attester de la possession d'un actif foncier permet notamment d'accéder au marché des capitaux. Les pays cherchent également à éviter les conflits d'usage entre agriculteurs et éleveurs en organisant les parcours alors que l'élevage reste marqué par la transhumance. Néanmoins, la pression foncière dans les espaces urbains et dans les espaces propices à la production agricoles augmente fortement. Si l'offre reste importante dans les pays à faible démographie (Mauritanie), elle est beaucoup plus problématique dans l'ensemble des autres pays avec, certainement du fait de la crise politique des années 2000, une particularité pour les terres cultivables de l'ouest de la Côte-d'Ivoire.
- Les pays ne manquent pas de ressources en eau, mais souffrent de leur mauvaise répartition et d'une mauvaise gouvernance de la ressource. En Mauritanie et au Niger, les ressources en eau renouvelables sont partout largement supérieures au seuil de 1000 m<sup>3</sup> par habitant ; face à un potentiel irrigable de 2,4 millions d'hectares, les terres bénéficiant d'une maîtrise totale ou partielle de l'eau ne couvrent que 479 000 ha. Au total, seules 4,4 % des ressources en eau renouvelables sont mises en valeur au titre des différents usages : consommation humaine et animale, irrigation et industrie. Fort de ce constat, les États membre du CILSS, ont adopté en 2006 une déclaration, intitulée, '*Maîtriser l'eau pour faire reculer la faim au Sahel*' et un programme articulé autour de six domaines d'actions spécifiques :
  1. l'amélioration de la gestion intégrée des ressources en eau ;
  2. l'augmentation des ressources en eau mobilisables ;
  3. la gestion des aménagements ;
  4. l'amélioration de la productivité agricole et la diversification de la production ;
  5. le développement de la recherche d'accompagnement dans le domaine de l'irrigation ;
  6. le renforcement des capacités des acteurs.

Alors que ce programme n'a pas permis d'atteindre les cibles retenues, le CILSS (Comité inter État de lutte contre la sécheresse au Sahel), avec l'appui de la Banque africaine de développement, chef de file des partenaires, a procédé en 2016 à l'élaboration d'un document cadre de coopération de la coalition et d'un business plan qui rassemble les idées de projets et programmes poursuivis par le CILSS et ses partenaires. Présentés à Ouagadougou, ces deux documents servent d'appui à la mise en œuvre d'une feuille de route qui vise l'opérationnalisation de la Coalition mondiale sur l'eau au Sahel<sup>238</sup>. Cette coalition intervient dans un contexte de dégradation qualitative de la ressource : les États sont confrontés aux pratiques polluantes adoptées par les populations et par le tissu industriel et les collectivités locales ne disposent pas des moyens techniques, humains et matériels pour assurer le respect des lois.

Encadré 38. Déficit de capacité d'assainissement et rejets directs dans le milieu marin au Sénégal

Au Sénégal, la gestion des eaux est un véritable casse tête aussi bien pour les collectivités locales que pour l'État en raison de l'insuffisance des moyens nécessaires à une bonne politique d'aménagement. ...Faute de cela, les industries et les populations riveraines des zones côtières utilisent la mer comme exutoire naturel. L'exemple de la Baie de Hann en est le plus frappant parce qu'elle polarise elle seule plus 75 % du tissu industriel sénégalais. Mais d'autres zones réparties à travers tout le pays sont sujettes à ce phénomène de pollution : Dakar (Ngor, Yoff, Lac Rose, le Lac Retba avec la décharge de Mbeubeuss), les Iles du Saloum, le Fleuve Sénégal (Richard Toll, Saint Louis), Le lac de Guiers, etc.

Source : MBACKE Seck (2015), « La lutte contre la pollution des Eaux », *le ral.net*, 13 mars : [http://www.leral.net/La-lutte-contre-la-pollution-des-Eaux-Mbacke-Seck\\_a139557.html](http://www.leral.net/La-lutte-contre-la-pollution-des-Eaux-Mbacke-Seck_a139557.html)

### **Les activités programmées ne semblent pas répondre à la volonté affichée de préserver l'environnement.**

- Il s'agit d'activités industrielles fondées sur l'exploitation des ressources renouvelables et non renouvelables dans un contexte d'expansion démographique et de visée d'augmentation des productions<sup>239</sup>. Dans les pays côtiers, la mise en œuvre d'une agriculture mécanisée utilisatrice d'intrants pourrait contribuer à l'accélération de l'érosion des sols et à l'appauvrissement de la biodiversité. La gestion des ressources de pêche, au Sénégal mais surtout en Mauritanie, ne répond pas aux critères de durabilité. Les activités extractives minières sont encadrées par l'initiative ITIE, mais les visites de sites ne suggèrent pas toujours la réelle mise en œuvre des principes consignés, tant sur le plan environnemental qu'au regard de critères sociaux (travail des enfants, non respect des droits des communautés, etc.). En Côte d'Ivoire, le primat accordé à l'agriculture intensive et les besoins énergétiques des populations ont d'ores et déjà conduit à une déforestation massive. Au Sénégal, en Côte-d'Ivoire et au Nigeria, le développement de l'agriculture est contraint par une logique d'intensification qui soulève d'importants enjeux d'impacts environnementaux.

<sup>238</sup> [http://www.cilss.bf/IMG/pdf/COMMUNIQUE\\_DE\\_PRESSE\\_Coalition\\_mondiale\\_sur\\_l\\_Eau-2.pdf](http://www.cilss.bf/IMG/pdf/COMMUNIQUE_DE_PRESSE_Coalition_mondiale_sur_l_Eau-2.pdf)

<sup>239</sup> Sur les cas emblématiques de la gestion des ressources de pêche et des ressources minières en Mauritanie, Cf. MELE Gianluca (2014)

**Tableau 11. Exploitation par espèce en Mauritanie**

Produit	Espèces	Prises totales	Diagnostic
Céphalopodes	Poulpes	30 millions de tonnes	Surexploitation
	Seiches	7 millions de tonnes	Pleine exploitation
Non céphalododes	Merlu noir (apparenté au cabillaud)	12 millions de tonnes	Exploitation modérée
	Sardine (stock C)	5 millions de tonnes	Exploitation modérée
	Sardine (ronde)	1,5 million de tonne	Surexploitation
	Sardine (plate)	1,3 million de tonnes	Sous exploitation
	Chinchard (noir + atlantique)	1 million de tonnes	Surexploitation
	Maquereau	0,6 million de tonnes	Pleine exploitation
	Thiof (mérrou blanc)	12 Million de tonnes	Surexploitation

Source : MELE Gianluca (2014), *Mauritanie : Les richesses naturelles au service d'un avenir durable*, Document de travail, Banque mondiale, avril : <http://documents.worldbank.org/curated/en/799611468056370500/pdf/wps6887FRENCH.pdf>

**Encadré 39. Déforestation massive en Côte d'Ivoire**

**Il aura fallu moins de 50 ans pour que la forêt ivoirienne perde plus de 75% de sa surface. Un constat amer qui augure peut-être d'une prise de conscience générale.**

C'est un cri d'alarme lancé par le Premier ministre ivoirien lui-même, Daniel Kablan Duncan. Il s'est inquiété de la disparition progressive et accélérée des forêts du pays. D'après des chiffres qu'il a souhaité rendre public, la forêt qui couvrait '16,5 millions d'hectares à l'indépendance » en 1960 n'en couvre plus que deux millions aujourd'hui'. On est passé de 78% à 13% de la surface totale du pays. Des chiffres effrayants qui mettent en lumière les risques que le pays court si il ne change pas de politique d'aménagement du territoire et de politique agricole.

La majeure partie du territoire forestier qui a été détruit l'a été en raison de la mise en place d'une agriculture extensive qui privilégie la productivité et la production de masse afin de couvrir la demande interne toujours croissante et l'exportation. L'autre phénomène est l'urbanisation qui n'a eu de cesse de progresser et les grandes villes ont empiété de façon spectaculaire sur des terres qui étaient il y a encore quelques années occupées par des arbres parfois vieux de plusieurs centaines d'années. Le chef du Gouvernement a appelé à un changement de mentalité et à mettre en place une politique de 'gestion durable et rationnelle des ressources

*forestières*'. L'objectif affiché est de refaire passer à 20% minimum la surface occupée par la forêt, correspondant aux critères internationaux.

Ce n'est pas la première fois que le constat de la déforestation est fait mais c'est inédit qu'un Premier ministre en exercice appelle de ses vœux un changement radical de politique à ce sujet. Certains agriculteurs n'hésitent pas depuis des années à incendier volontairement des pans entiers de forêts pour pouvoir ensuite mettre en place de nouvelles cultures, principalement de Cacao, qui rapporte énormément d'argent au pays qui n'est autre que le premier producteur mondial. L'agriculture assure à elle seule *'plus de 30% du PIB, 70% des recettes d'exportation et occupe plus 60% de la population active'*, selon le Premier ministre.

Mais si l'agriculture a une grosse part de responsabilité, elle n'est pas la seule incriminée. Selon la Société ivoirienne de développement des plantations forestières (Sodefor, publique) qui avait fait une étude il y a six ans sur le sujet, 300.000 hectares de forêts disparaissent annuellement en raison de *'l'exploitation abusive'* du bois. Cette surexploitation est directement liée à l'exportation d'essences dites précieuses et à la production de charbon.

Il s'agit désormais pour les autorités de mettre en pratique les mots prononcés par le chef du Gouvernement. Car pour l'heure les forêts continuent à mourir. Certaines, pourtant classées, comme le Parc national du Mont Peko ou de la Maraoué ont de fait presque disparu. Si la destruction de la forêt appauvrit les sols et provoque une certaine désertification ou un ruissellement des eaux de pluies, il s'agit également d'un véritable problème pour la faune dont l'habitat disparaît peu à peu. Reste désormais à savoir quelles actions seront mises en place pour parvenir à replanter les forêts détruites.

Source : AFRIQUE INSIDE (2014), *'Côte-d'Ivoire : les ravages de la déforestation massive'*, 21 octobre : <http://afriqueinside.com/cote-divoire-les-ravages-de-la-deforestation-massive21102014/>

### 3.2 Signaux de changement

**Vers la mise en œuvre d'activités vertes.** Si les grandes activités programmées dans les plans de développement sont des projets qui intègre une gestion environnementale visant à minimiser les impacts environnementaux, d'autres activités de niche semblent mieux s'inscrire dans une perspective d'activité économiques verte :

- l'agriculture biologique pour les produits maraîchers (tomate, oignon, aubergine, etc.). Les pratiques, peu mécanisées, sont souvent compatibles avec les exigences des chartes biologiques, mais les problèmes renvoient à l'encadrement du marché (absence de normes locales sur le bio et de textes d'encadrement des pratiques), à la certification des produits, l'obtention des semences biologiques de qualité, etc. Du fait de la demande des marchés, certaines productions de niche pour l'exportation poussent également à une intégration de filières agricoles biologiques (demande sur le cacao, l'attiéké, la banane).

- Activités en lien avec le traitement des déchets. L'assainissement et le traitement des déchets sont des facteurs essentiels pour la salubrité et l'hygiène public, en milieu urbain comme un milieu rural. Ces activités ont été fortement négligées par les gouvernements mais la haute intensité de main d'œuvre et le faible niveau de compétence requis pour les activités de collecte et de tri incitent à la réflexion, voire à l'action dans certaines collectivités. Les préalables résident dans l'encadrement institutionnel de l'activité, l'établissement d'une législation claire, la fiscalité qui, ensemble, doivent permettre de dessiner les contours d'une meilleure exploitation des 'mines à ciel ouvert' qui jalonnent les espaces urbains
- Les projets de refonte du tourisme<sup>240</sup> se traduisent par deux directions qui vont à l'encontre du tourisme de masse. Ils visent un tourisme d'affaire, mais aussi l'écotourisme ou le tourisme responsable.

### Meilleur encadrement des activités extractives et de pêche.

- Les pays sont membres signataires de l'Initiative sur la transparence des industries extractives. Conformément au processus en question, ces pays doivent faire l'objet d'une évaluation pour vérifier leur comptabilité avec les nouveaux standards 2016 de l'ITIE. Indépendamment des résultats, qui peuvent être parfois critiqués - notamment la forte accointance des ONG 'gouvernementales' avec les intérêts publics et privés au Niger ou au Tchad et en Mauritanie - ce processus conduit à plus de transparence sur les effets sociaux et environnementaux. Au delà de cette participation à une initiative commune, les États se sont tous engagés à lutter contre l'orpaillage illégal dont les pratiques sont particulièrement nocives pour l'environnement (rejet de mercure, etc.). Le Nigeria<sup>241</sup>, qui s'est concentré sur l'exploitation des ressources pétrolières, entend désormais relancer les activités agricoles et minières en accordant une attention particulière aux volets protection environnementale et inclusivité sociale des activités engagées. Les potentiels sont importants au regard de la richesse du sous sol, mais leur exploitation suppose d'importants investissements préalables (infrastructures, énergie, etc.) et la mise en œuvre des textes réglementaires. Au Nigeria, en dépit de l'existence de textes adaptés, les importants dégâts environnementaux provoqués par l'exploitation pétrolière laissent planer le doute sur la capacité de l'État à assurer la mise en œuvre de législations environnementales<sup>242</sup>.
- Le secteur de la pêche est menacé par un déficit de surveillance des navires de pêche dans ses eaux territoriales, la mauvaise qualité des services des ports, les lourdeurs administratives, en plus des coûts élevés de l'exercice des affaires et l'absence d'un cadre juridique clair. Avec l'appui des bailleurs (Banque Mondiale et Union européenne, Japon), les États côtiers prennent une série de mesures pour préserver la richesse halieutique dont notamment l'application du système de quotas, la dynamisation de la surveillance et des contrôles qui associés à la mise en œuvre de services pour le secteur privé doivent permettre

<sup>240</sup> Au Sénégal, le tourisme est une activité étroitement liée aux ressources de la biodiversité. Avec une contribution au PIB de 4,06%, les revenus générés par tout le secteur touristique sont estimés à 273 milliards de francs CFA XOF par an. Ce sous-secteur génère 75 000 emplois et des recettes fiscales annuelles de l'ordre de 28 milliards de francs CFA XOF. Les principaux produits touristiques sont principalement le balnéaire, les circuits de découvertes et excursions, la pêche sportive, le tourisme cynégétique, le Safari vision, l'écotourisme. L'offre naturelle se retrouve dans les zones où se concentrent les principaux attraits touristiques notamment le lac rose, la station balnéaire de Saly, le Delta du Saloum avec ses nombreux bras de mer, la Casamance avec sa végétation luxuriante et les plages du Cap Skirring qui accueillent de nombreux touristes. Les projets retenus visent quasi exclusivement le développement d'une offre dite éco-responsable.

<sup>241</sup> FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA (2009), Report of the Vision 2020 : National Technical Working Group on Minerals & Metals Development, Nigeria Vision V2020 Economic Transformation Blueprint : [http://www.ibenaija.org/uploads/1/0/1/2/10128027/minerals\\_metals\\_ntwg\\_report.pdf](http://www.ibenaija.org/uploads/1/0/1/2/10128027/minerals_metals_ntwg_report.pdf)

<sup>242</sup> Sur les dégâts environnementaux associés à l'exploitation du pétrole au Nigeria, Cf. AMNESTY INTERNATIONAL (2009), *Nigeria: Petroleum, Pollution and Poverty in the Niger Delta*, Report : [https://www.amnesty.de/files/Amnesty\\_Bericht\\_Niger\\_Delta\\_09.pdf](https://www.amnesty.de/files/Amnesty_Bericht_Niger_Delta_09.pdf)

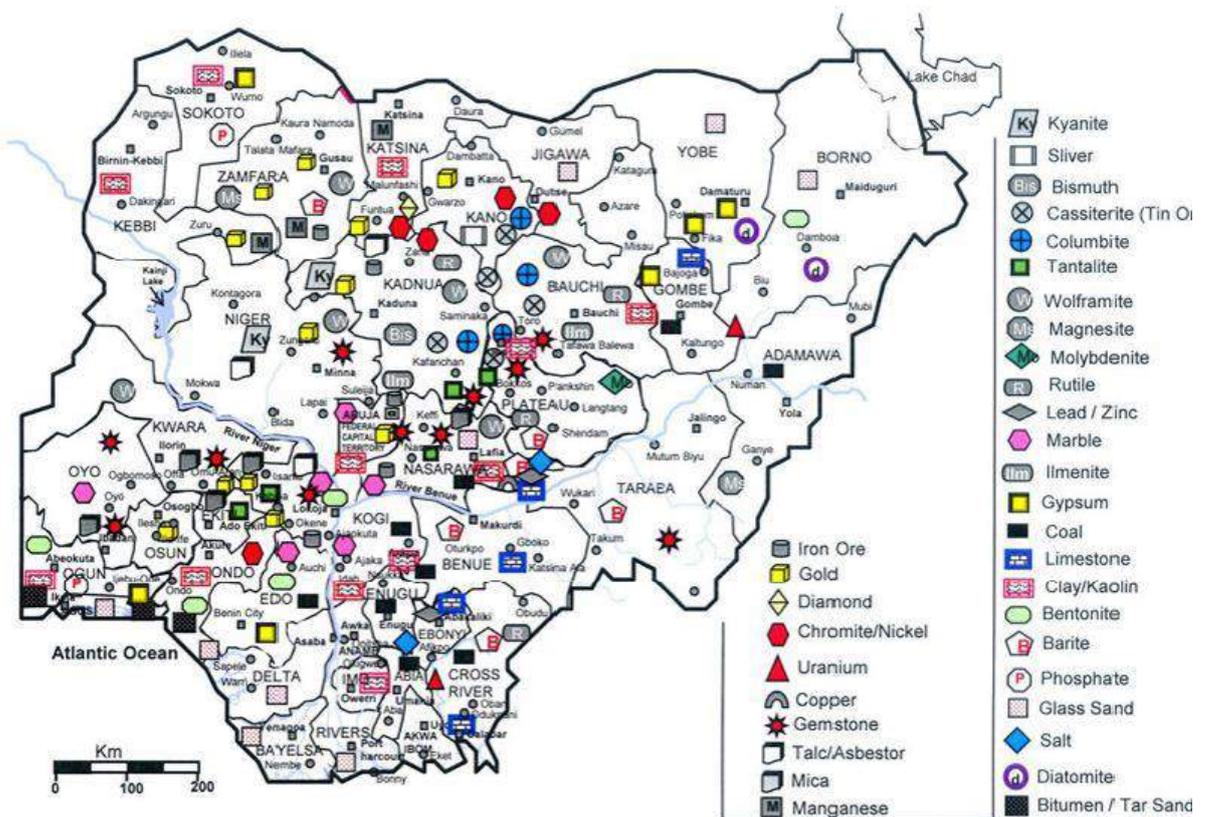
de moderniser ce secteur et d'inverser le rapport stock/prélèvement actuel.

Tableau 59. Principales ressources fossiles et minières des pays de l'aire d'étude

	Ressources fossiles	Ressources minières
Burkina	Pétrole, Charbon	Or, Zinc
Côte-d'Ivoire	Gaz, Pétrole	Or, Manganèse
Mali		Or
Mauritanie	Gaz, Pétrole	Fer, Or
Niger	Pétrole, Uranium	Or
Nigeria	Gaz, Pétrole, Charbon, uranium	Zinc, Plomb, Titane, Tantale, Zirconium, Béryllium, Or, Argent, émeraude, Ruby, Saphir, Magnésite...
Sénégal	Gaz-pétrole	Phosphates
Tchad	Pétrole	Or, Calcaire

Sources : compilation par les auteurs

Figure 33. Carte des ressources du sous-sol nigérian



Source : FALADE Michael Olusegun and ADEYEYE Peter (2016), A profile of Nigeria's Solid Mineral : A detailed Desk, February, Review, february : [https://www.researchgate.net/publication/293882877\\_A\\_Profile\\_of\\_Nigeria%27s\\_Solid\\_Minerals\\_A\\_detailed\\_Desk\\_Review](https://www.researchgate.net/publication/293882877_A_Profile_of_Nigeria%27s_Solid_Minerals_A_detailed_Desk_Review)

**Politique de lutte contre les risques naturels et industriels.** Les États poursuivent les objectifs suivants :

- Prévenir et réduire les risques majeurs de catastrophe à travers le développement de plans de contingence au niveau national et régional, la promotion de la culture de la prévention et de la gestion des risques de catastrophe, la maîtrise des accidents industriels majeurs, la

mise en place d'un système d'alerte précoce sur les risques naturels et l'amélioration de la sécurité du transport de matières dangereuses.

- Améliorer la gestion des catastrophes naturelles avec la mise en place d'un mécanisme d'assistance et d'assurance, la création d'un fond d'urgence et de renforcement des capacités des acteurs de la protection civile.

**Education à l'environnement au développement durable et à la citoyenneté.** Les pays, constatant le faible niveau de civisme et les lacunes d'éducation à l'environnement, ont engagé des actions visant à introduire ces questions dans l'éducation de base. Le civisme dans toutes ses dimensions est formellement encouragé, sans que cela se traduise encore par l'élaboration de dispositifs. Plus que l'État, c'est la société civile qui semble mettre en œuvre des actions d'éducation à l'environnement, au civisme, axant souvent les choses sur les changements de gestes et de pratiques en matière de consommation et d'élimination des produits, mais aussi d'hygiène de base. Le Tchad<sup>243</sup> est en phase de réflexion avancée sur le déploiement d'une stratégie d'éducation à l'environnement. Au Mali et au Niger, ce travail est réalisé par les enseignants et des acteurs de la société civile, enseignants qui tendent également à insérer ces dimensions dans l'éducation de base. Les résultats sont encore peu perceptibles et particulièrement décevants en Côte-d'Ivoire et au Sénégal où le discours institutionnel adopte cette perspective sans pour autant que l'on en voit les manifestations concrètes.

### 3.3 Incertitudes

lors que les volontés affichées sont à l'image des projets des bailleurs, les moyens pour la mise en œuvre des arsenaux institutionnels et juridiques des contrôles restent très modestes. Dans les différents pays de l'aire d'étude, les officines visitées sont des coquilles vides. Cette situation, très visible, pourrait modifier la donne chez les bailleurs dont les prêts sont conditionnés à la mise en œuvre d'une croissance verte et inclusive.

**Renforcement ou baisse des pressions environnementales ?** Si les évolutions démographiques et sociodémographiques doivent entraîner une augmentation des pressions supplémentaires sur l'environnement et les ressources, la baisse de la pauvreté peut contribuer de façon inverse à l'amélioration de la situation observée. Les évolutions sont donc fortement tributaires de la bonne mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. À moyen terme, il est possible d'envisager des gains d'efficacité fort dans l'usage des ressources, mais dans un contexte où les populations souffrent encore d'un large déficit d'informations, attendre des changements importants de comportement en l'espace de 13 ans est plus qu'optimiste. L'augmentation des pressions liée à l'accroissement démographique devrait supplanter le progrès technique, les efforts réglementaires et les progrès de l'éducation et conduire à une augmentation générale des pressions sur l'environnement, avec des effets pervers importants dans les espaces à forte densité de population. Cette augmentation des pressions peut être un vecteur important de conflits d'usage sur les ressources existantes ainsi que de migration.

**Mise en œuvre de Stratégies financières en lien avec la captation de carbone.** Les États de l'aire d'étude ont une contribution encore faible au changement climatique mais ne s'interdisent pas d'envisager les moyens de participer à la lutte globale. Les possibilités dont ils bénéficieront

<sup>243</sup> REPUBLIQUE DU TCHAD (2016), *Stratégie Nationale d'Education Environnementale assortie d'un plan d'action et des projets pilotes*, Ministère de l'agriculture et de l'environnement : <http://aciedd.org/wp-content/uploads/2016/04/STRATEGIE-NATIONALE-DE-LEDUCATION-ENVIRONNEMENTALE.pdf>

dépendront de l'architecture institutionnelle déployée pour l'accord de Paris et des solutions de financement envisagées dans le cadre de cet accord.

**Exploitation des ressources fossiles aux effets sociaux et environnementaux incertains.** Sur le plan géologique, les pays de la région sont par définition riches en pétrole, mais la question est d'avoir une exploitation rentable qui ne pourra se passer de la construction des infrastructures nécessaires (raffineries, oléoducs). Or ces régions enclavées font face à un problème de transport. Des projets existent pour passer par la Mauritanie et l'Algérie, ou pour brancher le pétrole sur l'oléoduc qui relie le pétrole tchadien à la plateforme de Kribi au Cameroun. La Construction du gazoduc Algérie-Nigeria *via* le Niger devrait également contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'exploitation de ces ressources si les accords pays sont trouvés et respectés. *De facto*, ces ressources sont souvent partagées ; ainsi, alors que la Mauritanie vit d'ores et déjà largement de ses ressources naturelles, d'importantes réserves de gaz naturel ont été découvertes récemment. Ces réserves sont partagées avec le Sénégal. La Côte-d'Ivoire vit la même situation avec le Ghana. Selon les estimations, ces réserves offshore sont particulièrement prometteuses et l'intérêt des opérateurs publics et privés s'est accru rapidement. Le potentiel considérable du secteur gazier met en évidence l'importance croissante des industries extractives dans les économies mauritanienne, sénégalaise et ivoirienne alors que les économies malienne, tchadienne et nigérienne dépendent également de l'or, du pétrole et de l'uranium. Pour le développement, l'intérêt des ressources naturelles dépendra de la façon dont elles sont administrées, et de la gestion et de l'investissement des ressources budgétaires qu'elles génèrent. Elles peuvent soutenir le développement ou conduire à des catastrophes environnementales et à une désaffection des autres secteurs économiques (maladie hollandaise). La contribution de ces secteurs au maintien ou à la dégradation de la biodiversité dépendra :

- des comportements adoptés par les opérateurs économiques (RSE) et de la réalisation des études d'impact préalables,
- de l'existence de textes sectoriels qui tiennent bien compte des enjeux de durabilité au sens large et qui soient bien en cohérence avec les objectifs de durabilité,
- des ressources financières qui seront drainées et de leur usage ;
- de l'existence de conseils sectoriels pour la mise en œuvre des activités économiques sous l'angle de la durabilité,
- de la construction des infrastructures (assainissement, raccordement à l'eau potable et à l'électricité) qui permettent l'élimination des produits et substances polluantes utilisées dans les activités économiques comme dans les ménages et,
- de la modération des consommations de ressources naturelles 'énergie'.

### 3.4 Zoom Pays

La comparaison relative des pays de l'aire d'étude peut se faire au regard du Environmental Protection Index (EPI). Le projet est piloté par the Yale Center for Environmental Law & Policy (YCELP) and Yale Data-Driven Environmental Solutions Group de l'Université de Yale University (Data-Driven Yale), le Center for International Earth Science Information Network (CIESIN) de l'Université de Columbia en collaboration avec la Samuel Family Foundation, la McCall MacBain

Foundation et le World Economic Forum. Cet indice classe 180 pays avec une note comprise entre 0 et 100. Ce classement fait également état des progrès effectués par ces pays sur ces différents postes au cours des dix dernières années.

**Tableau 60 . Classement des pays PRS 2030 à l'Environmental Performance Index 2016**

	<b>Classement EPI 2016 (sur 180)</b>	<b>Score global EPI 2016</b>	<b>Progrès des scores 2006-2016 (en %)</b>
<b>Burkina Faso</b>	165	43,71	+7,80
<b>Côte-d'Ivoire</b>	127	59,89	+1,87
<b>Mali</b>	174	41,48	+7,62%
<b>Mauritanie</b>	160	46,31	+5,90%
<b>Niger</b>	177	37,48	+6,86%
<b>Nigeria</b>	133	58,27	+8,87%
<b>Sénégal</b>	117	63,73	+1,32%
<b>Tchad</b>	175	37,83	+5,52%

Source : HSU Angel *et al.* (2016). *2016 Environmental Performance Index*. New Haven, CT: Yale University. Available: [www.epi.yale.edu](http://epi.yale.edu/country-rankings). : <http://epi.yale.edu/country-rankings>

Si les pays ont réalisé des progrès, ils restent très mal classés, la meilleure performance étant à mettre sur le compte du Sénégal<sup>244</sup>. Le Nigeria est le pays qui enregistrerait les plus importants progrès. Plus qu'une base objective de prise en compte des efforts, ce classement permet essentiellement de pointer les dimensions environnementales qui font les forces et les faiblesses de la politique environnementale globale des pays considérés. La figure 34 permet de visualiser les différents postes retenus pour le calcul de la performance globale.

<sup>244</sup> La Finlande figure en tête de ce classement en 2016 avec une note globale de 90,68.

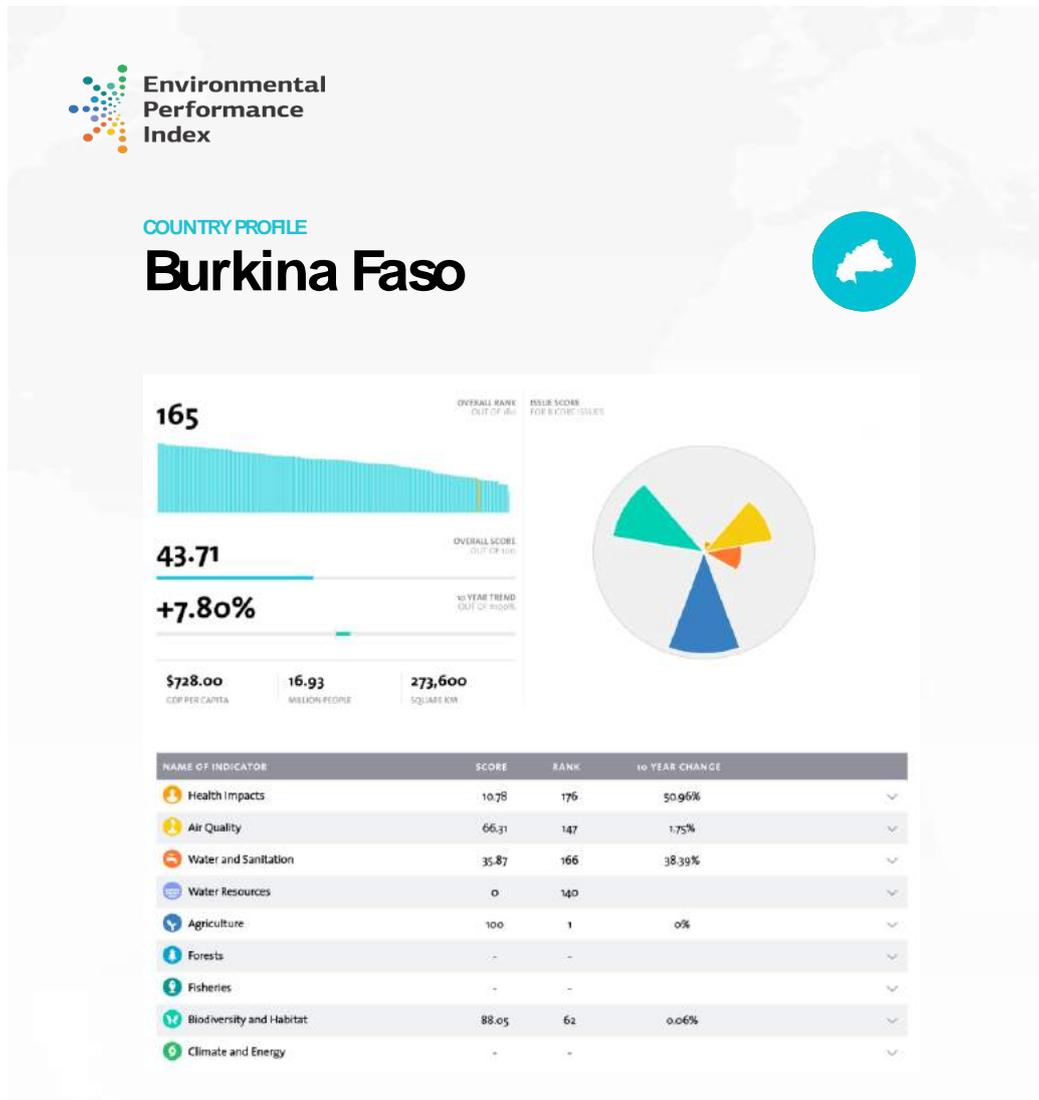
Figure 34. Postes retenus pour le calcul de l'Environmental Performance Index

Figure 7: The 2016 EPI Framework includes 9 issues and more than 20 indicators. Access to Electricity is not included in the figure because it is not used to calculate country scores.



Source : HSU Angel et al. (2016). 2016 Environmental Performance Index. New Haven, CT: Yale University : [http://epi.yale.edu/sites/default/files/2016EPI\\_Full\\_Report\\_opt.pdf](http://epi.yale.edu/sites/default/files/2016EPI_Full_Report_opt.pdf)

**Burkina Faso.** Le Burkina dispose d'une agriculture peu mécanisée et peu azotée. La gestion de la biodiversité y serait relativement performante. Inversement, l'exposition à des risques environnementaux susceptible de générer des problèmes sanitaires et la gestion des ressources en eau y seraient les deux principaux problèmes. Comme pour les autres pays, le passage à une agriculture mécanisée devrait contribuer à dégrader la note attribuée au pays en matière de performance agricole. L'intensité en carbone de la production électrique n'est pas documentée.



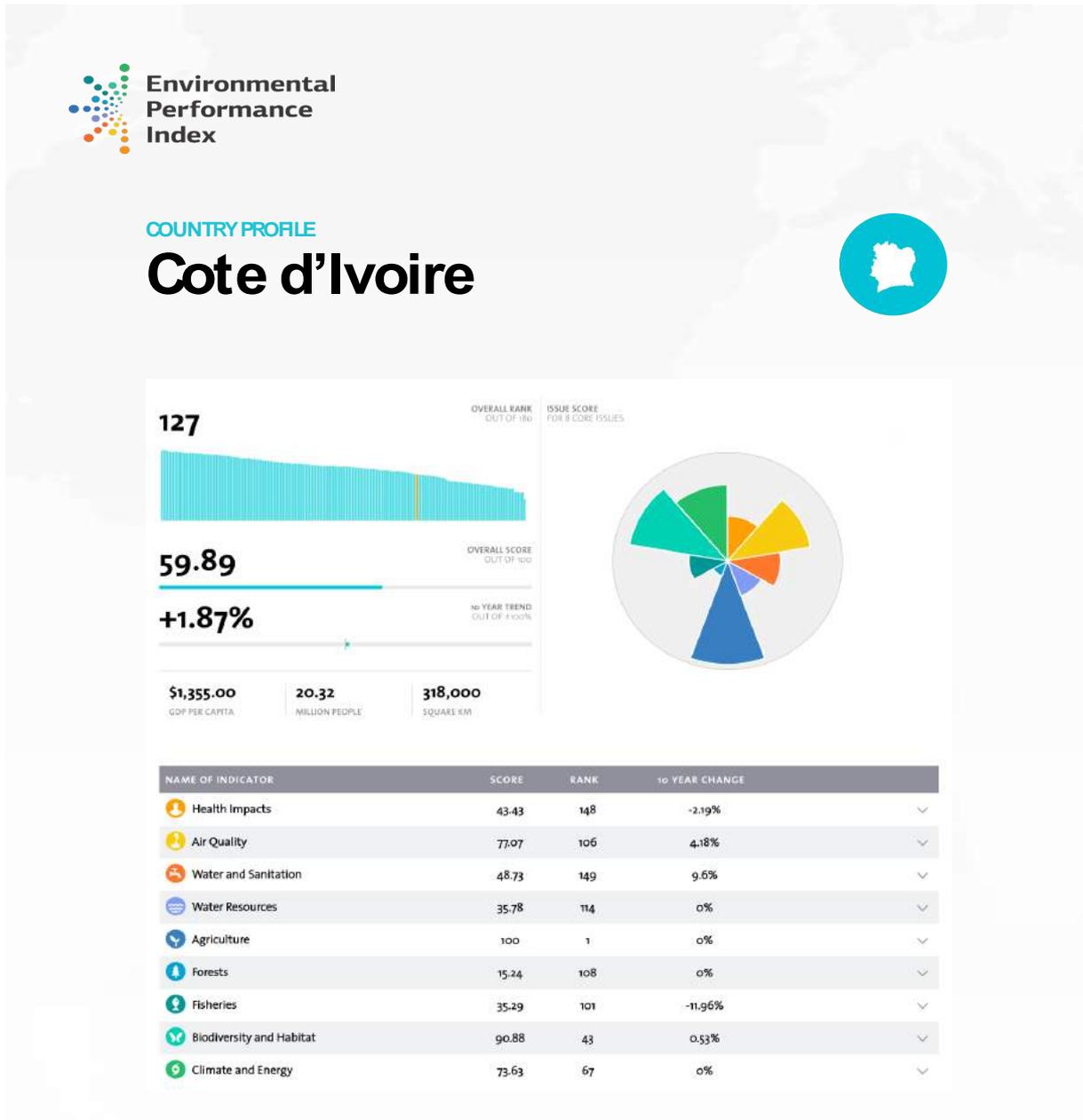
Yale

© Yale University 2016. All Rights Reserved.

epi.yale.edu

Source : HSU Angel et al. (2016). 2016 Environmental Performance Index. New Haven, CT: Yale University : [http://epi.yale.edu/sites/default/files/2016EPI\\_Full\\_Report\\_opt.pdf](http://epi.yale.edu/sites/default/files/2016EPI_Full_Report_opt.pdf)

**Côte d'Ivoire.** Comme son voisin burkinabais, la Côte-d'Ivoire rencontre des problèmes d'expositions à des risques environnementaux potentiellement dommageables pour la santé et des problèmes d'accès à l'eau potable et à un assainissement de qualité. La particularité ivoirienne réside essentiellement dans la disparition progressive mais continue du couvert forestier, poste sur lequel le pays n'aurait effectué aucun progrès au cours des dix dernières années.



Yale

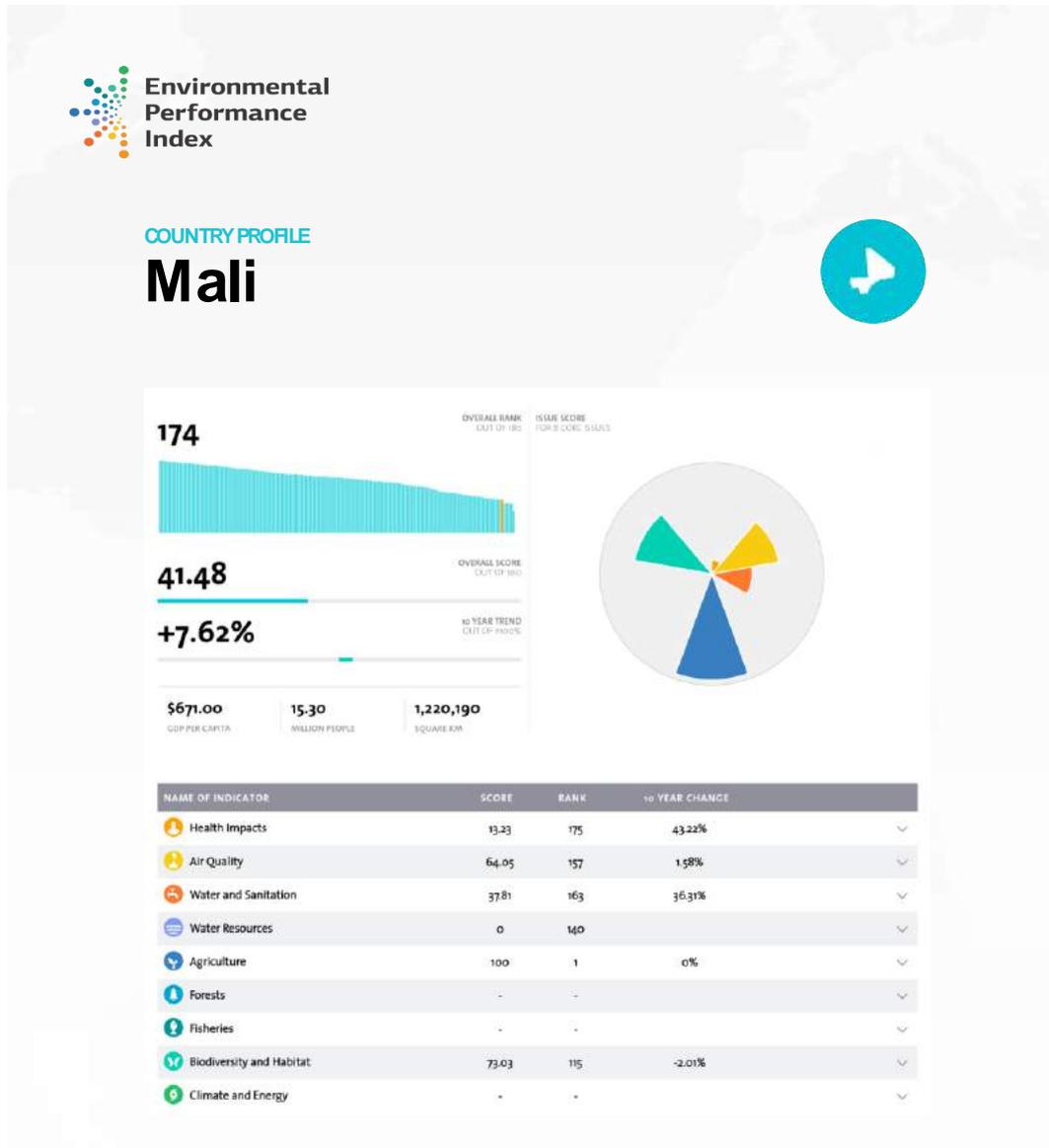
© Yale University 2016. All Rights Reserved.

epi.yale.edu

Source : Hsu Angel et al. (2016). 2016 Environmental Performance Index. New Haven, CT: Yale University : [http://epi.yale.edu/sites/default/files/2016EPI\\_Full\\_Report\\_opt.pdf](http://epi.yale.edu/sites/default/files/2016EPI_Full_Report_opt.pdf)

**Mali.** Le Mali rencontre d'importants problèmes d'accès à l'eau potable et de traitement des eaux. Le pays ne dispose pas de mécanismes efficaces de gestion de la diversité biologique. L'exposition à des risques environnementaux potentiellement nuisibles à la santé des populations est élevée. Les données relatives à l'intensité carbone de la production énergétique ne sont pas documentées.

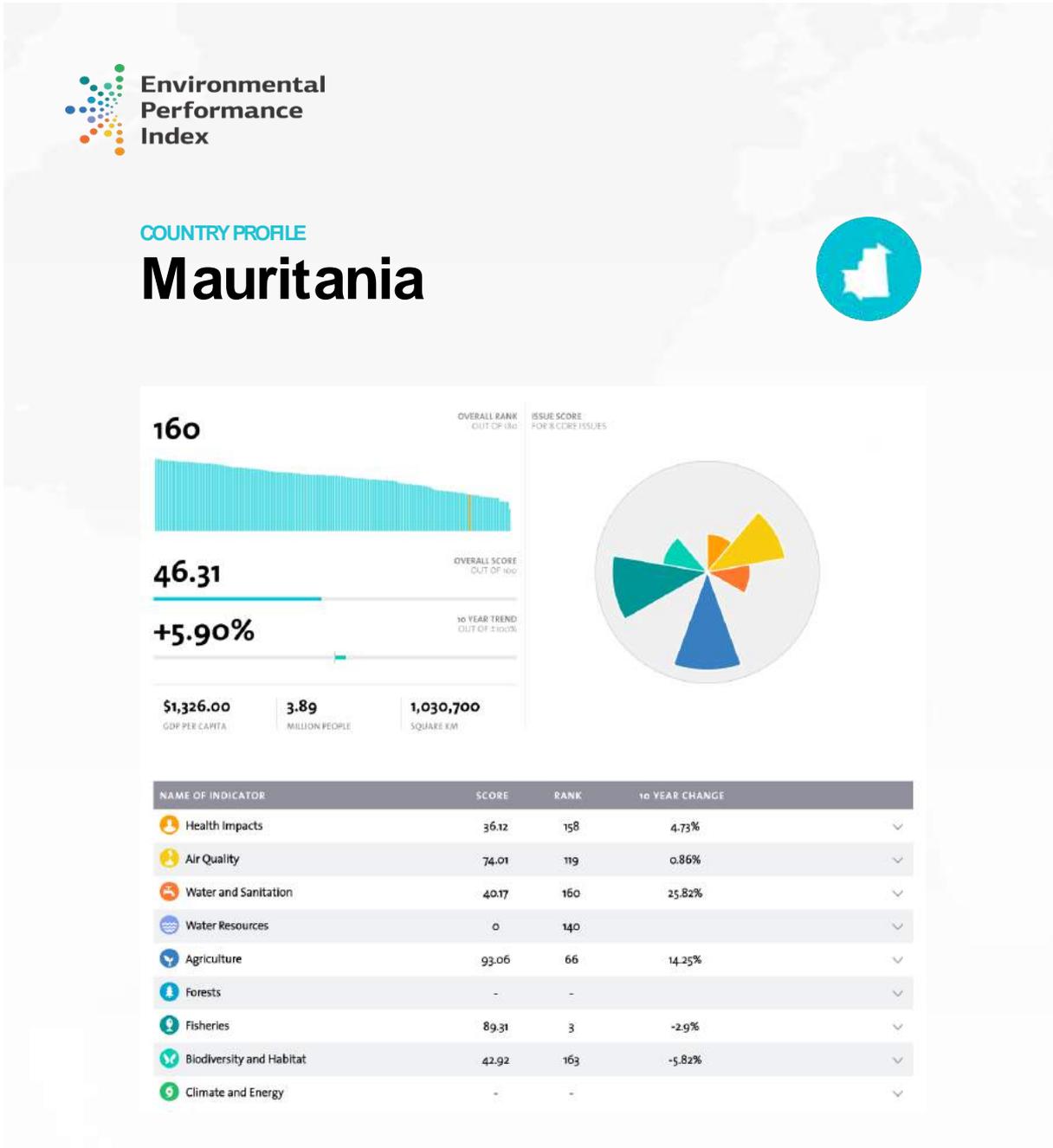
Source : HSU Angel *et al.* (2016). *2016 Environmental Performance Index*. New Haven, CT: Yale University : [http://epi.yale.edu/sites/default/files/2016EPI\\_Full\\_Report\\_opt.pdf](http://epi.yale.edu/sites/default/files/2016EPI_Full_Report_opt.pdf)



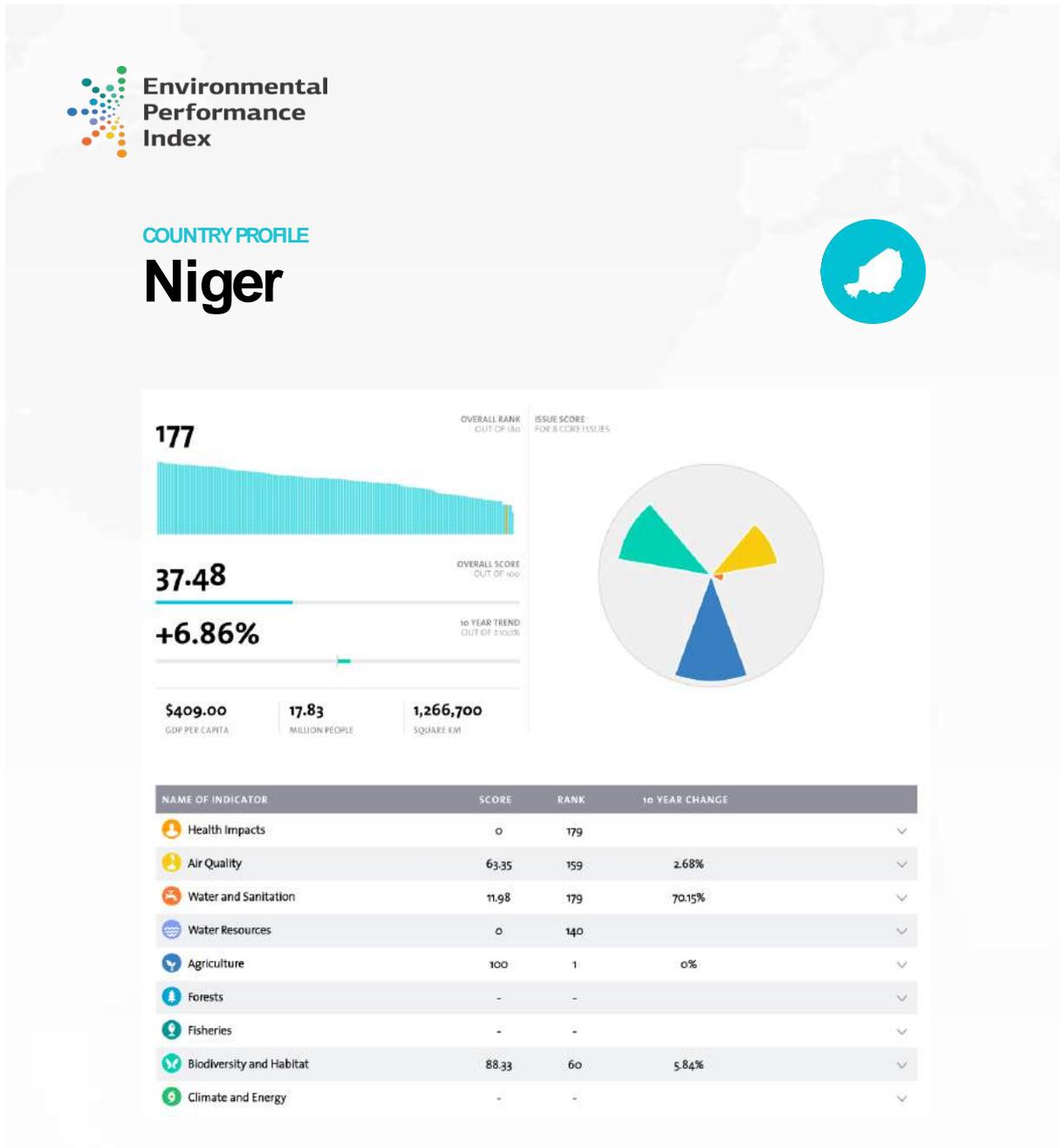
Yale

© Yale University 2016. All Rights Reserved.

epi.yale.edu



**Niger.** L'exposition sanitaire aux risques environnementaux est très élevée au Niger. L'exposition aux particules ultrafines notamment dans les logements, est élevée (usage de bois de chauffe et de bois pour la cuisson). Le traitement des eaux usées est quasi inexistant et l'accès à l'eau potable très faible.



Yale

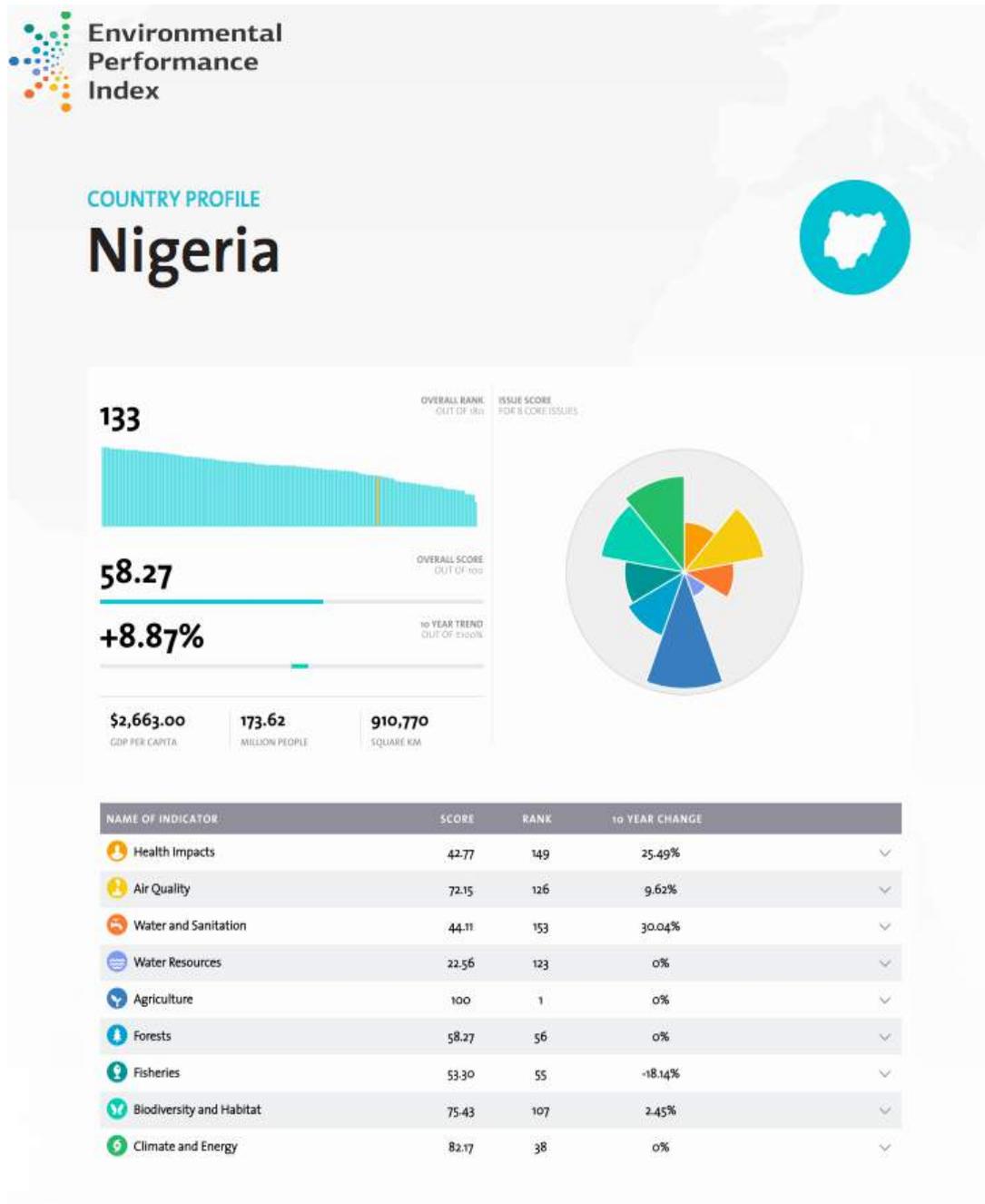
© Yale University 2016. All Rights Reserved.

epi.yale.edu

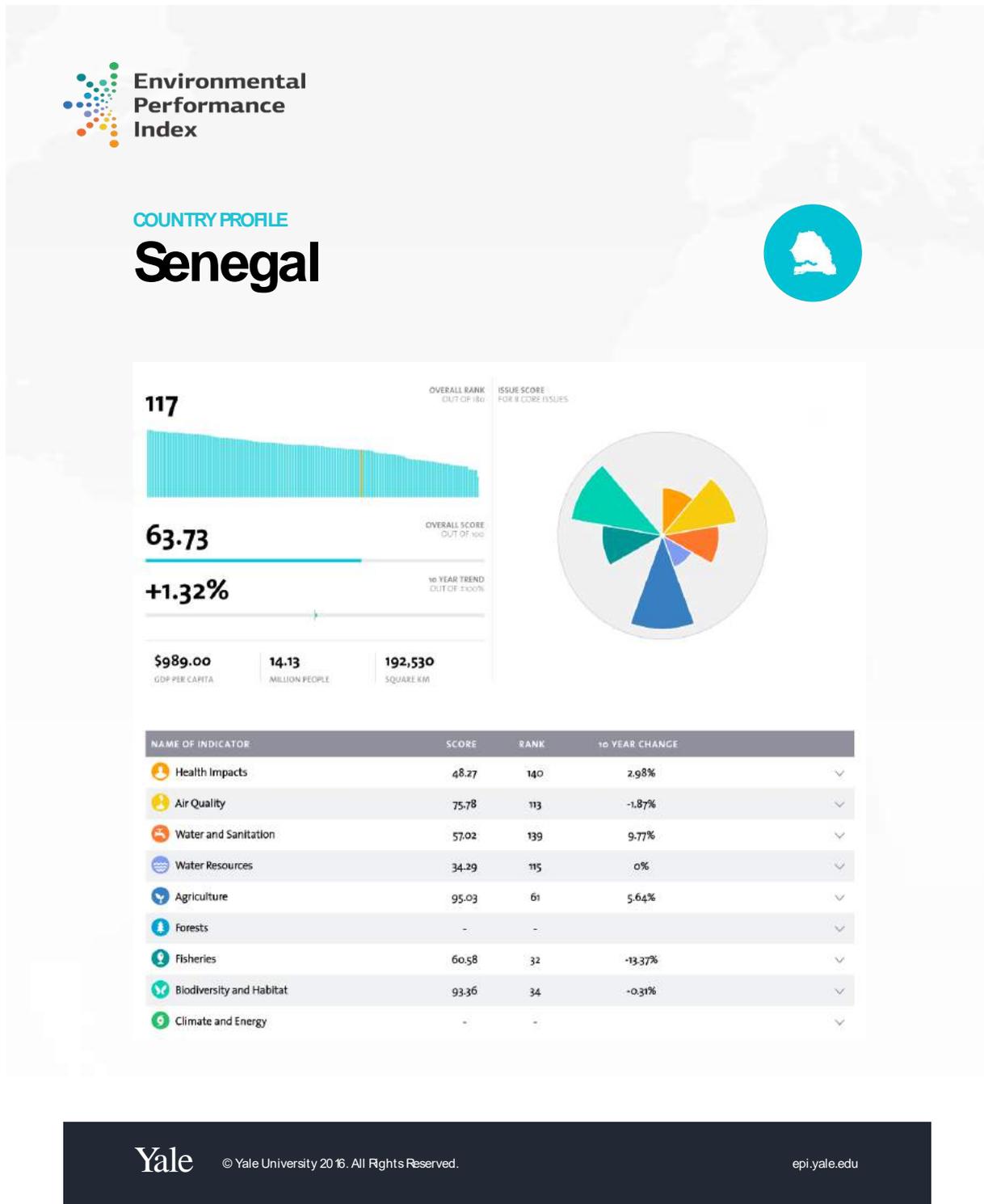
Source : HSU Angel *et al.* (2016). *2016 Environmental Performance Index*. New Haven, CT: Yale University : [http://epi.yale.edu/sites/default/files/2016EPI\\_Full\\_Report\\_opt.pdf](http://epi.yale.edu/sites/default/files/2016EPI_Full_Report_opt.pdf)

**Nigeria.** Le Nigeria est caractérisé par une inquiétante baisse des ressources halieutiques et un problème d'exposition sanitaire à des risques environnementaux. La gestion des ressources en eau et l'accès à l'eau potable y sont médiocres.

Source : HSU Angel et al. (2016). 2016 Environmental Performance Index. New Haven, CT: Yale University :

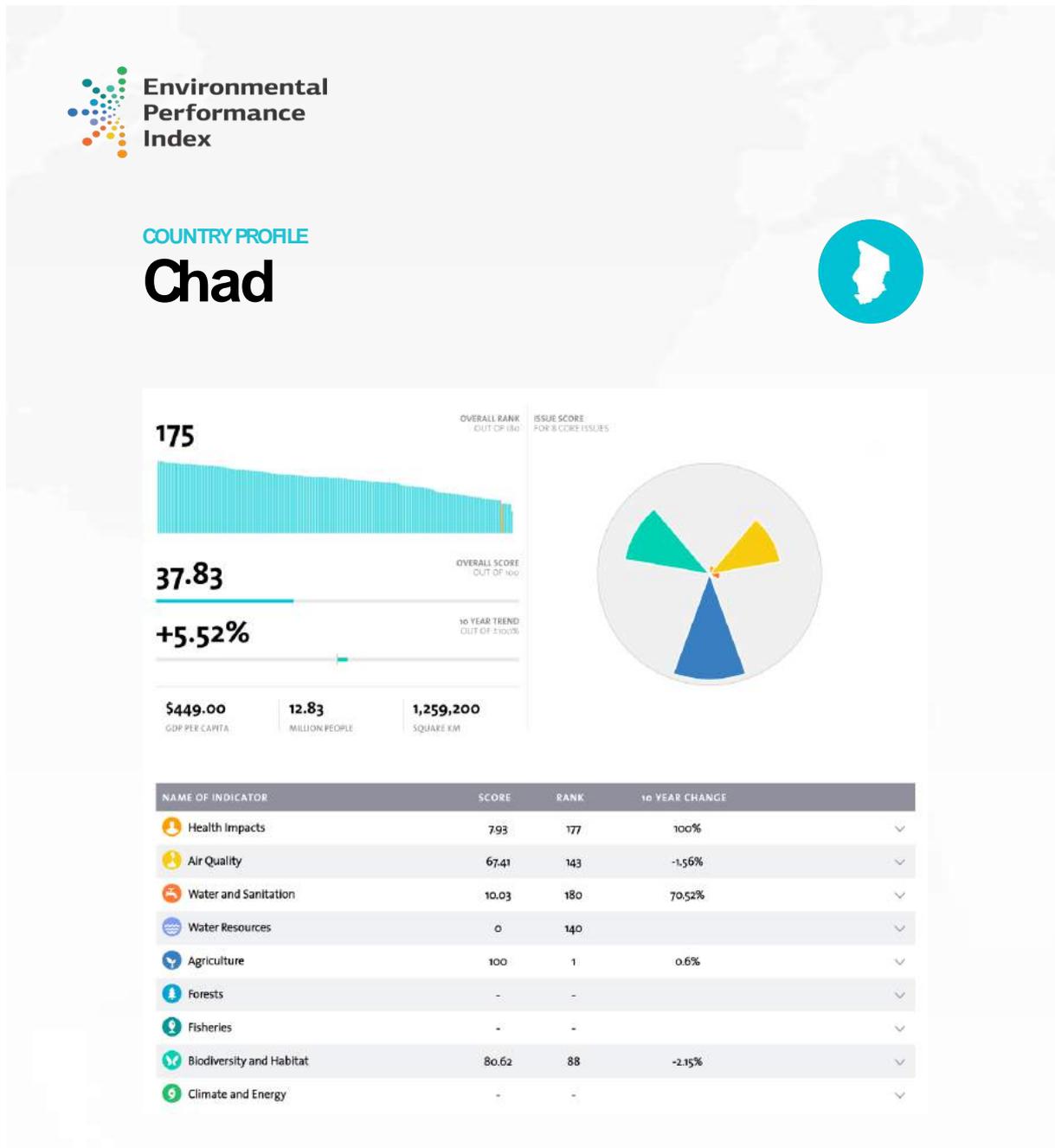


**Sénégal.** Le Sénégal a engagée une politique affirmée de gestion de la diversité biologique et de restauration des habitats. Plus mécanisée que dans les autres pays de l'aire d'étude, l'usage d'engrais azoté dans les grandes exploitations d'agriculture intensive contribue à sa note moins élevée. La dégradation des ses ressources halieutiques est inquiétante.



Source : HSU Angel et al. (2016). 2016 Environmental Performance Index. New Haven, CT: Yale University : [http://epi.yale.edu/sites/default/files/2016EPI\\_Full\\_Report\\_opt.pdf](http://epi.yale.edu/sites/default/files/2016EPI_Full_Report_opt.pdf)

**Tchad.** Le Tchad est caractérisé par un problème structurel de gestion des ressources en eaux et d'accès à l'eau potable et à l'assainissement en dépit de progrès importants sur les dix dernières années. La qualité de l'air se serait dégradée, tout comme la diversité biologique et la qualité de l'habitat.



Yale

© Yale University 2016. All Rights Reserved.

epi.yale.edu

Source : HSU Angel et al. (2016). 2016 Environmental Performance Index. New Haven, CT: Yale University : [http://epi.yale.edu/sites/default/files/2016EPI\\_Full\\_Report\\_opt.pdf](http://epi.yale.edu/sites/default/files/2016EPI_Full_Report_opt.pdf)

#### 4. HYPOTHESES PROSPECTIVES

Hypothèses	Conditions de réalisation
<p><b>A. <i>Statu quo</i> : augmentation des pressions et absence de gestion des ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de régulation de l'accès aux ressources avec pression démographique et dégradation accélérée de l'environnement</li> <li>▪ Effet démographique : augmentation des pressions eau et énergie</li> <li>▪ Pas de changement de comportements individuels et collectifs</li> <li>▪ Pas de gestion publique de l'environnement</li> <li>▪ Pression foncière renforcée</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Croissance faible</b> : pas de diversification</li> <li>2. <b>Augmentation des populations pauvres</b> et concentration des populations pauvres en ville</li> <li>3. <b><i>Statu quo</i> des comportements</b> avec raréfaction de l'offre : conflits</li> <li>4. <b>Pas de société civile organisée</b> autour de l'accès et de la consommation des ressources naturelles</li> <li>5. <b>Situation environnementale au fil de l'eau</b> (pas d'éducation à l'environnement, pas de gestion de l'environnement industriel, pas de traitement des déchets) avec augmentation des pressions (démographie et pauvreté)</li> </ol>
<p><b>B. Augmentation des pressions et faible gestion des ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effet démographique : augmentation des pressions actuelles sur eau et énergie</li> <li>▪ Peu de changement des comportements</li> <li>▪ Peu de gestion publique de l'environnement.</li> <li>▪ Pression foncière accrue sur terres arables (agriculture de subsistance) et quartiers informels.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Croissance ralentie</b>, sensibilité des investissements à la crise des matières premières</li> <li>2. <b>Maintien de la pauvreté et accroissement des populations</b> : augmentation des pressions dans contexte de raréfaction de l'offre de ressources et risques de conflits</li> <li>3. <b>Pas d'éducation</b> aux enjeux par l'État</li> <li>4. Faible capacité de la société civile organisée à mettre les enjeux à l'agenda public</li> <li>5. <b>Peu de mise aux normes</b> des appareils productifs</li> </ol>
<p><b>C. Augmentation des pressions et gestion des ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intensification de l'exploitation des ressources naturelles : effet économique et démographique</li> <li>▪ Changement des pressions exercées par les populations : évolution des comportements / revenus</li> <li>▪ Gestion intégrée des ressources et régulation de l'accès aux ressources</li> <li>▪ La pression foncière s'accroît particulièrement dans les</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Croissance forte et diversification</b> : faible sensibilité des investissements à la crise des matières premières</li> <li>2. <b>Embauches dans secteur moderne</b> et génération de revenus pour les populations : substitution dans les consommations énergétiques et accès aux services</li> <li>3. <b>Formation éducation et changements de comportements / environnement</b> : efficacité énergétique, préservation des aquifères, hygiène et assainissement, espaces publics, etc.</li> </ol>

espaces propices à l'exercice  
d'une activité génératrice de  
revenus

**4. Présence d'une société civile organisée**  
et concernée

**5. Mise aux normes environnementales  
des installations industrielles** et  
évaluation - gestion des risques  
environnementaux

# 10 ANNEXES

## 10.1 BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE ET PAYS

BURKINA FASO			
Agriculture	2009	Evaluation Programme ajustement du secteur agricole (PASA2)	<a href="http://www.afd.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Evaluations/Fiches-performance-projets/Burkina%20Faso%20-%20Programme%20d%E2%80%99ajustement%20du%20secteur%20agricole%202%C3%A8me%20phase%20(PASA%202)%202.pdf">http://www.afd.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Evaluations/Fiches-performance-projets/Burkina%20Faso%20-%20Programme%20d%E2%80%99ajustement%20du%20secteur%20agricole%202%C3%A8me%20phase%20(PASA%202)%202.pdf</a>
Agriculture	2011	Programme investissement agricole	<a href="http://www.oecd.org/fr/pays/burkinafaso/47860248.pdf">http://www.oecd.org/fr/pays/burkinafaso/47860248.pdf</a>
Agriculture	2011	Programme mondial agriculture et sécurité alimentaire, requête Burkina	<a href="http://www.resakss.org/sites/default/files/pdfs/programme-mondial-pour-lagriculture-et-la-securite-45353.pdf">http://www.resakss.org/sites/default/files/pdfs/programme-mondial-pour-lagriculture-et-la-securite-45353.pdf</a>
Agriculture	2012	Programme croissance économique dans le secteur agricole 2013 2018 (PCESA)	<a href="https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cad=2&amp;cad=rja&amp;uact=8&amp;ved=0ahUKewjJoPuGhpvNAhVjLcAKHVxiBgQFggkMAE&amp;url=http%3A%2F%2Fburkinafaso.um.dk%2Ffr%2F%2Fmedia%2FBurkinaFaso%2FDocuments%2FContent%2520Danish%2FPCESA%2520Document%2520de%2520programme%2520-%2520version%2520695%2520kb.pdf&amp;usg=AFQjCNH7g54kNgsycO3OKYdCWkG4r_HYFQ&amp;bvm=bv.124088155,d.ZGg">https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cad=2&amp;cad=rja&amp;uact=8&amp;ved=0ahUKewjJoPuGhpvNAhVjLcAKHVxiBgQFggkMAE&amp;url=http%3A%2F%2Fburkinafaso.um.dk%2Ffr%2F%2Fmedia%2FBurkinaFaso%2FDocuments%2FContent%2520Danish%2FPCESA%2520Document%2520de%2520programme%2520-%2520version%2520695%2520kb.pdf&amp;usg=AFQjCNH7g54kNgsycO3OKYdCWkG4r_HYFQ&amp;bvm=bv.124088155,d.ZGg</a>
Cadre	2012	Burkina Faso : document de stratégie pays 2012 - 2016	<a href="https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Burkina%20Faso%20DSP%202012-2016%20-%202016%20mai%202012%20RDof%20version%20TRADUCTION%205%20CLEAN%20EDITED%20FR.pdf">https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Burkina%20Faso%20DSP%202012-2016%20-%202016%20mai%202012%20RDof%20version%20TRADUCTION%205%20CLEAN%20EDITED%20FR.pdf</a>

Cadre	2010	Guide méthodologique d'élaboration des politiques sectorielles	<a href="http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Guide_der_niere_version.pdf">http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Guide_der_niere_version.pdf</a>
Cadre	2011	Cadre coopération UN pour le développement	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina_Faso_UNDAF_2011_2015.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina_Faso_UNDAF_2011_2015.pdf</a>
Cadre	2012	Evaluation OMD Burkina Faso 2000-2012	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina%20Faso%20OMD%202012.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina%20Faso%20OMD%202012.pdf</a>
Cadre	2014	Programme indicatif national	<a href="http://eeas.europa.eu/development-cooperation/docs/national-indicative-programme_2014-2020/2014-2020_national-indicative-programme_burkina_faso_en.pdf">http://eeas.europa.eu/development-cooperation/docs/national-indicative-programme_2014-2020/2014-2020_national-indicative-programme_burkina_faso_en.pdf</a>
Développement rural	actuel	Page inter-réseaux politiques de développement rural	<a href="http://www.inter-reseaux.org/vie-du-reseau/archives-des-groupes-de-travail/gt-politiques-agricoles-560/article/politiques-agricoles-au-burkina">http://www.inter-reseaux.org/vie-du-reseau/archives-des-groupes-de-travail/gt-politiques-agricoles-560/article/politiques-agricoles-au-burkina</a>
Développement rural	2004	Document de stratégie pour le développement rural (DSDR) à l'horizon 2015	<a href="http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf_DSDR_definitif.pdf">http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf_DSDR_definitif.pdf</a>
Développement rural	2007	Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural	<a href="http://inter-reseaux.org/IMG/pdf_PNSFMR.pdf">http://inter-reseaux.org/IMG/pdf_PNSFMR.pdf</a>
Développement rural	2011	Programme national développement rural	<a href="http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/PNSR_version_19_dec_2011.pdf">http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/PNSR_version_19_dec_2011.pdf</a>
Développement rural		Rapport conférence de Praia	<a href="http://www.cilss.bf/html/praiia/Burkina.pdf">http://www.cilss.bf/html/praiia/Burkina.pdf</a>
Eau	90s	Politique nationale eau	<a href="http://www.eauburkina.org/images/Eau_Potable/Politiques&amp;Strat%C3%A9gies_EauBF.pdf">http://www.eauburkina.org/images/Eau_Potable/Politiques&amp;Strat%C3%A9gies_EauBF.pdf</a>
Eau	2004	Politique national de l'agriculture irriguée	<a href="http://www.eauburkina.org/images/Amenagement/Politique_Nat_Dev_Durable_Agric_Irriguee.pdf">http://www.eauburkina.org/images/Amenagement/Politique_Nat_Dev_Durable_Agric_Irriguee.pdf</a>

Eau	2006	Projet eau potable et assainissement	<a href="http://www.pseau.org/outils/ouvrages/dgre_bf_pnaepa_document_de_programme.pdf">http://www.pseau.org/outils/ouvrages/dgre_bf_pnaepa_document_de_programme.pdf</a>
Eau	2007	Politique stratégique nationale assainissement (PSNA)	<a href="http://www.pseau.org/outils/ouvrages/politique_et_strategie_nationales_d_assainissement_2007.pdf">http://www.pseau.org/outils/ouvrages/politique_et_strategie_nationales_d_assainissement_2007.pdf</a>
Economie	2004	Evaluation WTO des politiques commerciales	<a href="https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=2&amp;ved=0ahUKEwj6tovorJvNAhXmBsAKHXw9DnUQFggkMAE&amp;url=https%3A%2F%2Fwww.wto.org%2Ffrench%2Ftratop_f%2Ftpr_f%2Fs132-4_f.doc&amp;usg=AFQjCNEUbMwrof2FHxclpJnwY0z0y5xCfQ&amp;bvm=bv.124088155,d.ZGg&amp;cad=rja">https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=2&amp;ved=0ahUKEwj6tovorJvNAhXmBsAKHXw9DnUQFggkMAE&amp;url=https%3A%2F%2Fwww.wto.org%2Ffrench%2Ftratop_f%2Ftpr_f%2Fs132-4_f.doc&amp;usg=AFQjCNEUbMwrof2FHxclpJnwY0z0y5xCfQ&amp;bvm=bv.124088155,d.ZGg&amp;cad=rja</a>
Economie	2004	Evaluation WTO des politiques commerciales examen par mesure	<a href="https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=3&amp;ved=0ahUKEwj6tovorJvNAhXmBsAKHXw9DnUQFggsMAI&amp;url=https%3A%2F%2Fwww.wto.org%2Ffrench%2Ftratop_f%2Ftpr_f%2Fs132-3_f.doc&amp;usg=AFQjCNGSZ0Kn-WlOr7NKWips_fwlunqW1A&amp;bvm=bv.124088155,d.ZGg&amp;cad=rja">https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=3&amp;ved=0ahUKEwj6tovorJvNAhXmBsAKHXw9DnUQFggsMAI&amp;url=https%3A%2F%2Fwww.wto.org%2Ffrench%2Ftratop_f%2Ftpr_f%2Fs132-3_f.doc&amp;usg=AFQjCNGSZ0Kn-WlOr7NKWips_fwlunqW1A&amp;bvm=bv.124088155,d.ZGg&amp;cad=rja</a>
Economie		Politique industrie et artisanat	<a href="http://www.legiburkina.bf/Les%20politiques%20sectorielles/POLITIQUE%20DE%20L'INDUSTRIE%20ODU%20COMMERCE%20ET%20DE%20L'ARTISANAT.pdf">http://www.legiburkina.bf/Les%20politiques%20sectorielles/POLITIQUE%20DE%20L'INDUSTRIE%20ODU%20COMMERCE%20ET%20DE%20L'ARTISANAT.pdf</a>
Economie	2009	Rapport politiques IDE	<a href="http://unctad.org/en/Docs/diaepcb20094_fr.pdf">http://unctad.org/en/Docs/diaepcb20094_fr.pdf</a>
Economie	2012	Guide promotion investissement	<a href="http://unctad.org/en/PublicationLibrary/diaepcb2012d3_fr.pdf">http://unctad.org/en/PublicationLibrary/diaepcb2012d3_fr.pdf</a>
Economie		Politique promotion investissements	<a href="http://www.cp-investburkina.bf/IMG/pdf/Document_cadre_reference_politique_investissement_bf.pdf">http://www.cp-investburkina.bf/IMG/pdf/Document_cadre_reference_politique_investissement_bf.pdf</a>
Economie		Stratégies commerciales par secteur	<a href="https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=8&amp;cad=rja&amp;uact=8&amp;ved=0ahUKEwi739nhiZvNAhWmKcAKHeg4C7EQFghSMAC&amp;url=https%3A%2F%2Fwww.wto.org%2Ffrench%2">https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=8&amp;cad=rja&amp;uact=8&amp;ved=0ahUKEwi739nhiZvNAhWmKcAKHeg4C7EQFghSMAC&amp;url=https%3A%2F%2Fwww.wto.org%2Ffrench%2</a>

			<a href="https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=8&amp;ved=0ahUKEwik0ey2npvNAhVLLcAKHYoZBckQFghXMAc&amp;url=https%3A%2F%2Fwww.wto.org%2Ffrench%2Ftratop_f%2Ftpr_f%2Fg132_f.doc&amp;usg=AFQjCNGDqFZ_Rk2KkMxS9xMizLGArs1eVw&amp;cad=rja">Ftratop f%2Ftpr f%2Fs132-4 f.doc&amp;usg=AFQjCNEUbMwrof2FHxclpJnwY0z0y5xCfQ&amp;bvm=bv.124088155,d.ZGg</a>
Economie		Analyse des politiques commerciales	<a href="https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=8&amp;ved=0ahUKEwik0ey2npvNAhVLLcAKHYoZBckQFghXMAc&amp;url=https%3A%2F%2Fwww.wto.org%2Ffrench%2Ftratop_f%2Ftpr_f%2Fg132_f.doc&amp;usg=AFQjCNGDqFZ_Rk2KkMxS9xMizLGArs1eVw&amp;cad=rja">https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=8&amp;ved=0ahUKEwik0ey2npvNAhVLLcAKHYoZBckQFghXMAc&amp;url=https%3A%2F%2Fwww.wto.org%2Ffrench%2Ftratop_f%2Ftpr_f%2Fg132_f.doc&amp;usg=AFQjCNGDqFZ_Rk2KkMxS9xMizLGArs1eVw&amp;cad=rja</a>
Education	2012	Plan sectoriel éducation et formation	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina-Faso-Education-sector-plan-2013.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina-Faso-Education-sector-plan-2013.pdf</a>
Education	2012	Programme formation technique	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina_Faso_PN-EFTP.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina_Faso_PN-EFTP.pdf</a>
Education	2013	Programme de développement stratégique de l'éducation de base au Burkina Faso	<a href="http://www.globalpartnership.org/fr/content/programme-de-developpement-strategique-de-leducation-de-base-au-burkina-faso">http://www.globalpartnership.org/fr/content/programme-de-developpement-strategique-de-leducation-de-base-au-burkina-faso</a>
Education	2013	Programme alphabétisation	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina_Faso_Plan_alphabetisation_2013-2015.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina_Faso_Plan_alphabetisation_2013-2015.pdf</a>
Education	2014	Plan sectoriel éducation et formation	<a href="http://www.hiproweb.org/fileadmin/cdroms/Inclusive_Education_2014/PSEducBurkina20142023.pdf">http://www.hiproweb.org/fileadmin/cdroms/Inclusive_Education_2014/PSEducBurkina20142023.pdf</a>
Education	2015	Education pour tous	<a href="http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002316/231622f.pdf">http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002316/231622f.pdf</a>
Education		Programme enseignement supérieur recherche	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina%20Faso%20politique%20sous%20%20sectorielle%20des%20enseignements%20secondaire%20supérieur%20et%20de%20la%20recherche%20scientifique.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina%20Faso%20politique%20sous%20%20sectorielle%20des%20enseignements%20secondaire%20supérieur%20et%20de%20la%20recherche%20scientifique.pdf</a>
Education			<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina_Faso_PDSEB.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina_Faso_PDSEB.pdf</a>

Education		Plan éducation supérieure et recherche	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina_Faso_PN-EFTP.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina_Faso_PN-EFTP.pdf</a>
Energie	2008	Vision 2020 de l'accès aux services énergétiques modernes énergies modernes	<a href="https://ec.europa.eu/energy/intelligent/projects/sites/iee-projects/files/projects/documents/mepred_burkina_faso_vision_2020_fr.pdf">https://ec.europa.eu/energy/intelligent/projects/sites/iee-projects/files/projects/documents/mepred_burkina_faso_vision_2020_fr.pdf</a>
Energie	2013	Politique sectorielle de l'énergie 2014-2025	<a href="http://www.eauburkina.org/images/Amenagement/Politique_sectorielle_Energie.pdf">http://www.eauburkina.org/images/Amenagement/Politique_sectorielle_Energie.pdf</a>
Energie		Stratégie énergie domestique	<a href="http://www.cilss.bf/predas/Activites%20par%20Pays/BF/10-SED%20au%20Burkina%20Faso.pdf">http://www.cilss.bf/predas/Activites%20par%20Pays/BF/10-SED%20au%20Burkina%20Faso.pdf</a>
Energie	2013	Présentation agenda énergie pour tous (SE4ALL)	<a href="http://www.ecreee.org/sites/default/files/events/presentation_se4all_action_agenda_burkina_faso.pdf">http://www.ecreee.org/sites/default/files/events/presentation_se4all_action_agenda_burkina_faso.pdf</a>
Energie	2013	Rapport énergie pour tous (SE4ALL)	<a href="http://www.se4all.org/sites/default/files/Burkina_Faso_RAGA_FR_Released.pdf">http://www.se4all.org/sites/default/files/Burkina_Faso_RAGA_FR_Released.pdf</a>
Environnement	1999	Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie des Nations unies sur la lutte contre la désertification au Burkina Faso	<a href="http://www.unccd.int/RegionalReports/burkina_faso-fre1999.pdf">http://www.unccd.int/RegionalReports/burkina_faso-fre1999.pdf</a>
Environnement	2001	Rapport mise en œuvre conférence changement climatique	<a href="http://unfccc.int/resource/docs/natc/bufstrat.pdf">http://unfccc.int/resource/docs/natc/bufstrat.pdf</a>
Environnement	2007	Programme d'action national d'adaptation aux changements climatiques	<a href="http://unfccc.int/resource/docs/napa/bfa01f.pdf">http://unfccc.int/resource/docs/napa/bfa01f.pdf</a>
Environnement	2008	Guide révolution verte	<a href="http://inter-reseaux.org/IMG/pdf_GUIDE_DE_LA_REVOLUTION_VERTE_VERSION_FINALE.pdf">http://inter-reseaux.org/IMG/pdf_GUIDE_DE_LA_REVOLUTION_VERTE_VERSION_FINALE.pdf</a>
Environnement	2011	Stratégie développement durable et	<a href="https://www.unpei.org/sites/default/files/e_library_documents/Burkina_Faso_PRSP_2011.pdf">https://www.unpei.org/sites/default/files/e_library_documents/Burkina_Faso_PRSP_2011.pdf</a>

		croissance accélérée	
Environnement	2011	Stratégie développement durable et croissance accélérée	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina%20Faso%20PRSP%202011.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Burkina%20Faso/Burkina Faso PRSP 2011.pdf</a>
Environnement	2012	Stratégie et plan d'action de l'Initiative grande muraille verte Burkina Faso	<a href="http://www.fao.org/fileadmin/templates/great_green_wall/docs/SPA_IGMV_BF_final_13_7_12x.pdf">http://www.fao.org/fileadmin/templates/great_green_wall/docs/SPA IGMV BF final 13 7 12x.pdf</a>
Environnement	2013	Politique nationale de Développement durable au Burkina Faso	<a href="http://www.legiburkina.bf/Les%20politiques%20sectorielles/POLITIQUE%20DE%20DEVELOPPEMENT%20DURABLE.pdf">http://www.legiburkina.bf/Les%20politiques%20sectorielles/POLITIQUE%20DE%20DEVELOPPEMENT%20DURABLE.pdf</a>
Environnement		Inventaire stratégies environnement	<a href="http://www.gwp.org/PageFiles/62216/Changement%20climatique_Inventaire%20de%20strat%C3%A9gies%20au%20Burkina%20Faso.pdf">http://www.gwp.org/PageFiles/62216/Changement%20climatique Inventaire%20de%20strat%C3%A9gies%20au%20Burkina%20Faso.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2011	Rapport sur les comités locaux de sécurité au Burkina Faso (coginta)	<a href="http://www.coginta.org/uploads/documents/746934a615d2c90a24e4a0a209d15d3f5f3973e0.pdf">http://www.coginta.org/uploads/documents/746934a615d2c90a24e4a0a209d15d3f5f3973e0.pdf</a>
Développement rural		Rapport sécurité transnationale	<a href="http://www.aippf.org/pdf/CRIMINALITE-Burkina-Faso.aspx">http://www.aippf.org/pdf/CRIMINALITE-Burkina-Faso.aspx</a>
Développement rural		Rapport triennal action administration territoires	<a href="http://www.sips.gov.bf/img_tmp_fichiers/MATDS-PA-38.pdf">http://www.sips.gov.bf/img_tmp_fichiers/MATDS-PA-38.pdf</a>
Développement rural	2003	Politique national sécurité intérieure	<a href="http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Mercenaries/WG/Law/BurkinaFaso.pdf">http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Mercenaries/WG/Law/BurkinaFaso.pdf</a>
Développement rural	2010	Rapport périodique du Burkina Faso à la Commission africaine du droit des peuples relatif à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples couvrant la période 2003-2009	<a href="http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&amp;docid=510a4d0d2">http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&amp;docid=510a4d0d2</a>

Développement rural	2011	Manuel de sensibilisation et d'information sur la prévention de l'insécurité e la criminalité à Ouagadougou	<a href="http://www.policemunicipaleouaga.bf/wa_files/MODULE_20sensibilisation_20version_20corrig_C3_A9e_20finale2.pdf">http://www.policemunicipaleouaga.bf/wa_files/MODULE_20sensibilisation_20version_20corrig_C3_A9e_20finale2.pdf</a>
Développement rural	2014	Politique de prévention de l'extrémisme violent	<a href="http://www.globalcenter.org/wp-content/uploads/2014/07/BF-Assessment-FR-with-Logos-low-res.pdf">http://www.globalcenter.org/wp-content/uploads/2014/07/BF-Assessment-FR-with-Logos-low-res.pdf</a>
Identité Démographie	2000	Politique nationale de population	<a href="http://www.hsph.harvard.edu/population/policies/burkina.pop.pdf">http://www.hsph.harvard.edu/population/policies/burkina.pop.pdf</a>
Politiques sociales	2005	Politique culturelle nationale	<a href="http://en.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/Conv2005_EU_Docs_BF_cultural_policy.pdf">http://en.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/Conv2005_EU_Docs_BF_cultural_policy.pdf</a>
Politiques sociales	2006	Plan promotion de la femme	<a href="http://www.africanchildforum.org/clar/policy%20per%20country/burkina%20faso/bfaso_woman_2006-2010_fr.pdf">http://www.africanchildforum.org/clar/policy%20per%20country/burkina%20faso/bfaso_woman_2006-2010_fr.pdf</a>
Politiques sociales	2007	Politique nationale d'action sociale	<a href="http://faolex.fao.org/docs/pdf/bkf147173.pdf">http://faolex.fao.org/docs/pdf/bkf147173.pdf</a>
Politiques sociales	2008	Politique nationale pour l'emploi	<a href="https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=i&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=2&amp;ved=0ahUKEwjg9d7_qZvNAhWmF8AKHb_RBkMQFggpMAE&amp;url=https%3A%2F%2Finfo.undp.org%2Fdocs%2Fpdc%2FDocument%2FBFA%2F00050736_Politique_nationale%2520de%2520%2520l%27emploi.%2520adopte%252025%2520mars%25202008.doc&amp;usg=AFQjCNF5snLB-&lt;br/&gt;_OAjw7IVAPbmjZmLtiEdA&amp;cad=rja">https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=i&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=2&amp;ved=0ahUKEwjg9d7_qZvNAhWmF8AKHb_RBkMQFggpMAE&amp;url=https%3A%2F%2Finfo.undp.org%2Fdocs%2Fpdc%2FDocument%2FBFA%2F00050736_Politique_nationale%2520de%2520%2520l%27emploi.%2520adopte%252025%2520mars%25202008.doc&amp;usg=AFQjCNF5snLB- _OAjw7IVAPbmjZmLtiEdA&amp;cad=rja</a>
Politiques sociales	2009	Politique nationale genre	<a href="http://countryoffice.unfpa.org/burkinafaso/drive/PolitiqueNationaleGenre2009.pdf">http://countryoffice.unfpa.org/burkinafaso/drive/PolitiqueNationaleGenre2009.pdf</a>
Politiques sociales	2012	Rapport ILO politique extension couverture sociale	<a href="http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---soc_sec/documents/publication/wcms_secsec_34871.pdf">http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---soc_sec/documents/publication/wcms_secsec_34871.pdf</a>
Politiques sociales		Politique nationale jeunesse	<a href="http://countryoffice.unfpa.org/burkinafaso/drive/Burkina_Faso_politique-nationale-jeunesse.pdf">http://countryoffice.unfpa.org/burkinafaso/drive/Burkina_Faso_politique-nationale-jeunesse.pdf</a>

Politiques sociales	2013	Politique nationale des Droits humains et de la promotion civile	<a href="https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/SERIAL/97958/116409/F1316129139/BFA-97958.pdf">https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/SERIAL/97958/116409/F1316129139/BFA-97958.pdf</a>
Politiques sociales	2013	Demande d'appui projet couverture maladie universelle	<a href="http://p4h-network.net/wp-content/uploads/2013/08/2013_06_14_MFPTSS_Burkina-Requete_appui_reseau_P4H.pdf">http://p4h-network.net/wp-content/uploads/2013/08/2013_06_14_MFPTSS_Burkina-Requete_appui_reseau_P4H.pdf</a>
Politiques sociales	2014	Pacte républicain de citoyenneté	<a href="http://news.aouaga.com/documents/docs/Pacte-sur-le-civisme.pdf">http://news.aouaga.com/documents/docs/Pacte-sur-le-civisme.pdf</a>
Politiques sociales	2014	Cartographie et diagnostic de l'emploi des jeunes au Burkina Faso	<a href="http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-addis_ababa/---sro-dakar/documents/publication/wcms_339497.pdf">http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-addis_ababa/---sro-dakar/documents/publication/wcms_339497.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2000	Cadre stratégique réduction pauvreté	<a href="http://siteresources.worldbank.org/INTPRS1/Resources/Country-Papers-and-JSAs/Burkina_PRSP_French.pdf">http://siteresources.worldbank.org/INTPRS1/Resources/Country-Papers-and-JSAs/Burkina_PRSP_French.pdf</a>
Réduction de la pauvreté		Rapport mise en œuvre politiques micro-finance	<a href="http://www.apsfd-burkina.bf/IMG/pdf/Strategie_version_parahee_en_reproduction.pdf">http://www.apsfd-burkina.bf/IMG/pdf/Strategie_version_parahee_en_reproduction.pdf</a>
Santé	2000	Plan national de développement sanitaire	<a href="http://www.africanchildforum.org/clr/policy%20per%20country/burkina%20faso/bfaso_health_2000_fr.pdf">http://www.africanchildforum.org/clr/policy%20per%20country/burkina%20faso/bfaso_health_2000_fr.pdf</a>
Santé	2003	Assurance qualité en santé	<a href="http://planificationfamiliale-burkinafaso.net/docs/4_D%E2%80%99ASSURANCE%20QUALITE%20En%20Sante.pdf">http://planificationfamiliale-burkinafaso.net/docs/4_D%E2%80%99ASSURANCE%20QUALITE%20En%20Sante.pdf</a>
Santé	2006	Evaluation sous programme santé reproduction	<a href="http://planificationfamiliale-burkinafaso.net/docs/8_Evaluation%20de%20Sous%20Program.pdf">http://planificationfamiliale-burkinafaso.net/docs/8_Evaluation%20de%20Sous%20Program.pdf</a>
Santé	2007	Plan stratégique de lutte contre le paludisme	<a href="http://archiverbm.rollbackmalaria.org/countryaction/nsp/burkina.pdf">http://archiverbm.rollbackmalaria.org/countryaction/nsp/burkina.pdf</a>
Santé	2010	Plan national lutte VIH, la tuberculose et le paludisme en milieu du travail	<a href="http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---ilo_aids/documents/legaldocument/wcms_172759.pdf">http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---ilo_aids/documents/legaldocument/wcms_172759.pdf</a>
Santé	2011	Plan national de développement sanitaire	<a href="http://www.internationalhealthpartnership.net/fileadmin/uploads/ihp/Documents/Country_Pages/">http://www.internationalhealthpartnership.net/fileadmin/uploads/ihp/Documents/Country_Pages/</a>

			<a href="#">Burkina Faso/Burkina Faso National Health Strategy 2011-2020 French.pdf</a>
Santé	2011	Plan national de la santé	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Burkina%20Faso/pns_version_adoptee_paraphee.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Burkina%20Faso/pns_version_adoptee_paraphee.pdf</a>
Santé	2012	Plan national de vaccination	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Burkina%20Faso/ppac_2011_2015_dpv_revise_30_aout_2012_1.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Burkina%20Faso/ppac_2011_2015_dpv_revise_30_aout_2012_1.pdf</a>
Santé	2013	Programme sécurité alimentaire et nutritionnelle	<a href="http://faolex.fao.org/docs/pdf/bkf141993.pdf">http://faolex.fao.org/docs/pdf/bkf141993.pdf</a>
Santé	2013	Rapport USAID sur la lutte contre le paludisme	<a href="http://www.mchip.net/sites/default/files/Documentation_Mise%20en%20Oeuvre_Paludisme_BFaso.pdf">http://www.mchip.net/sites/default/files/Documentation_Mise%20en%20Oeuvre_Paludisme_BFaso.pdf</a>
TICs	2004	Plan développement TICs	<a href="http://www.researchictafrica.net/countries/burkina_faso/Strategie_de_operationnalisation_du_plan_developpement_de_infrastructure_nationale_information_et_de_communication_2004-2006.pdf">http://www.researchictafrica.net/countries/burkina_faso/Strategie_de_operationnalisation_du_plan_developpement_de_infrastructure_nationale_information_et_de_communication_2004-2006.pdf</a>
Tics	2004	Stratégie d'opérationnalisation du plan de développement de l'infrastructure nationale d'information et de communication (cyber stratégie nationale)	<a href="http://www.faso-tic.net/IMG/pdf/Document_de_la_cyberstrategie_nationale.pdf">http://www.faso-tic.net/IMG/pdf/Document_de_la_cyberstrategie_nationale.pdf</a>
TICs	actuel	Liste projets et docs de la cyber stratégie nationale	<a href="http://www.faso-tic.net/IMG/pdf/Fiches_de_programmes_et_projets_de_la_cybersategie_nationale-2.pdf">http://www.faso-tic.net/IMG/pdf/Fiches_de_programmes_et_projets_de_la_cybersategie_nationale-2.pdf</a>

#### CÔTE D'IVOIRE

Agriculture	2001	Loi de mise en place du fond de développement agricole	<a href="http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Loi-2001-635-fonds-developpement-agricole.pdf">http://www.droit-afrique.com/upload/doc/cote-divoire/RCI-Loi-2001-635-fonds-developpement-agricole.pdf</a>
-------------	------	--	---

Agriculture	2005	Loi orientation agricole	<a href="http://agri-alim.redev.info/Doc/01-01-2006/Rapport_Mission_HUB_5-8_Juillet_2005%202.1.pdf">http://agri-alim.redev.info/Doc/01-01-2006/Rapport Mission HUB 5-8 Juillet 2005%202.1.pdf</a>
Agriculture	2008	Stratégie nationale relance du secteur coton	<a href="http://www.coton-acp.org/docs/strategies/Plan_actions_coton_vers_4.pdf">http://www.coton-acp.org/docs/strategies/Plan actions coton vers 4.pdf</a>
Agriculture	2009	Programme de recherche agricole (FIRCA)	<a href="https://www.agropolis.fr/formation/pdf/G3-Angniman-Rome-2009.pdf">https://www.agropolis.fr/formation/pdf/G3-Angniman-Rome-2009.pdf</a>
Agriculture	2009	Programme de recherche agricole (FIRCA)	<a href="http://www.firca.ci/images/sw_rapports/16062014082857.pdf">http://www.firca.ci/images/sw_rapports/16062014082857.pdf</a>
Agriculture	2010	Programme national investissement agricole	<a href="https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=2&amp;ved=0ahUKewjNuN7ajp3NAhVqJsAKHa0xBLgQFggmMAE&amp;url=https%3A%2F%2Fwww.grain.org%2Fattachments%2F2957%2Fdownload&amp;usg=AFQjCNFlrquYzqiBau8kIX522_Va9qzQ&amp;cad=rja">https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=2&amp;ved=0ahUKewjNuN7ajp3NAhVqJsAKHa0xBLgQFggmMAE&amp;url=https%3A%2F%2Fwww.grain.org%2Fattachments%2F2957%2Fdownload&amp;usg=AFQjCNFlrquYzqiBau8kIX522_Va9qzQ&amp;cad=rja</a>
Agriculture	2011	Audit programme national investissement agricole	<a href="http://www.dgdi.gouv.ci/images/pdf/rapports/audit_financier_et_technique_du_fimr_06_avril_010.pdf">http://www.dgdi.gouv.ci/images/pdf/rapports/audit financier et technique du fimr 06 avril 010.pdf</a>
Agriculture	2013	Projet appui secteur agricole	<a href="http://psac.ci/sites/default/files/documentation/PAD.pdf">http://psac.ci/sites/default/files/documentation/PAD.pdf</a>
Agriculture	2013	Stratégie nationale de développement de la filière riz	<a href="http://faolex.fao.org/docs/pdf/lvc147227.pdf">http://faolex.fao.org/docs/pdf/lvc147227.pdf</a>
Analyse stratégique	2014	Analyse des conditions de l'émergence des pays africains : études de cas de la côte d'Ivoire (Cellule d'analyse des politiques économiques du CIRES et PNUD)	<a href="http://africa-emergence.com/assets/fichier/doc/ETUDE_EMERGENCE_DEVELOPPEMENT_HUMAIN_DURABLE.pdf">http://africa-emergence.com/assets/fichier/doc/ETUDE EMERGENCE DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE.pdf</a>
Analyse stratégique	2015	Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique. Planification de l'émergence en Côte-d'Ivoire : éléments de réflexion	<a href="http://africa-emergence.com/assets/fichier/doc/Planification_emergence_Cote_Ivoire.pdf">africa-emergence.com/assets/fichier/doc/Planification emergence Cote Ivoire.pdf</a>

Cadre	2010	Atelier « Côte-d'Ivoire 2040 ». Le défi du meilleur. Plan stratégique de développement de la Côte-d'Ivoire de la Confédération générale des entreprises de Côte-d'Ivoire	<a href="http://www.cgeci.org/ci2040/pdf/rapport">www.cgeci.org/ci2040/pdf/rapport</a>
Cadre	2013	FMI- Note consultative conjointe des services sur le plan national de développement 2012-2015	<a href="https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2012/cr12184f.pdf">https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2012/cr12184f.pdf</a>
Cadre	2015	Revue du Plan national de développement 2012-2015.	<a href="http://www.plan.gouv.ci/.../TOME%201_REVUE%20%20GLOBALE_PND_22_04_2015.p...">www.plan.gouv.ci/.../TOME%201_REVUE%20%20GLOBALE_PND_22_04_2015.p...</a>
Cadre	2015	Plan national de développement 2016-20. Diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire sur la trajectoire de l'émergence	<a href="http://www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/TOME1_comprese.pdf">www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/TOME1_comprese.pdf</a>
Cadre	2015	Plan national de développement 2016-20. Orientations stratégiques	
Cadre	actuel	Liste projets en cours	<a href="http://www.speciamerica.org/fr/investir-en-cote-d-ivoire/projets.html">http://www.speciamerica.org/fr/investir-en-cote-d-ivoire/projets.html</a>
Cadre	actuel	Liste rapports en cours	<a href="http://www.speciamerica.org/fr/les-rapports.html">http://www.speciamerica.org/fr/les-rapports.html</a>
Cadre	actuel	Liste codes règlements en cours	<a href="http://www.speciamerica.org/fr/documents-utiles.html">http://www.speciamerica.org/fr/documents-utiles.html</a>
Cadre	actuel	Liste projets à venir/potentiels où investir	<a href="http://www.speciamerica.org/downloads/documents-utiles/POTENTIEL%20DE%20PROJETS%20OD1%20FINAL.pdf">http://www.speciamerica.org/downloads/documents-utiles/POTENTIEL%20DE%20PROJETS%20OD1%20FINAL.pdf</a>

Développement rural	actuel	Liste projets dév rural	<a href="http://www.inter-reseaux.org/vie-du-reseau/archives-des-groupes-de-travail/gt-politiques-agricoles-560/article/politiques-agricoles-en-cote-d">http://www.inter-reseaux.org/vie-du-reseau/archives-des-groupes-de-travail/gt-politiques-agricoles-560/article/politiques-agricoles-en-cote-d</a>
Développement rural	2005	Appui à la mise en œuvre du NEPAD–PDDAA : investissement moyen terme	<a href="ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/008/ae962f/ae962f00.pdf">ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/008/ae962f/ae962f00.pdf</a>
Développement rural	2008	Projet national de gestion des terroirs et d'équipement rural (PNGTER)	<a href="http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2009/07/22/000020953_20090722120917/Rendre d/PDF/RP8310p00119401PUBLIC10CPR1PNGTERVF.pdf">http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2009/07/22/000020953_20090722120917/Rendre d/PDF/RP8310p00119401PUBLIC10CPR1PNGTERVF.pdf</a>
Développement rural	actuel	Liste de documents concernant le plan foncier rural	<a href="http://www.inter-reseaux.org/vie-du-reseau/archives-des-groupes-de-travail/gt-politiques-agricoles-560/article/code-foncier-rural">http://www.inter-reseaux.org/vie-du-reseau/archives-des-groupes-de-travail/gt-politiques-agricoles-560/article/code-foncier-rural</a>
Eau	2016	Programme hydraulique et assainissement pour le millénaire	<a href="http://www.ws-africa.org/images/Fiche%20technique%20de%20publication_Projet%20PHAM.pdf">http://www.ws-africa.org/images/Fiche%20technique%20de%20publication_Projet%20PHAM.pdf</a>
Eau	actuel	Liste projets en cours et à venir site Office nationale de l'eau potable (Onep)	<a href="http://www.onepci.net/onepci_projets_realises.php">http://www.onepci.net/onepci_projets_realises.php</a>
Economie		Etude résultats politiques commerciales cacao	<a href="http://www.dgdi.gouv.ci/images/pdf/rapports/etude-transmission-rapport-final.pdf">http://www.dgdi.gouv.ci/images/pdf/rapports/etude-transmission-rapport-final.pdf</a>
Economie	2011	Overview régulation commerciale	<a href="https://www.cma-cgm.fr/static/eCommerce/Attachments/Cote%20d%20Ivoire%20111115.pdf">https://www.cma-cgm.fr/static/eCommerce/Attachments/Cote%20d%20Ivoire%20111115.pdf</a>
Economie	2013	Guide de promotion investissement	<a href="http://en.africatime.com/sites/default/files/investir_en_cote_divoire.pdf">http://en.africatime.com/sites/default/files/investir_en_cote_divoire.pdf</a>
Economie	2014	Présentation réformes 'Doing business'	<a href="https://cepici.ci/web/docs/note-de-presentation-des-reformes-2014,-focus-doing-business-2015.pdf">https://cepici.ci/web/docs/note-de-presentation-des-reformes-2014,-focus-doing-business-2015.pdf</a>
Economie	2015	Présentation réformes 'Doing business'	<a href="https://cepici.ci/web/docs/carnet-des-reformes-mai-2014.pdf">https://cepici.ci/web/docs/carnet-des-reformes-mai-2014.pdf</a>
Economie	Actuel	Liste documents liés aux IDE	<a href="https://cepici.ci/web/docs/carnet-des-reformes-mai-2014.pdf">https://cepici.ci/web/docs/carnet-des-reformes-mai-2014.pdf</a>

Economie	Actuel	Liste plan d'actions	<a href="http://www.finances.gouv.ci/index.php/fr/ministere/plan-dactions.html">http://www.finances.gouv.ci/index.php/fr/ministere/plan-dactions.html</a>
Education	1998	Projet de développement du secteur éducatif	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Cote%20Ivoire/Cote%20Ivoire%20PND%20EF.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Cote%20Ivoire/Cote%20Ivoire%20PND%20EF.pdf</a>
Education	2012	Plan National de développement du secteur éducatif : diagnostic	<a href="http://www.lecnp.ci/docs/pnd_diagnostic_strategie.pdf">http://www.lecnp.ci/docs/pnd_diagnostic_strategie.pdf</a>
Education	2012	Plan d'action éducation formation	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Cote%20Ivoire/Cote%20Ivoire%20PAMT%202012%202014.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Cote%20Ivoire/Cote%20Ivoire PAMT 2012 2014.pdf</a>
Education	2012	Plan d'action éducation formation	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Cote%20Ivoire/Cote%20Ivoire%20PAMT%202012%202014.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Cote%20Ivoire/Cote%20Ivoire PAMT 2012 2014.pdf</a>
Education	actuel	Bilan Unesco des programmes éducations	<a href="http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002311/231166f.pdf">http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002311/231166f.pdf</a>
Education	2015	Côte-d'Ivoire, Examen national de l'éducation pour tous	<a href="http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002311/231166f.pdf">http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002311/231166f.pdf</a>
Energie	actuel	Feuille de route ministère de l'énergie	<a href="http://africasmartgridforum2014.org/fr/expert/presentationliminaire/sabatiscisse-forum-africa-smart-grid-fr.pdf">http://africasmartgridforum2014.org/fr/expert/presentationliminaire/sabatiscisse-forum-africa-smart-grid-fr.pdf</a>
Energie	2011	Plan Stratégique de Développement 2011-2030 De la République de Côte-d'Ivoire Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie - Secteur Electricité	<a href="http://energie.gouv.ci/images/pdf/Plan-Strategique-de-Developpement-Lintegrale.pdf">http://energie.gouv.ci/images/pdf/Plan-Strategique-de-Developpement-Lintegrale.pdf</a>
Energie	actuel	Liste projets en cours min énergie	<a href="http://energie.gouv.ci/index.php/informations-generales/les-grands-projets.html">http://energie.gouv.ci/index.php/informations-generales/les-grands-projets.html</a>
Energie	2012	Projet investissement électrification rurale	<a href="http://www.anare.ci/assets/files/pdf/documents/atel-semin/4MMPE-SNE2012-Rapport-Com3-Electrification-Rurale.pdf">http://www.anare.ci/assets/files/pdf/documents/atel-semin/4MMPE-SNE2012-Rapport-Com3-Electrification-Rurale.pdf</a>
Energie	2012	Projet investissement électrification rurale	<a href="http://www.ci.undp.org/content/dam/cote%20ivoire/docs/rapports/rapport%20PNIASE-CI.PDF">http://www.ci.undp.org/content/dam/cote%20ivoire/docs/rapports/rapport%20PNIASE-CI.PDF</a>

Environnement	2003	Stratégie nationale d'utilisation et de conservation durable de la diversité biologique en Côte-d'Ivoire	<a href="https://www.cbd.int/doc/world/ci/ci-nbsap-01-fr.pdf">https://www.cbd.int/doc/world/ci/ci-nbsap-01-fr.pdf</a>
Environnement	2011	Stratégie nationale de développement durable	<a href="http://www.environnement.gouv.ci/pollutec/CTS4%20LD/CTS%204.7.pdf">www.environnement.gouv.ci/pollutec/CTS4%20LD/CTS%204.7.pdf</a>
Environnement	2011	Suivi plan de gestion environnementale et sociale	<a href="http://www.dgdi.gouv.ci/images/pdf/rapports/sse-pges_version_finale_17_06_2011.pdf">http://www.dgdi.gouv.ci/images/pdf/rapports/sse-pges_version_finale_17_06_2011.pdf</a>
Environnement	2011	Résumé plan de gestion environnementale et sociale	<a href="http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Environmental-and-Social-Assessments/RESUME%20PGES%20PAIA%20final.pdf">http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Environmental-and-Social-Assessments/RESUME%20PGES%20PAIA%20final.pdf</a>
Environnement	2013	Rapport sur les besoins technologiques pour l'adaptation aux changements climatiques	<a href="http://unfccc.int/ttclear/misc_/StaticFiles/gnwoerk_static/TNR_CRE/e9067c6e3b97459989b2196f12155ad5/66e55ff9b13a47e1abab041fafd0c212.pdf">http://unfccc.int/ttclear/misc_/StaticFiles/gnwoerk_static/TNR_CRE/e9067c6e3b97459989b2196f12155ad5/66e55ff9b13a47e1abab041fafd0c212.pdf</a>
Fonctionnement de l'État		Pré-bilan plan aménagement territoire	<a href="http://www.plan.gouv.ci/fichier/PRE%20BILAN.pdf">http://www.plan.gouv.ci/fichier/PRE%20BILAN.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2013	Exposé des programmes de développement intégré et d'aménagement des territoires	<a href="http://ekladata.com/SD5jb9109X9sOtirXpC7SpKVomQ/expose-complet.pdf">http://ekladata.com/SD5jb9109X9sOtirXpC7SpKVomQ/expose-complet.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2001	Projet appui AFDB au projet bonne gouvernance	<a href="http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/C%3%B4te_d_Ivoire_-_Appui_a_la_bonne_gouvernance_et_au_renforcement_des_capacit%C3%A9s_-_Rapports_d%E2%80%99%C3%A9valuation.pdf">http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/C%3%B4te_d_Ivoire_-_Appui_a_la_bonne_gouvernance_et_au_renforcement_des_capacit%C3%A9s_-_Rapports_d%E2%80%99%C3%A9valuation.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2010	Programme d'appui à la sécurité urbaine en Côte-d'Ivoire	<a href="http://www.undp.org/content/dam/undp/documents/projects/CIV/CIV10-00013145_Prodoc.pdf">http://www.undp.org/content/dam/undp/documents/projects/CIV/CIV10-00013145_Prodoc.pdf</a>

Fonctionnement de l'État	2014	Document de stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre	<a href="http://stoprapenow.org/uploads/docs/CDI-Exec_Summary_French.pdf">http://stoprapenow.org/uploads/docs/CDI-Exec_Summary_French.pdf</a>
Fonctionnement de l'État		Réforme secteur sécurité (RSS)	<a href="http://www.onuci.org/bulletin/rss.pdf">http://www.onuci.org/bulletin/rss.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2011	Stratégie Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes & Plan d'Action	<a href="http://www.environnement.gouv.ci/polulotec/CTS3%20LD/CTS%203.16.pdf">http://www.environnement.gouv.ci/polulotec/CTS3%20LD/CTS%203.16.pdf</a>
Fonctionnement de l'État		Bilan première année RSS	<a href="http://www.rss.ci/assets/fichier/magazine_rss_n2.pdf">http://www.rss.ci/assets/fichier/magazine_rss_n2.pdf</a>
Identités Démographique	2015	Politique nationale de population	<a href="http://www.onp.gouv.ci/index2.php?page=doc&amp;num=3">http://www.onp.gouv.ci/index2.php?page=doc&amp;num=3</a>
Identités Démographique	2015	Planification familiale	<a href="http://partenariatouaga.org/wp-content/uploads/2015/09/Plan-dAction-National-PF-de-C-te-dIvoire-Final-.pdf">http://partenariatouaga.org/wp-content/uploads/2015/09/Plan-dAction-National-PF-de-C-te-dIvoire-Final-.pdf</a>
Politiques Industrielles	2012	Nouvelle politique industrielle de la République de la Côte-d'Ivoire. Phase 1 : diagnostic du secteur industriel et du cadre institutionnel	<a href="https://www.unido.org/.../industrial_Policy_Report_Cote_d_Ivoire_Oct_2012.pdf">https://www.unido.org/.../industrial_Policy_Report_Cote_d_Ivoire_Oct_2012.pdf</a>
Politiques sociales	2013	Stratégie nationale protection sociale : document de stratégie	<a href="http://www.coopami.org/fr/countries/countries_partners/cote_ivoire/social_protection/pdf/social_protection07.pdf">http://www.coopami.org/fr/countries/countries_partners/cote_ivoire/social_protection/pdf/social_protection07.pdf</a>
Politiques sociales	2013	Rapport national sur le développement humain	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Cote%20Ivoire/Cote%20d'Ivoire%20RN DH2013.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Cote%20Ivoire/Cote%20d'Ivoire%20RN DH2013.pdf</a>
Politiques sociales	2013	Enquête emploi et travail des enfants	<a href="http://www.ins.ci/n/documents/enquete_emploi/Enquete%20Emploi%202013.pdf">http://www.ins.ci/n/documents/enquete_emploi/Enquete%20Emploi%202013.pdf</a>
Politiques sociales		Plan pour une couverture santé étendue	<a href="http://www.coopami.org/fr/countries/countries/cote_ivoire/social_protection/pdf/social_protection05.pdf">http://www.coopami.org/fr/countries/countries/cote_ivoire/social_protection/pdf/social_protection05.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2009	Plan relance développement et	<a href="https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2009/cr09156f.pdf">https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2009/cr09156f.pdf</a>

		réduction de la pauvreté	
Réduction de la pauvreté	2012	Rapport IMF mise en œuvre Stratégie de réduction de la dette (DSRP)	<a href="https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2012/cr12183f.pdf">https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2012/cr12183f.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2013	Plan national de développement	<a href="https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/SCR/2013/cr13172f.pdf">https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/SCR/2013/cr13172f.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2009	Reduction poverty strategy paper : progress report	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Cote%20Ivoire/Cote%20Ivoire_prsp_2009.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Cote%20Ivoire/Cote%20Ivoire_prsp_2009.pdf</a>
Santé	2012	Evaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence	<a href="http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp249133.pdf?iframe">http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp249133.pdf?iframe</a>
Santé	2009	Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte-d'Ivoire	<a href="http://www.ins.ci/n/templates/docss/secualim_ruraux.pdf">http://www.ins.ci/n/templates/docss/secualim_ruraux.pdf</a>
Santé	2015	Projet de renforcement du système de sante et de renforcement aux urgences épidémiques	<a href="http://www.dgdi.gouv.ci/images/pdf/publication-site-dgdi-ami-recrutement-comptables-projet-sante.pdf">http://www.dgdi.gouv.ci/images/pdf/publication-site-dgdi-ami-recrutement-comptables-projet-sante.pdf</a>
Santé	2005	Politique nationale de prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH dans le secteur santé	<a href="http://hivhealthclearinghouse.unesco.org/sites/default/files/resources/politique_nationale_pnpec.pdf">http://hivhealthclearinghouse.unesco.org/sites/default/files/resources/politique_nationale_pnpec.pdf</a>
Santé	2008	Plan national de développement sanitaire	<a href="http://www.internationalhealthpartnership.net/fileadmin/uploads/ihp/Documents/Country Pages/Cote d Ivoire/Cote d Ivoire Natl Development Strategy 2008-2012Vol1 French.pdf">http://www.internationalhealthpartnership.net/fileadmin/uploads/ihp/Documents/Country Pages/Cote d Ivoire/Cote d Ivoire Natl Development Strategy 2008-2012Vol1 French.pdf</a>
Santé	2008	Plan national lutte mortalité infantile	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Cote%20Ivoire/cote_ivoire_mnh_feuille_de_route_2008-2015.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Cote%20Ivoire/cote_ivoire_mnh_feuille_de_route_2008-2015.pdf</a>

Santé	2009	Plan national de développement sanitaire	<a href="http://www.medecins.ci/documents/P_NDS_2009_2013.pdf">http://www.medecins.ci/documents/P_NDS_2009_2013.pdf</a>
Santé	2009	Plan national de développement des ressources humaines en santé	<a href="http://www.who.int/workforcealliance/countries/CotedIvoire/PlanStrategique_2009_2013_Fr.pdf">http://www.who.int/workforcealliance/countries/CotedIvoire/PlanStrategique_2009_2013_Fr.pdf</a>
Santé	2011	Plan lutte VIH 2011-15	<a href="http://www.africanchildforum.org/clr/policy%20per%20country/cotedevoir/cotedevoir_hiv_2011-2015_fr.pdf">http://www.africanchildforum.org/clr/policy%20per%20country/cotedevoir/cotedevoir_hiv_2011-2015_fr.pdf</a>
Santé	2011	Plan lutte tuberculose 2012-2015	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Cote%20Ivoire/pns_2012-2015_tb.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Cote%20Ivoire/pns_2012-2015_tb.pdf</a>
Santé	2012	Plan national santé maternelle	<a href="http://www.undp.org/content/dam/rba/docs/Reports/Cote%20Ivoire%20MAF%202012%20French.pdf">http://www.undp.org/content/dam/rba/docs/Reports/Cote%20Ivoire%20MAF%202012%20French.pdf</a>
Santé		Plan national de lutte contre le paludisme (PNLP)	<a href="http://pnlpcotedivoire.org/?page=pnlp">http://pnlpcotedivoire.org/?page=pnlp</a>
TICs	2000-05	Plan de développement de l'infrastructure nationale de l'information et de la communication 2000 – 2005	<a href="http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/unpan/unpan033702.pdf">http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/unpan/unpan033702.pdf</a>

<b>MALI</b>			
Agriculture	2002	Plan national pour la gestion intégrée de la fertilité des sols au mali	<a href="http://siteresources.worldbank.org/INTARD/864477-1112694413817/20434270/soilfertilityactionplanmali.pdf">http://siteresources.worldbank.org/INTARD/864477-1112694413817/20434270/soilfertilityactionplanmali.pdf</a>
Agriculture	2013	plan national développement agricole	<a href="http://www.gafspfund.org/sites/gafspfund.org/files/Documents/5%20Mali%20Strategy.pdf">http://www.gafspfund.org/sites/gafspfund.org/files/Documents/5%20Mali%20Strategy.pdf</a>
Cadre	2008	Plan décennal pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) 2006-2015	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_MDG_2006-2015.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_MDG_2006-2015.pdf</a>
Cadre	2008	Cadre de coopération UN pour le développement	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_UNDAF_2008-2012.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_UNDAF_2008-2012.pdf</a>

Cadre	2014	Programme indicatif national	<a href="https://ec.europa.eu/europeaid/sites/de vco/files/pin-mali-fed11-2014_fr.pdf">https://ec.europa.eu/europeaid/sites/de vco/files/pin-mali-fed11-2014_fr.pdf</a>
Cadre	2015	Evaluation mise en œuvre des OMD 2006-2015	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_MDG_2006-2015.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_MDG_2006-2015.pdf</a>
Développement rural	2000	Schéma directeur du secteur développement rural Vol 1	<a href="http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf_SDDR_2000_V1.pdf">http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf_SDDR_2000_V1.pdf</a>
Développement rural	2000	Schéma directeur du secteur développement rural Vol 2	<a href="http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf_SDDR_2000_V2.pdf">http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf_SDDR_2000_V2.pdf</a>
Développement rural	2000	Schéma directeur du secteur développement rural Vol 3	<a href="http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf_SDDR_III.pdf">http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf_SDDR_III.pdf</a>
Eau	2007	Stratégie nationale de développement de l'alimentation en eau potable au mali	<a href="http://dgct.gouv.ml/bibliotheque-numerique/decentralisation-dans-les-faits/strategie-plan-orient-et-shcema/strategie/285-strategie-nationale-securite-alimentaire-mali-ministere-developpement-rural-environnement-002546pdf-1/file">http://dgct.gouv.ml/bibliotheque-numerique/decentralisation-dans-les-faits/strategie-plan-orient-et-shcema/strategie/285-strategie-nationale-securite-alimentaire-mali-ministere-developpement-rural-environnement-002546pdf-1/file</a>
Eau	2004	Guide méthodologique des projets d'alimentation en eau potable en milieu rural, semi-urbain et urbain pour les collectivités territoriales	<a href="http://www.pseau.org/outils/ouvrages/guide_des_projets_dnh_mali_v14.pdf">http://www.pseau.org/outils/ouvrages/guide_des_projets_dnh_mali_v14.pdf</a>
Economie		Stratégie Nationale de Promotion des Investissements du Mali : secteur énergies renouvelables	<a href="http://www.apimali.gov.ml/uploads/profil_secteurs/energies_renouvelables.pdf">http://www.apimali.gov.ml/uploads/profil_secteurs/energies_renouvelables.pdf</a>
Economie	2004	Guide promotion investissement	<a href="http://unctad.org/fr/Docs/iteiia20041_fr.pdf">http://unctad.org/fr/Docs/iteiia20041_fr.pdf</a>
Economie	2010	Rapport sous-secteurs agriculture et agro-industrie	<a href="http://www.apimali.gov.ml/uploads/profil_secteurs/agriculture.pdf">http://www.apimali.gov.ml/uploads/profil_secteurs/agriculture.pdf</a>

Economie	2011	Promotion IDE oléagineux	<a href="http://www.apimali.gov.ml/uploads/documents-utiles/Pr%C3%A9sentation_investisseurs_Agri_Ol%C3%A9agineux_fran%C3%A7ais.pdf">http://www.apimali.gov.ml/uploads/documents-utiles/Pr%C3%A9sentation_investisseurs_Agri_Ol%C3%A9agineux_fran%C3%A7ais.pdf</a>
Economie	2012	promotion IDE légumes	<a href="http://www.apimali.gov.ml/uploads/documents-utiles/Pr%C3%A9sentations_investisseurs_agri_FruitsL%C3%A9gumes_%20fran%C3%A7ais.pdf">http://www.apimali.gov.ml/uploads/documents-utiles/Pr%C3%A9sentations_investisseurs_agri_FruitsL%C3%A9gumes_%20fran%C3%A7ais.pdf</a>
Education	2000	les grandes orientations	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali%20PRODEC.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali%20PRODEC.pdf</a>
Education	2006	Proposition de plan d'action pour la mise en œuvre accélérée du pise 2 pour la scolarisation primaire universelle	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_plan_PISE2_Oct06.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_plan_PISE2_Oct06.pdf</a>
Education	2006	Cadre dépenses	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_Cadre_depenses_2006-2008.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_Cadre_depenses_2006-2008.pdf</a>
Education	2006	Programme d'investissement pour le secteur de l'éducation (PISE2)	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_plan_PISE2_Oct06.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_plan_PISE2_Oct06.pdf</a>
Education	2007	Plan stratégique éducation 2007-2010	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_Plan_Strategique_2007_2010.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_Plan_Strategique_2007_2010.pdf</a>
Education	2008	plan développement système éducatif	<a href="http://www.ibe.unesco.org/National_Reports/ICE_2008/mali_NR08_fr.pdf">http://www.ibe.unesco.org/National_Reports/ICE_2008/mali_NR08_fr.pdf</a>
Education	2009	Politique nationale de formation professionnelle	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_Document_de_Politique_de_Formation_Professionnelle.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_Document_de_Politique_de_Formation_Professionnelle.pdf</a>
Education	2009	Politique nationale éducation non formelle	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_Politique_nationale_education_nonformelle_2009.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_Politique_nationale_education_nonformelle_2009.pdf</a>
Education	2010	Programme d'Investissement pour le Secteur de l'Education (PISE3) 2010-2012	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_PISE_III_Descriptif.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_PISE_III_Descriptif.pdf</a>

Education	2010	Cadre logique du plan PISE3	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_cadre_logique_PISE_III.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_cadre_logique_PISE_III.pdf</a>
Education	2010	Cadre dépenses	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_CDMT_2010_2012_Education.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_CDMT_2010_2012_Education.pdf</a>
Education	2010	Politique nationale manuel scolaire didactique	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_Politique_nationale_manuel_scolaire_didactique_2010.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_Politique_nationale_manuel_scolaire_didactique_2010.pdf</a>
Education	2012	Lettre politique	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_RNDH_2012.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_RNDH_2012.pdf</a>
Education	2015	plan éducation pour tous	<a href="http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002310/231079f.pdf">http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002310/231079f.pdf</a>
Education	2015	Rapport de l'évaluation nationale de l'Education pour Tous (EPT)	<a href="http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002310/231079f.pdf">http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002310/231079f.pdf</a>
Energie	2006	Politique énergétique nationale	<a href="http://www.maliapd.org/IMG/file/pdf/2_Description%20et%20fonctionnement%20des%20groupes%20thematiques/2_%20Developpement%20des%20Infrastructures/Politique_energetique_nationale.pdf">http://www.maliapd.org/IMG/file/pdf/2_Description%20et%20fonctionnement%20des%20groupes%20thematiques/2_%20Developpement%20des%20Infrastructures/Politique_energetique_nationale.pdf</a>
Environnement	2005	Rapport national développement humain	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_RNDH2006.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_RNDH2006.pdf</a>
Environnement	2007	Programme d'action national d'adaptation aux changements climatiques	<a href="http://unfccc.int/resource/docs/napa/mli01f.pdf">http://unfccc.int/resource/docs/napa/mli01f.pdf</a>
Environnement	2007	Stratégie nationale de gestion des déchets liquides	<a href="http://www.pseau.org/sites/default/files/fichiers/mali/STRATEGIE_DECHETS_LIQUIDES_VERSION_FINALE_PROVISOIRE_sept_2007.pdf">http://www.pseau.org/sites/default/files/fichiers/mali/STRATEGIE_DECHETS_LIQUIDES_VERSION_FINALE_PROVISOIRE_sept_2007.pdf</a>
Environnement	2011	SNCC Mali Stratégie Nationale Changements Climatiques - Mali	<a href="http://www.vub.ac.be/klimostoolkit/sites/default/files/documents/strategie_nationale_changements_climatiques_mali.pdf">http://www.vub.ac.be/klimostoolkit/sites/default/files/documents/strategie_nationale_changements_climatiques_mali.pdf</a>
Environnement	2015	Contribution prévue déterminée au niveau national CPDN (Cop21)	<a href="http://www4.unfccc.int/submissions/INDC/Published%20Documents/Mali/1/CPDN_MALI_VFsegal.pdf">http://www4.unfccc.int/submissions/INDC/Published%20Documents/Mali/1/CPDN_MALI_VFsegal.pdf</a>
Environnement	2014	Stratégie nationale et plan	<a href="http://faolex.fao.org/docs/pdf/mli151434.pdf">http://faolex.fao.org/docs/pdf/mli151434.pdf</a>

		d'action diversité biologique	
Fonctionnement de l'État	2012	Le programme spécial pour la paix, la sécurité et le développement au nord Mali (PSPSDN)	<a href="http://eeas.europa.eu/delegations/mali/documents/projects/paix_et_securite_fr.pdf">http://eeas.europa.eu/delegations/mali/documents/projects/paix et securite fr.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2012	Etude sur les stratégies de développement économique et social dans le Nord Mali	<a href="http://www.afd.fr/webdav/shared/PORTAILS/PAYS/MALI/Telechargements%20Mali/Etude%20sur%20les%20strat%C3%A9gies%20de%20dvp%20%C3%A9co%20et%20sociale%20des%20r%C3%A9gions%20nord%20du%20Mali.pdf">http://www.afd.fr/webdav/shared/PORTAILS/PAYS/MALI/Telechargements%20Mali/Etude%20sur%20les%20strat%C3%A9gies%20de%20dvp%20%C3%A9co%20et%20sociale%20des%20r%C3%A9gions%20nord%20du%20Mali.pdf</a>
Identité Démographie	2014	Plan national régulation naissances	<a href="http://www.healthpolicyproject.com/ns/docs/Plan_d_Action_National_PF_du_Mali_2014_2018FINAL.pdf">http://www.healthpolicyproject.com/ns/docs/Plan d Action National PF du Mali 2014 2018FINAL.pdf</a>
Politiques sociales	2005	Programme national d'éducation à la citoyenneté au Mali, phase I : 2005-2006	<a href="http://www.tablerondemali2007.org/PN/EC.pdf">http://www.tablerondemali2007.org/PN/EC.pdf</a>
Politiques sociales	2008	Stratégie de croissance accélérée au mali sur la période 2008 -2012	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_stratcroissance.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_stratcroissance.pdf</a>
Politiques sociales	2010	Stratégie nationale d'extension de la couverture maladie par les mutuelles de santé au Mali.	<a href="https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=4&amp;cad=rja&amp;uact=8&amp;ved=0ahUKEwjun47OIJNAhVMDCAKHVzkdWEQFgg2MAM&amp;url=http%3A%2F%2Fuam-afro.org%2Ftelecharger%3Ffile%3D55db5cc8d9e719-33656091.pdf%26m%3D10%26t%3D1440813258&amp;usg=AFQjCNFOiesZ6Qh1NhkQRgu-Vu2JfEkbVg&amp;bvm=bv.124088155,d.ZGg">https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=4&amp;cad=rja&amp;uact=8&amp;ved=0ahUKEwjun47OIJNAhVMDCAKHVzkdWEQFgg2MAM&amp;url=http%3A%2F%2Fuam-afro.org%2Ftelecharger%3Ffile%3D55db5cc8d9e719-33656091.pdf%26m%3D10%26t%3D1440813258&amp;usg=AFQjCNFOiesZ6Qh1NhkQRgu-Vu2JfEkbVg&amp;bvm=bv.124088155,d.ZGg</a>
Politiques sociales	2010	Politique nationale de genre	<a href="http://www.recofem.org/IMG/pdf/Politique_Nationale_Genre_11jan11.pdf">http://www.recofem.org/IMG/pdf/Politique Nationale Genre 11jan11.pdf</a>
Politiques sociales	2010	Education filles	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_Politique_nationale_scolarisation_filles_2010.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_Politique_nationale_scolarisation filles 2010.pdf</a>

Politiques sociales	2012	Protection Sociale et Développement Humain au Mali	<a href="http://hdr.undp.org/sites/default/files/rndh_mali_2012.pdf">http://hdr.undp.org/sites/default/files/rndh_mali_2012.pdf</a>
Politiques sociales	2014	Politique nationale de l'emploi	<a href="http://onef-mali.org/wp-content/uploads/2015/10/La-Politique-Nationale-de-lEmploi_30-mai-2014.pdf">http://onef-mali.org/wp-content/uploads/2015/10/La-Politique-Nationale-de-lEmploi_30-mai-2014.pdf</a>
Politiques sociales	2014	Politique extension protection sociale	<a href="http://www.childimpact.unicef-irc.org/documents/view/id/23/lang/en">http://www.childimpact.unicef-irc.org/documents/view/id/23/lang/en</a>
Politiques sociales	2014	Mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (1995) et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (2000)	<a href="http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Beijing20/NationalReviews/mali_beijing_review_report.pdf">http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Beijing20/NationalReviews/mali_beijing_review_report.pdf</a>
Politique sociale	2016	Enquête nationale sur l'emploi : rapport principal 2014	<a href="http://onef-mali.org/wp-content/uploads/2016/08/Enquete_Emploi_2014-1.pdf">http://onef-mali.org/wp-content/uploads/2016/08/Enquete_Emploi_2014-1.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2006		<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_CSCR_P_2007-2011_eng.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_CSCR_P_2007-2011_eng.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2008	Rapport national sur le développement humain 2008	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_2008_rndh.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_2008_rndh.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2010	Note de présentation du rapport de la revue 2010 du cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR)	<a href="https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2011/cr11372f.pdf">https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2011/cr11372f.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2010	Rapport national du mali sur l'évaluation de la mise en œuvre du programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA	<a href="http://www.un.org/en/conf/ldc/pdf/rapport%20pma_mali_version%20finale.pdf">http://www.un.org/en/conf/ldc/pdf/rapport%20pma_mali_version%20finale.pdf</a>

		pour la décennie 2001-2010	
Réduction de la pauvreté	2013	Plan pour la Relance Durable du Mali 2013-2014	<a href="http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Plan_pour_la_Relance_Durable_du_Mali_VF_cle0e1111.pdf">http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Plan_pour_la_Relance_Durable_du_Mali_VF_cle0e1111.pdf</a>
Santé	2005	Plan lutte VIH	<a href="http://siteresources.worldbank.org/INTHIVAIDS/Resources/375798-1151090631807/2693180-1151090665111/2693181-1155742859198/Mali.pdf">http://siteresources.worldbank.org/INTHIVAIDS/Resources/375798-1151090631807/2693180-1151090665111/2693181-1155742859198/Mali.pdf</a>
Santé	2005	Plan nutrition PSNAN 2005-2009	<a href="http://www.africanchildforum.org/clr/policy%20per%20country/mali/mali_nutrition_2005-2009_fr.pdf">http://www.africanchildforum.org/clr/policy%20per%20country/mali/mali_nutrition_2005-2009_fr.pdf</a>
Santé	2006	Plan lutte VIH	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/planning_cycle_repository/mali/hiv_plan_mali.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/planning_cycle_repository/mali/hiv_plan_mali.pdf</a>
Santé	2009	Plan stratégique renforcement système de santé	<a href="http://www.who.int/pmnch/media/events/2014/mai_psn.pdf">http://www.who.int/pmnch/media/events/2014/mai_psn.pdf</a>
Santé	2009	PRODESS II (Plan santé du Mali)	<a href="http://www.who.int/medicines/areas/coordination/mali_health_plan.pdf">http://www.who.int/medicines/areas/coordination/mali_health_plan.pdf</a>
Santé	2010	Crise alimentaire : enjeux	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_RNDH_2010.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mali/Mali_RNDH_2010.pdf</a>
Santé	2013	Plan stratégique de lutte contre le paludisme 2013-2017	<a href="http://mail.cnom.sante.gov.ml/docs/PStrag%202013-17PNLP.pdf">http://mail.cnom.sante.gov.ml/docs/PStrag%202013-17PNLP.pdf</a>
Santé	2014	Plan lutte VIH	<a href="http://www.cnls-senegal.org/pdf/PSN%202014-2017.pdf">http://www.cnls-senegal.org/pdf/PSN%202014-2017.pdf</a>
TICs	2005	Les Technologies de l'Information et de Communication au Mali	<a href="http://www.sida.se/contentassets/519ae9189c0e440583773190972bfd0b/les-technologies-de-linformation-et-de-comunnication-au-mali_1089.pdf">http://www.sida.se/contentassets/519ae9189c0e440583773190972bfd0b/les-technologies-de-linformation-et-de-comunnication-au-mali_1089.pdf</a>
TICs	2008	Atelier de validation de la stratégie d'accès universel aux services de télécommunications en milieu rural et zones éloignées au Mali	<a href="http://www.amrtp-mali.org/pdf/Projet_TDR_Acces_Universel.pdf">http://www.amrtp-mali.org/pdf/Projet_TDR_Acces_Universel.pdf</a>

Agriculture	2016	Bilan politiques agricole 2015 perspectives 2016	<a href="http://www.agriculture.gov.mr/IMG/pdf/bilan_2015_et_perspectives_2016_vdef.pdf">http://www.agriculture.gov.mr/IMG/pdf/bilan_2015_et_perspectives_2016_vdef.pdf</a>
Agriculture	2015	Statistiques agricoles	<a href="http://www.agriculture.gov.mr/spip.php?article32">http://www.agriculture.gov.mr/spip.php?article32</a>
Agriculture	2015	Plan triennal actions sectorielles	<a href="http://www.agriculture.gov.mr/IMG/pdf/plan_triennal_ma_2015-2017_fr_vdef_2_.pdf">http://www.agriculture.gov.mr/IMG/pdf/plan_triennal_ma_2015-2017_fr_vdef_2_.pdf</a>
Agriculture	2016	Liste de projets réforme agricole	<a href="http://www.agriculture.gov.mr/spip.php?article5">http://www.agriculture.gov.mr/spip.php?article5</a>
Cadre	2010	Rapport sur les progrès 2010 vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en Mauritanie	<a href="http://ww.mp.mr/images/stories/Doukoure/mauritania_mdgreport_2010_fr.pdf">http://ww.mp.mr/images/stories/Doukoure/mauritania_mdgreport_2010_fr.pdf</a>
Cadre	2015	Agenda de développement	<a href="http://ww.mp.mr/images/stories/Doukoure/mauritania_rapport%20final%20consultations%20nationales%20post%202015_.pdf">http://ww.mp.mr/images/stories/Doukoure/mauritania_rapport%20final%20consultations%20nationales%20post%202015_.pdf</a>
Cadre		Cadre coopération UN pour le développement 2012-2016	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_UNDAF_2012_2016.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_UNDAF_2012_2016.pdf</a>
Cadre	2009	Rapport résultats stratégie de mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_OMD_2010.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_OMD_2010.pdf</a>
Cadre	2008	Rapport sur les résultats de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_OMD_2008.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_OMD_2008.pdf</a>
Cadre	2010	Cadre de coopération UN pour le développement, évaluation 2009-2010	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/MauritaniaUNDAF20092010.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/MauritaniaUNDAF20092010.pdf</a>
Cadre	2008	Rapport sur résultats de la stratégie OMD	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_omd_2005.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_omd_2005.pdf</a>

Cadre	2014	Programme indicatif national 2014-2020	<a href="http://eeas.europa.eu/development-cooperation/docs/national-indicative-programme_2014-2020/2014-2020_national-indicative-programme_mauritania_fr.pdf">http://eeas.europa.eu/development-cooperation/docs/national-indicative-programme_2014-2020/2014-2020_national-indicative-programme_mauritania_fr.pdf</a>
Développement rural		Stratégie de développement du secteur rural	<a href="http://www.agriculture.gov.mr/IMG/pdf/strategie_developpement_secteur_rural_fr-2.pdf">http://www.agriculture.gov.mr/IMG/pdf/strategie_developpement_secteur_rural_fr-2.pdf</a>
Développement rural	2012	Rapport final : appui à l'élaboration de la Stratégie de développement du secteur rural	<a href="http://www.agriculture.gov.mr/IMG/pdf/rapport_final_appui_elaboration_sdsr_30_10_12_5b1_5d_2_.pdf">http://www.agriculture.gov.mr/IMG/pdf/rapport_final_appui_elaboration_sdsr_30_10_12_5b1_5d_2_.pdf</a>
Développement rural	2007	Stratégie de développement du secteur rural	<a href="http://www.agriculture.gov.mr/IMG/pdf/rapport_final_etat_des_lieux_vf.pdf">http://www.agriculture.gov.mr/IMG/pdf/rapport_final_etat_des_lieux_vf.pdf</a>
Eau	récent	Rapport PSEAU accès eau assainissement	<a href="http://www.pseau.org/outils/ouvrages/gret_grdr_ameliorer_l_acces_a_l_eau_et_a_l_assainissement_en_mauritanie_pour_une_plus_grande_implication_des_communes_dans_les_services_d_eau_et_d_assainissement_2016.pdf">http://www.pseau.org/outils/ouvrages/gret_grdr_ameliorer_l_acces_a_l_eau_et_a_l_assainissement_en_mauritanie_pour_une_plus_grande_implication_des_communes_dans_les_services_d_eau_et_d_assainissement_2016.pdf</a>
Eau	2011	Projet AICHA	<a href="http://www.gret.org/projet/programme-dappui-aux-initiatives-des-collectivites-locales-pour-lhydraulique-et-lassainissement-en-mauritanie/">http://www.gret.org/projet/programme-dappui-aux-initiatives-des-collectivites-locales-pour-lhydraulique-et-lassainissement-en-mauritanie/</a>
Eau	2011	Projets AICHA-PEAGG	<a href="http://grdr.org/IMG/pdf/Carnet_AICHA_PEAGG-BD.pdf">http://grdr.org/IMG/pdf/Carnet_AICHA_PEAGG-BD.pdf</a>
Eau	2015	Plan d'action ministère de l'hydraulique	<a href="http://www.hydraulique.gov.mr/spip.php?article75">http://www.hydraulique.gov.mr/spip.php?article75</a>
Economie	(2016-2020)	Plan d'action Commerce, Tourisme, Industrie	<a href="http://www.commerce.gov.mr/IMG/pdf/plan_d_action_2016_-_2020.pdf">http://www.commerce.gov.mr/IMG/pdf/plan_d_action_2016_-_2020.pdf</a>
Economie	2017	Plan d'action Commerce, Tourisme, Industrie	<a href="http://www.commerce.gov.mr/IMG/pdf/strategie_industrielle_ccm_aout_2015.pdf">http://www.commerce.gov.mr/IMG/pdf/strategie_industrielle_ccm_aout_2015.pdf</a>
Economie	2018	Plan d'action Commerce, Tourisme, Industrie	<a href="http://www.commerce.gov.mr/IMG/pdf/bilan20142015.pdf">http://www.commerce.gov.mr/IMG/pdf/bilan20142015.pdf</a>
Economie		Plan d'intégration commerciale	<a href="http://www.commerce.gov.mr/IMG/pdf/strategie_commerciale.pdf">http://www.commerce.gov.mr/IMG/pdf/strategie_commerciale.pdf</a>

Economie	2014	Guide investissement	<a href="http://www.chambredecommerce.mr/images/Guide%20Investissement%20DGPSP%202014%20FR.pdf">http://www.chambredecommerce.mr/images/Guide Investissement DGPSP 2014 FR.pdf</a>
Economie	2009	Examen politique investissement Mauritanie	<a href="http://unctad.org/en/Docs/iteipc20085_fr.pdf">http://unctad.org/en/Docs/iteipc20085_fr.pdf</a>
Education	2011	Programme national de développement du secteur éducatif 2011- 2020 (PNDSE II) plan d'action triennal (2012-2014)	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_PNDSEII_PA_2012_2014.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_PNDSEII_PA_2012_2014.pdf</a>
Education	2008	Rapport système éducatif	<a href="http://www.ibe.unesco.org/National_Reports/ICE_2008/mauritania_NR08_fr.pdf">http://www.ibe.unesco.org/National Reports/ICE_2008/mauritania_NR08_fr.pdf</a>
Education	2006	Rapport résultats éducation pour tous	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania%20Rapport%20mi%20parcours%20objectifs%20EPT%202006.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania%20Rapport%20mi%20parcours%20objectifs%20EPT%202006.pdf</a>
Education		Lettre politique secteur éducatif	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_ed_pol_2001_2010.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_ed_pol_2001_2010.pdf</a>
Energie	2015	Plan triennal actions énergie 2015-2017	<a href="http://www.petrole.gov.mr/IMG/pdf/plan_triennal_mpemi_20152017_mpem1_final.pdf">http://www.petrole.gov.mr/IMG/pdf/plan triennal mpemi 20152017 mpem1 final.pdf</a>
Energie	2016	Liste projets d'électrification en cours	<a href="http://www.petrole.gov.mr/IMG/pdf/principaux_projets_en_cours.pdf">http://www.petrole.gov.mr/IMG/pdf/principaux projets en cours.pdf</a>
Environnement	2016	Liste de projets environnementaux	<a href="http://www.environnement.gov.mr/fr/index.php/politique-et-strategie">http://www.environnement.gov.mr/fr/index.php/politique-et-strategie</a>
Environnement	2012	Plan d'action national pour l'environnement 2012-2016	<a href="http://www.ifrc.org/Global/Publications/IDRL/DM%20acts/PLAN%20D%E2%80%99ACTION%20NATIONAL%20MAURITANIE.pdf">http://www.ifrc.org/Global/Publications/IDRL/DM%20acts/PLAN%20D%E2%80%99ACTION%20NATIONAL%20MAURITANIE.pdf</a>
Environnement	actuel	Stratégie nationale de développement durable SNDD	<a href="http://www.environnement.gov.mr/fr/images/pdf/sndd.pdf">http://www.environnement.gov.mr/fr/images/pdf/sndd.pdf</a>
Environnement	2011	Stratégie national Biodiversité 2011 2020	<a href="https://www.cbd.int/doc/world/mr/mr-nbsap-v2-fr.pdf">https://www.cbd.int/doc/world/mr/mr-nbsap-v2-fr.pdf</a>
Environnement	2006	Evaluation cap lutte désertification	<a href="https://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/documents/document/302.pdf">https://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/documents/document/302.pdf</a>
Environnement	2014	Stratégie plan d'action muraille verte	<a href="http://www.fao.org/fileadmin/templates/great_green_wall/docs/Mauritanie_FAO_GMV_INT_PRINT.pdf">http://www.fao.org/fileadmin/templates/great green wall/docs/Mauritanie FAO GMV INT PRINT.pdf</a>

Environnement	2012	Stratégie d'intégration de l'environnement et des changements climatiques dans le système éducatif mauritanien	<a href="https://www.unpei.org/sites/default/files/e_library_documents/Strat%C3%A9gie%20d%E2%80%99int%C3%A9gration%20de%20l%E2%80%99environnement%20et%20des%20changements%20climatiques%20dans%20le%20syst%C3%A8me%20%C3%A9ducatif%20mauritanien.pdf">https://www.unpei.org/sites/default/files/e_library_documents/Strat%C3%A9gie%20d%E2%80%99int%C3%A9gration%20de%20l%E2%80%99environnement%20et%20des%20changements%20climatiques%20dans%20le%20syst%C3%A8me%20%C3%A9ducatif%20mauritanien.pdf</a>
Environnement	2005	Rapport développement durable et pauvreté	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania%20HDR%202005%20Fre.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania%20HDR%202005%20Fre.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2012	Stratégie de modernisation de la fonction publique	<a href="http://www.undp.org/content/dam/mauritania/docs/Publications/Etude%20sur%20modernisation%20de%20la%20Fonction%20Publique.pdf">http://www.undp.org/content/dam/mauritania/docs/Publications/Etude%20sur%20modernisation%20de%20la%20Fonction%20Publique.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2012	Stratégie nationale de modernisation de l'administration et des TIC's 2012-2016	<a href="https://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Documents/National_Strategies_Repository/Mauritania_2011_Orig_FR_National%20Cyber%20Security%20Strategy%20-%202011%20-%20FR.pdf">https://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Documents/National_Strategies_Repository/Mauritania_2011_Orig_FR_National%20Cyber%20Security%20Strategy%20-%202011%20-%20FR.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2012	Stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale	<a href="http://www.caon.gov.mr/IMG/pdf/Strategie_lutte_contre_le_terrorisme.pdf">http://www.caon.gov.mr/IMG/pdf/Strategie_lutte_contre_le_terrorisme.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2011	Gestion intégrée des frontières en Mauritanie	<a href="https://www.iom.int/sites/default/files/country/docs/mauritania/Integrated-Border-Management-Mauritania-TC0504-FR.pdf">https://www.iom.int/sites/default/files/country/docs/mauritania/Integrated-Border-Management-Mauritania-TC0504-FR.pdf</a>
Identités Population	2014	Plan d'action en faveur de l'espacement des naissances 2014-2018	<a href="http://partenariatouaga.org/wp-content/uploads/2015/09/Plan-Repositionnement-PF-Mauritanie.pdf">http://partenariatouaga.org/wp-content/uploads/2015/09/Plan-Repositionnement-PF-Mauritanie.pdf</a>
Politiques sociales	2013	Stratégie de lutte contre la corruption	<a href="http://www.caon.gov.mr/IMG/doc/Strategie_de_lutte_contre_la_corruption.doc">http://www.caon.gov.mr/IMG/doc/Strategie_de_lutte_contre_la_corruption.doc</a>
Politiques sociales	2004	Stratégie définissant la politique nationale de la jeunesse	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Youth/Mauritania/Mauritania_Strategie_politique_nationale_jeunesse.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Youth/Mauritania/Mauritania_Strategie_politique_nationale_jeunesse.pdf</a>
Politiques sociales	2004	Evaluation de la mise en œuvre des recommandations du programme	<a href="http://www.un.org/womenwatch/daw/Review/responses/MAURITANIA-French.pdf">http://www.un.org/womenwatch/daw/Review/responses/MAURITANIA-French.pdf</a>

		d'action de Beijing par la Mauritanie	
Politiques sociales	2012	Evaluation du travail des enfants des rues	<a href="http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Children/Study/Mauritania.pdf">http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Children/Study/Mauritania.pdf</a>
Politiques sociales	2013	Stratégie nationale de protection sociale en Mauritanie	<a href="https://cpsmauritanie.files.wordpress.com/2014/04/snps-version-finale-11-06-2013.doc">https://cpsmauritanie.files.wordpress.com/2014/04/snps-version-finale-11-06-2013.doc</a>
Politiques sociales	2015	Manuel pour les jeunes en Mauritanie	<a href="http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002344/234424f.pdf">http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002344/234424f.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2011	Lutte contre la pauvreté dans l'Aftout sud et le Karakoro II (PASK II) Document de conception de projet (DCP)	<a href="https://www.ifad.org/documents/10180/d507d6db-92c4-4b0d-bdcc-d52f7549cb2d">https://www.ifad.org/documents/10180/d507d6db-92c4-4b0d-bdcc-d52f7549cb2d</a>
Réduction de la pauvreté	2015	Rapport d'évaluation globale du CSLP 2001-2015	<a href="http://www.mp.mr/images/stories/Doukoure/rapport_evaluation_cslp_nv%20-22062015mf.pdf">http://www.mp.mr/images/stories/Doukoure/rapport_evaluation_cslp_nv%20-22062015mf.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2011	Rapport de Mise en Œuvre du Troisième Plan d'actions du Cadre Stratégique de lutte contre la Pauvreté	<a href="https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2013/cr13189f.pdf">https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2013/cr13189f.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2015	Programme de lutte contre la Pauvreté par l'Appui aux Filières (ProLPRAF) Rapport de supervision	<a href="http://operations.ifad.org/documents/654016/e26c5bec-3f2d-44ac-81d6-864d5ebb9922">http://operations.ifad.org/documents/654016/e26c5bec-3f2d-44ac-81d6-864d5ebb9922</a>
Réduction de la pauvreté	2015	Rapport National sur la Mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul	<a href="http://unohrlls.org/custom-content/uploads/2015/12/Mauritania-National-Report-to-the-Midterm-Review.pdf">http://unohrlls.org/custom-content/uploads/2015/12/Mauritania-National-Report-to-the-Midterm-Review.pdf</a>
Réduction de la pauvreté		Poverty Reduction Strategy Paper	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_PRSPIII_implementation_report.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_PRSPIII_implementation_report.pdf</a>

Réduction de la pauvreté		Cadre stratégique de lutte pour la réduction de la pauvreté III, bilan cadre, Vol. 1	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_CSLPIII_volume1.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_CSLPIII_volume1.pdf</a>
Réduction de la pauvreté		Cadre stratégique de lutte pour la réduction de la pauvreté III, bilan cadre, Vol. 2	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_CSLPIII_volume2.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_CSLPIII_volume2.pdf</a>
Réduction de la pauvreté		Poverty Reduction Strategy Paper	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_PRSP_2006_2010.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_PRSP_2006_2010.pdf</a>
Réduction de la pauvreté		Poverty Reduction Strategy Paper	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_CSLP_2006-2010.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/Mauritania_CSLP_2006-2010.pdf</a>
Réduction de la pauvreté		Poverty Reduction Strategy Paper, bilan cadre	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/PRSP/Mauritania%20PRSP%20Progress%20report.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Mauritania/PRSP/Mauritania%20PRSP%20Progress%20report.pdf</a>
Recensement général de la population et de l'Habitat RGPH 2013	2015	RGPH Chapitre 1-14	<a href="http://www.ons.mr/index.php/publications/operations-statistiques/16-rgph-2013">http://www.ons.mr/index.php/publications/operations-statistiques/16-rgph-2013</a>
Santé		Catalogue des documents de référence sur la santé en Mauritanie	<a href="http://www.afro.who.int/index.php?option=com_docman&amp;task=doc_download&amp;gid=1031">http://www.afro.who.int/index.php?option=com_docman&amp;task=doc_download&amp;gid=1031</a>
Santé	2005	Politique nationale de sante et d'action sociale 2006/2015	<a href="http://www.afro.who.int/index.php?option=com_docman&amp;task=doc_download&amp;gid=1208">http://www.afro.who.int/index.php?option=com_docman&amp;task=doc_download&amp;gid=1208</a>
Santé	2015	Politique promotion de l'hygiène	<a href="http://www.sante.gov.mr/?wpfb_dl=146">http://www.sante.gov.mr/?wpfb_dl=146</a>
Santé	2014-15	Bilan politiques 2014, perspectives 2015	<a href="http://www.sante.gov.mr/?wpfb_dl=105">http://www.sante.gov.mr/?wpfb_dl=105</a>
Santé	2012-2020	Politique nationale de développement sanitaire	<a href="http://www.sante.gov.mr/?wpfb_dl=5">http://www.sante.gov.mr/?wpfb_dl=5</a>
Santé	2003-07	Cadre stratégique de lutte HIV	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Mauritania/hiv_plan_mauritania.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Mauritania/hiv_plan_mauritania.pdf</a>

Santé	2014	Rapport activité lutte VIH	<a href="http://www.unaids.org/sites/default/files/country/documents/MRT_narrative_report_2014.pdf">http://www.unaids.org/sites/default/files/country/documents/MRT_narrative_report_2014.pdf</a>
Santé	2003	Politique nationale de développement de la petite enfance en Mauritanie	<a href="http://www.africanchildforum.org/clr/policy%20per%20country/mauritania/mauritania_childdevelopment_fr.pdf">http://www.africanchildforum.org/clr/policy%20per%20country/mauritania/mauritania_childdevelopment_fr.pdf</a>
Santé	2015	Stratégie nationale de sécurité alimentaire pour la Mauritanie aux horizons 2015 et vision 2030	<a href="http://faolex.fao.org/docs/pdf/Mau147221.pdf">http://faolex.fao.org/docs/pdf/Mau147221.pdf</a>
Santé	2015	Plan d'action triennal	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Mauritania/mauritania_plan_daction_triennal_du_ministere_de_la_sante_2013-2015.version_finale_revisee.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Mauritania/mauritania_plan_daction_triennal_du_ministere_de_la_sante_2013-2015.version_finale_revisee.pdf</a>
Santé	2011	Plan action vaccination	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Mauritania/ppac_mauritanie_15112011.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Mauritania/ppac_mauritanie_15112011.pdf</a>
Santé	2006	Plan stratégique de développement des ressources humaines 2006 - 2015	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Mauritania/mauritania_hrh_plan_2006-2015.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Mauritania/mauritania_hrh_plan_2006-2015.pdf</a>
TICs	2013	Cadre de politique de réinstallation (CPR)	<a href="http://www.warcip.mr/spip.php?action=accéder_document&amp;arg=9&amp;cle=ae46951af501f9c59d0a5bd6f5f146533597a38d&amp;file=pdf%2FRapportCPRWARCIPMAURITANIE.pdf">http://www.warcip.mr/spip.php?action=accéder_document&amp;arg=9&amp;cle=ae46951af501f9c59d0a5bd6f5f146533597a38d&amp;file=pdf%2FRapportCPRWARCIPMAURITANIE.pdf</a>
TICs	2013	Plan d'action de réinstallation (PAR) pour les infrastructures numériques	<a href="http://www.warcip.mr/spip.php?action=accéder_document&amp;arg=200&amp;cle=6dee488585d737428f6229caf6df5ced8d6782cc&amp;file=pdf%2FRapport_definitif_PAR_WARCIP-2.pdf">http://www.warcip.mr/spip.php?action=accéder_document&amp;arg=200&amp;cle=6dee488585d737428f6229caf6df5ced8d6782cc&amp;file=pdf%2FRapport_definitif_PAR_WARCIP-2.pdf</a>
TICs	actuels	Projet de connectivité nationale	<a href="http://www.warcip.mr/spip.php?article1">http://www.warcip.mr/spip.php?article1</a>

NIGER			
Agriculture	2012-2035	Stratégie de développement de l'élevage	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SDSE20122035.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SDSE20122035.pdf</a>
Agriculture	2015	Cadre Politique de réinstallation des populations dans le cadre du projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel.	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/rapport/PRAPS CPRP.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/rapport/PRAPS CPRP.pdf</a>
Agriculture	1960-2015	Les politiques agricoles au Niger, 55 ans à la recherche de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté	<a href="http://www.undpcc.org/undpcc/files/docs/publications/Les_politiques_agricoles_au_Niger.pdf">http://www.undpcc.org/undpcc/files/docs/publications/Les_politiques_agricoles_au_Niger.pdf</a>
Agriculture	2012-2035	Développement durable de l'élevage	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SDSE20122035.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SDSE20122035.pdf</a>
Cadre	2007	Stratégie croissance accélérée et réduction pauvreté 2008-2013	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger_PRSP_2007.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger_PRSP_2007.pdf</a>
Cadre	2011	Rapport OMD 2010	
Cadre	2012-2015	Plan de Développement Economique et Social - PDES	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/rapport/pdes_Niger2012-2015Fr.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/rapport/pdes_Niger2012-2015Fr.pdf</a>
Cadre	2013	Bilan des 2 ans de mise en œuvre du programme de renaissance	<a href="http://www.gouv.ne/docpdf/bilan2ans.pdf">http://www.gouv.ne/docpdf/bilan2ans.pdf</a>
Cadre	2013	AFDB Niger strategy paper and portfolio	<a href="http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Niger_-_Combined_2013-2017_Country_Strategy_Paper_and_Portfolio_Review.pdf">http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Niger - Combined 2013-2017 Country Strategy Paper and Portfolio Review.pdf</a>
Cadre	2013	Cadre stratégique réduction pauvreté	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger_PRSP_2012-2015.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger_PRSP_2012-2015.pdf</a>

Cadre	2014	Bilan des 3 ans de mise en œuvre du programme de renaissance	<a href="http://www.gouv.ne/docpdf/BILAN_3ANS_PRN_01_04_2014_Programme_de_Renaissance.pdf">http://www.gouv.ne/docpdf/BILAN_3ANS_PRN_01_04_2014_Programme_de_Renaissance.pdf</a>
Cadre	2014	Cadre UN pour l'aide au développement 2014-2018	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger_UNDAF-2014-2018.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger_UNDAF-2014-2018.pdf</a>
Cadre	2015	Human development report	<a href="http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/NER.pdf">http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/NER.pdf</a>
Eau	2011-2015	Programme national eau potable et assainissement	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PNEPA_2011_2015.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PNEPA_2011_2015.pdf</a>
Economie	2008-2012	Stratégie nationale de développement du secteur minier	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SDM20082012.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SDM20082012.pdf</a>
Economie	2012	Stratégie nationale de développement du tourisme	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SNDDT2012.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SNDDT2012.pdf</a>
Economie	2012		<a href="https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Niger%20Note%20de%20pays%20PDF.pdf">https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Niger%20Note%20de%20pays%20PDF.pdf</a>
Education	2013-2020	Lettre politique secteur éducatif	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/Lettre%20de%20Politique%20Educative%202013-2020.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/Lettre%20de%20Politique%20Educative%202013-2020.pdf</a>
Education	2014	Rapport projet éducation pour tous	<a href="http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002299/229952F.pdf">http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002299/229952F.pdf</a>
Education	2014-2024	Stratégie sectorielle de l'éducation	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger_PSEF_2012_2014.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger_PSEF_2012_2014.pdf</a>
Education	2011-2013	Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE) composante accès	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger%20Education%20Sector%20Plan%20Part%201%20Access.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger%20Education%20Sector%20Plan%20Part%201%20Access.pdf</a>
Education	2011-2013	Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE), composante développement institutionnel	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger%20Education%20Sector%20Plan%20Part%202%20Institutional%20Development.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger%20Education%20Sector%20Plan%20Part%202%20Institutional%20Development.pdf</a>

Education	2011-2013	Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE) composante qualité	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger%20Education%20Sector%20Plan%20Part%203%20Quality.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger%20Education%20Sector%20Plan%20Part%203%20Quality.pdf</a>
Education		Projet de politique sectorielle de l'enseignement et de la formation professionnels et techniques	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger_politique_EFPT.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger_politique_EFPT.pdf</a>
Environnement	2014	Stratégie nationale et plan d'actions sur la diversité biologique 2ème édition	<a href="https://www.cbd.int/doc/world/ne/ne-nbsap-v3-fr.pdf">https://www.cbd.int/doc/world/ne/ne-nbsap-v3-fr.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2011	Politique de décentralisation	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/Document%20cadre%20D%e9centralisation.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/Document%20cadre%20D%e9centralisation.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2011	Politique de réforme des finances publiques	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PRGFP2011_2014.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PRGFP2011_2014.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2007	Stratégie nationale de développement de la statistique	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SNDS2007.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SNDS2007.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2012	Plan d'action réforme justice	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PAPSMJ.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PAPSMJ.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2013	Guide National d'élaboration du Plan de Développement Régional	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDES_DOCS/GuideSuiviPDR.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDES_DOCS/GuideSuiviPDR.pdf</a>
Identités	2007	Document stratégie intervention en matière de population	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SIP20072015.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SIP20072015.pdf</a>
Identités	2007	Directive politique population	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/Declaration%20de%20Politique%20Nationale%20de%20Population%2002-2007.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/Declaration%20de%20Politique%20Nationale%20de%20Population%2002-2007.pdf</a>
Identités	2013-2015	Document stratégie intervention en matière de population	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SIP20072015.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SIP20072015.pdf</a>

Politiques sociales	1998	Les grands axes de la politique nationale de l'habitat	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/Axes%20de%20la%20Politique%20Nationale%20de%20l'Habitat%201998.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/Axes%20de%20la%20Politique%20Nationale%20de%20l'Habitat%201998.pdf</a>
Politiques sociales	2004	Stratégie nationale de développement urbain	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SNDU.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SNDU.pdf</a>
Politiques sociales	2005	Politique nationale genre	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/Politique%20Nationale%20Genre%2005-2008.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/Politique%20Nationale%20Genre%2005-2008.pdf</a>
Politiques sociales	2006	Projet de stratégie de promotion de l'emploi décent et productifs des jeunes au Niger	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SEDPJ20082012.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SEDPJ20082012.pdf</a>
Politiques sociales	2009	Étude sur les révisions de la politique nationale de la promotion de la femme et la politique nationale de la protection de l'enfant	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PNPF.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PNPF.pdf</a>
Politiques sociales	2011	Plan Stratégique Sectoriel de mise en œuvre de la Politique Nationale de Jeunesse	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PSSPJ20112015.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PSSPJ20112015.pdf</a>
Politiques sociales	2013	Stratégie développement humain et protection sociale	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger%20NHDR%202013.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Niger/Niger%20NHDR%202013.pdf</a>
Politiques sociales		Politique nationale de protection sociale	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PNPS.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PNPS.pdf</a>
Politiques sociales		Politique nationale de l'emploi	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/Politique%20Nationale%20de%20l'Emploi.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/Politique%20Nationale%20de%20l'Emploi.pdf</a>
Santé	2011	Plan de développement sanitaire	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PDS20112015.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PDS20112015.pdf</a>
Santé	2005	Niger 2012 : perspectives économiques	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PNSR200582009.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/PNSR200582009.pdf</a>
Sécurité	2011	Stratégie pour la sécurité et le développement	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SNSDZSS.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPS/SNSDZSS.pdf</a>

		zones sahélo-sahariennes	
TICs	2012	Document de politique sectorielle des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPPolitiqueSectorielleTelecommunications.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPPolitiqueSectorielleTelecommunications.pdf</a>
TICs	2012	Document de stratégie nationale de transition vers la radiodiffusion numérique terrestre au Niger	<a href="http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPP/SNTRNT2012.pdf">http://www.mpatdc.gouv.ne/images/stories/PDESPP/SNTRNT2012.pdf</a>

<b>NIGERIA</b>			
Agriculture	1998	Agricultural Policy for Nigeria	<a href="http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/nig149296.pdf">http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/nig149296.pdf</a>
Agriculture	2015	The Agriculture Promotion Policy (2016 – 2020) Building on the Successes of the ATA, Closing Key Gaps Policy and Strategy Document	<a href="http://fscluster.org/sites/default/files/documents/2016-nigeria-agric-sector-policy-roadmap_june-15-2016_final1.pdf">http://fscluster.org/sites/default/files/documents/2016-nigeria-agric-sector-policy-roadmap_june-15-2016_final1.pdf</a>
Cadre	2005	Nigeria –National Economic Empowerment and Development Strategy and joint IDA_IMF staff advosory note	<a href="http://documents.worldbank.org/curated/en/234301468290438608/Nigeria-National-Economic-Empowerment-and-Development-Strategy-and-joint-IDA-IMF-staff-advisory-note">http://documents.worldbank.org/curated/en/234301468290438608/Nigeria-National-Economic-Empowerment-and-Development-Strategy-and-joint-IDA-IMF-staff-advisory-note</a>
Cadre	2009	Nigeria 20 :2020, Economic Transformation Blueprint,	<a href="http://www.nationalplanning.gov.ng/index.php/national-plans/nv20-2020">http://www.nationalplanning.gov.ng/index.php/national-plans/nv20-2020</a>
Cadre	2010	Nigeria Vision 20:2020-Progress, Challenges and the Way Forward	<a href="file:///Users/ThierryHommel/Downloads/Nigeria%20Vision%202020%202020%20Progress,%20Challenges,%20and%20the%20Way%20Forward.pdf">file:///Users/ThierryHommel/Downloads/Nigeria%20Vision%202020%202020%20Progress,%20Challenges,%20and%20the%20Way%20Forward.pdf</a>
Cadre	2011	National economic empowerment	<a href="http://www.businessjournalz.org/article/pdf/efr003.pdf">http://www.businessjournalz.org/article/pdf/efr003.pdf</a>

		development strategy & poverty reduction in Nigeria: a critique	
Cadre	2012	National economic empowerment development strategy (NEEDS) and the challenges of poverty alleviation in Nigeria, 1999-2011	<a href="http://www.unn.edu.ng/publications/files/images/UGWU,%20OBINNA%20CHRISTIAN.pdf">http://www.unn.edu.ng/publications/files/images/UGWU,%20OBINNA%20CHRISTIAN.pdf</a>
Cadre	2014	National Economic Empowerment And Development Strategy (Needs) – Ayorinsola Obisanya	<a href="http://omojuwa.com/2014/06/national-economic-empowerment-and-development-strategy-needs%E2%80%8F-ayorinsola-obisanya/">http://omojuwa.com/2014/06/national-economic-empowerment-and-development-strategy-needs%E2%80%8F-ayorinsola-obisanya/</a>
Cadre	2017	Nigeria Economic and Growth Plan 2017-2020	<a href="http://www.nationalplanning.gov.ng/images/pub/ERGP%20document%20as%20printed.pdf">http://www.nationalplanning.gov.ng/images/pub/ERGP%20document%20as%20printed.pdf</a>
Développement rural	2006	Rural Electrification Strategy and Implementation Plan of the Federal Republic of Nigeria prepared for the Power Sector Reform Team	<a href="http://www.rea.gov.ng/sites/default/files/Final%20FGN%20Rural%20Electrification%20Strategy%20-%20econ%20ONE.pdf">http://www.rea.gov.ng/sites/default/files/Final%20FGN%20Rural%20Electrification%20Strategy%20-%20econ%20ONE.pdf</a>
Economie	1994	Nigeria - Structural Adjustment Program : Policies, Implementation, and Impact	<a href="http://documents.worldbank.org/curated/en/959091468775569769/Nigeria-Structural-adjustment-program-policies-implementation-and-impact">http://documents.worldbank.org/curated/en/959091468775569769/Nigeria-Structural-adjustment-program-policies-implementation-and-impact</a>
Economie	?	Privatisation and commercialisation in Nigeria	<a href="http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/aapam/unpan028228.pdf">http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/aapam/unpan028228.pdf</a>
Economie	2005	Privatisation of Nigerian public enterprises: its practical challenges as a reformulated policy of the fourth republic	<a href="http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/AAPAM/UNPAN027138.pdf">http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/AAPAM/UNPAN027138.pdf</a>

Economie	2007	Crude Oil and the Nigerian Economic Performance	<a href="http://www.ogbus.ru/eng/authors/odularo/odularo_1.pdf">http://www.ogbus.ru/eng/authors/odularo/odularo_1.pdf</a>
Economie	2014	European Union - Federal Republic of Nigeria national indicative Programme for the period 2014 – 2020	<a href="file:///Users/ThierryHommel/Downloads/nip-nigeria-20140619_en.pdf">file:///Users/ThierryHommel/Downloads/nip-nigeria-20140619_en.pdf</a>
Economie	2016	The Need to Know Who Owns What in Nigeria's Extractive Sector	<a href="file:///Users/ThierryHommel/Downloads/NEITI-Policy-Brief.pdf">file:///Users/ThierryHommel/Downloads/NEITI-Policy-Brief.pdf</a>
Economie	(2017)	Au Nigeria, le gouvernement lance un vaste plan de réformes économiques	<a href="http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/03/09/au-nigeria-le-gouvernement-lance-un-vaste-plan-de-reformes-economiques_5091767_3212.html">http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/03/09/au-nigeria-le-gouvernement-lance-un-vaste-plan-de-reformes-economiques_5091767_3212.html</a>
Eau	2004	National Water Policy	<a href="http://awdrop.org/wp-content/uploads/2017/01/national-water-policy.pdf">http://awdrop.org/wp-content/uploads/2017/01/national-water-policy.pdf</a>
Eau Assainissement	2004	National Water Sanitation Policy	<a href="http://cheld.org/wp-content/uploads/2012/04/National-Water-Sanitation-Policy.pdf">http://cheld.org/wp-content/uploads/2012/04/National-Water-Sanitation-Policy.pdf</a>
Education	2004	Teachers for the future: meeting Teacher Shortages to Achieve Education for All	<a href="http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---sector/documents/publication/wcms_161963.pdf">http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---sector/documents/publication/wcms_161963.pdf</a>
Education	2004	National Policy on Education	<a href="http://wbgfiles.worldbank.org/documents/hdn/ed/saber/supporting_doc/AFR/Nigeria/TCH/National%20Policy%20on%20Education.pdf">http://wbgfiles.worldbank.org/documents/hdn/ed/saber/supporting_doc/AFR/Nigeria/TCH/National%20Policy%20on%20Education.pdf</a>
Education	2014	Towards a National Strategic Vision for Nigerian Universities	<a href="file:///Users/ThierryHommel/Downloads/Okebukola-%20AVCNU-2014-November-.pdf">file:///Users/ThierryHommel/Downloads/Okebukola-%20AVCNU-2014-November-.pdf</a>
Energie	2003	National Energy Policy	<a href="http://www.ecowrex.org/system/files/repository/2003_national_energy_policy.pdf">http://www.ecowrex.org/system/files/repository/2003_national_energy_policy.pdf</a>
Energie	2005	Oil Policy in Nigeria: A critical Assessment (1958-1992)	<a href="http://econwpa.repec.org/eps/pe/papers/0501/0501001.pdf">http://econwpa.repec.org/eps/pe/papers/0501/0501001.pdf</a>
Energie	2015	National Renewable Energy and Energy	<a href="http://www.power.gov.ng/download/NREEE%20POLICY%202015-%20FEC%20APPROVED%20COPY.pdf">http://www.power.gov.ng/download/NREEE%20POLICY%202015-%20FEC%20APPROVED%20COPY.pdf</a>

		Efficiency Policy (nreeep) approved by FEC for the Electricity Sector	
Energie	2016	National Gas Policy, Draft for Consultation	<a href="http://nigeriaenergyfuture.org/images/assets/CONSULTATION-DRAFT-NATIONAL-GAS-POLICY-NOV-2016.pdf">http://nigeriaenergyfuture.org/images/assets/CONSULTATION-DRAFT-NATIONAL-GAS-POLICY-NOV-2016.pdf</a>
Environnement	2011	Protection of Nigeria's Environment: A Critical Policy Review	<a href="http://scialert.net/fulltext/?doi=jest.2011.490.497&amp;org=11">http://scialert.net/fulltext/?doi=jest.2011.490.497&amp;org=11</a>
Environnement/Industrie	2014	Environmental Policies and Strategies in Nigeria Oil and Gas Industry: Gains, Challenges and Prospect	<a href="http://file.scirp.org/pdf/NR_2014112715232278.pdf">http://file.scirp.org/pdf/NR_2014112715232278.pdf</a>
Environnement	2016	National Policy on the Environment	<a href="http://environment.gov.ng/assets/downloads/REVISED%20NATIONAL%20POLICY%20ON%20THE%20%20ENVIRONMENT%20FINAL%20DRAFT.pdf">http://environment.gov.ng/assets/downloads/REVISED%20NATIONAL%20POLICY%20ON%20THE%20%20ENVIRONMENT%20FINAL%20DRAFT.pdf</a>
Genre	2006	National Gender Policy	<a href="http://www.aacoalition.org/national_policy_women.htm">http://www.aacoalition.org/national_policy_women.htm</a>
Genre	2008	National Gender Policy Strategic Framework (Implementation Plan)	<a href="http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/nig151427.pdf">http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/nig151427.pdf</a>
Identité	2011	Religious and Customary Laws in Nigeria	<a href="http://law.emory.edu/eilr/content/volume-25/issue-2/religious-nigeria/religious-customary-laws-nigeria.html">http://law.emory.edu/eilr/content/volume-25/issue-2/religious-nigeria/religious-customary-laws-nigeria.html</a>
Identité	2015	Religion and Conflict in Nigeria Countdown to the 2015 Elections	<a href="https://www.usip.org/sites/default/files/SR359-Religion-and-Conflict-in-Nigeria.pdf">https://www.usip.org/sites/default/files/SR359-Religion-and-Conflict-in-Nigeria.pdf</a>
Infrastructures	2010	Draft National Transportation Policy	<a href="http://kyg.nigeriagovernance.org/Attachments/Organization/Act/262_Draft%20National%20Transport%20Policy.pdf">http://kyg.nigeriagovernance.org/Attachments/Organization/Act/262_Draft%20National%20Transport%20Policy.pdf</a>
Infrastructures	2012	National Integrated Infrastructure Masterplan – NIIMP, National Planning Commission	<a href="http://www.niimp.gov.ng/">http://www.niimp.gov.ng/</a>

Politiques sociale/emploi	2016	The National Employment Policy (NEP) of Nigeria: a Review, Draft Copy	<a href="http://www.nelexnigeria.com/sites/default/files/Draft%20NEP">http://www.nelexnigeria.com/sites/default/files/Draft%20NEP</a>
Santé	2004	Revised National health Policy	<a href="http://cheld.org/wp-content/uploads/2012/04/Nigeria-Revised-National-Health-Policy-2004.pdf">http://cheld.org/wp-content/uploads/2012/04/Nigeria-Revised-National-Health-Policy-2004.pdf</a>
Santé	2016	National Health Policy 2016, Promoting the Health to Nigerian to Accelerate Socio-Economic Development	<a href="http://nigeriahealthwatch.com/wp-content/uploads/bsk-pdf-manager/1212_2016_National_Health_Policy_Draft_FMOH_1283.pdf">http://nigeriahealthwatch.com/wp-content/uploads/bsk-pdf-manager/1212_2016_National_Health_Policy_Draft_FMOH_1283.pdf</a>
Santé	2014	National malaria Strategic Plan 2014-2020	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/planning_cycle_repository/nigeria/nigeria_national_malaria_strategic_plan.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/planning_cycle_repository/nigeria/nigeria_national_malaria_strategic_plan.pdf</a>
Sécurité	2014	Country Reports on Terrorism 2014 - Nigeria	<a href="http://www.refworld.org/docid/5587c74628.html">http://www.refworld.org/docid/5587c74628.html</a>
Sécurité	2014	The Military and Internal Security in Nigeria: Challenges and Prospects	<a href="file:///Users/ThierryHommel/Downloads/5210-20239-1-PB.pdf">file:///Users/ThierryHommel/Downloads/5210-20239-1-PB.pdf</a>
Sécurité	2014	National Cybersecurity Strategy	<a href="https://cert.gov.ng/images/uploads/NATIONAL_CYBESECURITY_STRATEGY.pdf">https://cert.gov.ng/images/uploads/NATIONAL_CYBESECURITY_STRATEGY.pdf</a>
Sécurité	2016	New Security Architecture for Nigeria: a Holistic Approach to Rebuilding the Nation-State, Powerpoint Presentation	<a href="https://savannahcentre.org/savannah/wp-content/uploads/2016/06/power-point-of-NEW-SECURITY-ARCHITECTURE-FOR-NIGERIA.pdf">https://savannahcentre.org/savannah/wp-content/uploads/2016/06/power-point-of-NEW-SECURITY-ARCHITECTURE-FOR-NIGERIA.pdf</a>
Sécurité	2016	Nigeria:FG begins Implementation of Counter-Terrorism Strategy	<a href="http://allafrica.com/stories/201608170986.html">http://allafrica.com/stories/201608170986.html</a>
TIC	2000	National Policy on Telecommunications	<a href="https://www.researchictafrica.net/countries/nigeria/National%20Policy%20on%20Telecommunications.pdf">https://www.researchictafrica.net/countries/nigeria/National%20Policy%20on%20Telecommunications.pdf</a>
TIC	2013	The Nigerian National Broadband Plan 2013 – 2018 A	<a href="https://www.researchictafrica.net/countries/nigeria/Nigeria_National_Broadband_Plan_2013-2018.pdf">https://www.researchictafrica.net/countries/nigeria/Nigeria_National_Broadband_Plan_2013-2018.pdf</a>

		submission by the Presidential Committee on Broadband	
--	--	---	--

SENEGAL			
Agriculture	2000	Revue des politiques agricoles	<a href="http://www.bameinfopol.info/IMG/pdf/Revue_Dieng_et_Gueye.pdf">http://www.bameinfopol.info/IMG/pdf/Revue Dieng et Gueye.pdf</a>
Agriculture	2002	Programme national d'investissement agricole (PNIA)	<a href="http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Pacte_PNIA_Senegal.pdf">http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf Pacte PNIA Senegal.pdf</a>
Agriculture	2004	Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale	<a href="http://www.gafspfund.org/sites/gafspfund.org/files/Documents/-%20Agriculture%20sector%20strategy%20-%20LOASP.pdf">http://www.gafspfund.org/sites/gafspfund.org/files/Documents/-%20Agriculture%20sector%20strategy%20-%20LOASP.pdf</a>
Agriculture	2006	Plan REVA : Retour vers l'agriculture (nouvelle orientation agricole)	<a href="http://www.bameinfopol.info/IMG/pdf/PlanREVA_150706_3_.pdf">http://www.bameinfopol.info/IMG/pdf/PlanREVA_150706_3_.pdf</a>
Agriculture	actuel	Liste programmes et initiatives agricoles	<a href="http://www.bameinfopol.info/Documents-officiels-sur-les.html">http://www.bameinfopol.info/Documents-officiels-sur-les.html</a>
Agriculture	2015	Stratégie de Croissance accélérée : pêche et agriculture	<a href="http://www.cepod.gouv.sn/sites/default/files/Document%20de%20strat%C3%A9gie%20de%20la%20grappe%20p%C3%AAche.pdf">http://www.cepod.gouv.sn/sites/default/files/Document%20de%20strat%C3%A9gie%20de%20la%20grappe%20p%C3%AAche.pdf</a>
Cadre	2002	UN Millenium Project : rapport sur les stratégies sénégalaises	<a href="http://www.unmillenniumproject.org/documents/senegal_elevage.doc">www.unmillenniumproject.org/documents/senegal_elevage.doc</a>
Cadre	2007	Stratégie de Croissance accélérée	<a href="http://siteresources.worldbank.org/INTSENEGAL/Resources/Doc2_SCA.pdf">http://siteresources.worldbank.org/INTSENEGAL/Resources/Doc2_SCA.pdf</a>
Cadre	2009	Rapport : résultats stratégie objectifs du millénaire pour le développement	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal_MDG_Report_-_Second_Report.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal MDG Report -_Second_Report.pdf</a>
Cadre	2009	Rapport : stratégie objectifs du millénaire pour le développement, bilan et perspectives	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal_Evaluation_des_OMD_2009.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal Evaluation des OMD 2009.pdf</a>

Cadre	2010	Rapport National sur le Développement Humain	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/SenegalRNDH2010.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/SenegalRNDH2010.pdf</a>
Cadre	2010	Rapport objectifs du millénaire pour le développement, bilan et perspectives	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal_Progres_realises_et_defis_des_OMD_2010.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal_Progres_realises_et_defis_des_OMD_2010.pdf</a>
Cadre	2011	National indicative program : Sénégal 2011-2014	<a href="http://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/nip-senegal-edf11-2014_fr_0.pdf">http://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/nip-senegal-edf11-2014_fr_0.pdf</a>
Cadre	2011	Etude prospective « Sénégal 2035 »	<a href="http://213.154.74.164/invenio/record/18113/files/sen_prospective_2035.pdf">http://213.154.74.164/invenio/record/18113/files/sen_prospective_2035.pdf</a>
Cadre	2012	Cadre de coopération UN pour le développement	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal_UNDAF_2012-2016.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal_UNDAF_2012-2016.pdf</a>
Cadre	2014	Plan Sénégal Emergent	<a href="http://www.unpage.org/files/public/plan_senegal_emergent.pdf">http://www.unpage.org/files/public/plan_senegal_emergent.pdf</a>
Cadre	2015	Rapport objectifs millenium, bilan et perspectives	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal_Rapport_de_suivi_des_OMD_en_2009.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal_Rapport_de_suivi_des_OMD_en_2009.pdf</a>
Cadre	actuel	Chiffres / surveys de l'Agence nationale de statistique et de la démographie (ANSD)	<a href="http://www.ansd.sn/">http://www.ansd.sn/</a>
Développement rural	2009	Programme national de développement local	<a href="http://www.gouv.sn/IMG/article_PDF/article_a808.pdf">http://www.gouv.sn/IMG/article_PDF/article_a808.pdf</a>
Développement rural	2012	Programme d'urgence de développement communautaire	<a href="http://www.undp.org/content/dam/senegal/docs/pauvrete/undp-sn-Xelu_pnud_fiche.pdf">http://www.undp.org/content/dam/senegal/docs/pauvrete/undp-sn-Xelu_pnud_fiche.pdf</a>
Eau	2005	Focus rural du Projet Eau à Long Terme	<a href="http://www.pepam.gouv.sn/docs/OMD_PEPAM2015_Rural.pdf">http://www.pepam.gouv.sn/docs/OMD_PEPAM2015_Rural.pdf</a>
Eau	2007	Plan d'actions pour la gestion intégrée des ressources en eau du Sénégal	<a href="http://www.gwp.org/Global/ToolBox/About/IWRM/Africa/Senegal%20IWRM%20Action%20Plan%20(in%20French).pdf">http://www.gwp.org/Global/ToolBox/About/IWRM/Africa/Senegal%20IWRM%20Action%20Plan%20(in%20French).pdf</a>

Eau	2014	Projet sectoriel eau et assainissement - PSEA	<a href="http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/S%C3%A9n%C3%A9gal - Projet sectoriel eau et assainissement - PSEA.pdf">http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/S%C3%A9n%C3%A9gal - Projet sectoriel eau et assainissement - PSEA.pdf</a>
Eau	2014	PEPAM présentation du PSEA	<a href="http://www.pepam.gouv.sn/docs/1-Presentation%20du%20PSEA.pdf">http://www.pepam.gouv.sn/docs/1-Presentation%20du%20PSEA.pdf</a>
Eau	2015	Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire(PEPAM)	<a href="http://www.pseau.org/outils/ouvrages/pepam_manuel_projets_eau.pdf">http://www.pseau.org/outils/ouvrages/pepam_manuel_projets_eau.pdf</a>
Economie	2003	Examen des politiques commerciales, Rapport du gouvernement	<a href="https://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/g119_f.doc">https://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/g119_f.doc</a>
Economie	2003	Examen des politiques commerciales par secteur, Rapport du gouvernement	<a href="https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=1&amp;cad=rja&amp;uact=8&amp;ved=0ahUKEwjBxLjqx5rNAhVWFMAKHV8ZAcUQFggcMAA&amp;url=https%3A%2F%2Fwww.wto.org%2Ffrench%2Ftratop_f%2Ftpr_f%2Fs119-4_f.doc&amp;usg=AFQjCNFtImEmqU80sYilZxSPRYNIO-O8_A&amp;bvm=bv.124088155,d.ZGg">https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=1&amp;cad=rja&amp;uact=8&amp;ved=0ahUKEwjBxLjqx5rNAhVWFMAKHV8ZAcUQFggcMAA&amp;url=https%3A%2F%2Fwww.wto.org%2Ffrench%2Ftratop_f%2Ftpr_f%2Fs119-4_f.doc&amp;usg=AFQjCNFtImEmqU80sYilZxSPRYNIO-O8_A&amp;bvm=bv.124088155,d.ZGg</a>
Economie	2008	Les déterminants de l'investissement privé au Sénégal : Une Approche V.A.R Structurel	<a href="http://www.ansd.sn/ressources/rapports/Determinants_investissement_privé_2008.pdf">http://www.ansd.sn/ressources/rapports/Determinants_investissement_privé_2008.pdf</a>
Economie	2014	Etude IPODE sur les IDE au Senegal (think tank panafricain)	<a href="http://thinktank-ipode.org/wp-content/uploads/2014/09/Document-strat%C3%A9gique-sur-les-IDE-au-S%C3%A9n%C3%A9gal-par-IPODE.pdf">http://thinktank-ipode.org/wp-content/uploads/2014/09/Document-strat%C3%A9gique-sur-les-IDE-au-S%C3%A9n%C3%A9gal-par-IPODE.pdf</a>
Education	2002	Document de politique sectorielle de l'enseignement technique et de la formation professionnelle : Formation technique et professionnelle	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal_Plan_ETFP.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal_Plan_ETFP.pdf</a>

		document stratégique	
Education	2003	Programme éducation pour tous	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal%20PDEF-EPT.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal%20PDEF-EPT.pdf</a>
Education	2004	Développement éducation : rapport	<a href="http://www.ibe.unesco.org/NationalReports/ICE_2004/senegal.pdf">http://www.ibe.unesco.org/NationalReports/ICE_2004/senegal.pdf</a>
Education	2005	plan d'action réforme éducation	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal Plan 2005 2007.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal Plan 2005 2007.pdf</a>
Education	2009	Plan de développement pour l'éducation des filles	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal plan developpement education filles 2009-2011.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal plan developpement education filles 2009-2011.pdf</a>
Education	2013	Programme amélioration qualité éducation 2013-2025	<a href="http://www.gouv.sn/IMG/pdf/PAQUETEF.pdf">http://www.gouv.sn/IMG/pdf/PAQUETEF.pdf</a>
Education	2015	Programme éducation pour tous : rapport résultats	<a href="http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002316/231652f.pdf">http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002316/231652f.pdf</a>
Education		Lettre politique éducation	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal%20Lettrepolitiquegenerale.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal%20Lettrepolitiquegenerale.pdf</a>
Energie	2006	Electrification rurale pour localités de moins de 500 habitants	<a href="http://www.peracod.sn/IMG/pdf/modele_electrification_des_localites_de_500hab.pdf">http://www.peracod.sn/IMG/pdf/modele_electrification_des_localites_de_500hab.pdf</a>
Energie	2011	PERACOD (énergies renouvellement , électrification rurale, etc.)	<a href="http://www.peracod.sn/IMG/pdf/ENR-bases-technologies.pdf">http://www.peracod.sn/IMG/pdf/ENR-bases-technologies.pdf</a>
Energie	2012	Lettre politique de développement de l'énergie	<a href="http://www.crse.sn/upl/LettrePolitique-2012.pdf">http://www.crse.sn/upl/LettrePolitique-2012.pdf</a>
Energie	2013	Nouvelle politique de l'énergie	<a href="https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=7&amp;ved=0ahUKEwjOtvraqjpvNAhXGCMaKHYYDD-MQFghNMAY&amp;url=http%3A%2F%2Fwww.peracod.sn%2FIMG%2Fppt%2Fpol-ener-sen.ppt&amp;usq=AFQjCNFDwlyBV6kRzmGC3TWAxHMqaZPiQ&amp;bvm=bv.124088155,d.ZGg&amp;cad=rja">https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=7&amp;ved=0ahUKEwjOtvraqjpvNAhXGCMaKHYYDD-MQFghNMAY&amp;url=http%3A%2F%2Fwww.peracod.sn%2FIMG%2Fppt%2Fpol-ener-sen.ppt&amp;usq=AFQjCNFDwlyBV6kRzmGC3TWAxHMqaZPiQ&amp;bvm=bv.124088155,d.ZGg&amp;cad=rja</a>

Environnement	2008	Rapport national de Développement durable	<a href="http://www.un.org/esa/dsd/dsd_aofw/ni/ni_pdfs/NationalReports/senegal/SenegalRapportNationalCDD16.pdf">http://www.un.org/esa/dsd/dsd_aofw/ni/ni_pdfs/NationalReports/senegal/SenegalRapportNationalCDD16.pdf</a>
Environnement	2010	Mise en œuvre convention internationale biodiversité	<a href="https://www.cbd.int/doc/world/sn/sn-nr-04-fr.pdf">https://www.cbd.int/doc/world/sn/sn-nr-04-fr.pdf</a>
Environnement	2011	Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES)	<a href="http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2011/12/28/000020953_20111228140950/Rendered/PDF/E29150v20FRENC0EN0November00402011.pdf">http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2011/12/28/000020953_20111228140950/Rendered/PDF/E29150v20FRENC0EN0November00402011.pdf</a>
Environnement	2012	Financement de la Grande Muraille Verte Projet de Plan d'Action du Sénégal 2012-2016	<a href="http://www.grandemurailleverte.org/images/DOCUMENTATIONS/SENEGAL/5-Plan_Action_Sngal.pdf">http://www.grandemurailleverte.org/images/DOCUMENTATIONS/SENEGAL/5-Plan_Action_Sngal.pdf</a>
Environnement	2012	Rapport national du Sénégal conférence de Rio	<a href="https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/593senegalnatreport.pdf">https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/593senegalnatreport.pdf</a>
Environnement	2014	Mise en œuvre convention internationale biodiversité	<a href="https://www.cbd.int/doc/world/sn/sn-nr-05-fr.pdf">https://www.cbd.int/doc/world/sn/sn-nr-05-fr.pdf</a>
Environnement	2015	Contribution prévue déterminée au niveau national COP21	<a href="http://www4.unfccc.int/submissions/INDC/Published%20Documents/Senegal/1/CPDN%20-%20S%C3%A9n%C3%A9gal.pdf">http://www4.unfccc.int/submissions/INDC/Published%20Documents/Senegal/1/CPDN%20-%20S%C3%A9n%C3%A9gal.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2015	Schéma directeur d'aménagement et de développement territorial de la zone Dakar- Thiès - Mbour	<a href="http://www.anat.sn/triangle-dtm/images/TelechargerLeSchema.pdf">http://www.anat.sn/triangle-dtm/images/TelechargerLeSchema.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	horizon 2022	Aménagement du territoire & développement territorial :	<a href="http://www.anat.sn/docpdf/at.pdf">http://www.anat.sn/docpdf/at.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2014	Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS)	<a href="http://www.paris21.org/sites/default/files/Rapport-SNDS-Senegal-VF2-Juin.pdf">http://www.paris21.org/sites/default/files/Rapport-SNDS-Senegal-VF2-Juin.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2014	Code douanier	<a href="http://www.finances.gouv.sn/index.php/publications/code-des-douanes-du-senegal">http://www.finances.gouv.sn/index.php/publications/code-des-douanes-du-senegal</a>

Fonctionnement de l'État	2015	La politique de sécurité intérieure : anticipation et réduction des risques	<a href="http://www.interieur.gouv.sn/wp-content/uploads/2016/01/Rapport-dactivites-2015.pdf">http://www.interieur.gouv.sn/wp-content/uploads/2016/01/Rapport-dactivites-2015.pdf</a>
Politiques sociales	2006	Mise en place d'un régime de protection sociale agrosylvo-pastoral	<a href="http://www.hubrural.org/IMG/pdf/senegal_note_avancement_protection_sociale_ruraux_avril2006.pdf">http://www.hubrural.org/IMG/pdf/senegal_note_avancement_protection_sociale_ruraux_avril2006.pdf</a>
Politiques sociales	2008	Analyse et plan d'action contre la traite des personnes	<a href="http://www.evaw-global-database.unwomen.org/~media/files/un%20women/vaw/full%20text/africa/nap%20traite%20des%20femmes%20et%20des%20enfants%20-%202008.pdf">http://www.evaw-global-database.unwomen.org/~media/files/un%20women/vaw/full%20text/africa/nap%20traite%20des%20femmes%20et%20des%20enfants%20-%202008.pdf</a>
Politiques sociales	?	Plan d'action pour l'emploi	<a href="http://www.fonctionpublique.gouv.sn/phocadownload/plan_action_emploi.pdf">http://www.fonctionpublique.gouv.sn/phocadownload/plan_action_emploi.pdf</a>
Politiques sociales	2010	Genre et sécurité au Sénégal	<a href="https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=1&amp;ved=0ahUKEwiLjMy616nNAhVID8AKHa1SA8QQFggeMAA&amp;url=http%3A%2F%2Fwww.dcaf.ch%2Fcontent%2Fdownload%2F35782%2F526781%2Ffile%2FGenre%2520et%2520s%25C3%25A9curit%25C3%25A9%2520au%2520S%25C3%25A9n%25C3%25A9gal%2520FINAL.pdf&amp;usg=AFQjCNHODa0A2hS2KAe7gQqk9zLooKn3EQ">https://www.google.fr/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=1&amp;ved=0ahUKEwiLjMy616nNAhVID8AKHa1SA8QQFggeMAA&amp;url=http%3A%2F%2Fwww.dcaf.ch%2Fcontent%2Fdownload%2F35782%2F526781%2Ffile%2FGenre%2520et%2520s%25C3%25A9curit%25C3%25A9%2520au%2520S%25C3%25A9n%25C3%25A9gal%2520FINAL.pdf&amp;usg=AFQjCNHODa0A2hS2KAe7gQqk9zLooKn3EQ</a>
Politiques sociales	2012	Promotion de l'emploi des jeunes intégrant la variable migratoire	<a href="http://www.undp.org/content/dam/senegal/docs/undp-sn-PROGRAMME%20CONJOINT%20EMPLOI%20PROMOTION%20DES%20JEUNES.pdf">http://www.undp.org/content/dam/senegal/docs/undp-sn-PROGRAMME%20CONJOINT%20EMPLOI%20PROMOTION%20DES%20JEUNES.pdf</a>
Politiques sociales	2012	Programme ILO-gov promotion travail décent	<a href="http://www.ilo.org/public/english/bureau/program/dwcp/download/senegal.pdf">http://www.ilo.org/public/english/bureau/program/dwcp/download/senegal.pdf</a>
Politiques sociales	2015	Stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre	<a href="https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/MONOGRAPH/94906/111540/F-456454307/SEN-94906.pdf">https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/MONOGRAPH/94906/111540/F-456454307/SEN-94906.pdf</a>
Politiques sociales	2014	projet protection enfants des migrants	<a href="http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Migration/GA69thSession/Senegal.pdf">http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Migration/GA69thSession/Senegal.pdf</a>
Politiques sociales	2013	Extension couverture médicale 2013-2017	<a href="http://p4h-network.net/wp-content/uploads/2013/03/2013_03_Ministere_Sante_Senegal-">http://p4h-network.net/wp-content/uploads/2013/03/2013_03_Ministere_Sante_Senegal-</a>

			<a href="#">Plan strategique dvpt CMU 2013-2017.pdf</a>
Politiques sociales	2009	Projet de réforme de l'assurance maladie obligatoire	<a href="http://www.fonctionpublique.gouv.sn/phocadownload/icamo/ipp.pdf">http://www.fonctionpublique.gouv.sn/phocadownload/icamo/ipp.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2006	Document de Stratégie pour la croissance et la Réduction de la Pauvreté 2006-2010	<a href="http://www.dpee.sn/IMG/pdf/119_75_DSRP_II.pdf">http://www.dpee.sn/IMG/pdf/119_75_DSRP_II.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2002	Poverty reduction strategy paper	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/PRSP/Senegal%20PRSP%20English.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/PRSP/Senegal%20PRSP%20English.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2005	Poverty reduction strategy paper, progress report	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/PRSP/Senegal%20PRSP%20Second%20Annual%20Progress%20Report%202005.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/PRSP/Senegal%20PRSP%20Second%20Annual%20Progress%20Report%202005.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2006	Poverty reduction strategy paper	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal_PRSP_2006.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal_PRSP_2006.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2013	Stratégie nationale de développement économique et social (SNDES)	<a href="http://www.gouv.sn/IMG/pdf/SNDES_2013-2017_-_version_finale_-_08_novembre_2012.pdf">http://www.gouv.sn/IMG/pdf/SNDES_2013-2017_-_version_finale_-_08_novembre_2012.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2013	SNDES 2013-2017 Stratégie nationale de Développement Economique et Social	<a href="https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2013/cr13194f.pdf">https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2013/cr13194f.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2014	Plan Sénégal émergent : plan d'actions prioritaires	<a href="http://www.gouv.sn/IMG/pdf/PAP_2014-2018_du_PSE_version_definitive_comments_et_ANNEXES.pdf">http://www.gouv.sn/IMG/pdf/PAP_2014-2018_du_PSE_version_definitive_comments_et_ANNEXES.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2014	Plan Sénégal Emergent (PSE)	<a href="http://www.gouv.sn/IMG/pdf/PSE.pdf">http://www.gouv.sn/IMG/pdf/PSE.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2015	Programme triennal d'investissements publics (PTIP) 2015 - 2017	<a href="http://www.gouv.sn/IMG/pdf/PTIP_2015_2017.pdf">http://www.gouv.sn/IMG/pdf/PTIP_2015_2017.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2015	Stratégie de croissance accélérée (SCA)	<a href="http://cooperationdecentralisee.com/IMG/pdf/SCA.pdf">http://cooperationdecentralisee.com/IMG/pdf/SCA.pdf</a>
Santé	Actuel	Programme de renforcement des systèmes régionaux de	<a href="http://www.gouv.sn/Programme-de-renforcement-des.html">http://www.gouv.sn/Programme-de-renforcement-des.html</a>

		surveillance de maladies (PRSRSM)	
Santé	2009	rapport réunion conseil lutte SIDA	<a href="http://www.gouv.sn/IMG/pdf/cim_5_eme_Reunion_CNLS2009.pdf">http://www.gouv.sn/IMG/pdf/cim_5_eme_Reunion_CNLS2009.pdf</a>
Santé	2011	Stratégie lutte trypanosomiase (maladies tropicales négligées)	<a href="http://www.ntdenvision.org/sites/default/files/docs/12-06_senegal_plan_directeur_mtn.pdf">http://www.ntdenvision.org/sites/default/files/docs/12-06_senegal_plan_directeur_mtn.pdf</a>
Santé	2012	Global Agriculture and Food Security Program (GAFSP)	<a href="http://www.gafspfund.org/sites/gafspfund.org/files/Documents/SENEGAL%20GAFSP%20Proposal%20-%20English%20version%20-%20march%202012.docx">http://www.gafspfund.org/sites/gafspfund.org/files/Documents/SENEGAL%20GAFSP%20Proposal%20-%20English%20version%20-%20march%202012.docx</a>
Sante	2012	Plan stratégique santé de la reproduction	<a href="http://www.unfpa.org/sites/default/files/admin-resource/Senegal%20Plan%20for%20maternal%20newborn%20and%20family%20planning%202010%20French.pdf">http://www.unfpa.org/sites/default/files/admin-resource/Senegal%20Plan%20for%20maternal%20newborn%20and%20family%20planning%202010%20French.pdf</a>
Santé	2013	Plan stratégique national SIDA	<a href="http://apf.francophonie.org/IMG/pdf/2013_10_vih_dakar_senegalstrategie.pdf">http://apf.francophonie.org/IMG/pdf/2013_10_vih_dakar_senegalstrategie.pdf</a>
Sante	2014	Programme national de lutte contre le paludisme	<a href="http://www.pnlp.sn/telechargements/Documents-strategiques/PNLP_CADRE_STRATEGIQUE.pdf">http://www.pnlp.sn/telechargements/Documents-strategiques/PNLP_CADRE_STRATEGIQUE.pdf</a>
Santé	2015	Programme de renforcement de la nutrition, liste documents	<a href="http://www.banquemondiale.org/projects/P097181/nutrition-enhancement-program-ii?lang=fr">http://www.banquemondiale.org/projects/P097181/nutrition-enhancement-program-ii?lang=fr</a>
Sécurité	2009	Loi : Lutte contre le financement du terrorisme	<a href="http://droit-afrique.com/upload/doc/senegal/Senegal-Loi-2009-16-financement-terrorisme.pdf">http://droit-afrique.com/upload/doc/senegal/Senegal-Loi-2009-16-financement-terrorisme.pdf</a>
TICs	2007	Faire des activités TICs et téléservices le moteur de l'économie sénégalaise	<a href="http://www.cepod.gouv.sn/sites/default/files/Faire%20des%20TIC%20et%20T%C3%A9l%C3%A9services%20le%20moteur%20de%20l'%C3%A9conomie%20S%C3%A9n%C3%A9gal.pdf">http://www.cepod.gouv.sn/sites/default/files/Faire%20des%20TIC%20et%20T%C3%A9l%C3%A9services%20le%20moteur%20de%20l'%C3%A9conomie%20S%C3%A9n%C3%A9gal.pdf</a>
TICs	2014	Projet Dakar ville numérique	<a href="http://www.klink.or.kr/uploads/apply/2015/05/1430895009361.pdf">http://www.klink.or.kr/uploads/apply/2015/05/1430895009361.pdf</a>

**TCHAD**

Agriculture	2013	Etude sur la production et la et commerce de semences en zone CEMAC, Tchad, État des lieux du sous secteur semencier	<a href="http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/140128009-ETUDE-SUR-%C2%AB-LA-PRODUCTION-ET-LE-COMMERCE-DE-SEMENCES-%C2%BB-EN-ZONE-CEMAC-PAYS-TCHAD-ETAT-DES-LIEUX-DU-SOUS-SECTEUR-SEMENCIER.pdf">http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/140128009-ETUDE-SUR-%C2%AB-LA-PRODUCTION-ET-LE-COMMERCE-DE-SEMENCES-%C2%BB-EN-ZONE-CEMAC-PAYS-TCHAD-ETAT-DES-LIEUX-DU-SOUS-SECTEUR-SEMENCIER.pdf</a>
Agriculture	2005	Schéma directeur agricole (2006-2015) et plan d'actions	<a href="http://faolex.fao.org/docs/pdf/cha147244.pdf">http://faolex.fao.org/docs/pdf/cha147244.pdf</a>
Cadre	actuel	Site répertoriant les politiques sectorielles en cours	<a href="http://dev.tchadotheque.org/">http://dev.tchadotheque.org/</a>
Cadre	2014	Cadre d'assistance au développement	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Chad/Chad UNDAF 2014 2015.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Chad/Chad UNDAF 2014 2015.pdf</a>
Cadre	2013	Plan national de développement	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/page-1-a-15-du-pnd.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/page-1-a-15-du-pnd.pdf</a>
Développement rural	2009	Projet de développement rural de la préfecture du lac	<a href="http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Evaluation-Reports-Shared-With-OPEV/Chad.The.Lac.Prefecture.Rural.Development.Project.FR.pdf">http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Evaluation-Reports-Shared-With-OPEV/Chad.The.Lac.Prefecture.Rural.Development.Project.FR.pdf</a>
Développement rural	2011	Note prospective sur les enjeux du développement rural au Tchad	<a href="http://www.afd.fr/webdav/shared/PORAILS/PAYS/TCHAD/PDF/Etude%20M agrin.pdf">http://www.afd.fr/webdav/shared/PORAILS/PAYS/TCHAD/PDF/Etude%20M agrin.pdf</a>
Développement rural	2013	Bulletin FAO	<a href="http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/Bulletin FAO N18 Juil-Sept.pdf">http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/Bulletin FAO N18 Juil-Sept.pdf</a>
Développement rural	2011	Potentialités et contraintes de développement rural dans les régions du Tchad central, oriental et méridional	<a href="http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2012/06/06/000020953_20120606120558/Rendered/PDF/692610FRENCH0E0rategy0Support0Final.pdf">http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2012/06/06/000020953_20120606120558/Rendered/PDF/692610FRENCH0E0rategy0Support0Final.pdf</a>
Développement rural		Renforcer le développement rural	<a href="http://www.tchad-one-un.org/images/FactSheets/fr/ONU%20Tchad-%20Renforcer%20le%20Developpement%20Rural.pdf">http://www.tchad-one-un.org/images/FactSheets/fr/ONU%20Tchad-%20Renforcer%20le%20Developpement%20Rural.pdf</a>

Eau	2013	Schéma directeur eau potable et assainissement	<a href="http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/139975719-Document-Principal-Sche%CC%81ma-Directeur-de-l%E2%80%99Eau-et-de-l%E2%80%99Assainissement-SDEA-Avril-2003.pdf">http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/139975719-Document-Principal-Sche%CC%81ma-Directeur-de-l%E2%80%99Eau-et-de-l%E2%80%99Assainissement-SDEA-Avril-2003.pdf</a>
Education	2011	Programme minimal d'alphabétisation	<a href="http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/139969361-Programme-Minimal-d%E2%80%99Alphabetisation-Republique-du-Tchad-Novembre-2011.pdf">http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/139969361-Programme-Minimal-d%E2%80%99Alphabetisation-Republique-du-Tchad-Novembre-2011.pdf</a>
Education	2011	Programme éducation de base non formelle au Tchad	<a href="http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/139973847-Programme-re%CC%81actualise%CC%81-de-l%E2%80%99Education-de-base-non-formelle-Republique-du-Tchad-Novembre-2011.pdf">http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/139973847-Programme-re%CC%81actualise%CC%81-de-l%E2%80%99Education-de-base-non-formelle-Republique-du-Tchad-Novembre-2011.pdf</a>
Education	2012	Principaux Eléments de diagnostic du secteur de l'éducation au Tchad	<a href="http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/141595077-PRINCIPAUX-ELEMENTS-DE-DIAGNOSTIC-DU-SECTEUR-DE-L%E2%80%99EDUCATION-AU-TCHAD-Mars-2012.pdf">http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/141595077-PRINCIPAUX-ELEMENTS-DE-DIAGNOSTIC-DU-SECTEUR-DE-L%E2%80%99EDUCATION-AU-TCHAD-Mars-2012.pdf</a>
Education	2013	Diagnostic secteur éducatif	<a href="http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/141595077-PRINCIPAUX-ELEMENTS-DE-DIAGNOSTIC-DU-SECTEUR-DE-L%E2%80%99EDUCATION-AU-TCHAD-Mars-2012.pdf">http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/141595077-PRINCIPAUX-ELEMENTS-DE-DIAGNOSTIC-DU-SECTEUR-DE-L%E2%80%99EDUCATION-AU-TCHAD-Mars-2012.pdf</a>
Education	2013	Détermination des taux d'inscription et de scolarisation des élèves dans la zone sahélienne au Tchad	<a href="http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/139755405-DETERMINATION-DES-TAUX-D%E2%80%99INSCRIPTION-ET-DE-SCOLARISATION-DES-ELEVES-DANS-LA-ZONE-SAHELIEENNE-AU-TCHAD-Juliet-2007.pdf">http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/139755405-DETERMINATION-DES-TAUX-D%E2%80%99INSCRIPTION-ET-DE-SCOLARISATION-DES-ELEVES-DANS-LA-ZONE-SAHELIEENNE-AU-TCHAD-Juliet-2007.pdf</a>
Education	2013	Revitalisation éducation de base	<a href="http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/141595821-PROJET-DE-REVITALISATION-DE-L%E2%80%99EDUCATION-DE-BASE-DU-TCHAD-PREBAT-SOUMIS-AU-FONDS-DU-PARTENARIAT-MONDIAL-POUR-L%E2%80%99EDUCATION.pdf">http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/141595821-PROJET-DE-REVITALISATION-DE-L%E2%80%99EDUCATION-DE-BASE-DU-TCHAD-PREBAT-SOUMIS-AU-FONDS-DU-PARTENARIAT-MONDIAL-POUR-L%E2%80%99EDUCATION.pdf</a>
Environnement	2012	Stratégie de développement et plan d'action pour la promotion de la	<a href="http://www.fao.org/docrep/016/i2850fwp5/i2850fwp5.pdf">http://www.fao.org/docrep/016/i2850fwp5/i2850fwp5.pdf</a>

		foresterie urbaine et périurbaine de la ville de N'Djaména, Tchad	
Environnement	2014	5 <sup>ème</sup> Rapport National sur la biodiversité	<a href="https://www.cbd.int/doc/world/td/td-nr-05-fr.pdf">https://www.cbd.int/doc/world/td/td-nr-05-fr.pdf</a>
Fonctionnement de l'État	2011	Projet aménagement urbain	<a href="http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2011/04/27/000020953_20110427144740/Original/E27600FRENCH0AFR1ESMF1P123501.docx">http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2011/04/27/000020953_20110427144740/Original/E27600FRENCH0AFR1ESMF1P123501.docx</a>
Fonctionnement de l'État	2016	Tchad : entre ambitions et fragilités	<a href="http://www.crisisgroup.org/~media/Files/africa/central-africa/chad/233-tchad-entre-ambitions-et-fragilites.pdf">http://www.crisisgroup.org/~media/Files/africa/central-africa/chad/233-tchad-entre-ambitions-et-fragilites.pdf</a>
Politiques sociales	2006	Tchad : améliorer les conditions de vie des enfants, programme 2006-2010	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/chad ameliorer les conditions de vie des enfants programme 2006-2010.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/chad ameliorer les conditions de vie des enfants programme 2006-2010.pdf</a>
Politiques sociales	2016	Situation du marché de l'emploi au Tchad	<a href="http://unctad.org/meetings/en/Presentation/Tchad_08122016_Sidang_Teria.pdf">http://unctad.org/meetings/en/Presentation/Tchad_08122016_Sidang_Teria.pdf</a>
Réduction de la pauvreté	2008	Cadre stratégique de réduction de la pauvreté	<a href="http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Chad/Chad_PRSP2008.pdf">http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Chad/Chad_PRSP2008.pdf</a>
Santé	2005	Child Survival and Development Strategy	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/chad accelerated child survival and development strategy 2005 .pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/chad accelerated child survival and development strategy 2005 .pdf</a>
Santé	2007	Plan national de santé 2007-2015	<a href="http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/141126704-POLITIQUE-NATIONALE-DE-SANTE-2007-%E2%80%932015-Septembre-2007.pdf">http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/141126704-POLITIQUE-NATIONALE-DE-SANTE-2007-%E2%80%932015-Septembre-2007.pdf</a>
Santé	2008	Plan national de développement sanitaire, Tome 2, Programmation – Suivi et évaluation	<a href="http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/139933279-PLAN-NATIONAL-DE-DEVELOPPEMENT-SANITAIRE-DU-TCHAD-2009-2012-TOME-2-PROGRAMMATION-SUIVI-ET-EVALUATION-October-2008.pdf">http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/139933279-PLAN-NATIONAL-DE-DEVELOPPEMENT-SANITAIRE-DU-TCHAD-2009-2012-TOME-2-PROGRAMMATION-SUIVI-ET-EVALUATION-October-2008.pdf</a>
Santé	2013	Cadre d'accélération des OMD	<a href="http://www.td.undp.org/content/dam/chad/docs/UN-TD-maf-OMD-2013.pdf">http://www.td.undp.org/content/dam/chad/docs/UN-TD-maf-OMD-2013.pdf</a>
Santé	2013	Plan national vaccination	<a href="http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/141126864-PLAN-PLURI-">http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/141126864-PLAN-PLURI-</a>

			<a href="#">ANNUEL-COMPLET-DU-PROGRAMME-ELARGI-DE-VACCINATION-DU-TCHAD-2013-2017.pdf</a>
Santé	2013	Plan national de développement sanitaire (update)	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/plan_national_de_developpement_sanitaire_ii_2013-2015.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/plan_national_de_developpement_sanitaire_ii_2013-2015.pdf</a>
Santé	2013	Plan national de vaccination	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/ppac_2013-2017_21_06_2012_vs_finale1.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/ppac_2013-2017_21_06_2012_vs_finale1.pdf</a>
Santé	2010	Développement des ressources humaines en santé	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/chad_hrhplan_2011-2020_draft_fr.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/chad_hrhplan_2011-2020_draft_fr.pdf</a>
Santé	2008	Feuille de route mortalité maternelle	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/tchad_mch_roadmaps_2008_2015.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/tchad_mch_roadmaps_2008_2015.pdf</a>
Santé	2007	Cadre National de Lutte contre le VIH/Sida et les IST 2007-2011	<a href="http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/hiv_plan_chad.pdf">http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Chad/hiv_plan_chad.pdf</a>

## 10.2 SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES CITEES DANS LES FICHES VARIABLES

### 10.2.1 ACTIVITES PRODUCTIVES

- AFRIQUE ECONOMIE (2016), 'Une première usine de transformation alimentaire Dangote au Nigeria ', 11 mai: <http://economie.economie-afrique.com/economie/nigeria-usine-transformation-tomates-dangote/>
- ANSD (2013), *Enquête nationale sur le secteur informel au Sénégal*, Rapport final, novembre : <http://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport-final-ENSIS.pdf>
- BANQUE MONDIALE, COMMISSION EUROPEENNE, FMI, OCDE et NATIONS UNIES (2008), *Système de comptabilité nationale 2008* : <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/SNA2008FR.pdf>
- BANQUE MONDIALE, *Mauritanie, Données*, Site interactif : <http://donnees.banquemondiale.org/pays/mauritanie>

- BANQUE MONDIALE (2017), *Mauritanie – Vue d'ensemble* : <http://www.banquemondiale.org/fr/country/mauritania/overview>
- BLOG BURKINA FASO (Non daté), 'Fabrication du beurre de karité et ses impacts sur les femmes', <http://www.burkina-faso.ca/fabrication-du-beurre-de-karite-au-burkina-faso-et-ses-impacts-sur-les-femmes/>
- BOST François (2011), 'Les zones franches sont-elles utiles au développement ?', *Enjeux ouest africains*, n°4, novembre : <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/49815538.pdf>
- CHEVASSUS-AU-LOUIS Bernard *et al.* (2009), *Evaluation économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes*, Rapport du Conseil d'Analyse Economique, Paris. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000203.pdf>
- CORDEN Max and NEARY Peter J., « Booming sector and deindustrialisation in a Small open economy », *Economic Journal*, vol. 92, décembre 1982, pp. 825-848
- DALI Slim (2015), « Nigeria : première économie du continent aux ambitions contraintes », *Macroéconomie et Développement*, n°19, AFD, mai : <http://www.afd.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Macrodev/19-Macrodev.pdf>
- DALI Slim (2015), « Nigeria : une croissance non inclusive ? », *Jeune Afrique*, 1<sup>er</sup> mai : <http://www.jeuneafrique.com/230951/economie/slim-dali-nigeria-une-croissance-non-inclusiveng/>
- FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA (2015), National bureau of Statistics : <file:///Users/ThierryHommel/Downloads/2015%20gdp%20formal%20and%20informal%20sector%20split.pdf>
- FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA (2016), Nigeria Gross Domestic Product Report, National Bureau of Statistics : <file:///Users/ThierryHommel/Downloads/NBS%20GDP%20Q4%202016%20FULL%20REPORT-min.pdf>
- FMI (2015), *Mali : questions générales*, Rapport du FMI n°15/340
- GÄNSLER Katrin (2017) : « Nigeria : Land Conflict Sharpened By Religious Divisions », *Deutsche Welle*, 17 février : <http://www.dw.com/en/nigerian-land-conflict-sharpened-by-religious-divisions/a-37527274>
- GUENGANT Jean-Pierre (Dir.) (2013), *Population, développement et dividende démographique au Tchad, Replacer la population au centre des trajectoires de*

développement, Rapport, mars :

[http://www.afd.fr/webdav/shared/PORTAILS/PAYS/TCHAD/PDF/Population\\_D%C3%A9veloppement%20et%20Dividende%20D%C3%A9mographique%20au%20Tchad.pdf](http://www.afd.fr/webdav/shared/PORTAILS/PAYS/TCHAD/PDF/Population_D%C3%A9veloppement%20et%20Dividende%20D%C3%A9mographique%20au%20Tchad.pdf)

- LE MONDE AFRIQUE (2016), « La crise au Nigeria n'est pas seulement conjoncturelle », Entretien avec Slim Dali, 6 septembre : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/06/la-crise-au-nigeria-n-est-pas-seulement-conjoncturelle\\_4993555\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/06/la-crise-au-nigeria-n-est-pas-seulement-conjoncturelle_4993555_3212.html)
- MINE Youssoufa (2016), « Le coût exorbitant de l'énergie freine la croissance sénégalaise », *seneweb*, 30 septembre : [http://www.seneweb.com/news/Economie/le-cout-exorbitant-de-l-energie-fr\\_n\\_194495.html](http://www.seneweb.com/news/Economie/le-cout-exorbitant-de-l-energie-fr_n_194495.html)
- INVESTIR AU SENEGAL, Site internet : <http://investinsenegal.com/Zone-Economique-Speciale-Integree,202.html>
- OCDE (2011), *Vers une croissance verte, Résumé à l'intention des décideurs*, Rapport, mai : <https://www.oecd.org/fr/croissanceverte/48537006.pdf>
- OIT (2013), *Mesurer l'informalité: Manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel*, Genève : [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_222982.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_222982.pdf)
- PNUE (2011), *Vers une économie verte. Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté*, Rapport : [https://www.unep.org/greeneconomy/sites/unep.org.greeneconomy/files/fiel d/image/final\\_ger\\_french.pdf](https://www.unep.org/greeneconomy/sites/unep.org.greeneconomy/files/fiel d/image/final_ger_french.pdf)
- PORTAIL POUR LE DEVELOPPEMENT AU BURKINA (2016), 'Economie du Burkina', 31 janvier : <http://www.burkina-ntic.net/spip.php?article334>
- REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE (2012) : *Plan national de développement 2012-2015*
- REPUBLIQUE DU NIGER (2012), *Plan de développement économique et social du Niger*, Ministère du Plan, de l'aménagement du territoire et du développement Communautaire
- REPUBLIQUE DU SENEGAL (2014), *Plan Sénégal Emergent* : [http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/planning\\_cycle\\_repository/senegal/plan\\_senegal\\_emergent\\_vp.pdf](http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/planning_cycle_repository/senegal/plan_senegal_emergent_vp.pdf)
- REPUBLIQUE DU TCHAD (2015), Agence nationale des investissements et des exportations : <http://www.anie-tchad.com/fr/article/leconomie-au-tchad>

- RFI (2015), 'La Côte-d'Ivoire inaugure sa première usine de transformation de cacao', 19 mai : <http://www.rfi.fr/afrique/20150519-producteur-beurre-cacao-cote-ivoire-chocolat-feve-cemoi>
- SENENEWS (2016), 'HDCS : vers la modernisation du secteur informel', 18 octobre : [https://www.senenews.com/2016/10/18/hcds-vers-la-modernisation-du-secteur-informel\\_169186.html](https://www.senenews.com/2016/10/18/hcds-vers-la-modernisation-du-secteur-informel_169186.html)
- SLIM Dali (2015), 'Nigeria : première économie du continent aux ambitions contraintes', *Macroéconomie et Développement*, n°19, AFD, mai : <http://www.afd.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Macrodev/19-Macrodev.pdf>
- SONOGO Khadydiatou (2016), 'Promotion des TIC, « Bamako incubateur » au service du génie créateur', *maliweb*, 21 novembre : <http://www.maliweb.net/art-culture/promotion-tic-bamako-incubateur-service-genie-createur-1900492.html>
- SOS SAHEL (2017), 'La récolte de l'oignon a commencé' : <http://www.sossahel.org/actu/la-recolte-de-loignon-a-commence/>
- WORLD BANK (2012), 'Inclusive green growth : the pathway to sustainable development', *Main Report*. Washington, DC : [http://siteresources.worldbank.org/EXTSDNET/Resources/Inclusive\\_Green\\_Growth\\_May\\_2012.pdf](http://siteresources.worldbank.org/EXTSDNET/Resources/Inclusive_Green_Growth_May_2012.pdf)

### 10.2.2 DEMOGRAPHIE

- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (2012), *Burkina Faso : document de stratégie pays*, mai. Téléchargement sur : <https://www.afdb.org/fr/consultations/closed-consultations/burkina-faso-country-strategy-paper-2012-2016/>
- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (2013), *République fédérale du Nigeria, Document de stratégie pays 2013-2017* : <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/2013-2017%20-%20Nigeria%20-%20Document%20de%20strat%C3%A9gie%20pays.pdf>
- BANQUE MONDIALE (2013), 'Les pays en développement devraient mettre à profit l'urbanisation pour réaliser les OMD, indique un rapport du FMI et de la Banque mondiale', *Communiqué de presse*, 17 avril : <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2013/04/17/developing-countries-need-to-harness-urbanization-to-achieve-mdgs-imf-world-bank-report>

- BANQUE MONDIALE (2014), *Mauritanie : les ressources naturelles au service d'un avenir durable*, Document de travail, Avril : <http://documents.worldbank.org/curated/en/799611468056370500/pdf/wps6887FRENCH.pdf>
- EUROPEAN UNION (2011) *Strategy for Security and Development in the Sahel*, External Action Service: [http://eeas.europa.eu/archives/docs/africa/docs/sahel\\_strategy\\_en.pdf](http://eeas.europa.eu/archives/docs/africa/docs/sahel_strategy_en.pdf)
- FMI (2011), *Mali : Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, Rapport d'avancement 2010*, Rapport du FMI n°11/372 : téléchargement.
- FMI (2013), *République Islamique de Mauritanie : cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*, Rapport du FMI n°13/189, juin : téléchargement
- FMI (2013), *Niger : document stratégique pour la réduction de la pauvreté*, Rapport du FMI n°13/105F, juin : téléchargement.
- GARENNE Michel (2016), 'La pression de la population dans les Pays Sahéliens Francophones : Analyse des estimations et projections de population 1950-2100', *Ferdi working paper development policies* 168, octobre : [http://www.ferdi.fr/sites/www.ferdi.fr/files/publication/fichiers/p168\\_ferdi\\_michel\\_garenne.pdf](http://www.ferdi.fr/sites/www.ferdi.fr/files/publication/fichiers/p168_ferdi_michel_garenne.pdf)
- INSTITUT D'ETUDES DE SECURITE (2014), *Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité*, n°58, mai.
- ISSUE (2014), *Re-Mapping the Sahel : transnational security challenges and international responses*, Report n°19, June : [http://www.iss.europa.eu/uploads/media/Report\\_19\\_Sahel.pdf](http://www.iss.europa.eu/uploads/media/Report_19_Sahel.pdf)
- JERVEN Morten (2013), *Poor numbers. How we are misled by African development statistics and what to do about it*, Ithaca and London, Cornell University Press, 187 p.
- MAY John F. et GUENGANT Jean-Pierre (2014), 'Les défis démographiques des pays sahéliens', *Etudes*, n°4206, juin, pp. 19-30. [http://sahelresearch.africa.ufl.edu/files/Sahel\\_ETVDES\\_juin-May-2.pdf](http://sahelresearch.africa.ufl.edu/files/Sahel_ETVDES_juin-May-2.pdf)
- OCHA (2014), *Strategic Response Plan, Sahel Region*, janvier : [https://docs.unocha.org/sites/dms/CAP/SRP\\_2014-2016\\_Sahel\\_FR.docx](https://docs.unocha.org/sites/dms/CAP/SRP_2014-2016_Sahel_FR.docx)
- PNUD (2014), *Cadre d'appui du PNUD, à la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel : pour un développement humain durable et inclusif* : téléchargement <file:///Users/ThierryHommel/Downloads/RBA-sahel-strategy-FR.pdf>

- REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE (2014), *Recensement général de la population et de l'habitat, Résultats Globaux* :  
<http://www.ins.ci/n/RESULTATS%20GLOBAUX.pdf>
- REPUBLIQUE DU MALI et OCDE, *Conférence internationale pour la relance économique et le développement du Mali (2012), Mali : vers une stratégie nationale de développement multisectorielle, participative et territorialisée*, Document de séance n°8 :  
[https://www.oecd.org/fr/cad/RD8%20full%20FRENCH%20\(with%20cover\).pdf](https://www.oecd.org/fr/cad/RD8%20full%20FRENCH%20(with%20cover).pdf)
- REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE (2015), *Profil de la pauvreté en Mauritanie - 2014*, Office national de la statistique, août :  
<http://www.ons.mr/images/Archive/images/EPCV/PROFIL%20DE%20LA%20PAUVRETE%20EN%20MAURITANIE%202014.pdf>
- REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE (2015), *Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH)*, Office national de la statistique, Avril :  
Téléchargeable sur <http://www.ons.mr/index.php/publications/operations-statistiques/16-rgph-2013>
- REPUBLIQUE DU SENEGAL (2013), *Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence (PAQUET)*, Secteur éducation-formation 2013-2025 : <http://www.gouv.sn/IMG/pdf/PAQUETEF.pdf>
- REPUBLIQUE DU SENEGAL (2015), *Rapport définitif RGPAE 2013*, Agence nationale de la statistique et de la démographie :  
<http://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport-definitif-RGPAE2013.pdf>
- REPUBLIQUE DU TCHAD (2013), *Plan National de développement 2013-2015*, Ministère du Plan, de l'Economie et de la coopération internationale, avril :  
[http://www.cabri-sbo.org/uploads/files/Documents/chad\\_2013\\_planning\\_external\\_national\\_plan\\_author\\_region\\_french\\_.pdf](http://www.cabri-sbo.org/uploads/files/Documents/chad_2013_planning_external_national_plan_author_region_french_.pdf)
- RFI (2016), 'La Côte-d'Ivoire entame un recensement des réfugiés présents sur son sol', 23 novembre : <http://www.rfi.fr/afrique/20161123-cote-ivoire-recensement-refugies-migrations>
- SECRETARIAT DU CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (2013), Forum du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest : l'avenir des espaces saharo-sahéliens vu d'une perspective trans-régionale, novembre :  
[https://www.oecd.org/fr/sites/semainedusaheltdelafriquedelouest2013/FR-Booklet\\_Web\\_0511.pdf](https://www.oecd.org/fr/sites/semainedusaheltdelafriquedelouest2013/FR-Booklet_Web_0511.pdf)
- SECRETARIAT DU CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (2015), *Lettre d'information du Club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest*, n°42 :  
[http://www.oecd.org/fr/csao/publications/SWAC%20newsletter-June2015\\_FR.pdf](http://www.oecd.org/fr/csao/publications/SWAC%20newsletter-June2015_FR.pdf)

- SENENEWS (2013), 'Les bouillons commercialisés au Sénégal contiennent tout ce qui est contre indiqué pour les maladies cardiovasculaires', 14 juillet : [http://www.seneweb.com/news/Sante/dr-aliou-ba-ldquo-les-bouillons-commercialises-au-senegal-contiennent-tout-ce-qui-est-contre-indique-pour-les-maladies-card\\_n\\_100455.html](http://www.seneweb.com/news/Sante/dr-aliou-ba-ldquo-les-bouillons-commercialises-au-senegal-contiennent-tout-ce-qui-est-contre-indique-pour-les-maladies-card_n_100455.html)
- SHEKAR Meera (2014), 'In the Sahel, Accelerating the Demographic Dividende', Investing in health News and Views in Healthy development, 7 novembre : <http://blogs.worldbank.org/health/sahel-accelerating-demographic-dividend>
- TISSERON André (2015), 'G5 Sahel : une simple organisation de plus ?', *Groupe de recherche sur la paix et la sécurité, Eclairage* : [http://www.grip.org/sites/grip.org/files/BREVES/2015/EC\\_2015-03-25\\_FR\\_A-TISSERON.pdf](http://www.grip.org/sites/grip.org/files/BREVES/2015/EC_2015-03-25_FR_A-TISSERON.pdf)
- TRAORE Tié (2015), 'Ecole ivoirienne : Le rapport d'État 2015 dépeint les failles du système', *linfodrome*, 2 juillet : <http://www.linfodrome.com/societe-culture/21820-ecole-ivoirienne-le-rapport-d-etat-2015-depeint-les-failles-du-systeme>
- UNITED NATIONS (2014), *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, New York : <https://esa.un.org/unpd/wup/>
- UNITED NATIONS (2015), *World Population Prospects: The 2015 Revision*, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, New York : [https://esa.un.org/unpd/wpp/publications/files/key\\_findings\\_wpp\\_2015.pdf](https://esa.un.org/unpd/wpp/publications/files/key_findings_wpp_2015.pdf)
- UNION AFRICAINE (2014), *1<sup>er</sup> sommet des pays participant au processus de Nouakchott sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne, Déclaration de Nouakchott*, décembre : <http://www.peaceau.org/fr/article/declaration-de-nouakchott-du-1er-sommet-des-pays-participant-au-processus-de-nouakchott-sur-le-renforcement-de-la-cooperation-securitaire-et-l-operationnalisation-de-l-architecture-africaine-de-paix-et-de-securite-dans-la-region-sahelo-saharienne>
- UNION AFRICAINE (2014), *Stratégie de l'Union Africaine pour la région du Sahel*, Conseil de Paix et de Sécurité, Août : <http://www.peaceau.org/uploads/cua.cps.449.strategie-de-l-ua-pour-le-sahel-11-aout-2014.pdf>
- USAID (2012), *Sahel JPC Strategic Plan : Reducing Risks, Building Resilience and Facilitating Economic Growth* : [http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/pdacy199.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/pdacy199.pdf)

### 10.2.3 IDENTITES

- AIDARA Cheikh (2015), 'Entrepreneuriat au féminin : un secteur embryonnaire en Mauritanie', 21 avril : <http://www.kassataya.com/economie/16585-entrepreneuriat-feminin-un-secteur-embryonnaire-en-mauritanie>
- AMARA Mohamed. (2015), *Le Mali rêvé*, Essai, Paris, Point de vue, l'Harmattan, 132 p.
- ANONYME (2016), 'Ajournement du procès d'un chef religieux critique des confréries au Sénégal', 11 octobre, <http://www.voaafrique.com>
- BAYART Jean-François (1989), *L'État en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayard, Collection L'espace du politique, 489 p.
- CHEYLAN Michaël et TOUAZI François-Aïssa (2014), 'Afrique - Pays du Golfe : le grand réveil ?', Le Point Afrique, [http://afrique.lepoint.fr/economie/afrique-pays-du-golfe-le-grand-reveil-13-10-2014-1871797\\_2258.php](http://afrique.lepoint.fr/economie/afrique-pays-du-golfe-le-grand-reveil-13-10-2014-1871797_2258.php)
- CIA (2017), The World Factbook, <https://www.cia.gov/library/publications/download/>
- CLUB DU MILLENAIRE (Non daté), 'Le développement des mouvements pentecôtistes en Afrique de l'ouest', [http://sd-1.archive-host.com/membres/up/52015156361831095/Club\\_du\\_Millenaire\\_-\\_Le\\_developpement\\_des\\_mouvements\\_evangelistes\\_en\\_Afrique\\_de\\_louest.pdf](http://sd-1.archive-host.com/membres/up/52015156361831095/Club_du_Millenaire_-_Le_developpement_des_mouvements_evangelistes_en_Afrique_de_louest.pdf)
- DUMONT Gérard-François (2009), 'La géopolitiques des populations du sahel', *Cahier du CEREM* (Centre d'études et de recherche de l'École militaire), n° 13, décembre 2009, p. 33-46 : [https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00761709/file/J270-1222-1008-SAHEL\\_GFD\\_solo-en.pdf](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00761709/file/J270-1222-1008-SAHEL_GFD_solo-en.pdf)
- DECLARATION DE LA SOCIETE CIVILE OUEST-AFRICAINE SUR LA RESILIENCE EN AFRIQUE DE L'OUEST (2015), *Séminaire - Mise en débat de la résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest et d'AGIR Points de vue de la société civile ouest-africaine et européenne*, 28 octobre : <http://www.cncd.be/IMG/pdf/declaration-des-osc-sur-la-resilience-def-fr.pdf>
- FAO, *Gender and Land Rights Database*, Accès via : <http://www.fao.org/gender-landrights-database/fr/>
- HOURANI Albert (1993), *Histoire des peuples arabes*, Paris, Seuil, Points Histoire, 732 p.
- HUSSERL Edmund (1893-1917), *Sur la phénoménologie de la conscience intime du temps* (1905), traduction de F. Pestureau, Million Jerome Eds, 384 p.

- GARRISSON François (1977), *Le pouvoir, des temps féodaux à la Révolution*, Paris, Montchrestien, Collection Précis Domat, Collection Université nouvelle.
- KEITA Amadou (2012), 'État-nation du sahel et citoyenneté a l'épreuve de la démocratie et de la mondialisation : l'exemple du Mali', *Communication au colloque "Quelles constructions politiques au Nord Mali face aux crises dans le Sahel ?"*, 19 juin : <http://www.gabrielperi.fr/%C3%A9tat-nation-du-sahel-et-citoyennet%C3%A9-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9preuve-de-la-d%C3%A9mocratie-et-de-la-mondialisation.html>
- MAGNANT Jean-Pierre (2004), 'Le droit et la coutume dans l'Afrique contemporaine', *Etudes* N°48, pp. 167-192.
- PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine (2012), 'Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? ', *Questions de recherche* n°40, Juin : <http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/gdr40.pdf>
- REPUBLIQUE DU SENEGAL (2013), *l'Acte III de la décentralisation*, Ministère de la gouvernance locale, du développement et de l'aménagement du territoire : <http://www.decentralisation.gouv.sn/?q=l%E2%80%99acte-iii-de-la-decentralisation>
- ROSTOW Walt W.(1960), *The Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto*, Cambridge University Press
- SARDAN DE Jean-Pierre Olivier (2015), 'Comment le salafisme a pu prospérer au Niger', *Marianne*, 21 janvier : <https://www.marianne.net/debattons/tribunes/comment-le-salafisme-pu-prosperer-au-niger>
- SEN Amartya K. (1993), *Éthique et économie*, ensemble d'articles traduit par S. Marnat, Paris, Presses Universitaires de France<sup>[SEP]</sup>, pp. 229-270.
- WORLD BANK (2013). *World Development Indicators 2013*, Washington, DC, October : <http://data.worldbank.org>.

#### 10.2.4 INFRASTRUCTURES

- AFRIQUE ECONOMIE, LE BLOG (2016), 'Une première usine de transformation alimentaire Dangote au Nigeria', 11 mai : <http://economie.economie-afrique.com/economie/nigeria-usine-transformation-tomates-dangote/>

- AGENOR Pierre-Richard et MORENO-DODSON Bianca (2006). 'Public infrastructure and growth: New channels and policy implications', *Policy Research Working Paper* n° 4064. Banque mondiale.
- AICD (2010), *Infrastructure en Côte-d'Ivoire : Une perspective continentale*, Rapport pays, mars.
- AICD, (2011), *Infrastructure du Burkina Faso : Une perspective continentale*, Rapport pays, mai, AICD.
- AICD (2011), *Infrastructure du Mali : Une perspective continentale*, Rapport pays, juin, AICD.
- AICD (2011) : *Mauritania interactive Infrastructure Atlas*.
- AICD (2011), *Infrastructure du Niger : Une perspective continentale*, Rapport pays, mai, AICD.
- AICD (2011), *Nigeria's Infrastructure : A Continental Perspective*, Country Report, February.
- AICD (2011), *Infrastructure du Sénégal : Une perspective continentale*, Rapport pays, juin.
- AICD (2011), *Chad : Interactive Infrastructure Atlas*.
- AKPAN Uduak (2015), 'Impact de l'amélioration de la qualité de l'infrastructure routière régionale sur le commerce intrarégional dans la CEDEAO', *Passerelles*, vol 16, n°1 : [http://www.ictsd.org/bridges-news/passerelles/news/impact-de-l'amélioration-de-la-qualité-de-l'infrastructure-routière](http://www.ictsd.org/bridges-news/passerelles/news/impact-de-l-amelioration-de-la-qualite-de-l-infrastructure-routiere)
- APIX (Non daté/actuel), Zone économique spéciale intégrée de Dakar, <HTTP://INVESTINSENEGAL.COM/ZONE-ECONOMIQUE-SPECIALE-INTEGREE,202.HTML>
- BANQUE MONDIALE (2016), *Niger – Vue d'ensemble*, dernière mise à jour, 16 mai, <http://www.banquemondiale.org/fr/country/niger/overview>
- CNUCED (2013), *Contribuer au développement des infrastructures pour promouvoir l'intégration économique: le rôle des secteurs public et privé*, Rapport, Genève, 04 mars : [http://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/cimem6d2\\_fr.pdf](http://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/cimem6d2_fr.pdf)
- BARBIER Carine., GIRAUD Pierre-Noël, RUET Joël. et ZERAH Marie-Hélène (2007), 'L'accès aux services essentiels dans les pays en développement au cœur des politiques urbaines', *Les notes de l'Iddri* n°4/2007 : [www.iddri.org/Publications/Collections/Analyses/An\\_0704\\_Services-essentiels.pdf](http://www.iddri.org/Publications/Collections/Analyses/An_0704_Services-essentiels.pdf)

- BRICERICENO Cecilia, ESTACHE Antonio and SHAFIK Nemat (2004), *Infrastructure Services in Developing Countries: Access, Quality, Costs and Policy Reform*, Report, Washington, DC : World Bank.
- CANNING David et BENNATHAN Esra (2000), "The Social Rate of Return on Infrastructure Investment." *Policy Research Working Paper 2390*, World Bank, Washington, DC.
- CHEVASSUS-AU-LOUIS Bernard *et al.* (2009), Evaluation économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes, *Rapport du Conseil d'Analyse Economique*, Paris.  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000203.pdf>
- CORDEN Max W. and NEARY Peter J., 'Booming sector and deindustrialisation in a Small open economy', *Economic Journal*, vol. 92, décembre 1982, pp. 825 - 848.
- DALI Slim (2015), 'Nigeria, première économie du continent aux ambitions contraintes', *Macroéconomie et développement*, n°19, mai :  
[www.afd.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/.../19-Macrodev.pdf](http://www.afd.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/.../19-Macrodev.pdf)
- DALI Slim (2015), 'Nigeria, une croissance non inclusive ?', *Jeune Afrique*, 1<sup>er</sup> mai, <http://www.jeuneafrique.com/230951/economie/slim-dali-nigeria-une-croissance-non-inclusiveng/>
- DALI Slim (2016), 'la crise au Nigeria n'est pas simplement conjoncturelle', *Le Monde Afrique*, 06 septembre,  
[http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/06/la-crise-au-nigeria-n-est-pas-seulement-conjoncturelle\\_4993555\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/06/la-crise-au-nigeria-n-est-pas-seulement-conjoncturelle_4993555_3212.html)
- DAOUDA Hassane (2016), 'Coupures intempestives d'électricité : Les énergies renouvelables, seule alternative crédible', *Le Sahel*, 3 juin :  
<http://news.aniamey.com/h/72987.html>
- ECREEE (2012), *Rapport de base pour la Politique en matière d'énergies renouvelables de la CEDEAO (PERC)*, Rapport final, septembre,  
[http://www.ecreee.org/sites/default/files/documents/basic\\_page/281012\\_baseline\\_report\\_fr\\_finale.pdf](http://www.ecreee.org/sites/default/files/documents/basic_page/281012_baseline_report_fr_finale.pdf)
- FAY Marianne, Toman Michale, BENITEZ Daniel and CSORDAS Stephan (2011). Infrastructure and sustainable development. In: FARDOUST Shahrokh, KIM Yongbeom and PAZ SEPULVEDA Claudia, eds. *Postcrisis Growth and Development: A Development Agenda for the G20*. World Bank: 329–382.  
[http://siteresources.worldbank.org/DEC/Resources/PCGD\\_329-382.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEC/Resources/PCGD_329-382.pdf)

- GÄNSLER Katrin (2017) : 'Nigeria : Land Conflict Sharpened By Religious Divisions', *Deutsche Welle*, 17 février : <http://www.dw.com/en/nigerian-land-conflict-sharpened-by-religious-divisions/a-37527274>
- HANLEY Steve (2017), '10,000 Nigerian Homes To Get Electricity From Solar Microgrids', *Cleantecnica*, March 2<sup>nd</sup> : <https://cleantecnica.com/2017/03/02/10000-nigerian-homes-get-electricity-solar-microgrids/>
- INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT and WORLD BANK (2016), *The Connecting to Compete 2016 Trade Logistics in the Global Economy - The Logistics Performance Index and Its Indicators*, Washigton, DC : [https://wb-lpi-media.s3.amazonaws.com/LPI\\_Report\\_2016.pdf](https://wb-lpi-media.s3.amazonaws.com/LPI_Report_2016.pdf)
- MALIWEB.NET (2016), 'Promotion des TIC, 'Bamako incubateur' au service du génie créateur', 21 novembre, <http://www.maliweb.net/art-culture/promotion-tic-bamako-incubateur-service-genie-createur-1900492.html>
- MLTC/CATRAM (2013), *Etude de marché sur les terminaux portuaires à conteneurs en Afrique de l'ouest et du centre, Rapport final*, janvier : [http://www.afd.fr/webdav/shared/ELEMENTS\\_COMMUNS/pdf/MLTC\\_CATRAM\\_etude\\_terminaux\\_conteneurs\\_Afrique\\_Ouest\\_et\\_Centre.pdf](http://www.afd.fr/webdav/shared/ELEMENTS_COMMUNS/pdf/MLTC_CATRAM_etude_terminaux_conteneurs_Afrique_Ouest_et_Centre.pdf)
- FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA (2016), *Formal and Informal Sector Split of Gross Domestic Product 2015*, Rapport, National Bureau of Statistics, June, téléchargement sur : [www.nigerianstat.gov.ng/download/403](http://www.nigerianstat.gov.ng/download/403)
- OCDE (2011), *Vers une croissance verte*, Rapport : [http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/environnement/vers-une-croissance-verte\\_9789264111332-fr#page1](http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/environnement/vers-une-croissance-verte_9789264111332-fr#page1)
- OIT (2013), *Mesurer l'informalité: Manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel*, Rapport, Genève : [www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---.../wcms\\_222982.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---.../wcms_222982.pdf)
- PNUE (2011), *Vers une économie verte. Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté*, Rapport : [http://www.unep.org/greeneconomy/sites/unep.org.greeneconomy/files/field/image/final\\_ger\\_french.pdf](http://www.unep.org/greeneconomy/sites/unep.org.greeneconomy/files/field/image/final_ger_french.pdf)
- RFI (2015), 'La Côte-d'Ivoire inaugure sa première usine de transformation de cacao', 19 mai, <http://www.rfi.fr/afrique/20150519-producteur-beurre-cacao-cote-ivoire-chocolat-feve-cemoi>

- SENENEWS (2016), 'HCDS: vers la modernisation du secteur informel', 18 octobre, [https://www.seneneews.com/2016/10/18/hcvs-vers-la-modernisation-du-secteur-informel\\_169186.html](https://www.seneneews.com/2016/10/18/hcvs-vers-la-modernisation-du-secteur-informel_169186.html)
- SENEWEB.COM (2016), 'Le coût exorbitant de l'énergie freine la croissance sénégalaise', 30 septembre, [http://www.seneweb.com/news/Economie/le-cout-exorbitant-de-l-rsquo-energie-fr\\_n\\_194495.html](http://www.seneweb.com/news/Economie/le-cout-exorbitant-de-l-rsquo-energie-fr_n_194495.html)
- SOS SAHEL (2013), 'La récolte de l'oignon a commencé!', 17 mai, <http://www.sossahel.org/actu/la-recolte-de-loignon-a-commence/>
- UNICEF and WORLD HEALTH ORGANIZATION (2015), 'Progress on Sanitation and Drinking Water – 2015 update and MDG assessment', *Report*.
- WORLD BANK (2012), 'Inclusive green growth : the pathway to sustainable development', *Main Report*. Washington, DC: World Bank : [http://siteresources.worldbank.org/EXTSDNET/Resources/Inclusive\\_Green\\_Growth\\_May\\_2012.pdf](http://siteresources.worldbank.org/EXTSDNET/Resources/Inclusive_Green_Growth_May_2012.pdf)

#### 10.2.5 MARCHES FINANCIERS

- BANQUE MONDIALE ET IFC (2011), *Doing Business 2012 : entreprendre dans un monde plus transparent*, Washington, D.C. : <http://français.doingbusiness.org/~media/WBG/DoingBusiness/Documents/Annual-Reports/Foreign/DB12-French.pdf>
- BEMPONGNYANTAKY Eugène et SY Mouhamadou (2015), 'Le système bancaire en Afrique : principaux faits et défis', *Banque Africaine de Développement, Africa Economic Brief Vol 6 n°5* : [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/AEB\\_Vol\\_6\\_Issue\\_5\\_2015\\_Le\\_syst%C3%A8me\\_bancaire\\_en\\_Afrique\\_principaux\\_faits\\_et\\_d%C3%A9fis.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/AEB_Vol_6_Issue_5_2015_Le_syst%C3%A8me_bancaire_en_Afrique_principaux_faits_et_d%C3%A9fis.pdf)
- CEMAC (2015), *Evolution des cours des matières premières échangées par les pays de la zone Franc*, BDF-DGEI-COMOZOF : <http://www.cemac.int/sites/default/files/Evolution-des-cours-des-matiere-premieres.pdf>
- CENTRAL BANK OF NIGERIA, *List of Financial Institutions* : <https://www.cbn.gov.ng/supervision/Inst-DM.asp>
- CNUCED (2016), *Rapport sur l'investissement dans le Monde 2016, Nationalité des investisseurs, Repères et vue d'ensemble*, New York et Genève : [http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2016\\_Overview\\_fr.pdf](http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2016_Overview_fr.pdf)
- DALI Slim (2016), 'Le Nigeria face à la baisse des cours du pétrole : les limites d'une politique monétaire', *Le Monde Afrique*, 29 avril :

[http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/29/le-nigeria-face-a-la-baisse-des-cours-du-petrole-les-limites-d-une-politique-monetaire\\_4911118\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/29/le-nigeria-face-a-la-baisse-des-cours-du-petrole-les-limites-d-une-politique-monetaire_4911118_3212.html)

- FEDIOR Oumar (2016), 'L'avenir du Franc CFA en question', *Réussir* : <http://www.reussirbusiness.com/ailleurs-actualites/uemoa-ailleurs-actualites/lavenir-franc-cfa-question>
- FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA (2016), *Nigeria Economic and Growth Plan 2017-2020*, Ministry of Budget and National Planning : <http://www.nationalplanning.gov.ng/images/pub/ERGP%20document%20as%20printed.pdf>
- BAKOUP Ferdinand et NDOYE Daniel. (2016), 'Pourquoi et quand instaurer une monnaie unique dans la CEDEAO ?', *Banque Africaine de Développement, Africa Economic Brief Vol 7 n°1* : [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AEB\\_Vol\\_7\\_Issue\\_1\\_2016\\_POURQUOI\\_ET\\_QUAND\\_INSTAURER\\_UNE\\_MONNAIE\\_UNIQUE\\_DANS\\_LA\\_CEDAO.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/AEB_Vol_7_Issue_1_2016_POURQUOI_ET_QUAND_INSTAURER_UNE_MONNAIE_UNIQUE_DANS_LA_CEDAO.pdf)
- FMI (2016), *Tchad, questions générales*, Rapport du FMI n°16/275, Washington, DC, août.
- FINANCIAL AFRIK (2015), 'Mauritanie : un secteur bancaire capitalisé et liquide, mais vulnérable (FMI)', 27 décembre, 2015 : <http://www.financialafrik.com/2015/12/27/mauritanie-un-secteur-bancaire-capitalise-et-liquide-mais-vulnerable-fmi/>
- HIGHPROFILENEWS (2015), 'Inauguration de 3<sup>ème</sup> Pont : le rêve ivoirien se réalise', 3 février : [www.highprofilesnews.com](http://www.highprofilesnews.com) › Home › Société
- INSTITUT AMADEUS (2014), *Etude Partenariat Maroc –Afrique, 15 propositions pour un co-développement responsable et durable*, Juillet : <http://www.amadeusonline.org/ftp2012/EtudeMarocAfrique.pdf>
- JEUNE AFRIQUE (2016), 'Abidjan : 1,2 milliard d'Euro de sukuk ouest-africain entrent en bourse', 19 octobre : <http://www.jeuneafrique.com/366676/economie/finance-islamique-cote-divoire-senegal-togo-emettent-766-milliards-de-sukuk/>
- KONATE Abdoulaye, DICKO Hamacinaré et DIARRA Becaye (2015), 'Mali', *Perspectives économiques en Afrique*, BafD, OCDE, PNUD : <https://www.oecd.org/fr/cad/BD1.%20AEO%20chapitre%20Mali%202015.pdf>
- LE MONDE (2017), 'Le franc CFA est un anachronisme et n'a aucune caution démocratique', *Entretien avec Martial Belinga*, 28 mars :

[http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/03/28/le-franc-cfa-est-un-anachronisme-et-n-a-aucune-caution-democratique\\_5102152\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/03/28/le-franc-cfa-est-un-anachronisme-et-n-a-aucune-caution-democratique_5102152_3212.html)

- LINGE Idriss (2017) : Nigeria : 'Les banques commerciales cumulent 5,5 milliards \$ de créances douteuses au 1<sup>er</sup> semestre 2016 ', *Agence Ecofin*, 03 janvier : <http://www.agenceecofin.com/banque/0301-43532-nigeria-les-banques-commerciales-cumulent-5-5-milliards-de-creances-douteuses-au-1er-semestre-2016>
- Liste des membres de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina Faso APBEF-B : <https://burkinafaso.eregulations.org/media/liste%20des%20banques%20au%20burkina%20faso.pdf>
- MO IBRAHIM FOUNDATION (2016), *Ibrahim Index of African Governance 2016* : <http://mo.ibrahim.foundation/iiag/downloads/>
- MOUISSI Mays (2015), 'Afrique : La répartition des Investissements Directs Etrangers par pays', 28 juillet : <https://www.mays-mouissi.com/2015/07/28/afrique-la-repartition-des-investissements-directs-etrangers-par-pays/>
- *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005) et programme d'action d'Accra (2008)* : <https://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/34579826.pdf>
- OMOH Gabriel (2013), '5 Banks own 60% assets of Nigeria's banking sector', *Vanguard*, April 10 : <http://www.vanguardngr.com/2013/04/5-banks-own-60-assets-of-nigerias-banking-sector-the-banker/>
- REPUBLIQUE FRANÇAISE (2016), *Situation économique et financière du Burkina Faso à la veille de la Conférence des Partenaires organisée à Paris les 7 et 8 décembre 2016*, Ambassade de France au Burkina Faso - Service Économique de Ouagadougou, 9 novembre : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/433037>
- REPUBLIQUE FRANÇAISE (2016), *Le secteur bancaire ivoirien*, Ambassade de France en Côte-d'Ivoire, Service Economique Régional, novembre : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/File/436135>
- REPUBLIQUE FRANÇAISE (2016), *Situation économique et financière du Sénégal*, Ambassade de France au Sénégal, Service économique Sénégal, Cap-Vert, Gambie
- REPUBLIQUE FRANÇAISE (2016), *Situation économique et financière du Sénégal*, Ambassade de France au Sénégal, Service économique Sénégal, Cap-Vert, Gambie

- REPUBLIQUE FRANÇAISE (2016), *Le secteur bancaire sénégalais*, Ambassade de France au Sénégal, Service économique Sénégal, Cap-Vert, Gambie
- REPUBLIQUE FRANÇAISE (2016), *Tchad*, Ministère de l'économie et des finances, juin : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/tchad>
- REPUBLIQUE FRANÇAISE (2017), *Secteur bancaire UEMOA*, Ministère de l'économie et des finances, 19 mai : [https://www.tresor.economie.gouv.fr/16643\\_secteur-bancaire-de-luemoa](https://www.tresor.economie.gouv.fr/16643_secteur-bancaire-de-luemoa)
- REPUBLIQUE FRANÇAISE (2017), *La situation économique et financière du Nigeria*, Ambassade de France au Nigeria, Service Economique : [https://www.tresor.economie.gouv.fr/16275\\_la-situation-economique-et-financiere-du-nigeria](https://www.tresor.economie.gouv.fr/16275_la-situation-economique-et-financiere-du-nigeria)
- REPUBLIQUE FRANÇAISE (2017), *Situation économique et financière de la Côte-d'Ivoire*, Ambassade de France en Côte-d'Ivoire, Service Economique Régional, 13 février : [https://www.tresor.economie.gouv.fr/15773\\_situation-economique-et-financiere](https://www.tresor.economie.gouv.fr/15773_situation-economique-et-financiere)
- Site interactif OCDE Compare your country *Aid Statistics by Donors, Recipient and Sector* : <http://www2.compareyourcountry.org/aid-statistics?cr=ocd&lg=en#>
- SYLLA Facinet et DOSSO Bakary (2016), 'Niger 2016', *Perspectives économiques africaines*, BafD, OCDE, PNUD : téléchargement : <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/notes-pays/niger>
- WORLD BANK and IFC (2006), *Doing Business 2007 : How to Reform?*, Washington, D.C. : <http://www.doingbusiness.org/~media/WBG/DoingBusiness/Documents/Annual-Reports/English/DB07-FullReport.pdf>
- WORLD BANK (2016), *Doing Business 2017 :Equal Opportunity for All*, Washington, D.C. : <http://www.doingbusiness.org/~media/WBG/DoingBusiness/Documents/Annual-Reports/English/DB17-Report.pdf>

#### 10.2.6 MARCHE DU TRAVAIL

- AFRICANECONOMICOUTLOOK (2012), *Niger* : <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Niger%20Note%20de%20pays%20PDF.pdf>

- AGENCE MICROPROJET : *Réhabilitation d'une réserve d'eau (bouli) en vue de développer l'activité agricole* :  
<https://www.agencemicroprojets.org/projets/16366/>
- BAD (2012), *Burkina Faso : document de stratégie pays*, Mai :  
<https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Burkina%20Faso%20DSP%202012-2016%20-%202016%20mai%202012%20RDof%20version%20TRADUCTION%205%20CLEAN%20EDITED%20FR.pdf>
- BANQUE MONDIALE (2015), 'La Banque mondiale aide le Sénégal à renforcer son filet social', *Communiqué de presse*, 19 février :  
<http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2015/02/19/world-bank-helps-senegal-strengthen-social-safety-nets>
- BATIONO Aimé Florentin (2016), 'Approche HIMO : Résorber le chômage des jeunes pour un développement durable au Burkina Faso', *Edufaso*, 18 mars :  
<http://www.ecodufaso.com/approche-himo-resorber-le-chomage-des-jeunes-pour-un-developpement/>
- CNUCED (2015), *Situation du marché de l'emploi au Tchad*, CNUCED Projet 1415P: Renforcement des capacités dans les secteurs pétrolier et minier dans les économies des pays de la CEEAC Atelier de formation sur l'implication du secteur privé dans les activités pétrolières et minières au Tchad, 6-8 septembre :  
[http://unctad.org/meetings/en/Presentation/Tchad\\_08122016\\_Sidang\\_Teria.pdf](http://unctad.org/meetings/en/Presentation/Tchad_08122016_Sidang_Teria.pdf)
- ENTREPRENARIAT.GOUV.CI (2016), *Rencontre entre le Gouvernement et le Patronat*, 15 février :  
[http://www.entrepreneuriat.gouv.ci/details\\_actualite\\_view.php?num=12](http://www.entrepreneuriat.gouv.ci/details_actualite_view.php?num=12)
- FMI (2015), *Nigeria : selected issues paper*, Rapport du FMI n°15/85, mars :  
<https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2015/cr1585.pdf>
- HITIMANA Léonidas, ALLEN Thomas et HEINRIGS Philipp. (2011), 'Economie informelle et insécurité alimentaire', *Perspectives ouest africaine*, n°6, novembre 2011 : <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/49526780.pdf>
- IPEC (2007), *Le travail des enfants au Sénégal Consultation Nationale sur la mesure statistique du travail Consultation Nationale sur la mesure statistique du travail des enfants en prélude de la 18ème CIST* : [http://www.ucw-project.org/attachment/travail\\_enfants\\_Senegal.pdf](http://www.ucw-project.org/attachment/travail_enfants_Senegal.pdf)
- MONCHUK Victoria. (2013), *Reducing Poverty and Investing in People: The New Role of Safety Nets in Africa. Directions in Development*. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-0094-8. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 :

<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/16256/9781464800948.pdf>

- OIT et République de Mauritanie (2012), *Programme de promotion du travail décent en Mauritanie 2012-2015* : <http://www.ilo.org/public/english/bureau/program/dwcp/download/mauritane.pdf>
- OIT (2013), *Mesurer l'informalité: Manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel*, Genève : [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_222982.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_222982.pdf)
- REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE (2008), *Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages (2008)*, Institut National de la Statistique – Ministère du Plan : téléchargeable sur <http://www.ins.ci/n/nada/index.php/catalog/42>
- REPUBLIQUE DU MALI (2015), *Sante, emploi, sécurité alimentaire et dépenses de consommation des ménages*, Institut national de la statistique du Mali, Octobre – décembre 2014 : [http://www.instat-mali.org/contenu/eq/rana14pas3\\_eq.pdf](http://www.instat-mali.org/contenu/eq/rana14pas3_eq.pdf)
- REPUBLIQUE DU MALI (2015), *Les caractéristiques et déterminants de l'emploi informel au Mali*, Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et de la construction citoyenne, Observatoire national de l'emploi et de la formation : <http://onef-mali.org/wp-content/uploads/2016/08/Caracteristiques-et-Determinants-Emploi-Informel.pdf>
- REPUBLIQUE DU MALI (2016), *Enquête Nationale sur l'Emploi : rapport principal 2014*, Ministère de l'Emploi, de la formation professionnelle et de la construction citoyenne : [http://onef-mali.org/wp-content/uploads/2016/08/Enquete\\_Emploi\\_2014-1.pdf](http://onef-mali.org/wp-content/uploads/2016/08/Enquete_Emploi_2014-1.pdf)
- REPUBLIQUE DE MAURITANIE (2015), *Profil de la pauvreté en Mauritanie 2014*, Office national de la statistique, mars : téléchargement [file:///Users/ThierryHommel/Downloads/PROFIL%20DE%20LA%20PAUVRETE%20EN%20MAURITANIE%202014\\_draf%2017%2004%202015\\_def.pdf](file:///Users/ThierryHommel/Downloads/PROFIL%20DE%20LA%20PAUVRETE%20EN%20MAURITANIE%202014_draf%2017%2004%202015_def.pdf)
- REPUBLIQUE DU NIGER (2010), *Analyse des données de l'Enquête Nationale Budget/Consommation de 2007/2008 (ENBC\_2007/2008) Emploi et pauvreté*, Institut national de la statistique, avril : [http://www.stat-niger.org/statistique/file/omd/Emploi\\_pauvrete.pdf](http://www.stat-niger.org/statistique/file/omd/Emploi_pauvrete.pdf)
- REPUBLIQUE DU SENEGAL (2015), *Note d'informations sur les résultats de la 1ère Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES)*, Agence nationale de la statistique et de la démographie : [http://www.ansd.sn/ressources/publications/Resume\\_Resultats\\_ENES-2015.pdf](http://www.ansd.sn/ressources/publications/Resume_Resultats_ENES-2015.pdf)

- REPUBLIQUE DU TCHAD (2014), *Tableau de bord social du Tchad Edition 2014*, Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques :  
[http://www.inseedtchad.com/IMG/pdf/tableau\\_bord\\_social\\_final.pdf](http://www.inseedtchad.com/IMG/pdf/tableau_bord_social_final.pdf)
- SENEWEB.COM (2014), 'Sénégal : L'agence nationale pour l'emploi des jeunes officiellement lancée ', 27 août :  
[http://www.seneweb.com/news/Societe/senegal-l-agence-nationale-pour-la-promotion-de-l-emploi-des-jeunes-officiellement-lancee\\_n\\_133779.html](http://www.seneweb.com/news/Societe/senegal-l-agence-nationale-pour-la-promotion-de-l-emploi-des-jeunes-officiellement-lancee_n_133779.html)
- [TANOI Armand \(2016\)](#), « Côte-d'Ivoire : Les résultats de l'enquête sur la situation de l'emploi et le secteur informel restitués', *La diplomatie d'Abidjan*, 22 décembre :  
<http://ladiplomatiqedabidjan.com/index.php/economie/item/2496-cote-d-ivoire-les-resultats-de-l-enquete-sur-la-situation-de-l-emploi-et-le-secteur-informel-restitues>
- WORLD BANK (2015), *More, and More Productiv Jobs for Nigeria : A Profile of Works and Workers*, Washington, DC :  
<http://documents.worldbank.org/curated/en/650371467987906739/pdf/103937-WP-P146872-PUBLIC-Nigeria-Jobs-Report.pdf>

#### 10.2.7 NORMES ET STANDARDS

- ARLENE Alpha et BROUTIN Cécile (2009), *Normes de qualité pour les produits agroalimentaires en Afrique de l'Ouest*, Département de la recherche, Agence française de développement :  
<http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Archives/Notes-et-documents/49-notes-documents.pdf>
- CILSS (2014), *Conférence régionale sur les opportunités d'échanges de produits agricoles et agroalimentaires au Sahel et en Afrique de l'ouest*, Rapport final, 09-12 avril : [http://www.cilss.bf/IMG/pdf/rapport\\_final\\_CORPAO\\_2014.pdf](http://www.cilss.bf/IMG/pdf/rapport_final_CORPAO_2014.pdf)
- DJERABE Kélos (2009), *Pauvreté des Ménages et Travail des Enfants au Tchad: Niveaux et Déterminants*, Mémoire de fin d'études présenté et soutenu en vue de l'obtention du Diplôme de Master professionnel en démographie, Institut de formation et de recherche démographiques, Université de Yaoundé II :  
[http://www.ceped.org/ireda/inventaire/ressources/djerabe\\_2009.pdf](http://www.ceped.org/ireda/inventaire/ressources/djerabe_2009.pdf)
- EITI, *How we work, Working Together to Improve the Governance of the Extractive Sector*, Site Internet de l'organisation : <https://eiti.org/about/how-we-work#upholding-the-standard-internationally-validation>
- HUMAN RIGHTS WATCH (2016), 'Sénégal : nouvelles mesures pour protéger les talibés et les enfants des rues', 28 juillet,

<https://www.hrw.org/fr/news/2016/07/28/senegal-nouvelles-mesures-pour-protoger-les-talibes-et-les-enfants-de-la-rue>

- LALEIX Gaëlle (2017), 'Sénégal : difficile à obtenir, le label bio freine l'essor de la filière', RFI, 28 février : <http://www.rfi.fr/emission/20170228-senegal-difficile-obtenir-le-label-bio-freine-essor-filiere>
- LAMANTHE Annie (2007), 'Extension des marchés et normalisation : les systèmes agro-alimentaires dans la mondialisation', *Géographie, économie et société*, 2007/3 (Vol. 9)
- MAIGNANT Sandra (2007), Analyse des pires formes de travail des enfants au Tchad, Unicef., 110 p.
- MILLARD Eric (2007), 'Qu'est-ce qu'une norme juridique ?', *Cahiers du Conseil constitutionnel* n° 21 (Dossier : La normativité), janvier : <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/nouveaux-cahiers-du-conseil/cahier-n-21/qu-est-ce-qu-une-norme-juridique.50552.html>
- ISO (2016), Plan d'action 2016-2020 de l'ISO pour les pays en développement : [https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/archive/pdf/fr/iso\\_action\\_plan\\_2016-2020\\_en\\_ld.pdf](https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/archive/pdf/fr/iso_action_plan_2016-2020_en_ld.pdf)
- OIT, Conventions et Recommandations de l'OIT sur le travail des enfants, Site internet : <http://www.ilo.org/ipec/facts/ILOconventionsonchildlabour/lang--fr/index.htm?ssSourceSiteId=gender>
- OIT (1973), Convention (n° 138) sur l'âge minimum : [http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100\\_ILO\\_CODE:C138](http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C138)
- OIT (1999) Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants : [http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100\\_INSTUMENT\\_ID:312327](http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_INSTUMENT_ID:312327)
- SECK Pierre Babacar (Non daté), 'Les talibés, un problème de société', *Terangaweb, l'Afrique des Idées* : <http://terangaweb.com/les-talibes-du-senegal-un-probleme-de-societe/>
- Site de la fondation de la première dame Dominique Ouattara (2016), « Un projet pour protéger les droits des enfants travailleurs voit le jour », 19 mai : <http://dominiqueouattara.ci/fr/activites/lutte-contre-le-travail-des-enfants-dans-la-cacaoculture-0>

## 10.2.8 OFFRE, DEMANDE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

- AFRIQUE INSIDE (2014), 'Côte-d'Ivoire : les ravages de la déforestation massive', 21 octobre : <http://afriqueinside.com/cote-divoire-les-ravages-de-la-deforestation-massive21102014/>
- AMNESTY INTERNATIONAL (2009), *Nigeria: Petroleum, Pollution and Poverty in the Niger Delta*, Report : [https://www.amnesty.de/files/Amnesty\\_Bericht\\_Niger\\_Delta\\_09.pdf](https://www.amnesty.de/files/Amnesty_Bericht_Niger_Delta_09.pdf)
- CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (2015) : *Adoption de l'accord de Paris*, Conférence des parties : 21<sup>ème</sup> session, Paris, 30 novembre -11 décembre 2015 : <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/l09f.pdf>
- DASYLVA Sylvestre (2001), *Les bas-fonds des sables dunaires de la région de Dakar : potentialités agricoles et contraintes urbaines*, Thèse de doctorat, Université Paris 1-Sorbone, 402 p.
- FALADE Michael and ADEYEYE Peter (2016), *A profile of Nigeria's Solid Mineral : A detailed Desk*, February, Review, february : [https://www.researchgate.net/publication/293882877\\_A\\_Profile\\_of\\_Nigeria%27s\\_Solid\\_Minerals\\_A\\_detailed\\_Desk\\_Review](https://www.researchgate.net/publication/293882877_A_Profile_of_Nigeria%27s_Solid_Minerals_A_detailed_Desk_Review)
- HSU Angel *et al.* (2016). *2016 Environmental Performance Index*. New Haven, CT: Yale University. Available: [www.epi.yale.edu](http://epi.yale.edu/country-rankings) : <http://epi.yale.edu/country-rankings>
- KIEMA André, BAMBARA TONTIBOMMA Gislain et ZAMPALIGRE Nouhoun (2014), 'Transhumance et gestion des ressources naturelles au Sahel : contraintes et perspectives face aux mutations des systèmes de productions pastorales', *Revue Vertigo*, vol. 14, n° 3, décembre : <https://vertigo.revues.org/15404>
- MBACKE Seck (2015), 'La lutte contre la pollution des Eaux', *le ral.net*, 13 mars : [http://www.leral.net/La-lutte-contre-la-pollution-des-Eaux-Mbacke-Seck\\_a139557.html](http://www.leral.net/La-lutte-contre-la-pollution-des-Eaux-Mbacke-Seck_a139557.html)
- MELE Gianluca (2014), *Mauritanie : Les richesses naturelles au service d'un avenir durable*, Document de travail, Banque mondiale, avril : <http://documents.worldbank.org/curated/en/799611468056370500/pdf/wps6887FRENCH.pdf>
- NATIONS UNIES (1992), *Convention sur la diversité biologique* : <https://www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf>

- NATIONS UNIES (1998), Protocole de Kyoto à la Convention cadre des nations unies sur le changement climatique :  
<http://unfccc.int/resource/docs/convkp/kpfrench.pdf>
- REPAO (2010), *Pêche et changement climatique en Afrique de l'ouest, État des lieux*.
- REPUBLIQUE DU SENEGAL (2014), 5<sup>ème</sup> Rapport national sur la mise en œuvre de la convention internationale sur la diversité biologique, rapport final, Ministère de l'environnement, mars : <https://www.cbd.int/doc/world/sn/sn-nr-05-fr.pdf>
- REPUBLIQUE DU SENEGAL (2015), *Situation économique et sociale du Sénégal en 2012*, Agence nationale de la statistique et de la démographie, mai : <http://www.ansd.sn/ressources/ses/chapitres/12-peche-SESN2012.pdf>
- REPUBLIQUE DU TCHAD (2016), *Stratégie Nationale d'Education Environnementale assortie d'un plan d'action et des projets pilotes*, Ministère de l'agriculture et de l'environnement : <http://aciedd.org/wp-content/uploads/2016/04/STRATEGIE-NATIONALE-DE-LEDUCATION-ENVIRONNEMENTALE.pdf>
- SINSIN Brice et KAMPMANN Dorothea. (eds) (2010), *Atlas de la Biodiversité de l'Afrique de l'Ouest, Tome 1 : Bénin*, Cotonou et Frankfurt/main : [http://www.goethe-university-frankfurt.de/50800888/BJ-Atlas\\_Complete.pdf](http://www.goethe-university-frankfurt.de/50800888/BJ-Atlas_Complete.pdf)
- YANON Galiné et NDIAYE Aminata (2011), 'Variabilité climatique et mobilité géographique : impact dans le terroir villageois de Réfane au Sénégal', *Actes du XXIV<sup>ème</sup> colloque de l'AIC, Rovereto 2011*, pages 603-608.

#### 10.2.9 SECURITE

- ALILAT Yazid (2015), 'Algérie-Niger : Renforcement de la lutte antiterroriste au Sahel', *Le Quotidien d'Oran*, 27 janvier 2015 : [http://www.algeria-watch.de/fr/article/pol/geopolitique/plan\\_regional.htm](http://www.algeria-watch.de/fr/article/pol/geopolitique/plan_regional.htm)
- ALTAI CONSULTING (2015), 'Irregular Migration between West Africa, North Africa and the Mediterranean', MIDWA, December.
- BELSOEUR Camille (2016), 'Entre islam radical et frontières poreuses, le Sénégal craint la contagion terroriste', *Slate*, 25 janvier : <http://www.slate.fr/story/112945/senegal-terrorisme-aqmi>
- CARAYOL Rémi (2015), 'Sénégal : coup de filet antiterroriste contre Boko Haram', *Jeune Afrique*, 4 décembre :

<http://www.jeuneafrique.com/mag/280612/politique/senegal-coup-de-filet-antiterroriste-contre-boko-haram/>

- CASTILLEJO PÉREZ Sergio (2016), 'Seguridad humana en el Sahel: vulnerabilidad, inequidad sanitaria y conflictos armados, el caso de Malí', Instituto español de Estudios estratégicos : [http://www.ieee.es/Galerias/fichero/docs\\_opinion/2016/DIEEEO32-2016\\_SeguridadHUMana SAHEL Sanitaria Castillejo.pdf](http://www.ieee.es/Galerias/fichero/docs_opinion/2016/DIEEEO32-2016_SeguridadHUMana SAHEL Sanitaria Castillejo.pdf)
- CHATELOT Christophe (2017), 'Après le nord, le centre du Mali menace à son tour de s'enflammer', *Le Monde Afrique*, 27 janvier : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/27/apres-le-nord-le-centre-du-mali-menace-a-son-tour-de-s-enflammer\\_5069975\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/27/apres-le-nord-le-centre-du-mali-menace-a-son-tour-de-s-enflammer_5069975_3212.html)
- CEDEAO et UEMOA (2012), *Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires au sahel et en Afrique de l'ouest*, Réseau de prévention des crises alimentaires (RCPA), février : <http://www.oecd.org/fr/csao/publications/41281118.pdf>
- CHANDA Tirthankar (2016), 'Boko Haram en cinq actes: évolution de l'islam radical au Nigeria', *RFI Afrique*, 13 mai : <http://www.rfi.fr/afrique/20160512-boko-haram-chrono-islam-radical-nigeria-terrorisme-coalition>
- CILLS (2014), *Cadre harmonisé, Identification et analyse des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest CH - Manuel*, août : [https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/Manuel%20CH\\_version%20finale-aout14.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/Manuel%20CH_version%20finale-aout14.pdf)
- CILLS (2016), *Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CH) – Analyse* : [http://www.agrhymet.ne/PDF/Fiche%20Com\\_CH\\_2016.pdf](http://www.agrhymet.ne/PDF/Fiche%20Com_CH_2016.pdf)
- DEMBELE Dansira (2014), 'Police Malienne : Corruption et racket à ciel ouvert', *Le Républicain*, 25 septembre : <http://www.maliweb.net/police/police-malienne-corruption-racket-ciel-ouvert-547962.html>
- FAIVRE Agnès (2017), 'Lutte contre le terrorisme : le Sahel se lève', *Le Point*, 11 février : [http://afrique.lepoint.fr/actualites/g5-sahel-le-terrorisme-pour-cible-11-02-2017-2104057\\_2365.php](http://afrique.lepoint.fr/actualites/g5-sahel-le-terrorisme-pour-cible-11-02-2017-2104057_2365.php)
- FAUJAS Alain (2015), 'Mauritanie : pour lutter contre le terrorisme, le pays mise sur tous les fronts', *Jeune Afrique*, 04 décembre 2015 : <http://www.jeuneafrique.com/mag/280610/politique/mauritanie-lutter-contre-terrorisme-pays-mise-fronts/>

- GARY Eléa (2015), 'Tchad - Entre insécurité intérieure et « lutte contre le terrorisme', *Survie*, n°245, avril : <http://survie.org/billets-d-afrique/2015/245-avril-2015/article/tchad-entre-insecurite-interieure-5011>
- [HUMAN RIGHTS WATCH \(2017\)](#), *Mali : Recrudescence des abus commis par les groupes islamistes et du banditisme, Les meurtres, la répression et l'insécurité mettent en danger les civils du nord et du centre du pays*, Rapport, 18 janvier : <https://www.hrw.org/fr/news/2017/01/18/mali-recrudescence-des-abus-commis-par-les-groupes-islamistes-et-du-banditisme>
- JANIN Pierre (2010), 'La lutte contre l'insécurité alimentaire au Sahel : permanence des questionnements et évolution des approches'. *Cahiers Agricultures*, EDP Sciences, 2010, Vol. 19 (n 3), pp. 177-184. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00475265/document>
- JASPERS Suzanne and SHOHAM Jeremy (1999), 'Targeting the vulnerable: a review of the necessity and feasibility of targeting vulnerable households'. *Disasters*, vol. 23, n°4, pp. 359-372.
- JOURNAL CHRETIEN (2016), '500 chrétiens tués par des extrémistes peuls au Nigeria', 23 juin : <https://www.chretiens.info/2016/06/23/chretiens-persecutes/500-chretiens-tues-par-des-extremistes-peuls-au-nigeria-27361.html>
- LAMEK Alexis (2016), 'Paix et sécurité en Afrique : défis pour la région du Sahel', *Intervention de M. Alexis Lamek, Représentant permanent adjoint de la France auprès des Nations unies - Conseil de sécurité*, Nations unies, New York, 26 mai : <http://www.franceonu.org/Les-defis-du-Sahel-sont-immenses-en-termes-de-securite-et-de-developpement>
- LE BRECH Catherine (2014), 'Le foncier, source de litiges en Côte-d'Ivoire', *Géopolis*, 24 juin : <http://geopolis.francetvinfo.fr/le-foncier-rural-source-de-litiges-en-cote-divoire-37721>
- LE CAM Morgane (2017), 'Le nord du Burkina Faso sous la menace d'un nouveau groupe terroriste', *Le Monde Afrique*, 20 janvier : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/20/le-nord-du-burkina-faso-sous-la-menace-d-un-nouveau-groupe-terroriste\\_5065989\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/20/le-nord-du-burkina-faso-sous-la-menace-d-un-nouveau-groupe-terroriste_5065989_3212.html)
- LE CAM Morgane (2017), 'Le Burkina Faso à l'épreuve du terrorisme', *Le Monde Afrique*, 9 avril : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/09/le-burkina-faso-a-l-epreuve-du-terrorisme\\_5108561\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/09/le-burkina-faso-a-l-epreuve-du-terrorisme_5108561_3212.html)
- LE MONDE AFRIQUE (2017), 'Attaque meurtrière contre l'armée dans le nord du Mali, des 'terroristes' neutralisés', 19 avril : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/19/attaque-meurtriere-contre-l-armee-dans-le-nord-du-mali-des-terroristes-neutralises\\_5113415\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/19/attaque-meurtriere-contre-l-armee-dans-le-nord-du-mali-des-terroristes-neutralises_5113415_3212.html)

- LEPIDI Pierre (2015), « En Afrique, le cube Maggi à toutes les sauces », *Le Monde Afrique*, 06 mars : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/03/06/en-afrique-du-cube-maggi-a-toutes-les-sauces\\_4588992\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/03/06/en-afrique-du-cube-maggi-a-toutes-les-sauces_4588992_3212.html)
- MEDECINS SANS FRONTIERES (2017), *Crise humanitaire dans le nord-est du Nigeria*, Dossier, 16 mai : <http://www.msf.fr/actualite/dossiers/crise-humanitaire-nord-est-nigeria>
- NIAMEY.COM (2017) 'Accord judiciaire "historique" entre le Niger, le Tchad et le Mali', 10 mai : <http://news.aniamey.com/h/79614.html>
- OCDE (2010), *Climats sahéliens : rétrospective et projections*, Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest, février : <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/47093854.pdf>
- PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine (2012), 'Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ?', *Questions de recherche* n°40, Juin : <http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/gdr40.pdf>
- PANAPRESS (2014), 'Spécial Sécurité : Le Niger s'offre les moyens de sa stratégie sécuritaire', 16 janvier : <http://www.panapress.com/Special-Securite--Le-Niger-s-offre-les-moyens-de-sa-strategie-securitaire--12-893663-145-lang1-index.html>
- POLICHINELLE Rufus (2017), « Côte-d'Ivoire : alerte ! Une menace terroriste plane sur le pays ! » *Afrique sur 7*, 21 mars : <http://www.afrique-sur7.fr/46629/cote-divoire-alerte-une-menace-terroriste-plane-sur-le-pays/>
- PORTES Thierry (2016), 'Comment la Mauritanie se préserve du terrorisme islamiste', *Le Figaro*, 24 juillet : <http://www.lefigaro.fr/international/2016/07/24/01003-20160724ARTFIG00107-comment-la-mauritanie-se-preserve-du-terrorisme-islamiste.php>
- RFI AFRIQUE (2017), 'Côte-d'Ivoire: une armée hétéroclite qui suscite la défiance dans le pays', 20 mai : <http://www.rfi.fr/afrique/20170520-cote-ivoire-une-armee-heteroclite-suscite-defiance-le-pays>
- REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE (2015), *Plan national de développement 2016-20. Diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire sur la trajectoire de l'émergence* : [www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/TOME1\\_comprese.pdf](http://www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/TOME1_comprese.pdf)

- REPUBLIQUE FRANÇAISE (2015), *Mali, Niger : paix, sécurité et développement, trois défis à relever*, Compte rendu du déplacement effectué par une délégation du groupe au Niger et au Mali du 8 au 14 septembre 2014, Groupe interparlementaire d'amitié France – Afrique de l'ouest, n°GA 125, mars : <https://www.senat.fr/ga/ga125/ga125.pdf>
- REPUBLIQUE DU SENEGAL, Cellule de lutte anti terroriste, Ministère de l'Intérieur et de la sécurité publique, Site internet : <http://www.interieur.gouv.sn/le-ministere/le-cabinet-et-les-services-rattaches/cellule-de-lutte-anti-terroriste/>
- RPCA (2015), *Situation alimentaire et nutritionnelle : production agricole, marchés agricoles et leur impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle*, 31<sup>ème</sup> réunion annuelle du réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), Dakar, 14 – 16 décembre 2015 : <https://www.oecd.org/fr/sites/rpca/reunions/Cadre-harmonise-situation%20alimentaire-et-nutritionnelle-dec2015.pdf>
- SECRETARIAT DU CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (2011), 'Crise rizicole de 2008 : chocs et nouveaux enjeux', *Enjeux Ouest Africains*, n°2, juin : <http://www.oecd.org/fr/csao/publications/48356991.pdf>.
- SIDYA Cheikh (2016), 'Mauritanie : l'ambassade américaine alerte contre des forts risques d'attaques terroristes', *Le 360afrique.com*, 28 octobre : <http://afrique.le360.ma/mauritanie/societe/2016/10/28/6976-mauritanie-lambassade-americaine-alerte-contre-de-forts-risques-dattentats-terroristes-6976>
- SOUDAN François (2016), « Le Tchad en première ligne », *Jeune Afrique*, 29 décembre : <http://www.jeuneafrique.com/mag/384797/politique/tchad-premiere-ligne/>
- UNODC (2013), *Criminalité organisée en Afrique de l'Ouest : une évaluation des menaces*. <http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/West Africa TOCTA 2013 FR.pdf>
- WANJIRU Julia (2014), 'Ebola ne s'arrête pas aux frontières', *Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest*, 29 septembre : <https://www.oecd.org/fr/csao/ebola.htm>

#### 10.2.10 SERVICES PUBLICS

- ADJIRI Oi Adjiri, MAFOU Combo Kouassi et KONAN Pascal Kouamé (2015), 'Impact de la décharge d'Akouédo (Abidjan - Côte-d'Ivoire) sur les populations: étude socio-économique et environnementale', *International Journal of Innovation and Applied Studies*, Vol. 13 No. 4 Dec., pp. 979-989.

- BANQUE MONDIALE : accès à l'électricité (%) de la population, Site internet : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EG.ELC.ACCS.ZS>
- DIOUF Elimane et PETITJEAN Olivier (2011), *Privatisation de l'eau, le Sénégal à la croisée des chemins*, <http://www.partagedeseaux.info/Privatisation-de-l-eau-le-Senegal-a-la-croisee-des-chemins>
- DRABO Adaman et ZINA Maïmouna. (2015), 'Le PSDMA, un outil pour assainir l'administration burkinabè', *Sidwaya*, 27 juillet : <http://www.sidwaya.bf/m-7197-le-psdma-un-outil-pour-assainir-l-administration-burkinabe.html>
- FONDATION MO IBRAHIM, *Ibrahim Index of African Governance*, <http://iiag.online/>
- GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO, UNICEF, POLE DE DAKAR DE IPE - UNESCO, (2008), *Rapport d'état du système éducatif national du Burkina Faso* (Calcul des auteurs à partir des données QUIBB 2007). I
- GOUVERNEMENT DE LA COTE-D'IVOIRE, UNICEF, POLE DE DAKAR DE IPE - UNESCO, (2016), *Rapport d'état du système éducatif national de la Côte-d'Ivoire, Pour une politique éducative plus inclusive et plus efficace*, Rapport : <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002470/247040f.pdf>
- HUMAN DEVELOPMENT REPORT (2015), *Technical Note – Calculating the human development indices, graphical presentation* : [http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2015\\_technical\\_notes.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2015_technical_notes.pdf)
- JEUNE AFRIQUE (2015), 'Nest, la clinique à bas coût de Dakar', 28 juillet : <http://www.jeuneafrique.com/251388/economie/reportage-nest-la-clinique-a-bas-cout-de-dakar/>
- NDIAYE Modou et DIAKITE Mamadou (2010), 'Les langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone : le cas du Sénégal', Rapport : [http://www.elan-afrique.org/sites/default/files/fichiers\\_attaches/rapport\\_lascolaf\\_cas\\_senegal.pdf](http://www.elan-afrique.org/sites/default/files/fichiers_attaches/rapport_lascolaf_cas_senegal.pdf)
- NIKIEMA Norbert et KABORE-PARE Afsata (2010), *Les langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone, le cas du Burkina*, Rapport : [http://www.elan-afrique.org/sites/default/files/fichiers\\_attaches/rapport\\_lascolaf\\_cas\\_burkina\\_faso.pdf](http://www.elan-afrique.org/sites/default/files/fichiers_attaches/rapport_lascolaf_cas_burkina_faso.pdf)
- REPUBLIQUE DU TCHAD (2014), *Rapport d'État du Système Éducatif National Tchadien (RESEN –TCHAD), 2ème Edition, Eléments de Diagnostic du Système Éducatif Tchadien Pour une Politique Éducative Nouvelle*, Présidence de la république, Primature et Ministère de l'éducation nationale :

[https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/resen\\_version\\_compilee\\_21ok.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/resen_version_compilee_21ok.pdf)

- RFI (2016), 'Niger: les magistrats inquiets pour l'indépendance du pouvoir judiciaire', 16 août : <http://www.rfi.fr/afrique/20160816-niger-magistrats-inquiets-independance-pouvoir-judiciaire>
- RFI (2017), 'Affaire Khalifa Sall au Sénégal: l'indépendance de la justice au cœur du débat', 9 mars : <http://www.rfi.fr/afrique/20170309-senegal-independance-justice-debat-inculpation-khalifa-sall-maire-dakar>
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2017), Corruption perception Index 2016, Site internet : [https://www.transparency.org/news/feature/corruption\\_perceptions\\_index\\_2016](https://www.transparency.org/news/feature/corruption_perceptions_index_2016)
- UNION EUROPEENNE (2012), *Liste et contenu des projets, Réforme de l'État et consolidation de l'État de droit* : [https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/liste-projets\\_fr.pdf](https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/liste-projets_fr.pdf)
- UNDP (2015), *Key to HDI countries and ranks, 2015* : <http://hdr.undp.org/sites/default/files/ranking.pdf>
- UNESCO (2017), *Rapport mondial de suivi de l'éducation 2016, L'éducation pour les peuples et la planète, créer des avenir durables pour tous*, Paris : <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002470/247033F.pdf>
- UNESCO (2017), *GEM report 2016, 2<sup>nd</sup> Edition, Statistical tables* : [https://en.unesco.org/gem-report/sites/gem-report/files/GEM\\_Report\\_2016\\_2nd\\_edition\\_Statistical\\_Tables.pdf](https://en.unesco.org/gem-report/sites/gem-report/files/GEM_Report_2016_2nd_edition_Statistical_Tables.pdf)
- UNICEF (2012), *SOWC 2012, Tableaux statistiques* : <https://www.unicef.org/french/sowc2012/pdfs/SOWC-2012-Tous-les-tableaux-avec-les-notes-gnrales-sur-les-donnes.pdf>
- XIBAARU (2014), 'Les sénégalais vont crever : les prix de l'eau grimpent de 4% et 9% à partir de janvier', 3 décembre : <http://xibaaru.com/exclusivites/les-senegalais-vont-crever-les-prix-de-leau-grimpent-de-4-et-9-a-partir-de-janvier/>

#### 10.2.11 SOURCES CITEES DANS LE RAPPORT ET NON REPERTORIEES DANS LA BIBLIOGRAPHIE PAYS OU VARIABLE

- ABDERRAHMANE Abdelkader (2012), 'Terrorisme et trafic de drogue au Sahel', *Le Monde*, 19 juillet : [http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/07/19/terrorisme-et-trafic-de-drogues-au-sahel\\_1735046\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/07/19/terrorisme-et-trafic-de-drogues-au-sahel_1735046_3232.html)

- ALTAI CONSULTING (2015) 'Irregular Migration between West Africa, North Africa and the Mediterranean', MIDWA, Décembre 2015.
- ANONYME (2013), 'La communauté internationale au Sahel', in *La coopération dans le sahel, une approche globale, Partenaires sécurité défense, Revue de la Coopération de sécurité et de défense*, n°275, Février, p. 5-7 : [http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/PSD275\\_V3\\_light\\_cle0d71e6.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/PSD275_V3_light_cle0d71e6.pdf)
- BANQUE MONDIALE (2013), *Sahel : vers une approche régionale*, Document de travail du 21 août 2013
- BRACHET Julien (2004), 'Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Aïr (Niger)', *Les Cahiers d'Outre-Mer, Revue de géographie de Bordeaux*, pp. 226-227.
- CEDEAO (2014), *Stratégie Sahel de la CEDEAO*, Document de travail de septembre 2014 et <http://news.ecowas.int/presseshow.php?nb=098&lang=fr&annee=2014>
- CNUCED (2013), *Le développement économique en Afrique. Commerce intra-africain : libérer le secteur privé* : [http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2013\\_fr.pdf](http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2013_fr.pdf)
- DUVAL SMITH Alex (2015), 'Inside Mali's human-trafficking underworld in Gao', 21 April 2015: <http://www.bbc.com/news/world-africa-32359142>
- FOURCADE-GOURINCHAS Marion and BABB Sarah. L. (2002), 'The rebirth of Liberal Creed: Paths to Neoliberalism in Four Countries', *American Journal of Sociology*, Vol. 108, n°3, November.
- GROUPE D'ETUDES AFRICAINES (2014), *Les processus d'intégration régionale de la CEDEAO et la coopération internationale*: [http://www.aecid.es/Centro-Documentacion/Documentos/Eficacia%20y%20calidad/01\\_Informe%20CEDEAO\\_AECID\\_FR\\_FINAL.pdf](http://www.aecid.es/Centro-Documentacion/Documentos/Eficacia%20y%20calidad/01_Informe%20CEDEAO_AECID_FR_FINAL.pdf)
- HELLY Damien *et al* (2015), 'Stratégies Sahel : L'impératif de la coordination', *Note d'analyse de l'ISI*, n°76 : <https://www.files.ethz.ch/isn/190285/PolBrief76Fr.pdf>
- LAMANTHE Annie (2007), 'Extension des marchés et normalisation : les systèmes agro-alimentaires dans la mondialisation', *Géographie, Economie et société*, 2007/3 (Vol. 9)

- MICHAÏLOF Serge (2017), 'L'aide française au Sahel n'est que du saupoudrage', *Le Point Afrique*, 9 mai : <http://www.iris-france.org/94127-laide-francaise-au-sahel-nest-que-du-saupoudrage/>
- REPUBLIQUE FRANÇAISE (2013), *Livre blanc sur la défense et sécurité nationale de 2013* : [http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/pdf/le\\_livre\\_blanc\\_de\\_la\\_defense\\_2013.pdf](http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/pdf/le_livre_blanc_de_la_defense_2013.pdf)
- ROYAUME DU MAROC (2012), *Evolution du marché du travail au Maroc. Situation et évolution récente*, Haut-Commissariat au Plan : <http://recap.itcilo.org/fr/documentation/files-activite-4/rabat-8>
- TICKELL Adam T. and PECK Jamie (2003), 'Making global rules: globalization or neoliberalisation', in *Remaking the global economy*. PECK Jamie and YEUNG Henry (eds), Sage, 2003. pp. 163 - 182.
- UNION AFRICAINE (2014), *Stratégie de l'Union africaine pour la région du Sahel* : <http://www.peaceau.org/uploads/cua.cps.449.strategie-de-l-ua-pour-le-sahel-11-aout-2014.pdf>
- UNODC (2013), *Criminalité organisée en Afrique de l'Ouest : une évaluation des menaces*. [http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/West\\_Africa\\_TOCTA\\_2013\\_FR.pdf](http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tocta/West_Africa_TOCTA_2013_FR.pdf)
- WORLD BANK (2014), *The Economic Impact of the 2014 Ebola Epidemic: Short and Medium Term Estimates for West Africa* October 7: <http://documents.worldbank.org/curated/en/524521468141287875/pdf/912190WP0see0a00070385314B00PUBLIC0.pdf>

### 10.3 LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Nombre	Entité	Fonction	Personne-ressource	Variable
<b>BURKINA FASO Janvier 2017</b>				
1	Direction générale du trésor, service de la dette	Chef du service des études et du suivi du dispositif institutionnel d'endettement public	Serge Toe	Finances publiques
2	OXFAM	Responsable Programme Résilience, Action Humanitaire	Papa Sosthène KONATE	Changements climatiques et ressources naturelles
3	Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat - Direction du commerce	Directeur Général du Commerce au sein du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	Nazaire Paré	Intégration économique et développement des activités productives
4	Ambassade de France	Attaché de défense	Lieutenant Colonel Yves-Nicolas Dossier	Sécurité
5	Union européenne	Chef d'équipe (secteurs sociaux, économie)	Briac Deffobis	Economie
6	Université de Ouagadougou	Directeur du Centre de Pédagogie Universitaire (CPU) Coordonnateur du Programme AGRINOVIA	Professeur Jacques Nanema	Formations supérieures
7	Institut International d'Ingénierie de l'eau et de l'Environnement - 2IE	Directeur de Technopôle	Bernard Brès	Protection de l'environnement et Formations supérieures
8	Office national du commerce extérieur (ONAC)	Responsable du service de la planification et des projets	Mme Yameogo/Traoré Assétou	Commerce

9	Cadre Intégré renforcé	Coordinateur	Sériba Ouattara	Exportations
10	Banque mondiale	Economiste senior, réduction de la pauvreté et gestion économique	Mariam Diop	Prospective générale
11	Ambassade de France	Conseiller régional économique français pour le Niger et le Burkina	Michel Dhé	
12	Initiatives Conseil International	Chargée de programme géographe-urbaniste	Zoé Vaucquelin	Infrastructures et Aménagement du territoire
13	UEMOA	Commissaire chargé du département du Développement Humain (DDH)  Director of the Strategic planning and research center	Seydou Sissouma  Aly Coulibaly	Intégration économique
14	Association professionnelle des services financiers décentralisés -APSF	Comptable et directeur de l'APSF par intérim	Salif Kinda	Développement de la microfinance et marchés financiers
15	Insuco	DG Insuco Burkina	Dr Peter Hochet	Activités productives (mine)
16	Terre des hommes	Directeur du programme Santé materno-Infantile	Bruno Niébé	Santé materno-infantile
17	Africare	Officer in charge  Project coordinator Geographer-statistician	Hubert Badiel  Bationo Ange Boris	Sécurité alimentaire
18	Christian Aid	Emergency projet officer	Serge Arnaud Beremwoudougou	Sécurité alimentaire
19	Help	Chargée des Programmes Santé-Nutrition	Monica Rinaldi Wermi	Nutrition

20	Terre des Hommes	Coordinateur sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence	Faroukou Garba	Sécurité et sécurité alimentaire
21	Fasonet	Spécialiste en évaluation	Dr. Daniel Armand Thieba	Foncier
22	Agence de Promotion des Investissements du Burkina Faso / API-BF	Chargé de la veille institutionnelle Investment Promotion Executive	Aziz Tély R.Héma Aziz Amoussa	Développement des activités productives
23	Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel - CILSS	Coordonnateur du Programme régional d'appui à la Maîtrise de l'Eau	Clément Ouédraogo	Ressources naturelles et cycle de l'eau
24	Initiative sur la Transparence des Industries Extractives - ITIE	Secrétaire Permanent	Halidou Ouedraogo	Gestion des secteurs extractifs
25	Agence Burkinabaise de Normalisation - ABNORM	Chef du service certification	Alain Gustave Yaguibou	Normes et standards
26	FAO	Expert nutritionniste	Prosper Sawadogo	Sécurité alimentaire et agriculture
27	Action contre la faim - ACF	Directeur Pays	Marc Sekon	Sécurité alimentaire
<b>COTE D'IVOIRE Novembre 2016</b>				
28	AFD	Directeur Adjoint	Olivier Pannetier	Infrastructure
29	AGEROUTE	Directeur Général Adjoint	Abou Toure	Infrastructures
30	AGRIBIO	Directeur commercial et marketing	Basile Gooré	Activités productives
31	Ambassade de France en Côte-d'Ivoire	Attaché de sécurité intérieure	Colonel Eric Bruneau	Sécurité
32	Ambassade de France en Côte-d'Ivoire	Attaché de défense	Colonel Xavier Lafargue	Sécurité
33	ASAPSU	Présidente	Annick Mady	Accès aux services de base
34	Association ivoirienne de Normalisation- Codimorm	Directeur Général	Constant Boka	Normes et standards
35	Banque Mondiale	Chargé principal des opérations	Jean Noel Gogoua	Marché financier

36	Banque Mondiale	Economiste	Jaques Morisset	Transversal
37	Business France	Représentant Côte-d'Ivoire	Xavier Chartier	Marché financier
38	Centre de promotion des Investissements de Côte-d'Ivoire - CEPICI	Directeur de la planification, des études et des statistiques	Salomon Akré Bieffo	Marché financier
39	CIMAF	Directeur développement Afrique	Karim Taghi	Activités productives
40	Commission nationale du Développement durable	Secrétaire permanent	Patrick Pédia	Offre et demandes de ressources naturelles
41	Convention de la société civile ivoirienne - CSCI	Vice-président	Diakala Ouattara	Accès aux services de base
42	Ivoire DD (ONG)	Secrétaire permanent	Alain Gokpa	Infrastructures
43	Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des finances	Chargé d'Etude	Issouf Bakayoko	Infrastructures
44	Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des finances	Cabinet du Ministre	Amada Dao	Infrastructures
45	Ministère de la promotion de la jeunesse, de l'emploi des jeunes et du service civique (MPJEJSC)	Directeur de cabinet Adjoint	Anderson Assui	Marché du travail
46	Ministère de la promotion de la jeunesse, de l'emploi des jeunes et du service civique (MPJEJSC)	Directeur de cabinet	Nakloba Souare	Marché financier
47	Ministère de l'environnement et du Développement durable- Agence Nationale de l'environnement	Sous-directeur des Etudes d'impact environnemental et du Contrôle des projets	Brou N'Gbin Kouassi	Offre et demandes de ressources naturelles
48	PNUD	Spécialiste de programme	Dr. Joseph Ezoua	Accès aux services de base
49	Stand Up Africa	Directrice	Mariam Dao Gabala	Identité

50	UEMOA	Représentant Résident	Cheick Ndir	Transversal
----	-------	-----------------------	-------------	-------------

**MALI Décembre 2016**

1	AgriProFocus	Chef de projet Développement  Partenariat et courtage d'affaires	George Djodji  Mariam Sidibe	Sécurité alimentaire
2	Agence Française de Développement	Chargée d'études macro-économie/privé	Aminata Niono	Infrastructures
3	Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité	Directeur de l'Agence	Yaya Niafo	Normes et standards
4	Alliance pour la Résilience Communautaire - ARC	Coordinatrice du Consortium ARC  Coordinatrice sécurité alimentaire et moyens d'existence	Diebou Soumaré  Natacha Calandre	Offre et demandes de ressources naturelles
5	Ambassade de France	Chef du service économique  Attaché de sécurité intérieure  Attaché de Défense	Bernard Dagouassat  Commissaire divisionnaire Bernard Scapin  Colonel Didier Jamme	Infrastructures, sécurité
6	Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaire	Représentant de l'antenne de Kayes	Koman Barry	Offre et demandes de ressources naturelles
7	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Mali - APSFD	Président de l'APSFD et directeur de l'IMF Soro Yiriwaso	Adama Camara	Marché financier
8	BNDA	Directeur adjoint du département commercial et marketing	Lassine Coulibaly	Marché financier
9	Centre du Secteur Privé	Directeur général	Baïdy DIAKITE	Marché financier

10	Commissariat à la Sécurité Alimentaire- rattaché à la présidence	Chef département promotion des échanges	Tagalify Bazo Maiga	Offre et demandes de ressources naturelles
11	Crossboundary	Principal	Malick Antoine	Activités productives
12	Direction générale des douanes	Département du commerce extérieur	Mahamadou Keita	Normes et standards
13	ECHO, office d'aide humanitaire de l'Union européenne	Conseiller diplomatique - Directeur adjoint de l'ECHOFIELD Directeur des activités internationales	Patrick Andrey	Transversal
14	Enda	Point focal mobilité	Bagayoko Seckna	Identité
15	Institut National de la Statistique, Département des Statistiques Démographiques et Sociales	Ingénieur Statisticien Économiste  Chef de la division enquête du département de la recherche, de la normalisation et des enquêtes statistiques  Chef de la division des statistiques financières et des services	Tiéblé Diarra  Dr Issa Bouaré  Soumana Traoré	Activités productives
16	Ministère de l'Aménagement territoire et de la Population, Direction nationale de la population	Chef de division programme	M. Dramane	Démographie
17	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Cellule nutrition	Cellule nutrition	Sylvestre Togo	Accès aux services de base
18	Ministère des Finances, service de la dette	Directeur général  Directrice générale adjointe	Elly prosper Arama  Sy Fadimata Tapo	Marché financier
19	Solthis	Chef de mission	Alain Akonde	Identité
<b>MAURITANIE janvier 2017</b>				
20	Ambassade de France	Attaché de défense	Lieutenant colonel Louis-Alain Cornic	Sécurité

21	Comité de solidarité avec les victimes des Droits de l'Homme	Présidente	Sy Lalla Aïcha Ouédraogo	Droits humains et santé
22	Banque mondiale	Expert Secteur public	Oubeid El Hadramy	Finances publiques
23	Ministère de l'économie et du tourisme	Directeur et président du programme qualité de l'Afrique de l'ouest	Mohamed Ould Abdallahi Ould Ethmane	Normes et standards
24	Organisation Mondiale de la Santé	Représentant résident	Dr. Baptiste Jean Pierre	Santé et services de base
25	Banque mondiale et Faculté de Nouakchott de l'Afrique de l'ouest	Consultante	Mémé Kané	Entreprenariat
26	Ambassade de France	Attaché de sécurité intérieure	Tristan Coudert	Sécurité
27	Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (AMSME)	Présidente	Zeinadou Taleb Moussa	Santé et accès aux services de base
28	Programme alimentaire mondiale	Représentante résidente	Salamanta Barry	Sécurité alimentaire
29	Agence française de développement	Chargé de programme	Moussa Beddiyouh	Prospective générale
30	Concordis International	Chef de projet	Abdellahi Boumediane	Identité
31	Ecodev	Président	Sid Med Lemine Khalifou	Offre et demande de ressources naturelles & activités productives
32	Union européenne, direction ECHO	Gestionnaire de programme	Mohamed El Hady Bal	Déplacement de population, migration et insécurité
33	ONISPA	Chef d'antenne de Nouakchott	Dr. Mohamed Lemine Bilal	Pêche, Normes et standards
34	Mauritanie Perspective	Représentant	Djybéry Doucouré	Dialogue social et Identité
35	Hôtel Azalai	Directeur Hôtel Azalai	Babacar Sen	Activités productive et tourisme

36	Quotidien de Nouakchott	Directeur Journaliste	Diagana Kalilou	
37	SOS esclaves	Représentant	Mohamed Wodia	Identité et politiques publiques
38		Journaliste Auteur	Mamoudou Lamine Kané	Développement économique et social
<b>NIGER Octobre 2016</b>				
39	Agence Française de Développement	Chargé du secteur éducation et formation professionnelle	Hamidatou Illa	Accès aux services de base
40	Agence Nationale de la Vérification de le Conformité aux Normes- AVCN	Directeur des opérations et des études	Abdoul Kader	Normes et standards
41	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Niger - APSFD	Directrice Exécutive	Ali Aïchatou Moussa Yérima	Marché financier
42	Banque Mondiale	Représentant pays	Siaka Bakayoko	Transversal
43	BOA	Directeur Général  Directeur Général Adjoint	Sadio Cissé  Driss Hanane	Marché financier
44	Centre régional Agrhymet : institution spécialisée du Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel - CILSS	Expert agronome au sein du département Sécurité alimentaire et accès au marché	Agaly Al Hassane	Offre et demandes de ressources naturelles
45	Direction de la Normalisation, de la Promotion de la Qualité et de la Métrologie	Direction de la Normalisation, Divisionnaire	Abdou Mato	Normes et standards
46	Faculté d'Agronomie, Université Abdou Moumouni de Niamey	Enseignant chercheur Département de Sociologie et Economie Rurale Agroéconomiste	Dr. Soumana Boubarcar	Activités productives
47	Fonds Commun Santé-FCS	Secrétaire du Point focal	Jaime del Rivero	Accès aux services de base
48	Haut-Commissariat à l'Initiative 3N - HC3N	Directeur des Etudes et des Programmes au Haut-Commissariat à l'Initiative 3N Assistante Technique auprès du HC3N	Adamou Danguioua Mado Evrard Diakité	Activités productives

49	Laboratoire d'Études et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local- LASDEL	Géographe Directeur	Mounkaila Harouna Elhadj Dagobi Abdoua	Identité
50	Marie Stopes International - MSI	Directrice des opérations et programmes	Agnès Mukamana	Démographie
51	Ministère de la Santé Publique	Assistant technique Co-responsable du projet d'appui institutionnel	Dr Issa Moussa Hama Dr Willy Janssen	Accès aux services de base
52	Ministère des Finances	Service de la dette, Directeur de la Dette Publique Direction Générale des Opérations Financières et des Réformes, Directeur	Kamaye Zabeirou Maman Laoual Abdou Rafa	Marché financier
53	Ministère du Plan, Direction Générale de l'Économie	Directeur général	Issouffou Issa	Transversal
54	Nigelec	Responsable du réseau de distribution de Niamey	Abalélé Aziz	Accès aux services de base
55	Solthis	Chef de mission	Mathilde CORRE	Accès aux services de base
56	UNICEF	Service Politiques sociales, planification, suivi et évaluation	Hadizatou Gado	Transversal
57	Université de Niamey, département agronomie	Département de Sociologie et Économie Rural, Enseignant chercheur	Dr Soumana Boubacar	Accès aux services de base
58	Université de Tahoua	Maître de conférences Agrégé Économie de Développement, Docteur ès Sciences Économiques	Youssoufou Hamadou Daouda	Identité

**SENEGAL Septembre 2016**

59	Agence de promotion des investissements et grands travaux	Chef du département compétitivité	Dior Sene Diouf	Infrastructures
60	Agence Française de Développement	Directrice	Laurence Hart	Marché financier
61	Agence nationale de la statistique et de la démographie	Directeur général	Aboubacar Sedikh Beye	Démographie
62	Agence pour l'Economie et la Maîtrise de l'Energie- AEME	Directrice de la planification et des Etudes	Mama Coumba Ndiaye	Démographie et Offre et demandes de ressources naturelles
63	Ambassade de France au Sénégal	Conseiller économique, chef de service Sénégal, Gambie, Cap-Vert	Christian Delherm	Activités productives et infrastructures
64	Ambassade de France au Sénégal	Attaché de sécurité intérieure	Jean Luc Gonzales	Sécurité
65	Ambassade de France au Sénégal	Attaché de défense	Colonel Philippe Troistroff	Sécurité
66	Association sénégalaise de normalisation	Directeur Général	Barama Sarr	Normes et standards
67	Banque africaine de développement	Regional resident representative Assistant	Awa Camara Sakho	Infrastructures, activités productives et marchés financier
68	Business France	Conseiller export	Julien Giraud	Transversal
69	Cabinet de notaire	Notaire	Moustafa Ndiaye	Foncier
70	Collectif Sénégalais des Africaines pour la Promotion de l'Education Relative à l'Environnement (COSAPERE)	Présidente	Mbeinda Diop	Education, service de base
71	Commission Nationale des employeurs du Sénégal - CNES	Directeur exécutif	Mor Talla Kane	Marché du travail
72	Intrahealth	Représentant	Batou Souare	Accès aux services de base
73	Make Sense		Arthur Massoneau	Education et services de base

74	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan - Direction de la monnaie et du Crédit	Chef de la division des relations monétaires et du crédit	Aliou Ndiaye	Marché financiers et finances publiques
75	Ministère de l'intégration africaine, du Nepad et de la promotion de la bonne gouvernance	Direction de l'intégration régionale - Bureau national CEDEAO- Directeur	Jean Antoine Diouf	Activités productives et intégration régionale
76	Ministère de l'intégration africaine, du Nepad et de la promotion de la bonne gouvernance	Direction du Nepad et des partenariats globaux	Babacar Ba	Activités productives et infrastructures
77	Observatoire des menaces terroristes, des radicalismes, des risques criminels et cyndiniques	Directeur	Abdoul Latif Aïdara	Sécurité
78	Observatoire des menaces terroristes, des radicalismes, des risques criminels et cyndiniques	Directeur Général	Babacar Socrates Diallo	Sécurité
79	Performances group	Associé	Babacar Ba	Infrastructures et activités productives
80	Performances group	Associé	Charles Diene Senghor	Accès aux services de base et activités productives
81	UEMOA	Représentant résident de la commission de l'UEMOA à Dakar	Dossolo Diarra	Infrastructures et gouvernance
82	Université cheick Anta Diop	GEPP Chercheur	Pr. Amadou Camara	Accès aux services de base
83	Université cheick Anta Diop	UCAD -IFAN	Pr. Papa Demba Fall	Identités

**TCHAD Janvier 2017**

84	Ecole normale, département Histoire	Professeur	Bakari Sali	Identité Sécurité
85	Ministère de l'Economie, du Plan et de la coopération	Assistante technique (placée par la France)	Delphine Barret	Plan de développement
86	EEAS, Union européenne	Conseiller, chef de la section politique, presse et information  Chef de coopération	Wim Schaerlaekens  Arnaud Borchard	Aide et finances publique  Secteur économique formel
87		Consule honoraire de l'Italie et de la Suède au Tchad	Ermanna Favaretto	Sécurité alimentaire
88	Agence française de développement	Directeur pays	François Tirot	Prospective générale
89	G5 Sahel	Expert délégué	Antoine Leroy	Sécurité et développement
90	CNC Comité national de coordination du G5 Sahel pour le Tchad (Sous tutelle du Ministère du Plan)	Expert communication	Bello Bakary 25 janvier 2017	Sécurité et développement
91	SATOM (filiale Vinci, BTP)	PDG	Gilles Duchatel	Infrastructures et secteur privé
92	PNUD	Chef de section	Laurent Rudasingwa	Développement économique
93	Banque Mondiale	Expert économiste	Olivier Beguy	Secteur privé et infrastructures, finances
94	Centre culturel Al Mouna	Religieuse	Sœur Ayda	Identité cohésion sociale

95	Centre Catholique Universitaire (CCU)	Religieuse	Sœur Brigitte	Identité cohésion sociale
96	Agence française de développement Economiste AFD	Expert économiste	Ugo Joulin	Gouvernance et finances publiques
<b>AUTRES</b>				
97		Ancien premier ministre du Niger et ancien vice président de la banque Islamique de développement	Amadou Cissé	Prospective générale Niger
98				
99		Docteur en sciences politiques	Ndour Maramé	Mouvements sociaux et Prospective générale Sénégal
100	Futuribles International	Démographe	Alain Parent	Démographie
101	Centre Max Weber - Lyon	Sociologue	Mohamad Amara	Mali
102	Collège de France	Ethnologue	André Bourgeot	Identités sahéliennes
103	IRD	Directeur de Recherche émérite	Jean-Pierre Guengant	Démographie

#### 10.4 IDENTITÉ DES CABINETS ET DES PERSONNES IMPLIQUÉS

<b>Membre</b>	<b>Fonction</b>	<b>Structure</b>
Thierry Hommel	Coordinateur	Thierry Hommel Conseil
Jacques de Champchesnel	Coordinateur terrain	Thierry Hommel Conseil
François de Jouvenel	Prospectives	Futuribles
Eric Davin	Associé	Altai Consulting
Florence Armitano	Coordinateur terrain	Altai Consulting
Sébastien Duhaut	Coordinateur terrain	Altai Consulting
Jeanne Dall'Orso	Assistante de recherche	Altai Consulting

#### 10.5 LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

<b>Membre</b>	<b>Entité</b>
Nicolas Normand	IHEDN
Jean-Paul Ngoumou-Jikam	OPA
Frédéric Gaspart	UCL - Earth and Life Institute
André Bourgeot	Collège de France
Jérôme Spinoza	SGDNS (Prime minister desk)
Mohamed Amara	Centre Max Weber, Lyon II
Olivier Ray	AFD, Fragile State Unit